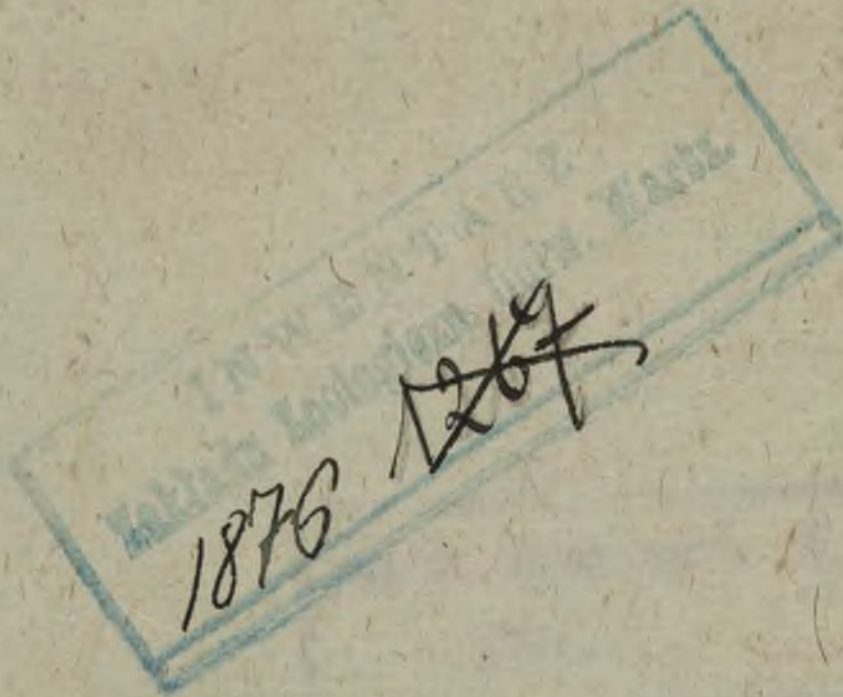




4893

20

4.3.



K. 4918.



DICTIONNAIRE

VÉTÉRINAIRE,

ET

DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

Зоол. Набикетъ И. В. У.

№ 4993...





# DICTIONNAIRE VÉTÉRINAIRE,

ET DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

*Contenant leurs mœurs, leurs caractères, leurs descriptions anatomiques, la manière de les nourrir, de les élever & de les gouverner, les alimens qui leur sont propres, les maladies auxquelles ils sont sujets, & leurs propriétés, tant pour la médecine & la nourriture de l'homme, que pour tous les différens usages de la société civile; auquel on a joint un Fauna gallicus.*

*Par M. BUCHOZ, Médecin Botaniste & de Quartier Surnuméraire de Monsieur, ancien Médecin de Monseigneur le Comte d'Artois, & de feu S. M. le Roi de Pologne, Docteur agrégé du Collège Royal & de la Faculté de Médecine de Nanci, Associé des Académies de Mayence, de Châlons, d'Angers, de Dijon, de Beziers, de Caen, de Bordeaux & de Metz, Correspondant de celles de Rouen & de Toulouse, Membre de la Société d'Agriculture de Rouen.*

NOUVELLE ÉDITION,

*Ornée de 60 planches, gravées en taille-douce.*

TOME PREMIER.

*Gab. Zoolog*  *Mr. Warez Univer*  
A PARIS,

Chez BRUNET, Libraire, rue des Écrivains, vis-à-vis de  
S. Jacques-la-Boucherie.

---

M. D C C. L X X V.

*Avec Approbation & Privilège du Roi.*

# DICTIONNAIRE

## NECROLOGIQUE

### ET DE LA FAMILLE DOMESTIQUES

Le 10 Mars 1845, à 10 heures du matin, est décédé à l'âge de 72 ans, Monsieur [Nom], [Adresse], [Ville].

Il était marié à Madame [Nom], née [Nom], décédée le 15 Mars 1840. Ils ont eu ensemble [Nombre] enfants.

### NOUVELLES

On a vu à [Lieu] un phénomène étrange.

*Les nouvelles de la semaine dernière.*

On a vu à [Lieu] un phénomène étrange.

M. D. C. B. A. V.





# DICTIONNAIRE VÉTÉRINAIRE, ET DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

---

## A.

**ABATTIS**, se dit des petits chemins que font les jeunes loups en abattant l'herbe, lorsqu'ils vont & viennent aux lieux où ils se sont nourris; on se sert encore de ce terme pour désigner les dégâts que les loups ont fait en étranglant plusieurs bêtes: on dit communément: les loups ont fait cette nuit un grand abattis. On emploie pareillement ce terme dans la chasse, pour exprimer qu'on abat beaucoup de gibier.

**ABÂTTURES**, ce sont les traces & foulures que la bête fauve laisse en passant dans les broissilles, ou dans les taillis: on connoît le cerf par ses abâttures.

**ABEILLE**. L'Abeille est de tous les insectes le plus admirable; elle est de la famille des mouches: son corps est composé de trois parties, d'une tête, d'un corcelet & d'un corps qui ne tiennent ensemble que par deux espèces de petits cordons fort courts. Sa tête est garnie de deux dents longues, saillantes & mobiles, creusées en manière de cuiller, qui lui servent comme

de mains pour prendre la cire , la pétrir , bâtir les alvéoles , les polir , &c. On y remarque aussi une trompe composée d'une languette très-tendre & très-flexible, renfermée dans un étui formé par quatre pièces mobiles : dans l'état de repos , elle est pliée en deux , & couchée au-dessous de la tête ; mais lorsque l'Abeille veut s'en servir , elle l'allonge pour la plonger dans les tuyaux de fleurs , ou dans cette partie qu'on appelle nektair , & y cueillir le miel. C'est au corcelet que sont attachées les aîles : elles sont au nombre de quatre ; deux inférieures qui sont les plus grandes , & deux supérieures qui sont les plus petites. Les jambes , qui tiennent aussi au corcelet , sont au nombre de six , trois de chaque côté ; l'extrémité de chacune est garnie de deux grands ongles & de deux petits , entre lesquels il y a une partie molle & charnue. Ces jambes sont composées de cinq articulations ; les deux premières sont garnies de poils ; la quatrième articulation de la seconde & troisième paire se nomme la brosse ; elle est quarrée , & sa face intérieure est chargée de poils disposés de la même façon que ceux de nos brosses : la troisième articulation de la troisième paire est pourvue à sa face extérieure d'une petite cavité en manière de cuiller , environnée d'une très-grande quantité de poils ; c'est-là que l'Abeille dépose la matière de la cire qu'elle ramasse pour la transporter dans sa ruche ; le corps est la partie la plus grosse & la plus considérable de l'insecte ; il en contient les principaux viscères : on y observe sur-tout deux espèces d'estomacs ou de réservoirs destinés à contenir , l'un le miel , l'autre la cire ; il est armé à son extrémité d'un aiguillon très-piquant , enveloppé dans une espèce de fourreau , & composé de deux pièces très-déliées , dont l'extrémité est dentelée. Cet aiguillon est caché dans l'état ordinaire ; mais lorsque l'Abeille est irritée , elle le darde avec force : il coule en même temps , par une ouverture qu'on apperçoit à son extrémité , une goutte d'une liqueur âcre qui

produit tous les accidens dont la piquure de cet insecte est ordinairement accompagnée. Le réservoir de cette liqueur est une vésicule située à la racine de l'aiguillon. Il arrive souvent que l'Abeille ayant fait une piquure, veut retirer son aiguillon avec trop de promptitude ; il se détache de son corps , & entraîne avec lui la vésicule dont on vient de parler , ce qui est à l'instant suivi de sa mort.

Il y a de trois sortes d'Abeilles dans les ruches ; celle qui s'y trouve en plus grand nombre est l'Abeille commune , autrement l'Abeille ouvrière ; c'est celle dont on vient de donner la description ; elle fait la récolte du miel & de la cire , & bâtit les alvéoles. Elle est la plus petite des trois espèces d'Abeilles qui habitent les ruches ; elle n'est d'aucun sexe. La seconde espèce d'Abeilles qu'on remarque dans les ruches, n'est pas si nombreuse ; ce sont les mâles ou faux bourdons ; ils ne travaillent point , & ne sont utiles que pour féconder les femelles ; aussi dès que la ponte est faite , les Abeilles ouvrières en débarrassent leurs ruches & les font périr. La troisième espèce est la plus rare ; on prétend même qu'il n'y en a qu'une dans chaque ruche , c'est la femelle , connue ordinairement sous le nom de reine. Elle est la plus grosse de toutes ; elle paroît gouverner toute la famille , dont elle est la mère.

Dans le temps de la ponte qui dure presque toute l'année , mais dont le plus fort est au printemps , la reine , accompagnée de dix ou douze Abeilles ouvrières , va déposer ses œufs dans les alvéoles qui lui ont été préparés pour cela : elle entre d'abord dans l'alvéole la tête la première , pour voir s'il est bien disposé pour recevoir l'œuf qu'elle y veut déposer ; sa visite faite , elle en sort pour y rentrer à reculons , & y coller son œuf dans l'angle qui en termine le fond ; pendant ce temps les Abeilles qui l'accompagnent ont toujours la tête tournée vers elle , & semblent la caresser avec leurs trompes : après avoir pondu , dix ou douze jours plus ou

moins, elle se repose. Deux ou trois jours après que l'œuf a été pondu, il en sort un petit ver blanchâtre, longuet, sans pattes, mais ayant une filière comme le ver à soie : aussi-tôt qu'il est éclos, les Abeilles viennent dégorger dans son alvéole une écume blanchâtre, de laquelle le petit ver se nourrit ; ce qu'elles continuent jusqu'à ce qu'elles s'apperçoivent qu'il va se métamorphoser ; alors elles couvrent l'alvéole avec une pellicule de cire. Le ver ainsi renfermé, file une espèce de toile, dont il tapisse tout son alvéole, ensuite il se change en nymphe : au bout de quinze jours, cette nymphe devient mouche, & perce avec ses mâchoires le couvercle qui la renfermoit : dès qu'elle est hors de l'alvéole, elle se promène dans la ruche, & au bout de quelques momens elle prend l'essor, & va avec les autres chercher le miel & la cire : quand il se trouve trop de jeunes mouches dans la ruche, elle essaime, pourvu cependant qu'il y ait parmi les jeunes mouches une jeune reine pour conduire l'essaim.

Aux approches du printemps, les Abeilles ouvrières nettoient leur ruche, emportent le couvain avorté & les mouches mortes ; rognent ou ôtent aux gâteaux tout ce qui est moisi, corrompu ou trop sec pour contenir du couvain, du miel ou de la matière à cire, & elles l'emportent dehors. Après avoir bien préparé & nettoyé ainsi leurs demeures, elles vont chercher à la campagne de nouveaux matériaux pour construire de nouveaux alvéoles, & elles en rapportent du miel, dont elles remplissent leurs magasins ; c'est dans les fleurs qu'elles vont faire leur récolte.

Le miel est un suc végétal qui se trouve naturellement au fond des fleurs, dans un certain réservoir que les botanistes nomment nectair. Les Abeilles le succent & l'avalent pour le dégorger ensuite dans les alvéoles destinés à le recevoir ; elles le donnent aussi quelquefois immédiatement à celles qui sont occupées à travailler dans l'intérieur de la ruche. La matière qu'elles

emploient pour leur cire est la poussière onctueuse qu'on voit sur les étamines des fleurs ; pour mieux la recueillir , ces insectes se roulent dans les fleurs , afin que leur duvet se charge de cette poussière ; ensuite ils se brosent avec leurs pattes , & en forment de petites pelottes qu'elles chargent dans la cavité de la troisième paire de pattes ; ils ont grand soin de proportionner leurs charges au chemin qu'ils sont obligés de faire. Les Abeilles campagnardes étant de retour à la ruche , elles trouvent d'autres Abeilles qui les déchargent , ou bien elles vont elles-mêmes à l'alvéole destiné à recevoir leur cire ; elles y entrent à reculons , & avec les pattes du milieu , elles la détachent l'enfoncent dans l'alvéole & l'y entassent. Outre le miel & la cire , les Abeilles ramassent encore une autre substance résineuse , à laquelle on donne le nom de propolis : c'est avec le propolis qu'elles enduisent intérieurement leurs ruches , afin de se défendre contre le froid & les insectes. Parmi les Abeilles qui restent dans la ruche , les unes étendent le propolis & en enduisent la ruche , chassent les insectes qui pourroient s'y être introduits , les tuent & les emportent dehors ; ou si les petits cadavres se trouvent trop gros pour elles , elles les enduisent de propolis pour les empêcher de se corrompre & de les infecter ; les autres bâtissent les alvéoles ; elles vont pour cet effet au magasin commun , elles y prennent la cire qui leur convient , elles l'avalent , afin qu'elle se perfectionne dans leur estomac ; cette cire en sort ensuite sous la forme d'une écume blanche qui leur suinte continuellement de la trompe en travaillant dans leur ruche ; c'est cette matière qu'elles emploient pour faire leurs rayons.

Avant de commencer ces rayons , les Abeilles attachent au haut de la ruche un petit amas de cire pour les y faire prendre. Chaque Abeille attachée sur ce monceau de cire , ou à l'extrémité d'un rayon , y verse son écume , & jette les fondemens d'un alvéole , en

l'arrangeant avec les pattes de devant & sa trompe , ensuite elle l'élève & se fourre dedans pour lui donner la largeur qu'il doit avoir ; elles ont attention de faire plus profonds les alvéoles qu'elles déstinent à serrer le miel & la cire, que ceux qui sont employés pour le couvain. Lorsque ces alvéoles ne se trouvent pas en suffisante quantité pour la cire & le miel , elles allongent les anciens , elles prennent même ceux qui ont servi au couvain, lorsqu'elles n'en ont plus besoin pour cet usage.

Ces alvéoles réunis forment uniquement les rayons ; ils y sont disposés en deux places adossées pour la partie de l'alvéole opposée à l'ouverture. Ces alvéoles sont exagones ou à six pans , & sont terminés par une pyramide ; il y en a de plusieurs sortes : on en distingue sur-tout de deux espèces qui ont plus de grandeur que les autres ; les uns sont destinés à recevoir & faire éclore les bourdons ; les autres sont préparés pour les œufs desquels doivent sortir les femelles : ceux-ci sont d'une structure particulière ; ils sont si forts qu'il y entre autant de cire que dans cent cellules ordinaires : ils sont longs & ronds , plus gros par le bout d'enhaut qui est fermé, que par celui d'enbas qui est ouvert : ils ne servent jamais deux fois comme les autres ; dès que les nymphes qui y étoient renfermées se trouvent métamorphosées en mouches , ils sont démolis à l'instant.

Un bon essain remplit la moitié de la ruche en huit ou dix jours ; il achève quelquefois en un jour un rayon d'un pied de long sur six pouces de large , qui contient pour l'ordinaire trois mille alvéoles ; ces rayons sont placés parallèlement les uns auprès des autres , & tellement espacés que deux Abeilles peuvent y passer de front ; ils sont en outre percés en quelques endroits , pour laisser une communication libre entre toutes les parties de la ruche.

De la description des Abeilles & de leurs travaux , je passe aux soins qu'elles exigent d'un économe , s'il en veut tirer profit. Pour faire un établissement d'Abeilles ,

il faut savoir le vrai temps de l'achat, & distinguer les marques qui caractérisent les bonnes ruches. Les mois d'août, de septembre & d'octobre sont les vrais mois pour acheter les mères ruches. Pour connoître si une ruche est bonne, il faut qu'elle soit lourde, pleine & bien peuplée; pour se certifier de ces qualités, on fait passer par derrière un homme qui la renverse un peu, en tirant le haut à lui, & l'acheteur se baisse pour observer la quantité & la qualité de la cire & des mouches, ou, si on aime mieux, on enferme la ruche avec un peu de foin, qu'on fait bruler dans un pot au-dessus duquel on suspend la ruche; les Abeilles se retirent vers la partie supérieure, & en cas qu'il en sorte quelques-unes, elles ne sont pas à craindre; elles n'ont pas la force de piquer; on peut par conséquent examiner facilement le panier: cette opération ne nuit pas aux Abeilles. Quand on remarque que la cire est blanche, on est sûr que la ruche n'a qu'un an; mais si la cire est jaune ou bonne, la ruche a au moins deux ou trois ans; si la cire est noire tout-à-fait, l'âge de la ruche ne peut plus se connoître. Les mouches de quatre ans ne sont pas bonnes pour conserver, & par conséquent pour acheter; les essains qu'elles donnent sont foibles & peu nombreux; elles ne peuplent même presque jamais, ni elles ne travaillent plus; il faut encore que l'acheteur ait attention d'examiner si la ruche qu'il se propose d'acheter n'a pas été châtrée. Pour connoître l'âge d'une ruche, il faut sur-tout s'attacher à voir la cire d'en haut, & non celle d'enbas, qui auroit pû être faite depuis la taille, & qui seroit par cette raison aussi blanche que le sont toutes les cires de l'année.

Le temps propre pour transporter en sureté les mouches à miel, c'est depuis le commencement de novembre jusqu'à la mi-mars; avant ce temps la cire est trop molle, à cause de la chaleur, & n'est pas en état de résister aux chocs & aux secousses qu'elle éprouve nécessairement dans le transport; d'ailleurs, si la ruche

n'est pas pleine, les mouches qui auroient encore du beau temps, & qui n'auroient pas fait de nouvel ouvrage dans la ruche, se débaucheroient aisément, & abandonneroient la nouvelle habitation; si au contraire on attendoit après la mi-mars, elles retourneroient aux places d'où on les auroit tirées. Lorsqu'on voudra transporter les ruches, on prendra garde, avant de les déplacer, à leur exposition, afin de pouvoir leur donner la même exposition dans l'endroit où on les mettra; on les enveloppera ensuite avec une toile claire pour leur laisser de l'air, après quoi on les chargera sur une civière, ou bien on les suspendra à un bâton, que deux hommes porteront sur leur épaule: les jours sombres & pluvieux sont préférables pour ce transport, qui doit toujours se faire le matin ou le soir. Lorsqu'elles seront arrivées à l'endroit de leur destination, on les placera tout d'un coup sur la planche du rucher, ou sur des sièges de pierre, de plâtre & même de terre; mais il faut que ces sièges soient élevés de terre au moins d'un demi-pied ou d'un pied: il faut laisser reposer la ruche avant que d'ôter la toile qui lui sert d'enveloppe; il faut même ne l'ôter que lorsqu'il fait nuit: si les Abeilles sont trop difficiles à calmer, il faut les fumer légèrement avec de la fumée de vache sèche, ou de la paille d'avoine, ou même avec du vieux linge; cette fumée leur est bonne & les fait rentrer aussitôt. On espacera les ruches d'un pied l'une de l'autre, & à deux pieds de la muraille ou palissade contre laquelle on les appuiera. Si on en fait un double rang, on élèvera les ruches de derrière d'un demi-pied au moins plus que celles de devant, afin qu'elles n'aient point d'ombre; on formera par ce moyen une espèce d'amphithéâtre.

Les meilleures expositions pour les Abeilles sont celles du midi ou du levant; les grands vents, le froid, la pluie & les trop grandes chaleurs leur sont également contraires; aussi les adosse-t-on contre les murailles, souvent même les met-on sous des appentis ou



des auvents ; mais dans quelqu'endroit qu'on les place, il faut toujours les mettre à portée des maisons, pour pouvoir mieux leur donner ses soins. Il seroit à propos de planter aux environs des ruches quelques arbres nains & peu élevés, comme des pommiers & poiriers en espalier, ou en quenouille ou demi-buissons, pour que les Abeilles puissent s'y reposer, & que les nouveaux essains ne s'écartent pas trop du rucher ; il faut aussi faire en sorte qu'il se trouve à peu de distance quelque eau courante, peu profonde, où elles iront boire & se baigner : on mettra dans ces petits ruisseaux quelques branches d'arbres & quelques cailloux sur lesquels elles puissent se reposer ; mais il faut avoir sur-tout attention d'éloigner les Abeilles des étangs & des rivières, parce qu'elles sont fort sujettes d'y être noyées par les vents qui les y précipitent. Au défaut d'eau courante & naturelle, on peut leur en mettre de puits ou de citerne, qu'il faut avoir soin de tenir bien nette, & de renouveler de temps en temps. Si on veut qu'elles nous donnent un miel exquis & des plus abondans, il faut avoir grande attention de les placer dans des endroits garnis de toute sorte de plantes odoriférantes.

La personne qui a soin des ruches doit toujours être la même ; les Abeilles en sont plus traitables & plus tranquilles quand elles la connoissent une fois : il faut aussi que cette personne soit intelligente & assidue, qu'elle visite les ruches toutes les semaines, qu'elle les nettoie, & qu'elle leur fournisse tout ce qui leur est nécessaire. Pendant le printems & l'été, les Abeilles trouvent abondamment à la campagne de quoi se nourrir ; elles font même pendant ce temps leurs provisions pour l'hiver : en semant du bled de sarrasin en différens temps, on leur fournit une nourriture propre à les subsister. Les Abeilles aiment aussi beaucoup les fleurs de bourrache, de buglosse & d'hyssope ; ces fleurs durent pour les Abeilles jusqu'à la Toussaint ; elles n'ont par conséquent besoin de rien pendant tout ce temps ;

les provisions qu'elles ont amassées leur durent quelquefois jusqu'à la belle saison , mais quelquefois aussi elles leur manquent de bonne heure , ou parceque l'été a été trop sec , ou l'hiver trop doux.

Les marques auxquelles on connoît qu'une ruche manque de miel , sont 1<sup>o</sup>. la légéreté du panier ; 2<sup>o</sup>. la paresse , ou plutôt la foiblesse des mouches qui entrent & qui sortent ; 3<sup>o</sup>. le grand nombre des mouches mortes qu'on trouve au trou ou auprès de la ruche. Il faut alors nourrir les mouches : pour ce faire on mettra dans une assiette ou une petite écuelle de bois une livre de bon miel , qu'on couvrira d'une feuille de papier percée de petits trous , & soutenue par quelques brins de paille , afin que les Abeilles foibles puissent venir manger , sans courir risque de se noyer : on placera cette assiette dans la ruche à-peu-près à la hauteur des rayons ; au lieu de miel pur , on peut leur donner du miel & du vin à parties égales , ou bien encore mêler avec le miel un peu de farine de fèves ou de bled sarrasin , qu'on délayera avec de l'eau pour qu'il soit plus liquide : tous les huit jours on donnera aux Abeilles de la nourriture nouvelle.

Un économe intelligent nettoiera ses ruches au moins quatre fois l'an ; au commencement & à la fin de l'hiver , & deux fois au moins au mois d'avril , à cause des petits vers qui s'amassent alors sur le tablier. On lève doucement la ruche , on la renverse sur le côté pour voir s'il n'y a pas quelque vers , teigne ou moisissure : s'il y en a , on lave avec précaution la place avec de l'urine ou du vin salé , & on en frotte le tablier. Quand on y trouve de l'humidité , on l'enfume pendant deux ou trois jours de suite , avec du linge , du thim & de la mélisse : on suspend , ou bien on pose la ruche sur cette fumée l'espace d'un *miserere*. Cette fumée sèche toute l'humidité , qui est mortelle aux mouches , sur-tout quand elle est occasionnée par de la pluie ou de la neige.

Au mois d'octobre on a coutume de griller l'entrée

des ruches avec un morceau de fer blanc , d'ardoise , ou de bois bien unis , auquel on ne laisse que quelques petits trous ou dents en forme de dents de scie , assez larges pour qu'une mouche puisse passer à chaque trou : on joint la grille avec de la terre franche , à l'entrée de la ruche , afin de la garantir pendant tout l'hiver des insultes des souris , des oiseaux & des insectes. Il faut aussi avoir grand soin de tenir les ruches bien couvertes , & dans les grands froids , outre leurs couvertures ordinaires , de leur mettre des paillassons , qu'on peut faire avec de la paille , des roseaux , du genêt , &c. On laisse les bonnes ruches dans les jardins pendant l'hiver ; pour celles qui n'ont que très-peu de provisions , on les bouche tout-à-fait depuis le mois d'octobre ou de novembre , jusqu'au mois de mars ou d'avril , suivant la saison ; on les enferme le plus souvent dans une chambre , serre , ou orangerie ; on les y tient bien enduites , de peur des souris : à l'ouverture de la saison on les rapportera en leur ancienne place à l'entrée de la nuit ; & alors pour les fortifier contre l'air & le vent , on mettra sous chaque ruche , dans une assiette , une demi-livre de miel & un quarteron de sucre , qu'on retirera au bout de deux jours.

Les Abeilles ont un grand nombre d'ennemis qui les pillent , ou qui les détruisent ; elles sont sujettes à quelques maladies & exposées à divers accidens : c'est actuellement dans ce détail que nous allons entrer.

Il se trouve des mouches qui sont ennemies les unes des autres , & qui vont piller les ruches & quelquefois les détruire , en tuant celles qui les habitent , ou en les faisant désertter ; ce sont ordinairement certaines mouches plus grasses que les autres , des mouches sauvages qui sont grises ; les vieilles mouches , celles qui ont été chassées de leur panier , & les faux essains , c'est-à-dire ceux qui n'ont point de reine. Lorsqu'on s'apperçoit , sur-tout le soir , d'un grand nombre de mouches qui se tourmentent autour d'une ruche , c'est une marque

qu'elle est au pillage ; les mouches pillardes sont aisées à connoître ; elles ont le ventre gros & plein , comme s'il étoit gonflé de miel.

Pour remédier à ce désordre , on visitera ses ruches trois fois chaque jour , le matin , à midi , & le soir ; du moment qu'on s'apperçoit que quelqu'une est au pillage , il faut aussitôt l'enlever & la tenir dans un lieu bien fermé , afin que les larronesses ne suivent plus leur proie : mais cela la garantit rarement ; car elles y reviennent aux premières chaleurs ; c'est pourquoi bien des gens s'en défont sur le champ avec la fumée de soufre , pour sauver les restes du pillage. S'il y a quelque ruche où il y ait peu d'Abeilles & beaucoup de miel , pour empêcher que les autres ne la viennent piller , il faut l'enduire extérieurement avec de la fiente de vache , n'y laisser qu'un petit trou qu'on frotera avec de l'eau-de-vie & du plâtre battus ensemble ; ensuite on la mettra à l'écart , jusqu'à ce que la saison du pillage soit passée , c'est-à-dire jusqu'à la fin de mai : quant aux pillardes , pour empêcher qu'elles ne fassent plus de dégât , & qu'elles ne se crévent elles-mêmes de miel , on les tient enfermées pendant deux ou trois jours , en mettant des pailles dans les trous de la grille qu'on laissera à la porte de leur ruche jusqu'à la fin du printemps : après quelques jours de prison , pendant lesquels on fera bien de leur donner à manger , on les lâche sans danger.

Les fouris , les mulots & les musareignes font la guerre aux mouches depuis la fin du mois d'août jusqu'au mois de mai , temps pendant lequel elles se retirent au haut de leur ruche ; pour les en délivrer on aura recours aux moyens ordinaires ; l'expédient cependant le plus sûr est de bien cimenter la ruche aux sièges , & d'en fermer l'entrée avec une grille.

Les papillons sont encore des ennemis des Abeilles , ou pour mieux dire , les vers & les teignes dont ils proviennent : on fait périr ces vers & ces teignes en

lavant le dehors des ruches & le tablier avec de l'urine, trois ou quatre fois de suite ; pour les teignes, elles ne se mettent que dans les vieux paniers ; il n'y a d'autre parti à prendre pour s'en défaire, que de changer les mouches de panier, d'ôter le meilleur de l'ouvrage & de bruler le reste.

Les guêpes & les frêlons font encore un grand dégât chez les Abeilles ; elles attaquent communément les essains de l'année, parceque ces essains sont moins en état de se défendre : du moment qu'on s'apperçoit de ce désordre, on bouchera la ruche avec de la terre détrempée, on laissera seulement l'entrée principale : les mouches pourront alors facilement se défendre ; mais si on craint que la trop grande chaleur ne gêne l'ouvrage des essains, on peut donner à la ruche une hausse fort mince. Au reste on n'a pas encore trouvé de moyen d'empêcher les guêpes & les frêlons d'entrer dans les ruches ; c'est aux Abeilles même à s'en défendre ; tout ce qu'on peut cependant faire de mieux, c'est de détruire les guêpiers : pour y parvenir, on mettra à l'entrée de leurs retraites, le soir ou le matin, avant qu'elles ne sortent, une poignée de verges ou d'osier mince bien enduite de glu ; on frappera autour pour les faire sortir : si elles ne se prennent pas toutes la première fois, on répétera cette manœuvre plusieurs jours de suite avec de nouveaux gluaux.

Les fourmis aiment le miel, mais elles ne sont point tentées d'entrer dans les ruches, parceque les Abeilles leur donnent la chasse & les tuent. Quant aux araignées, il faut empêcher, autant que l'on peut, qu'elles ne bâtissent autour des ruches : pour les empêcher d'entrer dedans, il faut avoir soin de les enfumer & de les bien nettoyer.

Les vieilles mouches sont sujettes à avoir une espèce de poux rouges un peu plus gros qu'un ciron, qui s'attache sous leurs aîles & dans le duvet qui couvre leurs corps, & les suce : cela ne leur arrive ordinairement

que l'hiver ; s'il y a quelque remède à ce mal , c'est d'arroser le dedans des ruches avec de l'eau-de-vie , & de les enfumer trois ou quatre fois environ deux minutes chaque fois. Les punaises sont aussi de petits insectes rouges qu'on voit par bandes dans les pays chauds & qui se jettent dans les ruches , mangent les provisions & font désertter les Abeilles : il faut en user à leur égard comme pour les araignées & pour les poux , ou simplement leur abandonner une vieille ruche dont on aura retiré tout l'ouvrage , à la réserve de quelque mauvais morceaux qui les attireront toutes , & on les noiera.

Il faut avoir le plus grand soin d'écarter des mouches à miel les chèvres & les cochons qui bouleversent les ruches , mangent ou gâtent les fleurs ; mais il n'y a guère moyen de les garantir des moineaux & des hirondelles , qui les prennent en volant , & les vont porter à leurs petits.

Les mouches à miel sont exposées à quelques maladies qu'il faut connoître pour pouvoir y apporter remède : par exemple au printemps , elles sont sujettes à un flux de ventre qui est occasionné par le changement d'air & de nourriture : elles se rendent à l'entrée de la ruche , & on en trouve quantité de mortes , qui ont le ventre petit & fort retréci : pour y remédier , il faut leur donner une demi-livre de sucre , autant de bon miel , une chopine de vin , & environ un quarteron de fine fleur de farine de fèves , le tout mêlé ensemble. Ceux qui pensent que cela peut venir de ce que les mouches ont manqué pendant l'hiver de matière à cire , proposent de leur donner pour remède un rayon d'une autre ruche , dont les alvéoles sont remplis de cette matière.

Il arrive quelquefois que les mouches , qui d'ailleurs paroissent vigoureuses , reviennent des champs sans rien apporter , qu'elles sortent & entrent en hésitant & sans faire de bruit ; ce qui marque qu'elles sont foibles ,

parcequ'elles ont souffert la faim ou le froid pendant l'hiver, qu'elles sont mal situées, ou que leur ruche leur déplaît : on leur donnera d'abord une demi-livre de miel, autant de sucre en poudre, & un verre d'eau-de-vie ; après l'hiver on les enfumera avec du thim, du romarin & du vieux linge : si tout cela ne suffit pas, il faut les changer de ruches : ce n'est pas seulement dans cette occasion qu'on est obligé d'avoir recours à ce moyen ; il faut encore l'employer toutes les fois qu'un panier est usé ou attaqué de vers, de teignes ou de moisissures. Pour le faire, cinq ou six jours après que le premier essain est sorti, on prend une ruche neuve, qui ait l'embouchure de la même largeur que la vieille, ou bien un peu plus large ; on la met entre les bâtons d'une chaise, l'embouchure en haut ; on prend doucement la vieille ruche, on la met par-dessus l'autre, & aussi-tôt on enduit le tour de ces deux ruches d'une couche de terre détrempée avec de la bouze de vache & une serviette ou nappe par-dessus, qu'on attache avec des cordes, de façon qu'il ne puisse plus sortir aucune mouche ; ensuite on retournera les ruches, mettant la neuve dessus la vieille, puis on frappe sur le front & autour de la vieille ; & lorsqu'on entend un bourdonnement dans la ruche neuve, c'est une marque qu'elles y sont entrées. On les développe, & on met la neuve en place : aussi-tôt on étend un drap à l'entrée de la ruche, on brise la vieille, on en tire tous les rayons ; on fait tomber sur le drap toutes les Abeilles qui étoient restées, & on emporte le miel & la ruche loin du rucher. On ne doit faire cette opération que le soir, après que les Abeilles sont rentrées, ou le matin avant qu'elles ne sortent. Le matin, au lever du soleil, toutes les mouches qui étoient restées sur le drap, remonteront dans la ruche par le moyen d'une planche qu'on aura préparée à cet effet, dont un bout posera à terre sous le drap, l'autre sur l'appui de la ruche, ou bien (& ce moyen est encore plus aisé) on prend un seau,

on pose dessus une planche trouée, dont les trous soient assez petits pour que les mouches ne puissent y passer au travers. On met sur cette planche la ruche qu'on veut vider, au haut de laquelle on fait une ouverture un peu grande; on met la ruche neuve sur le trou; après cela on jette dans le seau des tampons de linges enflammés: la fumée montant par les trous de la planche, force les mouches à quitter la vieille ruche & à passer dans la neuve: lorsqu'elles y sont passées, on procède comme ci-dessus.

M. Ducarne de Solangy, maître des forges à Hirson en Thiérarche, malgré qu'il se soit fait depuis plusieurs années une occupation sérieuse d'élever des Abeilles & de les suivre en observateur dans leurs différentes opérations, a remarqué que ses Abeilles sont attaquées toutes les années d'une maladie contre laquelle il a cherché inutilement jusqu'à présent un remède; il s'est servi de la voie des gazettes pour engager les économes champêtres à lui en indiquer quelqu'un; ce qu'il n'a pu encore obtenir. Vers le commencement de mai, il prend à la plus grande partie d'entr'elles une espèce de phrénésie mortelle, qui dure quelquefois jusqu'au vingt de juin. Toutes celles qui en sont affectées sortent des ruches avec précipitation, tournent sans cesse autour de ces mêmes ruches, & enfin accablées de fatigue, elles vont se cacher dans un coin du jardin, où elles meurent. M. Ducarne de Blangy a remarqué que cette maladie leur prenoit vers la fin de mai dans les années tardives, & qu'alors elle duroit jusqu'au douze de juillet: c'est ce qui arriva en 1763. Le printemps de cette année fut froid & sec, & les plantes ne donnerent leurs fleurs que très tard. Pendant le cours de l'année, on en voit quelques-unes incommodées de cette phrénésie; mais ce n'est qu'en mai & juin que le mal est comme épidémique.

M. Ducarne observe que M. Palteau, dont nous allons analyser l'ouvrage, & plusieurs autres auteurs

ONT



ont fait voir que le passage des cantharides est très-funeste aux Abeilles; mais il ne croit cependant pas que ce passage soit la cause de la maladie de ces mouches. Il soupçonne qu'elle pourroit provenir de quelques plantes venimeuses, qui se trouvent sans doute en grand nombre dans son canton.

M. de Bellemarre pense que la fleur de tilleul est pernicieuse pour les Abeilles, & qu'elle leur cause des maladies dont on les voit quelquefois périr. En effet, cet arbre se trouve en fleur dans les mois de mai ou de juin, selon la précocité des saisons, & la maladie de l'insecte, qui vient d'être rapportée, se rencontre précisément dans le même temps; on pourroit l'attribuer à la nourriture que lui fournit la fleur de tilleul. Il paroît assez difficile de remédier à cet inconvénient, autrement qu'en écartant les Abeilles de ces sortes de plantes, jusqu'à ce qu'on ait trouvé le contraire dans quelques autres plantes, auxquelles l'Abeille donneroit la préférence. Quelques-uns prétendent que la fleur de saule brun, ou osier qui croît dans les lieux marécageux, & dont la fleur paroît dans le mois de mai, ainsi que la fleur de laurier, qui se développe à peu près au temps de celle du tilleul, sont contraires aux Abeilles. J'ai rapporté dans mes lettres sur les Végétaux, qui se trouvent chez Durand, la liste des plantes qui sont contraires aux Abeilles. Consultez ces lettres.

On met souvent sous les ruches des hausses; ce sont des paniers faits des mêmes matériaux que les ruches: ces paniers sont aussi larges par un bout que par l'autre; on les adapte si bien aux ruches, qu'il ne peut s'y trouver aucun jour, & que rien ne peut passer à l'endroit de leur jonction; ces hausses ont non-seulement l'avantage d'augmenter la récolte du miel & de la cire, mais encore de multiplier considérablement les mouches, d'empêcher que les ruches foibles ne jettent leurs essains, & de remédier à la paresse des mères mouches qui négligent leur travail & se laissent piller, lorsqu'elles voient

leurs ruches pleines de bonne heure ; mais il ne faut point donner de hausses , que la ruche ne soit pleine d'ouvrage , à deux ou trois doigts du bas , ou qu'elle ne soit trop pleine de mouches. Quand on veut mettre une hausse à la ruche , il faut commencer par l'enfoncer , pour empêcher les mouches de sortir , & pour se garantir des piqures.

M. Palteau , premier commis du bureau des aides de la généralité de Metz , après avoir étudié sérieusement les Abeilles , & après avoir réfléchi sur la façon ordinaire de les gouverner , a fait sur ces précieux insectes , & sur les soins qu'ils exigent , des observations qui l'ont conduit à inventer une nouvelle construction de ruches ; je vais rapporter , d'après cet auteur , l'extrait de ses observations. Les Abeilles , dit-il , sont de trois espèces , ainsi que nous l'avons nous-mêmes observé plus haut : les reines ou femelles , les faux bourdons , & les communes ou ouvrières. Nous avons donné la description des Abeilles ouvrières , ainsi nous nous contenterons de décrire seulement les Abeilles reines & les faux bourdons. L'Abeille reine est plus longue & plus grosse que les Abeilles ordinaires ; elle est aussi plus grande & plus longue que les faux bourdons , mais moins grosse. Sa tête est allongée , & ses aîles sont très-courtes , par rapport à son corps , dont elles ne contiennent guères que la moitié ; au lieu que celles des autres Abeilles couvrent leur corps en entier. Elle a un aiguillon plus long que celui des autres Abeilles : il est recourbé ; la blessure en est profonde , & aussi venimeuse que celle des ouvrières ; mais elle s'en sert rarement , étant très-lente à s'irriter.

Les bourdons sont moins grands que la reine , & plus grands que les ouvrières ; leur tête est ronde ; ils n'ont ni aiguillon , ni paillette , ni dents saillantes : leurs dents sont petites , plates & cachées ; leur trompe est aussi plus courte & plus déliée , mais leurs yeux sont plus gros & plus grands que ceux des Abeilles ordinaires ; ils cou-

vrent tout le dessus de la partie supérieure de leur tête, au lieu que les yeux des autres forment simplement une espèce de bourrelet de chaque côté. Ils habitent continuellement les ruches, n'en sortent que pour prendre l'air, & leur sort est d'être exterminés par les ouvrières, lorsqu'ils deviennent inutiles à la petite république.

Une seule reine suffit pour une ruche, où elle est l'unique femelle; & c'est de sa fécondité que dépend la multiplication de l'espèce. Cette fécondité est telle, qu'en six semaines elle pond dix ou douze mille œufs, & dans le cours de l'année trente-cinq à quarante mille; car, excepté l'hiver, tous les temps lui sont propres; le printemps, toutefois, est la saison principale. Lorsqu'elle veut pondre, elle se fait accompagner par un nombre d'ouvrières, qui la servent, & lui rendent toute sorte de soins. La reine met d'abord la tête dans une alvéole, pour voir, ainsi que nous avons déjà dit plus haut, si elle convient aux œufs qu'elle doit y déposer; en ce cas, elle ressort & y vient à reculons; elle y reste quelques instans, & sa ponte étant faite, elle sort pour passer à une autre cellule. Les premiers œufs qui sortent, sont ceux des ouvrières, puis ceux des bourdons, & enfin, ceux des reines ou mères. Comme les trois espèces sont différentes, tant pour la figure que par le nombre, les alvéoles ou cellules sont aussi de différentes grandeurs: au reste, quoique la reine ponde ordinairement trois ou quatre œufs femelles, & quelquefois quinze ou vingt, les Abeilles n'en souffrent jamais qu'une dans une ruche, & toutes les autres sont impitoyablement massacrées. Leur attachement pour celle qu'elles se réservent est tel, que si elle vient à périr par quelque accident, toutes se dispersent, sont tuées par leurs ennemies, ou en meurent de chagrin; & si la fantaisie lui prend de changer de demeure, toutes la suivent. De même que la reine ne sort jamais de sa ruche que pour prendre l'air, les bourdons, qui sont les

mâles, se gardent bien de s'en éloigner, ne s'exposant au dehors, que quand l'air a acquis un certain degré de chaleur, en rentrant avant la première fraîcheur du soir. Ils vivent, sans rien faire, du travail des ouvrières; mais dès que la reine est entièrement féconde, ce qui arrive vers la fin de juillet, les Abeilles se hâtent de les détruire.

La construction des alvéoles ou cellules, le soin des œufs & des vermicelles, l'emploi de la cire & l'emplacement du miel, sont les grandes & importantes occupations des Abeilles; les autres ne tendent qu'à entretenir la propreté, & à défendre leurs provisions, ou leur domicile.

La première attention des Abeilles est de se fournir de propolis, & d'en enduire exactement leur demeure, afin de se préserver des insectes qui pourroient s'y introduire, de l'humidité & des vents coulis. On croit qu'elles ramassent le propolis sur les peupliers, les bouleaux, les saules, les ifs & les sapins.

Cette première opération faite, elles travaillent à faire de la cire, dont on doit distinguer de deux sortes; la brute & la parfaite. La première est cette poussière des étamines qu'elles ramassent sur les fleurs, qu'elles mettent en petites pelottes, & qu'elles rapportent presque toujours à la ruche. La seconde est cette même poussière en pelottes qu'elles avalent, digèrent & rendent par la bouche en liqueur parfaitement blanche, dont elles construisent leurs cellules, parcequ'elle prend aussitôt la consistance nécessaire. Nous ne donnerons pas ici le mécanisme de ces cellules avec l'auteur, en ayant suffisamment parlé au commencement de cet article; nous observerons seulement que la cire est originellement blanche; c'est de la chaleur de la ruche qu'elle reçoit la couleur jaune, & quelquefois brune, qu'on lui remarque.

Le miel, dont il a déjà été aussi question en cet article, est une sueur digérée & affinée dans les canaux

des plantes, & un écoulement qui s'échappe & transpire par leurs pores, & qui s'épaissit sur les fleurs. La pluie, la rosée même, lui sont absolument contraires; car, quoique les Abeilles paroissent alors ramasser avec avidité ce suc, plus abondant par le mélange d'une eau étrangère, on ne tarde pas à reconnoître par l'engourdissement & dévoiement dont elles sont attaquées, combien il est altéré lorsque le suc se trouve en petite quantité: il est vraisemblable que l'Abeille pénétrant au fond de la fleur, coupe avec ses dents, & ouvre les petites vessies qui le contiennent, ainsi qu'elle entame les étamines lorsqu'elle souffre une disette de poussière. L'Abeille s'étant remplie de tout ce qu'elle peut contenir de suc, retourne à sa ruche pour le dégorger dans l'alvéole destiné à cet usage. Le temps du chemin suffit pour le digérer, & lui donner un corps qu'il n'avoit point. Aussi, quoique le gâteau pendant du sommet de la ruche, mette les alvéoles dans la position d'un poit couché sur le côté & un peu incliné, cependant le miel ne s'en écoule point; soit que la couche extérieure s'endurcisse à l'instant, soit que l'Abeille répande par-dessus quelque gomme que l'on ne connoît point encore.

Puisque toutes les alvéoles sont occupées par les œufs ou coins, par le miel ou la cire, on demandera sans doute où les Abeilles se retirent pour se reposer; elles s'accrochent par les pattes les unes aux autres, & se retiennent suspendues aux gâteaux pendant l'hiver en forme de guirlande à travers la ruche; & l'été, par pelotons & dispersées; ce qu'elles font pour augmenter & conserver la chaleur en se réunissant, ou pour la tempérer en se séparant: car, on a remarqué que dans la belle saison, la chaleur d'une ruche surpasse de deux ou trois degrés celle de nos étés les plus chauds.

Nous avons dit que la reine pondoit pendant toute l'année, excepté en hiver; on peut bien s'imaginer que dans cette saison les œufs ne peuvent éclore. En effet,

la ponte de septembre se conserve jusqu'au printemps. Dans un temps chaud, deux ou trois jours suffisent pour faire éclore les œufs, qui se changent en vermis-seaux. On distingue trois âges dans ces petits vers, par rapport à leur différente nourriture. Elle est, dans le premier âge une bouillie blanche & insipide, comme de la farine détremée dans l'eau ; dans le second, c'est une gelée jaunâtre, & quelquefois verte, qui a un peu de sucre & de miel ; dans le troisième, le goût de sucre est mêlé d'acide. Les vers en sortant de l'œuf, trouvent leur première nourriture toute prête ; mais comme ils ne peuvent en avoir une provision suffisante, & que l'on voit les Abeilles visiter souvent les alvéoles, dans lesquelles elles fourrent la tête, sans que l'on ait pu démêler ce qu'elles y font, on présume qu'elles vont porter aux vers la bouillie ou la gelée dont ils ont besoin, selon qu'il convient à leur âge : nous ne parlons ici qu'après M. Palteau. L'économie la plus exacte préside à la distribution de la nourriture, & les vers n'ont jamais rien de trop, si ce n'est ceux qui doivent être un jour reines ou mères ; on n'épargne rien à ceux-là, & il se trouve toujours du superflu dans leurs alvéoles. En moins de cinq ou six jours, dans le beau temps, le ver prend accroissement, parce qu'il conservoit toute sa nourriture en sa propre substance, sans rendre aucuns excréments. Alors, on ne lui fournit plus rien, & les ouvrières ferment l'alvéole avec la cire. Le ver tapisse intérieurement sa cellule avec un fil de soie, & se change successivement en nymphe, & ensuite en Abeille parfaite ; c'est pour lors que ce nouvel insecte sort de sa prison, & force la cloison qui lui a servi de berceau : personne ne l'aide dans ce travail, qui lui coute souvent la vie ; les jeunes Abeilles qui n'ont pas périés, & qui se sont fait jour, se promènent sur les gâteaux, où les ouvrières leur donnent du miel à manger, les lèchent & les aident à se sécher ; car elles sortent toutes mouillées de leurs vêtements de nymphes. Quand leurs

aïles se sont décellées , elles volent & se promènent dans la ruche , elles suivent les ouvrières aux champs ; enfin , la troupe des jeunes Abeilles devenant très-grosse , & augmentant extrêmement la chaleur de la ruche , la séparation devient nécessaire , & l'essain se dispose à aller former ailleurs son établissement.

On reconnoît à plusieurs signes qu'une ruche est prête d'essainer. 1.° Lorsqu'on voit le faux bourdon sortir de la ruche vers les deux ou trois heures après-midi , & faire du bruit à la porte , c'est une marque que l'essain sortira dans quelques jours , car les bourdons , ainsi que nous l'avons dit , ont été exterminés dès la fin de juillet de l'année précédente , & par conséquent ceux-ci sont de nouveaux nés. 2.° On attend l'essain en deux ou trois jours , lorsqu'en levant la ruche , on la voit si pleine de mouches , qu'elles se tiennent par pelotons. 3.° Lorsqu'on entend le soir un bourdonnement & des sons clairs & aigus , on peut s'assurer que le lendemain on aura un essain. 4.° On peut compter sur un essain dans la journée , lorsqu'on voit les mouches oisives , aller en petit nombre aux champs , sortir & rentrer de meilleure heure qu'à l'ordinaire. Enfin , lorsque le bourdonnement que l'on a entendu la veille , & qui augmente tous les jours jusqu'au moment du départ , cesse tout-à-coup pour faire place à un profond silence , on doit être certain que l'essain ne tardera pas à sortir.

Le profit le plus grand & le plus assuré d'une ruche consiste dans ses essains : il est donc essentiel de veiller sérieusement sur le moment de leur départ , afin de les recueillir au plus vite. Ce soin continuel dure depuis la mi-mai jusqu'à la mi-juin. Les essains sortent ordinairement depuis les dix heures du matin jusqu'à trois heures après midi. Tous les essains ne sont pas profitables , on doit être content d'une ruche qui en donne deux bons : les plus foibles ne réussissent point ; la ruche elle-même se dégrade. Le seul moyen de prévenir ce malheur , est d'empêcher les ruches d'essainer.

C'est ici où les nouvelles ruches de M. Palteau sont bien avantageuses ; par leur construction , dont nous allons rapporter le détail , on augmente & on diminue à son gré la hauteur de la ruche : le caprice ne doit point guider en ceci , mais uniquement la commodité des Abeilles : sont-elles en petit nombre , baissez la ruche ; sont-elles en grande quantité , élevez-la : ainsi , comme c'est la trop grande chaleur qui presse l'essain de sortir , en élevant la ruche , & par conséquent en lui donnant de l'air , on l'empêchera d'essainer , & on la conservera dans un état de vigueur , parceque la jeunesse qui lui restera remplacera les Abeilles qui auront péri par divers accidens. Cet expédient toutefois n'est point absolument infaillible ; avant que d'aller plus avant dans l'exposition du traité de M. Palteau , il faut préalablement rapporter la construction de ses ruches , sur laquelle est fondée sa méthode.

Ces nouvelles ruches sont composées d'une table , ayant trois pieds , de plusieurs pièces plattes & carrées , qu'il nomme hausses , & d'une boîte carrée , qui n'a qu'un fond , qu'on appelle surtout , & dont la destination est de couvrir & envelopper exactement les hausses.

Les pieds de la table , qui sont au nombre de trois , ainsi que nous l'avons dit , sont disposés en triangle , & ont deux pieds deux ou trois pouces de longueur , un par devant & l'autre sur le derrière. Ils entrent d'un pied dans la terre ; ainsi la table est élevée au-dessus du terrain , de la hauteur de quatorze ou quinze pouces. Elle est , comme les pieds qui la soutiennent , de bois de chêne , longue en sa face de dix-neuf pouces quatre lignes , large sur son côté de quinze pouces quatre lignes , & épaisse d'un pouce & demi. Dans le milieu de sa face antérieure , vis-à-vis l'ouverture ménagée pour l'entrée & la sortie des Abeilles dans la ruche , elle a un menton de quatre pouces de longueur dans la partie supérieure , & de six dans la par



tie inférieure qui s'unit à la table ; sa hauteur est de six lignes , & ce menton sert à faciliter aux Abeilles l'entrée de la ruche.

Au milieu de la table est une élévation de treize pouces huit lignes en quarré, sur six lignes de hauteur. La ruche se pose sur cette plateforme , dont l'utilité consiste à préserver les Abeilles de l'humidité & de la pluie , qui quelquefois inondent les bords de la table. Cette plateforme est percée au milieu, par un trou de huit pouces en quarré, qui sert à réchauffer les Abeilles, en mettant dessous une terrine pleine de cendres chaudes , & à leur donner à manger dans les mauvaises saisons , comme à leur procurer de l'air en été. La table est posée vis-à-vis de ce trou ; mais son ouverture est fermée par une planche, appelée tiroir, que l'on tire & replace facilement, au moyen de deux coulisses, dans lesquelles elle est engorgée. Ce tiroir est encore percé de huit pouces en quarré, vis-à-vis des deux ouvertures supérieures, & ce dernier trou se ferme dans l'été avec une plaque de fer blanc trouée, qui laisse passer assez d'air pour rafraîchir les Abeilles ; & dans l'hiver avec une plaque pleine de la même matière, qui les défend du froid, & reçoit avec le tiroir les ordures de la ruche, que l'on nettoie avec une aîle d'oie. Dans les deux rebords de la table, il y a de chaque côté une entaille ou mortoise pour recevoir les crampons du surtout. On peut peindre à l'huile la table & les pieds, afin de les faire durer plus longtemps.

La hausse est ce qui ferme proprement la ruche : c'est une espèce de tiroir, dont le fond est vuide en partie en forme quarrée : ce qui reste du fond est percé de plusieurs petits trous, capables de laisser passer une Abeille ; ses dimensions sont d'un pied de chaque côté, sur trois pouces de hauteur, & le vuide est de sept pouces & demi en quarré ; ainsi, il ne reste de fond de chaque côté que deux pouces trois lignes. Sur la face du devant, on remarque une échancrure ; elle a

douze lignes de hauteur , quinze de largeur dans sa base , & onze dans son sommet ; c'est par-là que les Abeilles entrent dans la ruche & en sortent. Chaque hausse a deux crochets , afin qu'on puisse les lier ensemble , lorsqu'on les met les unes sur les autres ; ce que l'on fait avec un fil de fer , que l'on tortille avec des pinces. Les côtés de la hausse sont assurés par une petite barre de fer , de six lignes de largeur , placée à fleur de bois. Chaque hausse a aussi une moulure , au moyen de laquelle l'une s'emboîte dans l'autre. Cette pièce doit être faite de bois de pin , ou tout au moins de sapin.

Lorsqu'on veut dresser une ruche , on place une hausse sur la plateforme de la table , ayant son fond en haut ; sur cette première on en place une seconde , puis une troisième , & enfin , si l'on veut une quatrième. On les emboîte , & afin de clore les jointures avec toute l'exactitude possible , on remplit les moulures de pourjet ; on assure les hausses avec du fil de fer. On ferme les bouchons des hausses supérieures avec un morceau de liège parfaitement adapté , celle de la hausse inférieure restant seule ouverte ; le fond de la hausse supérieure , qui termine la ruche , est couvert dans sa partie vuide par une planche taillée exprès , & dans sa partie pleine & trouée , par des planchettes. Le tout est assuré par deux fils d'archal en croix , que l'on fait ferrer par de petits coins , que l'on chasse en dessous entre le fil & les planchettes , afin de donner au tout la solidité nécessaire.

La ruche étant ainsi édifiée , on la couvre de son surtout. Le surtout est une caisse que l'on fait de bois de sapin , ou de tout autre bois léger ; ce que l'on peut peindre en huile par dehors , afin qu'elle puisse mieux résister à la pluie. Il est bon de lui donner , ainsi qu'à la table , une couleur de paille. Sa largeur est de treize pouces huit lignes en quarré ; sa hauteur par-devant de vingt-quatre pouces , & de vingt seulement par

derrière, afin que son fond ayant une pente de quatre pouces, favorise l'écoulement de l'eau, qui ne peut plus y séjourner. Il est garni de deux crampons, qui entrent dans deux entailles de la table, jusqu'à moitié de sa profondeur, & y sont arrêtés par deux goupilles, que l'on introduit par le côté de la table dans son épaisseur. Ainsi tout est solidement attaché l'un à l'autre, & les vents les plus violents ne peuvent rien déranger. Le surtout enveloppe exactement la ruche, laissant tout autour, entre elle & lui, une espace de dix lignes.

Le surtout vers le bas de sa face, a une ouverture que l'on couvre avec un rond de fer blanc, attaché précisément au-dessus par un clou qui en occupe le contour. Ce rond ou cadran est assez mobile pour tourner comme on veut assez près du surtout, pour ne laisser à l'air aucun passage; il a quatre pouces de diamètre, & est divisé en quatre parties. La première est évidée vers le bord, & forme cinq petites avances de cinq lignes de hauteur chacune, sur quatre de largeur: elle est destinée à donner quelque passage aux Abeilles, dans le temps où l'on ne juge point à propos de les laisser sortir en grand nombre. La seconde est pleine de petits trous, pour donner de l'air à la ruche, sans qu'aucune mouche puisse en sortir. La troisième est vuide, & laisse un libre passage aux Abeilles. La quatrième, entièrement pleine, leur défend l'air & la sortie dans les grands froids. Il est garni d'un anneau, qui sert à tourner le cadran. Ainsi, en tournant & gouvernant le cadran avec sagesse, on conservera ses mouches, que souvent trop d'ardeur emporte dans les temps qui leur sont contraires, & on préservera les ruches du pillage des guêpes, frêlons & autres insectes. Leur position sur une table, qui déborde suffisamment ses pieds, les met encore à l'abri des souris, mulots, limaçons; & enfin, les maraudeurs, qui dans la nuit vont dérober des ruches, ne peuvent emporter celles-ci, qui par la liaison de leurs parties, doivent être censées attachées à

la terre ; liaison que l'on peut encore augmenter facilement, en trouvant le moyen de mettre un cademat à la goupille qui attache le surtout à la table.

La ruche ainsi décrite, voyons comment on s'y prend pour y faire entrer des essains. Les essains, assez communément en sortant de la ruche, s'attachent à une branche du premier arbre qu'ils rencontrent ; quelquefois ils prennent le large, s'écartent hors de la portée de la vue, & sont perdus. C'est pour prévenir cet accident qu'on a coutume de faire du bruit avec des poëles, poëlons, & de jeter de la poussière dans l'air. L'essain croit alors qu'un orage s'approche, & de peur d'en être emporté, il s'attache à un arbre. Mais ce secret n'est point infallible, & il paroît plus sûr à M. Palteau de faire tomber de l'eau en forme de pluie. Il se sert pour cela d'un arrosoir, dont le corps est de la forme d'un écritoire, qui auroit un cornet oblong : une seringue pourroit faire le même service, & seroit plus commode.

Lorsque l'essain est posé, on tend sous lui une ruche toute préparée, & on le fait tomber dedans, en secouant fortement la branche. Pour tendre les nouvelles ruches, M. Palteau a imaginé une machine qu'il nomme bascule. C'est un quadre de fer, capable de contenir une ruche, semblable à un fallot, emmanché d'un bâton qui fait la bascule ; il est garni dans son fond de deux fils de fer, qui se croisent & servent à soutenir la ruche. L'effet de la bascule est de tenir toujours la ruche dans une position perpendiculaire. On fait entrer l'essain le plus avant que l'on peut dans la ruche, en l'élevant : ainsi, il est à propos d'avoir des manches de bascules de différentes grandeurs. Ce n'est point assez de ramasser le gros essain, il est souvent entouré de petits détachemens, qu'il est d'autant plus essentiel de réunir à leur corps, que quelquefois la reine s'y trouve : sans elle, n'espérez point que les mouches restent dans la ruche. On prépare différemment les ruches pour recevoir les.

essains ; la meilleure façon est de les bien frotter avec des feuilles de grosses fèves, ou de mélisse.

L'essain étant tombé dans la ruche, on la renverse doucement & promptement sur un van, & on la couvre d'un drap étendu sur des piquets plantés en terre, ou bien de branches d'arbres avec leurs feuilles, afin de la garantir de la chaleur ; car il ne faudroit qu'un coup de soleil pour faire désertter les mouches : au bout d'un quart d'heure ou d'une demi heure, on porte l'essain sur la table qui lui est destinée. Pour manier une ruche, quelque bien attachée qu'elle paroisse être, M. Palteau se sert d'une courroie avec la boucle ; il en ceint fortement la ruche par le milieu de sa hauteur ; & deux mains dont cette courroie est garnie le mettent en état de porter sa ruche où il veut, sans lui faire éprouver aucun mouvement rude, capable d'effrayer les Abeilles, & de les effaroucher.

Lorsqu'une ruche a essainé, on regarde, en la baissant doucement par derrière, si les mouches par pelotons promettent encore un essain. Il leur arrive assez souvent, quand elles sont fortes, d'en jeter deux & trois, même plus. Ce n'est point absolument un avantage ; les seconds essains sont souvent foibles, & les troisièmes le sont toujours. Pour les empêcher, le plus qu'il est possible, de sortir & mettre les mouches à l'aise, il convient d'ajouter par dessus une hausse à la ruche. Que chaque ruche donne un fort essain, & reste bien peuplée, le bon sens nous dit, avec M. Palteau, que le profit est assez grand.

Les meilleurs essains pesent six livres ; les bons cinq ; les médiocres quatre : au-dessus de six, ils sont sujets à avoir un trop grand nombre de faux bourdons ; au-dessous de quatre, ils sont trop foibles. Il faut avoir soin de nourrir les essains dès le premier jour, si le temps devient froid & pluvieux : au bout de quinze jours ou trois semaines, il faut leur ajouter une nouvelle hausse, afin de leur donner de l'espace pour travailler : si l'an-

née est favorable, avant la fin de l'automne, il faudra leur en fournir deux ou trois autres.

Lorsqu'un essain est foible, on lui en envoie un autre, & cette opération se fait toujours la nuit. Le second essain est renouvelé dans une ruche de paille, sans bâtons de traverse, où les mouches puissent s'accrocher. De deux personnes, l'une leve la ruche, où est le premier essain; l'autre secoue fortement sur la table celle du second; les mouches tombent, & on les couvre à l'instant de la bonne ruche, observant de mettre sous les bords quelques petites pierres qui la tiennent soulevée, afin que les mouches errantes puissent s'y réfugier, & que l'on n'en écrase aucune. M. Palteau se sert plutôt du vent d'un soufflet que de la fumée d'un linge qui brûle, pour faire passer les Abeilles où il veut. Il emploie néanmoins le linge fumant en deux occasions, lorsqu'il s'agit de renouveler les ruches, & de les dégraisser de leur miel.

La première de ces deux opérations se fait ainsi: on prépare une nouvelle ruche avec son fond; on a en même-temps une planche quarrée, percée de huit pouces en quarré, & qui sur le devant débordé de la ruche de trois pouces, afin de donner aux Abeilles le moyen d'y entrer. On enferme ensuite les Abeilles, pour les faire monter au haut de leurs ruches; & quand on croit qu'elles y sont toutes, on renverse sans dessus dessous la vieille ruche, on la couvre de la planche percée, sur laquelle on pose la nouvelle ruche. On a soin aussi de fermer avec un bouchon de liége l'entrée de la vieille ruche, afin d'obliger les Abeilles à passer par celle de la nouvelle. Les choses restent en cet état pendant trois semaines, au bout duquel temps on ôte la mère ruche pour mettre à sa place la nouvelle, qui dès le commencement a été couverte de son surtout. S'il reste encore quelques mouches dans la ruche mère, on les oblige avec quelques coups de soufflet, que l'on donne en se reculant de deux pas, de passer dans la nouvelle

habitation. On renverse la vieille ruche vers le quinze ou vingt mai, & on la retire le huit ou le douze juin.

Pour dégraïffer ou châtrer les ruches, la nouvelle construction offre des commodités inexprimables ; en voici le procédé. 1.<sup>o</sup> On souleve doucement avec un ciseau les planchettes qui bouchent les petits trous de la hausse supérieure ; alors avec un fil de fer courbé, & qui, à ses deux extrémités, a deux poignées de bois ; vous levez la planche qui couvre l'ouverture du fond ; on passe par dessous elle le fil qui la coupe proprement & doucement. 2.<sup>o</sup> Vous soutenez pareillement avec le ciseau cette hausse supérieure, après l'avoir détachée de son inférieure. 3.<sup>o</sup> Alors, levant le couvercle de la grande ouverture du fond, au moyen du tampon de linge fumant, vous ferez descendre les Abeilles qui pourroient se trouver dans cette hausse supérieure. 4.<sup>o</sup> Vous passez le fil de fer entre les deux hausses, qui coupent la cire & le miel ; c'est l'ouvrage d'un moment. La hausse supérieure étant détachée, vous replacez au plutôt la planche & les planchettes sur l'inférieure, qui par-là devient à son tour le sommet de la ruche : & s'il en est besoin, on coule au dessous une nouvelle hausse, afin de donner de l'espace aux Abeilles, qui, comme tout le monde fait, n'habitent ordinairement que le milieu & le bas de la ruche, & travaillent toujours en descendant. Ainsi, sans effaroucher ni tuer les Abeilles, sans perdre les œufs ou coïns, qui sont toujours placés au milieu ou vers le bas de la ruche, & sans danger d'être piqués, on enleve aux Abeilles les trésors qu'elles ont coutume de défendre au péril de leur vie.

Mais ce seroit en vain que l'on espéreroit une récolte abondante de cire & de miel, si l'on ne prenoit des précieux insectes qui composent l'un & l'autre les soins que leur délicatesse exige. Le premier de tous est la bonne exposition des ruches ; elles doivent être pour le moins exposées au midi, ou tout au moins entre le levant & le midi, en sorte que le soleil de dix heures frappe sur la porte

de la ruche ; car l'éclat de ses rayons excitant les Abeilles à sortir , l'air se trouve alors suffisamment échauffé , & elles n'ont point à craindre que le froid les surprenne. Il faut de plus que la ruche soit à l'abri des mauvais vents , & près de l'habitation du maître , ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut.

On la placera avantageusement dans un jardin peuplé d'arbres fruitiers un peu bas , & où on aura fait des bordures d'herbes odoriférantes , telles que le thym , le romarin , la mélisse , la sariette , la lavande , la sauge , le serpolet , les genefts , les lys , le jasmin , la rose & autres fleurs de bonne odeur. Les Abeilles aiment les petits ruisseaux , & le voisinage des prairies , des bleds , des sarrasins , des bois , des grandes friches , & des montagnes couvertes d'herbes fines. Mais les oignons , l'ail , la ciboule , les poireaux , la ciguë , la rhue , la jusquiame &c. ne leur conviennent point. Le sureau , l'orme , le tilleul , le tithimale leur donne la dyssenterie. L'ellébore , le buis , l'arbusier l'if , le cornouiller , les incommodent , & nuisent à leurs provisions. Ajoutez ensuite l'éloignement des étangs & des grandes rivières , ainsi que nous l'avons déjà dit dans cet article ; vous serez alors assuré d'avoir une ruche dont les profits vous dédommageront des peines qu'elle vous occasionnera dans le cours de l'année. En effet , il faut veiller sur elles chaque mois , avec une attention différente , si l'on en excepte les quatre premiers mois , qui n'assujettissent qu'au même soin. L'année des Abeilles commence au mois de novembre.

Pendant ce mois & les trois autres qui le suivent , routes les Abeilles exactement renfermées dans la ruche en tournant le cadran du côté des petits trous , sans être tenté de les laisser sortir , quoique cette saison puisse être entremêlée de quelques beaux jours ; il en résulteroit infailliblement deux inconvéniens ; l'un que le froid de l'air pourroit les surprendre & les faire périr ; l'autre , qu'elles prendroient de l'appétit en se promenant ; &

revenant



revenant chez elles avec une faim dévorante, car alors elles ne trouveroient rien aux champs, elles consommeroient plus vîte leurs provisions, & vous seriez plutôt obligé de leur donner à manger.

Au premier jour du mois de mars, ôtez le tiroir de la table, & le nettoyez avec des plumes d'oye. Purgez vos Abeilles avec la composition suivante; prenez quatre pots de vin vieux, deux pots de miel & deux livres & demie de sucre: faites bouillir le tout ensemble dans un chauderon d'airain: remuez souvent, & réduisez jusqu'à la consistance de syrop; alors versez dans des bouteilles & portez le syrop à la cave. On en donne aux Abeilles sur des assiettes, & l'on en proportionne la quantité au nombre qui peuple la ruche. On observera cependant de ne leur donner ce purgatif, qui les fortifie en même-temps, qu'après les avoir réchauffées & tirées de l'engourdissement qu'elles ont contracté pendant l'hiver. Pour cet effet, il faut avoir un second tiroir pour le mettre à la place du premier; ce nouveau tiroir allant dans les mêmes coulisses, sera un châssis garni de carreaux, sous lequel vous allumerez un réchaud plein de cendres chaudes. Après qu'on les a nettoyyées, réchauffées & purgées, il faut les retirer sans délai, & donner de la nourriture à celles qui en manquent; la meilleure maxime est de leur donner des gâteaux remplis de miel. Ici il ne faut laisser libres qu'une ou deux arcades du cadran, de peur que les ruches ne se pillent entr'elles; la ruche attaquée se défendra d'autant plus aisément, qu'elle aura moins de portes ouvertes. C'est encore dans ce mois que l'on dégraisse les ruches trop sournies & qui ont des provisions surabondantes; & que vous travaillerez à mettre ensemble des ruches trop foibles, pour les rétablir.

Pendant le mois d'août ne vous laissez point de nourrir vos Abeilles, & tenez encore le cadran tourné du côté des arcades; car souvent ce mois leur fournit peu de pâture, & alors les foibles vont piller les fortes.

Visitez vos ruches & dégraissez celles qui sont trop pleines ; si le temps est propre à leur récolte, vous leur pouvez ajouter une hausse en-dessous, elles l'auront bientôt garnie de cire neuve. Tenez prêtes les ruches qui doivent recevoir les essains ; car leur temps approche.

Dans le mois de mai, les ruches foibles peuvent encore avoir besoin d'être nourries ; la raison en est sensible : les Abeilles, dans ce mois, trouveront aux champs leur propre subsistance ; mais une ruche foible peut avoir une reine très-féconde : ce mois est le fort de la ponte, & la nouvelle famille occupe beaucoup les ouvrières & occasionne une grande consommation de vivres : ainsi les vivres peuvent manquer, & d'ailleurs une trop grande fatigue feroit languir & périr les ruches. Dès le commencement de ce mois tournez le cadran du côté de la grande ouverture ; le pillage n'est plus à craindre. Veillez sur vos essains ; renouvellez vos ruches. On peut communément ne les renouveler que tous les quatre ans, & au bout de ce temps il est bon alors de le faire, parceque la cire brunit trop, & que les alvéoles, trop sales par les dépouilles des œufs & des nimphe, ne sont plus propres à recevoir de nouveaux œufs.

Veillez dans le mois de juin sur les essains jusqu'au quinze & même plus tard ; séparez les ruches que vous aurez renouvelées dans le mois précédent. C'est principalement dans ce mois que les Abeilles travaillent en cire neuve ; ajoutez leur donc des hausses, afin de leur donner de l'espace. Par-là vous les tiendrez en haleine, & les empêcherez de vous donner des essains tardifs. Vous pouvez aussi dégraisser les ruches qui sont trop fournies. Commencez dès le mois de juillet à craindre le pillage des guêpes, des frêlons, & des Abeilles du voisinage, qui auroient été mal soignées. Mariez les foibles essains : réunissez les meres-ruches trop affoiblies à l'essain qu'elles auront donné. Otez, jusqu'au mois de septembre, la plaque pleine de fer

blanc du tiroir de la table , & ne laissez que la trouée , afin de procurer à vos Abeilles une fraîcheur qui leur fera aussi agréable qu'elle est nécessaire dans un mois où souvent la chaleur trop forte fait fondre la cire dans les ruches de paille.

Dans le mois d'Août le pillage devient plus à craindre de jour en jour ; tenez donc le cadran exactement tourné du côté des arcades : si vous jugez que vos Abeilles puissent encore remplir cette hausse , hâtez-vous de la leur donner ; engagez-les à travailler tant qu'elles pourront le faire ; exterminatez les faux bourdons tant que vous pourrez , car quelquefois les Abeilles ne parviennent pas entièrement à s'en défaire , & les paresseux mangent toutes les provisions ; dans le mois de septembte craignez toujours le pillage ; les nuits deviennent longues & froides , ainsi remettez dans ce mois la plaque pleine de fer blanc , sur-tout aux ruches qui sont le moins peuplées. Le mois d'octobre est celui de la récolte , que vous ferez avec prudence : car on peut quelquefois ôter deux hausses à une ruche , & quelquefois n'en point ôter du tout. Si vous avez différé de marier des ruches par quelques raisons , comme l'espérance que vous avez conçue , qu'elles se fortifieroient dans la belle saison , ce qui cependant ne seroit point arrivé , pressez-vous de faire cette opération vers la fin de ce mois ; tournez le cadran vers les petits trous ; il n'est plus nécessaire que les Abeilles sortent , mais elles ont encore besoin d'air ; une ruche peuplée étoufferoit par sa propre chaleur.

On seroit trop heureux si les soins , joints à la construction des nouvelles ruches , assuroient pleinement la conservation des Abeilles & du juste profit qu'on en attend : ils préviennent à la vérité le pillage des hommes , des Abeilles affamées , des guêpes & des frêlons , mais les Abeilles ont un bon nombre d'autres ennemis , ainsi que nous en avons fait mention au commencement de cet article , il est inutile d'en parler davantage ici ;

nous observerons seulement que quant à la fausse teigne , au papillon de nuit , qui est du nombre des dangereux ennemis des Abeilles , la construction des nouvelles ruches donne les moyens de le rendre plus rare & d'y remédier. Ces papillons ne songent guères à s'établir dans les ruches que dans les mois de juillet & suivans , temps auquel le cadran du surtout est tourné du côté des arcades ; ainsi le papillon a plus de peine à entrer , & les Abeilles l'appercevant plus facilement , sont plus à même de se défendre de leur ennemi ; d'ailleurs , comme la fausse teigne se loge ordinairement dans le haut de la ruche , en levant la hausse supérieure , il est aisé de les exterminer ; les ruches de M. Palteau bravent aussi les insultes des souris , mulots & autres ; exactement fermées aussi-tôt que la saison se refroidit , elles font avorter leurs mauvais desseins. Les putois & les renards , qui souvent renversent les ruches communes , ne font rien contre celle-ci ; ainsi par leur moyen , les dangers auxquels les Abeilles sont exposées , sont considérablement diminués ; & par une juste conséquence , le profit qu'on s'en promet , doit augmenter.

Ce profit consiste dans la multiplication de l'espèce , & dans la récolte de la cire & du miel. M. Palteau en fait le calcul sur le pied du moindre profit. D'abord il suppose un fond de six bonnes ruches & ne leur accorde d'essains , par an , que la moitié de leur nombre , ce qui néanmoins , au bout de six ans , donne un total de soixante-trois ruches. Ainsi la première année six ruches rendent trois essains , la seconde , les neuf en rendent quatre ; la troisième , les treize en rendent six ; la quatrième , les dix-neuf en rendent neuf ; la cinquième , les vingt-huit en rendent quatorze ; la sixième , les quarante-deux en rendent vingt-un , qui avec leurs meres font les soixante-trois autres qu'il promet. Si l'on a bien conçu ce que nous avons exposé des nouvelles ruches , on doit être convaincu que M. Palteau en grossissant de moitié la multiplication des Abeilles , seroit encore restée

fort au-dessous de celle que l'on pourroit se procurer.

Quant au profit de la cire & du miel ; voici, suivant aussi M. Palteau, le calcul de leur rapport : il suppose qu'une ruche coûte d'achat, environ huit livres, prix commun dans le pays Messin, où cet Auteur a fait ses expériences : il compte que le produit en cire & en miel des quatre ruches équivaut au prix d'une seule que l'on achète, ainsi les neuf ruches de la première année valent l'achat de deux : les treize de la seconde, l'achat de trois : les dix-neufs de la troisième, l'achat de quatre : les vingt-huit de la quatrième, l'achat de sept : les quarante-deux de la cinquième, l'achat de dix : les soixante-trois de la sixième, l'achat de quinze ; le tout ensemble fait 41 ruches de profit, lesquelles estimées à raison de 8 livres pièces, font la somme de 328 livres : qui, réparties sur six années, donnent de profit par an 54 livres 13 sols 8 deniers.

Pour connoître la modération de ce calcul, il suffit de le rendre plus simple en fixant le revenu d'une ruche à 40 sols par an. La première année vaudra 18 livres ; la seconde 26 livres ; la troisième 38 ; la quatrième 56 ; la cinquième 84 ; la sixième 126 : toutes ensemble 340, & par conséquent 20 livres plus que le calcul ci-dessus. On n'oublie point dans le traité de M. Palteau la dépense que les ruches occasionnent ; toutes celles dont nous venons de parler dans cet extrait, ne coûtent, suivant l'essai qu'on a fait dans l'espace de six années, que 30 liv. 10 sols.

Pour ce qui concerne l'achat des ruches, M. Palteau nous donne encore les moyens de distinguer les bonnes d'avec celles qui ne le sont pas. 1°. Donnez, dit-il, un coup de doigt sur la ruche, comme on fait pour sonder un tonneau ; s'il produit un bruit séparé en deux ou trois tons, la ruche est bonne : si le bruit est court & s'apaise dans l'instant, c'est qu'il y a peu d'Abeilles dans la ruche. 2°. Frappez sous la ruche ; le son clair & aigu annoncera un grand vuide d'Abeilles & de provisions :

si elle rend un son écrasé & étouffé, elle est parfaitement conditionnée. 3°. En soulevant la ruche de la hauteur de deux pouces, si l'espace qu'elle occupoit est net & propre, la ruche est bonne & en bon état; mais au contraire jugez-la foible & mal fournie, si la table est chargée d'ordures. Aussi-tôt les ruches achetées, enlevez-les afin de prévenir les fraudes que l'on pourroit vous faire. Que le transport se fasse la nuit. Les nouvelles ruches sont en cela d'une commodité inestimable: on les porte où l'on veut sans peine, sans danger & sans perte. On est assuré, en tournant le cadran du côté plein ou troué, d'avoir toutes les Abeilles. M. Palteau ne veut pas que l'on en transporte dans toute autre saison qu'à la fin de l'hiver & au commencement du printemps. J'ai vu gouverner chez mon père des ruches de cette nouvelle construction, suivant la méthode de M. Palteau, elles lui rapportoient un très-grand profit.

En parlant des ruches de mon père, il ne sera pas ici hors de propos de faire part au public d'une expérience qui ne lui a pas réussi, & qui paroïsoit devoir être très-avantageuse au premier aspect. Mon pere, prévenu de l'idée qu'il avoit, que plus une ruche se trouveroit grande, plus elle contiendrait de mouches, & par conséquent plus elle devoit rapporter, fit faire une ruche quatre fois plus grande que les ruches ordinaires; selon cependant l'ancienne méthode; il fit partager le haut de la ruche par quatre cloisons; dans une année favorable au mois de mai, il mit dans cette ruche quatre essains: pour ce faire, il recueillit d'abord dans cette ruche le premier essain, le lendemain il recueillit dans une autre ruche un second essain, sur le soir du même jour, il secoua sur un drap cette dernière ruche pour en faire tomber le pelotton de mouches, & mit dessus la grande ruche, les mouches se logèrent dans une seconde cloison de la grande ruche: il continua ainsi tous les jours jusqu'à ce que la grande ruche fût presque pleine. Quelle espérance mon pere ne fondoit-il pas sur une pareille ruche!

il voyoit ses mouches travailler fortement ; chaque essain travailloit dans son espace ; il n'avoit pas lieu de s'attendre à leur évafion, ni à la destruction de leurs reines: cependant il en fut tout autrement; quand les rayons de chaque essain eurent passé la hauteur des cloifons, quoiqu'ils parussent cependant toujours distincts dans la ruche, il se fit comme une espèce d'émeute parmi cette troupe innombrable de mouches ; plusieurs s'évadèrent, jamais il ne put parvenir à en avoir un essain, & en moins de trois ans la ruche périt entièrement ; il vit évanouir, par-là le fruit de ses espérances. On peut conclurre delà que plus les ruches sont petites, mieux les mouches s'y plaisent & plus elles rendent de profit. 2°. Que le mélange de plusieurs essains ne peut se faire qu'au détriment du plus grand nombre de mouches qui les composent.

Avant de finir cet article des Abeilles, je vais indiquer les moyens qu'on a employés jusqu'ici pour prévenir les suites de leurs piquures ; il faut d'abord avoir soin de retirer l'aiguillon, s'il est resté dans la partie piquée, on tâchera de faire suinter le venin qui s'est glissé dans la plaie en l'élargissant & en pressant la partie ; enfin on trempera cette partie dans de l'eau froide ; si cela ne suffit pas, on y appliquera un peu de persil pilé.

ABLETTE, ABLE, ABLET, ces trois noms sont synonymes ; on entend par ces mots un petit poisson d'eau douce très-brillant, communément long de quatre à cinq pouces, large d'environ trois quarts de pouces à son plus grand diametre ; les nageoires sont rouges dans la partie qui tient au corps. Les deux côtés de la nageoire, qui termine la queue, sont rouges un peu vers la moitié. Sur le dos, à-peu-près aux deux tiers du corps, est une nageoire unique, triangulaire, à sept rayons, & dont la base a environ quatre lignes de longueur. Le dos de ce poisson est charnu, grisâtre, mou. Les côtés seuls & le ventre sont d'un blanc argentin, où paroissent les couleurs de la nacre de perle : au bas de la tête, est une

nageoire de chaque côté ; une autre paire a un pouce plus bas ; & à la distance d'un autre pouce , une arrête unique sous le ventre en angle obtus & échancré vers la queue. La queue est séparée en deux ; la tête est plate en dessus , échancrée près du museau , qui est affilé & relevé par le bout. La bouche est fort large & sans barbe ; l'œil est grand , d'une belle couleur d'or , la prunelle noire , les joues grandes , toutes les écailles sont fort petites : quoique ce poisson ressemble beaucoup à l'éperlan , sa couleur argentée , plus vive & plus brillante , sert à l'en faire distinguer. Il se nomme *Alburnus quorundam* , *Albula minor*.

On en pêche quantité dans la rivière de Seine ; il y en a dans la Marne , la Loire , l'Allier , la Vienne & autres rivières de la France ; on en trouve aussi en quantité dans la Moselle & la Seille. Voyez notre *Aldrovandus Lotharingia*.

Le filet qu'on emploie pour pêcher ce poisson se nomme *ableret* , il est carré ; c'est pourquoi dans plusieurs de nos provinces on lui donne le nom de carré , ou carrelet. On pêche aussi quelquefois ce poisson à l'hameçon.

L'Ablet est très-intéressant par rapport à son écaille , dont on fabrique les fausses perles. Pour les faire , on enlève les écailles de l'Ablette en ratissant ce poisson à l'ordinaire ; on les met dans un bassin d'eau claire , où on les frotte comme si on vouloit les broyer. Cette opération se répète en différentes eaux , jusqu'à ce que les écailles ne déposent plus de teinture. La matière argentée se précipite au fond ; on verse l'eau surabondante en inclinant le vase , & l'on s'arrête , lorsqu'il n'y a plus qu'une liqueur argentine , qu'on nomme *essence d'orient* ; on mêle à cette essence un peu de colle de poisson ; ensuite on a des grains de verre creux très-mince , de couleur de gyrafols , ou de couleur bleuâtre , dans lesquels on intinue , à l'aide d'un chalumeau , une goutte de cette essence d'orient , que l'on agite pour faire étendre la liqueur sur toute la superficie intérieure



des parois ; enfin pour donner aux perles du poids & de la solidité on les remplit de cire.

Cette matière brillante & argentine ne se trouve pas seulement sur les écailles du poisson ; la membrane qui enveloppe l'estomac & les intestins en est toute parsemée.

A Paris, après qu'on a enlevé l'écaille à ce poisson, on le vend pour manger, mais ce n'est pas un met délicat. On se sert encore de ce poisson ainsi écaillé comme d'appas pour pêcher les anguilles.

ABOIS, c'est un terme de chasse, qu'on emploie pour signifier que la bête s'arrête, tient devant les chiens par lassitude & n'en peut plus. On dit : la bête rend les *derniers* abois, quand elle tombe morte ou outrée.

ABOMASUS, c'est le quatrième des estomacs des animaux qui ruminent, il se nomme aussi caillette ; c'est dans l'Abomasus des veaux & des Agneaux que se trouve la pressure dont on se sert pour faire cailler le lait.

ABREUVOIR, l'Abreuvoir est un lieu où on abreuve les animaux, ou, pour parler plus strictement, c'est une pente douce en forme de glacis, pavée de grais & bordée de pierres, qui conduit à un bassin ou à une rivière pour abreuver les chevaux. Les chevaux & les bestiaux boivent indistinctement de toutes sortes d'eaux, pourvû qu'ils y soient habitués, n'importe qu'elle soit courante & claire ou morte. Il y en a beaucoup qui se portent parfaitement bien en ne buvant que de l'eau croupissante, toujours roussie par l'eau des fumiers de la terre ; ceux-là ne boiront pas même volontiers dans l'eau claire ; on prétend cependant que l'eau où on a fait rouir le chanvre n'est pas saine pour les bestiaux.

On entend encore par Abreuvoir le lieu où les oiseaux vont boire & où on tend quelquefois des filets pour les prendre. Pour réussir à cette chasse on choisit un endroit fréquenté par les petits oiseaux, & où il y ait quelques ruisseaux le long duquel on cherche un endroit commode ; on couvre pour lors l'eau des deux côtés de l'abreuvoir, de joncs, de chaume & d'herbes, afin que

les oiseaux soient obligés de briser à l'endroit qu'on leur a préparé. Quand ils s'y trouvent en grand nombre, alors on les enveloppe du filer, en tirant un petit cordeau, que le chasseur, qui doit être caché, tient à sa main: on se sert encore d'une autre méthode pour les attraper; on couvre l'abreuvoir de petits morceaux de bois enduits de glu; les oiseaux s'y reposent pour boire plus commodément & se trouvent par-là pris. L'heure la plus favorable de cette chasse est depuis dix heures jusqu'à trois heures après-midi, & enfin une heure & demie avant le coucher du soleil. Cette chasse réussit très bien les jours de grandes chaleurs.

ACCOUER, quand le veneur court un cerf qui est sur ses fins & le joint pour lui donner le coup d'épée au défaut de l'épaule, ou lui couper le jarret, on dit: le veneur vient d'*accouer* le cerf, ou le cerf est accoué.

ACCOUPEMENT, c'est la jonction de deux animaux mâle & femelle qui se joignent & s'apariënt pour perpétuer leur espèce; quand ce sont deux perdrix qui sont apariées & accouplées, on nomme *adouée* cet accouplement. Le nom d'accouplement s'entend aussi de deux bœufs qu'on accouple ensemble sous le même joug à une charrue ou à une charrette; il faut qu'ils soient tous les deux de même corps & de même force, autrement le plus foible ruinerait le plus fort. Il y a des pays où on les attache par les cornes & dans d'autres par le cou; on prétend qu'ils ont plus de force par le cou. Il faut accoupler, soit les bœufs, soit les chevaux attelés, très-ferrés, afin qu'ils puissent tirer également.

ACCULS ou ACULS, sont les endroits les plus reculés des terriers des renards & des bléreaux: on appelle encore de ce nom les lieux les plus enfoncés où on oblige le gibier de se retirer.

ACHARNER, se dit des chiens & des oiseaux auxquels on donne le goût & l'appétit de la chair pour les rendre plus propres à la chasse; quand on veut donner ce goût aux oiseaux, on le fait ou au poing

avec le tiroir , ou en attachant le tiroir au leurre.

ACHÉES , les Achées sont des espèces de vers de terre dont on se sert pour amorcer les hameçons des lignes , soit dormantes , soit à verge. Il y a différens moyens annoncés dans les livres économiques pour se procurer une quantité suffisante d'Achées. Il faut , par exemple , aller dans un pré , y trépigner pendant un demi quart d'heure sans s'arrêter , ou bien y enfoncer un bâton d'un demi pied & le remuer en rond pendant le même espace de temps , ou arroser cet endroit avec de l'eau , dans laquelle on aura fait infuser du brou de noix rapé , des feuilles de noyer ou de chêne ; cela les fait sortir , & on peut ensuite les ramasser ; on conseille encore d'aller la nuit avec une lanterne sourde dans les allées d'un jardin ou dans un pré où il n'y aura plus d'herbe ; mais il faut que ce soit surtout après la pluie. On trouve encore de ces sortes de vers autour des couches dans les jardins. Nous nous sommes étendus plus au long sur les moyens de se procurer de ces vers dans toutes les saisons , à l'article *appas*. Voyez cet art.

AFFAITAGE , AFFAITER , ce sont des termes de fauconnerie , qui s'entendent communément des oiseaux sauvages qu'on apprivoise. On les dresse à voler & à revenir sur le poing ou au *leurre*. Un faucon bien instruit obéit à la voix de l'homme , il souffre qu'on le *chaperonne* ; il revient de son plein gré sur le poing ; il est prêt au besoin d'enfoncer le gibier pour lequel on l'a dressé : tous les oiseaux de proie ne sont pas également de bon affaitage ; il y a un choix à faire : ils sont plus faciles à affaiter dans de certains pays que dans d'autres ; on vante beaucoup ceux qui nous viennent de Suisse ou de la Russie ; il faut choisir ceux qui ont le pennage le plus large devant & derrière , & dont les serres sont longues & fermes. Le meilleur est toujours celui qui pèse le plus sur le poing. Un mois suffit pour instruire ces oiseaux ; passé ce temps , si on ne peut parvenir à les dresser , il faut les abandonner. On appelle *oiseau*

*de bonne affaire*, celui qui est bien dressé pour le vol.

AFFUT, en terme de chasse, est un lieu caché, où l'on se met avec un fusil tout prêt à tirer, & où on attend le gibier au passage. Cette espèce de chasse demande beaucoup de patience. La neige & le froid ne doivent pas rebuter un chasseur qui va à l'affut; il ne doit pas non plus s'attendre à avoir du gibier à son souhait; il est obligé de l'attendre, & quand il paroît bientôt, c'est un bonheur qui n'arrive que fort rarement.

On ne prend un affut qu'après avoir remarqué qu'il vient beaucoup de gibier dans cet endroit. Il faut le choisir de telle sorte qu'on puisse s'y tenir un peu commodément & ne pas être apperçu du gibier, c'est pourquoi l'on monte souvent sur un arbre, & là on a l'œil au guet & on ne fait aucun bruit; il faut avoir soin de ne jamais tirer perché, qu'on ne connoisse bien la repoussé de son arme. C'est le soir à la brune vers le temps du coucher du soleil, & le matin devant le jour, qu'on doit aller à l'affut; c'est ordinairement dans ce temps-là que les lièvres & les renards sortent & rentrent dans le bois. Un moyen d'attirer les lièvres, c'est de tuer une haze en chaleur (c'est la femelle du lièvre), lui couper les parties de la génération, les tremper dans de l'huile d'aspic ou de lavande, en frotter la femelle de ses souliers, & marcher sur l'herbe en différens endroits; les lièvres y viendront en foule.

AGNEAU, c'est un petit animal qui naît du bélier & de la brebis. Il y a des endroits où l'Agneau ne conserve son nom que cinq ou six mois; il ne le change qu'au bout d'un an dans d'autres pays, & se nomme pour lors bélier, si c'est un mâle; mouton, lorsqu'on l'a châtré, & brebis, quand c'est une femelle. On l'appelle Agneau de lait, tandis qu'il tète, & antenais, lorsqu'il a un an.

Le berger doit renouveler ses soins & sa vigilance dans le temps où les brebis sont prêtes d'agneler; elles

ont beaucoup de peine , & demandent presque toujours du secours , sans quoi l'Agneau & la mère courent beaucoup de danger : nous rapporterons à l'article *brebis* , plusieurs remèdes qui conviennent dans ce cas.

Les brebis de l'espèce angloise ne peuvent pas lécher assez vite leurs Agneaux ; on a soin , pour cette raison , de les essuyer avec du foin ou du linge.

Dès que l'Agneau est né , on le met droit sur ses pieds , & afin de lui donner des forces , le berger met du lait de vache dans sa bouche & le souffle dans celle de l'Agneau ; il l'approche de sa mère pour l'accoutumer à la connoître & à la téter : on trouve souvent des Agneaux qui ne savent point tetter d'eux-mêmes ; il faut , en ce cas , leur en montrer le chemin , & n'y plus toucher dès qu'ils l'auront appris. On a coutume de traire & de répandre le premier lait des brebis , parce qu'on a observé qu'il purgeoit les Agneaux ; mais cette précaution leur est pernicieuse , car il est certain que la nature a destiné ce premier lait pour les purger ; on a même remarqué que les Agneaux qui ne l'ont point reçu , sont exposés à un plus grand nombre de maladies que ceux à qui on l'a permis. Il y a des signes auxquels on peut connoître si les Agneaux nouveaux nés feront d'une bonne espèce & propres à la propagation. 1°. On connoît que l'Agneau & la mère se portent bien , si l'eau dont l'Agneau est mouillé , paroît jaunâtre. 2°. S'il paroît trois ou quatre jours après sa naissance & lorsqu'il est bien séché , des poils longs & roides sur quelques parties de son corps ; & si ces poils tombent bientôt après , c'est une marque que sa laine sera fine & longue. 3°. Il deviendra fort grand , s'il a les pieds & les membres gros & forts. 4°. Il faut qu'un Agneau ait quinze jours pour bien connoître la figure qu'il aura lorsqu'il sera grand ; on ne doit pas le garder , si on ne lui trouve point les marques qui caractérisent les bons moutons & les bonnes brebis. Lorsqu'une brebis donne deux Agneaux à la fois , il est à propos de ne lui

en laisser qu'un & de faire nourrir l'autre par une brebis qui aura perdu le sien ; si on lui permettoit de les nourrir tous deux , elle maigrirait trop. Dans le cas où la brebis sans Agneau rebuterait celui qu'on lui donne , on pourroit l'envelopper de la peau du mort , si cette peau est fraîche & humide , & le laisser ainsi pendant la nuit. Le lendemain matin on ôterait cette peau , qui aura communiqué au nouvel Agneau une odeur suffisante pour tromper la mère & l'obliger de l'adopter. Mais cette méthode ne paroît pas être dénuée d'inconvéniens , à cause des dangers que l'Agneau vivant pourroit courir de gagner les maladies dont l'autre est mort.

Les jeunes Agneaux perdent beaucoup à être maniés souvent ; ils ont cela de commun avec les petits de tous les animaux domestiques ; il faut laisser à leur mère le soin de les lécher ; si elles les repoussent , ce qui arrive ordinairement , lorsqu'elles agnèlent pour la première fois , on répand pour les y accoutumer quelques grains de sel sur leurs petits.

La brebis doit rester au moins les deux premiers jours dans l'étable , afin qu'elle soigne son Agneau , qu'elle le tienne chaudement , & que l'Agneau à son tour la connoisse. On la nourrit pendant ce temps avec de bon foin & du son , & on lui donne à boire de l'eau blanchie avec de la farine de froment ; il ne faut pas lui épargner la litière. Quand un Agneau connoît sa mère , on envoie celle-ci aux champs avec le troupeau , observant néanmoins de ne pas la conduire trop loin , de peur que son lait n'en soit échauffé. On tient tous les Agneaux ensemble derrière une claie , dans un coin de la bergerie , qui soit un peu obscur , avec de la bonne litière ; mais il faut avoir soin qu'ils n'aient pas trop chaud ; le grand air leur deviendroit pour lors préjudiciable , quand on les meneroit paître. Lorsqu'il fait beau , on les expose à l'air une fois par jour , afin de les y accoutumer , & dès qu'ils marchent bien , on

les mène tout-à-fait dehors pendant le soleil , seulement pour quelques minutes. On ne laisse les Agneaux avec leurs mères pour têter que les matins avant que d'aller paître , & les soirs après leur retour ; ainsi les Agneaux ne tétent que deux fois en vingt-quatre heures ; lorsque les petits sont en état de manger , on leur donne un peu de foin pour les amuser & les empêcher de bêler , tandis que les mères sont allées paître.

La nourriture qui est la plus analogue à celle qu'ils reçoivent de leur mère , est le lait de vache ou de chèvre , dans lequel on met des pois cuits ou des fèves ; on les accoutume peu à peu à cette nourriture , en leur mettant le doigt dans la bouche , & le nez dans le lait , afin qu'ils s'imaginent sucer la mammelle. La meilleure preuve que cette nourriture leur convient , c'est qu'ils engraisent en très-peu de temps. Il ne faut jamais donner de l'eau aux Agneaux tandis qu'ils tétent. Le lait de brebis suffit pour étancher leur soif , l'eau ne peut servir qu'à leur procurer des maladies ; on donne encore quelquefois pour nourriture aux Agneaux , avec le foin , de la bruyère ou du bouleau.

Quand les Agneaux ont atteints trois semaines , on peut les laisser aller paître avec leurs mères , s'il ne fait ni neige , ni giboulée , ni vent ; on fera cependant mieux de ne les laisser aller aux champs qu'à la fin du mois de mars , ou au commencement d'avril. Le temps de sévrer les Agneaux n'est pas le même dans tous les pays ; il y en a où on les ôte aux brebis au bout d'un mois , ou tout au plus de six semaines ; mais dans les bonnes bergeries , on a coutume de les laisser têter jusqu'à la fin du mois de juillet , & on a observé que pendant tout le temps que les brebis allaitent , elles ne sont point exposées aux maladies du poumon , que les humidités de l'herbe leur causent. De là est venu l'usage de traire celles qui ont perdu leurs Agneaux , jusqu'au temps où les autres de la bergerie aient cessé d'allaiter les leurs. Il y a des pays où on a coutume de traire les

brebis pendant toute l'année ; cette méthode empêche d'acquérir une bonne espèce de brebis ; car à force de les traire , elles dégènèrent & leur lait diminue pour la quantité & pour la délicatesse. On garde rarement les Agneaux d'une portée à l'autre , parce qu'ils sont trop foibles & qu'ils ne sont jamais si beaux que les autres. On doit choisir pour garder , ceux qui sont les plus chargés de laine blanche ; elle se vend mieux que la noire.

Tout Agneau court risque de mourir , si on le sévre brusquement ; il faut continuer à lui donner du lait mêlé avec quelqu'autre boisson , d'abord deux fois par jour , puis seulement une fois ; & pour l'accoutumer à brouter , il est à propos de le mettre avec un autre Agneau qui connoisse déjà l'herbe , si on le sépare tout à fait de sa mère ; quand on ne peut pas les faire pâturer seuls , on leur met assez ordinairement une espèce de caleçon fait de ficelle , qui néanmoins ne les empêche pas de manger ; mais au-dessus du nez on y attache des pointes de bois , afin que les brebis les repoussent , se sentant les mammelles blessées , quand leurs petits s'y présentent.

Tous ceux qui ont parlé jusqu'à présent du temps de châtrer les Agneaux , veulent qu'on ne leur fasse cette opération qu'à l'âge de cinq ou six mois , & qu'on choisisse pour cela un temps qui ne soit ni trop chaud , ni trop froid ; mais M. Harter , dans un traité qu'il a donné sur la manière d'élever & de perfectionner les bêtes à laine , prétend qu'il faut châtrer les Agneaux lorsqu'ils sont âgés de trois semaines , & toujours au déclin de la lune ; que plus ils sont avancés en âge , plus ils courent risque de la vie. Il propose d'empêcher qu'ils ne se couchent après la mutilation & de les faire promener pendant deux ou trois heures ; après cela on les garantit quelques jours & du froid & du chaud ; on les saigne & on les nourrit dans l'étable avec du foin haché & mêlé avec du son ; c'est la nourriture la meilleure & la plus agréable qu'on puisse leur donner. Les

Agneaux



Agneaux qu'on ne châtre qu'à cinq ou six mois, sont exposés à une enflure qu'on peut prévenir, en frottant la partie malade avec du saindoux : M. Haster ne dit point que cet accident arrive à ceux qu'on châtre à l'âge de trois semaines.

Si l'on ne châtroit pas certain nombre d'Agneaux, le troupeau se peupleroit de béliers qui s'entrebattroient continuellement à l'occasion des brebis, & qui par conséquent ne profiteroient pas; d'ailleurs la chair du bélier est toujours moins grasse, moins tendre, & infiniment moins agréable au goût que celle du mouton; c'est pourquoi on a coutume de *tourner* les béliers trois mois avant de s'en défaire.

Pour faire l'opération de la castration des Agneaux, on leur ouvre la bourse, autrement *scrotum*, avec un instrument tranchant; on en détache les testicules, puis on coupe un doigt au-dessus le cordon qui les suspend & qui y porte la nourriture & la matière séminale. On étoit dans l'habitude de lier les testicules & d'attendre qu'ils tombassent d'eux-mêmes; ou après qu'on les avoit coupés de faire une ligature, afin d'arrêter une hémorragie qui est plus salutaire qu'à craindre; mais on est revenu de cette erreur, depuis qu'on sait que la ligature des cordons des testicules cause des accidens très-grands, & que les vaisseaux qui s'y rendent, sont si petits que l'hémorragie qu'ils causent, ne peut qu'être salutaire en prévenant les grandes inflammations.

On a amené en Europe une race de brebis qui donne deux Agneaux par an: cette espèce est aujourd'hui assez commune en Hollande & en divers endroits de la Flandre.

Le feu Roi a rendu le 29 octobre 1701, dans son conseil un arrêt, par lequel il est défendu à toutes sortes de personnes qui nourrissent & élèvent des Agneaux, de les tuer ou d'en vendre pour les tuer, en quelque temps de l'année que ce soit, si ce n'est à l'étendue de dix lieues à la ronde de Paris, où cela est

permis pour les Agneaux de lait , depuis Noël jusqu'à la Pentecôte. Le motif de ce règlement est de favoriser & d'augmenter le commerce des laines.

On appelle Agneaux primes , ceux qui naissent depuis Noël jusqu'au commencement de février ; ils valent généralement un tiers & quelquefois moitié plus que les tardifs. Quelques fermiers disent qu'il est possible de s'en procurer , en donnant tous les jours à chaque brebis du chenevis , du pain & une demi-livre d'avoine , ce qui la fait entrer en chaleur , plutôt qu'elle n'y eût été disposée.

Les Agneaux ne sont sujets qu'à un petit nombre de maladies ; les indications de ces maladies sont les mêmes que dans celles des brebis. Quand un Agneau à la fièvre , on lui donne avec succès du lait de sa mère , avec autant d'eau de pluie que l'on a fait tiédir.

Quelquefois les Agneaux ont sur le menton une espèce de galle ou gratelle , ce qui leur provient souvent d'avoir brouté de l'herbe chargée de rosée , surtout dans des prés bas & dans les endroits marécageux ; on leur fait passer cette galle ou gratelle , en leur frottant d'abord les lèvres , le palais & la langue avec moitié hissope & moitié sel bien égrugé , puis en lavant la galle avec du vinaigre : après quoi on les frotte de saindoux & de résine fondus ensemble.

La queue de l'Agneau est sujette à se charger de boue , qui venant à se durcir , écorche les talons ; les insectes se mettent ensuite dans les plaies & l'animal maigrit & dépérit. Les bergers soigneux ont grand soin de laver cette boue avant qu'elle durcisse. Il y a des pays où pour prévenir cette incommodité , on raccourcit la queue des Agneaux à la fin de mai , en cas cependant qu'ils aient deux mois , sinon à la fin de septembre ; car il faut bien se donner de garde de le faire pendant l'été , à cause des mouches qui s'y attacheroient. On en rogne un ou deux pouces aux mâles , & deux ou trois aux femelles. L'opération faite , on met sur la plaie du

suif de bouc avec des cendres de chêne, ou un mélange de gaudron, de suif de bouc & de verd de gris, & on enveloppe le tout avec un linge; cependant bien des personnes prétendent que le raccourcissement de la queue empêche le bétail de prendre beaucoup de laine.

Quand un Agneau nouvellement né est languissant, on prend une poignée de rhue & autant d'auronne, qu'on hache bien menu pour les faire bouillir ensemble dans une demi-pinte & même plus de bière faite sans houblon; on y ajoûte un peu de syrop de fouci & on en donne de temps en temps une petite cuillerée à l'Agneau; ou bien on lui fera prendre aussi de temps en temps à la cuillerée une décoction d'un peu de saffran ou de canelle dans le lait de sa mère.

Quand faute de lait dans les brebis-mères, on donne aux Agneaux du lait de vache pour les élever, ce lait quelquefois leur occasionne des diarrhées; pour les empêcher, vous faites bouillir environ quatre onces de racines de tormentille dans quatre pintes d'eau; vous les laissez bouillir doucement pendant un quart d'heure; vous passez ensuite la liqueur, vous en mettez un quart avec le lait que vous donnez aux Agneaux; vous ôterez par ce moyen au lait de vache sa qualité trop purgative, & les Agneaux se nourriront de ce lait aussi bien & aussi naturellement que si c'étoit celui de leurs mères.

Avant de terminer ce qui regarde la partie économique de l'Agneau, il convient de rapporter ici la méthode qu'on pratique en Angleterre pour élever & engraisser ces animaux: le soin de les engraisser concerne particulièrement les villageois qui n'ont pas une grande ferme à faire valoir. Pour en retirer un profit un peu considérable, il faut être voisin d'un marché; car si on étoit éloigné d'un lieu propre au débit, les frais du transport diminueroient le bénéfice.

Les fermiers des environs de Londres achètent vers

le mois de septembre des brebis prêtes à mettre bas , ou qui ont avec elles des Agneaux nouveaux nés. Ces brebis , dont les fermiers de la partie occidentale de l'île font un commerce considérable , sont élevées pour être ainsi vendues. Elles portent deux fois par an & donnent très-souvent deux Agneaux à chaque portée. Leur fécondité est due aux soins que ceux qui les vendent prennent de les bien nourrir. Ils sacrifient de grandes pièces de terres pour avoir toujours de bons pâturages. La force que les brebis reçoivent de l'abondance des alimens les excite à chercher le bélier dès le mois de mai ou de juin.

Quoiqu'un payfan n'ait point de troupeau à lui , il peut néanmoins engraisser des Agneaux , pour peu qu'il possède de terres , & qu'il soit en état de recouvrer du fourage au besoin ; il n'a qu'à acheter des Agneaux & louer quelques pâturages. Il y a des pays où des familles subsistent en grande partie du profit qu'elles font sur les Agneaux , quoiqu'elles n'aient pas une brebis en propre.

A Castere en Angleterre , il y a des prix pour le fermier qui apporte au marché les Agneaux les plus pesans ; il s'en est vu qui alloient au-delà de cinquante livres.

Après le soin que l'on doit avoir de ne pas laisser manquer les brebis de nourriture , le principal dont il est nécessaire de s'occuper , est de faire allaiter les Agneaux. A huit heures du soir on amène les mères à la bergerie & on les enferme jusqu'à cinq heures du lendemain matin , alors on les retire de l'étable. A midi le berger les ramène , & à huit heures du soir il les enferme de nouveau pour toute la nuit. A huit heures du matin & à quatre heures après-midi , on fait téter les brebis de louage ; il faut que le berger les contienne tandis que l'Agneau est sous elles , autrement elles le mordroient & lui donneroient des coups de tête. Il mettra donc le pouce sur la langue avec les quatre autres

doigts sous la mâchoire. Quelques Agneaux se contentent de têter une brebis, d'autres en veulent deux, trois ou quatre selon leur force & la quantité de lait qu'a la brebis. Car dans les premiers jours où une brebis a mis bas, elle est en état d'allaiter d'autres Agneaux avec le sien.

Si l'on fait têter une même brebis par plusieurs Agneaux, il faut lui présenter d'abord les plus âgés. Il ne faut pas que le nombre de ces Agneaux âgés passe celui de trois. Pour suivre cette méthode avec plus de facilité, quand on a une grande quantité de ces animaux, il faut les enfermer dans trois pièces différentes, & l'on met ensemble ceux du même âge.

On supplée, ainsi que nous avons déjà dit, au défaut de lait dans les brebis, en faisant avaler à l'Agneau du lait de vache, à l'aide d'une corne, plusieurs fois dans le courant de la journée. De plus, on a soin de donner à lèche aux jeunes Agneaux de même qu'aux mères, de la chaux en pierre ou pulvérisée; quelques-uns y ajoutent des pois chiches, écosés ou non, mêlés avec de la paille de froment. Le pois chiche & la paille de froment sont meilleurs que le pois gris & le foin, qui font rougir la chair de l'Agneau.

On peut aussi mettre d'un côté de la pierre à chaux & de l'autre celle qui est réduite en poudre. Quelques économes mêlent celle ci avec de la farine de froment. Il y en a aussi qui donnent de l'avoine aux Agneaux, mais peu de personnes pensent que ce grain leur soit propre. Il faut avoir sur-tout l'attention de mettre sous les animaux une litière de paille de froment qu'on renouvelle deux ou trois fois par jour.

Il arrive souvent que lorsqu'on a loué beaucoup de brebis, on oublie d'en faire têter quelques-unes; il s'ensuit pour lors que le lait s'échauffe au point de causer du mal à la bouche de l'Agneau; quelquefois l'acrimonie en est si forte qu'elle donne la rogne au

jeune animal. Pour prévenir cet inconvénient , attachez un bouchon de paille ou telle autre marque au col de chaque brebis qui vient d'être têtée , afin de la distinguer de celles qui ne l'ont pas été.

Un Agneau d'un mois qui vient bien , doit peser tous les jours une livre de plus ; on les vend quand ils ont sept semaines , & pour lors ils pèsent environ trente livres.

Lorsqu'un Agneau est en état d'être vendu , on le porte au marché dans une charrette ou dans un sac sur le dos d'un cheval , après lui avoir arraché la laine d'entre les cuisses & celle de la queue , & après l'avoir saigné de la manière suivante : on lui lie les quatre pieds ensemble & on lui coupe environ un pouce du bout de la queue. On laisse saigner la plaie jusqu'à ce que le jeune animal perde ses forces. Si le sang ne coule pas abondamment , on coupe la queue un peu plus loin & on la frotte en cet endroit avec le manche d'un couteau. Il y en a que l'on est obligé de saigner à trois reprises , avant de parvenir à les faire saigner suffisamment ; car il faut qu'ils perdent assez de sang pour que leurs gencives blanchissent. Quand la plaie n'a pas beaucoup saigné , malgré les soins qu'on a pris , on ne la referme pas ; mais si le sang est encore en abondance , on applique dessus un fer rouge ; on arrête aussi le sang en lavant la plaie avec de l'eau froide , & en ferrant autour un cordon de fil.

Quand l'Agneau est dans cet état , on le met sous sa mère , afin qu'il répare ses forces en tétant , & on a soin qu'il tette quatre fois. Ce jour-là , on lui laisse de plus passer la nuit auprès de sa mère. Le lendemain de grand matin on le porte au marché , où on le saigne de nouveau , jusqu'à ce qu'il tombe en défaillance ; il faut cependant garder des mesures , car une saignée trop forte l'affoiblit & lui fait perdre sa qualité.

Il y en a qui saignent leurs Agneaux l'avant-veille & la veille qu'ils les portent au marché ; d'autres qui leur

coupent la queue & n'en étanchent point le sang à moins qu'ils ne voient l'animal en danger de perdre la vie ; ils frottent de lait l'Agneau pendant la nuit qui précède le jour où ils doivent le porter au marché.

La pierre à chaux est une des choses dont les brebis & les Agneaux sont les plus friands. On ne doit pas négliger de leur en donner de nouvelle une fois par jour , soit en poudre , soit en morceaux ; ils aiment autant à la casser sous leurs dents qu'à la lécher ; c'est pourquoi il faut en mettre au fond de l'auge qui est sous leur ratelier. Cette pierre les garantit du flux de ventre , leur ouvre l'appétit & contribue beaucoup à la blancheur de leur chair. Il est encore à propos de ne pas laisser manquer ces animaux de paille de froment. Il faut en mettre de la fraîche au moins deux fois par jour dans leur ratelier ; elle leur nettoie l'estomach , lie ce qu'ils ont mangé & entretient leur appétit.

La blancheur de la chair dans les Agneaux, dépend du choix que l'on a fait du bélier qui les a engendrés. Il est donc à propos de faire ce choix avec intelligence. Il faut qu'il ait les épaules & les reins larges , la tête haute , les jambes fortes , le ventre blanc , la queue forte ; en un mot le plus fort & le plus parfaitement blanc est le meilleur : voyez article *Bélier*. Il faut qu'il ait deux ans avant que de le mêler avec les brebis ; car si on l'y laissoit aller avant ce temps , la fatigue qu'il prendroit arrêteroit sa croissance. On n'en souffre pas deux ensemble dans le même troupeau , de peur qu'ils ne se battent ; & on le châtre à cinq ans pour l'engraisser ; si on attend plus tard , il devient trop méchant.

La chair de l'Agneau engraisé , ainsi que nous venons de le dire , est très-blanche ; elle entre dans nos alimens ; elle est humectante & rafraîchissante ; elle nourrit beaucoup , mais elle produit des humeurs aqueuses & grossières , principalement quand l'animal est trop jeune , c'est pourquoi cette nourriture ne convient qu'aux jeunes gens d'un tempérament chaud &

bilieux ; mais les personnes d'un tempérament froid & phlegmatique doivent s'en abstenir ou en user fort modérément.

L'Agneau fournit à la médecine plusieurs de ses parties , telles que les poumons , la caillette ou presure qui se trouve au fond de son estomach , & sa peau. On conseille les poumons d'Agneau dans la phtisie & les autres affections de la poitrine , & spécialement dans les plaies du poumon : on en fait des bouillons adoucissans , comme l'on en feroit avec le poumon de veau ou de renard. La presure d'Agneau , dont on se sert pour cailler le lait , passe pour salutaire contre les poisons & contre les morsures des bêtes venimeuses. Schroder conseille d'en dissoudre un peu dans du vinaigre & de la faire prendre de cette manière. Etmuller dit que les nourrices ont coutume d'en avaler pour dissoudre leur lait , lorsqu'il est coagulé dans leurs mammelles. La peau d'un Agneau nouvellement tué & encore chaude , est anodine & résolutive. On l'applique & on en enveloppe les parties qui ont souffert de grandes contusions. Hippocrate ordonne d'appliquer une peau d'Agneau toute chaude sur les filles dont les règles sont supprimées ; on se sert beaucoup d'une peau d'Agneau dont la laine est en dedans , pour envelopper les parties attaquées de rhumatisme ou menacées de paralysie.

La peau de l'Agneau garnie de son poil & préparée , donne une excellente fourrure , que l'on nomme *fourrure d'agneliers* ; dépouillée de sa laine & passée en mégie , on en fabrique des marchandises de ganterie. On emploie la laine d'Agneau pour toute sorte d'étoffes , de marchandises de bonnetterie , & dans la fabrique des chapeaux. On n'est point encore parvenu en France à se procurer d'aussi belles toisons que celles que donnent les Agneaux de Perse , de Lombardie , de Tartarie ; en Moscovie les fourrures des Agneaux de Perse sont préférées à celles de Tartarie ; elles sont grises , d'une



frisure plus petite & plus belle. La fourrure des Agneaux de Tartarie est d'une laine noire , fortement frisée , courte, douce & éclatante ; on tond les Agneaux ordinairement avant l'arrière-saison.

On nomme *agnelin*, la laine des Agneaux qui n'ont point encore été tondus , & que l'on lève de dessus leur peau sortant des mains des bouchers ou autres qui entuent ; mais cette laine n'a point de qualité ; & comme telle , il est défendu de l'employer à la fabrique des étoffes, il n'est permis que d'en faire des chapeaux.

Les intestins d'Agneaux préparés & filés , servent aux instrumens de musique , à faire des raquettes & à d'autres usages ; pour les faire , des ouvriers prennent des boyaux d'Agneaux ou de moutons ; ils les vident , ensuite il les font revenir dans de l'eau , ils les dégraissent & en ôtent les filandres , puis ils les replongent dans l'eau pour les faire blanchir ; c'est pour lors que des femmes les retirent & les cousent les uns au bout des autres , afin de leur donner précisément la longueur que la corde doit avoir. C'est pourquoi les boyaux sont en état d'être filés un ou plusieurs ensemble , selon la grosseur que l'on veut donner à la corde , & à la manière des cordiers. Enfin on fait dessécher les cordes à l'air , on les dégrossit en les frottant rudement avec une corde de crin , imbibée de savon noir ; & on les adoucit avec de l'huile de noix pour les rendre plus souples. Les meilleures cordes de boyaux viennent de Rome & de Naples. Il s'en fait un grand commerce à Paris , à Toulon , à Lyon & à Marseille.

AGNELER , c'est un terme de berger ; il se dit d'une brebis qui fait un Agneau. Les brebis qui approchent du temps où elles doivent agneler , demandent les plus grandes attentions , ainsi que nous l'avons observé dans l'article précédent , voyez *Agneau*. Pour peu qu'on s'apperçoive qu'elles ont de la difficulté à agneler , il faut leur donner une petite cuillerée de poudre de pouliot & de mirthe dans de la bière , ou

une infusion tiède de ces deux plantes aussi dans la bière. Ce remède facilite non-seulement le travail, mais fait aussi sortir l'arrière-faix, qui pourroit occasionner la mort de la brebis s'il lui restoit dans le corps.

AIGUAIL, c'est un terme de chasse qu'on emploie pour désigner la rosée qui tombe le matin dans la campagne; on nomme un chien d'aiguail, celui qui va bien à la rosée.

AIGUILLE, en terme de fauconnerie, est une maladie très-dangéreuse qui attaque les faucons, & qui est occasionnée par de petits vers qui s'engendrent dans leur chair.

Ce qu'on appelle ainsi, sont encore communément deux aiguilles pointues & disposées en croix l'une sur l'autre, par le moyen d'un crin de cheval, qui tend à les séparer; on les enfonce dans un morceau de viande après les avoir pliées en les forçant un peu; on expose aux loups cette viande ainsi préparée; ils ne l'ont pas plutôt avalée & digérée, que les aiguilles revenant en croix, par l'effort du crin de cheval, piquent les intestins, les enflamment & font mourir ces animaux; on entend aussi par aiguilles des fils ou lardons qui servent à recoudre & à panser les chiens blessés par les défenses de sanglier. Les valets de chiens ne doivent jamais être sans ces sortes d'aiguilles.

AIGUILLON, c'est une perche longue d'environ douze pieds, plus grosse que le pouce & un peu pointue par le bout; c'est avec cette espèce de bâton qu'on sollicite les bœufs à faire leurs devoirs, lorsqu'ils labourent la terre; on appelle cette espèce *aiguillade*, dans le Poitou, le Limousin & l'Auvergne.

*Aiguillon*, se dit encore, en termes de chasse, de la pointe qui termine les fientes & fumées des bêtes fauves. C'est aux aiguillons des fumées qu'on connoît qu'une bête fauve a passé.

Par *aiguillon*, on entend aussi la partie du corps de plusieurs insectes; l'abeille a, par exemple, un aiguil-

Ion placé à la partie postérieure de son corps, & qui lui sert à piquer. On donne pareillement le nom d'aiguillons aux piquûres des hérifions & aux parties osieuses & pointues qui sont dans les nageoires & sur d'autres parties du corps de la plupart des poissons.

AILE, c'est cette partie du corps des oiseaux qui est double & qui sert à les soutenir dans les airs & à voler. Ces parties correspondent à nos bras & aux jambes de devant des quadrupèdes; on remarque que l'aîle s'étend dans les muscles, lorsqu'ils font quelque effort, principalement pour la génération; le coq d'inde développe ses aîles en même-temps que sa queue, & alors elles effleurent la terre; cette dilatation volontaire de l'aîle des mâles peut être aussi machinale que l'extension de nos bras & de notre poitrine en arrière. Les aîles servent aux femelles à couvrir les œufs & échauffer les petits nouvellement éclos.

La plupart des animaux aîlés ont des aîles de plumes; il y en a cependant bien d'autres qui ont des aîles membraneuses & cutanées, tels que les insectes, les chauves-souris, l'écureuil volant. Suivant les observations de M. de Réaumur, les aîles de certains insectes n'ont d'autres destinations remarquables, que de distinguer le sexe: en sorte qu'il y en a dont les mâles seuls ont des aîles.

Les aîles des oiseaux sont légères en même-temps & fortes; le tuyau de chaque plume est creux, & cependant très-fort; les barbes des plumes sont rangées de chaque côté & composées de filets artistement travaillées; elles sont creusées & bordées de petites plumes qui s'engrangent les unes dans les autres; les grandes plumes des aîles sont recouvertes à leur origine d'autres petites plumes en dessus & en dessous; c'est par cet arrangement mécanique que les aîles peuvent frapper l'air, qui est si fluide, & servir à l'oiseau de point d'appui continuel pour l'élever à son gré.

Les os des aîles sont très-forts, mais surtout légers;

ils sont doués de jointures & d'articulations , qui font ouvrir les aîles , les fermer ou se r'ouvrir de quelque côté que l'occasion le demande , soit pour les étendre , soit pour les resserrer vers le corps. Les muscles pectoraux sont plus forts & plus robustes à proportion dans les oiseaux que dans l'homme & les autres animaux qui n'ont point été faits pour voler.

AILE , se dit en fauconnerie des différentes manières de voler des oiseaux de proie. Un faucon monte sur l'aîle , lorsqu'il s'incline sur une des aîles & qu'il s'élève principalement par le mouvement de l'autre. Il accélère son vol , lorsqu'il donne du bec & des aîles.

AIR , par ce mot , on entend généralement tous les mouvemens qu'on apprend au cheval , comme les balotades , les croupades , les cabrioles , les courbettes , les falcades , les pesades , &c. Le pas naturel d'un cheval , le trot & le galop ne sont point au nombre des airs du manège. On dit qu'un cheval n'a point l'air naturel , quand il plie fort peu les jambes en galoppant. On emploie encore ces mots en fauconnerie. On dit communément , cet oiseau prend bien l'air , pour signifier qu'il s'étend beaucoup.

AIRE , c'est le nid ou rocher qu'un oiseau de proie choisit pour faire ses petits. Ces aires ont quelquefois jusqu'à six pieds en quarré ; elles sont construites avec des bâtons assez gros , & revêtus de peau de renard , de lièvre & d'autres animaux , pour tenir les œufs chauds. On dit , en fauconnerie , un oiseau de bonne aire , c'est-à-dire , qui sort de père & mère faciles à dresser.

AJUSTER , ce terme se dit d'un cheval qu'on instruit en lui donnant toutes les graces propres à chaque exercice. On emploie encore ce mot dans la chasse : *ajuster le gibier* , c'est se préparer à le tirer juste , à ne point manquer son coup.

ALAITER , se dit d'une nourrice & en général de tous les animaux qui nourrissent leurs petits de leur lait.

ALAN, c'est un gros chien de l'espèce des dogues ; on se sert de ces sortes de chiens pour assaillir les grosses bêtes. Il se nomme chien gentil, quand il est de la taille d'un levrier. L'alan qui tient le plus du matin, est celui qu'on nomme *alan de vautrai*.

ALBRENE est un terme de fauconnerie qui s'entend communément d'un oiseau de proie, dépouillé entièrement ou en partie de son plumage.

ALBRAND ou ALEBRAN, c'est le nom qu'on donne aux jeunes canards sauvages & à ceux qui naissent de canards privés, que l'on a fait couvrir sur des étangs, mais dont les petits vivent entièrement de ce qu'ils y trouvent. Le canard perd ce nom vers le mois d'octobre ; il se nomme pour lors *canardeau* ; le mois d'après on l'appelle *canard sauvage ou oiseau de rivière*. Les jeunes canards sont d'un goût beaucoup plus délicat que ceux des basses-cours ; ce goût est sans doute l'effet de leurs alimens & de l'exercice continuel qu'ils ont en volant ; rien n'est plus propre à volatiliser le suc des animaux que le mouvement.

ALEVIN, c'est un menu poisson qui sert à repeupler les étangs & les marais. On dit *aleviner un étang*, pour dire, qu'on y jette de ce poisson ; il faut toujours choisir le mois de mai pour aleviner un étang, parce que c'est la saison où l'on trouve beaucoup de petits poissons. On entend aussi communément, surtout en Bourgogne, par *alevinage*, tous les petits poissons que les pêcheurs ne pourroient pas vendre & qu'ils rejettent pour cette raison dans l'eau lorsqu'ils les ont pris. L'espèce de vivier où l'on conserve l'alevin jusqu'à la saison d'empoissonner un étang, se nomme *alevinier*.

ALEZAN ou ALZAN, car ces deux mots signifient la même chose, est un cheval dont la couleur du poil tire sur le roux ; on en compte de six espèces qu'on distingue par la nuance de cette couleur ; l'alezan ordinaire, qui n'est ni brun, ni clair ; on estime beaucoup les chevaux de ce poil ; l'alezan brai tirant sur le

roux a beaucoup de feu ; il faut toujours préférer ceux qui ont la queue , le crin & les jambes noires ; l'alezan poil de vache a les crins de la même couleur avec des marques blanches ; il a moins d'ardeur & de feu que l'alezan brai , & par conséquent est moins exposé a être bilieux ; l'alezan clair : il a les crins blancs & il est toujours fort mal ; l'alezan obscur : il est triste & conçoit facilement ce qu'on veut lui apprendre ; l'alezan brûlé c'est celui dont le poil est le plus estimé ; ses crins & ses jambes sont toujours noirs.

ALLONGÉ , ce terme est usité dans la vénerie : on dit qu'un chien est allongé , lorsqu'il a les doigts du pied fendus par quelque blessure , qui lui a offensé les nerfs. Ce mot est encore usité en fauconnerie : un faucon est allongé , dit-on , lorsqu'il a toutes ses plumes & de la longueur requise. Allonger le trait à un limier , c'est le laisser déployer tout de son long.

ALLURES : par allures , on entend , en termes de manège , la marche d'un cheval. Lorsqu'un cheval lève très-peu les jambes de devant en cheminant , on dit qu'il a ses allures froides ; & lorsqu'il va d'un pas égal sans augmenter ni diminuer de vitesse , on dit qu'il a une allure réglée. Pour bien dresser un cheval , il faut connoître exactement toutes les allures naturelles , savoir le pas , l'entrepas , le trot , l'amble , le galop , le traquenard & le train rompu. Xénophon prétendoit décider des allures d'un cheval par la hauteur de ses talons. On se sert encore du terme d'allures pour désigner les endroits par où les cerfs & les sangliers ont passé , & on juge de leur taille par les traces plus ou moins longues qu'ils ont laissées & par les fougères & les brossailles qu'ils ont abattues ou foulées en entrant dans leur fort.

ALOSE , c'est un poisson de mer qui passe dans les rivières , surtout dans celles qui sont graveleuses , comme la Loire , la Garonne &c. remontant quelquefois plus de 300 lieues à la suite des batteaux de sel. Ce poisson

est du nombre de ceux qu'on appelle poissons de saison ou de passage. Ce n'est ordinairement qu'au printemps qu'il remonte les rivières ; il va en troupes , en nageant à fleur d'eau , & en poussant un certain grognement , pareil à celui des pourceaux ; on en pêche souvent à la fois un très-grand nombre. Rondelet dit avoir vu des aloses accourir au son du violon , & sauter en nageant sur la surface de l'eau. L'alose , dit-on , craint tellement le bruit du tonnerre , quelle en périt quelquefois d'effroi. Nous allons rapporter la description de ce poisson d'après *Artesi*.

L'alose a la tête , le corps , la bouche , les narines , les yeux , les couvercles des ouies , & leur membrane qui est composée de huit arêtes , les écailles , en un mot , les principales parties , semblables pour la figure à celle du hareng ; la mâchoire supérieure fendue en deux , & fourchue à son extrémité ; le crâne en partie transparent , d'abord une rangée de très-petites dents au bout de la mâchoire supérieure , & au bord de l'os latéral ; mais la mâchoire inférieure , la langue qui est un peu pointue & noirâtre , absolument dépourvue de dents , ainsi que tout le palais. Et en second lieu quelques petites dents des deux côtés du gosier supérieurement près de l'ouïe. Les narines situées au milieu entre les yeux & le museau , percées de deux trous de chaque côté , dont le postérieur est ample & arrondi , & l'anterieur , qui est fort voisin du postérieur , petit & fermé , d'où vient qu'on ne peut l'observer à moins de l'ouvrir par le moyen d'une sonde ou d'un autre instrument : aussi n'avoit-il été jusqu'ici remarqué par aucun auteur ; l'iris des yeux argentée , couverte de la peau commune , mais la prunelle noirâtre , dégagée & non couverte de la peau ; une grande tache noire arrondie de part & d'autre au-dessous des couvercles des ouies , assez voisine du dos : & en outre , quatre , cinq , ou six autres taches plus petites , après la première , arrangées en ligne droite un peu au-dessus

de la ligne latérale vers la queue ; la ligne latérale du corps apparente & droite ; le dos d'une couleur mêlée de bleu, de verd & d'argenté ; le dessus de la tête jaunâtre & tout le reste du corps argenté, couvert de grandes écailles un peu rondes, blanches, molles & qui tombent facilement ; les écailles du ventre, depuis les ouies jusqu'à l'anus, sont pointues & robustes, au nombre de 37, 36, ou 35, car le nombre n'est pas constant ; mais leur figure est singulière, en ce qu'elles dressent sur les côtés en forme de longue épine vers le haut, & que dans leur partie inférieure, tant antérieurement que postérieurement, elles finissent en pointe courte, de telle sorte que l'aiguillon postérieur est plus court, & qu'il rend sur tout la carenne du ventre, dentelée en forme de scie & piquante : toutes les nageoires blanchâtres, excepté celle du dos, qui est composée de 18 à 19 arrêtes, tandis que les nageoires de la poitrine sont composées de 14 à 15 arrêtes, celles du ventre de 7, & celles de l'anus de 22 à 23, dont les deux premières sont courtes : la queue bien fourchue, composée de 19 arrêtes assez longues, excepté les dernières qui sont plus courtes ; une grande écaille oblongue, singulière, près des nageoires du ventre & de la poitrine ; la figure du corps un peu plus large que dans le hareng : le dos convexe, tant devant que derrière, la nageoire du dos tirant néanmoins un peu plus sur l'aigu devant que derrière ; la longueur plus que quadruple par rapport à sa largeur, & sa grandeur plus considérable que celle du hareng ; les ouies figurées entièrement comme dans le hareng, de façon que dans la partie concave les apophyses sont osseuses, blanches & assez robustes ; les intestins tout semblables à ceux du harang, quoiqu'il ait beaucoup plus d'appendices au pylore, c'est-à-dire, environ 80 qui sont longues & grêles, le péritoine blanchâtre ; 30 côtes de chaque côté, 55 vertebres, dont la dernière a latéralement de part & d'autre une apophyse aiguë ; mais les vertèbres antérieures du dos,

OUTRE



outre les côtés , ou cinq rangées d'apophyses. Ce poisson fraie à la fin de Mai , ou au commencement de Juin , lorsqu'il entre par troupes dans les rivières. Je lui ait rouvé , ajoute Artedi , beaucoup de vers blancs en vie dans l'estomac.

La chair de ce poisson est délicieuse au goût , mais il faut qu'elle soit fraîche ; on la sert sur les tables les plus délicates. Les anciens ne l'estimoient guères : du temps d'Aufone il n'y avoit que le petit peuple qui en mangeoit ; il faut que l'alose , pour qu'elle soit bonne , ait séjourné quelque temps dans l'eau douce ; car au sortir de la mer elle est maigre , sèche & d'un mauvais goût : mais quand elle a remonté pendant quelque temps les rivières , elle devient grasse , charnue & d'une faveur agréable. Les Arabes font sécher l'alose pour la manger avec des dattes. Ses œufs sont autant estimés dans les Indes Orientales que ceux d'esturgeon en Moscovie , & l'on y en consomme annuellement la charge de plusieurs navires.

On trouve dans la tête de ce poisson un os pierreux , qui est alkali , & , dit-on , propre pour dissoudre la pierre , faire sortir la gravelle , & absorber les acides.

On vend à Paris dans le printemps sous le nom de pucelle , un poisson assez peu estimé , qui n'est qu'une petite espèce d'alose : on la nomme pucelle parce qu'elle paroît au commencement du printemps , lorsqu'elle n'est pas encore pleine d'œufs.

L'ALOUETTE ; c'est un genre d'oiseaux , dont il y a plusieurs espèces. Tous ces oiseaux ont pour caractère distinctif , 1.<sup>o</sup> le bec fait en alêne , & les narines découvertes. 2.<sup>o</sup> Les jambes couvertes de plume jusqu'au talon. 3.<sup>o</sup> Quatre doigts , dont trois devant & un derrière , tous séparés jusques près de leur origine : celui de derrière a un ongle presque droit , plus long que le doigt même.

La première espèce est l'alouette ordinaire ou commune. Willughby est de tous les Ornithologistes ce

lui qui nous en a donné la description la plus exacte. Cette espèce n'est guères plus grande que le moineau domestique ; mais son corps est plus long ; elle pèse une once & demie ; elle a six pouces un quart de longueur depuis le bout du bec jusqu'au bout des ongles , ou de la queue ; l'étendue des aîles , de dix pouces un quart ; le bec long de trois quarts de pouces depuis sa pointe jusqu'aux angles de la boucle ; la mâchoire supérieure noire , quelquefois de couleur de corne , & l'inférieure presque blanchâtre ; la langue est peu large , dure & fourchue ; les narines rondes ; la tête de couleur cendrée , tirant sur le roux , dont le milieu des plumes est verd ; quelquefois l'oiseau les redresse en manière de crête ; le derrière de la tête ceint d'une couronne grisâtre qui va d'un œil à l'autre , plus sale cependant & moins apparente que dans l'alouette des bois ; le dos de la même couleur que la tête ; le menton blanchâtre ; la gorge jaunâtre avec des taches brunes , & les côtés roux jaunâtres ; dix-huit grandes plumes à chaque aîle , dont les quatre ou cinq premières sont blanchâtres par les bords , les autres roussâtres , & les plus proches du corps grisâtres ; celles qui sont entre la sixième & la dix-septième , ont les pointes mousses , crenelées , blanchâtres ; les bords des petites plumes de l'aîle d'un roux cendré , la queue longue de trois pouces , composée de douze plumes , dont la dernière de chaque côté est blanche , tant dans sa moitié supérieure , qu'aux barbes inférieures le long du tuyau ; les plus proches de celles-ci ont seulement le côté inférieur blanc , & l'extérieur verd ; les trois suivantes sont noires. Les deux du milieu ont les pointes aiguës ; celle de dessous est toute grisâtre par le bout , au lieu que celle de dessus est grisâtre vers l'extrémité , & noirâtre vers le fond ; les jambes & les doigts bruns ; les ongles noirs à l'exception de leurs extrémités , qui sont blanchâtres ; le doigt extérieur joint par bas à celui du milieu ; le foie divisé en deux lobes , dont le gauche

est beaucoup plus petit que le droit, afin qu'il y ait de la place pour l'estomac, qui est charnu & plus grand qu'on ne se l'imagineroit, eu égard à la grosseur de l'oiseau. On distingue le mâle de la femelle par son plumage plus brun, & sur-tout par la longueur de l'éperon, ou de l'ongle de derrière qui passe le genouil; cet éperon s'allonge avec l'âge, & Gesner dit en avoir vu un qui étoit long d'environ deux pouces.

La seconde espèce est l'alouette des champs; on la trouve dans les terres en friche & les bruyères.

La troisième est l'alouette des prés ou la farleuse; on peut la distinguer par ses pieds qui sont jaunâtres, avec les ongles tous bruns; elle fait son nid dans les poiriers, où elle se tient pour l'ordinaire; elle se perche aussi sur les arbres.

La quatrième espèce est l'alouette des bois, connue en Dauphiné sous le nom de *toutoville*; elle se perche sur les arbres. On la distingue de l'espèce commune, en ce que sa poitrine est blanche, mêlée d'une légère teinte de jaunâtre, & variée de taches brunes, & le bord extérieur des grandes plumes de ses aîles est gris, tandis qu'il est olivâtre dans le mâle.

La cinquième est la grosse alouette ou calendre: son bec est beaucoup plus épais que celui des autres. Ses aîles touchent presque le bout de la queue, quand elles sont pliées; au lieu que dans les autres elles vont communément à la moitié, ou aux deux tiers. Par tout le dessus du corps chaque plume est brune dans son milieu, & grosse sur les bords. La gorge est blanche, avec une espèce de collier noir. La partie inférieure du col, & la poitrine sont d'un blanc sale, & variées de petites taches noires. Quelquefois au lieu de ces taches & du collier, il n'y a qu'une grande tache au bas du col; les côtes & les jambes sont d'un brun roussâtre; le bec, les pieds & les ongles sont gris blancs.

La sixième espèce est l'alouette huppée; elle est peu différente de la commune; quelques Auteurs la confon-

dent ; on en voit beaucoup dans les plaines de Champagne.

Les alouettes se nourrissent de grains , de vers , de mouches , de fourmis & d'autres insectes ; elles pondent au commencement de Mai , en Juin & vers la mi Juillet , ou en Août ; elles font leurs nids plus tôt ou plus tard , suivant le climat où elles se trouvent ; elles pondent ordinairement cinq œufs , quelquefois plus ; à peine les petits ont-ils quelques plumes , que les peres & les meres les menent avec eux chercher à manger. On dit que l'alouette fait trois pontes par année ; tout ce qu'il y a de sûr , c'est que cet oiseau se multiplie singulièrement , car on en prend tous les ans une grande quantité.

On apprivoise l'alouette facilement , mais même dans sa cage , elle est toujours portée à s'élever verticalement : elle vole contre le vent , & très-haut , ce qui n'est pas ordinaire aux autres oiseaux : il n'y a que le mâle qui chante ; son chant est mélodieux , & lorsque la femelle couve , il chante toute la nuit ainsi que le rossignol.

La bonne saison pour la chasse de l'alouette est depuis le mois de Septembre jusqu'à la fin de l'hiver ; on n'en prend jamais une plus grande quantité que lorsque la terre est couverte de gelée blanche ou de neige. On les prend diversement. 1.<sup>o</sup> Au miroir , avec deux nappes de filet , 2.<sup>o</sup> au traineau. 3.<sup>o</sup> Aux collers. 4.<sup>o</sup> Au filet quarré , 5.<sup>o</sup> avec la tonnelle murée. La manière la plus commune est avec des nappes qui se tendent comme pour les ortolans ; à la réserve seulement qu'il faut se servir d'un miroir , & que les appellans sont à terre , au lieu qu'on met les ortolans sur de petites fourchettes.

Le miroir dont on se sert pour prendre les alouettes est fait de différentes pièces ; pour le faire , on prend d'abord un morceau de bois d'un pouce & demi d'épaisseur , long d'environ neuf pouces , il faut le tailler de sorte qu'il soit courbé en arc , & qu'il ait six faces sur toute sa longueur.

La face de dessus doit être large d'un pouce & demi : les autres doivent diminuer d'épaisseur, de manière que celle de dessus n'ait plus qu'un demi-pouce de large ; les face supérieure & latérales seront toutes entaillées en creux, pour y mastiquer de petits morceaux de miroirs ; au milieu de la face inférieure il faut faire un trou pour recevoir une cheville de bois, longue de six pouces, & grosse comme le doigt, un peu en pointe par le bout, avec un petit trou par le milieu pour y attacher une corde.

On prend ensuite un morceau de bois de deux pouces d'épaisseur, long d'un pied, qu'on amincit par le bout pour le ficher au trou ; on y fait une entaille dont la hauteur soit de deux pouces, & la profondeur d'un pouce & demi ; on perce le morceau de bois en sa partie supérieure, & on continue le trou jusqu'au dessus de l'entaille, de la longueur d'un pouce ; c'est dans ce trou qu'on fait entrer la cheville adaptée au morceau de bois taillé à fentes.

Enfin, on passe une corde dans le trou pratiqué au milieu de la cheville, & on la roule alentour, & le miroir sera achevé. Il le faudra ficher en terre au milieu de deux *nappes*, & un peu au devant des autres ; en sorte que la personne qui sera dans la *loge*, tirant la ficelle, le miroir tourne de côté & d'autre, ainsi que les moulinets que les enfans font tourner dans une noix, & qu'en certains endroits ils appellent *guindres* ou *noisoles*. Cette invention sert lorsque le soleil paroît ; il faut faire marcher continuellement les miroirs ; leur éclat donne envie aux oiseaux de voltiger aux environs, pour voir ce que c'est, & on les prend lorsqu'ils sont à hauteur convenable.

Le vrai temps de cette chasse est principalement le matin pendant les gelées blanches, ou avant que le soleil ait pris de la force ; à l'article *ortolan* nous donnerons la composition des nappes. Il faut avoir attention d'avoir le visage ou le dos tourné du côté du vent, afin que les deux nappes fassent leur effet.

La seconde manière de prendre les alouettes est la nuit avec un traîneau. Ce traîneau est un filet carré, dont les mailles ne doivent avoir qu'un pouce de largeur, & qui doit être assez grand, pour qu'étant ajusté comme il convient, il entraîne un pied de long par derrière, afin que les alouettes ne laissent point passer le filet sans s'élever; il y a de l'avantage à attacher quelques branches à cette partie traînante. Pour prendre les alouettes avec moins de peine, on se promène au soir le long des pièces de terre ensemencées, des terres en friche qui en sont proche, des endroits où on a recueilli de l'avoine ou des chanvres coupés bien près de terre. On les voit sur le tard voler en troupes, & se reposer souvent dans un de ces endroits; on le remarque pour y retourner la nuit avec le traîneau, qu'on a attaché à deux perches, & qu'on fait porter à deux pieds au-dessus de terre par deux personnes fortes, qui marchent vite dans le champ ou on a remarqué les alouettes; quand on entend voltiger quelque chose, on laisse tomber les perches, & on court vite au filet pour prendre ce qui s'y rencontre. Ceux qui n'ont pas le temps de remarquer le soir les alouettes, vont seulement traîner le filet au hazard sur les lieux où ils croient trouver du gibier. Souvent il se rencontre sous le filet, des perdrix ou quelques bécassies, lorsque le traîneau ne fait pas de bruit, comme par exemple lorsqu'on le passe sur le bled verd. Cette chasse est d'autant meilleure que la nuit est plus obscure, & qu'il fait froid; elle ne vaut pas la peine de s'y arrêter quand il fait clair de lune; on y porte quelquefois des brandons de paille allumés, & des bouts de corde goudronnée, soit pour s'éclairer soi-même, soit pour éblouir les oiseaux.

La troisième chasse des alouettes est aux collets ou lacets. Les payfans qui n'ont point de filets s'en servent pour prendre les alouettes pendant les grands froids. Ils observent les lieux où elles se plaisent le plus, & pour les y attirer davantage, ils y jettent de l'orge,

du froment ou de l'avoine. Celui qui veut en prendre, met au fond de plusieurs sillons, les unes près des autres, des ficelles longues d'environ quatre ou cinq toises chacune, arrêtées avec des piquets à chaque bout; il attache à ces ficelles des lacets en double, faits d'un crin de cheval, lesquels sont à quatre doigts les uns des autres. Il jette après cela du grain le long des ficelles, & fait un tour un peu éloigné des lacets pour faire lever ce qu'il rencontre d'alouettes par bandes, & les envoie du côté des lacets; elles ne manquent par de s'y poser, à cause du grain qu'elles apperçoivent. Quand ce grain est bien jetté & ménagé dans le piège, ces oiseaux se promènent dedans; & s'ils s'embarraissent d'abord les pieds dans les lacets, ils se débattent pour en sortir, ce qui fait serrer d'avantage le nœud coulant. On en prend ainsi beaucoup. Il s'y prend aussi d'autres oiseaux. Quand il y a assez d'alouettes prises, on va les ramasser. On ne regarde que comme un manger fort médiocre celles qu'on prend dans la gelée & la neige.

La quatrième manière de prendre les alouettes, c'est sous un filet. Il ne faut point de filet particulier: toutes sortes de filets peuvent servir à cette chasse, pourvu que les mailles n'en soient pas trop larges, & que le filet soit assez grand, comme seroit une *tiraille* avec laquelle on prend les cailles: voici la façon dont il faut s'y prendre pour attraper tant les grosses alouettes que les petites. Il faut 1.<sup>o</sup> se munir de trois ou quatre douzaines de petites fourchettes de bois, hautes d'un pied, fort menues & aiguës par le bas, les mettre en paquet avec le filet dont on veut se servir; on le porte sous le bras, & on se promène dans la campagne jusqu'à ce qu'on ait rencontré une bande d'alouettes; après les avoir découvertes on les assurera, c'est-à-dire, on tournera tout autour d'elles trois ou quatre fois; on ne les approchera d'abord qu'à cent pas; puis on tournera peu à peu; on s'en approchera jusqu'à trente ou

quarante pas. Celui qui tournera ainsi , ne doit point s'arrêter quand il en sera proche , autrement les alouettes s'envoleroient ; mais il marchera continuellement & doucement de côté & d'autre , étant courbé, contre-faisant une vache qui paît. Et lorsqu'il les verra sans crainte , il déploiera le filet à environ cent pas des alouettes en travers sur les raïses, planches ou fillons de guerets ou de bled ; & il l'étendra de telle sorte que le côté tourné vers les alouettes soit ouvert , ce qui se fait par le moyen des fourchettes qu'on pique en terre à deux pieds de distance les unes des autres , posant d'abord sur plusieurs de ces fourchettes la corde du filet , & laissant traîner à terre les deux côtés aussi-bien que le derrière , pour empêcher les alouettes de s'échapper. Après cela on dispersera le reste des fourchettes sous le milieu du filet. Quand le tout sera ajusté , on ira faire le tour au-dessus des alouettes ; en marchant de côté & d'autre on les approchera peu à peu pour les faire avancer , ce qu'elles feront lorsqu'on les pressera : si elles étoient trop écartées , il faudroit les tourner pour les faire amonceler ; & les conduire jusques sous les filets , & elles entreront facilement. Lorsqu'elles y seront entrées , on jettera un chapeau en l'air , en courant à elles , afin de les empêcher de sortir du côté qu'elles auront entré ; & si-tôt qu'on sera au bord , il faudra arracher la première rangée de fourchettes , & fermer ainsi le filet tout autour comme une cage , pour prendre les alouettes à son loisir.

Cette chasse est bonne pendant la gelée blanche , ou lorsqu'il a neigé. Il faut mieux y aller deux que seul , mais il faut faire en sorte de se bien entendre.

La cinquième manière de prendre les alouettes est avec la tonnelle murée ; prenez pour cet effet une *tonnelle* qui aie au moins dix pied de hauteur à son entrée , plantez un fort piquet au fond d'un des fillons ; attachez à ce piquet la queue de la tonnelle , étendez le filet , & fichez en terre les deux piquets qui tiennent



au cercle de l'entrée. Toute la tonnelle étant tendue bien roide , déployez , soit en demi cercle , soit de biais le filet à chacun de ses côtés avec des bâtons ou perches qui les soutiennent ; continuant jusqu'à la longueur de six ou huit toises , même plus si les filets sont assez longs. Vous attacherez à la dernière perche de chaque filet , trois , quatre ou cinq cordes , garnies de plumes , en sorte qu'étant posées horizontalement les unes sur les autres , elles forment une espèce de mur , qui empêche les alouettes de s'écarter de l'entrée de la tonnelle. On assure ces cordes avec des bâtons de même que les filets : il est à propos de mettre quelques appellans à l'entrée , & auprès de la tonnelle ; pour y faire entrer les alouettes , on met en usage les mêmes moyens que pour les perdrix. Voyez article *perdrix*.

L'alouette est un fort bon manger , sur-tout quand elle est jeune & bien nourrie ; sa chair est ferme , bonne & facile à digérer. On la sert sur les meilleures tables , soit rotie , soit mise en pâté , elle convient à toute sorte d'âge ou de tempérament , principalement en automne où elle est plus grasse & plus délicate qu'en aucune autre saison de l'année. Il arrive quelquefois , & l'on en a plusieurs exemples , que des personnes après avoir mangé des alouettes , se plaignent de colique d'estomac & d'entrailles , qu'elles attribuent à ces petits oiseaux , qu'elles croient de difficile digestion , mais elles sont dans l'erreur. La chair de l'alouette est comme nous venons de dire , facile à digérer , & ces coliques ne viennent que des petits os , que ces personnes avalent en mangeant les alouettes avec trop de précipitation ; ces petits os , qui sont très-fins , picotent & irritent l'estomac & les intestins dans le travail de la digestion ; ce qui la rend laborieuse , & cause les mauvais effets dont ces personnes se plaignent. On emploie le cœur & le sang de l'alouette intérieurement dans la médecine pour la colique venteuse , & la néphrétique , & pour faire sortir le sable & les glaires des reins & de

la vessie. Jonson dit que l'alouette toute entière, soit bouillie, soit rôtie, convient dans la même maladie.

ALVÉOLE. C'est un nom qu'on a donné aux petites cellules, dont sont composés les gâteaux de cire dans les ruches des abeilles. Dès qu'on a mis un essain d'abeilles dans une ruche, le premier de leurs travaux est de faire des alvéoles; elles sont pour lors si diligentes à cette besogne, qu'on les a vu construire dans un jour, un rayon composé de quatre mille cellules. Voyez *abeilles*.

AMBLE. Par amble, on entend en manège, l'allure d'un cheval, qui consiste à porter en avant les deux jambes du même côté successivement. L'amble est à peu près égal en vitesse au trot, & quoique ce soit l'allure du cheval la plus douce pour le cavalier, elle est cependant bannie du manège, de même que l'entre-pas, & on n'y veut que le pas, le trot & le galop. L'amble est la première allure des poulains, quand ils ne sont pas encore assez forts pour trotter; cette allure est même naturelle à plusieurs chevaux; il y en a d'autres qu'on forme par art à ce pas; pour y parvenir on emploie divers moyens qui sont 1.<sup>o</sup> de fatiguer un jeune cheval en le faisant marcher pas à pas dans des terres labourées. 2.<sup>o</sup> De lui charger les pieds de fers extrêmement lourds, ou de lui attacher aux *paturons* des poids de plomb. 3.<sup>o</sup> De charger son dos de matières pesantes. 4.<sup>o</sup> De lui opposer, avant de le monter, une muraille ou une barrière, ayant soin de lui tenir la bride ferrée, & de le frapper avec une verge sur les jambes de derrière & sous le ventre lorsqu'il bronche. Mais toutes ces méthodes sont mauvaises; la première & la seconde peuvent affoiblir, estropier un cheval, lui causer des foulures incurables, lui écraser la *couronne*. Par la troisième, on risque en le surchargeant de lui rompre les vertébrés. La quatrième ne peut produire que de mauvais effets, comme de mettre un cheval en colère, sans lui faire entendre ce qu'on veut de lui, de le faire ca-

brer, de lui faire écarter les jambes, ou de lui faire prendre quelque mauvaise habitude, dont il sera presque impossible de le corriger; la meilleure méthode pour mettre un cheval à l'amble est le travail.

Tout cheval qui va l'amble, n'a jamais les épaules bien libres. Il est facile de reconnoître si l'amble est naturel au cheval, en faisant aller le cheval en main, car il ira alors l'amble plutôt que de trotter; mais quand on lui a donné cette allure par art, il trottera en main, & n'ira l'amble que quand on sera dessus. Les chevaux francs d'amble sont ceux qui amblient naturellement. On a banni cette allure du manège, par la seule raison qu'on ne peut pas mettre un cheval de l'amble au galop sans l'arrêter; ce qui est contre les règles du manège.

AMEUTER, est un terme qui s'entend des chiens, lorsqu'on les assemble pour courir la bête. Des chiens bien ameutés, sont des chiens qui marchent bien ensemble. Le vrai moyen de dresser les jeunes chiens, est de les ameuter avec les vieux.

AMONT, est un terme de Fauconnerie; quand on veut signifier qu'un faucon se soutient en l'air, en attendant qu'il découvre quelque gibier, on dit ce faucon tient *amont*.

AMORCE. Ce terme est fort usité dans la chasse & la pêche; il signifie la même chose qu'appas, dont on se sert pour prendre du gibier, des bêtes carnacières ou du poisson. Voyez art. *appas*. On appelle aussi en termes de chasse amorce, la poudre qu'on met au bassinet des *armes* à feu pour les faire tirer.

AMPHIBIES. Par amphibies on entend communément les animaux qui vivent alternativement sur la terre & dans l'eau, c'est-à-dire, dans l'air & dans l'eau, comme la loutre, le rat d'eau, la vipère, le crapaud, la grenouille & autres. Ces animaux tiennent, pour ainsi dire, le milieu entre les poissons & les animaux terrestres, & ils participent de leurs différentes natures. Mais un Auteur moderne vient d'expliquer dans une savante disser-

tation', qu'il a présenté à la société de Londres, que le terme d'amphibie est impropre, & que c'est à tort qu'on qualifie de ce nom certains animaux. Il y a plusieurs animaux amphibies, comme les grenouilles, dont le cœur n'a qu'un ventricule; la tortue qui est aussi un animal amphibie en a trois, à ce qu'on prétend.

Certains amphibies vivent plus long-temps sur terre que dans l'eau, tels que les loutres; ils sont obligés de revenir sur terre ou au-dessus de l'eau pour respirer un nouvel air, sans quoi ils seroient suffoqués; la quantité d'air qui se trouve mêlé avec l'eau, n'étant pas suffisante pour leur conserver la vie. D'autres, tels que les serpens, les crapauds ont le sang froid; ils peuvent pour cette raison passer l'hiver sans prendre aucune nourriture, engourdis dans des lieux souterrains. Le mouvement & la chaleur des fluides étant rallentis, il ne se fait presque n'y transpiration, ni déperdition; d'où il suit que, puisque la machine ne fait aucune perte, elle n'a pas besoin de nourriture pour la réparer. Le loir est dans ce cas. Voyez art. *loir*.

ANCHOIS, c'est un poisson de mer qu'on a mis au nombre des *aphies*, sans écailles & sans dents, long à peu près de deux pouces; il a le museau pointu, la bouche grande, les mâchoires faites en forme de scie, & pointues par les extrémités; ce poisson est charnu, & il n'a d'autres arrêtes que l'épine du dos.

La pêche de l'anchois se fait ordinairement dans les mois de Mai, Juin & Juillet, qui sont les temps où ce poisson passe de l'Océan dans la Méditerranée par le détroit de Gibraltar; on choisit pour cette pêche la nuit préférablement au jour; elle se fait au flambeau, on attire par cette lueur ces petits poissons en troupe dans les filets qui leur sont rendus.

Aussi-tôt que la pêche est finie, on leur attache la tête, on les vuide & on les met avec du sel dans des barils. Les petits anchois sont les meilleurs; on estime ceux qui sont nouveaux, vermeils en dedans, & qui

ont le dos gros & arrondi ; il faut aussi qu'à l'ouverture des barils , la sauce ait une odeur agréable , & ne sente point l'évent ; c'est de ces anchois dont on fait usage dans les cuisines ; on les emploie dans les salades & les sauces.

Sermichon dit que l'anchois produit dans l'estomac une pituite superflue , capable d'occasionner la soif , ce qu'il faut entendre d'un anchois qui n'a pas passé par la saumure.

ANDOUILLETS , ce sont les premiers cors ou chevilles qui sortent des perches ou du marin du cerf , du dain & du chevreuil. Les seconds cors s'appellent sur-andouillers.

ANGOLA. On donne ce nom à des chats qui viennent d'Angola. Ils sont plus grands & plus gros que les autres ; leur queue est aussi plus longue ; leur poil qui est tigré , est long , & doux au toucher. Voyez article *chat*.

ANGUILLE. C'est un poisson dont la tête est petite à proportion du corps , antérieurement aplatie , plus arrondie postérieurement ; le corps long , un peu aplati sur les côtés , principalement depuis l'anus jusqu'à la queue , glissant , & comme sans écailles , parce que les écailles ne peuvent s'apercevoir que sur une peau sèche ; la mâchoire inférieure est plus allongée que la supérieure , ayant quatre trous , sçavoir deux antérieurs , un de chaque côté , au bout du museau , & deux postérieurs immédiatement devant les yeux qui ne sont autre chose que les narines ; les yeux sont aux côtés de la tête , ronds , petits , couverts d'une peau assez épaisse & peu transparente , l'iris obscurément rougeâtre , & la prunelle noirâtre , petite , ronde ; ce poisson a de petits trous aux deux mâchoires au nombre d'environ seize à l'inférieure , & beaucoup plus à la supérieure. La membrane des ouies est composée ou soutenue de chaque côté de dix osselets ou arrêtes grêles & recourbées , qu'on ne sçauroit néanmoins voir à cause de l'épaisseur de la

peau ; on remarque plusieurs rangs de petites dents à la mâchoire inférieure , comme aussi à la supérieure ; un osselet dentelé à la partie antérieure du palais , qui du reste est lisse , situé longitudinalement , & contigu aux dents de la mâchoire ; deux osselets oblongs , dentelés , situés en haut vers le gosier , & autant en bas vers les ouies , lesquels sont plus oblongs & moins dentelés ; la langue est lisse , un peu dégagée inférieurement , mais immobile , étant soutenue dans son milieu par un os dur. Les couvercles de ses ouies ne sont ouverts n'y en haut , n'y en bas , mais seulement au côté antérieur , près des nageoires pectorales , par un seul petit trou long de trois ou quatre lignes , & situé perpendiculairement ; l'anguille a une ligne latérale droite , un peu plus proche du dos à la partie antérieure , qui divise le corps par la moitié depuis l'anus jusqu'à la queue , avec un rang de pointes au bas de cette ligne ; le dos , les côtés & les nageoires de ce poisson sont d'une couleur noirâtre ou grisâtre , tirant sur le noir , verdâtre dans certaines anguilles , sur-tout dans les grosses ; son ventre est d'un jaune blanchâtre , l'anus plus proche de la tête que de la queue ; il a trois nageoires en tout , sçavoir , deux pectorales près des ouies , une de chaque côté , petites & noirâtres , composées de dix-huit à dix-neuf arrêtes , dont celles des bords sont petites , & celles du milieu plus longues , branchues à la pointe ; la nageoire du dos est unique ; elle commence assez loin de la tête , & fait presque tout le tour du corps ; elle s'étend depuis la queue jusqu'à l'anus , & est haute de trois , quatre ou cinq lignes , composées de plusieurs arrêtes fourchues par le bout , qu'on ne peut guères compter , tant à cause de l'épaisseur de la membrane , qu'à cause de leur multitude ; la queue , ou extrémité de la nageoire du dos , n'est ni ronde ni quadrée au sommet , mais plutôt un peu pointue : on découvre quatre ouies de chaque côté , fournies à leur partie convexe de vaisseaux qui ressemblent à des

vaisseaux sanguins , & sans tubercules ou apophyses à leur partie concave ; son cœur est quadrangulaire & un peu conique , avec une arrête blanche ; son foie est pâle , rougeâtre , divisé en deux lobes , dont le gauche est le plus grand ; la vesicule du fiel est grande , séparée du foie à une certaine distance ; son ésoophage est long ; son estomac est au-dessous du foie , peu long , réfléchi vers le haut , mais recourbé en bas par une production longue & grosse jusqu'à l'anus ; son intestin descend du foie jusques-là ; il n'y a nulle appendice cœcale au pylore ; sa ratte est oblongue & triangulaire , sa vessie d'air est oblongue , simple , attachée à l'épine du dos , munie à sa partie supérieure d'un grand conduit pneumatique , que quelques-uns ont regardé comme la seconde partie de la vessie qui sert à nager ; ses reins sont grands , étendus le long de l'épine du dos , plus gros vers l'anus & au-dessous , logés comme dans un bassin ; ses vertèbres sont au nombre de cent seize en tout , applaties sur les côtés , foibles , assez petites vers la queue : ses côtes sont fort courtes , légèrement adhérentes aux apophyses latérales des vertèbres ; on remarque dans sa chair de petites arrêtes répandues ; sa longueur totale est de vingt pouces une ligne. Rondelet , Gesner & Aldrovande , distinguent de deux sortes d'anguilles , la grande & la petite ; la première courte , plus grosse & plus large , a le corps d'une couleur brune ; elle vit au fond de l'eau , & quand l'eau lui manque , elle se cache dans le limon. La seconde a la tête plus longue & plus pointue. Rondelet rapporte qu'en Languedoc on pense que ces anguilles ne diffèrent entr'elles que par le sexe ; le plus grand nombre prétend qu'il n'y en a qu'une seule espèce , & que leur différence pour la grandeur , la couleur & la figure extérieure , ne provient que de la diversité des lieux où on les trouve , de leurs nourritures , & d'autres accidens ; aussi Salvien a observé que les anguilles qui habitent une eau pure & courante , ont le ventre plus blanc & plus luisant ; les

Anglois les nomment anguilles argentées , & ils les estiment plus saines.

Rondelet , que nous avons déjà cité , dit que les anguilles naissent dans l'eau douce , & qu'elles sont les seuls poissons de leurs genres qui entrent dans la mer ou dans les étangs , qui tirent leur origine de la mer ; elles vivent cependant ordinairement dans les lacs , les rivières & les étangs d'eau douce ; on en trouve aussi fréquemment dans les fontaines , les puits , les citernes & les étangs d'eau salée ; elles y vivent long-temps , croissent & s'y engraisent. Elles entrent très-rarement , quoi qu'en dise Rondelet , dans la mer , & même quand elles y font une fois entrées , les pêcheurs ont observé qu'elles y maigrissoient & périssoient bientôt. On rapporte qu'il se trouve dans le Languedoc , un étang dans lequel les anguilles parviennent à la longueur de trois ou quatre coudées ; en Italie on en prend quelquefois qui pesent jusqu'à vingt livres ; il y en a dans le Gange qui ont trente pieds de longueur. Comme les anguilles ont les ouies étroits & recouverts d'une peau , elles s'étouffent aisément dans les eaux troubles & agitées par le vent , & dans les inondations. Mais elles peuvent vivre assez long-temps hors de l'eau ; elles se plaisent dans l'eau douce , pure & claire ; elles demandent une grande quantité d'eau , autrement elles meurent ; on prétend qu'elles ne peuvent supporter aucun changement considérable , & que si on les met en été dans une eau plus chaude , que celle où elles étoient auparavant , elles périssent sur le champ ; elles vivent cependant pendant cinq à six jours hors de l'eau , pourvu que le vent soit au nord ; elles ne se nourrissent pas seulement d'eau pure , mais d'herbes , de racines , sur-tout de petits poissons , de grenouilles , de vers aquatiques , de vers de terre , de limon , en un mot de tout ce qu'elles trouvent au fond de l'eau ; car elles ne s'élevent pas au-dessus , comme font la plupart des autres poissons. Les anguilles pour se procurer de la nourriture , rampent quelquefois sur terre , & passent d'un étang ou d'un

réservoir



réervoir dans un autre. En 1125, il y eut une si forte gelée, que les Anguilles furent forcées presque toutes d'abandonner l'eau, & furent gelées dans les prairies, où elles moururent.

L'Anguille a beaucoup de vie; son corps écorché & coupé par morceaux, remue & palpite pendant un certain temps, mais sur-tout son cœur; ce poisson vit pour l'ordinaire sept ou huit ans. Albert le grand rapporte qu'il n'y a point d'Anguilles dans le Danube, ni dans les autres rivières qui se jettent dans ce fleuve, & que si on y en met, elles y meurent.

Rien n'est plus discordant que les sentimens qu'on a eus sur la génération des Anguilles; la difficulté qu'il y avoit à découvrir les organes de la génération de ces poissons qui sont enveloppés de graisse, avoit donné lieu a beaucoup d'erreurs. On vouloit que les Anguilles tiraient leur origine des éperlans, des perches & de l'able, parce que l'on prenoit pour des Anguilles, de petits vers qu'on trouve dans les ouies de ces poissons; la plupart des pêcheurs sont encore dans cette erreur; il est prouvé actuellement, que les Anguilles sont vivipares comme les vipères, quoiqu'elles tirent leurs origines d'œufs; mais ces œufs éclosent dans le corps de la mere, & elle met au monde ses petits tout vivans.

Les Anguilles se pêchent à la *nasse*, qui est une espèce de filet connu, & qu'on tend à la décharge d'une vanne de moulin; ou bien on fait une haie dans une rivière peu profonde, avec des claies qu'on arrête par le moyen de pieux.

Il faut mettre les claies en triangle, & dans le fond il doit y avoir un espace pour laisser couler l'eau, de la largeur de l'embouchure de la nasse: cela fait enfoncer la nasse dans l'eau; attachez-la à la haie, à l'endroit où est laissée l'ouverture, & faites en sorte que l'eau passe par-dessus.

Comme les Anguilles vivent de vers, on les prend

encore avec des vers de terre, les plus gros qu'on peut trouver; on en attache 8 ou 10 les uns près des autres, au bout d'un cordeau qu'on tient en main sur le bord d'un bateau, puis on le jette dans l'eau; aussitôt que les Anguilles les apperçoivent, elles y accourent, & prennent chacune un ver qu'elles saisissent avidement, ce qui fait remuer le cordeau, & alors on le tire à soi avec les poissons; on peut aussi attacher ces vers à des hameçons, ce qui est encore mieux, ou se servir de peaux de grenouilles au lieu d'hameçons.

Les Mahométans ont en général de l'aversion pour les Anguilles, tant à cause de leur ressemblance avec les serpens, que parce qu'elles se nourrissent d'animaux morts qui se rencontrent dans l'eau.

La chair de l'Anguille est visqueuse & fort nourrissante. On sale ce poisson pour le conserver, lorsqu'on en prend beaucoup à la fois, pour corriger sa viscosité. La graisse d'Anguille étant mise dans l'oreille, est un remède contre la surdité, provenant de dessiccation de cet organe. On s'en sert aussi contre les hémorroïdes, contre les taches de la petite vérole, & pour faire croître les cheveux. Pour avoir de la graisse d'Anguille, il faut faire bouillir une ou deux Anguilles dans de l'eau, la graisse y surnagera, & sera facile à enlever. Si on les fait griller, on recevra dans quelques vaisseaux la graisse qui en dégoutte, & on aura soin de ne la pas mêler avec d'autres graisses.

Quelques Auteurs recommandent le foie d'Anguille desséché avec son fiel, dans les accouchemens difficiles. La peau salée de l'Anguille est indiquée comme un secret merveilleux dans la chute de matrice; le Docteur Michel vanthoit beaucoup pour les maladies de la matrice, le parfum fait avec la fumée de cette peau. Une calotte de cette même peau nourrit les cheveux, & empêche qu'ils ne tombent.

Pour garder les Anguilles, on les met en roulade; voici comme on s'y prend; on choisit de grosses An-

guilles , on les fend depuis la tête jusqu'à la queue par le ventre ; on tire l'arrête , on coupe leurs têtes , on poudre le reste modérément de sel , poivre , fines herbes , épices & salpêtre , on laisse le tout ainsi jusqu'au lendemain. Alors on les roule le plus serré qu'il est possible , & on les affermit encore avec un ruban de fil , large de deux doigts , que l'on croise , & que l'on serre bien. Les Anguilles étant ainsi apprêtées , on met dans une casserole deux livres de vin blanc , du sel , poivre , cloux de girofle , basilic , thim , laurier , on y met les Anguilles , & on acheve de les mouiller d'eau , en sorte qu'elles puissent tremper ; on y ajoute quelques oignons coupés en tranches , & on fait bouillir au plus un quart d'heure. Après quoi on les laisse refroidir , puis on les ôte ; on fait bouillir un court bouillon , & on le passe dans un tamis. Lorsqu'il sera froid , on met les Anguilles dans un petit baril , ou dans un vaisseau de terre , & leur court bouillon par dessus , afin qu'elles ne s'éventent point , ou bien on les couvre d'huile. Le baril ou pot étant bien bouché , on le conserve dans un lieu frais ; on peut y ajouter une bouteille de vinaigre.

Boulet dit que les maquignons introduisent des Anguilles dans le fondement des chevaux , pour les faire paroître plus alertes , à cause de l'inquiétude que ressent le cheval par la présence de cet animal. Il y a des maréchaux qui font prendre par la bouche à un cheval pouffif , une Anguille en vie , elle le purge en traversant le conduit intestinal , ce qui n'occasionne même au cheval aucun accident.

Il y a un petit poisson de la longueur du doigt , dont le dos est bleu , le ventre de couleur argentée ; ce poisson se nomme Anguille de sable , on en voit en France du côté de Boulogne , dans de certains temps de l'année , soit pour éviter les grands poissons ses ennemis , soit par un instinct de la nature , il quitte l'eau pour venir se cacher dans le sable ; c'est-là qu'on le prend avec

des bâtons faits exprès. Les pauvres gens s'en nourrissent.

ANGUILLIERE. C'est un lieu ombragé où l'on peut nourrir les anguilles avec les entrailles de toutes sortes d'animaux, & toutes sortes de fruits bons à manger, même du gland concassé.

ANIMAL. Ce mot dans le sens vulgairement reçu, suivant M. de Buffon, présente une idée générale, formée des idées particulières qu'on s'est faites de quelques animaux: l'idée générale de l'animal sera tirée donc spécialement, si l'on veut, de l'idée particulière, par exemple, du chien, du cheval, ou d'autres bêtes qui nous paroissent avoir de l'intelligence & de la bonne volonté; qui semblent s'émouvoir & se déterminer suivant cette volonté, qui sont composés de chair & de sang, qui cherchent & prennent leur nourriture, & qui ont des sens, des sexes, & la faculté de se reproduire. Nous devons conclure de-là, que l'idée générale d'animal est la réunion d'une grande quantité d'idées particulières; on peut cependant dire que le grand nombre de ces idées particulières n'est pas suffisant pour constituer l'essence d'une idée générale; car il se trouve des animaux qui ne paroissent avoir aucune intelligence, aucune volonté, aucun mouvement progressif; on en voit qui n'ont ni chair ni sang, & qui ne sont proprement dit qu'une glaise congelée: il y en a encore qui ne peuvent chercher leur nourriture, & qui ne la reçoivent que de l'élément qu'ils habitent, enfin on en remarque qui n'ont point de sens, pas même celui du toucher, au moins à un degré qui nous soit sensible; on prétend qu'il existe des animaux qui n'ont point de sexe, ou qui les ont tous deux; il ne reste par conséquent à ces espèces d'animaux, que ce qui leur est commun avec le végétal, c'est-à-dire, la faculté de se reproduire; il s'ensuit de-là que c'est du tout ensemble qu'est composée l'idée générale, & ce tout étant formé de parties différentes, il faut qu'il se rencontre

nécessairement entre ces parties , différens degrés & nuances ; ainsi un insecte , si l'on peut ainsi parler , fera quelque chose de moins animal qu'un chien ; une huître encore moins animal qu'un insecte. Une ortie de mer & un polype , le sont encore beaucoup moins que l'huître ; & puisque la nature va insensiblement par nuances , il doit nécessairement se trouver des animaux , qui sont encore moins animaux qu'une ortie de mer , ou un polype. C'est donc envain que nous prétendons , dit M. de Buffon , tirer par ces lignes d'animal & de végétal , des lignes de séparation entre les corps organisés & les corps brutes. Nous ne suivrons pas plus long-temps l'ingénieux Auteur de ce système ; ce sujet ne faisant pas l'objet des matières que nous devons traiter dans ce Dictionnaire , dans lequel nous jettons plutôt nos vues du côté de l'utile que du côté de l'agréable. Linneus divise les animaux en six classes : la première comprend les quadrupèdes ; la seconde , les oiseaux ; la troisième les amphibies ; la quatrième , les poissons ; la cinquième , les insectes , & la sixième , les vers. On appelle animaux terrestres , ceux qui ont quatre pieds , tels que les quadrupèdes , ou ceux qui rampent , tels que les serpens ; ceux qui sont à quatre pieds , ont ou le pied fourchu , comme les bœufs , ou l'ont solide , comme les chevaux ; ou ils l'ont divisé en plusieurs doigts , comme les chiens , les loups & les lions.

Dans le temps de la neige , ou après une petite pluie , ou lorsque la terre est encore molle , il est facile de connoître quand on le souhaite , l'animal qui a passé par quelque lieu , l'empreinte de la forme du pied de l'animal en est le vrai moyen. Le pied du loup se distingue de celui du chien mâtin , parce que le chien chemine toujours avec action , & d'un pas vîte , il imprime & écarte plus les doigts que le loup qui va lentement avec crainte , & qui pose le pied plus légèrement , principalement du talon , que le mâtin ; mais quand il est chassé & contraint de fuir , il écarte davantage les

doigts , parce qu'il appuie avec plus de force. Le pied du renard est fort semblable à celui du chien de chasse , il n'écarte pas tant les doigts , à moins qu'il ne soit pressé de fuir , & pose le pied fort légèrement du talon.

Celui de blaireau differe beaucoup de celui des autres animaux , ayant les doigts tous semblables , & le talon fort gros ; il pose le pied pésamment & également par-tout. Les pieds de la loire ou loutre , sont presque de la même forme que celui du blaireau , sinon que les doigts avancent plus les uns que les autres par degrés , comme le pied de l'homme , on ne rencontre ordinairement cette trace que le long des eaux.

Les pieds du lièvre & du lapin sont semblables. Ils ne diffèrent que pour la grandeur ; une marque pour les bien distinguer , c'est que le lièvre en marchant pose un pied devant l'autre , & le lapin assied les deux de devant ensemble côté à côté , & les deux de derrière de même. Le pied du putois est presque égal au pied du chat commun , sinon qu'il ne s'appuie pas tant du derrière. Celui de la fouine ressemble au pied du plus petit chien , sinon qu'il est plus long , & qu'il a les doigts plus pressés. On a toujours observé que tous les animaux sauvages n'appuient pas tant le talon du pied , que les domestiques.

En parlant des animaux dans cet article , il convient de détailler ici quelles sont les propriétés des diverses parties qui les constituent , en les considérant comme alimens pour l'homme. Les quadrupèdes sont les animaux qui nous fournissent l'aliment le plus nourrissant ; mais la volaille nous donne une chair plus agréable , & plus délicate , elle se digère plus facilement. De toutes les parties de l'animal , la plus nourrissante est la musculuse , elle produit un meilleur suc. Le cœur des animaux est un muscle d'une digestion assez difficile , il est d'une substance assez solide & compacte ; il demande d'être bien cuit , & pour lors il devient assez nourrissant , & produit un bon suc ; le poumon est un bon

aliment ; sa substance est molle , légère , humide , & facile à digérer. Le suc de la ratte est épais , grossier , & de dure digestion. Le foye est une substance très-compacte & difficile à digérer ; il peut occasionner des obstructions ; on mange néanmoins avec délice le foye de certains animaux , tel que celui des poulardes , des poulets , chapons , celui de veaux & d'autres semblables , surtout lorsque ces animaux ont été nourris avec soin & d'une manière délicate.

Les rognons , qui sont ce qu'on appelle en anatomie reins , sont d'une digestion difficile ; leur substance étant solide & compacte ; néanmoins ceux de certains animaux , quand ils sont jeunes , sont tendres , de bon goût , & produisent un bon suc ; tels que les rognons d'agneau , de veau & autres.

Les testicules dans les vieux animaux sont d'une faveur forte & désagréable , mais dans les jeunes , ils sont d'un goût assez délicat & produisent un bon suc. La langue est une substance tendre , molle , d'une facile digestion ; elle est très-nourrissante & produit un bon suc. La plus nourrissante est celle de bœuf , mais elle est moins délicate que celle de mouton , de cochon & d'agneau.

Les glandes sont ordinairement tendres , d'un bon suc , faciles à digérer & fort nourrissantes. La cervelle , la moëlle épineuse , & la graisse , forment une substance légère , mais humide , insipide & difficile à digérer. Elles émoussent l'appétit , provoquent les nausées & produisent un suc grossier & épais qui peut être très-nuisible à la santé. La substance de l'estomac & des intestins est serrée , dure , visqueuse , difficile à digérer , & donne un suc peu nourrissant. La tête & les pieds sont membraneux , tendineux & cartilagineux ; le suc qu'ils donnent est rafraîchissant , mais gelatineux & difficile à digérer. Le sang fournit des humeurs grossières & est d'une dure digestion , on l'emploie rarement dans les alimens. Au reste , la chair

des animaux diffère en bonté selon leur âge , les alimens dont ils sont nourris , le pays & la situation des lieux. Lorsqu'ils sont jeunes , leur chair est plus tendre , plus molle , plus visqueuse , plus rafraîchissante , mais elle nourrit moins. La chair de ceux qui ont pris une bonne nourriture , qui ont respiré un air pur & qui ont toujours été en mouvement , est plus délicate , plus nourrissante & plus saine ; les animaux à qui on a fait l'opération de la castration fournissent une chair plus agréable , plus grasse , plus nourrissante & plus aisée à digérer. Toutes les substances animales tendent à la putridité , c'est pourquoi on fera bien , lorsqu'on en usera comme alimens , de les mêler avec les végétaux.

L'ANE , L'ASNE ; c'est un animal domestique qui a plusieurs défauts & plusieurs bonnes qualités. Quoique de tous les animaux il soit un des plus dédaignés , il est cependant un des plus utiles & des plus employés ; il diffère du cheval par la petitesse de sa taille , par ses longues oreilles , qui lui rendent l'ouïe fort fine , par sa queue qui n'est garnie de poils qu'à l'extrémité , par son port qui n'est pas aussi majestueux que celui du cheval , mais tous les défauts de sa forme , sont accompagnés , ainsi que nous venons de le dire , de beaucoup de bonnes qualités ; cet animal est dur & patient au travail ; il porte de grands fardeaux à proportion de sa grosseur , sur-tout lorsqu'on le charge sur les reins , l'endroit de son corps le plus fort ; il est de la dernière frugalité ; il s'accommode de toutes sortes de nourriture , d'herbes & de feuilles ; c'est la ressource des gens de campagne qui ne peuvent pas acheter un cheval & le nourrir : l'âne les soulage dans tous leurs travaux ; on l'emploie à tout , pour semer , pour recueillir , pour porter les denrées au marché ; il n'y a aucun animal dont le pied soit plus sûr sur les sentiers les plus étroits , les plus glissans , sur les bords même des précipices ; quand on surcharge l'âne , il le témoigne en inclinant la tête & baissant les oreilles.



La couleur la plus commune dans les ânes est le gris de souris ; il y en a aussi de gris luisans & de gris mêlés de taches obscures ; on en voit de blancs , de roux , de bruns & de noirs ; les ânes gris ont le museau blanc jusqu'à quatre doigts au-dessus des naseaux , & cette tache blanche est le plus souvent terminée en haut par une bande teinte de roux , le bout des lèvres est noir , la même couleur s'étend jusqu'aux naseaux , mais on ne voit dans quelques individus que deux bandes noires , qui se prolongent de chaque côté jusqu'à la narine ; les oreilles sont bordées de noir , & pour ainsi dire , tachées de cette couleur sur la base au dehors & à la pointe , le reste est d'un gris mêlé de roux. Il y a une longue raie noire , qui s'étend depuis le toupet , tout le long de la crinière qui passe sur le garrot , & qui suit la colonne vertébrale dans toute sa longueur & le tronçon de la queue jusqu'à l'extrémité ; une autre bande de la même couleur traverse la raie sur le garrot , & descend de chaque côté à peu près jusqu'au milieu des épaules ; la partie antérieure de la raie est sur les crins du milieu du toupet & de la crinière qui sont noirs ; la face intérieure de la queue est de cette même couleur ; dans la plupart des ânes gris , le genou , le boulet , le paturon & la couronne , sont bruns ou noirs , dans les jambes de devant & dans celles de derrière. Il s'en trouve quelques-uns qui ont un demi cercle noirâtre dans le milieu du bras en devant & sur le dessous du canon des jambes de derrière ; d'autres ont deux cercles de cette même couleur à un pouce de distance l'un de l'autre sur le devant du bras ; mais cela ne se trouve que très-rarement , & il est plus ordinaire de voir le bas des quatre jambes marqué de brun ou de noir en forme d'anneaux dans quelques endroits ; le dedans des oreilles , le cou , le gosier , le poitrail , le ventre , les flancs & la face intérieure des bras & des cuisses , sont blancs dans presque tous les ânes , de quelque couleur qu'ils soient ; ou si ces parties

ne sont pas blanches, elles ont au moins une teinte de blanc sale, ou de couleur moins foncée que le reste du corps; la plupart des ânes ont aussi un cercle blanc ou blanchâtre autour des yeux, & le bord extérieur de ce cercle est le plus souvent d'une couleur roussâtre qui se délaie & s'éteint peu-à-peu à mesure qu'elle s'éloigne du cercle blanc: les ânes bruns & ceux qui sont roux ont du noir sur les oreilles comme les gris, mais le milieu de la face extérieure est de couleur moins foncée que le reste du corps.

Nous allons rapporter, d'après M. d'Aubenton, les dimensions des parties extérieures du corps de l'âne, de même que la description anatomique de ses parties intérieures; M. d'Aubenton a choisi pour ces dimensions un individu de taille moyenne & bien proportionnée. Voici dans la dernière exactitude quelles étoient ses dimensions.

Il avoit quatre pieds & demi de longueur, mesuré en ligne droite depuis l'entredeux des oreilles jusqu'à l'anus; trois pieds quatre pouces & demi de hauteur prise à l'endroit des jambes de devant, & trois pieds quatre pouces & demi à l'endroit des jambes de derrière; la longueur de la tête étoit d'un pied six pouces depuis le bout des lèvres jusqu'à l'occiput. Cette mesure, jointe à celle qui s'étend tout le long du cou & du corps jusqu'à l'origine de la queue, donne six pieds de longueur à cet âne depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. Le bout du museau avoit un pied deux pouces de circonférence prise entre les naseaux & l'extrémité des lèvres, le contour de l'ouverture de la bouche étoit de neuf pouces, mesurés sur les lèvres depuis l'une des commissures jusqu'à l'autre: les naseaux sont un peu plus éloignés l'un de l'autre par le haut que par le bas; il y avoit dix pouces & demi de distance entre l'angle antérieur de l'œil & le bout des lèvres, & quatre pouces & demi entre l'angle postérieur & l'oreille; la longueur de l'œil depuis un de

ses angles jusqu'à l'autre , étoit d'un pouce cinq lignes , & l'ouverture de huit lignes , c'est-à-dire , que les deux paupières s'écartoient l'une de l'autre jusqu'à cette distance , lorsque l'œil étoit ouvert ; celle qui se trouvoit entre les angles antérieurs des deux yeux étoit de six p<sup>o</sup>uces & demi en suivant la courbure du chanfrain , & seulement de cinq p<sup>o</sup>uces quatre lignes en supposant cette distance sept lignes droite ; la tête avoit deux p<sup>o</sup>eds cinq p<sup>o</sup>uces de circonférence prise devant les oreilles en passant au-dessous près du gosier ; la longueur des oreilles étoit de huit p<sup>o</sup>uces & demi , & leur base avoit cinq p<sup>o</sup>uces en lignes de largeur prise sur la courbure extérieure ; les deux oreilles étoient éloignées l'une de l'autre de quatre p<sup>o</sup>uces dans le bas.

Le cou avoit environ un p<sup>o</sup>ed de longueur depuis la tête jusqu'aux épaules , un p<sup>o</sup>ed onze p<sup>o</sup>uces de circonférence près de la tête , neuf p<sup>o</sup>uces de largeur depuis la crinière jusqu'au gosier ; deux p<sup>o</sup>eds trois p<sup>o</sup>uces de circonférence près des épaules & onze p<sup>o</sup>uces de largeur. Le corps avoit trois p<sup>o</sup>eds huit p<sup>o</sup>uces de circonférence prise derrière les jambes de devant , quatre p<sup>o</sup>eds cinq p<sup>o</sup>uces dans le milieu à l'endroit le plus gros , & trois p<sup>o</sup>eds neuf p<sup>o</sup>uces devant les jambes de derrière ; le bas du ventre étoit à la hauteur d'un p<sup>o</sup>ed onze p<sup>o</sup>uces au-dessus de terre ; le tronçon de la queue avoit un p<sup>o</sup>ed deux p<sup>o</sup>uces de longueur & un demi p<sup>o</sup>ed de circonférence à son origine.

La longueur du bras étoit d'onze p<sup>o</sup>uces & demi depuis le coude jusqu'aux genoux ; il avoit un p<sup>o</sup>ed & un demi p<sup>o</sup>uce de circonférence à sa partie supérieure près du coude , & huit p<sup>o</sup>uces en sa partie inférieure près du genou ; le ronflement qui produit cette articulation étoit d'environ trois p<sup>o</sup>uces de longueur & de neuf p<sup>o</sup>uces de circonférence ; le canon avoit un demi-p<sup>o</sup>ed de longueur & six p<sup>o</sup>uces de circonférence , celle du boulet étoit de sept p<sup>o</sup>uces & demi ; le paturon avoit environ deux p<sup>o</sup>uces de longueur & près de cinq

pouces de circonférence , celle de la couronne étoit de dix pouces ; il y avoit treize pouces & demi de hauteur depuis le bas du pied jusqu'au milieu du genou ; la distance du coude au garrot étoit d'un pied quatre pouces & demi , celle du coude jusqu'au bas du pied de deux pieds deux pouces ; les deux bras étoient éloignés de quatre pouces dans le haut près du ventre , & les pieds de cinq pouces.

La cuisse avoit un pied deux pouces & demi de longueur depuis le grasset , c'est-à-dire , l'endroit de la rotule jusqu'au jarret , & un pied huit pouces de circonférence mesurée près du ventre ; la largeur de la cuisse , prise de devant en arrière au-dessus du jarret , étoit de quatre pouces , & la circonférence de neuf pouces & demi ; le canon avoit onze pouces de longueur depuis le jarret jusqu'au boulet , & six pouces & demi de circonférence ; celle du boulet étoit de huit pouces ; le paturon avoit deux pouces de longueur & deux pouces de largeur prise de devant en arrière ; la circonférence de la couronne étoit de neuf pouces & demi ; il y avoit un pied quatre pouces de hauteur depuis le bas du pied jusqu'au jarret. Le sabot avoit cinq pouces de longueur depuis la pince jusqu'au talon , trois pouces de largeur d'un quartier à l'autre , trois pouces trois lignes de hauteur au-devant , environ dix pouces de circonférence près de la couronne , & un pied dans le bas.

En comparant l'âne au cheval pour la figure & pour le port , on reconnoît au premier coup d'œil que l'âne a la tête plus grosse à proportion du corps que le cheval , les oreilles beaucoup plus allongées , le front & les tempes garnies d'un poil plus long , les yeux moins saillans & la paupière inférieure plus aplatie , la lèvre supérieure plus pointue , & pour ainsi dire pendante , l'encolure plus épaisse , le garrot moins élevé & le poitrail plus étroit & presque confondu avec le gosier ; le dos est convexe ; en général l'épine est saillante dans

toute son étendue jusqu'à la queue ; les hanches sont plus hautes que le garrot ; la croupe est plate & avalée ; enfin la queue est dégarnie de crins depuis son origine environ jusqu'aux trois quarts de sa longueur ; au reste, l'âne est très-ressemblant au cheval , sur-tout pour les jambes de devant , car pour celles de derrière , la plupart des ânes paroissent crochus ou jartés & clos de derrière.

Une grosse tête , un front & des tempes chargés de poils longs & touffus , des yeux éloignés l'un de l'autre & enfoncés , & un museau renflé vers son extrémité , donnent à l'âne un air de stupidité & d'imbécillité. La tête de l'âne , grosse & pesante , ses oreilles longues & vacillantes , son encolure large & épaisse , son poitrail effacé , son dos arqué & pour ainsi dire tranchant , ses hanches plus élevées que le garrot , sa croupe aplatie , sa queue nue & les jambes de derrière crochues , rendent son port ignoble ; ces défauts influent sur sa démarche & sur toutes ses allures , principalement lorsqu'on les compare à celles du cheval : cependant sans cet objet de comparaison , qui avilit si fort l'âne , il seroit préféré à tous nos animaux domestiques pour servir de monture , & pour bien d'autres usages.

Quoiqu'on méprise l'âne , il est cependant aux yeux des naturalistes un animal aussi considérable , aussi digne de recherches que le cheval ; les parties extérieures de son corps , prises séparément ou considérées relativement à l'ensemble qu'elles forment , sont aussi admirables , quoique moins élégantes. Après avoir développé l'intérieur , on est étonné de la grande ressemblance qui se trouve entre l'organisation & la constitution de l'âne & celle du cheval , comme on peut le voir dans la description des parties intérieures. Cette description a été faite sur une ânesse qui avoit cinq pieds trois pouces de longueur , mesurée en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. La hauteur de cette ânesse étoit de trois pieds un pouce

& demi depuis terre jusqu'au garrot ; le corps avoit quatre pieds au milieu à l'endroit le plus gros. A l'ouverture de l'abdomen on n'a point vû d'épiploon, parce qu'il n'étoit pas plus étendu que celui du cheval ; les intestins de l'âne n'ont paru différer de ceux du cheval que par la grosseur ; en effet ils forment autant de poches & de retrécissemens , & toutes les différentes portions d'intestins sont à peu près proportionnelles à ces mêmes parties dans le cheval pour la longueur & la conformation principale , mais non pas pour la grosseur ; car les intestins de l'âne sont à proportion de leur longueur & du volume du corps entier , beaucoup plus gros que ceux du cheval dans les différentes poches que forment les intestins de ces deux animaux. Le colon & le rectum pris ensemble avoient quatorze pieds de longueur , à laquelle il faut ajouter celle des intestins grêles qui étoient de trente-deux pieds , pour avoir la longueur du canal intestinal en entier , qui étoit de quarante-six pieds. L'estomac de l'âne ressemble à celui du cheval pour la figure & la position ; mais il étoit beaucoup plus grand à proportion du corps dans ce sujet. La ressemblance de la formation qui est entre l'âne & le cheval s'étend jusqu'aux vers , qui sont dans l'estomach de ces deux animaux. On trouve des vers oblongs & coniques dans l'estomach de toutes les ânesses , comme dans celui de tous les chevaux ; les vers de l'âne ne diffèrent en rien de ceux du cheval ; ils ont la même grosseur , la même figure , les mêmes crochets , les mêmes piquans , & en un mot , la même conformation ; plus on observe l'âne , plus on découvre de nouveaux rapports avec le cheval. Lorsqu'on fait sur l'estomac de l'âne l'expérience que M. Bertin a faite sur celui du cheval , elle réussit de la même manière ; en faisant souffler dans l'estomac de l'âne par le pylore , il s'enfle & l'air ne sort pas par l'ésophage , ce qui prouve que la conformation de l'estomac de ces deux animaux est semblable à cet égard , & que

l'âne doit avoir autant de difficulté à vomir que le cheval, si l'obstacle est formé dans cet animal par la conformation de l'orifice supérieur de l'estomac.

Le foie de l'âne est absolument ressemblant à celui du cheval pour la couleur, la position, la figure & le nombre des lobes, excepté que dans le lobe moyen la première scissure communique dans quelques individus avec celle du milieu, par une autre scissure qui partage le bord du lobe en deux lames. Le foie de l'ânesse disséquée, dont il est question ici, pesoit trois livres deux onces & demie, il n'y avoit point de vésicule du fiel, mais le canal hépatique étoit fort gros comme celui du cheval. M. d'Aubenton dit avoir trouvé dans le foie d'une ânesse des vers plats & fort minces, d'une consistance molle & d'une figure singulière; ils étoient au nombre de douze ou quatorze, tous à peu près de la même grandeur, & dispersés en différens endroits des canaux biliaires; lorsqu'ils étoient en repos, ils formoient un ovale qui avoit environ neuf lignes de longueur & six lignes de largeur; le milieu de la face supérieure & de l'inférieure est uni, mais les bords sont disposés en ondes à peu près comme une fraise de veau. La partie antérieure semble être échancrée de chaque côté & terminée dans le milieu par une sorte de tête oblongue: cette tête est de la longueur d'une ligne & paroît percée par un trou à son extrémité, un peu au-dessous. Les vers ne peuvent se mouvoir & aller en avant qu'en se traînant; ils avancent la partie antérieure de leurs corps, & par ce mouvement ils s'allongent au point d'avoir un pouce de longueur, mais en même temps ils se retrécissent, de façon qu'ils n'ont plus qu'environ trois lignes à l'endroit le plus large; bien-tôt ils retirent en avant la partie postérieure de leur corps, & par ce second mouvement ils parviennent à se déplacer entièrement, & ils représentent la même forme arrondie qu'ils avoient avant de se mouvoir; ces vers ressemblent parfaitement à ceux qui se

trouvent dans le foie des moutons , & que l'on appelle des *dounes*.

La ratte de cette ânesse ressembloit à celle du cheval pour sa couleur , sa situation & sa figure triangulaire ; elle pesoit trois onces six gros ; le pancréas étoit situé comme celui du cheval & avoit la même figure ; les reins ressembloient aussi à ceux du cheval , tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ; le rein droit étoit pareillement plus avancé que le gauche d'environ un pouce , comme dans le cheval ; le diaphragme est aussi semblable à celui du cheval , de même que les poumons. Le cœur étoit situé comme celui du cheval , & paroissoit aussi gros à proportion du corps & aussi pointu. L'aorte se partage en deux branches ainsi que celle du cheval ; la langue ressembloit aussi à celle du cheval ; on y voyoit les mêmes tubercules & les mêmes filets ; mais au lieu de deux grosses glandes qui se trouvent sur la langue du cheval à l'endroit qui est entre les dernières dents machelières , il y avoit trois de ces grosses glandes sur la langue de l'âne , une dans le milieu & une de chaque côté ; celle du milieu n'étoit pas aussi grande que celle des côtés ; M. d'Aubenton a aussi remarqué sur les bords de la partie postérieure de l'âne deux glandes oblongues , qui étoient fillonnées transversalement. Le palais étoit traversé par seize fillons semblables à ceux qui sont sur le palais du cheval , excepté qu'ils étoient moins larges ; leurs bords étoient aussi moins élevés. L'épiglotte étoit à peu près conforme comme dans le cheval. Le cerveau & le cervelet ont été tirés de l'individu qui a servi de sujet pour la description des parties de la génération du mâle ; le cerveau pesoit dix onces six gros , & le cervelet une once quatre gros & quarante-huit grains.

L'âne sur lequel on a décrit les parties de la génération pesoit cent quatre-vingt dix-huit livres ; sa longueur mesurée en ligne directe étoit de cinq pieds deux



deux pouces ; le corps avoit trois pieds onze pouces en milieu à l'endroit le plus gros ; la hauteur depuis terre jusqu'au garrot étoit de trois pieds ; le scrotum étoit à dix pouces de l'anus ; il s'étendoit en bas au-dessous du ventre de la longueur de quatre pouces ; les mammelons étoient sur le prépuce à deux ou trois pouces au-dessus de son extrémité, & à un pouce & demi de distance l'un de l'autre ; chaque mammelon avoit cinq lignes de longueur & environ quatre lignes de diamètre. La verge avoit treize pouces de longueur depuis l'extrémité du gland jusqu'à la bifurcation du corps caverneux, car il n'y a dans l'âne qu'un corps caverneux comme dans le cheval ; les testicules étoient de figure ovoïde aplatie ; les épидидymes ressembloient à ceux du cheval pour la figure & la position : la longueur totale des canaux déférens étoit d'un pied trois pouces & demi ; au reste, ils étoient semblables à ceux du cheval. Il y avoit au côté de l'anus, & le long de la verge, deux cordons comme dans le cheval ; la vessie étoit presque ronde ; il se trouvoit derrière la vessie deux grosses vésicules, une de chaque côté comme dans le cheval. Les vésicules ressembloient à celles du cheval pour la situation de leur ouverture dans l'urètre ; il y avoit aussi dans l'âne, sur chacune des vésicules, une glande comme dans le cheval, & deux autres sur l'urètre, qui ont paru proportionnées & semblables à ces mêmes parties vues dans le cheval.

Je reviens, dit M. d'Aubenton, pour la description des parties de la génération de la femelle, à l'ânesse qui nous a déjà servi de sujet. Il y avoit environ quinze lignes de distance entre l'anus & la vulve, dont la longueur étoit de trois pouces & demi ; les deux mamelles se trouvoient à huit pouces de distance de la vulve, & les deux mammelons n'étoient séparés que par un espace d'environ un pouce & demi ; il y avoit deux orifices dans chaque mammelon de l'ânesse, & chaque mamelle étoit divisée en deux loges situées

comme dans la jument : ces parties ont paru avoir la même conformation dans ces deux animaux. Le gland du clitoris avoit neuf lignes de largeur sur sept lignes d'épaisseur ; le prépuce est fort ample , comme dans la jument ; & l'on trouve aussi dans l'ânesse , sur le côté supérieur du clitoris , deux ouvertures qui communiquent chacune à une cavité qui avoit trois lignes de longueur & autant de largeur ; chaque cavité renfermoit une pierre de la forme & de la grosseur d'une lentille , & plusieurs petits graviers ; on en a aussi trouvé dans d'autres ânesses. Le vagin avoit treize pouces de longueur ; il y avoit derrière l'orifice de l'urètre un replis dirigé en devant , comme dans la jument ; mais au lieu de former un arc de cercle par son bord , il étoit échancré dans le milieu , de façon qu'il formoit deux prolongemens triangulaires , un de chaque côté de l'orifice de l'urètre. La vessie avoit la figure d'une poire renversée , comme celle du cheval. La longueur de la matrice étoit de six pouces depuis son orifice jusqu'à la bifurcation des cornes ; les testicules étoient à deux pouces de distance de l'extrémité de la corne ; le testicule tient au pavillon comme dans la jument ; il ressemble à un rein ; il avoit un pouce & demi de longueur sur un pouce de largeur ; au reste , les parties ne paroissent pas différentes de celles de la jument.

Le fœtus de l'âne est enveloppé d'un amnios , d'un chorion , & d'une membrane allantoïde qui n'ont paru différer en aucune façon des enveloppes du fœtus du cheval. Le cordon ombilical & l'œuraque étoient aussi semblables dans les deux animaux ; la ressemblance est si grande que la liqueur contenue entre l'amnios du cheval & l'amnios de l'âne , dépose un sédiment & forme un résidu qui ne diffère de l'hyppomanès que par la couleur. Cette matière est jaunâtre dans l'âne ; mais sa nature & son origine sont les mêmes.

Il y a autant de rapports , & même plus , entre les

Os de l'âne & ceux du cheval , que dans les parties molles de ces deux animaux ; on peut s'en assurer en comparant le squelette de l'âne avec celui du cheval ; ils sont tout les deux semblables presque en tout. Les ânes du Poitou sont d'une espèce à rechercher par leur structure & celle des ânes qu'ils produisent ; ils sont d'une grande taille , bien corsés ; mais leur prix , surtout de ceux que l'on destine à être étalons , sont trop chers pour le commun des cultivateurs ; ils peuvent s'en procurer d'une taille moins grande & qui ne sont pas moins propres à donner des mulets & à travailler dans la ferme. ( Nous parlerons à l'article *mulet* , des moyens qu'on peut employer pour en avoir de beaux ). On n'a pas besoin dans les campagnes de ces mulets énormes ; la taille n'y fait rien non plus que pour les chevaux , pourvu qu'ils soient bien constitués & bien vigoureux ; pour en avoir de cette espèce , il suffit que l'âne qu'on choisit soit d'une taille moyenne , qu'il soit gros & bien carré , qu'il ait de grands yeux pleins , de grandes narines & le col long , la poitrine large , les épaules bien élevées , & le rable bien fourni ; la queue courte , suivant quelques connoisseurs , est un signe infailible de force & de vigueur dans cet animal ; quant à la couleur , plus elle est foncée & approche de la noire , plus on doit être persuadé de la vigueur de l'animal ; le poil lissé , uni , court & un peu luisant caractérise sa bonne constitution.

Le temps le plus favorable à l'accouplement est depuis la dernière quinzaine du mois d'avril jusqu'à la fin de mai ; on peut encore faire sauter l'ânesse dans la fin de mars , ou dans le commencement de juin , mais en tout autre temps on le fait sans succès.

L'âge qui convient le plus pour faire propager cet animal , est depuis cinq , six ou sept ans jusqu'à dix ; quant à l'ânesse , sa production la plus belle est à sept , huit ou neuf ans ; il faut la choisir d'un corsage large ,

& la ménager dans le travail quelque temps avant qu'elle ait fait son petit.

L'âne est trois ou quatre ans à croître & vit vingt-cinq à trente ans. Sa santé est bien plus ferme que celle du cheval ; il est moins délicat & sujet à moins de maladies ; les anciens ne lui connoissoient que la morve , qu'il a de commun avec le cheval.

On a prétendu que parmi les animaux couverts de poils , les ânes sont ceux qui sont moins sujets aux vermines ; il est cependant certain que les morpions s'attachent quelquefois aux ânes avec tant de force , qu'après avoir inutilement employé les onguens & d'autres moyens , on est forcé de les faire périr. Quant aux ânes , on apporte pour raison de ce qu'ils n'ont point de vermine , la dureté & la secheresse de leur peau ; c'est par la même raison que ces animaux sont moins sensibles que le cheval , au fouet & à la piquure des mouches.

Les ânes ont souvent des espèces de verruës qui leur viennent partout le corps ; ils sont aussi susceptibles de la rage par communication ; toutes leurs maladies se traitent de la même façon que celles du cheval & du bœuf. *Voy. les art.*

L'âne , ainsi que nous l'avons dit , n'est pas délicat sur sa nourriture , il lui en faut même une petite quantité ; qu'on l'envoie sur une commune , quelque pauvre & stérile qu'elle soit , sa sobriété l'en fait sortir suffisamment repu. Une poignée de paille est un met & une nourriture excellente pour lui : il se rassasie indifféremment de ronces & de chardons , ou de toute autre chose ; les plantes les plus négligées fournissent à sa subsistance ; si on veut le remettre en appétit on n'a qu'à lui donner de la paille hachée ; c'est pour lui une nourriture par excellence ; le son lui fait aussi beaucoup de bien. Cet animal est plus délicat pour la boisson que pour le manger ; il ne boit volontiers

que de l'eau la plus claire , & celle qu'il connoît ; il ne boit pas beaucoup.

L'on reproche à l'âne la lenteur , l'obstination & les préjudices qu'il porte aux arbres , des bourgeons desquels il est fort friant. On ne peut pas espérer de corriger la lenteur dans cet animal ; tous les animaux ont leurs imperfections ; cependant cette lenteur peut être la source d'un grand avantage , elle le rend capable de continuer long-temps ses travaux , & le met en état de supporter les fatigues. L'opiniâtreté , second défaut de l'âne , est très-considérable dans cet animal ; il est retif plus qu'aucun autre , lorsqu'on irrite sa patience ; les mauvais traitemens qu'on lui fait sont souvent la cause de cette opiniâtreté ; ils irritent sa patience : les préjudices qu'il porte aux arbres sont très-considérables ; les autres animaux n'y font pas moins de dégat ; ainsi il faut employer pour l'âne les mêmes défenses qu'on emploie pour les autres.

La chair des ânes n'est pas bonne à manger , elle est même plus mauvaise que celle du cheval ; Galien prétend qu'elle occasionne des maladies ; les anciens estimoient cependant beaucoup la chair d'ânon.

Le sang d'âne , pris en poudre à la dose d'un gros , a passé pour sudorifique ; on prétendoit qu'il avoit la vertu de guérir la manie ; j'ai connu une dame qui s'en est très bien trouvée pour cette maladie. On se servoit aussi anciennement de la fiente d'âne pour arrêter le sang ; sa graisse est résolutive ; son urine appliquée extérieurement est utile pour la galle , la goutte , la paralysie , les maux de reins.

Le fumier d'âne a les mêmes qualités que celui du cheval. *Voy. art. cheval.* On emploie la peau de cet animal , à cause de sa dureté , à faire des cribles , des tambours , d'excellens souliers , de gros parchemin qu'on enduit d'une légère couche de plâtre pour certaines tablettes de poche. Le cuir de l'âne est d'usage chez les Orientaux , pour faire le beau chagrin qu'on

nomme *sagri*. Si l'on en croit Thevenot , dans la relation de ses voyages ; le cuir d'âne est la matière du beau maroquin employé aux chaussures du levant.

Il y a apparence que les os , comme la peau de cet animal , sont plus durs que les os des autres animaux , puisque les anciens en faisoient des flutes , & qu'ils les trouvoient plus sonores que celles faites avec d'autres os.

ANESSE. L'ânesse est la femelle de l'âne. Le printemps est la saison la meilleure pour la faire faillir : on choisit ordinairement , par préférence , le mois d'avril & de mai ; l'été , suivant qu'on l'a observé , est cependant plus propre à leur fécondité. Il se trouve des ânesses qui sont en chaleur tous les mois de l'année , mais on remarque qu'elles sont moins fécondes que les autres ; dès que les ânesses ont été faillies , il est d'usage de les fouetter & de les faire courir pour les empêcher de rendre la semence qu'elles ont reçue ; elles ne portent ordinairement qu'un petit à la fois , & elles le portent onze mois , comme les jumens ; on feroit bien de ne les pas faire travailler pendant ce temps. Sept jours après qu'elles ont mis bas , elles s'accouplent de nouveau & sont fécondes pendant toute leur vie. Les petits ânonns la tétent pendant un an entier. Le lait d'ânesse est d'un très-grand usage dans la médecine , c'est celui qui approche le plus du lait de femme pour sa consistance & sa vertu.

Pour l'avoir de bonne qualité , il faut que l'ânesse soit jeune , saine , bien en chair , qu'elle ait mis bas depuis peu de temps , & qu'elle n'ait pas été couverte depuis.

Il faut lui ôter l'ânon qu'elle allaite , la tenir propre ; la bien nourrir de son , d'avoine , d'orge & même d'herbes , dont les qualités salutaires puissent influencer sur les maladies pour lesquelles on l'emploie ; si l'ânesse a plus de lait que les malades en pourroient consommer , il est à propos de laisser à l'ânon prendre le superflu ,

mais par intervalle réglé , afin qu'on en trouve de bonne qualité lorsqu'on trait l'ânesse ; & comme il y a des ânesses qui ne donneroient point leur lait , si l'ânon ne commençoit par les têter , on auroit tort de refuser au petit ce droit naturel , dont on tire ensuite avantage.

Le lait paroît dans les mammelles de l'ânesse quand elle est pleine de dix mois : elle met bas dans le douzième , & est en état de recevoir le mâle sept jours après ; elle ne donne ordinairement qu'un ânon , qu'on peut sevrer au bout de cinq ou six mois ; cela est même nécessaire , si la mère est pleine , pour que le fœtus prenne assez de nourriture.

On attribue au lait d'ânesse une vertu pectorale , rafraichissante , humectante & restaurante ; il est moins chargé de parties caséuses & butyreuses que les autres laits ; il est plus clair , plus léger & plus facile à digérer ; on le conseille dans la plupart des maladies du poumon , telles que la toux , l'oppression de poitrine , l'asthme , le crachement de sang , l'ulcère du poumon , la phthysie ; il adoucit les humeurs âcres & salées , qui tombent sur les viscères & sur les autres parties du corps. Il convient pour la guérison des ulcères internes qui suivent quelquefois les pleuresies , les fluxions de poitrine , les dyssenteries , & pour les ulcères des reins & de la vessie ; on le recommande aussi pour calmer les ardeurs d'urine ; il soulage la goutte , les rhumatismes , en adoucissant la salure & l'acrimonie de la lymphe & du sang.

ANFRACTUOSITÉS. Terme d'anatomie. Ce sont les éminences ou cavités inégales qui se trouvent dans la surface des animaux.

ANON. On appelle de ce nom l'âne lorsqu'il est encore jeune. *Voy. art. âne & ânesse.*

ANTANAIRE , autrement , ATANAIRE , est un terme de fauconerie qui se dit d'un oiseau de proie , qui n'ayant pas mué , conserve le pannage de l'année précédente.

**ANTENAIS**, se dit d'un agneau qui n'a qu'un an.  
*Voy. art. agneau.*

**ANTENNES**. Les naturalistes ont donné ce nom à des espèces de cornes que plusieurs insectes portent sur leurs têtes ; elles diffèrent dans les différentes espèces par la forme , la consistance , la longueur & la grosseur. Ces différences fournissent des caractères pour distinguer plusieurs genres d'insectes ; les papillons , les hannetons , les abeilles ont des antennes. Nous avons dit dans la définition que les antennes n'étoient que des espèces de cornes , parcequ'elles ne sont point fixes à leurs bases comme les vraies cornes , & parcequ'elles ont dans toute leur longueur un nombre plus ou moins grand d'articulations , au moyen desquelles elles se replient en différens sens. Les antennes des insectes mâles sont beaucoup plus belles que celles des femelles ; quelques mâles , lorsqu'ils sont sur le point de s'accoupler , en frappent doucement leurs femelles & les en chatouillent ; ces antennes servent encore aux insectes quand ils prennent leur repos ; ils s'en couvrent en partie les yeux , elles leur font pour lors l'office de paupières , elles suppléent encore au défaut de mobilité des yeux ; comme ces antennes sont fort agiles , elles leur servent à examiner ce qui les environne , & à empêcher qu'ils ne se heurtent. M. de Reaumur conjecture encore que les antennes peuvent être , chez l'insecte , les organes de l'ouïe ou de l'odorat , ou même de quelqu'autre sens.

**ANTI-CŒUR** ou **AVANT-CŒUR** , c'est une maladie propre aux chevaux & aux bœufs , *voyez ces art.* où il sera amplement traité de toutes les maladies de ces animaux.

**ANTIDOTE** , est un mot général qui convient à tout remède propre à préserver ou à guérir les animaux des maladies contagieuses occasionnées par l'infection de l'air , par le poison , par la morsure d'autres animaux , ou par la putréfaction des humeurs.



AORTE. Voyez l'art. Artère.

APATER, c'est un terme d'oïseleur, qui signifie, mettre du grain ou quelqu'autre amorce dans un lieu pour y attirer les oïseaux qu'on veut prendre; ce terme se dit encore en fait de pêche.

APERCHER, est un terme d'oïseleur, qui veut dire, remarquer l'endroit où un oïseau se retire pour y passer la nuit.

APPAREILLÉ, ce mot s'entend des oïseaux qui s'accouplent, mâle ou femelle; on dit aussi apparié. Les bécasses ne s'apparient guères en France, que lorsqu'elles y sont arrêtées par quelques blessures ou autrement. Les pigeons s'apparient plusieurs fois l'année.

Ce terme s'applique encore aux bœufs: on dit par exemple de deux bœufs dont l'un est plus fort que l'autre, qu'ils ne sont pas bien appariés sous le joug: en général la signification de ce terme s'étend sur toutes les choses qui sont naturellement faites pour aller ensemble. Quand on dit par cette raison, en terme de manège, *appareiller* un cheval de carrosse, c'est en choisir un autre qui lui ressemble de taille, de poil & d'âge. Le mot *appareiller* dans un haras signifie, faire faillir à un étalon la jument la plus propre à faire avec lui un beau poulain.

APPAS, APAT ou APPAST, c'est ce dont on se sert pour attirer ou prendre les poissons, les oïseaux, & en général tous les animaux nuisibles & bons à manger. Les achées ou laiches sont l'appas le meilleur & le plus commun pour la pêche; nous en avons parlé dans l'article qui les concerne. On emploie plusieurs moyens pour en avoir dans toutes les saisons. Le premier moyen est fort simple: on va dans un lieu rempli d'herbe; on y trépigne des pieds environ un demi-quart-d'heure, sans sortir de sa place & sans s'arrêter; on voit à l'instinct les vers sortir de terre tout autour de soi; on les ramasse, non à mesure qu'ils sortent, mais quand ils sont tous dehors, car si on s'arrêtoit un instant, ils

rentreroient bien vîte en terre. La seconde méthode se pratique dans le temps des noix vertes ; on en prend un quârteron ou deux, on a un seau plein d'eau, on y rape le brou des noix en les frottant, l'eau en devient amère & acquiert un goût qui déplaît aux achées : on répand cette eau sur le lieu soupçonné de vers, & ils en sortent en moins d'un quart d'heure. La même chose se fait avec l'eau dans laquelle on a fait bouillir des feuilles de noyer, des feuilles de chanvre, & même de la semence de cette dernière.

La quatrième méthode est peut-être la meilleure ; on a une lanterne de papier, ou de corne bien claire ; quand il fait nuit, on va dans un jardin le long des allées, ou bien dans un pré où il n'y aura plus d'herbe : on marche doucement en se courbant, on voit les vers à demi hors de terre, & on en ramassera autant qu'on voudra. Quand il fait sec, les achées ne sortent point de leur trou, si ce n'est dans les lieux humides & à l'abri du vent & du soleil. Les achées des prés bas & autres lieux frais sont les meilleurs pour attirer les poissons. Nous allons rapporter ici différentes espèces d'appas pour la pêche.

*Premier appas.* On prend un pot neuf vernissé par dedans, & on y fait bouillir des fèves environ un quart de boisseau dans de l'eau de rivière, les ayant auparavant fait tremper l'espace de sept à huit heures dans de l'eau presque tiède ; quand elles auront bouilli assez pour être presque à-demi cuites, on y met trois ou quatre onces de miel selon la quantité des fèves, & deux ou trois grains de musc, après quoi on les laisse encore un peu cuire ; on les retire ensuite du feu pour s'en servir soir & matin, environ sur les cinq ou six heures de la façon suivante.

On cherche une place nette, où il n'y ait point d'herbes, enforte que le poisson puisse voir & prendre les fèves au fond de l'eau, & que cette place nette soit éloignée des crônes d'environ cent ou deux cens pas,

felon la grandeur du lieu ; on y jette de ces fèves soir & matin aux heures fufdites pendant fept ou huit jours , afin d'y attirer le poiffon ; le jour qui précédera celui qu'on deftine pour la pêche , on appâte les poiffons avec les mêmes fèves cuites comme on l'a dit , à la re-ferve feulemeut qu'il faudra y mêler un moment avant de les tirer du feu , de l'aloës succotrin en poudre , environ la groffeur d'une petite noix , fur un chapeau plein de fèves ; on donne enfuite un bouillon , puis on les retire du feu ; le poiffon qui en mangera vuidera tout ce qu'il aura dans fon corps , & fera trois jours de fuite affamé , ce qui le fera fortir de bonne heure des crônes pour chercher à manger , au lieu où il a accoutumé de trouver fon appas ; c'eft pourquoi il faudra être prêt à deux ou trois heures après midi pour tendre les filets , & lorsqu'on aura achevé de les tendre , on jettera deux ou trois poignées de fèves , puis on fe retirera pour y retourner le foir bien tard avec trois ou quatre perfonnes.

L'heure de la pêche étant venue , on fe trouve avec tout fon monde fur le lieu préparé : on difpofe fes gens , en forte qu'un homme foit fur le bord du chantier , & qu'il prenne dans fa main le bout de la corde qui fait jouer le *tramail*. Les autres s'en iront doucement fans faire de bruit , bien loin au-deffus du lieu où on a appâté. Celui qui tiendra la corde doit être placé de façon à pouvoir fe faire entendre , & à pouvoir donner le fignal aux autres ; dès que ce fignal fera donné , ceux qui fe feront éloignés auront chacun une longue perche , dont ils frapperont l'eau & fouleront le fond & les bords , pour contraindre le poiffon de fuir & fe retirer dans les crônes , ce qu'il fera auffi-tôt qu'on commencera à frapper l'eau ; celui qui tient la corde qui doit faire jouer le tramail , la tirera promptement auffi-tôt que le bruit commencera. A l'inftant la corde plombée du bas filet tombera au fond de l'eau , & le tramail fermera l'entrée des crônes. Le poiffon voulant

se sauver dans sa retraite ordinaire , épouvanté du bruit , se jettera dans l'embuche , d'où on le retirera avec le filet ; nous donnerons à l'article *carpe* , la manière de tendre le tramail ; par ce moyen on attroupera une quantité de gros poissons , si le lieu est poissonneux & les crônes bien choisis.

En général , tout appas pour attirer le poisson , doit réunir en lui , s'il est possible , les trois qualités suivantes , au moins essentiellement une. La première est une odeur forte , afin d'attirer de loin , comme l'anis , le cumin. La seconde , une saveur délicate , afin d'inviter & tromper ceux qui en mangeront , comme le sang de porc , le fromage de chèvre , le pain de froment , les papillons jaunes. La troisième est de pouvoir enivrer , comme l'eau-de-vie , la lie de vin ; c'est aussi l'effet de certains poisons qui tuent les poissons , ou qui du moins les étourdisent , en sorte qu'on en devient promptement maître ; telle est la fleur de soucy , étant coupée en morceaux elle fait cet effet en une heure de temps , & étourdit même les plus gros poissons ; la chaux les tue aussi : le suc de toutes les espèces de tithymales , la noix , tant la vomique que celle qu'on appelle metel ou somnifère , enivrent aussi le poisson : on prétend que rien n'est plus puissant pour cela que la coque du levant ; mais ces sortes d'appas sont défendus par les ordonnances des eaux & forêts sous les peines les plus sévères ; la plupart des poissons qu'on a ainsi enivrés avec ces appas meurtriers , meurent parmi les joncs & les roseaux , & tombent par-là en pure perte pour le propriétaire des rivières ; on ne doit donc employer ces appas que très-rarement , & plutôt par espèce d'amusement qu'autrement.

Le second appas , dont nous allons parler , se prépare de la manière suivante : on prend du nard celtique quatre feuilles , du fouchet de Smyrne la grosseur d'une fève , du cumin autant qu'on en peut prendre avec trois doigts , de la semence d'anis une poignée ; on pile,

On tamise & on met cette poudre dans une phiole pour s'en servir quand il fera temps; on tire ensuite des vers de terre, & on les met dans un mortier de moyenne grandeur pour les bien broyer avec la poudre susdite.

Le troisieme appas n'est pas d'une preparation bien difficile: on pile de l'ortie & de la quintefeuille, on y ajoute du suc de joubarbe & du bled cuit dans de l'eau, dans laquelle auront déjà bouilli de la marjolaine & du thym, & on s'en frotte les mains, après quoi on jette le marc dans une eau où il y aura abondance de poisson, & on met ses mains dans l'écluse, les poissons y viendront en foule; il en fera de même si on met de cette mixtion dans une nasse.

4.<sup>o</sup> On peut prendre encore pour appas de l'eau d'aristoloche ronde, & on y ajoute de la chaux, puis on la jette dans l'eau dormante, le poisson y vient pour lors par troupes, & s'il mange de cette poudre, il nâge sur l'eau comme mort, & se laisse prendre à la main; d'autres conseillent avec raison la racine d'aristoloche ronde broyée, au lieu de l'eau distillée de cette plante, qui n'a aucune vertu pour cet usage, & disent que cette composition, mêlée avec de la chaux, attire les poissons, mais il meurt après en avoir mangé: on mêle encore du saindoux avec de la chaux, cet appas n'est pas moins mortel aux poissons; aussi est-il, ainsi que le suivant, très-expressément défendu par les réglemens des eaux & forêts.

On prend de la coque du Levant avec du cumin, du fromage vieux, de la farine de froment & de la bonne lie de vin; on broie bien le tout ensemble, & on en forme des pillules grosses comme des pois. On les jette dans l'eau où il y aura beaucoup de poisson, on choisit l'endroit de la rivière le moins agité; tous les poissons qui mangeront de cette amorce, approchent des rives comme enivrés; on peut pour lors les prendre facilement à la main, l'ivresse se passe peu de temps après, & ils redeviennent aussi alertes qu'auparavant; on pré-

pare encore cette amorce différemment. On prend coque du Levant & cumin égale quantité; on pile bien le tout, & on le bat avec six œufs, en y mettant un peu de farine de seigle, on en fait une omelette, qu'on fait cuire avec bonne quantité d'huile de noix & d'olive, & on en jette dans les lieux où se rassemble ordinairement du poisson.

Dans une autre recette on dit qu'il faut mêler de la coque du Levant la quatrième partie d'une once avec la sixième partie d'une once de cumin & autant d'eau-de-vie, une once de fromage, & trois onces de farine; on bat le tout ensemble, & on en forme des boulettes.

On pourra aussi prendre pour amorce la composition suivante: on prendra un quatteron de fromage vieux, autant de farine, du vin mêlé avec de l'huile; on incorporera le tout dans un mortier avec de l'eau de rose, & on en formera une pâte, avec laquelle on fera de petites boules en forme de pois, on les jettera dans l'endroit où l'on veut pêcher avec l'épervier, & cela dix à douze heures auparavant.

Un appas très-vanté est encore la composition suivante: on prend du sang de bœuf, du sang de chèvre, du sang de brebis, de la fiente de bœuf prise dans les intestins grêles, de la fiente de chèvre & de brebis aussi tirée des mêmes intestins; de l'origan, du thym, de la farine, de l'ail, de la sarriette, de la marjolaine, de la lie de vin odoriférant de chacun parties égales, puis de la graisse & de la moëlle des mêmes animaux à volonté; on pile le tout ensemble & on le réduit en petites masses, on les jette dans l'endroit où l'on pense qu'il y a du poisson, & cela une heure avant la pêche, puis on environne les poissons qui s'y trouvent des filets qu'on y tend.

On peut se contenter pour appas d'un mélange fait avec le sang d'une chèvre, qu'on conseille *noire*, sans cependant savoir trop la raison, avec la lie de vin odo-

riférant , & une pâte de farine d'orge : on y ajoute encore du poumon de chèvre coupé bien menu.

En mettant du sang de veau , & de sa chair coupé par petits morceaux , dans un pot de terre , & les y laissant l'espace de dix jours , on parvient à avoir un excellent appas.

La plupart des appas que nous avons indiqués , surtout de ceux qui tendent à enivrer le poisson , & même à le faire mourir , ne peuvent être assez prohibés : on ne doit employer ces sortes d'appas que par amusement , & très-rarement ; nous ne les aurions pas même rapportés dans ce dictionnaire , si tous les livres économiques n'en faisoient mention. De tous les poissons le barbeau est le plus avide d'appas.

Quand on se sert de nasses pour pêcher , les trois appas suivans peuvent très-bien convenir dans cette pêche. Pour premier appas on prend le marc & l'huile exprimé des myrobolans , de la fiente humaine , de la mie de pain ; on pile chaque chose à part ; on mêle le tout ensemble , & on le met dans les nasses , ou bien on prend pour second appas des griottes séchées , & on en fait des pillules qu'on jette aux poissons ; ou enfin , & c'est le troisième appas , le plus mauvais des trois pour le poisson , à cause de la chaux qui y entre ; on pile de la chaux avec du vieux fromage & du vin , on jette ce mélange dans l'eau , on y voit aussi-tôt les poissons y accourir.

Quand nous faisons de la pêche notre amusement , nous préparions l'amorce suivante , qui nous réussissoit toujours à merveille. Nous prenions des grains d'orge & de seigle les plus récemment recueillis que nous pouvions avoir , nous les faisons cuire dans un chaudron avec des sommités hachées d'hysope , de lavande , d'origan , de sarriette & de romarin ; quand ces graines étoient prêtes à se crever , nous y ajoutions de la tourte ou pain de senevis par petits morceaux , à pareille quantité que l'orge & l'avoine , nous mêlions bien le tout

ensemble, & une heure avant le soleil couchant, nous jettions deux ou trois bonnes poignées de cette amorce dans les endroits où nous pouvions prévoir que le poisson avoit coutume de se rendre; une heure après nous jettions l'épervier dans ces endroits, & nous étions sûrs de faire presque toujours une bonne pêche, sans qu'il en arrive aucun accident aux poissons, bien différens en cela de la plupart des appas que nous venons de rapporter.

Après avoir suffisamment parlé des appas qui concernent les poissons, il est à propos de rapporter encore ici quelques autres appas dont on peut se servir pour d'autres animaux; un excellent appas pour tous en général, est de couper la matrice d'une femelle dans le temps qu'elle est en chaleur, pourvu cependant qu'elle soit de la même espèce que l'animal qu'on veut prendre; on fait sécher à l'ombre, ou à un feu doux cette partie, pour ne rien diminuer de sa vertu, on la réduit en poudre fine qu'on mêle avec quelque amorce; cet appas attire les animaux de la même espèce dans l'endroit où on l'aura mis.

Un appas très-vanté pour attirer les loups & les renards est le suivant: on fait fondre une demi-livre de galbanum avec une livre de vieux oint; on y ajoute ensuite une livre de hannetons pilés; on fait cuire le tout à petit feu, durant quatre ou cinq heures, puis on passe cette mixtion toute chaude avec forte expression, en sorte qu'il ne reste plus dans le linge que les jambes & les aîles des hannetons. Pour faire usage de cette composition, on la met dans une bouteille, & on la porte dans un bois dans l'endroit où on a préparé un affut pour se cacher; on se frotte pour lors la semelle de ses souliers avec cette mixtion, après quoi on fait plusieurs tours dans le bois, vers les endroits où peuvent se retirer les renards ou les loups; cela fait, on se place alors à son affut: les animaux qui marchent sur la piste du chasseur, ne manquent pas de suivre ses traces, & il



Il lui est facile pour lors de les tirer d'aussi près qu'il lui plaît. A l'article *loup & renard* nous donnerons la composition d'autres appas.

APPASTER, en terme de chasse & de pêche, c'est mettre un appas à un hameçon ou à un piège pour attirer les oiseaux & les poissons que l'on veut prendre. *Voyez art. Appas.*

APPEAU. C'est une espèce de sifflet dont on se sert pour attirer les oiseaux & le gibier au piège, & avec lequel on contrefait le son de leur voix. On en fait de diverses sortes : par exemple, on fend un baton de coudrier ou noisetier, on le rejoint après avoir applani les deux parties séparées, & en avoir levé un petit morceau fort mince de sept ou huit lignes de longueur; on le retrécit avec la pointe du canif, & on fait une petite ouverture à ces deux parties pour faire passer l'air entre deux : on les rejoint, & on les lie par les bouts avec une ficelle, & si on veut grossir le ton, on augmente l'ouverture. L'appeau dont on se sert pour les perdrix rouges, doit être totalement différent de celui qu'on emploie pour les perdrix grises, parceque leur cri est différent. Les appeaux pour appeler les cerfs, les renards, sont des anses à-peu-près pareilles à celles de l'orgue.

*Appeau* s'entend aussi d'un oiseau, & signifie la même chose qu'appellant.

APPELLANT. C'est un oiseau qu'on a élevé dans une cage, & dont on se sert à la chasse pour en appeler d'autres, & les faire venir dans les filets. Chaque oiseau qu'on fait crier, attire ordinairement ceux de son espèce; la rouge gorge fait peu de bruit & attire presque tous les autres.

APPROCHER, est un terme de chasse, qui signifie, arriver assez près du gibier pour pouvoir le tirer commodément. L'auteur du dictionnaire économique rapporte un moyen d'approcher les oiseaux aquatiques,

qui nous a paru très-bon , c'est la raison pour laquelle nous l'allons rapporter ici d'après cet auteur.

Les cignes , les grues , les cicognes , les hérons , les oies sauvages , les canards , les cercelles & autres sortes d'oiseaux , se tiennent le jour , dit cet auteur , dans des marécages ou sur les eaux , & habitent les prairies après les débordemens des rivières. Ils s'éloignent tant qu'ils peuvent , des haïes & des arbres , de deux à trois cens pas seulement ; ils quittent le milieu , vont barboter le long des bords où il n'y a guère d'eau , & sitôt qu'ils apperçoivent quelqu'un , ou même des animaux qui paissent , ils retournent dans la grande eau. Les oies , les canards & les cercelles abandonnent l'eau le soir , & vont passer la nuit dans les campagnes , d'où ils reviennent le matin se jeter dans l'eau. On les approche aisément avec une machine qu'un homme porte , où il est caché tenant une arquebuse , ou fusil , avec lequel il les tire , lorsqu'il est à portée.

Pour faire cette machine , on a trois cercles de tonneaux , qu'on ajuste avec des cordes de la manière suivante : on prend une corde longue de deux pieds , on noue les deux bouts ensemble , & on fait deux autres nœuds , en sorte que les quatre nœuds partagent également la corde en quatre. A chaque nœud on attache une autre corde de cinq ou six pieds de long , & on passe sa tête dans le milieu , ou bien on a un morceau de bois fiché en terre qui est d'une hauteur proportionnée à la personne qui doit porter la machine. On met cette corde dessus , & on prend un cercle qu'on attachera aux quatre quarts , avec les quatre cordes justement à la hauteur de la ceinture. On prend un second cercle pour le lier de même aux quatre cordes à la hauteur du milieu des cuisses : la troisième sera pareillement attachée aux mêmes cordes , à la hauteur de la cheville du pied , après quoi on mettra tout autour de ces cercles des branches d'arbres bien légères , qui

seront liées aux trois cercles, & ajustées de façon que la personne qui est dedans ne puisse être vue par les oiseaux. Elle se met dans la machine avec un fusil, & va sur le lieu où sont les oiseaux, & quand ils pourront appercevoir la personne qui est dans la machine, elle marchera pour lors très-doucement, en s'approchant peu à peu, en sorte que les branches de la machine ne remuent point, à moins que le vent ne les y contraigne; elle approchera par ce moyen si près qu'elle voudra. La meilleure heure pour se servir de cette machine, aussi bien que de celle dont nous allons donner la description, est le matin lorsque les oiseaux reviennent des champs, car il sera pour lors facile de les tirer à mesure qu'ils arriveront, attendu qu'ils ne reviennent pas tous à la fois, mais par troupes, au lieu que pendant le jour on ne peut guère tirer qu'un coup ou deux, parceque ces oiseaux étant pour lors tous de retour sur les eaux, ils prennent l'épouvante au premier coup, & s'envolent après avoir reconnu la ruse du chasseur.

Si on ne veut pas se servir du moyen que nous venons d'indiquer, on pourra avoir recours au suivant: on se revêtira d'un habit de toile couleur de vache ou de cheval, depuis la tête jusqu'aux pieds, avec un bonnet fait aussi à-peu-près comme la tête d'une vache ou d'un cheval, ayant des cornes, ou des oreilles, des yeux & un trou pour mettre la tête, avec deux pièces pareillement de la même toile pour attacher autour du cou & tenir le bonnet. Comme les oiseaux pourroient s'épouvanter ne voyant que deux jambes, il faut laisser pendre jusqu'à terre deux morceaux de la même étoffe au bout des manches, & tout proche de la main. Quand on voudra approcher les oiseaux, il faudra se coucher comme une vache ou un cheval qui paît, laissant traîner les bouts des manches en bas, présenter toujours le bout du fusil en marchant de côté & d'autre, & approcher peu à peu pour les tirer à bas; & s'ils se lèvent, rien n'empêchera de les tirer en volant.

La meilleure heure pour cette chasse est le matin.

L'APRON, autrement l'APRE ; est un petit poisson de rivière qu'on trouve en abondance sur-tout entre Lyon & Vienne ; il est de couleur rousse, & marqué de larges taches noires qui traversent obliquement le ventre & le dos : il a six nageoires, deux près des ouies, deux sous le ventre & deux autres sur le dos. Ce poisson ressemble assez au goujon, cependant sa tête est plus large ; elle est terminée en pointe ; sa bouche est de moyenne grandeur ; il n'a point de dents ; sa chair est plus dure que celle du goujon.

AQUATIQUE. On nomme animaux aquatiques, ceux qui habitent les eaux & qui s'y nourrissent, tels que les poissons, plusieurs oiseaux, & même des quadrupèdes.

ARAIGNÉE, c'est un insecte qui a un corps composé de deux parties qui tiennent ensemble par un étranglement fort mince ; la partie extérieure tient lieu de la tête & du corcelet, & la partie postérieure est le ventre de l'animal ; ses yeux, ses antennes & sa bouche sont placés antérieurement à la première de ces parties ; les yeux sont au nombre de huit, différemment rangés suivant les espèces : ils sont lisses, brillans comme du jayet ou du verre, & tout-à-fait immobiles. Sa bouche consiste dans deux fortes tenailles terminées par des espèces de griffes fort aiguës, dont la pointe est dirigée en bas. Ces tenailles ou griffes sont mobiles & se remuent aisément de haut en bas, & même de droite à gauche ; c'est avec ces instrumens que l'Araignée saisit, pince & tue sa proie. Ces mêmes pointes lui servent aussi de bouche : quoique leur extrémité soit fort aiguë, elle est cependant percée vers le bout, & le dedans des tenailles est creux, en sorte que l'Araignée suce par-là les humeurs de la mouche ou de tel autre insecte qu'elle a saisi.

A côté de cette bouche, devant les yeux, se trouvent des antennes : ces antennes sont composées de plusieurs

pièces articulées ensemble , & ressemblent beaucoup aux pattes , elles sont seulement plus petites. Dans l'Araignée femelle elles sont plus longues & d'égale grosseur par-tout ; mais dans le mâle elles sont terminées par une dernière pièce plus grosse , qui forme une espèce de bouton. C'est dans ce bouton que sont renfermées les parties du sexe du mâle ; il les porte en aigrette sur sa tête , & il les met en action dans l'instant de l'accouplement.

Le reste de la partie antérieure de l'Araignée , & son corcelet , est tantôt lisse , tantôt couvert de poils , suivant les espèces , mais toujours muni d'une croute ferme & assez forte qui lui sert de peau ; c'est en-dessous de ce corcelet que sont attachées les pattes de l'Araignée. Ces pattes sont au nombre de huit , & composées de trois pièces , la cuisse , la jambe & la tarse , dont chacune est formée de deux pièces ; la plus courte se trouve près de l'origine ou de l'articulation de ces différentes parties. La dernière de toutes , ou le tarse , est terminée par des petites griffes ou ongles recourbés , avec lesquels l'Araignée se tient & court sous sa toile. Le ventre ou l'autre partie du corps de l'Araignée est moins dure que son corcelet. C'est au haut de cette partie en-dessous que se trouve la partie du sexe dans les femelles , qui consiste dans une espèce de fente que l'animal dilate & entr'ouvre dans le moment de l'accouplement. A l'extrémité du ventre , outre l'anus de l'animal , on apperçoit plusieurs mammelons les uns à côté des autres , souvent au nombre de six , qui vu de près , & à la loupe , paroissent composés de plusieurs autres plus petits. Ces mammelons sont les filières des Araignées ; c'est par ces conduits qu'elles rendent la liqueur singulière avec laquelle elles filent leur toile ; on ne peut voir sans admiration l'industrie avec laquelle ces insectes savent filer des toiles si artistement travaillées , différentes cependant par leur forme & leur contour , suivant les espèces. Voyez là-dessus le diction-

naire d'histoire naturelle de M. Valmont de Bomare.

On tireroit beaucoup de profit de la toile des Araignées , s'il étoit plus facile de les nourrir , ou si on pouvoit plus aisément ramasser toutes les coques de celles qui se trouvent aux fenêtres. M. Bon , premier président de la chambre des comptes de Montpellier, en a fait faire des bas & des mitaines qui étoient d'une couleur approchant du gris de souris ; trois onces de cette soie suffisoient pour faire une paire de bas au plus grand homme , tandis qu'il faut sept à huit onces de soie de vers pour faire des bas ordinaires.

Quand on veut élever des Araignées , afin d'en tirer de la soie , dans les mois d'août & de septembre on en choisit de grosses à jambes courtes , qu'on met dans des cornets de papier & dans des pots ; on couvre les pots d'un papier percé de trous d'épingle aussi bien que les cornets , afin de donner de l'air à ces insectes ; on leur donne des mouches pour nourriture ; les Araignées font , selon que le rapporte M. le président Bon , leurs coques dans ces pots ou cornets. Treize onces de ces coques rendent presque quatre onces de soie net.

M. de Reaumur réfléchissant qu'il y auroit une impossibilité physique de pouvoir fournir des mouches en aussi grande quantité qu'il en faudroit pour nourrir autant d'Araignées qu'en exigeroit une manufacture de cette espèce de soieries , a fait différentes expériences pour connoître la nourriture qu'on pourroit substituer aux mouches pour les Araignées : il a remarqué par ses recherches que les Araignées rebutent en général la nourriture végétale , que les vers leur sont plus convenables ; qu'elles aiment sur-tout les jeunes plumes nouvellement arrachées & encore sanglantes ; il employoit en conséquence pour leur nourriture des plumes de pigeons , jeunes & vieux ; il les divisoit en petits morceaux de demi-lignes , ou d'une ligne de longueur : les jeunes Araignées sur-tout qui ne font que sortir de leurs coques sont fort friandes de cette nourriture ; mais ce

seroit encore une grande difficulté de pouvoir ramasser de ces plumes en suffisante quantité ; le défaut de nourriture n'est pas le seul obstacle qui empêche d'en pouvoir élever ; le plus grand c'est l'aversion qu'elles ont les unes pour les autres : les grosses dévorent le plus souvent les petites ; c'est-là précisément la cause de ce qu'il se trouve si peu d'Araignées , eu égard à leur fécondité.

Quand donc on pourroit parvenir à nourrir des Araignées dans des loges séparées , ce qui exigeroit néanmoins beaucoup de soin & de dépense , on perdroit par-là l'avantage de leur fécondité , d'autant que ces insectes ne font pas tous leurs œufs dans les mêmes mois de l'année , & qu'il est par conséquent impossible de connoître le temps où ils quitteront leur férocité naturelle pour s'accoupler. Au reste, dit M. de Reaumur, les coques d'Araignées ne rapportent pas autant d'avantage qu'on se l'est imaginé , eu égard à celles des vers à soie ; leur soie n'a ni la force ni le lustre de celle des vers à soie , & n'est pas non plus en aussi grande quantité. Cependant les Araignées des pays chauds peuvent donner plus de soie ; celles de l'Amérique , & principalement celles de la Louisiane , dont les œufs ressemblent , suivant M. le Page , à ceux de pigeons , & dont la toile arrête les oiseaux , en fourniroient sans doute une plus grande quantité.

Nous allons rapporter actuellement la manière de préparer la soie des Araignées d'après M. Bon : on ramasse douze ou treize onces de leurs coques , on les fait battre légèrement pendant quelque temps avec la main & un petit baton , pour en faire sortir toute la poussière ; on les lave ensuite dans de l'eau tiède , jusqu'à ce que l'eau en sorte bien nette ; on les met tremper dans un grand pot avec de l'eau de savon , du salpêtre & un peu de gomme arabique en poudre : on laisse bouillir le tout à petit feu pendant deux ou trois heures ; on relave ensuite toutes les coques d'Araignées

avec de l'eau tiède pour en ôter tout le savon ; on les laisse sécher ; on les ramollit un peu entre les doigts , pour les faire carder plus facilement par les cardeurs ordinaires de la soie ; il faut cependant avoir l'attention d'avoir des cardes plus fines ; on retire par ce moyen , des coques , une soie d'un gris très-particulier. On file cette soie au fuseau, & le fil qu'on en tire , dit M. Bon , est plus fort que celui de la soie ordinaire. Ce fil prend une aussi belle teinture que la soie des vers. La plupart des hommes haïssent les araignées ; les femmes surtout en ont tant d'horreur , que la seule idée d'une araignée les fait souvent trouver mal ; cependant Albert-le-Grand assure avoir vu à Cologne une jeune fille qui cherchoit les araignées le long des murs pour les manger. Cardan raconte la même chose d'une petite fille de trois ans , qui quand on lui laissoit la liberté prenoit des araignées & les mangeoit avec appétit ; cette nourriture , loin de lui être nuisible , l'engraissoit ; les éphémérides d'Allemagne rapportent plusieurs faits semblables , qui tendent à prouver que les personnes maigres peuvent devenir grasses en mangeant des araignées. Hoffman , dans sa médecine raisonnée , porte le défi à qui que ce soit de prouver par aucun exemple que l'usage intérieur des vipères , des scorpions , des araignées ou d'autres insectes qui passent communément pour vénémeux , ait causé la moindre incommodité à des corps bien sains ; & en effet , quoique beaucoup d'insectes renferment en eux un sel caustique ennemi des nerfs , il est néanmoins très-certain que le mal qu'ils font au corps ne vient que de leur morsure ou piquure. L'araignée , dit M. de Reaumur , est un des insectes contre lequel on est le plus prévenu ; on débite dans chaque pays des histoires de gens empoisonnés pour en avoir avalé quelque-une ; cependant M. de la Hir fils , ajoute M. de Reaumur , m'a assuré avoir connu une demoiselle qui mangeoit des araignées , qui , quand elle se promenoit dans des allées d'un jardin , n'en voyoit



aucune qu'elle ne prît & qu'elle ne croquât sur le champ.

On fait usage en médecine de l'araignée & de sa toile, mais uniquement à l'extérieur; on se sert de l'araignée pour les fièvres intermittentes, & principalement pour la fièvre quarte; on en prend une des plus grosses, on l'écrase & on l'applique sur le poignet, ou bien on l'enferme vivante dans une coquille de noix, & on attache cette coquille au col au commencement de l'accès; on emploie encore pour le même usage sa toile; on en prend de la grosseur d'un œuf de poule, on la mêle avec parties égales de suye de cheminée, on y ajoute un peu de sel commun & ce qu'il faut de vinaigre pour faire du tout un cataplasme qu'on applique sur les deux poignets du fébricitant; on répète ce remède deux ou trois fois; il y en a même qui en font avaler de la grosseur d'un pois dans un verre de vin blanc au commencement du frisson, ce qui guérit quelquefois en faisant suer abondamment. On rapporte, dans le dictionnaire universel de médecine, la cure singulière d'une fièvre intermittente par le moyen de la toile d'araignée prise intérieurement.

La toile d'araignée est vulnérable, astringente, consolidante; elle arrête le sang, étant appliquée sur les plaies récentes; & rien n'est si commun parmi le peuple que de s'en servir pour les coupures; il faut en mettre dans la plaie sitôt qu'elle est faite, ce qui l'empêche de tuméfier. On en fait encore usage dans la colique venteuse & dans les pertes utérines; on en fricasse pour cela de la grosseur d'un œuf avec un peu de vinaigre, & on applique ce cataplasme chaudement sur le nombril, ce qui procure la sortie des vents & calme la perte.

L'huile d'araignée, dont on frotte les deux poulx le jour de l'intermission, est fort recommandée pour guérir les fièvres intermittentes. On la fait tiédir pour en frotter les parotides, & en appliquer sur le col & les

bras , afin d'attirer au dehors le venin dans des maladies contagieuses ou malignes.

M. Bon , dans sa dissertation sur les araignées , dit que les cocons de cet insecte fournissent , par la distillation , beaucoup d'esprit & de sel volatil ; il croit qu'ils sont plus actifs que ceux de la soie de vers ; il propose d'en faire usage dans tous les cas ; on en emploie dans les gouttes céphaliques d'Angleterre , & leur sel.

La morsure des araignées est vénimeuse & quelquefois mortelle ; on en trouve plusieurs exemples repandus dans différens ouvrages. Le docteur Reifelins rapporte , qu'un homme ayant été mordu au col par une araignée , y sentit d'abord de la démangeaison ; que cette démangeaison fut bientôt suivie d'une inflammation , qui se communiquant à la poitrine , le fit périr le sixième jour. Le hazard a fait connoître un remède simple pour cette morsure ; aussi-tôt qu'on est piqué , il s'agit d'appliquer à l'instant sur la piquure une feuille de fauge franche ; l'application de cette feuille appaise à l'instant la douleur & dissipe l'inflammation. Sennert , dans sa médecine pratique , vante le suc du figuier exprimé sur la piquure ; d'autres conseillent de faire bouillir des feuilles de plantain dans du vinaigre qui ne soit pas bien fort & d'en fomentier ensuite la partie douloureuse.

ARAIGNÉE ; c'est une espèce de filet qui sert à prendre les merles & les grives. On le tend le long des haies ; il est maillé en lozanges , larges chacune d'un pouce , d'un fil délié & retor en deux ; on lui donne sept à huit pieds de large sur cinq à six de haut ; on appelle encore de ce nom une autre espèce de filets qu'on dresse le long des bois & des buissons pour prendre les oiseaux de proie. Il doit avoir ses mailles de deux à trois pouces , & la hauteur proportionnée à l'arbre où on le tend. On a un oiseau de proie privé qu'on place en deça près de terre pour servir d'appellant.

ARBALÈTE; espèce de piège dont on se sert pour prendre des loirs. *Voy. art. loirs.*

ARBROT; c'est un terme d'oïseleur : quand on dit : prendre les oiseaux à l'arbrot, cela signifie les prendre à la glue sur des petits arbres qu'on a garnis de gluaux.

ARÊTE. Les arêtes sont toutes les parties dures & piquantes qui se trouvent dans les poissons, & qui servent comme de charpente pour soutenir leur chair : on en distingue de plusieurs sortes pour la forme & la consistance. Les piquans qui se trouvent dans les nageoires de certains poissons, même dans la queue & sur d'autres parties de leur corps, sont aussi des arêtes : il y a dans la chair de plusieurs poissons des filets solides, pointus, plus ou moins longs & de différente grosseur, dont les uns sont simples & les autres fourchus : l'on ne peut regarder les premiers que comme des espèces d'arêtes.

On se sert encore dans l'art vétérinaire du terme d'arête pour désigner des croûtes dures & écailleuses qui viennent aux jambes des chevaux, qui rongent le poil, & que l'on trouve quelquefois le long des tendons ; on les nomme encore queues de rat : on en distingue de deux espèces, des crustacées & des coulantes : les premières n'ont aucun écoulement de matières ; les secondes se distinguent par des croûtes humides, d'où découle une sérosité roussâtre, dont l'âcreté ronge très-souvent les tégumens. Les maladies qui attaquent les chevaux sont du nombre des cutanées ; elles ont leur source dans une lymphe salée, plus ou moins âcre, & plus ou moins visqueuse.

Si les arêtes sont sèches, le meilleur remède qu'il faut employer, c'est le feu ; on applique ensuite dessus l'emmiature blanche. L'escarre étant tombé, on fait usage des poudres dessicatives, pour dessécher la plaie ; si les arêtes sont coulantes, sans cependant être enflées, on se sert pour lors de l'onguent verd. Ces maladies, ainsi que toutes les cutanées, lorsqu'elles

sont considérables, outre les remèdes extérieurs, demandent encore d'être traitées intérieurement; elles ne sont cependant pas préjudiciables aux chevaux; mais elles font tomber aux endroits qu'elles attaquent, une partie du poil.

ARQUÉ, un cheval arqué, est celui dont les jambes de devant ont pris la forme d'un arc, après un travail excessif; dans ces sortes de chevaux, les genoux avancent trop, parce que les jambes sont pliées en dessous; ordinairement un cheval arqué est affecté de plusieurs maladies, qu'un exercice violent & outré ne manque jamais de produire. Un cheval de cette espèce peut être qualifié d'un animal vraiment rendu.

ARRÊT, on appelle arrêt l'action d'un chien couchant, qui s'arrête lorsqu'il sent le gibier, & qu'il en est à une certaine distance. Les meilleurs chiens d'arrêt, sont ceux qui arrêtent ferme poil & plume.

ARS, dans l'art vétérinaire est le nom des veines où l'on saigne les chevaux. Ces veines sont situées au bas de chaque épaule du cheval, aux membres de derrière, au plat des cuisses. Quand on dit saigner un cheval des quatre ars, c'est la même chose que si on disoit le saigner des quatre membres.

ARTÈRES, les artères sont les vaisseaux qui sont destinés à recevoir le sang des ventricules du cœur, & à le distribuer dans toutes les parties du corps de l'animal; il y en a deux principales: la pulmonaire, qui porte le sang du ventricule droit du cœur dans le poumon, & l'aorte qui porte le sang du ventricule gauche dans toutes les parties du corps. Les artères ont à leur orifice de petites peaux ou membranes, qu'on appelle valvules semi-lunaires, qui laissent bien sortir le sang des deux ventricules; mais elles empêchent qu'il n'y revienne par le même endroit. Il n'y a que les veines qui le rapportent dans le cœur de toutes les parties où les artères l'avoient distribué. On distingue les artères des veines, en ce que les artères sont plus

épaisses, & qu'elles ont un battement continuel : ce battement à deux mouvemens, l'un de dilatation & l'autre de contraction.

L'aorte en sortant du ventricule droit du cœur, forme un tronc, qui après s'être un peu élevé s'abaisse, & par le contour qu'il fait pour s'abaisser, produit un demi-cercle, qu'on nomme la *croisse*. De la partie antérieure de cette *croisse*, partent la sous-clavière droite, la sous-clavière gauche, la carotide gauche, qui sont destinées à conduire le sang à la poitrine, aux jambes de devant & à la tête; chacune de ces artères se divise en plusieurs autres rameaux; l'artère descendante, autrement postérieure dans les animaux, sert à porter le sang aux parties poitrinaires : elle se divise en quelques autres, qui produisent aussi plusieurs rameaux. Les plus considérables sont : 1.<sup>o</sup> la *céliquie*, qui produit trois branches; savoir, la *splénique*, qui va à la rate; la *stomachique*, qui va à l'estomac, & l'*hépatique* qui va au foie; 2.<sup>o</sup> la concentrique supérieure, qui produit la renale gauche & les deux émulgentes; 3.<sup>o</sup> la concentrique inférieure, qui produit les lombaires, qui sont distingués en supérieurs & inférieurs; elle va aussi aux gros intestins, & envoie au rectum un rameau, nommé hémorroïdale interne; 4.<sup>o</sup> l'aorte se divise en deux branches nommées iliaques, & dont chacune se divise en deux; l'iliaque est appelée artère hypogastrique. Elle porte le sang à la vessie, au rectum, où elle se nomme hémorroïdale externe, aux parties génitales, aux fesses, & aux muscles voisins. L'iliaque interne envoie l'ombilicale, l'épigastrique, qui par le muscle droit se rend aux mammelles, & la honteuse, qui va à la peau des parties naturelles. Elle descend le long de la cuisse, où elle prend le nom de crurale, jusqu'à environ sa partie moyenne; ensuite elle va fournir par plusieurs rameaux aux jambes & aux pieds postérieurs.

Un excellent topique en cas d'hémorragie d'artère, est l'agaric de chêne.

**ARTISON**, les artisons, artufons ou artes, sont, généralement parlant, des insectes qui rongent les étoffes, qui s'engendrent dans les pelleteries, les peaux d'oiseaux desséchées, & dans toutes les choses corrompues; qui percent le papier, qui pénètrent dans le bois & le perforent. Les insectes qui rongent les étoffes sont connus sous le nom de teigne; ceux qui s'engendrent dans les pelleteries sont des espèces de scarabées: on nomme colsons ou mittes ceux qui percent le papier, & pous de bois ceux qui perforent le bois. Nous donnerons aux articles qui concernent ces insectes, les moyens qu'on peut employer pour les détruire.

**ARTICLE**, terme d'anatomie composé. C'est la jointure, la liaison des os d'un animal. Il y a entre les articles une espèce de mucilage, nommé *liqueur articulaire*, elle sert à faciliter le mouvement des os articulés ensemble; cette liqueur est sujette à s'épaissir, ce qui occasionne ce qu'on appelle maladie des jointures. Les douleurs de nerfs ont une grande affinité avec cet épaissement.

**ARZEL**, on appelle un cheval arzel celui qui a une balane au pied de derrière hors du montoir; anciennement il régnoit un faux préjugé à l'occasion de ces chevaux; on prétendoit qu'ils étoient infortunés dans les combats.

**ASCARIDES**, ce sont des vers ronds, courts, menus & blancs; ils se logent à l'extrémité de l'intestin rectum, & y occasionnent une démangeaison violente; ces vers se trouvent communément dans les intestins des chevaux; ils paroissent quelquefois colorés: couleur qu'ils tiennent des excréments ou de la bile de l'animal dans lequel ils séjournent. Les bêtes de somme y sont sur-tout fort sujettes. Dans les différens articles dans lesquels nous traitons des maladies des bestiaux, nous donnons la méthode pour détruire les ascarides.

**ATTEINTE**, par ce mot on entend l'action par

laquelle un cheval se heurte & s'attrappe lui-même, ou par laquelle il est heurté & frappé par un autre qui fuit : la blessure ou contusion qui en résulte se nomme aussi atteinte. On en distingue de trois espèces, l'atteinte simple, la sourde & l'énervée. La simple se reconnoît par une contusion ou une plaie légère au paturon, qui n'intéresse que la peau, & que l'animal se fera faite en s'atteignant sur cette partie avec la pince des fers de derrière. Si la contusion & l'entamure est au pied de derrière, elle aura été sûrement occasionnée par la levure du pied d'un autre cheval, ou de quelqu'autre corps dur, ou en s'atteignant lui-même sur le devant de la couronne avec l'éponge du fer de l'autre pied. La contusion en sera assez aisée à remarquer par une élévation qui se forme à la partie contuse. Le cheval ne manquera pas de seindre, si on le touche en cet endroit, la plaie sera encore plus facile à discerner.

L'atteinte sourde ne se reconnoît que par une meurtrissure aux talons ou près des quartiers, ce qui aura pu occasionner une contusion aux tendons, & faire par là boîter le cheval ; cette espèce d'atteinte dégénère ordinairement en atteinte énervée ; si par l'aventure il se forme une suppuration sourde & intérieure, l'humour purulente se ramasse alors dans le pied & y cause de vrais ravages.

L'atteinte énervée est celle qui pénètre jusqu'à l'ongle, ou qui en est fort près. Si le tendon est à découvert, & qu'il y ait suppuration, elle est plus dangereuse, parce qu'il y a dans cette partie une quantité de substance molle & spongieuse qui est aisément détruite par la suppuration. Le pus se corrode, ensuite descend dans l'intérieur même du pied, il en corrode toutes les parties peu à peu ; ensorte que quelquefois le quartier sur lequel il séjourne tombe, & se dessèche par la corrosion & la destruction des fibres & des vaisseaux qui communiquent de l'ongle avec les

parties molles, ce qui donne lieu à une *avalure*:

L'atteinte éternée est très-difficile à guérir; souvent malgré que la plaie soit consolidée, & que le cheval ne boîte plus, on ne peut pas encore dire que le cheval est guéri, à moins qu'on n'ait donné une issue suffisante à la matière du pus; elle se répand dans la cavité intérieure de l'ongle, & y produit bientôt après une infinité de désordres. Les accidens & la cure de l'atteinte sont les mêmes que ceux du jarret. On parvient à guérir promptement un cheval d'une atteinte, en mettant du poivre, sans perdre de temps, sur l'atteinte; si on la néglige, & s'il y a plaie, il faut trancher la chair qui est détachée, laver la plaie avec du vin chaud & du sel, piler ensuite un jaune d'œuf dur, & l'appliquer dessus en forme d'onguent: en cas qu'il y ait un trou, on le remplira avec de la thérébentine & du poivre; ou bien de la poudre à canon délayée avec de la salive, & on y mettra le feu. Si le trou est profond, & placé sur la couronne, on passera par dessus le fer ardent, & on appliquera sur la plaie l'emplâtre divin avec l'huile rosat mise sur du coton pour empêcher que l'air n'y entre. La saignée est la première chose par laquelle on doit commencer la cure de cette maladie; il faut sur-tout avoir attention que cette atteinte ne se mouille, & que le cheval ne la lèche. Pendant les gelées on met aux chevaux des crampons fort longs, & des clous à glace: les atteintes qu'ils ont par ces crampons en sont plus dangereuses.

AVALURE, c'est la chute du quartier du pied d'un cheval qui est séparé du vif, & pour mieux dire, la naissance de celui qui vient au-dessous, & qui croît à sa place; c'est proprement l'endroit où la nouvelle corne touche l'ancienne. Les avalures sont toujours les suites des blessures & autres accidens qui arrivent à la corne d'un cheval; lorsqu'elle a été entamée par quelque cause que ce soit; il croît une nouvelle corne à la place de celle qui a été emportée. Elle est toujours  
plus



plus raboteuse , plus grossière & plus molle que l'ancienne. Elle part communément de la couronne , & descend toujours , chassant la vieille devant elle ; lorsqu'on voit une avalure , c'est une preuve que le pied se trouve altéré.

AUBIN , en terme de manège , est l'allure d'un cheval qui tient de l'amble & du galop : on ne fait pas grand cas d'un cheval qui a cette allure , parce qu'il n'est propre ni pour le train , ni pour le carosse ; cette allure vient pour l'ordinaire de la foiblesse des reins & des jambes , & ne dure pas long-temps.

AVERTO ou AVERTAIN , c'est une maladie qui attaque les bêtes aumailles , on la nomme aussi vertiges , étourdissement , tournoiement. Les brebis ou moutons qui en sont affectés , tournent , sautent , cessent de manger , & ont la tête & les pieds dans une grande chaleur ; le soleil de mars ou les grandes chaleurs de l'été , occasionnent souvent cette maladie à ces animaux. Pour la traiter , il faut en connoître la cause : si elle provient de l'effervescence du sang , il faut saigner la bête malade ; pour faire cette saignée on ouvre les deux veines , qui se trouvent aux deux côtés du nez sous les yeux , & on laisse couler le sang tant qu'il veut ; on donne ensuite à la brebis de la graine d'abîynthe mêlée , avec un peu de sel marin ou de la thériaque qu'on met sur un morceau de pain , ou que l'on mêle avec de la bière chaude , & que l'on verse dans leur gosier ; on lui souffle encore quelquefois dans le temps de la saignée , à travers un tuyau de plume , de la marjolaine en poudre dans les narines.

Si l'étourdissement provient d'un sang trop condensé ou d'obstruction , il faut outre la saignée recourir aux purgatifs & aux apéritifs. Le jus d'orvale mis dans les oreilles de la bête malade , le suc exprimé des bêtes sauvages mis dans son nez , la plante même qu'on lui donne à manger , passent pour de très-bons remèdes.

AVIVES , on appelle *avives* les deux glandes qui

sont situées au dessous des oreilles du cheval , près de l'angle de la mâchoire inférieure ; ces glandes répondent à celles qu'on appelle parotides dans l'homme. Dans l'art vétérinaire , par le nom d'avive , on entend plus communément l'enflure des mêmes glandes , suivie d'inflammation ou de dureté ; dans cet état elles compriment & gênent les veines jugulaires , & mettent l'animal en danger de périr. Le traitement qu'on emploie communément pour cette maladie , fait douter , avec raison , si elle consiste réellement dans une véritable inflammation de ces glandes : car si cela étoit elles seroient douloureuses , & l'exercice violent qu'on fait faire à l'animal , ne pourroit qu'augmenter l'inflammation , & rendre les douleurs plus vives ; il est plus croyable de penser que ce qu'on appelle avive n'est autre chose qu'une douleur de ventre ; ce qui le confirme , c'est que les avives ont les mêmes symptômes que les tranchées ; il faut donc suivre les mêmes traitemens dans la cure de cette maladie.

AUMAILLE, les aumailles dans plusieurs provinces sont les quadrupèdes domestiques , qui servent principalement à la nourriture de l'homme ; on les connoît en campagne sous le nom de gros & de menus bétail. Les bœufs , les vaches , les taureaux , sont le gros bétail , & on qualifie les bêtes à laine de menu bétail.

AVORTEMENT, est un terme qui s'entend communément des femelles des animaux , lorsqu'elles rendent leurs petits avant le terme prescrit par la nature. Dans plusieurs provinces on fait fouler le grain par les chevaux au lieu de le battre ; on observe que les jumens poulinières avortent lorsqu'on les fatigue trop ; elles sont aussi sujettes à avorter lorsqu'elles reçoivent quelques coups de pied , ou lorsqu'on les mène paître en automne dans le temps des gélées blanches. On dit qu'une brebis qui se trouve séparée d'un troupeau , lorsqu'il vient à tonner , avorte pour l'ordinaire par la peur qu'elle a. Il faut donner aux animaux qui avortent

autant d'avoine qu'ils en veulent ; on parvient par là à les rétablir bientôt , pourvu qu'ils n'y ait d'ailleurs aucun accident.

AUTOUR , c'est un oiseau de proie des plus grands ; c'est une espèce d'épervier. Les fauconniers en distinguent de cinq sortes : 1.<sup>o</sup> l'autour femelle , c'est le plus noble : 2.<sup>o</sup> le demi-autour , qui est maigre & peu prenant ; 3.<sup>o</sup> le tiercelet qui est le mâle de l'autour ; 4.<sup>o</sup> l'épervier , & 5.<sup>o</sup> le fabek.

L'autour est de couleur fauve semée de taches jaunes : il a les yeux noirs & enfoncés. Pour être bon , il doit avoir la tête pointue , le bec gros & recourbé , le col long , la poitrine grosse , les serres grosses & longues , la queue longue , les pieds verts. L'autour est pour la basse volerie , telle que les perdrix , faisans , canards , cannes , oies sauvages , lapins & lièvres. Il est rusé de son naturel , & c'est de tous les oiseaux celui qui est d'un plus grand profit pour la chasse. Avec deux autours qu'on tient séparément aux deux extrémités de la chasse , on prend facilement une grande quantité de perdrix.

Pour les bien dresser , il faut les nourrir à la main , & les paître de chair de volailles. Quand ils commencent à se percher , on les accoutume au bruit des chevaux , & à se rendre sur le poing avec un tiroir , ( c'est une paire d'aîles de quelque volaille qu'on lui montre. ) Tous les matins il faut les jardiner au soleil , c'est-à-dire , les y exposer. Pour qu'un autour vole bien , il ne faut pas qu'il fasse trop chaud. Il faut aussi leur donner le temps de guetter les perdrix à la remise , & ne chasser qu'à l'abri du vent ; on ne doit pas garder longtemps les autours sans les faire voler ; ceux qui dans cette chasse volent le plus bas sont les meilleurs. Les autours sont les vrais oiseaux propres pour la chasse du canard , parce qu'ils fondent d'un seul coup d'aîles ; pour les dresser à leur chasse , on leur montre quelquefois des canards domestiques , ensuite on les porte sur le bord des étangs ou des marais où il y a des canards. De

que les canards ont vu l'autour que l'on tient sur le poing, ils prennent la volée ; mais l'autour part aussitôt droit à eux & en saisit toujours quelqu'un. L'autour est encore fort propre pour la chasse du lapin ; il suffit, lorsqu'on commence à l'affaïter, de lui faire voir quelques lapins vivans : ensuite on va se promener le matin & le soir dans quelque garenne, & l'autour fond sur ceux qu'il apperçoit.

Les autours font leurs nids dans les forêts & les montagnes.



## B.

**BA - BEURRE**, est une espèce de liqueur séreuse qui se sépare du lait, après qu'il est battu, & que sa partie grasse est convertie en beurre : plusieurs personnes font usage de ce lait de beurre comme aliment ; mais pour l'ordinaire on le destine pour la nourriture des cochons : lorsqu'on le garde il s'aigrit, & s'il se trouve en quantité considérable, il se forme à sa surface une croûte assez épaisse, & il se précipite au fond un *coagulum*, qui est un fromage passablement bon, lorsqu'il est frais.

**BABINE**, c'est la lèvre de certains animaux, comme chiens & chats.

**BAI**, c'est un terme de manège qui désigne le poil du cheval, lorsqu'il tire sur le rouge. Cette couleur est très-vantée par les maquignons pour les chevaux, & est susceptible de diverses nuances ; il y a le *bai clair ou lavé*, le *bai doré*, le *bai brun*, le *bai châtain*, & le *bai cerise*. Quand dans le *bai châtain* il y a des taches rondes d'un *bai plus clair*, on appelle ce poil *bai miroité ou à miroir*. Les chevaux bais ont ordinairement les crins noirs.

**BAILLET**, est un autre terme de manège, qu'on emploie pour désigner un cheval, dont le poil est roux tirant sur le blanc.

**BALZANE**, c'est la marque de poils blancs qui vient aux pieds de plusieurs chevaux, & qui les entoure depuis le *boulet* jusqu'au *sabot*. On entend donc par cheval *balzan*, celui qui a des *balzanes* à quelqu'un de ses pieds, ou à tout le quartier : & on juge de la bonté & de la nature des chevaux, selon les endroits où les balzanes se rencontrent ; il arrive quelquefois qu'il y a dans l'étendue de la balzane des marques

d'un autre poil , semées ça & là ; on l'appelle alors *balzane herminée*.

**BANNETON** ; c'est une espèce de coffre fermant à clef que les pêcheurs construisent sur les rivières : il est percé dans l'eau & sert de réservoir pour y garder le poisson.

**BARBE**. Ce mot peut se prendre suivant différentes significations : il se dit 1.<sup>o</sup> du poil qui croît au menton & aux autres parties du visage , sur-tout des mâles adultes. 2.<sup>o</sup> Il s'entend des poils que les autres animaux , tels que les boucs , les chèvres , les lièvres , les chats , &c. ont au menton & aux environs de la gueule. 3.<sup>o</sup> On s'en sert aussi pour désigner les arrêtes qu'on remarque aux poissons plats , & qui leur servent de nageoires. 4.<sup>o</sup> Enfin , on l'emploie encore pour signifier les franges mollettes , dont les plumes des oiseaux sont garnies depuis le haut du tuyau jusqu'à l'extrémité.

**BARBE**. ( *Cheval* ) Par barbe on entend au manège un cheval de Barbarie qui a la taille menue & les jambes déchargées ; une des bonnes qualités des chevaux barbes , c'est d'avoir la corne du pied très-forte , & de passer tous les autres à la course.

Les étalons de ces espèces de chevaux conservent leur vigueur jusqu'à la fin de leur vie ; aussi dit-on de ces chevaux qu'ils meurent , mais qu'ils ne vieillissent pas ; les chevaux qui en proviennent ne sont pas des bons chevaux de manège ; ils sont pour l'ordinaire longs & lâches ; si cependant il s'en trouve de cette espèce qui soient courts de la tête à la croupe , forts , raccourcis , & d'une grande vivacité , ce qui est très-rare , ils ne sont pas pour lors à mépriser.

Les chevaux barbes , suivant ce qu'on nous en a transmis , étoient anciennement sauvages ; ils courroient ça & là dans les forêts d'Arabie ; ce ne fut que sous le califat d'Ismaël qu'on tenta de les dompter , & qu'on en fit des haras qui se multiplièrent bientôt dans toute l'Afrique. On conserve dans l'Arabie la généra-

logie des chevaux barbes ; pour les vendre , on produit en quelque façon leurs lettres de noblesse ; on voit dans l'Afrique des barbes qui devancent les autruches à la course ; on a soin de les entretenir toujours maigres , & de les nourrir avec du lait de chameaux qu'on leur donne deux fois par jour. Entre les bonnes qualités des chevaux barbes , les principales sont : 1.<sup>o</sup> de ne se jamais coucher ; 2.<sup>o</sup> de ne point remuer lorsque le cavalier vient à laisser tomber sa bride ; 3.<sup>o</sup> d'avoir une longue allure & de s'arrêter court , s'il le faut , en pleine course.

BARBE , en terme d'anatomie des animaux , est la partie de la tête du cheval qui porte la gourmette ; c'est un os qui finit au-dessous du menton ; & c'est entre cet os & le menton que la gourmette doit porter ; la barbe est proprement le bout ou plutôt la jonction des os de la gamache. La barbe dans un cheval ne doit être ni trop plate ni trop relevée ; il faut qu'elle tienne un vrai milieu entre la figure plate & la concave , ou celle qui seroit d'une hauteur excessive , afin que la gourmette puisse y conserver une place fixe & stable ; c'est aussi , suivant la signification ordinaire , une excroissance de chair qui vient sous la langue du cheval & du bœuf , & qui les empêche de boire ; cette excroissance se forme encore à chaque côté de la langue de ces animaux , à l'endroit même où se termine le repli formé par la membrane qui unit intérieurement la mâchoire inférieure ; nous parlerons plus au long de cette maladie aux articles *bœuf* & *cheval*. Voy. ces articles.

BARBEAU ; c'est un poisson d'eau douce du genre des carpes ; il est d'une figure oblongue : son museau est pointu & cartilagineux ; à son bout pendent deux barbillons , d'où lui est venu son nom. Ce poisson n'a point de dents ; la fente de ses ouïes est petite , ce qui le fait vivre long-temps , quoiqu'il soit hors de l'eau , qui est cependant son élément. Ses yeux sont

petits , la prunelle en est noire & environnée d'un cercle doré ; son dos est d'une couleur mêlée de verd & de jaune , son ventre est blanc. Il a six nageoires , une sur le dos qui tient à un fort aiguillon , deux sous le ventre qui sont jaunes , deux au bas des ouies dont la fente est très-petite ; la sixième est rougeâtre & placée au-delà de l'anüs. Pour que le poisson soit de bon goût , il faut qu'il soit pêché dans de l'eau de rivière , où il se plaît préférablement à l'eau de lacs. Il faut éviter en tout temps de manger des œufs de barbeau , car ils purgent par haut & par bas , sur-tout dans le printemps : M. Sauvage dit avoir vû plusieurs exemples de leurs mauvaises qualités. Consultez ma lettre trente-troisième sur les animaux , concernant les poissons vénéneux ; de cinq personnes , avons-nous rapporté dans cette lettre d'après M. Sauvage , à qui on avoit servi un barbeau frit , deux en mangèrent les œufs ; environ six heures après le repas , elles furent attaquées de cardialgie & d'un débordement considérable de bile par haut & par bas. Ce ne fut pas sans peine qu'on parvint à éteindre l'activité de cette espèce de poison ; il fallut avoir recours à l'eau de poulet , tant en bouillon qu'en lavemens , & la réitérer très-souvent.

Le barbeau mange les poissons de son espèce ; il est moins gros & moins agréable au goût en hiver qu'en été , parce qu'il ne peut pas supporter le froid ; sa chair , qui est blanche , molle & insipide , lorsqu'il est jeune , devient avec l'âge plus ferme & d'un goût plus exquis. Sa pêche se fait de la même manière que celle de l'anguille ; voy. art. *anguille* ; on le prend à l'*hameçon* & à la *fouine*. Il est fort avide à l'*appas* , mais il est rusé , à moins que l'épouvante ne le prenne , car alors il se croit fort en sûreté , s'il a la tête cachée. Quand on le pêche à l'*hameçon* , c'est toujours à l'*hameçon dormant* qu'on attache au bout d'une corde ; on en tend plusieurs à la fois , & ils doivent être chacun long d'un pouce ; on les jette le soir dans l'eau jus-



qu'au lendemain matin qu'on y retourne pour les tirer.

BARBET. C'est un chien dont le poil est gros, long, touffu & frisé. Ce chien est fort docile. On peut le faire aller à l'eau tant que l'on veut ; il s'attache extrêmement à ses maîtres ; on peut le tondre deux ou trois fois l'an ; son poil sert aux chapeliers ; il est facile de dresser ce chien à la chasse des renards & des canards.

BARBICHON, se dit d'un petit chien barbet. Voy. art. *barbet* & *chien*.

BARBILLON, c'est un terme de fauconnerie qui se dit d'une maladie qui survient à la langue des oiseaux de proie, & qui leur est causée, à ce qu'on croit, par une espèce de fluxion qui se fixe sur les glandes de leur gorge & les fait enfler. Pour apporter remède à cette maladie, il faut les faire vivre de régime, les paître, seulement une fois pendant le jour, de viande trempée dans de l'huile d'amandes douces, & les deux jours suivans, l'imbiber de rhubarbe.

BARBOTTE, c'est un poisson qui se trouve dans les rivières & les lacs, dont les eaux sont tranquilles : il ressemble beaucoup à la lotte, avec laquelle souvent on le confond ; il a cependant le bec plus mince, la queue plus menue & plus pointue, & le ventre plus gros. La barbotte a sept nageoires, deux près des ouies, deux au-dessous, une au-delà de l'anus, qui s'étend jusqu'à la queue, & les deux autres sur le dos. Ce poisson a un barbillion à l'extrémité de la mâchoire inférieure ; ses dents sont courtes & menues : sa couleur est mêlée de roux & de brun ; son foie est très-agréable au goût, & très-grand à proportion du reste du corps. Comme les barbottes se plaisent beaucoup dans la boue, il faut avoir soin de les vuider & de les bien nettoyer de leur limon avant de les employer pour alimens. On a donné le nom de barbotte à ce poisson, parce qu'il barbotte toujours dans l'eau trouble. Sa chair n'est pas un manger bien délicat ;

ses œufs ne sont pas moins dangereux que ceux du barbeau.

BARBOTTEUR, c'est le nom qu'on donne aux canards domestiques : ils sont peu estimés en comparaison des canards sauvages.

BARRER, c'est un terme consacré à l'art vétérinaire ; quand on dit *barrer les veines d'un cheval*, c'est désigner l'opération qu'on fait sur ses vaisseaux pour arrêter le cours des mauvaises humeurs qui s'y jettent. Cette opération consiste à ouvrir le cuir, à dégager la veine, à la lier dessus & dessous, & à la couper entre les deux ligatures : elle pourroit être avantageuse, si l'humeur qui incommode la partie n'y communiquoit que par la branche de veines sur laquelle on la fait ; mais il est certain qu'elle s'y rend par une infinité de rameaux : on ne doit jamais barrer, quand il y a enflure dans la partie ; c'est un principe qui résulte des différentes observations qu'on a faites ; rien n'est meilleur pour ôter la difformité des varices que le barrement des veines ; comme la plupart ne sont occasionnés que par le gonflement de la veine qui passe par le jarret, si on la barre, on empêche par-là le sang d'y couler, & la varice s'aplanit.

BARRE, ce mot est usité dans l'art vétérinaire ; c'est proprement dit l'espace uni, & dépourvu de dents & d'alveoles, qui sépare les mâchoires & les crochets. Le bord de la mâchoire est presque tranchant en cet endroit, & il s'arrondit du côté de la face extérieure, & en descendant vers le crochet.

Les barres de la bouche d'un cheval sont toujours situées sur la mâchoire inférieure : plusieurs auteurs les confondent mal-à-propos avec les gencives ; car par gencives on entend tout ce qu'il y a de plus solide au-dessous de la sommité de la barre, & au fond de la lèvre. C'est sur les barres que porte l'embouchure du mors ; cet endroit est moins charnu que le reste

de la mâchoire ; par conséquent il est plus sujet à être offensé , sur-tout lorsque le plus fort appui de l'embouchure , au lieu de porter sur la partie à demi-ronde , se fixe sur la partie tranchante , en sorte que le peu de chair qu'il y a se trouve fort pressé entre l'os & le fer.

Les barres d'un cheval sont plus ou moins sensibles, sui ant que la chair ou espèce de tissu qui les couvre est plus ou moins épaisse. Un cheval n'est plus ou moins doux, qu'à proportion qu'il éprouve dans cette partie plus ou moins vivement l'action de l'embouchure. Quand les barres sont basses, elles ne sont que très-peu sensibles, parce qu'elles sont pour lors trop rondes, trop épaissies, trop charnues, & que la langue aide dans ces cas à soutenir l'appui. Il y a des chevaux dont les barres sont si hautes, qu'elles sont presque toutes dénuées de chair. Ces barres sont pour lors excessivement délicates; c'est ce qui fait que les bouches de ces chevaux saignent, ou du moins ont bien de la peine de souffrir le plus léger appui; la délicatesse des barres peut provenir encore dans de certains chevaux, des meurtrissures & des plaies que la diversité des embouchures y aura fréquemment faites, & dont les cicatrices n'auront pas eu le temps de se consolider. On appelle pour lors ces barres, *barres entamées*, *barres rompues*. Le mal devient extrême, disent tous les maréchaux, si outre le défaut de l'embouchure, une main ignorante & cruelle a voulu maîtriser le cheval.

Les barres d'un cheval ne sont proprement dit, censées être *rompues*, que quand l'os a souffert, & qu'on apperçoit dans les barres un gonflement considérable, souvent même une *fistule*, qui est toujours nécessairement une suite de la carie occasionnée par l'amas des liqueurs. La douleur qu'occasionne la blessure des barres, contraint quelquefois le cheval à tenir sa bouche ouverte, & à faire même des efforts pour dérober les

barres. Nous parlons des barres blessées dans les maladies des chevaux , art *cheval*.

**BASSE COUR** ; c'est le lieu où l'on tient les bestiaux & la volaille ; il faut la construire selon la qualité des revenus qu'une ferme rapporte ; si ces revenus sont en vin , il faut des celliers & des pressoirs ; si ce sont en bleds , il faut des granges , des écuries & des hangars ; si ce sont en troupeaux , il faut des étables , des bergeries , des poulailliers , des pigeonniers ou volières , des toits à porc : on place les différens bâtimens autour de la cour principale , en sorte qu'ils la ferment à droite & à gauche , ou d'un seul côté seulement ; une basse cour doit former pour l'ordinaire un quarré long , dont la principale porte se trouve en face du bâtiment principal , qui est la demeure du fermier , composé de deux ou trois pièces par bas & des greniers au-dessus. Nous parlons à l'article de chaque animal , des logemens ou étables qui lui sont propres.

**BAT-BEURRE** , est un cylindre de bois épais de deux pouces , percé de plusieurs trous , & emmanché de plat au bout d'un long bâton ; les trous du cylindre servent à donner passage au lait à mesure que le beurre s'avance. Les tonneliers fabriquent & vendent des *barattes* propres à faire du beurre ; les barattes sont des vaisseaux faits de douves plus larges par en bas que par en haut ; on y bat la crème ; il y a aussi des barattes de terre cuite ; on les couvre d'une écuelle de bois , percée d'un trou , au travers duquel on passe le manche du bat-beurre , dont nous venons de donner au commencement de cet article la description.

**BATTRE** , est un terme d'art vétérinaire ; on dit communément qu'un cheval bat du flanc , lorsqu'il commence à être poussif. Ce battement peut encore être occasionné par la fièvre ou autres maladies.

**BATTUE** , en terme de pêche , se dit du creux que le poisson fait en s'enfonçant dans la boue pendant l'hiver. On juge de sa grosseur par le creux qu'il

fait. Battue est encore usitée dans la chasse ; c'est proprement dit une espèce de chasse qui se fait par une multitude d'enfans & d'hommes de tout âge , qui s'arment de bâtons & qui battent une forêt pour effaroucher le loup , & le forcer de passer devant les tireurs. Cette espèce de chasse demande que celui qui la conduit , dispose bien les chasseurs pour ne point les exposer à s'entretuer.

BAUBIS ; c'est une espèce de chiens Anglois , qui se plait à chasser le renard , le sanglier & autres bêtes d'une odeur forte. Les baubis ont le nez dur , & sont comme des barbets à demi poil , plus longs & plus bas de terre que les autres chiens ; on leur coupe presque toute la queue.

BAUD ; c'est une espèce de chiens qui nous vient de Barbarie ; ils sont courans & propres à la chasse du cerf ; la plupart sont blancs & d'une seule couleur ; on les appelle aussi *chiens muets* , parce qu'ils cessent d'aboyer quand le cerf vient au change.

BAUDET ; ce mot , quoiqu'ancien , est encore en usage pour signifier un âne. *Voy.* cet art.

BAVE. Cette maladie est un iïmprome des plus dangereux dans l'enflure des brebis. *Voy.* art. brebis.

BEC. C'est dans les oiseaux la partie qui termine leur tête antérieurement en saillie plus ou moins considérable , & qui est d'une substance analogue à celle de leurs ongles , & à celle des cornes des quadrupèdes ; c'est la raison pour laquelle le bec & les ongles ne rougissent pas dans les oiseaux auxquels on fait manger de la garance ; au lieu que tous leurs os deviennent rouges par l'usage de cet aliment ; le bec tient à ces animaux lieu de dents ; il y a des oiseaux dont le bec est dentelé à peu près comme une scie ; l'usage du bec dans ces espèces est de retenir le poisson glissant que l'oiseau a attrapé. La nature a varié , dans les différentes espèces d'oiseaux , les becs , tant par la grandeur que par la forme , & les a appropriés chacun aux

besoins de l'animal , & à l'espèce particulière de sa nourriture & de sa défense ; nous parlons des différens becs aux descriptions particulières des oiseaux.

**BECASSE.** C'est un oiseau de passage dont le bec est menu , très-long , droit , obtus & raboteux par l'extrémité ; ses pieds ont trois doigts devant & un derrière. La bécasse commune est à peu près de la grosseur d'une perdrix grise , elle a un pied dix pouces de vol. Ses ailes vont presque jusqu'au bout de la queue , quand elles sont pliées. Le haut de la tête , du cou & du dos , est joliment varié de maron , de noir & d'un peu de gris : & sur le cou sont quatre larges bandes transversales noires. De chaque côté de la tête est une petite bande de la même couleur , qui s'étend depuis les coins de la bouche jusqu'aux yeux. La partie inférieure du dos , le croupion , les couvertures du dessus de la queue , la poitrine , la partie inférieure du cou , le ventre , les côtés , & le haut des jambes , sont d'un maron rayé transversalement de noirâtre ; la gorge est blanchâtre. Les petites plumes du dessus de l'aile sont d'un maron mêlé de raies transversales brunes ou grises , avec des taches triangulaires plus ou moins rousses. L'aile est composée de vingt-trois plumes , où on apperçoit du brun marqué de taches maron triangulaires ; & des raies transversales , grises , brunes & maron. La queue a douze plumes noires , terminées de gris ; & leur bord extérieur est marqué de taches triangulaires d'un beau maron. L'extrémité du bec est noirâtre. Les jambes , les pieds & les ongles sont d'un gris brun.

L'odorat des bécasses est fin ; le vol de ces oiseaux n'est pas facile , mais en revanche ils courent fort vite ; c'est ordinairement vers le mois d'octobre qu'ils nous viennent du nord ; le fort de leur passage est à la Toussaint , il ne dure que six semaines ; les jeunes taillis , les forêts humides , les petits ruisseaux & les haies , sont les lieux que les bécasses fréquentent par

préférence ; elles y séjournent ordinairement pendant tout le jour ; elles se nourrissent des moucheron & des vers qu'elles trouvent sous les feuilles , ou qu'elles tirent de la terre avec leur bec. Sur le soir elles sortent en troupes pour se rendre dans les vallons , ou sur le bord d'un ruisseau ou d'une fontaine ; elles y passent la nuit à véroter , c'est-à-dire , à becqueter la terre pour en tirer les vers ; & dès que le jour commence à paroître elles regagnent les bois touffus ; elles quittent la France au printemps ; elles habitent pendant l'été les hautes montagnes du nord ; on en voit cependant toujours quelques unes dans les endroits marécageux & couverts de bois ; quand le mâle & la femelle se sont une fois accouplés , ils se suivent partout. Les œufs de ces oiseaux sont longs , de couleur rougeâtre , bigarrés d'ondes & de taches bien foncées. Une observation à faire sur les bécasses , c'est qu'elles ne s'arrêtent guères plus que huit à dix jours dans le même canton , à moins qu'elles ne se trouvent blessées ; il est rare de les voir voler de jour ; elles ne s'élevent en l'air , que quand les chasseurs ou quelques autres animaux les font lever ; comme les bécasses ne voient pas devant elles , on les prend facilement avec des filets tendus le long des bois & dans les clairières.

Les payfans ne se servent que de lacets pour prendre ces oiseaux dans les bois ; lorsqu'ils ont une fois tendus leurs lacets , ils n'ont plus rien autre chose à faire que de les aller visiter sur le soir , & sur les quatre heures du matin. Celui qui exerce ce métier , fait provision de plusieurs douzaines de collets plus ou moins , selon l'endroit du bois où il y a des beccasses. Ces collets sont faits avec six brins de crins de cheval bien longs , & cordés ensemble , avec une boucle coulante à un bout , & à l'autre un gros nœud , qu'on fait passer dans le milieu d'un bâton fendu avec la pointe d'un couteau. Il s'ouvre & on y fait entrer le brin ou le bout du collet de crin ; puis on fait un nœud

qui le tient arrêté, & l'empêche de passer par cette fente. Ce bâton est gros comme le petit doigt, long d'environ un pied, & pointu par un bout pour le piquer en terre. Les lacets ainsi attachés chacun à un piquet, le payfan les met dans un sac, & va dans les taillis les plus touffus reconnoître s'il y a des bécasses; ce qui est facile d'appercevoir par les feuilles qui sont à terre; parce que les bécasses trouvent des vers dessous, les rangent de côté & d'autre: il est encore facile de le remarquer à leurs fientes, qui sont griffâtres, molles & larges comme la main. Quand le payfan a reconnu qu'il se trouve des bécasses en cet endroit, il fait une enceinte d'environ quarante ou cinquante pas de large. Cette enceinte n'est autre chose qu'une petite haie, haute d'un demi-pied qu'il fait entre les fouches des taillis. Supposez, par exemple; qu'il se rencontre dans cet endroit plusieurs branches qui soient comme autant de fouches. Le payfan fait la haie avec des brins de genets, ou autre bois, d'une fouche à l'autre, & laisse au milieu une voie, où il n'y a que la passée d'une bécasse: la bécasse qui se promène dans le bois, cherchant à manger, trouvant cette haie, la suit jusqu'à ce qu'elle rencontre une passée, car jamais elle ne s'envole; le lacet se trouve ouvert en rond & couché à platte terre, porté sur quelques feuilles; la beccasse passant dans la passée emporte le collet avec ses pieds; le collet se ferme alors & la saisit.

Les gens de campagne ont encore une méthode pour prendre les bécasses le long des eaux; ils vont les matins le long des ruisseaux, fontaines, mares & fossés qui se trouvent dans les bois à l'abri; ils examinent si les bécasses y ont été la nuit précédente; car ordinairement elles retournent où elles ont déjà été, ainsi que nous l'avons dit plus haut; ils y tendent pour lors des rejets, ou brins de bois, qui étant ployés se redressent d'eux-mêmes.

Supposé



Supposé donc qu'il se trouve une fosse en forme de quarré long, pleine d'eau où vont les bécasses, & qu'elle ait d'un côté un abord facile, on ferme tout autre endroit par où les bécasses peuvent y aborder avec des genets ou autres bois, & on fait au plus bel abord une petite haie de cinq ou six pouces, & environ à un demi-pied de l'eau, ayant l'attention de laisser à cette haie des passées éloignées les unes des autres d'environ cinq ou six pieds, plus ou moins, selon l'étendue du lieu. On tend dans ces passées des collets ou lacets; pour ce faire on pique sur le bord de la passée un bâton, haut de cinq pouces & moins gros que le petit doigt, & à l'autre bord de cette passée à un demi-pied un petit *arçon*, élevé de trois ou quatre doigts, qui fait comme une porte ronde, regardant le bâton ou piquet; après quoi il y a une petite marchette qui est un bois plat, long de sept ou huit pouces, ayant une *coche* proche du bout: cette coche saisit le bâton, & l'autre bout passe sous l'arçon. On prend encore une verge de coudrier ou de quelque autre bois, qui étant plié se redresse soi-même. Cette verge est de la grosseur du doigt, & longue d'environ trois pieds: on la pique dans la petite haie à deux ou trois pieds de la passée; on attache ensuite au petit bout une ficelle longue d'un demi-pied: au bout de cette ficelle est noué un lacet de crin de cheval, avec un petit bâton coupé par les deux bouts, & fait en coin à fendre du bois; on fait plier ce rejet, & on passe le lacet par-dessus l'arçon, y faisant passer aussi le bout du petit bâton; on l'arrête sous les bords de l'arçon en levant la marchette, on fait entrer l'autre bout du bâton dans la coche, qui tient par ce moyen la machine en état: on étend enfin au long le lacet par dessus la marchette, qui doit si peu tenir, qu'une bécasse voulant passer, & posant le pied sur la marchette, fasse détendre le rejet; de sorte que le lacet

la prenne par le pied. D'autres attachent à la marchette un petit cercle , afin que la bécasse ait plus d'espace pour mettre le pied & faire jouer le rejet ; car il peut arriver qu'elle ne marchera pas dessus en traversant la passée. D'autres se servent de collets , qu'ils ajoutent , comme nous avons dit plus haut. On peut se servir des rejets & des collets au même lieu où on tendra des filets proche de l'eau.

Toutes ces différentes chasses ne se font que dans le fort du passage des bécasses ; car hors ce temps d'abondance , on les chasse au fusil dans les taillis. La chair de ces oiseaux est noire & sent un peu le marécage : elle nourrit beaucoup ; mais elle ne se digère pas aisément.

**BÉCASSEAU** , c'est le nom qu'on donne au petit de la beccassine ; on le donne aussi à une espèce de beccassine , voyez l'article suivant.

**BÉCASSINE** , c'est un oiseau qui est du genre des bécasses , & dont il y a plusieurs espèces. La commune est un peu plus grosse qu'une caille. Ses doigts sont entièrement séparés les uns des autres jusqu'à leur origine : ses jambes & ses pieds sont d'un brun verdâtre , & ses ongles noirâtres : les deux tiers du bec depuis son origine sont bruns ; le reste est noirâtre. Le haut de la tête est noir , varié de petites taches fauves , & marqué de bandes longitudinales d'un fauve clair. La gorge est fauve : la partie inférieure du cou est variée de fauve très-clair & de brun. On remarque sur le dos quatre bandes longitudinales de fauve clair ; le reste est varié de cette couleur & de noirâtre. La partie inférieure du dos & le croupion ont des plumes d'un brun noirâtre , marquées de bandes transversales d'un blanc tirant sur le fauve. La poitrine , le ventre , le haut des jambes & le bas des côtés sont blancs ; l'aile a vingt-quatre plumes , qui font un mélange de blanc , de brun , de gris , de noirâtre & de fauve clair. La

queue en a douze variées de noirâtre & de fauve plus ou moins clair. Lorsque la bécassine est jeune & grosse elle doit avoir une grosse veine sous l'aîle.

Le beccafleau qui est une espèce de bécassine, ainsi que nous l'avons dit à l'article précédent, a le plumage du dos à-peu-près semblable à celui de la caille; mais il a les aîles plus noires & le ventre plus blanc.

Les bécassines se tiennent principalement au milieu des marais & le long des petits ruisseaux. Ce sont des oiseaux passagers pour la plupart; car il y a des espèces qui ne sont pas passagères. Ils commencent à paroître dès le mois d'août jusqu'au mois de mars; on en trouve cependant presque toute l'année dans nos climats; on les chasse au fusil & aux collets qu'on tend sur l'herbe le long d'une rigole ou d'un courant d'eau. Leur vol est fort roide & fort varié. Les bécassines se nourrissent de vers & d'autres insectes qu'elles cherchent à l'aide de leur bec; elles nichent dans les lieux marécageux, la femelle pond quatre ou cinq œufs; lorsqu'elles prennent leur essor elles jettent un petit cri; les chasseurs ont bien de la peine de les tirer, à moins qu'ils ne choisissent pour cela l'instant où elles volent en ligne droite.

La bécassine est un assez bon aliment; elle restaure & nourrit beaucoup; aussi contient-elle des sucs fort épurés, elle fait venir le lait, & excite la semence; mais elle échauffe beaucoup, quand on en mange sans modération; elle se digère avec peine, quand elle est vieille ou maigre; pour les avoir bonnes, il faut qu'elles soient jeunes, tendres & fort grosses; la saison où elles sont les meilleures est l'hiver.

**BECFIGUE**, c'est un oiseau qui n'a qu'environ cinq pouces de longueur depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue. Ses doigts de devant sont inégaux; les ongles, les pieds & le bec sont noirâtres: il a un peu plus de sept pouces de vol. La tête, le cou & tout le dos

font d'un gris brun. Le tour des yeux est d'un blanc rouffâtre. La gorge, le bas du cou, la poitrine, les côtés & les jambes font d'un gris blanc. Il y a sur chaque aîle une bande transversale blanche mêlée d'une légère teinte rouffâtre: les aîles font variées de cendré brun, de gris brun & de blanc. La queue a douze plumes où l'on voit un mélange de noirâtre, de gris brun & de blanc. Ce petit oiseau est très-délicat, & fort commun dans la Provence, la Gascogne & l'Italie, & généralement dans les pays abondans en raisins & en figues, dont il fait sa nourriture; le becfigue devient comme une petite pelotte de graisse, c'est alors un manger très-exquis; il est tendre & gras comme un ortolan. Il y en a une si grande quantité dans l'île de Chypre, que pour les conserver on les marine au vinaigre dans des barils; il s'en débite beaucoup à Venise. On les chasse ordinairement à la *taïse* dans les provinces méridionales, où il se trouve en plus grande abondance: voyez *taïse*.

BECHE, insecte. Voyez *lisette*.

BEGUE, ou BAIGA, on appelle de ce nom un cheval qui conserve toute sa vie aux dents de devant un petit creux, & une marque noire, qu'on appelle germe de fève. Il y a trois espèces de chevaux *bègues*. La première comprend ceux qui marquent toujours & à toutes les dents. La seconde est composée de ceux qui ne marquent qu'aux mitoyennes & aux *coins*, ou aux *coins* seuls. La troisième renferme ceux dans lesquels le germe de fève ne s'efface jamais; on qualifie ces derniers de *faux bègues*. Pour lors la longueur des dents, leur décharnement, la crasse jaunâtre qu'on y apperçoit sont les signes caractéristiques de la vieillesse d'un cheval bègue. Les jumens & les chevaux hongres sont plus sujets à être bègues, à ce qu'on dit, que les chevaux entiers; les polonois, les cravates & les transilvains le font presque toujours.

**BELEMENT**, ce mot s'entend du cri des moutons & des agneaux; les brebis distinguent dans un troupeau leurs petits à leur bêlement.

**BELETTE**, c'est un petit animal à quatre pieds, & couvert de poil court, qui a le corps fort allongé & très souple, le museau étroit, la queue & les pattes courtes, la gorge blanche, ainsi qu'une partie de son ventre sur la longueur; le reste du corps rouffâtre. Son caractère est d'avoir six dents incisives à chaque mâchoire, cinq doigts onguiculés tous séparés les uns des autres à chaque pied; le pouce éloigné des doigts est articulé plus haut. La belette a des soies en forme de moustaches; ses yeux sont petits & noirs, ses oreilles courtes, larges, arrondies & couvertes de poils fort épais; sa queue est assez semblable à celle d'un rat, mais beaucoup plus courte. On place la fouine dans le genre de la belette; mais elle est une fois plus grosse, elle a le poil plus rouge & plus rude, la gorge seule blanche, & la queue considérablement plus longue que celle de la belette; on la nomme belette domestique, & la belette proprement dite, belette sauvage; on nomme en plusieurs provinces cette dernière *moutoile* & *moustile*. Comme parmi les belettes ordinaires il y en a quelques-unes, qui, comme l'hermine, deviennent blanches pendant l'hiver, même dans notre climat, cela a donné lieu à quelques naturalistes de les confondre quelquefois, & de les prendre pour le même animal. Il y a cependant une différence bien marquée: l'hermine qui de rousse en été, vient blanche en hiver, a en tout temps le bout de la queue noir. La belette, au contraire, même celle qui blanchit, a le bout de la queue jaune.

La belette se retire dans les fentes des pierres, & se nourrit communément de rats, taupes, chauves-fouris, & des œufs qu'elle dérobe dans les colombiers & dans les endroits écartés où quelques poules vont pondre. Elle fait aussi la guerre aux lièvres qu'elle

étrangle lorsqu'elle peut les surprendre fatigués d'avoir été poursuivis. Cet animal est fort actif & fort agile ; il tue les pouffins, les poulets, & même les poules d'un coup de dents qu'il leur donne à la tête, & les emporte l'un après l'autre dans son trou ; quoique petit il est rempli d'hardiesse ; on prétend même qu'il se bat contre les chats & les serpens. Quand il attrape les chauves-fouris & les oiseaux, il en suce le sang ; il n'entre point dans les ruches comme le putois & la fouine, n'étant point friand de miel. La femelle met bas au printemps ; ses portées sont de quatre ou cinq petits.

La belette a une odeur extrêmement forte & désagréable : quelques personnes disent cependant que cet animal en se frottant sur les arbres, y laisse une espèce d'humeur onctueuse qui approche beaucoup du musc. On remarque dans la belette un caractère si farouche qu'il est presque impossible de l'appriivoiser ; elle s'agite quand on la met en cage, & cherche toujours à se cacher ; aussi quand on veut l'y habituer, il faut mettre dedans un paquet d'étoupes, dans lequel elle puisse se fourrer.

La chasse de la belette se fait avec des bassets instruits à monter aux échelles pour les relancer dans les granges & les greniers ; on les prend encore avec des pièges qu'on leur tend, ou avec des traquenards, ou bien on les attire au cri de la poule pour les fusiller. Nous allons rapporter ici, d'après le rédacteur du dictionnaire économique, les différens moyens dont on peut faire usage pour détruire ces animaux si à craindre dans les basses-cours. Si on veut les faire mourir incontinent, il suffit d'avoir une poire ou une pomme bien mûre ; il faut la saupoudrer avec de la poudre bien fine de noix vomique, rejoindre les deux moitiés, & les mettre vers le poulailler ; mais si on veut prendre les belettes en vie, il faut avoir recours à une espèce de machine dont voici la description : on prend trois planches,

dont une sert de fond , toutes les trois font de la longueur de deux ou trois pieds , larges d'environ un pied , & épaisses de neuf à dix lignes. On les cloue ensemble en forme de boîte , & on ferme un des bouts avec une autre petite planche de même longueur & épaisseur : par dessus ces quatre planches on en cloue une autre de même largeur & épaisseur , mais qui soit moins longue des deux tiers ; on achève de couvrir l'ouverture par un autre ais mobile , qui pourra s'élever & s'abaisser. On perce ensuite deux trous sur le bord des deux ais , qui ferment les côtés : on y fait entrer des clous qui tiennent bien , & qui servent comme de pivots ou de tourillons sur lesquels la planche de dessus se puisse hausser & baisser aisément , & on cloue à l'autre bout un morceau de bois semblable à celui du fond de la machine , & qui ne tient cependant qu'à la planche ; en sorte que , quand il est abaissé , le tout ressemble à une boîte fermée de tous côtés. On a ensuite deux morceaux de bois longs de deux pieds ou environ , larges de deux pouces , épais de six lignes , & percés à la partie supérieure d'un trou à passer le petit doigt ; au milieu des planches des bas côtés , vis-à-vis l'un de l'autre , on pend un morceau de bois d'un pouce en quarré , ayant les bouts amenuisés comme ceux d'un essieu , & on le laisse entrer à l'aise dans les deux trous dont on vient de parler. Dans le milieu de cet essieu , on fait un trou & une mortaise pour y fixer un bâton qui tombera à plomb sur l'ais , quand il sera baissé & le rendra immobile. Avant de clouer les planches , il faut faire au bas d'un des longs côtés un trou rectangle , puis au fond de la machine ou boîte , & à la planche opposée un autre petit trou rond vis-à-vis du premier , pour y passer une marchette grosse comme le petit doigt , qui se hausse & se baisse librement , sur laquelle il faut faire une petite coche au bout , qui sera du côté de l'entrée , & attacher des œufs au milieu de la marchette en dedans de la machine. Après cela on attache

une corde qui soit forte à l'extrémité de la planche mobile, au milieu de sa largeur, & on lie à l'autre bout un bâton long d'un pouce & demi, gros comme la moitié du doigt, fait par les deux bouts en forme de coin à fendre du bois; de manière que la petite planche mobile étant levée à un demi-pied de haut, la corde soit passée par dessus l'essieu, & que le petit bâton soit d'un bout dans la coche de la marchette, & de l'autre au bord du trou, & par ce moyen la machine sera tendue; cette machine est ce que nous avons appelé plus haut traquenard. On fait aussi des traquenards doubles, ou à deux entrées: ces traquenards sont plus embarrassans, mais plus sûrs que les traquenards simples; quand ils sont tendus, la belette voit plus aisément sa proie, & a moins peur d'entrer. On les fait de même que les traquenards simples, avec trois planches qui ont quatre pieds de long. Pour tenir en état les deux côtés, il y a dans le milieu de toute la machine un morceau de bois épais de deux pouces, large d'un demi-pied, avec une feuillure à chaque bout, laquelle entre jusqu'à moitié de l'épaisseur de chaque planche & est clouée par dessus. On met une planche mobile à chaque extrémité de la machine, comme celle qui est à un seul bout dans les traquenards simples; du reste il n'y a point de différence dans la machine, sinon que tout est double dans celle-ci.

On se sert dans la médecine de différentes parties la belette: son cerveau & son foie ont été vantés pour l'épilepsie; son estomac & sa chair contre la morsure des serpens. Son fiel mêlé avec l'eau de fenouil, est bon pour dissiper les cataractes des yeux. La dose de toutes les parties de la belette est depuis un scrupule jusqu'à un gros. Sa peau s'emploie aux fourrures; il y a de certaines personnes qui élèvent des belettes dans les campagnes, pour se garantir des rats, parce qu'on dit que cet animal fait les tirer de leur trou avec ses



dents. Enfin, mon père en avoit apprivoisé une dans la maison : malgré l'inclination sauvage de ces animaux, elle restoit la journée au logis, comme pourroit faire un chat domestique; mais le soir il n'étoit pas possible de la retenir, elle s'échappoit & ne revenoit que le lendemain matin.

BELIER, c'est le mâle des brebis. On lui donne le nom d'agneau dans les premiers temps de sa vie, & celui de mouton lorsqu'il a été coupé : ainsi l'agneau, le bélier, le mouton & la brebis appartiennent au même genre. Voyez article *agneau* & *brebis*. On ne garde ordinairement dans les troupeaux que ce qu'il faut de béliers pour pouvoir féconder les femelles; dans de certains pays, on donne jusqu'à cinquante brebis à un bélier; mais on feroit cependant mieux d'en donner un par vingt-cinq; car il est sûr que plus un bélier a de brebis à couvrir, plus il est fatigué : tout le monde fait que l'évacuation qui se fait par l'accouplement énerve tous les animaux; si on ne donnoit même à chaque bélier que quinze ou vingt brebis à servir, il s'en acquitteroit avec une ardeur égale, & les agneaux en seroient plus sains, plus forts & plus vifs : tout dépend principalement du bélier; s'il est d'une bonne espèce, il n'est pas douteux que les agneaux le feront aussi.

Il y a plusieurs signes pour décider de la bonté d'un bélier : on choisit par préférence ceux qui ont le corps gros & long : ils doivent être forts des os & des membres : leur front doit être large & rond, leurs yeux grands, vifs & rouges, leur nez camus, leurs oreilles larges. Il faut que leur démarche soit ferme, leur queue grande, longue & bien garnie de laine. L'agilité & l'empressement que le bélier montre en saillant les brebis, décide encore de sa bonté. Il faut encore qu'il soit jaloux, courageux, attentif à repousser les béliers étrangers qui veulent approcher de son troupeau; il doit aussi avoir la laine douce, longue, épaisse &

blanche ; on rejette ordinairement ceux dont la laine est rouge ou noire , parce que les agneaux leur ressemblent ordinairement à cet égard. La laine que les bons béliers ont aux parties postérieures , doit être sur-tout fine & épaisse : il faut encore que sa langue soit sans tache ; car si le bélier avoit une langue tachée , on a observé que les agneaux qui en proviennent sont foibles & ont la laine de différentes couleurs ; il ne faut pas non plus permettre l'accouplement à un bélier dont l'haleine est âpre & puante ; c'est un signe de maladie , & les agneaux n'en vaudroient rien.

Quand un bélier est trop féroce & méchant à cause de la grande effervescence de son sang , il faut le saigner , n'importe de quelle veine. Les béliers sont très-propres à saillir depuis l'âge de trois ans jusqu'à huit ; pour bien faire , il conviendrait de ne les laisser qu'autant de temps nécessaire qu'il en faut pour l'accouplement ; par ce moyen on ménage les forces du mâle & de la femelle ; les agneaux qui proviennent d'un bélier qu'on fait saillir avant l'âge de trois ans , ne sont jamais bien conditionnés. Les brebis n'entrent ordinairement en chaleur que vers le commencement de novembre : cependant les béliers les féconderoient en tout temps , si on leur en laissoit la liberté.

L'âge des béliers se connoît à leurs dents ou aux anneaux qui sont à l'extrémité de leurs cornes : on compte les années par leur nombre. Il faut sur-tout bien nourrir les béliers dans le temps de l'accouplement ; le pain , l'orge & le chenevis sont une bonne nourriture pour eux.

Dans le journal économique du mois de mai 1765 , il est rapporté une manière qu'on y prétend être tout-à-fait nouvelle pour châtrer les béliers.

On prend trois brins de fils retors de bonne consistance , mais qui ne soit pas tordu , on les roule sur ses genoux comme font les cordonniers , & on les file avec la poix dont ils se servent.

Cela fait , on prend un brin d'une longueur suffi-

fante : on le noue par chaque bout à un petit morceau de bois, & on lie les testicules, en tirant le fil à soie par un des bâtons le plus fortement qu'on peut, tandis qu'un second le tire par l'autre ; car c'est en cela que dépend le succès de l'opération : les testicules perdent aussitôt tout sentiment, par le défaut de circulation, & se détacheroient d'eux-mêmes, si on les laissoit dans cet état ; mais cette méthode ne vaut rien ; car la puanteur en devient pour lors telle, qu'elle cause quelquefois la mort à l'animal. Le mieux est de les couper au bout de neuf jours ; mais il faut bien prendre garde de ne point faire l'incision trop près de la ligature ; car si elle venoit à lâcher, l'animal courroit risque de périr. Le vrai temps pour châtrer les béliers est au printemps : ceux qui sont maigres ou mal nourris, supportent avec peine l'opération.

On mange rarement la chair du bélier à cause de son odeur désagréable & de sa sueur forte qui approche de celle du bouc ; elle est en outre plus indigeste que celle de la brebis, du mouton & de l'agneau.

On emploie en médecine le fiel, le suif, & la moëlle de bélier. Le fiel est purgatif : on en imbibe de la laine qu'on applique en cataplasme sur le ventre des petits enfans pour leur lâcher le ventre ; ce qui est très-utile dans le cas où on ne peut leur faire prendre de remède par la bouche. Ce même fiel adouci & mêlé avec du lait de femme, est propre pour déterger & guérir les ulcères des oreilles. Le suif & la moëlle de béliers, sont émolliens, anodins & résolutifs : on s'en sert dans plusieurs onguens & emplâtres, comme dans l'onguent de la mer, l'emplâtre de minium, la toile à Gauthier, &c. Nous nous servions dans la maison de campagne de mon père de la laine qui se trouve aux environs des testicules du bélier, pour mettre autour de la tige des orangers ; on prétend que cette laine en éloigne les fourmis.

**BERGER**, c'est la personne qui est chargé du soin

des bêtes à laine. Le berger doit avoir attention de faire sortir son troupeau à la fraîcheur, & le conduire dans les meilleurs endroits en pâturages, il doit avoir en outre un bon chien pour bien ramener les moutons lorsqu'ils vont dans les bleds ou quelque autre héritages défendus; prendre garde au loup à l'orée des bois; avoir toujours de bons béliers pour couvrir ses brebis; & lorsqu'elles sont prêtes à agneler, il faut qu'il sache les aider, il prendra garde qu'elles ne tuent leurs agneaux, ou qu'elles ne leur fassent du mal, il les rapportera au logis à l'heure de la retraite. Son attention principale doit aussi se porter à faire aux brebis de la bonne litière, à les bien afeurer de paille, foins ou autres fourrages pendant l'hiver; quand il se trouve dans le troupeau quelques brebis dangereusement malades, il doit aussi la séparer vite du troupeau, & la panser & médicamermenter suivant qu'elle en a besoin: il faut aussi qu'il ait la précaution de parfumer de temps de temps la bergerie avec du bois de génieuvre & autres plantes odoriférantes; il fera pareillement la guerre à tous les insectes & animaux nuisibles, tels que les serpens, les araignées, & employera pour cet effet le galbanum. Un bon berger peut conduire jusqu'à cent cinquante brebis. C'est sur le berger que roule le soin de tenir la bergerie propre: il la nettoiera deux fois l'année, au mois de mars & à la fin d'août, il y suspendra surtout un sac plein de sel, afin que les brebis, pour lesquelles c'est un remède, puissent l'aller lecher. De tous les animaux, ceux qui portent le plus de préjudice aux brebis, ce sont les couleuvres; elles les attaquent, les tettent, & altèrent le lait; c'est au berger à les en défendre.

**BERGERIE.** C'est l'endroit qu'on destine à héberger les bêtes à laine, les boucs & les chèvres. Ces animaux ne demandent pas d'être superbement logés; il leur faut cependant une demeure bien construite, & parfaitement convenable à leur naturel & à leur

santé ; elle doit en même temps leur servir de retraite sûre contre le froid , l'eau & l'humidité qui sont leurs plus grands ennemis. On ne peut pas s'imaginer combien est pernicieuse pour ces animaux une bergerie humide ; c'est souvent delà que leur proviennent la quantité de maladies auxquelles ils sont sujets : pour les en garantir, il faudra donc avoir soin de ne placer la bergerie que dans un endroit élevé sur un fond de sable fin , ou de terre mêlée de sable.

Le but qu'un économe doit se proposer, lorsqu'il construit une bergerie, c'est de mettre les brebis à l'abri des froids de l'hiver ; il règne un préjugé assez dangereux à ce sujet : on prétend que plus il fait chaud dans les bergeries ; mieux cela vaut ; mais l'expérience dément tous les jours ce préjugé : une chaleur excessive est aussi nuisible aux brebis que le grand froid. Elles n'ont besoin que d'une chaleur douce & modérée, & ce n'est que dans le temps qu'elles agnelent, qu'elles demandent d'être garanties même de la moindre impression du froid. La meilleure exposition pour placer une bergerie est le midi ; on la fait avec des planchers, ou sans planchers ; on pratique lorsqu'il y a des planchers, des greniers à fourrage sur la bergerie ; quand une bergerie a trois toises de longueur, il faut lui donner neuf pieds de hauteur ; si elle a trois toises de longueur de plus, on élèvera la bergerie de deux pieds de hauteur de plus, par conséquent une bergerie qui sera longue de six toises, doit avoir onze pieds ; on lui donne pour largeur ordinairement la moitié de la longueur ; c'est la proportion la plus symétrique. Il faut pratiquer des trous de trois à quatre pouces de diamètre le long du bâtiment, pour donner passage aux exhalaisons, & pour renouveler l'air, ce qui n'est pas d'une petite conséquence pour la santé des brebis. On pratiquera uniment l'aîle d'une bergerie, sans même se servir de pierres : on aura sur-tout attention qu'elle aille en pente du fond vers la porte pour faciliter

l'écoulement de l'urine ; car si cette urine ne s'écouloit pas , elle causeroit par son séjour du mal aux pieds des brebis , & gâteroit leur laine ; il faut pour cet effet pratiquer plusieurs petits trous au bas des parois. On couvrira toujours exactement le sol de la bergerie de paille fraîche , avant que d'y mener les brebis , & on n'y laissera pendant l'hiver le fumier entassé que jusqu'à une certaine hauteur. Quand la laine des brebis qu'on a est fine & précieuse , on fait le sol de la bergerie de planche : outre les petits trous qu'on pratique , ainsi que nous avons dit , dans la bergerie , on fait encore une ou deux fenêtres de deux pieds de large sur deux de haut ; ces fenêtres seront à coulisses : on les ouvre quand on s'apperçoit qu'il y fait trop chaud. Il est démontré d'ailleurs que les brebis se plaisent beaucoup mieux au grand jour que dans l'obscurité. On fait dans les bergeries ordinairement plusieurs petites séparations basses pour pouvoir mettre dans les unes les brebis malades , dans d'autres celles qui veulent agnelier ; on fait aussi de légères claies pour les agneaux & les béliers.

**BESTIAUX.** Par ce nom générique , on entend les bêtes à cornes , telles que les bœufs & vaches ; & les bêtes à laine , comme les brebis , les agneaux , les moutons.

Dans la gazette du commerce de l'année 1765 , on rapporte plusieurs moyens de perfectionner les bestiaux en France : c'est un principe avoué , dit l'auteur de cet article , même de tous les cultivateurs , qu'il n'y a point de fertilité sans engrais ; & d'engrais sans bestiaux ; il est donc étonnant , continue le même auteur , que la France , dont le climat est le plus tempéré de l'Europe & le plus favorable aux bestiaux par la bonté de son sol , par la quantité de ses herbages & de ses prairies , en produise d'inférieurs aux pays qui l'entourent : On ne croiroit pas que cela provienne de son territoire ; des causes étrangères y apportent sans doute

des obstacles ; mais ces obstacles sont-ils invincibles ? c'est ce que nous allons examiner.

1.<sup>o</sup>. Tant que nous négligerons les prairies artificielles, nos bestiaux seront toujours dans un état languissant. Les chaleurs excessives de l'été qui brûlent nos prairies naturelles, les eaux, les glaces & la neige qui les couvrent souvent en hiver, & la pauvreté des gens de la campagne qui ne peuvent les nourrir, ne sont-elles pas les causes principales du dépérissement des bestiaux ? Le vrai moyen d'y remédier, ce seroit d'établir des prairies artificielles dans les différentes provinces du royaume.

2.<sup>o</sup>. On a remarqué que dans les lieux, où l'on fait parquer les moutons, & où on les fait coucher en plein air pendant toutes les saisons de l'année, comme dans la Beauce, le Berry, en Angleterre, en Irlande, les laines sont beaucoup plus fines & de meilleure qualité. (les expériences que M. d'Aubenton a faites dernièrement sur les brebis dans la Bourgogne, confirment de plus en plus cette assertion.) On pourra alléguer que cela est impraticable en plusieurs provinces, à cause des loups & des voleurs de nuit ; mais ne pourroit-on pas assigner une récompense d'une certaine somme par tête de loup qui seroit apportée aux officiers municipaux des villes les plus proches de l'endroit, & condamner aux galères, sans espérance de grace les voleurs de moutons, si le vol avoit été fait de jour, & à la mort, s'il étoit fait de nuit.

3.<sup>o</sup>. Quel avantage n'en résulteroit-il pas pour la France, si nous pouvions parvenir à élever des bestiaux semblables à ceux d'Irlande ? Cela épargneroit à la nation plusieurs millions, qu'elle est obligée de faire passer dans ce royaume pour les salaisons, les cuirs, les beurres & fromages, les suifs & les laines qu'elle en tire annuellement.

4.<sup>o</sup>. Pourquoi les François n'élèvent-ils pas d'aussi beaux chevaux que les Anglois & les Espagnols ? Situé

entre ces deux peuples, notre climat n'en peut être la cause ; mais nous avons négligé cet objet qui est très-intéressant pour la nation. En effet, quelles sommes considérables ne faisons-nous pas passer dans les pays étrangers, pour remonter notre cavalerie, pour nos chevaux d'équipages & de mains ? Quelle épargne si nous les élevions chez nous ! On dit que les vrais chevaux Anglois proviennent de l'accouplement d'un étalon Turc ou Arabe avec une jument Espagnole : mais quoi qu'il en soit, il est toujours certain qu'en général il n'y a point de nation en Europe qui ait de meilleurs chevaux que nous. Le peu de foin qu'on en prend, le peu de nourriture qu'ils ont, & l'excès de travail qu'on en exige, les exténue, de façon que leur race dégénère, & nous force d'avoir recours à l'étranger pour les renouveler.

Ne feroit-il pas de notre intérêt, pour remédier à cet inconvénient, d'imiter les Romains, les Grecs & les Anglois, en établissant des consuls dans les provinces, qui accorderoient des prix & des récompenses ? L'honneur & la récompense feroient bientôt établir des haras, & nous serions enfin en état de nous passer de nos voisins. Nous traiterons des maladies des différentes espèces de bestiaux aux articles qui les concernent ; nous rapporterons seulement ici une observation qui se trouve consignée dans la gazette salutaire à leur sujet. Elle roule sur la méthode de faire la ponction aux bestiaux, & sur les précautions que cette ponction exige.

Un de mes voisins eut, il y a quelques années, dit l'observateur, un jeune bœuf attaqué d'une hydropisie, ( tympanite ) & comme il ignoroit sa maladie il vint me consulter. L'animal étoit si enflé & si mal qu'il ne pouvoit se tenir sur ses jambes. J'avois quelquefois entendu parler de l'opération dont il s'agit ici, mais je ne l'avois jamais vû pratiquer ; cependant, comme elle étoit absolument nécessaire pour soulager l'animal, je me chargeai de la faire moi-même. Je pris un canif

extrêmement



extrêmement pointu , & choisissant l'endroit le plus élevé de son ventre , je l'enfonçai à travers les tégumens jusques dans l'abdomen , & il en sortit quantité de vent très-fétide , & quelque peu d'eau rougeâtre. Le bœuf parut soulagé , mais il s'en falloit beaucoup qu'il fut guéri , car la plaie se ferma , & il n'en sortit plus de vent ; de manière que je fus obligé de le piquer de nouveau dans deux différens endroits du ventre pour le guérir tout-à-fait. Il le fut au moyen d'un lavement que je lui donnai après la dernière ponction. Je vais vous exposer en général tout ce qu'on doit pratiquer dans cette opération.

I.<sup>o</sup> Lorsqu'on se sert d'un canif , il ne faut point craindre d'enfoncer la lame jusqu'à ce que le vent sorte : car si le vent se trouve dans la cavité du bas ventre , on ne sauroit percer le boyau , le vent se trouvant entre lui & l'opération , & d'ailleurs la lame n'est pas assez longue pour pouvoir y atteindre. Dans le cas où il est enfermé dans l'intestin , il faut absolument le percer pour pouvoir soulager l'animal. On objectera , peut-être , dit l'observateur , que l'on court risque de tuer l'animal en lui perçant le boyau ; mais , ajoute-il , je suis cependant d'une opinion contraire , ayant vû des hommes & des bêtes , qui ont eu les boyaux percés & qui n'ont pas laissé que d'échapper ; cet auteur suppose même pour un moment qu'il y ait du danger , toujours est-il certain qu'il faut que l'animal périsse , lorsqu'on ne peut le soulager ; & cela étant , il vaut mieux employer un remède incertain que de n'en employer aucun. On observera encore qu'en quelqu'endroit qu'on pique le ventre , il ne faut jamais coudre la plaie : car comme les muscles & les parties voisines sont dans une action & un mouvement continuel , la suture est non-seulement inutile , mais même douloureuse ; & pourquoi seroit-on plus cruel envers les bêtes qu'envers les hommes ? Enfin , après que les vents seront sortis , il faut donner à l'animal un lavement aussi

chaud qu'il pourra l'endurer. Ce lavement est une espèce de bain chaud qui fortifie les intestins & emporte les mucofités qui peuvent y être attachées.

**BÊTE BRUTE.** Ce terme désigne tous les animaux, excepté l'homme, qui a la raison en partage ; il s'entend particulièrement des animaux à quatre pieds qui servent à voiturier.

En terme de chasse, sous le nom de bêtes, on entend communément le gros gibier que les chasseurs distinguent en trois classes : la première comprend les bêtes fauves, la seconde les noires, & la troisième les bêtes rousses & carnassières. Les bêtes fauves sont le cerf, le dain, le chevreuil. Les noires sont le sanglier & les marcaffins ; on qualifie les bêtes de ces deux classes de grande venaison ; les bêtes rousses, autrement carnassières, sont le loup, le renard, la fouine, le bléreau, &c.

**BEURRE.** C'est une substance grasse & onctueuse qu'on sépare du lait en le battant ; ou pour parler plus juste, c'est la crème du lait qui, à force d'être foulée & battue, se dépouille de sa sérosité & prend une consistance plus épaisse ; le lait donne plus ou moins de beurre, selon qu'il abonde en parties plus ou moins grasses ; on retire communément de dix livres de lait deux livres & demie ou trois livres de beurre. Pour faire le beurre voici comme on s'y prend.

On prend une quantité de crème qu'on a conservée dans des pots & qu'on a levée de dessus le lait refroidi & un peu reposé, on la jette dans une *baratte* bien lavée ; on la bat avec le *battebeurre* jusqu'à ce qu'elle s'épaississe ; & pour la faire épaisir plus vite, on y mêle un peu de lait de vache nouvellement trait & encore chaud.

Le grand froid & le grand chaud empêchent également le lait de s'épaissir : pour obvier au premier cas, il faut approcher un peu la baratte du feu pendant le travail, pour échauffer & animer par une chaleur

douce les parties huileuses ; dans le second cas , il faut avoir près de foi une terrine pleine d'eau claire & fraîche ; on trempe de temps en temps dans cette eau le *battebeurre* pour rafraichir & lier les parties de la crème que la grande chaleur a divisées. Lorsque le beurre est fait , il reste une espèce de sérosité ou de petit-lait qu'on appelle *babeurre*.

On prétend que du sucre en poudre mis dans la crème , empêche que le beurre ne se fasse ; les feuilles de menthe produisent aussi le même effet. Pour avoir de bon beurre , il faut que le bétail soit sain , nourri de bon fourrage , & tenu proprement. Si les vaches ont mangé des porreaux , du muscari , la fane du saffran , le beurre est détestable ; il est insipide quand on nourrit les vaches avec de la paille.

Le Beurre étant fait , on le lave plusieurs fois avec de l'eau bien nette , jusqu'à ce que l'eau avec laquelle on le pétrit cesse d'être blanche. D'abord on le pétrit avec la batte dans la baratte , après en avoir ôté le petit-lait ; ensuite on le met dans une terrine où on le pétrit encore avec les mains & de l'eau. A la Prévalais en Bretagne , où l'on fait d'excellent beurre , & où l'on emploie de la crème très-douce , on ne lave point le beurre , on l'essuie dans une serviette blanche ; le beurre étant bien accommodé , on l'enveloppe d'un linge blanc & on le porte au frais dans la laiterie. On sépare celui qu'on veut manger ou vendre frais , & on sale ou on fonde sur le champ celui qu'on veut conserver. Il y a des beurres de plusieurs couleurs & de plusieurs saisons. Celui qui a naturellement un œil jaune est celui qu'on doit choisir par préférence. Celui qu'on teint avec la fleur de souci d'eau , celle de coqueret , ou par d'autres moyens , a souvent un goût désagréable ; par conséquent , quand on fait achat de beurre , la couleur seule ne nous doit pas diriger , il faut le goûter ; on reconnoît aisément , par une certaine habitude , le *beurre jaune* ; sa couleur est plus foncée. Il y en a qui

mettent du beurre fondu dans la baratte pour jaunir les beurres d'hiver qui sont pâles , & augmenter par là la quantité du beurre frais , mais leur beurre est pour lors très-mauvais.

Quand les vaches mangent des feuilles de lierre terrestre ou de garance , le beurre qui provient de leur lait est jaune ; il y a des beurres pâles qui ne sont point mauvais , quoiqu'inférieurs au jaune. Le beurre blanc est presque insipide ; on estime beaucoup le beurre du mois de mai ; celui d'été ne tient que le second rang. Le beurre du mois d'août passe pour être des meilleurs à fondre ou à saler. On fait du beurre , non-seulement de lait de vache , mais on peut encore en faire de lait de brebis & de chèvre , & même de celui de cavale & d'ânesse. Le lait de vache est celui qui en donne le plus.

Quand on veut acheter du beurre frais , il faut enfoncer un couteau dans le milieu ; si le beurre est bon partout , on ne retirera point le couteau chargé de grumeleaux , & ce qu'il amenera sera gras , uni & de bonne odeur.

Le beurre est en usage partout ; on ne fait presque point de sauce où il n'entre ; les Hollandois & les peuples du nord s'en servent encore plus fréquemment que nous , ce qui ne contribue pas peu , à ce qu'on prétend , à la fraîcheur de leur teint. Un usage trop fréquent du beurre est cependant nuisible , il relâche & débilité l'estomac , ôte l'appétit , excite des nausées & des envies de vomir , & échauffe beaucoup , principalement quand il est vieux battu.

Pour ce qui est de ses vertus médicinales , il passe pour pectoral , adoucissant & émollient ; il lâche le ventre pris intérieurement ; il adoucit & enveloppe les pointes acres des poisons corrosifs ; on en mêle dans les lavemens laxatifs & antidiarrhéiques : réduit en forme de liniment avec du miel , il hâte la sortie des dents , guérit la démangeaison des gencives , & les aphthes

des enfans ; on en frotte leurs gencives , quand les dents sont prêtes à percer. Le beurre entre aussi dans les collyres , contre les petits ulcères & la chassie prurigineuse des paupières ; on en incorpore les poudres qui entrent dans leur composition ; le beurre est aussi très-bon pour tempérer toute sorte d'acrimonie ; dans les pays du nord , ceux qui travaillent sur les métaux , comme l'antimoine , le cuivre , le mercure & autres , sont dans l'habitude de manger tous les matins du pain avec beaucoup de beurre , pour empâter & absorber l'acide corrosif des exhalaisons métalliques , & empêcher qu'elles ne corrodent les parties internes : un excellent remède , suivant M. Muller , contre la phthysie , les chûtes , & toutes sortes d'ulcérations internes , est de mêler du beurre frais avec des écrivisses dans un mortier de pierre ou de marbre ; on pile le tout , on l'exprime , après quoi on le laisse épaisir sur un feu doux jusqu'à la consommation de l'humidité : le beurre se donne à la dose de deux gros deux fois le jour , en continuant son usage pendant du temps.

Le petit-lait qui se sépare du beurre , est très-rafraichissant. C'est un bon spécifique dans la consommation ; les Hollandois estiment beaucoup leur soupe de beurre , ils la prennent le soir comme un aliment fort sain.

Pour faire cette soupe on met de la mie de pain blanc dans le lait de beurre , & on les fait bouillir ensemble ; on remue bien la mie avec une cueillère de bois , afin qu'elle s'imbibe. Si la bouillie devient trop épaisse , on y ajoute du nouveau lait de beurre & on fait toujours bouillir. On mettra dans un linge une pincée d'anis. La mie étant bien cuite , on y ajoute un morceau de beurre frais ou de la crème de lait doux. On peut aussi y mettre une poignée de raisins de Corinthe.

On fait avec le beurre une préparation qu'on nomme *huile de beurre* ; on le fait fondre sur la cendre chaude ;

on l'écume bien lorsqu'il bout ; on y ajoute égal poids d'eau-de-vie rectifiée ; on y met le feu , & on laisse évaporer toute l'eau-de-vie , l'huile reste au fond. Cette huile est bonne pour la goutte froide & autres douleurs.

Pour faire l'huile distillée de beurre , on met du beurre bien frais dans une retorte de verre luttée exactement ; on le distille ; il s'en élève trois liqueurs , dont on fait la séparation ; l'huile qui en provient est très-pénétrante ; si on en frotte l'endroit attaqué de la goutte , elle ôte la douleur. Mise sur les mains & le visage , elle en entretient la beauté. Lorsqu'on est enrhumé , on n'a qu'à en prendre une once à jeun , elle fait pour lors , à ce qu'on dit , merveille.

BEZOARD. C'est une pierre qu'on trouve toute formée dans la vésicule du fiel , l'estomac , & autres parties internes de divers animaux ; elle est ordinairement formée de couches presque concentriques , qui s'enveloppent les unes les autres , & sont communément disposées autour d'un noyau , qui est quelquefois immobile , quelquefois libre. Ce noyau , toujours différent du reste de la pierre , est souvent quelque fruit ou graine.

Le bezoard du bœuf passe pour sudorifique & apéritif ; il résiste au venin , arrête le cours du ventre & convient dans l'épilepsie ; sa dose est depuis six grains jusqu'à un scrupule ; celui du cheval est pareillement sudorifique , alexitère ; il convient dans les flux & fait mourir les vers.

On nomme bezoard animal , ou bezoard de France , le foie & le cœur de vipère qu'on a fait sécher au soleil , & qu'on a ensuite pulvérisé ; on s'en sert pour purifier le sang , résister au venin , dans la petite vérole & les fièvres malignes & intermittentes ; il est sudorifique ; on le prescrit depuis la dose de six grains jusqu'à un demi gros.

BICHE. C'est la femelle du cerf. Les biches n'ont

point de bois sur la tête ; elles font de couleur tirant sur le bai rouge ; c'est au mois d'août & de septembre qu'elles entrent en rut ; elles portent leurs petits pendant huit mois ; on les appelle *faon*. Voy. cet article. Elles n'en font qu'un à chaque portée. Elles choisissent pour les déposer les buissons les plus épais & les plus fourrés pour les garantir des bêtes de proie. La chair de biche n'est bonne à manger que quand elle est bien jeune ; elle est pour lors assez délicate , mais plus molle & plus fade que celle du cerf. *Voy. art. cerf.*

**BIDET.** C'est un cheval de petite taille ; & on appelle *double bidet* un cheval de taille médiocre & au-dessus de celle du bidet ; le bidet ne passe pas ordinairement trois pieds & demi de haut , & le double bidet en a quatre & demi ; il tient le milieu entre le bidet & la taille ordinaire.

**BIGLE.** C'est une espèce de chien de chasse qui vient d'Angleterre ; il est fort estimé pour chasser les lièvres & les lapins.

**BILLARD ;** en terme de chasse , est un bâton recourbé par l'un de ses bouts de la forme de ceux dont on se sert au jeu de billard , & que les paysans emploient pour chasser aux oiseaux marécageux.

**BILLOT.** C'est un morceau de bois rond , d'un pouce de diamètre , & d'environ six pouces de long , qu'on frotte d'*assa fœtida* , & qu'on recouvre d'un linge ; on le met comme un mors dans la bouche du cheval ; la salive se chargeant de l'*assa fœtida* qu'elle dissout , ne contribue pas peu à reveiller l'appétit du cheval dégouté.

**BISET ou BIZET.** C'est un pigeon sauvage qui est de la grosseur du pigeon domestique ; il a tout son plumage d'une couleur cendrée tirant sur le bleu. Son cou est d'un verd doré éclatant ; chacune de ses ailes a deux bandes transversales noires ; sa queue est terminée de noir & bordée de blanc ; son bec est d'un rouge pâle ; ses pieds sont rouges & ses ongles noirs ; on ne

voit cet oiseau dans le pays que vers la fin du mois de septembre ; il se perche presque toujours sur les arbres ou sur les tas de pierres de vieux murs dégradés ; rarement il se pose à terre. Ce pigeon est un fort bon manger. *Voy. art. ramiers.*

**BISTOURNER.** C'est une espèce de castration. *Voyez* ce que nous en disons à l'article bœuf.

**BLAIREAU** ou **BLEREAU**, connu aussi sous les noms de *Taïsson* ou *Tesson*, *Grisart*, *Bedouault*, *Bedouau*, ou *Bedou* ; c'est un animal qui au premier aspect approche assez de la figure d'un petit ours ; il a le corps gros & raccourci, long d'environ une aulne & demie ou trois pieds, depuis le bout du nez jusqu'au bout de la queue, du poids de vingt-huit livres, & tout couvert d'une belle graisse blanche, excepté sous le ventre ; le dos fort large, sur tout la croupe ; le col très-court ; le poil rude au toucher, oblong, ressemblant en quelque façon à des soies de cochon, dont la couleur sur le dos est jaune, pâle à la racine, brune ou noire au milieu, & jaune blanchâtre à l'extrémité ; en sorte que la peau paroît grisonner, étant mêlée de noir & de blanc. Linnæus remarque que cet animal a le corps blanc en dessus & noir en dessous, contre la coutume de la plupart des autres animaux ; la tête approchante pour la figure de celle du renard ; elle commence par une large base & se termine par un museau pointu ; sa face paroît comme triangulaire, & ses joues comme boursoufflées à cause de l'épaisseur des muscles qui rendent la morsure de cet animal redoutable ; cette tête est bigarrée de raies ou bandes longitudinales, alternativement blanches & noires : savoir, une bande blanche, large d'environ deux doigts, qui s'étend depuis le nez jusqu'à l'occiput ; au-dessous de celle-là une bande noire pyramidale de chaque côté, qui va des narines au-delà des oreilles en passant par les yeux ; après quoi une autre raie blanche encore plus bas des deux côtés, qui parcourt



toute la longueur des joues : les yeux petits à proportion du corps ; les oreilles courtes , arrondies , partie blanches & partie noires , assez semblables à celles du rat domestique ; la langue médiocre , faite comme celle du chien , de même que le nez & les dents ; les pattes de devant courtes , grosses , larges , divisées chacune en cinq doigts tous séparés les uns des autres & munis d'ongles bruns , très-longes & forts , à l'aide desquels le blaireau se creuse en terre des terriers qu'il habite comme font les renards & les lapins ; la queue peu courte , grosse , mouffe par le bout , aplatie en dessous , revêtue de poils jaunâtres ; mais ce que le blaireau a de plus particulier , est un large orifice situé entre la queue & l'anus , de figure semi-lunaire , quand il n'est point dilaté , lequel s'ouvre comme une espèce de sachet peu profond , semblable à une bourse , velu en dedans ; & de la superficie intérieure de ce petit sac suinte une matière blanche en petite quantité , qui a presque la couleur & la consistance de la cervelle de veau pilée ou écrasée entre les doigts , & qui , suivant Ray & M. Brisson , n'a aucune odeur remarquable. Rai observe que la surface extérieure de cette bourse est couverte de toutes parts de glandes conglomérées , & qu'en outre il y a près de l'anus deux glandes un peu grosses , qui ont une ample cavité , remplies d'une espèce de beurre qui sent fort , lesquelles se déchargent dans l'intestin par deux trous manifestes. Quant à l'usage de la bourse qui est immédiatement au-dessous de la queue , plusieurs naturalistes prétendent que c'est un réservoir destiné à recevoir le museau de l'animal , qui se roule comme une boule sur lui même , & qui étant affamé durant l'hiver suce le suc nourricier qu'y versent continuellement les glandes adipeuses , environnantes , destinées à sa sécrétion. Par la dissection qu'on a fait du blaireau , on a trouvé que ses muscles droits étoient enfermés dans leur gaine comme ils le sont dans l'homme ; son épiploon étoit considérable &

formoit une double gibecière ; il étoit composé d'un grand nombre de bandes graisseuses , recouvrant tous les intestins ; son estomac étoit semblable à celui de l'homme lorsqu'il est soufflé ; le pylore en étoit fort épais , & si serré qu'il ne laissoit rien échapper , pas même l'air soufflé par l'orifice supérieur du ventricule ; les intestins étoient menus en général , il n'y avoit point de cœcum ; le colon étoit peu apparent ; le rectum plus gros , plus charnu , fourni de fibres très-viâbles ; le pancréas situé le long de la grande courbure de l'estomac , jaunâtre , long d'un demi pied , aplati , de figure comme triangulaire ; la ratte vermeille , longue de huit pouces , plattes , semblable à la langue d'un chien ; le foie grand , vermeil , composé de six lobes inégaux ; la vésicule du fiel jaunâtre , faite en façon de poire allongée , ou de la figure d'une souris , recouverte d'une membrane ferme comme du parchemin ; les reins enveloppés de graisse , à peu près grands comme ceux du mouton ; la vessie urinaire assez ample , ovale & grosse comme un gros œuf d'oye ; les testicules gros comme une petite noix ; la verge osseuse , longue de quatre doigts , de grosseur médiocre ; le cœur enveloppé dans son péricarpe , gros comme celui du mouton ; le poumon divisé en six lobes , dont quatre sont au côté droit de la poitrine , & deux à gauche , d'une substance chargée de quelques tubercules comme dans un cochon ladre ; quinze côtes à chaque côté du thorax. M. Arnauld de Nobleville & Salerne , des ouvrages desquels nous avons tiré cette description anatomique , ont observé que le blaireau qu'ils avoient disséqué , lorsqu'il étoit encore entier & revêtu de sa peau , exhaloit une odeur forte & désagréable , telle à peu près qu'exhale un chien à longs poils qui est crotté & mouillé ; mais cette mauvaise odeur se dissipa totalement , sitôt que l'animal eut été dépouillé ; en sorte que sa chair rotie à feu lent & par là épuisée de toute sa graisse , fut trouvée plus tendre & pour le

moins aussi succulente que du sanglier : le blaireau que ces célèbres médecins ont disséqués, étoit fort gras. Selon Jean de Muralto, dans le blaireau femelle, les cornes de la matrice montent jusqu'aux reins, & dans leurs trajets, elles empruntent de la veine & de l'artère spermatique des vaisseaux merveilleusement entrelassés ; la substance des testicules ou de l'ovaire est formée d'une chair glanduleuse & spongieuse : on les voit l'un & l'autre oblongs & gonflés après les cornes, en sorte qu'on croiroit leur substance purement membraneuse. Cette femelle a huit mammelles, dont deux à la poitrine & les autres au ventre. Elle porte pendant trois mois & fait ordinairement deux ou trois petits à la fois vers le mois de décembre.

Le blaireau perce les haies pour entrer dans les terres ensemencées, les vignes & les jardins ; il en mange les grains & les fruits. Il fait beaucoup de tort aux vignes pendant l'automne ; au printemps il va le long des eaux prendre les grenouilles ; il se nourrit aussi de limaçons & de sauterelles ; c'est l'ennemi de toutes les volailles. Il se retire ordinairement dans les garennes exposées au nord. Comme il est ennemi du renard, du chat sauvage & du putois, il en garantit les lapins. Le taison ou blaireau se terre comme le lapin ; il ne sort guère de jour à moins que ce ne soit dans l'été, où la faim l'oblige de sortir, même deux heures avant le coucher du soleil, mais pour lors il ne s'écarte pas bien loin de son domicile. On dit qu'il a une vue très-mauvaise, & qu'il est dénué du sens de l'odorat ; aussi une personne qui le voit venir peut l'attendre, dit-on, sans risque, & le tuer avec un gros bâton, pourvu qu'il applique le coup sur le nez ou entre les yeux ; tout ce qui est de sûr, c'est que si on le frappe comme avec une baguette sur le bout du nez, il s'arrête à l'instant & reste quelque temps immobile ; au surplus, le blaireau a la vie fort dure, il faut lui briser la tête pour le faire mourir.

Le domicile de cet animal est toujours propre , jamais il n'y fait aucune ordure. Le mâle se trouve rarement avec la femelle : lorsqu'elle est prête à mettre bas, elle coupe de l'herbe , en fait une espèce de fagot qu'elle traîne entre ses jambes jusqu'au fond du terrier ; elle y fait un lit commode pour elle & pour ses petits ; quand ils sont un peu grands , elle leur apporte à manger pendant la nuit ; elle déterre les nids de guepes & en emporte le miel ; elle leur apporte des lapreaux , mulots , lézards , sauterelles , œufs d'oiseaux , tout ce qu'elle peut attraper. Elle les fait souvent sortir sur le bord du terrier , soit pour les allaiter , soit pour leur donner à manger.

La chasse des blaireaux se fait avec des bassets. Si le terrier est sur un lieu élevé, on y doit faire entrer les chiens par l'ouverture d'en bas ; il faut prendre garde que le terrier ne soit pas beaucoup profond ni difficile à ouvrir.

Tandis que les chiens y entrent , il faut à l'autre côté frapper fortement dessus avec des pioches ou autres gros outils pour obliger le blaireau à se retirer tout au fond ; quand on pense que le basset a rencontré , on l'appelle , puis on met les chiens aux aguets & on creuse avec les pioches pour faire sortir le blaireau , qui étant forcé de quitter la place , s'élançe & est bientôt pris par les chiens qui le poursuivent ; il faut y courir aussitôt & tâcher de l'assommer , de peur qu'en se battant contre les chiens , il ne vienne à en battre quelqu'un ; les chasseurs doivent aussi prendre garde d'en être mordus ; car les blessures en sont dangereuses & difficiles à guérir. Il y a encore des machines faites exprès pour prendre les blaireaux ; mais comme elles demandent d'être gravées pour pouvoir les faire entendre ici , nous les passerons sous silence.

La chair du blaireau est bonne à manger , & elle a le goût de celle du sanglier ; il faut choisir le blaireau jeune , tendre & bien nourri. La saison la plus favo-

rable pour l'avoir de bonne qualité est l'automne , parce qu'alors il s'engraisse de fruits & de raisins qu'il aime beaucoup.

On n'emploie en médecine que sa graisse & son sang ; sa graisse est émolliente , chaude & pénétrante : on la mêle dans les lavemens pour calmer les douleurs de la néphrétique , & l'on en frotte les reins , en y joignant l'onguent d'althéa pour la même fin. Aussi-tôt que la douleur est passée , on substitue l'huile de scorpion à l'onguent d'althéa pour augmenter le flux des urines , & faire couler les graviers : on se sert encore de cette graine en lavement , pour guérir les retractions & les foiblesses des membres , & pour les crevasses des mammelles. Le sang de blaireau séché & réduit en poudre , est propre pour guérir la galle , la lèpre , & pour chasser les mauvaises humeurs du corps par la transpiration. La dose en est depuis un scrupule jusqu'à un gros dans quelque liqueur sudorifique. Les poils de blaireau servent à faire des pinceaux pour les peintres ; les selliers ou les bourelliers emploient sa peau à divers usages.

BLEIME ; c'est une maladie du cheval , qui a son siège à la partie intérieure du sabot vers le talon , entre la sole & le petit pied ; cette maladie est , à proprement parler , un sang extravasé , accompagné de rougeur. Pour s'appercevoir de la bleime , il faut blanchir & parer le pied du cheval. Les maréchaux distinguent trois espèces de bleimes : la bleime sèche , la bleime encornée & la bleime foulée. La bleime sèche a pour cause la sécheresse & l'aridité du pied. Les chevaux de manège y sont ordinairement sujets ; pour les en garantir , il faut avoir l'attention de leur faire nettoyer le dessous des pieds , aussi-tôt qu'ils reviennent du manège ; pour les guérir de cette maladie , lorsqu'ils en sont atteints , il faut percer la bleime sèche jusqu'au foyer de la matière , qui est presque toujours noire , & panser ensuite avec l'esprit de thérébenthine

& la poudre d'euphorbe. La saignée fera aussi très-bien dans ce cas, & on diminuera l'ordinaire.

La bleime encornée est une suite de la bleime sèche négligée. L'exrravafation étant considérable, & la matière n'ayant point d'issue, elle peu être seule la cause des véritables ravages, & faire même tomber cette corne qui est remplacée par une nouvelle; on se sert pour cette maladie des mêmes remèdes que ceux qu'on emploie pour le javart encorné, après avoir fait précéder préalablement la saignée, la diette & les lavemens.

La bleime foulée est celle qui provient de quelque cause extérieure, qui aura foulé & meurtri quelque partie de la *sole*; il faut remédier de bonne heure à cette maladie; on découvre d'abord la bleime jusqu'au vif, & on tient la sole & le sabot gras avec du cambouis.

**BŒUF**; c'est l'animal qu'on doit le plus estimer parmi les bêtes à corne, soit par les services qu'il rend, soit par les avantages qu'il nous procure: comme cet animal est simplement le taureau à qui on a fait l'opération de la castration, soit pour l'engraisser, soit pour le rendre plus docile, on supprime par cette opération les testicules à cet animal, s'il n'est pas avancé en âge; mais si au contraire il est âgé, on les lui comprime seulement, & on serre & tord les vaisseaux qui y aboutissent, ce qui s'appelle pour lors biftourner; ordinairement on ne fait châtrer un jeune taureau qu'à l'âge de deux ans; la meilleure saison pour la castration est le printemps ou l'automne; le temps pour en tirer profit est la troisième année.

La castration ne diminue en aucune façon la force du bœuf, elle réprime simplement les mouvemens impétueux du taureau, naturellement indocile; cet animal en devient aussi plus gros, plus massif, plus propre au travail, plus patient, plus aisé à conduire.

La castration ne change rien à la crue des dents

ni à leur chûte , non plus qu'à celle des cornes. Pour bien choisir un bœuf propre au travail, il faut qu'il ait la tête courte & ramassée ; l'oreille grande , velue & unie ; la corne forte , luisante & de moyenne grandeur ; le front large ; les yeux gros & noirs ; les naseaux ouverts ; la dent blanche & égale ; les lèvres noires ; le cou charnu ; les épaules grosses , larges & chargées de chair ; le fanon pendant jusques sur les genoux ; les côtés étendus ; les reins larges & forts ; le ventre spacieux & tombant en bas ; les flancs proportionnés à la grosseur du ventre ; les hanches longues ; la croupe épaisse & ronde ; les jambes & les cuisses grosses , charnues & nerveuses ; la queue pendante jusqu'à terre & garnie de poils déliés & touffus ; le pied ferme ; l'ongle court & large ; il faut en outre qu'il soit jeune , docile , prompt à l'aiguillon , qu'il obéisse à la voix , qu'il soit facile à manier ; il doit avoir en outre le poil luisant , doux , épais , roux ; on n'estime guères les bœufs blancs ou mouchetés que pour l'engrais.

Quand le bœuf a une fois atteint l'âge de dix ans , il n'est plus propre qu'à engraisser ; cet animal ne passe jamais guères plus que quatorze ou quinze ans en vie ; ce n'est pas peu de chose que d'habituer cet animal à porter le joug , il faut s'y prendre de bonne heure ; dès l'âge de deux ans & demi ou trois au plus tard , on commence à l'appriivoiser pour mieux le subjuguier , car pour peu qu'on diffère , il devient indocile & pour l'ordinaire intraitable ; ce n'est que par la patience , la douceur & les caresses qu'on en peut venir à bout : si on en venoit à la force & aux mauvais traitemens , ce seroit le vrai moyen de le rebuter ; on lui frotte d'abord le corps , en le flattant ; on lui donne de temps en temps de l'orge bouilli , des fèves concassées & d'autres nourritures semblables qu'on fait qu'il aime le mieux , sur-tout avec du sel ; on lui lie aussi souvent les cornes ; on lui met ensuite quelque temps après

le joug après quoi on l'attèle à la charrue avec un autre bœuf de même taille , & qui sera déjà dressé. On les attache ensemble à la mangeoire ; on les mène au pâturage pour qu'ils se connoissent & qu'ils s'habituent à n'avoir que des mouvemens communs. Il faut bien se donner de garde de se servir d'abord de l'aiguillon , on le rendroit par là dès le commencement intraitable ; il faut aussi le ménager pour le travail , de peur qu'il ne se fatigue trop ; on lui donnera à manger abondamment pendant qu'on l'exercera. Il arrive souvent qu'un jeune bœuf est très-difficile à retenir , qu'il est impétueux , prompt à donner du pied ou sujet à heurter de ses cornes ; pour lui ôter tous ces défauts , on l'attachera bien ferme dans son étable , & on l'y laissera jeûner pendant quelque temps. Quand il a le défaut d'être rétif , on prend un bâton tiré tout chaud du feu , & après l'avoir brûlé au bout , on en bat les fesses du bœuf & on l'oblige de cette façon à marcher. Quand un bœuf est peureux , la moindre chose l'effraie ; le meilleur remède qu'on y puisse apporter , c'est de veiller toujours sur ces animaux , afin de les retenir quand la peur les prend ; ils en guérissent à mesure que le travail & l'âge diminuent leur vivacité.

Un autre défaut encore dans le bœuf , c'est d'être furieux ; le trop de repos le rend souvent tel ; sitôt qu'on s'apperçoit de ce défaut , il faut lier les quatre jambes de l'animal pour le terrasser & ne lui donner que fort peu à manger ; sa fureur passe souvent dans la huitaine.

Pour remédier à ce vice , on prend encore un grand joug ; on attache cet animal à une charrette bien chargée , au milieu de deux autres bœufs qui soient un peu len ts ; on lui donne souvent de l'aiguillon , par ce moyen on le rendra en peu docile & on abattra sa fureur.

Les bœufs à poils mouchetés & à poils tout blancs ,  
sont



font fort sujets à se coucher en travaillant ; il n'y a que l'aiguillon dont on puisse se servir pour leur ôter ce défaut.

On connoît l'âge du bœuf par les dents & par les cornes ; les premières dents de devant tombent à dix mois , & sont remplacées par d'autres qui sont moins blanches & plus larges. A seize ou dix huit mois les dents voisines de celles du milieu tombent pour faire place à d'autres.

Toutes les dents incisives du bœuf sont renouvelées en trois ans ; elles sont pour lors égales , longues & assez blanches ; à mesure que l'animal vieillit , elles s'usent & deviennent inégales & noires. Les cornes des bœufs se renouvellent aussi à trois ans pour ne plus tomber. Elles sont ordinairement plus grosses & plus longues que celles du taureau. L'accroissement des secondes cornes du bœuf ne se fait pas d'une manière uniforme , & par un développement égal ; au commencement de la quatrième année d'un bœuf il sort deux petites cornes pointues , nettes , unies & terminées vers la tête par une espèce de bourrelet ; l'année suivante ce bourrelet s'éloigne de la tête & forme un cylindre qui se termine encore par un autre bourrelet ; on compte les années par le nombre des bourrelets qui font des nœuds annulaires , en commençant d'abord à compter trois ans pour la pointe de la corne , ensuite un an par chaque anneau.

On fait travailler les bœufs pendant l'été le matin , depuis la pointe du jour jusqu'à neuf heures , & le soir , depuis deux heures jusqu'après le soleil couché ; au printemps , en hiver & en automne , on les fait travailler sans discontinuer , depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir.

Le bœuf est infiniment préférable au cheval pour le labour , il va toujours d'un pas égal ; il ne lui faut ni avoine , comme aux chevaux , ni presque point de foin ; un cultivateur n'a besoin avec le bœuf , ni

de maréchaux, ni de harnois ; on ne le ferre jamais, & un bois en forme de joug est tout le harnois qu'il lui faut ; on le nourrit ordinairement de paille, quelquefois cependant de foin lorsqu'il travaille ; à défaut de foin pendant l'été, on lui donnera de l'herbe fraîchement coupée ; les feuilles de frêne, d'orme & de chêne, plaisent beaucoup aux bœufs, mais l'excès de ces feuilles leur occasionne quelquefois un pissement de sang. La luzerne, le trèfle, le sainfoin, la vesce, les lupins, l'orge bouilli, sont pour le bœuf la meilleure des nourritures ; il faut cependant se donner de garde de leur donner trop de luzerne.

Quand on se trouve dans un pays abondant en pâturage, on y fait passer les nuits aux bœufs sous la garde d'un valet ; c'est une grande épargne. Les premières herbes ne leur valent rien, & ce n'est que vers la mi-mai qu'il faut les mener paître ; au mois d'octobre on les met au fourrage, mais il faut avoir sur-tout l'attention de ne point les faire passer tout-à-coup, mais peu à peu, du sec au verd & du verd au sec.

Quand les bœufs sont de retour de leurs travaux, on les frotte avec des bouchons de paille, sur-tout s'ils sont en sueur ; on ne les attache à l'étable que quand cette sueur est passée ; on leur lave souvent les pieds pour en ôter, soit les pierres, soit les épines, ce qui les feroit boiter.

Pour empêcher les bœufs d'être tourmenté par les mouches, on les frotte avec des baies de laurier coupées très mince & cuites dans de l'huile ; ou bien avec de la salive des bœufs même.

Les bœufs ne sont vraiment propres pour le travail que jusqu'à dix ans ; ainsi passé ce temps, il faut les engraisser, & ne pas différer davantage, si l'on veut qu'ils prennent bien, ce qu'on dit communément, la graisse. Quoiqu'on puisse les engraisser dans toute saison, on préfère cependant l'été comme la saison la plus favorable ; on les mène pâturer de grand matin ;

on les ramène à l'étable quand la chaleur commence à se faire sentir ; on les y laisse ruminer & dormir fraîchement & au large , jusqu'à ce que la grande chaleur étant passée on puisse les remettre dans les pâturages pour le reste du jour ; on leur donne de la bonne litière & de l'herbe fraîchement coupée pour la nuit.

Si on les engraisse en hiver , on les tient chaudement dans l'étable depuis la saint Martin jusqu'au mois de mai sans les laisser sortir. On leur donne du bon foin , & même sans ménagement ; on peut mêler le foin avec un tiers de paille d'orge , & par ce moyen on épargne ; on leur donne en même-temps sur le soir des pelottes faites avec de la farine de seigle , d'orge ou d'avoine pétries avec de l'eau tiède & du sel ; on leur hache aussi quelquefois des grosses raves qu'on leur donne pour nourriture ; on les fait même souvent cuire , de même que les carottes , les gros navets , les feuilles & grains de mays ; on peut leur donner encore du mare de vin dans de l'eau chaude , & y mêler beaucoup de son ; dans le pays Meusein on leur donne des tourtes de chenevis & même de suif.

On engraisse les bœufs d'Auvergne & du Limousin avec du foin de haut prés , du mare d'huile de noix , qu'on mêle avec de gros navets & de la farine de seigle. Dans le journal œconomique se trouve un mémoire sur l'engrais des bœufs ; l'auteur de ce mémoire conseille de semer quelques portions de terre en herbes balsamiques & odoriférantes , que l'on met en poudre bien fine pour en répandre sur leur fourage en forme d'assaisonnement , & suppléer par là au sel.

On donne soir & matin , pendant les huit premiers jours , aux bœufs qu'on engraisse , un seau d'eau échauffée au soleil ou tiédie sur le feu , dans laquelle on aura jetté auparavant trois picotins de farine d'orge , sans avoir été bluttée : on laisse reposer l'eau jusqu'à ce que leur le plus gros de la farine soit tombé au fond.

donne ensuite à boire cette eau blanche , & on garde le fond pour mêler avec leurs alimens.

Si les bœufs qu'on veut engraisser n'ont point d'appétit , il faut leur laver la langue avec du fort vinaigre & du sel , & leur jeter une poignée de sel dans la gorge ; rien n'est même meilleur pour les entretenir toujours en appétit que de mêler toujours du sel parmi leur nourriture ; un peu d'exercice pendant le temps qu'on emploie à l'engrais des bœufs contribue aussi à rendre leur chair meilleure. On a observé que les bœufs qu'on tue en Auvergne & en Limousin , sont inférieurs pour le goût & la qualité à ceux qu'on amène de ces provinces à Paris à petites journées. Le voyage perfectionne leurs engrais.

Les bœufs sont sujets à se lèche lorsqu'ils sont en repos , ce qui les empêche , à ce qu'on dit , d'engraisser ; pour obvier à cet inconvénient , il faut les bouchonner de temps en temps avec une forte décoction d'absynthe.

En parlant des attentions qu'on doit apporter pour le choix d'un bœuf lorsqu'on en veut faire l'acquisition , nous avons omis de dire qu'il faut encore avoir égard à la manière dont ils mangent & au lieu de leur naissance. On a toujours remarqué que les bœufs qui mangent lentement , qui sont d'une taille & d'un embonpoint médiocre , fournissent mieux leur carrière à toute sorte de travaux que ceux qui mangent très-vîte. Ceux qui ont été élevés sur les montagnes , ou tirés du voisinage , sont moins paresseux , plus forts , plus sains , & en général de meilleur service , que ceux que l'on tire des pays étrangers. Les bœufs ne se font pas aisément à l'air d'un nouveau climat , il faut les ménager beaucoup la première année , sur-tout dans les grandes chaleurs , & les nourrir de foin sec pour les rendre plus forts & moins sujets aux maladies.

Le porc & le bœuf sont à peu près sujets aux mêmes

maladies, par conséquent les mêmes remèdes peuvent leur convenir. Nous allons examiner ces maladies les unes après les autres.

Une maladie commune aux bœufs est l'avant-cœur; cet animal paroît, lorsqu'il est atteint de cette maladie, fort triste; il baisse continuellement la tête; il jette beaucoup de salive & il a le dos fort roide; il marche très-lentement & ne rumine presque pas.

Pour remède à cette maladie, on se sert ordinairement de la racine d'ellebore; on en prend la grosseur d'une bonne aiguille, on perce le poitrail du bœuf avec une alêne, & on y introduit cette racine, qui est une espèce de séton; l'ellebore attire en dehors toute l'humeur qui occasionne cette maladie; on fait avaler en même temps intérieurement à l'animal malade, un demi-septier de vin rouge, dans lequel on aura dissous à froid deux gros d'orviétan, & par ce moyen on parvient à le guérir. Voyez le détail de cette maladie à l'art. cheval.

La seconde maladie qui survient même très-fréquemment aux bœufs est ce qu'on appelle barbes ou barbillons; ces barbillons ne sont rien autre chose que des excroissances ou espèces de chancres qui viennent sous la langue des bœufs & les empêchent de manger; lorsqu'on s'apperçoit de ces barbillons, on est d'usage en campagne de les couper avec des ciseaux, & de laver la plaie avec du vinaigre, de l'ail & du fel, ou uniquement avec de la salive.

Les bœufs ont encore une maladie connue sous le nom de mal de cœur, qui a beaucoup de rapport à celle qu'on nomme avant-cœur, & avec laquelle on pourroit très-bien la confondre; lorsque les bœufs sont attaqués de cette maladie, ils ont un battement de flancs fréquent qui est accompagné de temps en temps de nausées, qui leur font pancher la tête & leur rendent les yeux tristes; on leur donne à avaler, ainsi que nous avons dit dans la maladie de l'avant-cœur,

une chopine de vin rouge dans lequel on a délayé un gros d'orviétan. Ce remède avalé, on leur frotte le muffle avec de l'ail ; deux heures après on leur donne à manger une espèce de salade faite avec une quantité de porreaux, de civettes, de ciboules, de céleri & d'autres herbes fortes qu'on trouve dans la saison, sur lesquelles on jette force vinaigre & sel ; cette salade les remet en appétit ; si le mal de cœur leur survient dans un temps de contagion, il faut employer les mêmes remèdes dont on se sert pour le dégoût qui arrive en de pareilles circonstances.

La colique est une maladie qui survient aux bœufs aussi bien qu'aux hommes ; on peut assurer qu'un bœuf est tourmenté de la colique lorsqu'il se plaint, qu'il allonge son cou, qu'il étend sa cuisse, se leve & se couche souvent, lorsqu'il ne peut se tenir en place & qu'enfin il sue ; cette colique provient aux bœufs, disent les bouviers, de lassitude, & principalement au printemps lorsque le sang de ces animaux est en sa plus grande effervescence.

Dans les fermes, quand on s'apperçoit que les bœufs sont atteints de cette maladie, on leur fend d'abord l'extrémité de la queue pour la faire saigner ; ensuite avec un bâton rond, on leur frotte rudement le ventre afin que le sang qui s'est épaissi se liquéfie, pour sortir avec plus de facilité par les incisions que l'on a faites, après quoi on promène l'animal pendant une bonne demi-heure ; on le ramène à l'étable & on l'y couvre pour le tenir chaudement ; sa nourriture sera du bon foin & un picotin d'avoine à midi, & sa boisson de l'eau tiède, dans laquelle on aura jetté une poignée de farine de froment ; en cas que ce remède n'apporte pas à l'animal malade tout le soulagement qu'on en peut attendre, on a la méthode pour lors de lui faire prendre des oignons cuits qu'on aura mis tremper dans du bon vin, & on lui réchauffe le ventre avec une bassinoire pleine de feu ou une pelle bien chaude.

Une maladie à laquelle les bœufs sont encore très-sujets, est la constipation; cette maladie est très-dangereuse pour eux, on ne peut avoir assez de précaution pour y apporter un prompt remède; celui qu'on peut leur donner avec plus de confiance dans ce cas est le suivant.

On prend un quarteron de manne ordinaire dissoute dans une pinte & demie de bière: on ajoute une chopine d'huile d'olive, & six onces d'électuaire lénitif: on mêle bien le tout ensemble: on donne un poisson & demi, & même deux de cette potion, tous les matins & tous les soirs, jusqu'à ce que l'animal en ait pris la moitié; on continue ainsi de lui en donner tous les matins avant de lui donner à boire; il faut lui donner ce remède chaud; car si on le lui faisoit avaler froid, cela lui donneroit des tranchées. M. Dupuy Demportes, dans son *Gentil-homme cultivateur*, dit avoir expérimenté avec succès pour la constipation des bœufs un remède fait avec un quarteron de moëlle de casse, autant de manne, & deux onces de tamarins; on dissout le tout dans quatre pintes d'eau: on en donne matin & soir un poisson jusqu'à ce que toute la potion soit employée.

Il survient quelquefois une enflure aux différentes parties des bœufs, ou par contusion, ou par un abcès qui s'y forme. Si l'enflure est occasionnée par une contusion ou par un abcès, il faut appliquer dessus un cataplasme fait avec du miel, du saindoux & du son; on fait bouillir le tout dans du vin blanc, & on l'y laisse pendant trois, quatre ou cinq jours.

Si c'est un abcès, après avoir appliqué le cataplasme ci-dessus, qui n'aura pas suffi, on prendra de l'onguent d'althea, de l'huile de laurier, & du beurre frais, deux onces de chacun: après avoir battu le tout à froid, on en frotera le cou du bœuf & on le tiendra enveloppé de linge. Cette onction attirera l'humeur en dehors & formera une tumeur qu'on ouvrira avec les

cifeaux , fitôt qu'on le jugera à propos. L'ouverture ainsi faite , on aura soin de la panser tous les jours en y mettant la racine d'ortie , & continuant jusqu'à ce que l'abcès soit bien détergé.

La tête , les lèvres & les yeux des bœufs sont encore fort sujets à s'enfler ; cette enflure s'étend à la suite jusqu'aux gencives & à la langue ; l'inflammation s'ensuit , lorsqu'elle parvient à la gorge , à l'estomac & aux entrailles , c'est pour lors une véritable perte.

Cette terrible maladie est occasionnée , & par les mauvaises eaux & par la malignité d'un air infecté. Lorsqu'on s'apperçoit que le tour des yeux des bœufs est enflé , il faut observer aussi-tôt si les lèvres ne sont pas enflées , & en cas qu'elles le soient , il faut examiner la langue & tout l'extérieur de la bouche.

S'il n'y a que les yeux , les lèvres & tout l'extérieur de la tête qui soient enflés , il faut tirer beaucoup de sang à l'animal , & lui donner aussi-tôt après la saignée la boisson suivante.

On fait chauffer deux pintes de bière ou de vin ; on y délaie six gros de mithridate , on y ajoute dix grains de safran & une cueillerée à café d'esprit de nitre ; on donne cette boisson chaude de six heures en six heures ; si l'enflure des yeux diminue , c'est une preuve que le remède fait son effet. Si au lieu de diminuer l'enflure continue ou même augmente , il faut faire une saignée encore plus copieuse que la première , & au lieu de la boisson précédente , il faut donner trois onces de sel de glauber dissous dans de l'eau. Si l'une ou l'autre de ces méthodes manquent , il faut les continuer alternativement jusqu'à ce que le sort de l'animal soit décidé d'une façon ou de l'autre.

Quelquefois l'intérieur des lèvres & de la langue sont affectés en même temps que l'extérieur de la tête , ce qu'on reconnoîtra par les symptomes suivans : les yeux sont enflés & enflammés ; les lèvres sont pareillement enflées & en même temps brulantes , ainsi que



quelquefois la partie intérieure du col ; la langue qui est le principal siège du mal est enflée & couverte de boutons pleins de pus ; il faut alors les percer avec une lancette , ou avec une pointe d'un couteau. L'opération faite , il faut laver la langue avec du vinaigre & du sel & la bien essuier avec un linge propre. On saigne ensuite l'animal copieusement , & on lui donne soir & matin le remède suivant.

On prend trois quarts d'once de thériaque de Venise , deux gros d'anis pulvérisé , deux cueillerées de suc délayé ; on met le tout dans une pinte de bière bien chaude. On tient l'animal aussi chaudement qu'il est possible , & on lui donne pour boisson ordinaire de l'eau chaude que l'on verse à la façon du thé sur une certaine quantité d'aigremoine. On doit faire chauffer cette boisson chaque fois qu'on en donne.

Si les bœufs sont attaqués de débilité , autre maladie qui les affecte souvent , il faut leur donner tous les mois un breuvage fait d'ers trempé & pélé. *Voy.* le dictionnaire des plantes , arbres & arbrustes de la France , art. *ers*.

Quand les bœufs sont dégoutés , ce qu'on qualifie encore du nom de maladies de bœufs ; si le dégoût n'est que simple & s'il n'est occasionné par aucune autre maladie , on prend du sel avec du fort vinaigre dans lequel on met des porreaux , ou des ciboules , ou du céleri : on entonne cette espèce de salade dans le gosier du bœuf ; pour ce faire , on lui lève le muffle en haut de peur que l'animal ne laisse tomber de cette salade en la broyant sous les dents ; on lui jette ensuite une poignée de sel dans la gorge ; & par ce moyen on lui rendra l'appétit.

M. de Buffon prétend que rien n'est meilleur pour remédier au dégoût du bœuf que de leur donner de l'herbe trempée dans du vinaigre ou saupoudrée d'un peu de sel. Pour qu'ils mangent toujours ce qu'on leur

donne dans l'étable, il faut ne leur donner que peu à la fois, mais souvent.

S'il règne une maladie contagieuse parmi les bœufs du canton, ou si on s'apperçoit que les bœufs ne ruminent pas comme à l'ordinaire, & qu'ils ne soient plus si avides à la nourriture, il faut vite les séparer des autres, ne leur donner pour aliment que la moitié de ce qu'on leur donne ordinairement de nourriture ordinaire, & pour boisson de l'eau blanche; leur faire deux saignées à chacun de six heures en six heures, & un cautère au poitrail avec le fer rouge. On y fera trois ou quatre incisions; on insérera dans ces incisions une racine d'ellébore blanc, qu'on renouvellera toutes les vingt-quatre heures; on frotera l'endroit avec un suppuratif; s'il se forme un dépôt & qu'il purge bien, l'animal sera en train de guérir.

Au surplus, quand le dégoût est occasionné aux bœufs par quelques maladies, on les guérira avec les remèdes qui sont appropriés pour ces maladies.

Les bœufs sont très-sujets à un mal qui leur vient ordinairement dans la fente des pieds; aussi-tôt qu'on s'apperçoit qu'un bœuf boîte, il faut le renverser à terre, bien nettoyer l'entre-deux de son pied, le froter jusqu'au sang; ensuite on écrase une certaine quantité de feuilles d'armoïse, qu'on fait bouillir dans du lait & de l'eau, & l'on en met entre les fentes & tout autour du pied, où l'on fixe une compresse de charpie imbibée de cette décoction; on retient l'animal dans l'étable, & par là on le guérit.

Comme ce mal n'est pour l'ordinaire occasionné que par quelque saleté accidentelle, le meilleur remède dont on puisse se servir est d'appliquer sur la partie affligée un cataplasme lénitif, après l'avoir auparavant bien nettoyée.

S'il se trouve réellement des ulcères dans la fente du pied du bœuf, on commence par les nettoyer,

ainsi que nous avons dit ; on y applique du basilicon noir étendu sur une compresse de chanvre que l'on renouvellera tous les jours jusqu'à parfaite guérison.

Pour préserver les bœufs de cet accident , il faut les faire passer tous les soirs par une petite mare d'eau , afin qu'ils aient les pieds nets.

Les bœufs qui sont incommodés des pieds ont la coutume de boîter ; lorsqu'ils amassent des chicots de bois en allant paître les bois , ou qu'ils y attrappent quelques clous , il faut aussi-tôt leur tirer dehors du pied le clou ou chicot ; après quoi on verse de l'huile toute chaude sur la plaie ; on la couvre de chanvre , ainsi que nous l'avons dit plus haut , & on enveloppe le tout de linge. Deux ou trois pansemens , avec un peu de repos , guérissent ces accidens.

Si les bœufs viennent à boîter pour avoir été blessés d'une épine ou de quelqu'autre chose semblable , on applique par dessus un cataplasme tiède de cire fondue avec de la vieille huile , du miel & de la farine d'ers , & par-dessus une figue ou une pomme de grenade pilé , avec un bandage. On renouvelle cet appareil au bout de trois jours.

Si le boîtement des bœufs provient de quelque cause froide , il faut laver le pied , ouvrir ensuite avec une lancette la partie attaquée , & laver la plaie avec de la vieille urine ; puis y appliquer du sel , & l'essuyer ensuite avec une éponge ou du vieux linge. Après quoi on fera dégoutter par le moyen d'un fer chaud , sur la partie malade , de la graisse de chèvre ou de bouc.

En cas qu'il se trouve dans les pieds du bœuf un dépôt d'humeurs qui y occasionne de l'enflure , il faut fomentier la partie avec de l'huile & du vin cuit ; on met ensuite de la farine crue d'orge , pendant que l'endroit conserve encore la chaleur de la fomentation ; mais lorsque la tumeur sera mûre & molle , il la faudra fendre & laver , & y mettre des feuilles de lys ou

de l'oignon mariné avec du sel, ou de la renouée, ou du marrube pilé.

Une maladie qui demande des remèdes prompts dans les bœufs, est l'enflure du ventre; on prétend qu'un insecte avalé, ou de l'herbe encore pleine de rosée, peuvent causer ce désordre; on leur donne à l'instant en lavement une décoction de mauve, de pariétaire, de chicorée sauvage & de betes, à laquelle on ajoute du son & de l'huile de noix; on se sert encore quelquefois d'une bassinoire pleine de feu, ou d'une pelle bien chaude pour échauffer le ventre aux bœufs enflés.

L'entorse est une maladie assez connue de tout le monde; on prend pour sa cure du saindoux, du miel, & du vin blanc; on fait bouillir le tout ensemble, & on en frotte le mal pendant trois jours, & cela trois ou quatre fois par jour.

Par étranguillon chez les bœufs, on entend communément des humeurs qui s'amassent sous la gorge d'un bœuf, & qui y grossissent les glandes si fortement, que l'animal peut en étouffer, si l'on n'y remédie au plus vite; quand un bœuf est atteint de ce mal, il faut lui ouvrir soir & matin les glandes avec une lancette, lui frotter ensuite le dessous de la gorge avec de l'huile de laurier & du beurre frais battus ensemble, & avoir sur-tout grand soin de lui tenir la tête bien chaudement, par le moyen d'une bonne couverture; sans quoi la bête malade courroit risque de périr.

Les fièvres n'affectent point moins les bœufs que tous les autres animaux; on connoît qu'ils en sont attaqués par ces symptômes: l'animal écume, penche la tête, ses yeux sont appésantis; il est affecté d'un tremblement dans tous les membres, & se plaint; il est brûlant, jusqu'à ne manger point; mais il voudroit toujours boire; ce sont-là les vrais signes caractéristiques des fièvres, dont ces animaux sont attaqués; mais il faut

Bien se donner de garde de les confondre avec les symptômes de quelques autres maladies.

Les bœufs ont très-peu de maladies sans qu'elles ne soient accompagnées de fièvres ; les symptômes de la fièvre paroissent par conséquent avec ceux des maladies qui la causent ; dès qu'on s'apperçoit que les animaux malades sont attaqués des symptomes ci-dessus , il faut examiner si ces symptomes ne se trouvent pas compliqués avec ceux d'autres maladies : s'ils le sont , il faut avoir recours aux remèdes qui conviennent pour lors à chaque maladie ; comme cette maladie est la vraie cause de la fièvre , la maladie guérie , la fièvre le sera aussi.

Quand il n'y a aucun autre symptome que ceux d'une fièvre ordinaire , on le traitera de la manière suivante.

On commencera d'abord par saigner l'animal ; vingt-quatre heures après , si les symptomes de la fièvre ne diminuent pas , on réitérera la saignée ; mais il faut sur toutes choses tenir , après la saignée , l'animal bien chaudement , & lui supprimer toute nourriture ; on fait bouillir ensuite une grande quantité de feuilles de plantain & environ six poignées d'aigremoine dans trente-deux pintes d'eau ; on passe cette liqueur dans un linge & l'on en donne à boire à l'animal tant qu'il en veut. On observera que chaque fois qu'on en donne il faut que cette boisson soit tiède.

Le jour suivant on administrera de huit heures en huit heures une demi-once de thériaque de Venise dans deux pintes de bière. Après qu'on a observé ce régime , on présente du bon foin arrosé avec de l'eau simple , & l'animal se rétablit peu à peu. On aura soin de frotter & de nettoyer assiduellement les lèvres de l'animal , pendant tout le cours de la maladie , autrement il ne mange ni ne boit. On le tient dans l'étable jusqu'à sa parfaite guérison ; on lui donne même

des soins particuliers quelques jours après qu'il est guéri.

D'autres traitent différemment cette maladie , & au lieu de remède échauffant , telle que la Thériaque , ils leur donnent au contraire une nourriture rafraichissante , comme de l'herbe fraîchement cueillie , avec laquelle on mêlera de la laitue ; ou si c'est en hiver , simplement du foin humecté ou du son mouillé qu'on lui donnera deux fois par jour ; l'eau qu'on fera boire à l'animal malade , doit être claire & fraîche ; ou si pour en ôter la crudité , on veut y mêler deux poignées de farine de seigle , elle n'en sera même que plus salutaire.

Si nonobstant ces remèdes , la fièvre persiste toujours dans sa force , on prendra de la mauve , de la chicorée sauvage , de la laitue & de la bete , on fera bouillir le tout dans deux pintes d'eau avec du son ; on l'exprimera ensuite par un linge ; on fera avec la colature un lavement , auquel on ajoutera deux bonnes cueillemées de miel & autant d'huile de noix.

Quand on remarque dans les bœufs un battement de flancs , c'est presque toujours un signe d'une grande inflammation dans leurs entrailles : dès que ces animaux en seront atteints , on leur fera 1.<sup>o</sup> prendre du repos , 2.<sup>o</sup> on leur donnera un lavement avec une décoction de bourache , de chicorée sauvage & de bete dans deux pintes de petit-lait de vache , qu'on aura réduit par l'ébullition à trois chopines : on y ajoute quatre onces de miel & autant d'huile de noix. Quand ce lavement sera pris , on fera avaler dès le lendemain aux bœufs , un breuvage d'eau tiède , dans laquelle on aura mis du suc de porreau.

Pour terminer leur guérison , on leur fera un cataplasme de trois poignées de graines de choux avec un quarteron d'amidon : on pilera bien le tout ensemble , on le délayera dans de l'eau froide & on leur appliquera sur les flancs ,

On leur donnera pour nourriture , si c'est l'été , de l'excellente herbe , & si c'est l'hiver , des baies de froment qu'on mêlera avec du son dans un seau d'eau , & on leur ôtera le foin pour un peu de temps.

Nous avons parlé plus haut de la constipation des bœufs , mais ils n'y sont pas si sujets qu'au flux ou cours de ventre ; les bœufs dans le commencement du cours de ventre , rendent une matière un peu claire , empreinte cependant de la couleur naturelle des excréments , qui devient dans la suite plus pâle & plus luisante , causant à l'animal des douleurs très-aiguës , elle se change même quelquefois en une matière sanguinolente.

La principale chose à laquelle un bouvier doit s'attacher dans le traitement de cette maladie , c'est d'en distinguer les différens degrés.

Quand ce n'est qu'un cours de ventre ordinaire , on fait bouillir des racines fraîches de bistorte dans quatre pintes d'eau , on passe la liqueur , on y ajoute quatre onces de blanc d'Espagne & une once de diascordium fait sans miel. On donne à l'animal une chopine de cette composition bien chaude , trois fois dans vingt quatre heures , jusqu'à parfaite guérison ; souvent l'animal guérit dans une seule dose ; cela n'empêche cependant pas de lui en donner une dose soir & matin pendant deux jours de suite pour éviter une rechute.

Lorsque les bœufs rendent par le flux des matières acres , si le remède prescrit ci-dessus n'a pas arrêté le mal , il faut faire usage du suivant.

On réduit en poudre grossière une demi-livre de racine de tormentille , & on la fait bouillir dans quatre pintes d'eau jusqu'à la diminution de deux pintes : on exprime le jus & on y ajoute deux pintes de gros vin rouge , un quarteron de blanc d'Espagne , deux onces de diascordium sans miel , & une once de terre du Japon. On mêle bien le tout & on en donne à l'animal une chopine par dose trois fois dans les vingt-

quatre heures , jusqu'à parfaite guérison ; il faut administrer cette boisson chaude. Ou bien :

On prend une once d'huile d'amandes douces , on la mêle avec une demi chopine de vin cuit , dans lequel on met infuser pendant six heures deux onces de raclure de corne de cerf dans un vaisseau bien couvert ; on remue bien ce mélange & on le donne à l'animal matin & soir , jusqu'à parfaite guérison.

Le cours de ventre avec du sang , ou pour mieux dire , le flux de sang , attaque quelquefois tout d'un coup les bœufs , mais bien souvent faute de soin , ou pour avoir administré des remèdes peu convenables , ou parce que le flux dont nous venons de parler plus haut , résiste aux remèdes les plus approuvés.

Voici à peu près la marche que fait le flux de sang , lorsque les flux ordinaires ont été négligés ou mal traités. Une humeur âcre se fixe sur les intestins ; la matière que l'animal rend est claire & lui donne des douleurs cuisantes. Dans la suite du temps cette humeur , par le séjour qu'elle fait dans les intestins , & par l'acrimonie qu'elle contracte , en ronge & détache le *mucus* ou l'humeur mucilagineuse ; ce qui se manifeste par l'écoulement d'une matière qui est pâle ; mais la mucoité des intestins étant écoulée , l'humeur âcre agit alors contre la membrane intérieure , la ronge & la déchire , de sorte que la matière qui étoit précédemment pâle est sanguinolente : symptôme qui annonce le danger de la maladie.

Le meilleur remède qu'on puisse employer dans ce cas est la saignée ; on pile ensuite une demi-livre d'écorce de racine sèche de tormentille , six onces d'écorce sèche de grenadier & deux livres de feuilles & racines de plantain ; on les fait bouillir dans six pintes d'eau jusqu'à la réduction de quatre ; on ajoute alors deux onces de cinnamome en poudre ; on donne à ce mélange quelques bouillons de plus : on le passe dans un linge quand il est refroidi , & l'on y ajoute trois

onces



onces de sang de dragon pulvérisé , & un quart-d'once d'alun de roche : on mêle bien le tout ensemble & l'on en donne un poillon & demi par dose trois fois dans les vingt-quatre heures ; il faut que cette boisson soit chaude.

Le cours de ventre est quelquefois , & même souvent, accompagné de la fièvre. Il faut dans ce cas marier & administrer des remèdes qui attaquent les deux maladies ensemble ; on se servira pour cet effet du remède suivant.

On coupera en petits morceaux six onces de racine de benoîte ; on fait bouillir cette racine dans six pintes d'eau jusqu'à la réduction de quatre ; on ajoute vers la fin une once de cinnamome & deux onces de bois de genest : on le passe à travers un linge , & on ajoute à la colature une once de serpentine de Virginie réduite en poudre , & une pinte de gros vin rouge ; on en donne une chopine bien chaude deux fois dans l'espace de vingt-quatre heures , & on couvre l'animal d'une mauvaise couverture de laine , ou de plusieurs pailles joints ensemble avec de la ficelle ; on aura sur-tout soin de bien fermer l'étable.

La galle & la rogne font encore des maladies qui affligent souvent les bœufs ; on les saigne d'abord au cou , après quoi on leur donne un lavement d'herbes rafraichissantes ; on leur fait prendre ensuite pour médecine une chopine de lait de vache , une once de tartre , & un quarteron de miel qu'on incorpore bien ensemble. On les laissera simplement pâturer pendant l'été , & si c'est l'hiver on leur donnera pour nourriture , deux fois par jour , du foin humecté & du son mouillé. On les frotera ensuite partout le corps avec un onguent composé d'une livre de saindoux dans lequel on aura mêlé une chopine d'huile d'olive , deux onces de soufre vif , autant de myrrhe , & une demi-once d'alun de plume , & on broyera le tout ensemble dans une chopine de bon vinaigre.

La langueur est encore une espèce de maladie qui affecte souvent les bœufs, & qui leur occasionne même quelquefois du dégoût ; cette maladie provient, ou d'un travail outré, ou des différentes intempéries de l'air ; si cette langueur leur survient en été, on peut l'attribuer pour lors à la grande chaleur ; on leur prescrira d'abord ce que nous avons dit être propre dans le dégoût, après quoi on leur donnera à boire, à midi & au soir, trois pintes d'eau dans lesquelles on aura délayé deux poignées de farine ; la nourriture qui leur conviendra pareillement sera tous les matins un picotin de son humecté mêlé avec une poignée d'avoine seulement, & de l'herbe par-dessus en forme de fourage ; ce qu'on continuera régulièrement jusqu'à ce que l'animal ait recupéré parfaitement l'appétit.

Si cette langueur survient aux bœufs pendant l'hiver, elle est produite le plus souvent, ou par de l'eau de neige que ces animaux ont bu, ou par les eaux de pluie communes en cette saison, qui les ont refroidis. On leur donnera, ainsi que dans le cas du dégoût, le vinaigre préparé à cette occasion ; après quoi, au lieu de son humecté comme dans l'espèce précédente, on leur donnera du son sec, avec moitié avoine, le matin, & pareille quantité le soir ; on ne leur laissera pas sur-tout manquer de bon foin, ni pendant le jour, ni pendant la nuit.

Il arrive aussi que les bœufs se trouvent quelquefois si maigres, qu'ils paroissent être dans une espèce d'étiisie ; la première chose qu'on doit faire dans cette circonstance, est de prendre du vin ou seul ou mêlé avec de l'huile, d'en frotter rudement à contrepoils, & d'approcher au même instant des parties que l'on frotte, une pelle rouge, pour que le remède pénètre mieux à travers les pores ; on donnera 2.<sup>o</sup> aux bœufs maigres, un lavement fait avec une décoction de betes, de chicorée sauvage, & d'autres herbes rafraichissantes, dans laquelle on mettra aussi du son ; après avoir fait ainsi

bouillir le tout , & lorsqu'il ne sera plus que tiède , on ajoutera deux cueillerées d'huile de noix ou d'huile d'olive. Ce lavement étant donné , la nourriture des bœufs sera , pour le matin , du foin humecté ; deux heures après , un picotin de son mouillé ; à midi , de l'eau blanchie de farine d'orge pour sa boisson ; & depuis midi jusqu'au soir , de l'herbe fraîche , si c'est la saison de l'été qui regne , & du foin si c'est en hiver ; le soir , un picotin de son mouillé comme le matin. Après les avoir tenus pendant trois jours à ce régime , on commencera à leur donner du son mêlé avec pareille quantité d'avoine , mais cependant toujours après l'avoir mouillé ; on continuera ainsi ce traitement jusqu'à ce que le poil de ces animaux devienne luisant & doux à manier , ce qui est une marque caractéristique de leur retablissement.

Les poulmons s'affectent encore dans les bœufs de même que dans presque tous les animaux ; lorsqu'ils en sont attaqués , ils respirent avec difficulté & toussent avec une espèce de râlement ; pour remédier à cette maladie , on prend quatre gouffes d'ail , on les écrase , on en exprime le jus qu'on mêle avec deux pintes de lait nouvellement trait & un demi-septier de goudron. On divise cette composition en quatre doses , dont on en donne une tous les matins jusqu'à parfaite guérison. Quoique le goudron ne se mêle pas avec les autres ingrédients , on peut faire avaler cette composition avec d'autant plus de facilité que ces animaux ne sont pas délicats , & que d'ailleurs on se sert de la corne pour leur faire avaler. Si , comme il arrive quelquefois , le mal ne cède point à ce remède , on aura aussi-tôt recours à la saignée , & on assure pour lors qu'il opère immanquablement.

Si cependant on présume , ce qui est très-facile à connoître , que cette difficulté de respirer dans les bœufs ne leur provient que de quelque plume arrêtée au passage , qu'ils auront pû avaler , il faut alors em-

ployer l'huile d'olive ; on en donnera pendant quelques jours le matin , à la dose d'une once , aux animaux affectés , mêlé dans une chopine de vin rouge ou de biere ; ce breuvage facilitera l'expectoration , pourvu cependant qu'on ait l'attention de le faire prendre chaud.

On nomme communément la difficulté de respirer des bœufs haletement ; le haletement les rend presque toujours foibles , maigres & languissans ; pour remédier à cette maladie , outre les remèdes que nous venons déjà d'indiquer , on prendra une demi-once de mithridate & un scrupule de saffran en poudre qu'on délayera dans deux pintes de biere , & qu'on fera bouillir avec elle ; on donnera cette boisson chaude tous les matins pendant quatre jours ; il est très-rare que ce remède demeure sans effet. On donne pour nourriture du bon foin sec , & on tiedit l'eau qu'on fait prendre pour boisson aux animaux malades.

Un autre remède très-vanté pour cette maladie est le suivant : on prend une once de saffran , autant de racines de fumeterre , quatre gros de blanc de balcine , autant de raclure de cornes de cerf , & autant d'iris de Florence réduits en poudre impalpable ; on fait infuser le tout sur des cendres chaudes pendant six heures dans deux pintes de vin cuit , ou , à son défaut , de bon vin rouge ; on passe l'infusion à travers un linge & on en donne tous les matins & tous les soirs une dose bien chaude d'un poisson jusqu'à parfaite guérison ; on fait garder pendant tout le temps qu'on administre ce remède le même régime que celui que nous avons prescrit ci-dessus.

La jaunisse est pareillement une maladie qui affecte les bœufs ; quand ils en sont attaqués , ils ont les yeux & les lèvres jaunes , ils sont paresseux & foibles , ne mangent que peu & ne boivent presque point. Tous leurs mouvemens sont lents & annoncent le dépérissement de l'animal malade.

Pour apporter remède à cette maladie on écrase, dans un mortier, une grande quantité de feuilles & de tiges de la grande Chelidoine, & une poignée de rhue; on en exprime le jus, on l'associe avec pareille quantité de jus de cloportes qu'on écrase aussi dans un mortier; on donne un poisson & demi de cette potion le matin, de trois jours l'un, pendant une semaine; M. Hall assure que par le moyen de ce remède la guérison des animaux affectés de cette maladie s'opère parfaitement dans cet espace de temps, sans qu'on ait aucune récidive à craindre.

En parlant de l'enflure du cou des bœuf, c'étoit le lieu de parler du mal qui attaque leur fanon, ou pour mieux dire, ce mal a tant de rapport à l'enflure ci-dessus, qu'il peut très-bien être confondu avec cette dernière; rien n'en est plus difficile que la cure; on définit cette maladie, une inflammation externe causée ordinairement par quelque vice dans le sang. Dans cette maladie il paroît d'abord une tumeur dans la partie inférieure du fanon; cette tumeur est dure & enflammée, elle se repand delà sur toute cette partie & parvient jusqu'à la gorge, & pour lors la maladie devient des plus dangereuses, parce que de la gorge elle peut se communiquer à l'estomac & aux intestins; elle devient même contagieuse par la respiration; elle se communique aux autres bestiaux voisins. Le commencement de cette maladie est comme une espèce de peste commençante, on ne peut assez s'empreser d'y apporter un prompt remède; il n'y a point de temps à perdre. Cette maladie a régné pendant quelques années presque par-toute l'Europe.

Dès qu'on s'en apperçoit, on fait fondre à l'instant parties égales de résine & de thérébenthine, on ajoute un peu de cire & l'on tient cet onguent tout prêt; on fend la tumeur de la longueur de trois pouces, & même plus si elle a fait du progrès; on laisse la plaie saigner abondamment; on écrase dans un mortier une

poignée de feuilles d'ellebore noir, & on y ajoute du saindoux ; on bat cette composition, & on en met une quantité suffisante dans l'incision ; on coud ensuite la plaie, pour que l'onguent ne s'en échappe point ; on aura principalement l'attention de tenir l'animal dans un état de propreté, de chaleur & de tranquillité pendant au moins deux jours. On dilate la plaie au bout de ces deux jours, on en ôte le restant de l'ellebore & on fait fondre une certaine quantité de l'onguent dont nous avons donné plus haut la composition ; on en imbibe de la charpie ; on insère cette charpie bien chaudement dans la plaie, & on réitère ce pansement jusqu'à parfaite & entière guérison.

Par ce moyen on parvient à guérir cette maladie, sur-tout s'il n'y a point de malignité décidée ; si on a lieu d'en soupçonner, on ajoutera à l'onguent ci-dessus parties égales de gomme élémy & d'euphorbe.

Si le palais du bœuf est enflé, autre maladie de cet animal, ce qui lui occasionne du dégoût & rend sa respiration plus courte & plus fréquente, on saignera l'animal malade au palais, après quoi on lui donnera pour nourriture des gouffes d'ail bien dépouillées de leurs enveloppes, avec aussi des fannes d'ail ou du foin bien mollet, jusqu'à ce qu'il se trouve mieux.

Les pieds des bœufs sont sujets à s'enfler, de même que les autres parties de leur corps ; en ce cas on prendra des feuilles de sureau, on les broyera bien avec du saindoux ; on appliquera ce remède en forme de cataplasme sur les jambes enflées.

Les pieds des bœufs, au lieu d'enfler, se retrécissent quelquefois ou s'endurcissent ; pour remédier à cet accident on prend racines de mauve & de guimauve, on les fait bouillir dans une suffisante quantité d'eau, on les pile & on les passe par le tamis ; on ajoute à la colature une demi-livre de saindoux & trois demi-septiers de bon vin ; on fait bouillir le tout ensemble jusqu'à ce que la graisse soit fondue ; on ajoute alors

de la graine de lin bien concassée , & on fait bouillir jusqu'à la consommation du vin , ce qui forme une espèce de cataplasme dont on applique une partie sur le pied affecté , & on l'y laisse trois jours entiers , après quoi on y remet le reste & on le laisse pareillement trois jours.

Une maladie fort fréquente chez les bœufs est l'obstruction du foie , les symptômes de cette maladie sont pour l'ordinaire ceux que nous allons exposer ; d'abord tous les mouvemens de l'animal indiquent une très-grande inquiétude accompagnée d'une grande difficulté de se remuer ; les lèvres & le nez deviennent farineux & secs , particulièrement le matin ; l'œil est abattu : quoique la secheresse des lèvres & du nez ne soit pas un signe certain de l'obstruction dans le foie , on peut dire qu'elle contribue cependant beaucoup à la caractériser , sur-tout lorsqu'elle est jointe avec d'autres symptômes. Un remède bien infaillible dans cette maladie est de prendre une livre de feuilles , tiges & racines coupées bien menu de la grande Chelidoine ; on met le tout dans huit pintes d'eau ; on donne ensuite quelques bouillons à cette eau , après quoi on ajoute une demi-livre de racines de garance , dix onces de tamarins & quatre onces de racines fraîches de fenouil ; on fait de nouveau bouillir le mélange & on en passe la décoction par un linge ; on broie ensuite un litron ou environ de cloportes dans une pinte de vin blanc , on en exprime le jus & on l'ajoute à la liqueur précédente ; on remue bien le tout quand on en veut donner à boire à l'animal ; la dose est d'une chopine par jour ; il faut avoir soin de faire chauffer ce breuvage ; on en donnera soir & matin pendant dix jours ; ordinairement ce temps suffit pour en compléter la guérison.

Le pissement de sang est une maladie des plus fréquentes aux bœufs , elle devient même très-dangereuse lorsqu'on en retarde la cure ; cette maladie sur-

vient le plus souvent à ces animaux pour être trop échauffés, ou pour avoir été morfondus, ou bien pour avoir mangé quelques herbes malfaisantes; dans quelques provinces, quand les bœufs ont cette maladie, on dit qu'ils ont le bouton.

Dès qu'on s'appercevra qu'ils en sont attaqués, on les tiendra bien chaudement jusqu'à parfaite guérison; on leur fera une saignée au moins de trois demi-septiers, & on leur donnera soir & matin un demi-septier de jus d'herbe à robert.

Quand le pissément de sang n'est que le symptôme d'autres maladies, pour lors ce remède n'est pas aussi efficace qu'on se l'imagine ordinairement; si après l'avoir fait prendre cinq ou six fois on ne voit aucun changement, on aura recours au remède suivant.

On prendra une grande quantité de la plante d'herbe à robert, & autant de celle qu'on nomme bourse à pasteur; on fera bouillir ces deux plantes pendant quelques minutes; on ôtera la décoction de dessus le feu, on la passera à travers un linge & on la laissera refroidir; on dissoudra ensuite deux gros de sucre de plomb, après quoi on ajoutera cent gouttes d'esprit de vitriol; on secouera bien le tout ensemble & on en donnera à froid, de quatre heures en quatre heures, jusqu'à parfaite guérison.

Si on veut encore un remède plus assuré dans cette maladie, c'est de prendre quatre chopines de jus d'herbe à robert, d'y jeter quatre onces de tamarins, autant de catholicon, & cinq de rhubarbe de moine; on fait infuser le tout pendant quatre heures sur des cendres chaudes dans un pot bien couvert; on passe la décoction par un linge, & on ajoute ensuite quatre onces de syrop de grenade; on donne chaud un demi-septier de ce remède de quatre heures en quatre heures.

Le découlement du nez est la même maladie dans les bœufs que celle qu'on nomme dans les chevaux morve.



Il provient d'un rhume qui est très-difficile à guérir, parce que ces animaux penchent toujours la tête. Cette maladie négligée dans son commencement occasionne d'autres. Pour parvenir à sa guérison, il faut commencer à tenir chaudement, dans une étable, l'animal attaqué, lui tirer environ une pinte de sang & lui donner une demi-once de thériaque dissous dans une pinte de biere bouillie; le vin est encore meilleur pour cela que la biere; on donnera à l'animal malade cette boisson chaude soir & matin.

Pendant l'usage de ce remède on ne le nourrira que des meilleurs alimens, & on lui frotera soir & matin le dedans des narines avec deux ou trois plumes d'oye trempées dans un onguent chaud composé de beurre frais & de fleurs de soufre.

Les bœufs sont encore sujets aux vers; les vers se logent ordinairement dans leurs intestins, & leur occasionnent souvent de grandes douleurs; le remède qui convient dans ce cas est de leur donner des sommités de sabine avec des feuilles de pieds d'ours, de les couper bien menu, & de les mêler avec un peu de sel de mars; on en fait une espèce de pâte avec du beurre; on la divise en petits bols & on en donne dès le grand matin à l'animal malade pendant huit jours; on ne lui donnera à manger que trois heures après lui avoir donné ce remède; quant à la boisson, on lui en donnera tant qu'il en souhaitera.

En cas que ce remède ne réussisse pas, on fera dissoudre une demi-once de savon noir dans deux pintes de biere nouvelle, qui n'a point fermenté, & on en donnera tous les matins à l'animal, après cependant lui avoir fait préalablement avaler les bols ci dessus; en peu de jours l'animal se retablira parfaitement.

Un remède encore plus efficace que les deux précédens est celui-ci. On prend deux onces de manne, une demi livre de sommités d'absynthe réduites en poudre, six bonnes poignées de chicorée sauvage, un

quarteron de bayes de genièvre ; on fait bouillir le tout dans huit pintes d'eau jusqu'à la diminution de six , dans un vase bien couvert. On passe la décoction & on y ajoute deux onces de syrop de fleurs de pêcher ; on en donne matin & soir une chopine bien chaudement , après avoir fait prendre deux heures auparavant un bol composé de vingt grains de mercure doux , & d'autant de rhubarbe en poudre , qu'on incorpore ensemble avec le syrop de chicorée sauvage ; les vers ne peuvent résister à ce remède.

Outre les vers qui s'engendrent dans le corps des bœufs , il y en a qui se forment & viennent dans leurs queues ; ces vers les épuisent pour l'ordinaire par les grandes inquiétudes qu'ils leur occasionnent ; les bœufs qui en sont infectés deviennent maigres , atténués ; leur dos s'affoiblit au point qu'ils peuvent à peine se relever quand ils se couchent : leur air & tous leurs mouvemens annoncent une langueur étonnante.

Lorsqu'on s'apperçoit qu'un bœuf est dans cet état , il faut examiner attentivement le dessous de sa queue ; si on s'apperçoit que le poil en est tombé , si on y remarque un nombre infini de poils relevés , & si la queue se trouve rongée , c'est une marque que cette dernière est affectée de vers , ce qui provient ordinairement de la malpropreté dans laquelle on laisse l'animal ; pour la tenir propre , on fera nettoyer cette queue de trois en trois jours , ou tout au moins , de quatre en quatre jours ; on fera bien même de prendre de l'eau de savon , d'en froter la queue , même à contre poil , avec une brosse bien forte ; par ce moyen on obvierra à la maladie ; mais si elle commence une fois , voici la manière dont on s'y prendra. On fait bouillir quatre pintes d'eau , on la verse bouillante sur une livre & demie de chaux fine dans un grand vase de terre ; on remue bien ce mélange pendant le bouillonnement ; on le couvre quand il est refroidi ; on le laisse reposer toute la nuit & on fait

découler l'eau le matin dans un autre vase , où on la garde pour le besoin. On met les animaux qui sont attaqués de la vermine dans l'étable , où on les tient bien séchement. On leur frotte la queue , premièrement avec des flanelles trempées dans des lies de savon , ou , à leur défaut , dans l'eau de savon , ensuite avec des broffes ; & afin de la mieux nettoyer , on en coupe le poil aussi raz qu'il est possible , après quoi on lave avec ladite eau de chaux ; on répète cette opération une fois tous les jours , & si elle ne produit point l'effet qu'on en attend , on s'y prendra de la façon suivante.

On réduira en pâte une certaine quantité de sommités de rhue & de sabine , & l'on y ajoutera un peu d'ellébore blanc & d'ocre en poudre , un peu de suie avec autant de sel ; on mêlera toutes ces drogues avec un peu de biere ; on fera du tout un onguent , après quoi on nettoiera la queue & on la fendra de toute sa longueur & bien avant jusqu'à l'os ; on appliquera sur la plaie , & même sur le reste de la queue , l'onguent ci-dessus ; si cet onguent , après l'avoir appliqué trois ou quatre fois , ne suffit pas , il faudra avoir recours à l'onguent napolitain ; & si ce remède est encore inefficace , il n'y a pour lors d'autre parti à prendre que de couper la queue à l'animal , & de l'engraisser pour pouvoir en tirer profit.

Une maladie à laquelle les bœufs sont souvent sujets , sont les allures ; cette maladie leur est quelquefois occasionnée par une espèce de mouche.

Quand un allure se forme sans aucun accident étranger dans la chair d'un bœuf ou d'une vache , l'épaisseur de la peau , & la constitution froide de l'animal , l'empêchent de mûrir aussi vite qu'il faudroit ; on a conséquemment beaucoup de peine à le guérir ; pour accélérer la coction de la matière morbifique , on fait bouillir des racines de lys blanc dans du lait & de l'eau jusqu'à ce qu'elles soient devenues molles ; on les

applique chaudes sur l'allure , & on les y tient jusqu'à ce qu'elles soient refroidies. Plus cette opération se réitère , plutôt se fait la coction , & l'allure acquiert en peu de temps sa maturité ; on l'ouvre pour lors avec un fer chaud & on le presse latéralement avec les deux pouces pour en faire sortir la matière ; on applique ensuite sur la plaie jusqu'à guérison , l'onguent suivant : pour le faire on met sur un feu doux un pot de terre , dans lequel on a mis une demi-livre de goudron & trois-quarts de thérébenthine ; à mesure que ces substances commencent à fondre , on ajoute environ deux onces de saindoux & l'on remue bien le tout. C'est à M. de Reaumur à qui nous sommes redevables de la découverte de cette grosse mouche qui inquiète souvent les bestiaux dans l'automne , & qui dépose ses œufs dans la plaie qu'elle leur fait dans la peau. Du développement de ces œufs proviennent des vers qui font enfler la partie blessée , & delà enfin se forment des ulcères ; les vers se nourrissent , jusqu'à leur entier accroissement , de la matière purulente de ces ulcères , alors ils quittent leur loge & deviennent avec le temps mouches. Pour parvenir à la guérison de ces ulcères , il faut les ouvrir chacune avec un couteau , en tirer les vers , les écraser , & humecter les plaies avec l'onguent dont nous venons de donner la composition.

La saleté de la peau , quoiqu'elle ne paroisse pas au premier abord une maladie , n'en est cependant pas moins une ; le vrai moyen de faire profiter les bœufs est d'entretenir leur peau propre par le pansement. Cette saleté provient de la négligence du bœuvier , ou de quelque vice dans le sang , ou de l'une & l'autre cause réunies ensemble. L'herbe grossière des pâturages bas & humides , mêlée avec beaucoup de mauvaises herbes , occasionne souvent des vices dans le sang , & l'ordure qui est propre aux endroits marécageux , fait pour l'ordinaire leur peau : pour

remédier à ces causes , il faut changer les bœufs de pâturages ; mais si cette maladie du bœuf provient d'un vrai vice du sang , il faut en commencer la cure par une saignée d'une pinte & demie de sang ; on le mettra ensuite dans l'étable , on l'y tiendra sechement , on le lavera & on le frotera pendant deux jours avec des brosse & des flanelles trempées dans des lies de savon , & le troisième jour on se servira , pour le laver & le froter , de la seconde eau de chaux ; on réitérera jusqu'à trois fois cette dernière opération , en mettant deux jours d'intervalle entre chaque friction ; on mêlera , pendant le temps de ces remèdes extérieurs , de la fleur de soufre avec le foin qu'on lui donne ; on adoucira par ce moyen son sang , tandis que les frictions nettoieront la peau.

Les grandes fatigues , dit M. Dupuy Demportes , & le refroidissement , occasionnent aux bœufs une maladie qu'il nomme la chute de la lnette.

Dès qu'on s'apperçoit , ajoute cet auteur , que la lnette vient de tomber à un bœuf , rien n'est plus aisé que de la relever & de la remettre dans son état naturel ; il n'en est pas de même lorsqu'il y a long-temps qu'elle est tombée , on ne la remet qu'avec peine , & elle est même sujette à retomber aussitôt. M. Hall assure avoir vu des bœufs qu'il avoit fallu tuer à cause de l'obstination de cette maladie.

La chute de la lnette se reconnoît aux bœufs par les inquiétudes qu'elle leur occasionne ; ils font tous leurs efforts pour manger & ne peuvent rien avaler ; pour remédier à cette maladie il faut commencer par renverser l'animal , mettre ensuite la main dans sa bouche pour remettre la lnette que l'on frotte de miel avec lequel on a délayé du poivre. Une demi-heure après on tire à l'animal une pinte & demie de sang ; c'est ainsi qu'on guérira cette maladie sans craindre aucune récidive ; on ne donnera point de foin à l'animal malade pendant quelques jours ; on se bornera

seulement à lui donner de l'herbe succulente & fraîche ; mais si la maladie arrive en hiver & qu'on n'aie point d'herbe , on ne pourra se dispenser de lui donner du foin , il faudra pour lors l'arroser avec un peu d'eau salée.

La peste est de toutes les maladies la plus redoutable pour les bœufs ; c'est une inflammation qui s'étend depuis leur bouche jusqu'aux extrémités des intestins.

Cette inflammation reconnoît pour cause un sang vicié ; les causes de ce sang vicié sont pour l'ordinaire les mauvais temps , les eaux puantes , les alimens grossiers & mal conditionnés , un air chargé de particules corrompues , infectées , & naturellement contraire à la santé des bœstiaux ; cette dernière cause est la plus ordinaire ; il y a certains bœufs qui , par la mauvaise qualité de leur sang & de leurs humeurs , sont plus susceptibles que d'autres des vapeurs repandues dans l'air ; mais cependant tous en général y sont exposés ; c'est une contagion.

Le premier remède qu'on doit apporter à cette maladie est la saignée ; il la faut faire très-abondante , non-seulement aux animaux qui sont affectés , mais encore à ceux qui se portent bien , pour les en garantir. Aussi-tôt la saignée faite , on lavera la bouche , les dents & les lèvres des pestiférés avec du vinaigre chaud , animé d'une certaine quantité de sel. On exprime ensuite une demi-douzaine de gouffes d'ail , on en associe le suc avec pareille quantité de teinture de myrrhe ; on prend un demi-septier de ce mélange , & on le met dans une chopine de vin avec deux cueillerées de goudron ; on fait prendre cette boisson aux animaux malades après leur avoir lavé la bouche , & on la leur réitère de quatre heures en quatre heures ; si la violence du mal ne diminue pas , il faudra réitérer la saignée & continuer le même régime que le précédent ; M. Hall assure que c'est le meilleur préservat-

tif, & même le meilleur remède contre la peste.

On donne, comme un excellent préservatif contre la peste des bestiaux, le remède suivant ; il a été publié à Stockholm par ordre du roi de Suède en 1745. On prend pour ce préservatif une once & demie de racine de serpentine, une once & demie de camphre, autant de racine de valérienne, deux onces de racines d'enula campana, autant de celle de livesche, six onces de baies de laurier, une once & demie de racine d'angélique, autant de celles d'ortie blanche, autant d'agaric, & une once de racine d'impératoire ; on réduit toutes ces racines en poudre & on les mêle avec seize onces & demie de sel commun. On donne le matin à chaque bœuf trois pincées de cette composition sur du pain roti, arrangé de façon à pouvoir le faire avaler ; il faut que les animaux à qui on les donne soient à jeûn, & qu'ils restent sans rien boire ni manger jusqu'à midi ; on fera très-bien aussi de parfumer les étables & écuries avec des plantes aromatiques.

Quand les bœufs sont infectés de poux, on frotte leur corps avec un onguent composé de l'urine de l'animal même, de poix-résine fondue dans du vin blanc & du beurre salé, le tout mêlé ensemble.

Les bœufs sont souvent sujets aux douleurs de tête, ce qu'on reconnoît très-bien lorsque ces animaux jettent des humeurs en abondance par les yeux & les naseaux, qu'ils se tourmentent beaucoup, qu'ils se plaignent, qu'ils ont le muffle enflé & plus chaud que de coutume, qu'ils ne mangent pas & qu'ils baissent les oreilles ; pour apporter remède à cette maladie, on prendra de l'ail qu'on broyera bien, on le mettra infuser à froid pendant deux heures dans du vin, & on le seringuera dans les naseaux des animaux malades ; on aura attention pour lors de ne leur point laisser refroidir la tête ; ou bien on leur frotera la langue avec un mélange de thim pilé, de vin, d'ail & de sel menu, ou même

d'antimoine crud & de vin. On pourra aussi leur faire mâcher une poignée de feuilles de laurier ou de l'écorce de grénade. Un remède qu'on dit encore très-bon dans ce cas, est de lui injecter dans les naseaux une infusion de feuilles de myrthe dans du vin.

La toux simple des bœufs n'est pas pour eux une grande maladie, cependant elle les fatigue beaucoup lorsqu'ils sont obligés de travailler; quand on les entend tousser, rien n'est meilleur que de leur donner à boire une décoction d'hysope & de leur faire mâcher des porreaux pilés avec du froment, ou bien encore, on pourra leur donner à manger de l'orge moulu, mondé de ses bulbes & humecté, & un septier & demi d'ers moulu divisé en trois parties.

Lorsque les bœufs ont les yeux affectés, & que cette maladie a son propre siège dans la partie malade, c'est-à-dire, lorsqu'ils sont attaqués de l'ophtalmie, il faut avoir soin de rafraichir les yeux en les baignant plusieurs fois le jour avec l'eau de plantain; on pourra aussi appliquer dessus un cataplasme de farine de froment détrempée dans l'hydromel & réduite en bouillie.

Quand on veut purger les bœufs malades, le meilleur purgatif pour eux est le mare d'olives quand l'huile en est exprimée; la plupart des maladies, ou, pour ne pas dire, toutes celles dont nous venons de parler, sont propres également aux vaches & aux taureaux, c'est pourquoi nous nous dispenserons d'en parler dans ces deux articles.

En 1756 on a fait part au public, par la voie des journaux, d'un remède préservatif contre les maladies pestilentiennes des bœufs, qui est l'inoculation. Un gentilhomme de la province d'York en Angleterre, l'a tenté, à ce qu'on dit, avec succès, de la manière suivante: pour préparer les bêtes à corne à cette inoculation, on les fait d'abord saigner, & on leur donne deux ou trois purgations rafraichissantes; on fait ensuite

suite



suite une incision dans le fanon ; on met dans cette plaie des étoupes trempées dans l'humeur qui coule des yeux ou des narines des bêtes malades, & on les y laisse deux ou trois jours ; c'est tout le temps qu'il faut à la maladie pour se manifester : on met pour lors la bête dans un pré, & on l'y laisse jusqu'à ce que la crise du mal soit passée ; il ne faut point lui donner de nourriture sèche, mais de temps en temps du son détrempe. M. Dobson dit avoir sauvé plusieurs de ses bestiaux par le moyen de cette inoculation ; on l'a voulu tenter dans l'année 1769, pour une maladie épidémique qui affectoit les bestiaux de l'Angleterre, mais cette méthode n'a pas réussi.

On trouve quelquefois dans l'estomac des bœufs une pierre ou balle qui se nomme égagrophile ; comme ces animaux se léchent souvent, & comme leur langue est rude, elle emporte beaucoup de leur poil ; ce poil avalé reste dans l'estomac sans être digéré & y forme des pelottes dont la forme varie, & dont le volume est quelquefois assez gros pour incommoder l'animal & gêner la digestion des alimens. Ces pelotes avec le temps se revêtent souvent d'une croute assez solide, qui n'est cependant qu'un mucilage épais, mais que le frottement & la coction rendent dur & luisant ; il y en a qui ne sont point encroutées, on y apperçoit même quelquefois du foin ; M. de Buffon remarque que les égagropiles ne se trouvent jamais que dans la panse du bœuf, & que s'il entre du poil dans les autres estomacs ou dans les boyaux, il n'y séjourne point, mais passe vraisemblablement avec le mare de la nourriture.

On trouve aussi quelquefois dans le fiel du bœuf, une pierre de la grosseur d'un œuf.

La plupart des bœufs qu'on tue, se laissent assommer sans rien dire ; un seul coup ou deux tout au plus, suffisent pour les abattre : il y en a qui poussent d'horribles mugissemens sous les coups, & auxquels on en

donneroit cent avant de les faire tomber. On lit dans l'histoire de l'académie des sciences que M. du Verney le jeune a fait voir à l'académie le cerveau d'un bœuf pétrifié presque en toutes les parties, & pétrifié même jusqu'à égaler la dureté d'un caillou. Il restoit seulement en quelques endroits un peu de substance molle & spongieuse. La moëlle de l'épine s'étoit conservée dans son état naturel, aussi-bien que des nerfs qui étoient à la base du crâne. Le cervelet étoit aussi pétrifié que le cerveau; la pie-mère étoit aussi comprise dans ce changement général; & toute la masse ensemble en étoit si défigurée que l'on avoit peine d'abord à reconnoître les parties, & à nommer chacune par son nom. Le bœuf étoit forr gras, & si vigoureux que quand le boucher avoit voulu le tuer, il s'étoit échappé jusqu'à quatre fois, circonstance très-remarquable. Bartholin rapporte à-peu-près la même chose d'un bœuf tué en Suède; son cerveau étoit pareillement pétrifié dans toute la masse; mais l'animal étoit fort maigre & paroïssoit languissant.

On a observé qu'un bœuf qui a une côte ou une jambe cassée, se la remet facilement, quand même on n'y appliqueroit point d'éclisse: dans cent bœufs, on en trouve soixante-dix qui ont eu quelque côte cassée; cette côte s'est reprise, & le calus en est plus dur que l'os même.

La chair du bœuf est d'un usage utile & familier chez presque toutes les nations du monde; elle nourrit beaucoup, produit un aliment solide & resserrant pour le ventre: pour que cette chair soit excellente, il faut que l'animal soit jeune, gras & tendre, & qu'il ait été nourri de bons alimens; sans cela elle est dure & coriasse; elle fournit un suc grossier, & engendre des obstructions; mais avec ces conditions, elle est fort salutaire, & convient en tout temps aux jeunes gens bilieux, à ceux qui ont un bon estomac, & qui sont exercés à des travaux considérables. Quant aux personnes

foibles ; celles qui font sédentaires , les enfans & les vieillards , ils doivent en user modérément.

On se sert en médecine de plusieurs parties tirées du bœuf, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur : telles que la graisse , la moëlle , les tendons , le fiel , la corne , les ongles, l'os de la jambe, & la fiente. On attribue à la graisse du bœuf, connue anciennement sous le nom de suif, de même qu'à toutes les autres graisses, une vertu émoliente & résolutive ; on en fait usage pour les lavemens à la dose d'une once dans les acetés d'humours qui tapissent les intestins , dans le tenesme & la dysenterie ; on le vante aussi beaucoup contre les gencives & les fentes des lèvres. Quant à la moëlle elle est aussi résolutive ; mais elle est en même-temps fortifiante ; on la recommande contre les foiblesses des nerfs, les tremblemens des membres, contre le rachitis & le scorbut : on s'en sert en liniment mêlée avec le vin.

Les tendons de bœuf ont encore leur vertu ; desséchés & mis en poudre, ils conviennent dans les fièvres intermittentes ; quand on les prescrit dans ces cas, c'est ordinairement depuis la dose d'un gros jusqu'à quatre dans de l'eau de chardon béni au commencement de l'accès ; ce remède procure une sueur abondante , qui souvent emporte la fièvre.

La médecine emploie pareillement le fiel de bœuf & même préférablement au fiel des autres animaux ; il est plus âcre, plus volatil & plus pénétrant ; on le fait épaissir & on l'ajoute à la dose d'un gros dans les lavemens laxatifs pour les aiguillonner, sur-tout s'il y a constipation ; on applique sur le nombril des personnes constipées un emplâtre composé de fiel de bœuf, d'aloës , de myrrhe & de coloquinte ; cet emplâtre remplace les médecines, principalement pour ceux qui ont de l'aversion pour elles ; quand on en veut faire usage pour les enfans, on leur fait simplement un liniment sur le bas ventre avec un peu d'aloës dissous dans du fiel de bœuf ; on

prétend que ce fiel est encore propre pour les maladies des oreilles, telles que le tintement, le brüissement, la dureté de l'ouïe & la surdité : on trempe du coton dans ce fiel & on l'introduit dans l'oreille, ce qu'on réitère pendant plusieurs jours. L'eau distillée de fiel crud produit aussi le même effet ; elle est encore très-bonne contre l'onglet, les tayas & l'obscurcissement de la cornée ; on en touche avec un pinceau les excroissances qui se dissipent en peu de temps ; on vante comme un très-bon cosmétique, la teinture de fiel de bœuf ; elle se fait en faisant dessécher peu-à-peu de ce fiel au soleil, & en l'infusant dans l'esprit-de-vin ; quand on en veut faire usage, on s'en frotte le visage sans y toucher qu'au bout de trois ou quatre jours, & sans s'exposer à l'air ; après quoi on se lave avec de l'eau de fleurs de fèves ou de nénuphar. Cela donne, à ce qu'on dit, au teint une blancheur parfaite.

La corne & les ongles de bœuf passent pour être très-bons dans l'épilepsie ; on les pulvérise & on les prescrit à la dose d'un gros ; on les incorpore avec le syrop de pivoine, ou on les délaie dans quatre onces de quelque liqueur appropriée ; ces mêmes cornes & ongles brûlés soulagent, par la fumée qui s'en élève, les femmes hystériques.

On attribue aux os de bœufs, & principalement à ceux de la jambe, une vertu résolutive, nervine & fortifiante. On les fait calciner & on les réduit en poudre ; on les donne intérieurement à la dose d'un gros pour donner du ton aux intestins, pour arrêter les flux immodérés & détruire les vers ; comme ces os n'ont d'autre vertu qu'une vertu dessiccative & absorbante, ils ne peuvent produire ces effets que dans les maladies qui reconnoissent pour cause une trop grande quantité d'humeur acide repandue dans les premières voies ; on mêle la poudre de ces os dans les onguens & emplâtres dessiccatifs & astringens.

La fiente de bœuf possède une vertu discutive ; on

l'emploi récente , en forme de cataplasme , comme un excellent anodin dans les cas d'inflammation , & principalement dans la goutte. Quelques praticiens en médecine la font appliquer sur le bas ventre avec des vers de terre pour guérir la colique , dissiper les vents , ou résoudre les tumeurs & faire avacuer les eaux des hydropiques dans l'ascite ; la fiente de bœuf ne le cède pour lors à aucun remède , sinon aux excréments humains ; Ettmuller la vante sur-tout dans les tumeurs œdémateuses ; elle fait aussi très-bien dans la rétention d'urine , on l'applique pour lors sur le périnée & sur la région des os pubis ; plusieurs auteurs la conseillent intérieurement pour plusieurs maladies ; mais comme nous avons plusieurs autres remèdes propres à remplir les différentes indications des maladies , pour lesquelles elle convient , nous invitons d'avoir recours à ces remèdes plutôt qu'à la fiente de bœuf. On se servoit autrefois de quelques préparations de foie ou de rate de bœufs contre les obstructions de ces viscères ; mais ces remèdes sont actuellement abandonnés ; peut-être par le peu d'avantage qu'ils procuroient.

La petite pierre que nous avons dit plus haut se trouver quelquefois dans la vesicule du fiel du bœuf , passe pour sudorifique , alexitère & apéritive : on s'en sert pour arrêter les cours de ventre , contre l'épilepsie , & pour résister au venin. La dose en est depuis six grains jusqu'à un scrupule ; on s'en sert aussi à l'extérieur comme sternutatoire ; elle éclaircit encore la vue & fortifie le cerveau ; l'égagrophile qui se trouve dans l'estomac de bœuf , & qui est une boule totalement différente de celle du fiel , ainsi que nous l'avons fait voir plus haut , passe pour être très-propre pour arrêter les hémorrhagies & les cours de ventre ; la dose en est depuis douze grains jusqu'à un demi-gros , étant mise en poudre & prise par la bouche ; on peut aussi s'en servir extérieurement en guise d'éponge pour déterger les plaies & les dessécher.

On se sert des différentes parties du bœuf dans les usages économiques ; les teinturiers emploient son fiel pour dégraisser les étoffes avant de les teindre , & les dégraisseurs en font usage pour emporter les taches de dessus les habits ; les peintres s'en servent aussi pour relever leurs couleurs & pour nettoyer leurs tableaux ; la peau ou le cuir de bœuf se tanne , & sert ensuite à faire des souliers , &c. on l'emploie encore à d'autres usages étant en poil ; les chandeliers font avec le suif de bœuf & de mouton des chandelles ; les tourneurs , tabletiers & couteliers , emploient les os de bœufs ; on les brûle aussi pour faire le noir d'os , qui est d'usage en peinture , & avec lequel on fait l'encre à imprimer en taille-douce. La colle forte se fait avec les rognures des peaux , les cartilages , les pieds & les tendons de bœufs , que l'on fait bien bouillir & dissoudre dans de l'eau ; la fiente qui se trouve dans les intestins grêlés de ces animaux , est employée dans les compositions d'appas pour le poisson ; cette même fiente , de même que celle de vaches , est très-bonne pour appliquer sur les chancres des arbres , après en avoir cerné le tour ; on la met aussi avec l'argille comme un appareil sur les plaies des arbres ; le sang de bœuf sert encore , de même que la fiente , d'appas pour le poisson ; l'une & l'autre de ces substances sortant des boucheries , sont capables de brûler des terres qui ne sont pas bien humides.

M. Hales a observé qu'un bœuf qui pèse 550 livres contient pour l'ordinaire dix-huit pintes & une chopine de sang ; tout ce sang pèse quarante-six livres & un quart.

Il y a plusieurs pays où l'on sale la viande de bœufs pour pouvoir en avoir toujours de provision ; on ne sale ordinairement que la partie de la chair qu'on nomme cuisse , car les cols , l'aloyau , & généralement tous les morceaux où il y a bien des os , ne conviennent pas pour cela ; on a pour cet effet un saloir uniquement

destiné à cette fin , ou de grandes terrines ; on coupe la viande par tranches & on la pose par lits dans les terrines ou le saloir.

La manière de saler cette viande est la même que celle qu'on emploie pour le porc ; il faut seulement avoir attention de n'y pas mettre trop de sel ; le porc n'en prend jamais plus qu'il ne lui en faut , mais la chair de bœuf s'en laisse pénétrer , quelque quantité qu'on lui en donne. Il ne faut pas laisser plus de quinze jours la chair de bœuf dans le saloir ; il y a des endroits où au bout de ce temps , après l'avoir tirée du saloir pour la laisser essuyer pendant un jour ou deux sur des planches , on la met de nouveau dans le saloir , après l'avoir saupoudré de nouveau sel ; au bout de cinq ou six jours on l'en retire pour la dernière fois , après quoi on la met sur des planches & on a soin de la tourner de temps en temps le dessus dessous , jusqu'à ce qu'il soit sec ; on pend cette chair , ainsi préparée , au plancher pour s'en servir au besoin : cette chair n'est pas , de beaucoup , si bonne que lorsqu'elle est fraîche ; on ne doit même en saler que pour faire des envois dans les isles & pour la consommer sur mer.

BOUC ; c'est le mâle de la chèvre. Nous donnerons son anatomie à l'article chèvre. *Voy.* cet art. Cet animal diffère du bélier par ses cornes qui ne sont point aussi contournées ; son corps est d'ailleurs couvert de poils & non de laine , & son menton est garni d'une sorte de barbe.

On prétend qu'il n'y a aucun animal aussi lascif que le bouc ; il faut prendre garde de l'abandonner trop-tôt à sa lubricité ; on ne lui laisse saillir les chèvres ordinairement que lorsqu'il a atteint deux ans ; un bouc peut suffire à cent cinquante chèvres pendant deux mois ; passé cinq ans il n'est plus de service , on le châtre pour lors & on l'engraisse.

Pour qu'un bouc soit bon pour la reproduction de

fon espèce , il faut qu'il ait le corps grand , le cou charnu & court , les jambes grosses , le poil épais , noir & doux , les oreilles grandes & pendantes , la barbe longue & touffue ; on n'estime pas ceux qui ont des cornes ; d'ailleurs , lorsqu'ils en ont , ils sont fort dangereux & des plus pétulans. Quand un bouc manque de ces qualités , il faut le châtrer des le sixième mois.

Le bouc , pendant tout le temps qu'il saillit , demande d'être bien nourri pour être plus fort & plus vigoureux ; à chaque fois qu'il le fait il faut lui donner sept à huit bouchées de son & de foin à manger ; on lui fait ordinairement saillir les chèvres trois fois de suite , pour être plus assuré qu'elles soient pleines.

Rarement le bouc s'emploie en alimens , à cause de sa mauvaise odeur & de son goût désagréable ; néanmoins , dans le pays où il y a beaucoup de chèvres , lorsqu'un bouc n'est pas destiné pour saillir , on le châtre pour l'engraisser ; il en croît mieux , il engraisse plus vite , & sa chair est d'un meilleur goût.

Il n'y a dans cet animal que le suif , la moëlle & le sang qui s'emploient en médecine. Le suif est pourvû d'une qualité émolliente & anodine ; le sang de cet animal , au rapport de plusieurs auteurs , a la vertu de briser les pierres des reins ; Fernel le faisoit ainsi préparer.

On choisit pour cet effet un bouc qui soit âgé de quatre ans , vigoureux & bien sain : on le nourrit quelque temps de laurier , fenouil & autres herbes lithontriptiques , & on l'abreuve de vin blanc : on le tue au mois d'août ; on en reçoit le sang dans un vaisseau de verre ; on couvre ce sang avec un linge fin ; & après l'avoir exposé au soleil pendant plusieurs jours , jusqu'à ce qu'il soit bien sec , on le broie & on le serre dans un pot de terre vernissé bien couvert : ce sang ainsi préparé , principalement celui des testicules , est , à ce qu'on dit , alexitère , sudorifique , diurétique &



emménagogue ; il est encore excellent dans la pleurésie & pour dissoudre le sang coagulé ; la dose est depuis vingt grains jusqu'à deux gros ; on attribue au suif & à la moëlle du bouc une vertu émolliente, résolutive , anodine & fortifiante.

Le meilleur suif de bouc nous vient d'auvergne , de Nevers ; pour l'avoir bon il faut le choisir dur, sec & blanc ; il entre dans les compositions de quelques onguens, cérats & emplâtres ; on l'associe, à la dose d'une once, aux lavemens antidyssentériques, & on le dissout dans une décoction vulnéraire pour consolider & mondifier les ulcères des intestins. Schroder le recommande comme un spécifique contre la strangurie , en s'en servant en forme de liniment sur le nombril ; il le dit aussi très-bon en forme de suppositoire contre les hémorroïdes ; quand dans l'hétisie un malade se trouve écorché au lit , rien n'est meilleur que d'appliquer sur sa partie affectée un linge imbibé de vin rouge tiède , dans lequel on aura fait fondre du suif de bouc ; je l'ai ordonné plusieurs fois en pareil cas avec succès ; les chandeliers font grand usage de ce suif.

Les peaux de boucs servent à différens usages ; elles font une partie assez considérable du commerce des cuirs ; les maroquiniers , les chamoiseurs & les mégiffiers , les préparent en maroquin , en chamois ou en mégie.

Dans le journal économique du mois de novembre 1753 , on rapporte la méthode suivante comme celle qui est pratiquée en Amérique pour préparer les peaux de boucs. Quand la peau est ôtée de dessus l'animal , dit-on dans ce journal , on l'étend d'abord sur des cordes dans un endroit destiné pour la faire sécher , & on coupe le cerveau du bouc ou du daim que l'on met sur de la mousse ou du gazon sec , & dans cet état on le fait sécher au soleil ou auprès du feu pour le conserver.

Quand le temps de la chasse est passé , les femmes

préparent les peaux ; d'abord elles les mettent bien tremper dans un étang ou une fosse pleine d'eau ; ensuite , avec une vieille lame de couteau enchâssée dans un morceau de bois fendu en travers , elles en ôtent le poil , lorsque les peaux sont encore humides. Ces peaux étant ainsi préparées ; on les met avec une certaine portion de cerveau desséché dans une chaudière sur le feu , jusqu'à ce qu'elles aient acquis un degré de chaleur plus grand que celui du sang : cette opération les fait écumer & les rend parfaitement nettes ; après quoi on les tord séparément avec de petits bâtons , jusqu'à ce que l'on ne puisse plus en faire sortir une goutte d'eau ; on les laisse en cet état pendant quelques heures , ensuite on les détord & on les met sur une espèce de chaffis composé de deux perches traversées par deux autres & attachées ensemble avec l'écorce même de ces perches ; ensuite on les étend de toute leur longueur sur des cordes ; & à mesure que les peaux séchent on les gratte avec une hache émoussée , ou bien avec un morceau de bois ou de pierre aplati , afin d'en faire sortir l'eau & d'en détacher la graisse ; on continue cette opération jusqu'à ce que les peaux soient parfaitement sèches. Voilà toute la façon qu'on leur donne , & une femme seule peut préparer ainsi huit ou dix peaux par jour.

En Provence & en Languedoc on fait avec les peaux de boucs , des outres ou vaisseaux pour transporter du vin & de l'huile ; il faut vendre , dans ces pays , les peaux de boucs avant l'hiver , parce que la gelée leur porte préjudice ; on tue pour cet effet les boucs dans le mois d'octobre ; ils sont gras en ce temps ; leur peau & leur chair en sont alors meilleures.

Un bouc châtré se nomme menon en quelques endroits.

Le bouc sauvage , connu sous le nom de bouctain , ou de bouquetin , habite les Alpes de la Suisse & de la Savoie ; il surpasse en grandeur le bouc le plus grand ;

ses cornes sont brunes, noires, longues, un peu recourbées en arc, très-fortes, marquées dans toutes leurs longueurs par des éminences; ses jambes sont menues; son poil est de couleur foncée.

Les bouquetins sont peut-être de tous les animaux les plus légers à la course; ils sautent par-dessus les rochers les plus escarpés; si par hazard en sautant ils viennent à se précipiter, ils ne se font aucun mal, ils tombent pour lors sur leurs cornes: quand on chasse ces animaux dans les endroits où ils se trouvent être au large, ils se ruent sur les chasseurs; mais s'ils n'ont qu'un petit espace pour se tourner, pour lors ils perdent courage & se laissent prendre.

Les Suisses se servent du sang de bouquetin comme d'un excellent sudorifique; ils font secher ce sang, & le renferment ainsi sec dans des vessies. Plus l'animal s'est nourri de plantes abondantes en parties volatiles, plus son sang est actif; anciennement on le prescrivait pour les pleurésies, mais actuellement son usage est entièrement abandonné; j'en fais cependant encore quelquefois usage dans l'opiate antiphtyfique de Marquet, je m'en suis souvent très-bien trouvé.

On trouve dans l'estomac des boucs sauvages, surtout quand ils sont vieux, une espèce de bésoard.

On dit que le bouc domestique s'accouple volontiers avec la brebis, & le bélier avec la chèvre, & que ces accouplemens sont quelquefois prolifiques; on ne voit pas cependant que le produit de ces accouplemens soit bien connu.

**BOUCHE.** Terme d'anatomie comparée; c'est la partie de la tête du cheval qu'on appelle gueule dans les autres animaux. La bouche du cheval, pour qu'elle soit bien proportionnée, ne doit être ni trop peu fendue, ni trop sensible, ni trop dure; il faut aussi qu'elle soit fraîche, c'est-à-dire, qu'elle conserve toujours le sentiment du mors, & qu'elle soit continuellement humectée par une écume blanche. Cette écume n'est

autre chose que la salive que le cheval bat & agite en goûtant son mors & en le mâchant sans cesse ; la bonté de la bouche d'un cheval provient de différentes choses ; elle naît sur-tout de la légereté de l'animal , de sa bonne inclination , de ses forces , de son haleine , & de la capacité naturelle de ses membres ; on dit communément qu'un cheval a une belle bouche , lorsqu'on lui trouve un appui ferme & léger , que sa tête n'est point ébranlée par les différens mouvemens d'une main ferme , & ne s'abandonne point à la liberté que cette même main peut lui donner , en rendant & en se relâchant.

Les mauvaises qualités d'une bouche d'un cheval , c'est d'avoir le défaut d'être chatouilleuse , faussée , égarée , sèche , forte , perdue ou ruinée. Une bouche chatouilleuse est occasionnée par une trop grande sensibilité ; une bouche faussée ou égarée est celle qui ne répond jamais juste aux impressions du mors ; une bouche sèche est celle qui n'est pas sensible : il y a certains cas où la sécheresse de la bouche dans les chevaux peut provenir autant de la main ignorante du cavalier , que de la bouche du cheval. Les maquignons , quand ils veulent faire venir de l'écume à la bouche insensible d'un cheval avant de le monter , & au moment même qu'ils lui mettent le mors , lui donnent du sel : par bouche perdue ou ruinée , on entend celle qui n'a plus aucune sensibilité.

Lorsqu'on veut connoître si un cheval a la bouche bonne , il faut lui mettre le doigt dans la bouche , & appuyer sur la barre ; s'il donne alors quelque marque de sensibilité , c'est une marque qu'il a la bouche bonne. Lorsque la bouche d'un cheval est blessée , ce qui arrive quand la bride porte trop rudement sur les barres , qui sont la partie supérieure des gencives sans aucunes dents , servant d'appui au mors , si la blessure est petite , on frotte cette partie avec du miel rosat plusieurs fois le jour ; s'il y a un ulcère formé ou une escarre , on intro-

duit dans le trou de la barre du coton imbibé avec un peu d'esprit de vitriol , en tenant d'une main la langue du cheval , & de l'autre sa bouche ouverte ; les jours suivans on frotte le mal avec du miel ; lorsque l'escarre est tombée , on lave l'endroit avec de l'eau-de-vie ; s'il y a un trou dans la barre avec pourriture , on le remplit plusieurs fois le jour avec du sucre pilé , on change le mors du cheval , & on lui met un canon simple.

BOUE , est un terme usité chez les maréchaux pour désigner le pus ou l'humeur corrompue qui sort d'une plaie ; on dit que *la boue souffle au poil* , lorsqu'à la suite d'une blessure qu'un cheval aura reçue au pied , la matière de la suppuration se montre , & se fait jour vers la couronne.

BOUILLE , est un terme de pêche ; c'est une longue perche , grosse par le bout en forme de rabet. Les pêcheurs l'emploient pour remuer la vase & troubler l'eau ; par ce moyen le poisson ne s'apperçoit pas si aisément des filets , ni des pièges qu'on lui tend.

BOUILLON , c'est un terme d'art vétérinaire ; on entend par ce mot une excroissance charnue de la grosseur d'une cerise , qui vient sur la fourchette du pied du cheval , & qui le fait boîter ; les chevaux les plus exposés à cette maladie sont les chevaux de manège , parce qu'ils ont toujours le pied sec ; pour désigner cette excroissance , on dit communément que la chair souffle sur la fourchette. *Voyez ce que nous en disons à l'art. Fourchette.*

BQULET , en terme d'anatomie comparée , est la jointure qui est à la jambe du cheval entre le canon & le paturon. Pour que le boulet soit bien placé , il faut que sa partie intérieure soit deux ou trois doigts plus en arrière que la couronne ; il faut aussi qu'il se trouve proportionné à la jambe ; des boulets menus & petits ont trop de flexibilité , ils annoncent de la foiblesse , ils se fatiguent aisément , s'engorgent bien-tôt , & il y survient toujours des molettes après que l'enflure est passée :

l'enflure des boulets arrive encore quelquefois à un cheval pour avoir été trop long-temps à l'écurie sans l'avoir promené. Une maladie à laquelle le boulet est encore sujet, est l'entorse; cette entorse est toujours occasionnée au cheval par une cause extérieure. On regarde comme plus dangereuses les entorses qui arrivent aux jambes de derrière des chevaux; le cheval se coupe aussi ordinairement au boulet, c'est-à-dire, que cette partie s'entâme pour l'ordinaire par le côté d'un des fers de cet animal. On dit qu'un cheval est bouleté, lorsque son boulet est avancé trop avant, ce qui arrive toujours lorsque le boulet est aussi avancé que la couronne, & qu'il est sur une ligne perpendiculaire au genou & au canon: le cheval dans cette situation du boulet, se trouve droit sur ses membres; on regarde comme ruiné un cheval, qui par une pareille situation se trouve ainsi avoir la jambe hors de son point de force.

**BOURSE**, est un terme de chasse qui désigne l'extrémité d'un filet fait en forme de poche, dans lequel le poisson ou le gibier s'embarasse, de sorte qu'il n'en peut plus sortir.

**BOUTIQUE**, en terme de pêche, signifie un bateau percé de plusieurs trous au-dessous du niveau de l'eau; c'est dans ces bateaux qu'on voiture & qu'on nourrit le poisson en attendant qu'on en ait le débit.

**BOUTOIR**, est un terme de maréchallerie; c'est un instrument tranchant, large de quatre doigts & recourbé vers le milieu, dont les maréchaux se servent pour ôter la corne superflue du pied du cheval; ils coupent, en poussant avec le boutoir, ce qu'il faut de la corne ou de la fourchette pour assurer ensuite le fer; cela s'appelle *parer le pied*.

**BOUTON**, est encore un terme de maréchallerie ou plutôt d'art vétérinaire. On nomme boutons de farcin, des grosseurs rondes qui viennent à un cheval attaqué du farcin; on donne le nom de bouton de feu

à un instrument de fer emmanché & terminé en pointe, dont les maréchaux se servent pour brûler la peau du cheval en certaines maladies.

BOUVERIE, c'est le lieu où l'on héberge les bœufs, ou plutôt c'est l'étable à bœuf; il faut qu'une bouverie soit couverte de fable, ou de terre grasse, en pente, pour qu'il n'y reste aucune humidité: il faut pareillement qu'elle soit bien close & chaude pendant l'hiver, & ouverte l'été, afin que les bœufs aient de la fraîcheur & du bon air: on fait les ouvertures de ces étables du côté du midi, afin qu'ils soient moins sujets à l'humidité & aux vents froids.

BOUVIER, c'est celui qui est chargé de nourrir & de conduire les bœufs. Un bouvier doit s'attacher à donner aux animaux, qu'il a sous sa conduite, de la bonne litière & de la bonne nourriture; il les frotera soir & matin avec des bouchons de paille, sur-tout lorsqu'ils sont en sueur; il leur lavera souvent la queue avec de l'eau tiède; il ne les menera point au labour pendant la grande chaleur, le grand froid ou la grande pluie, & il ne leur donnera à boire & à manger à la suite d'un travail pénible, qu'après qu'ils seront délassés; enfin il ne négligera rien pour les conserver en force, en chair & en santé; il s'appliquera sur-tout à la connoissance de leurs maladies, & aux moyens qu'il faut employer pour les guérir. Il a paru depuis peu un petit ouvrage intitulé: *Parfait Bouvier*; il traite de la plupart des maladies de ces animaux; comme les remèdes qui y sont indiqués font partie des remèdes pastoraux, nous en donnerons l'extrait à l'article de ces remèdes. Nous avons en outre d'autres traités qui traitent des maladies des bœufs, & généralement de celles de tous les bestiaux; les principaux sont; 1.° celui que Marc-Aurele Severien, professeur en chirurgie à Naples, a donné sur une maladie qui regna sur les vaches en 1718. 2.° La description d'une maladie qui attaqua les animaux de Lombardie & d'Italie, & qui

ressembloit beaucoup à celle de 1745, faite par Lancisi, médecin d'Innocent XI. 3.<sup>o</sup> La description Allemande d'un autre maladie qui dura depuis 1711 jusqu'en 1714, par Charles-Nicolas Laugen. 4.<sup>o</sup> Le jugement de la faculté de médecine de Paris sur les mémoires qui coururent touchant la mortalité des bestiaux, imprimé à Paris en 1714. 5.<sup>o</sup> Des réflexions sur la maladie qui a commencé depuis quelques années à attaquer le gros bétail en divers endroits de l'Europe, par la société des médecins de Genève, avec un recueil de quelques autres pièces sur ce sujet. A Genève 1716. 6.<sup>o</sup> Des remèdes pour les maladies des bestiaux, par Christophe de Jussieu, imprimé à Lyon en 1714. 7.<sup>o</sup> Des remèdes pour prévenir & guérir les chevaux & bestiaux attaqués de maladies contagieuses, suivant les expériences faites par M. Hermant, médecin du roi, en plusieurs provinces, 1714. 8.<sup>o</sup> Lettres d'un médecin de Paris à un médecin de province, sur la maladie des bestiaux. Il y a encore plusieurs autres traités sur ces objets ; nous en donnerons l'extrait à l'article de maladies épizootiques des bestiaux. *Voy.* cet art. Nous invitons pareillement nos lecteurs d'avoir recours, quant à leurs maladies, à l'art *Bœuf*, où nous avons traité ces objets tout au long.

**BRAS** ; c'est dans le cheval la partie de la jambe de devant qui commence au bas de l'épaule & se termine au genou. Le bras du cheval, pour être bien conformé, doit être large, long & médiocrement charnu.

C'est cette partie qui est exposée aux écarts & aux entr'ouvertures.

**BRASSICOURT**, se dit d'un cheval qui a dès sa naissance, & par un vice de conformation naturelle, les jambes courbées en arc ; & le cheval argué, est celui dont les jambes ont pris la forme d'un arc après un travail excessif.

**BREBIS**. Nous allons donner pour cet article l'extrait d'un



d'un excellent livre qui vient de paroître, & qui est intitulé, *Histoire naturelle & vétérinaire des bêtes à laine* ; ce livre est lui-même l'extrait de tout ce qui a été dit de plus important sur cet animal domestique.

Dans la description que nous donnerons ici de la brebis, d'après M. d'Aubenton, nous la confondrons avec le bélier qui en est le mâle ; la physionomie de ce dernier se décide au premier coup d'œil. Les yeux gros & fort éloignés l'un de l'autre, les cornes abaissées, les oreilles dirigées horizontalement de chaque côté de la tête, le museau long & affilé, le chanfrein arqué, sont les traits qui caractérisent la douceur & l'imbécillité de cet animal. Les cornes ont trois faces & sont de couleur jaunâtre ; chacune s'élève un peu en haut à son origine, & ensuite se replie en arrière & à côté : on est quelquefois obligé de les scier, parce qu'en croissant elles s'approchent tellement des côtés de la tête, qu'elles la comprimeroient & la blesseroient ; on voit des béliers qui n'ont point de cornes & des brebis qui en ont, mais elles manquent plus rarement aux premiers qu'à celles-ci ; presque toutes les femelles en sont privées.

La grandeur des béliers varie beaucoup. Ceux de médiocre taille peuvent avoir de longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus, trente six à quarante pouces ; de hauteur du train de devant, mesuré depuis le garot jusqu'à terre, vingt à vingt-deux pouces ; du train de derrière, un pouce de plus que celui de devant.

Le bélier, ainsi que tous les animaux ruminans, possède quatre estomacs ; le premier, c'est-à-dire, celui auquel l'œsophage ou le conduit des alimens aboutit, est le plus grand de tous. Dans un bélier de médiocre taille, il a dix pouces de longueur sur douze de largeur & six de hauteur ; sa circonférence transversale, en supposant que cette poche soit soufflée & tendue

est de trente-deux pouces ; la longitudinale, qui passe en devant auprès de l'ésophage, & en arrière sur le sommet de la grosse convexité, de trente-quatre pouces. Ce premier estomac est appelé la panse, l'herbie ou la double ; c'est le réservoir des alimens que l'animal broute ; ils n'y subissent qu'un amolissement qui les rend plus propres à recevoir une nouvelle mastication, un nouveau broiement ; ce que l'on appelle ruminer.

On a donné au second estomac le nom de rézeau ou bonnet ; ce n'est qu'une continuation du premier ; sa longueur est de six pouces, & sa circonférence, à l'endroit le plus gros, a douze pouces. Le troisième est bien distingué des deux premiers, & n'y communique que par un orifice assez étroit ; le troisième estomac est nommé le feuillet, le millet, mellier ou pseautier ; il est plus grand que le bonnet ; sa grande circonférence est de dix pouces & demi, la petite de huit pouces. Il est plus petit que la caillette, qui est le quatrième estomac, auquel on a aussi donné le nom de franchemulle. Sa circonférence longitudinale est de vingt & un pouces ; la circonférence transversale, à l'endroit le plus gros, de treize pouces.

L'abdomen étant ouvert par deux incisions, l'une longitudinale & l'autre transversale, ayant renversé au dehors les quatre lambeaux, on voit la panse qui occupe la plus grande partie du côté gauche, le bonnet qui est derrière le diaphragme, ou la cloison qui sépare la poitrine du bas-ventre, le feuillet, la caillette & les intestins qui environnent la partie postérieure de la panse.

La panse ouverte dans le contour de sa grande circonférence, se sépare en deux pièces, dont l'une présente les parois inférieures de la panse vue au dedans, & l'autre les parois supérieures vue aussi au dedans. On y reconnoît l'ésophage ; on y distingue aisément les rebords qui sont épais, & d'une consistance un peu plus ferme que celle du reste de la panse ; ils sont re-

vêtus d'une membrane nue & d'une couleur de blanc sale & jaunâtre , de même que quelques endroits , tandis que les autres sont garnis d'un très grand nombre de papilles oblongues & fort minces , dont les plus allongées ont deux lignes de longueur & une ligne de largeur. Ces papilles sont posées fort près les unes des autres , de façon qu'elles cachent entièrement la membrane à laquelle elles tiennent ; elles sont revêtues , de même que cette membrane , par une sorte de velouté fort mince & fort tendre , qui les enveloppe & qui leur sert de gaine. Cette membrane veloutée est brune ; elle s'enlève aisément ; & lorsqu'on la sépare de la membrane qui est dessous , on voit les papilles qui tiennent à cette seconde membrane , sortir de la membrane veloutée comme d'autant de gaines. Ces papilles sont fort étroites & fort souples en sortant de leurs gaines.

Le bonnet n'est distingué de la panse que par un rétrécissement si peu marqué , qu'on ne se seroit pas avisé d'en faire un estomac séparé , & qu'au contraire on ne l'auroit regardé que comme un prolongement de la panse , si ses parois intérieures n'étoient conformées bien différemment de celles de la panse. Au lieu de papilles on voit sur les parois une sorte de rézeau formé par des cloisons minces qui ont environ une ligne de hauteur. Ces cloisons , en se croisant , forment différentes figures qui ont , quatre , cinq ou six faces. Le diamètre des plus grandes figures est d'environ dix lignes ; la plupart sont encore partagées par des cloisons moins élevées & dirigées en différens sens.

L'aire de ces figures est parsemée de petites papilles ; les cloisons sont cannelées de haut en bas , & hérissées de papilles ; & le bord de la cloison est dentelé. L'aire de toutes ces figures , les papilles , les cloisons & les dentelures , sont revêtues , comme les papilles de la panse , par une membrane qui est fort mince , & qui s'enlève aisément. Ce qui mérite beaucoup plus d'at-

tion, est la gouttière qui se trouve à la partie supérieure de cet estomac, & s'étend depuis l'œsophage jusqu'à l'orifice du troisième estomac. Cette gouttière a près de deux pouces & demi de longueur, elle est large de huit lignes; ses bords latéraux sont formés par une suite de bourrelet revêtu de papilles.

Il y a quelques petites stries qui s'étendent longitudinalement sur ces parois intérieures, qui sont bordées de papilles. On en voit de grosses du côté du feuillet; elles sont blanches, coniques & pointues. On regarde ce demi canal comme une continuation de l'œsophage, & on croit qu'il peut se former en se contractant, & qu'alors ses bords étant rapprochés l'un de l'autre dans toute leur longueur, ils forment un canal entier & continu, depuis l'œsophage jusqu'au troisième estomac; il est terminé par l'orifice qui termine du second au troisième estomac.

L'organisation du troisième estomac paroît encore plus extraordinaire que celle du second; on y voit intérieurement deux plis en forme de stries, qui s'étendent d'un bout à l'autre, & sur lesquels il y a des papilles coniques & pointues. A côté de chacun on distingue de part & d'autre l'origine d'autres plis qui sont aussi hérissés de papilles pointues: ils s'élèvent & deviennent plus larges à mesure qu'ils se prolongent sur la paroi du troisième estomac. Leur plus grande largeur se trouve dans le milieu de cet estomac, & diminue peu-à-peu à mesure qu'ils approchent du quatrième. On a comparé, avec raison, ces plis aux feuillets d'un livre; car c'est autant de lames placées à quelque distance les unes des autres; elles sont faites en forme de croissant, dont le bord convexe tient aux parois de l'estomac. Ces feuillets sont de différente largeur; il y en a de très-larges, de moyens & de petits. Les plus larges ont deux pouces de largeur; les moyens un pouce dans l'état naturel, c'est-à-dire, le troisième estomac n'étant point ouvert, le petit feuillet

se trouve entre les deux feuillets moyens , & ces trois feuillets , c'est-à-dire , le petit & les deux moyens , entre deux grands feuillets , & ainsi de suite pour l'arrangement de tous les autres. Leur nombre n'est pas constant dans divers sujets. Dans les uns on en compte environ soixante , & jusqu'à quatre-vingt dans les autres.

On voit aussi dans le corps de la caillette des replis de différente grandeur , qui s'étendent longitudinalement & qui forment des sinuosités. Les plus grands de ces replis ont huit lignes de hauteur ; ils sont de consistance molle & placés beaucoup plus loin les uns des autres que les feuillets du troisième estomac. La caillette est revêtue en entier par une membrane molle & veloutée , dont il sort une liqueur épaisse. Le canal intestinal n'a rien de particulier , si ce n'est sa longueur qui va jusqu'à quatre vingt-six pieds , non compris le cœcum d'environ neuf pouces de longueur dans un bœlier de moyenne taille.

Les intestins grêles ont , depuis le pilore jusqu'au cœcum , environ soixante-six pieds ; leur circonférence est depuis un pouce jusqu'à deux pouces & demi , suivant les endroits où elle est prise. Celle du cœcum , du colon , & du rectum , dans les endroits les plus gros , est de sept pouces. Le foie est placé du côté droit ; il est distingué en trois lobes , deux grands & un petit ; les deux grands sont l'un à côté de l'autre ; le petit est situé sous la partie postérieure du grand lobe droit ; il est de couleur rougeâtre. La vésicule du fiel s'étend d'un pouce & demi au-delà du foie ; elle est remplie d'une couleur limpide de couleur d'olive , c'est-à-dire , d'une verd jaunâtre. On trouve dans le sinus hépatique , dans les canaux biliaires , & même dans la liqueur du fiel , des vers plats & fort minces , d'une consistance molle & d'une figure singulière ; leur couleur est olivâtre. Lorsqu'ils sont en repos ils forment un oval qui a environ neuf lignes de longueur & six lignes de lar-

geur : le milieu des deux faces est uni, mais les bords sont disposés en ondes à peu-près comme une fraise de veau. La partie antérieure semble être échancrée de chaque côté, & terminée dans le milieu par une sorte de tête oblongue : cette tête est de la longueur d'une ligne, & paroît percée par un trou à son extrémité, un peu au-dessous. Il y a une autre petite ouverture ronde, dont les bords sont un peu élevés, & placés sur la face inférieure du vers à l'origine de la tête. On aperçoit souvent sur l'une & l'autre face, des petits vaisseaux, & des ramifications qui s'étendent depuis la tête jusqu'à l'extrémité des vers. Ces vers ne peuvent se mouvoir qu'en se traînant : ils avancent la partie antérieure de leur corps, & par ce mouvement ils s'allongent au point d'avoir un pouce de longueur ; mais en même temps ils se retrécissent, de façon qu'ils n'ont plus qu'environ trois lignes à l'endroit le plus large ; ils retirent en avant la partie postérieure, & par ce second mouvement ils parviennent à se déplacer entièrement, & ils représentent la même forme arrondie qu'ils avoient avant de se mouvoir. Ces vers qu'on a appelés douves, ressemblent assez à une petite feuille lisse & onnée garnie du commencement de son pédicule. Les plus petits du bélier sont comme des filets minces, d'une ou deux lignes de longueur : ils se trouvent surtout dans le vésicule du fiel, & nagent dans cette liqueur.

La rate est située sur la partie gauche de la panse & s'étend obliquement de derrière en devant, & de haut en bas : ses deux extrémités sont arrondies & presque semblables : elle est de couleur rougeâtre. Les reins ne sont pas composés de tubercules comme ceux des bœufs ; leur figure n'est pas triangulaire comme celle des reins du cheval & de l'âne ; mais ils ont la figure ordinaire des reins de la plupart des autres animaux, c'est-à-dire, la forme d'un haricot. Le bassin est grand, les mammelons réunis, & les diverses substances très-distinctes ; le poumon droit est distingué

en quatre lobes , dont trois sont rangés de file ; celui du milieu est le moins grand , & l'antérieur est échancre profondément , & presque divisé en deux parties ; le quatrième lobe est le plus petit de tous. Le poumon gauche n'a que deux lobes , dont l'antérieur est presque séparé en deux parties par une échancrure profonde , comme celle du lobe antérieur du côté droit.

Sur la partie antérieure de la longueur , on trouve de petits grains glanduleux de figures rondes , & des filets pointus dirigés en arrière , mais presque imperceptibles ; sur la partie postérieure on voit des glandes de différentes figures , dont les plus grandes sont dans le milieu ; on y remarque encore des papilles larges & applaties. Le palais est traversé par environ quinze sillons , dirigés à-peu-près en ligne droite. Les plus larges se trouvent comme dans le cheval , à l'endroit des barres ; leurs bords sont un peu élevés & terminés par une dentelure si fine , qu'à peine peut-on l'appercevoir. Tous les sillons sont traversés par une sorte de canal longitudinal , qui les partage en deux parties égales , dans le milieu de leur longueur , à l'exception de quelques sillons dans la partie postérieure du palais. Le nombre de mammelons varie suivant les divers sujets : les uns en ont quatre bien apparens , & situés au-dessous du scrotum , deux de chaque côté , à un pouce de distance l'un de l'autre ; d'autres n'en ont que deux , un de chaque côté ; les brebis n'en ont pour l'ordinaire que deux , & leurs mammelles sont inguinales entre l'orifice du prépuce & le scrotum : il y a environ six pouces de distance , & la longueur de la verge , depuis la bifurcation des corps caverneux jusqu'à l'insertion du prépuce , est à-peu-près de neuf pouces , plus ou moins suivant les sujets.

La figure du gland est fort irrégulière : il semble être terminé par une espèce de champignon de couleur rougeâtre , formé par un tubercule charnu posé obliquement sur la partie supérieure du gland. Ce tuber-

cule peut avoir un demi-pouce de longueur sur cinq lignes de largeur, & une ligne d'épaisseur. Le canal de l'urètre déborde au-delà du gland de la longueur de douze à treize lignes; cette partie de l'urètre n'a tout au plus qu'une ligne de diamètre; elle est molle & flottante; de sorte qu'elle se replie sur le gland, & y demeure collée. Le gland est aplani sur les côtés à quelque distance de la base du gland. La verge forme une double courbure; la portion comprise entre les deux courbures peut être d'un ponce de longueur. Il y a deux cordons plats, qui viennent par l'une de leurs extrémités aux premières vertèbres de la queue, & qui se joignent au-dessus de l'anus après l'avoir entouré; ils s'étendent le long de la verge jusqu'à la courbure la plus voisine du gland: ils adhèrent à cet endroit, & s'épanouissent au-dessous de cette partie sur les côtés jusqu'au prépuce, ce qui fait à-peu-près quatre pouces de longueur. Le prépuce a aussi deux muscles, lesquels s'étendent sous l'abdomen, & se prolongent par des parties tendineuses jusqu'aux environs de l'anus. Ces muscles paroissent servir à retirer le prépuce en arrière. Les testicules sont ovoïdes, leur substance intérieure est de couleur jaunâtre fort pâle, & on y distingue une sorte de noyau longitudinal & de couleur blanche, qui s'étend jusqu'aux trois quarts de la longueur du testicule. La tête de l'épididime forme un tubercule au bas du testicule. Les vésicules séminales sont composées de plusieurs cellules, comme dans l'homme, & couchées de côté & d'autre du col de la vessie. Elles communiquent dans l'urètre à l'endroit des prostates, où l'on voit dans l'intérieur du canal les orifices des vaisseaux déférens. A l'égard des parties de la génération de la brebis, la vulve se termine en pointe par le bas comme celle des chiennes. Le gland du clitoris est placé à environ un demi ponce au-dessus de cette pointe. La matrice dans les brebis qui ne sont pas pleines est très-petite, sa cavité est étroite: elle se divise en deux



cornes, réunies par des membranes, & adossées l'une à l'autre sur une certaine longueur; ensuite elles se recourbent à côté & au bas. Les trapes forment beaucoup de sinuosités, & aboutissent en suivant une ligne courbe, chacune à un pavillon. Les testicules ont une forme irrégulière un peu allongée.

Le fœtus du belier est enveloppé d'un amnios & d'un chorion. Il a aussi une allantoïde; mais il n'en est pas environné comme le fœtus du cheval; l'ouraque sort de l'ombilic avec les vaisseaux sanguins, & se prolonge où l'amnios s'épanouit, & s'étend de toutes parts pour envelopper le fœtus; à ce même endroit le prolongement de l'ouraque forme l'allantoïde qui s'étend à droite & à gauche entre l'amnios & le chorion, & forme deux cornes ou poches allongées, dont le fond termine les deux bouts de l'allantoïde. Ces poches se réunissent à l'endroit de l'ouraque, & reçoivent la liqueur qui en découle. Lorsque le fœtus est près du terme, son allantoïde est fort étendue; il n'est pas facile alors de l'enfler en entier sans la déchirer; mais on y parvient aisément dans un sujet moins avancé. Cette membrane est transparente au point de voir à travers le sédiment de la liqueur qu'elle contient. Ce sédiment paroît souvent comme de petits corps flottans, grumeleux, lesquels en se réunissant, forment une masse ou un corps plus ou moins gros: Il y en a qui ne sont pas plus gros que des pois, tandis que d'autres, comme dans le cheval, pèsent jusqu'à cinq ou six onces. Leur couleur est verdâtre dans le belier; leur substance est composée de couches additionnelles de consistance visqueuse: ils ont des cavités irrégulières dans leur intérieur, sans qu'on y puisse distinguer aucun vaisseau, ni aucune organisation d'un corps vivant.

Le chorion & l'amnios, forment comme l'allantoïde, deux prolongemens qui s'étendent dans les cornes de la matrice; mais ils n'y adhèrent pas comme dans la jument par des rugosités; c'est au contraire par de petits

placentas, qui sont séparés les uns des autres & distribués à différentes distances ; on en compte jusqu'à cinquante & plus pour un seul embryon. On leur a donné le nom de cotyledon : ils sont applatis, de figure ovale, & formés en partie par la matrice, & en partie par le chorion : il s'élève sur les parties intérieures de la matrice des tubercules ovales correspondantes à d'autres tubercules de même figure, qui se forment sur la face extérieure du chorion ; ces tubercules sont appliqués l'un autour de l'autre, & le composé d'un tubercule de la matrice environné par un tubercule des chorions, à-peu-près comme un gland par sa coupe, est ce qu'on appelle un cotyledon ; chaque cotyledon attache le chorion à la matrice, lorsque le fœtus a pris quelque accroissement : alors si on sépare le chorion de la matrice, les cotyledons se partagent en deux parties ; dans le moment de cette disjonction l'on apperçoit que les tubercules du chorion sont hérissés de petits prolongemens, & que ces prolongemens sortent de plusieurs cavités, qui pénètrent dans les tubercules de la matrice. Ces tubercules se détachent naturellement lorsque la brebis met bas, & ceux qui restent dans la matrice, s'oblitérent à la suite & s'effacent en entier. Dans les premiers jours de la conception, l'œuvre de la génération est une bulle flottante dans la matrice ; peu après les premiers rudimens du fœtus semblent être enfermés dans une enveloppe transparente ; dont les côtés commencent à pénétrer dans la matrice ; enfin les tubercules se forment, & les cotyledons sont parfaits. Les quatre estomacs dans le fœtus n'occupent qu'une très-petite partie de l'abdomen, en comparaison de celles qu'ils remplissent dans l'adulte : la caillette est située à gauche, & les autres estomacs sont tous pelotonnés derrière le foie & le diaphragme ; les estomacs étant soufflés, la caillette est comme dans le veau, beaucoup plus grande que la panse. Après avoir donné l'anatomie de la brebis, passons au mécanisme de sa digestion. Cet animal rumine

& à quatre estomacs , & des intestins d'une longueur prodigieuse , parce qu'il se nourrit d'herbes , & cette substance étant une de celles qui contient le moins de molécules nutritives , il est nécessaire que l'animal qui s'en nourrit , ait des réservoirs d'une capacité assez ample pour en contenir une quantité suffisante à ses besoins , & des canaux assez allongés pour pouvoir donner le temps aux alimens dans leurs passages de se dépouiller de leurs particules nutritives. La rumination dans les brebis , de même que dans tous les animaux herbivores , est un vomissement sans efforts , occasionné par la réaction des deux premiers estomacs sur les alimens qu'ils contiennent. La brebis remplit en mangeant la panse & le bonnet qui n'est qu'une portion de la panse , autant qu'ils peuvent l'être. Leurs membranes tendues reagissent avec force sur l'herbe qu'elles contiennent , qui n'est que très-peu mâchée , & dont le volume augmente par la fermentation. Par ce mécanisme & par celui de la déglutition , les bords de la gouttière du bonnet se rapprochent , & forment le canal qui s'étend de l'œsophage au troisième estomac. L'herbe sèche & en peloton , avalée par la brebis , trouvant au sortir de l'œsophage la bouche étroite du canal , qui ne peut la recevoir , & l'ouverture très-grande de la panse , est déterminée à passer dans celle-ci & dans le bonnet qui n'en est que la continuation. Lorsque ces deux estomacs sont remplis , la réaction de leurs membranes obligeroit l'herbe d'entrer dans le feuillet , si en même-temps elle n'en étoit empêchée par la contraction de la gouttière , qui forme le canal dont l'extrémité entoure & défend l'ouverture de cet estomac. L'herbe est donc forcée de remonter par l'œsophage pour être ruminée , & par cette nouvelle opération être réduite en pâte assez liquide pour qu'elle puisse couler par le canal du bonnet dans le feuillet. Les parties grossières de cette pâte , qui ne peuvent entrer dans le conduit , sont portées dans la panse , d'où elles sont tirées avec l'herbe

pour subir une nouvelle rumination ; mais comme il s'opère dans la panse & dans le bonnet un commencement de digestion, une légère décomposition, que d'ailleurs il tombe souvent dans ces estomacs des parties de cette pâte liquide formée par la rumination qui n'aura pas passé en entier par le conduit du bonnet, il doit se trouver dans les deux premiers estomacs, lorsque la rumination est achevée, une certaine quantité de cette pâte liquide propre à être reçue dans le troisième estomac. Alors toutes ces parties étant dans le relâchement, aucune action ne s'exerce plus sur elles, le canal du bonnet s'ouvre & se change en gouttières, par laquelle coulent dans le feuillet les résidus qui se trouvent dans les premiers estomacs. La communication des trois estomacs est alors entièrement libre & ouverte. Les alimens parvenus au troisième estomac y sont retenus par ses feuillets, jusqu'à ce qu'une nouvelle macération les rende propres à être entièrement décomposés & réduits en mucilage par la caillerte, où ils subissent leur dernière préparation. Ce n'est, pour ainsi dire, que le mare qui passe dans les intestins, où il achève d'être dépouillé de ses parties nutritives, & où il est entièrement desséché.

Le bélier & la brebis ne sont vraiment propres à la génération, que lorsqu'ils ont atteint leur parfait accroissement ; le vrai âge pour le bélier est de dix-huit mois, & un an pour la brebis ; Si on pouvoit empêcher le mâle de s'accoupler avant deux ans, & la femelle avant trois, la race qui en proviendrait en seroit beaucoup plus belle, plus forte & plus vigoureuse ; les brebis sont ordinairement en chaleur depuis le commencement de novembre jusqu'à la fin d'août ; cela ne les empêche cependant pas de concevoir en tout temps ; lorsque la brebis n'est point couverte pendant qu'elle est en chaleur, cette chaleur se passe, & revient après un certain temps ; c'est pour cette raison qu'on peut donner jusqu'à cent brebis à un bélier, parce qu'il peut

les couvrir en différens temps ; il couvre les vieilles préférablement aux jeunes ; le temps de la portée des brebis est de cinq mois ; elles mettent bas au commencement du sixième ; elles sont très-sujettes à avorter , à mettre bas des monstres ; quand une brebis est prête à mettre bas , elle éprouve quelques douleurs ; elle se couche , & après plusieurs efforts elle jette pour l'ordinaire son agneau enveloppé d'une membrane de l'amnios , auquel est joint l'allantoïde. La mère en se levant rompt le cordon ombilical sans aucune effusion de sang ; ce cordon se dessèche & s'oblitère en peu de temps ; les tubercules du chorion se détachent naturellement de ceux de la matrice , & cette membrane est jettée par la brebis peu après l'agneau. Les brebis ne portent ordinairement qu'un agneau , rarement deux , & seulement une fois par an , à moins que ce ne soit dans des climats chauds. Elles ont du lait ordinairement pendant sept ou huit mois , quoique cependant elles sèvent elles-mêmes leur agneau à trois ou quatre mois. Une brebis bien gouvernée peut produire jusqu'à l'âge de dix à douze ans , quoique souvent elles paroissent néanmoins vieilles dès l'âge de sept ou huit ans : quant au bélier , passé huit ans il n'est plus propre pour la propogation. La brebis grasse conçoit difficilement ; elle devient aussi souvent stérile à force d'avortemens. On a observé que tous les animaux qui ruminent n'ont aucune dent incisive à la mâchoire supérieure , les bêtes à laine sont de ce nombre ; elles ont huit dents incisives sur le devant de la mâchoire inférieure , tandis que la supérieure en est totalement dénuée ; on appelle vulgairement ces dents incisives palettes : elles sont étroites & épaisses en sortant de la gencive , & elles s'élargissent , deviennent plattes , minces & tranchantes à l'autre extrémité. Aux premières dents , aux dents de lait , ou à celles qui paroissent peu de jours après la naissance de l'animal , & qui tombent en différens temps , succèdent de nouvelles dents qui sont perma-

nentes, ou qui ne tombent que dans l'extrême vieillesse; les premières dents des brebis sont beaucoup plus courtes, plus blanches, plus unies que celles qui les remplacent; aussi est-il facile par le moyen de ces dents de juger de l'âge de ces animaux; les deux dents les plus intérieures, c'est-à-dire, celles qui se trouvent au milieu des huit, tombent au bout d'un an; les deux dents voisines des intérieures au bout de dix huit mois, & en moins de trois ans, elles se trouvent toutes généralement remplacées; elles sont pour lors égales & d'une assez belle blancheur; quand elles se trouvent dans cet état, on dit que les brebis ont la bouche ronde; mais à proportion que l'animal acquiert de l'âge, elles se dechaussent, paroissent plus longues, s'émoussent & deviennent inégales & noires.

Il est encore facile de connoître l'âge des béliers par les cornes, lorsqu'ils en ont; car elles paroissent dès la première année, quand ils en doivent avoir, & croissent tous les ans d'un anneau jusqu'à la fin de leur vie.

Quoique nous ayons dit plus haut que les bêtes à laine ont toutes leurs dents remplacées dans l'espace de trois ans, il y en a qui n'ont la bouche ronde qu'en quatre ans; par conséquent lorsque les brebis de cette espèce ont deux palettes entièrement revenues, elles ont deux ans; quand on leur en compte quatre, elles ont trois ans; quatre ans lorsqu'elles en ont six revenues, & cinq ans enfin lorsqu'elles ont les huit dents totalement repoussées; ces dents restent en leur totalité jusqu'à huit ans, passé ce temps les deux du milieu tombent; à neuf ans les deux voisines en font autant, & ainsi d'année en année jusqu'à onze ans qu'il n'en reste plus aucune. Les bêtes à laine qui nous viennent de Suède perdent leurs dents deux ans plutôt que celles qui nous viennent d'Angleterre.

On a observé de tout temps que ce qui étoit le plus dangereux aux brebis, étoit l'humidité; elles ne se plaisent jamais si bien que sur les côtes & les plaines

élevées au-dessus des collines ; par conséquent un berger doit avoir attention de ne les pas mener paître dans des endroits bas , humides & marécageux ; mais au contraire , il les fera paître dans des terrains secs , couverts de serpolets , & d'autres herbes aromatiques & amères , qui sont de toutes les plantes celles qui plaisent le plus aux brebis ; aussi les moutons qui en pâturent ont-ils la chair de meilleure qualité , & approchante de celle qu'on leur trouve lorsqu'ils ont été élevés dans des plaines sabloneuses , voisines de la mer , où toutes les herbes sont salées ; le lait des brebis qui habitent ces sortes de terrains est aussi plus abondant & de meilleure qualité ; le sel & conséquemment les plantes salées , sont la nourriture la plus saine pour les brebis.

Pendant l'été on ne donne aux brebis aucune nourriture à l'étable , elles se contentent de celles qu'elles trouvent aux champs ; on ne les y mène que lorsque la rosée est totalement tombée , après quoi on les y laisse paître pendant quatre ou cinq heures , on les ramène ensuite à la bergerie , ou dans quelqu'autre endroit à l'ombre ; sur les trois ou quatre heures du soir , lorsque la chaleur est presque entièrement passée , on les ramène paître de nouveau pour jusqu'à la fin du jour ; si on pouvoit même laisser passer les brebis pendant la nuit aux champs à la belle étoile , comme on dit communément , il n'en seroit que mieux ; plus on peut rapprocher par le gouvernement un animal domestique de sa première nature , plus cet animal en devient fort & vigoureux ; mais les brebis sont tellement dégradées de leur première nature , sur-tout en France , qu'elles semblent en avoir contracté une nouvelle , & s'être formé un nouveau tempérament ; il pourroit peut-être devenir très-dangereux dans la situation des choses de gouverner nos brebis de la même façon que si elles étoient sauvages , en les exposant pendant l'hiver elles & leurs petits aux intempéries & aux frimats de la saison ; néanmoins M. d'Aubenton en a fait l'expérience

pendant un de nos derniers hivers, & il s'en est très-bien trouvé: ses bêtes à laine, quoiqu'exposées à l'air nuit & jour, n'en ont souffert aucun dommage, elles en sont même devenues plus vigoureuses, & leur laine a acquis un degré de finesse qu'elle n'avoit pas avant cet essai. Et effectivement la nature paroît avoir muni ces animaux contre l'excès du froid, par la façon dont elle les a habillés; il n'en est pas de même de la grande chaleur, elle est pour les brebis de la plus grande incommodité; les rayons du soleil leur étourdisent la tête, & leur donnent souvent même des vertiges; aussi un berger entendu a-t-il grand soin de les mener paître le matin sur des côteaux exposés au levant, & l'après-midi sur des côteaux exposés au couchant; elles ont par ce moyen toujours en paissant la tête à l'ombre de leurs corps.

En hiver on est obligé de toute nécessité de nourrir les brebis à l'étable; on les en fait cependant sortir tous les jours, à moins que le temps ne soit mauvais; mais c'est uniquement pour leur faire prendre l'air. Au printemps & en automne on les mène aux champs dès que le soleil a pu être assez fort pour dissiper la gelée ou l'humidité, & on ne les ramène à la bergerie qu'au soleil couchant.

On nourrit pendant l'hiver les brebis différemment, suivant les différens pays, & suivant les fourrages qu'on y récolte; la luzerne, le sainfoin, le treffle, les fêverolles, les vesces sont les espèces de fourrages qu'on donne aux brebis dans la Flandre; dans la Champagne & dans d'autres provinces on ne les nourrit pour l'ordinaire que de paille, & de regains de prairies ordinaires. quelquefois encore de feuilles d'orme & de frêne; on auroit par conséquent de la peine d'élever en Champagne des brebis de Flandre. La paille, le foin ne sont pas pour les brebis des alimens aussi substantiels que les fourrages de vesces, de pois, de lentilles, de navets, de luzerne, de treffle & de sainfoin; par conséquent



féquent avant de penser à établir de nouvelles races de brebis dans un pays, il faut d'abord prendre garde si dans les lieux où l'on veut faire ces établissemens, on trouve les mêmes ressources, la même abondance, la même qualité du fourrage que produit le pays duquel on les tire.

Tous les alimens d'hiver sont très-analogues par leur sécheresse au tempérament de la brebis; la bruyère, les feuilles de chêne, & la plupart des plantes dessicatives & astringentes, leur sont sur-tout salutaires, elles leur peuvent servir, non-seulement d'alimens, mais encote de remèdes tant préservatifs que curatifs. Les brebis se portent mieux en hiver qu'en toute autre saison de l'année; rarement on en voit périr dans cette saison, à moins que l'hiver ne soit humide, ou que le berger ne laisse paître à son troupeau des herbages abreuvés de pluie, & presque pourris; le printemps est pour elles la saison la plus à craindre, parce que les herbes qui commencent à pousser dans cette saison, sont molles, & leurs sucs qui n'ont point encore été travaillés par la chaleur, sont très-aqueux; d'ailleurs dans cette saison un commencement de chaleur se joignant à l'humidité qui règne encore alors, hâte la putréfaction des végétaux. L'automne n'est pas pour les brebis une meilleure saison, presque par les mêmes raisons; il faut donc dans ces deux saisons, pour obvier aux inconvéniens qui pourroient leur en survenir, ne conduire ces animaux que sur les terrains les plus secs & les plus arides, & éviter avec le plus grand soin de leur laisser paître les poussières des grains qui sont tombés pendant la récolte; il faut donc, par une seconde conséquence tirée de la première, leur défendre l'entrée des plaines qui ont été moissonnées, aussi-tôt que les grains perdus commencent à germer, & ne le leur permettre qu'après quelques givres qui dessèchent les pousses de ces grains.

Les brebis qu'on destine à l'engrais doivent être

gouvernées différemment de celles dont nous venons de parler ; toutes les années il faut trier dans le troupeau les bêtes que l'on veut engraisser , & il en faut faire un troupeau séparé. Les brebis qui commencent à vieillir , les moutons de trois ou quatre ans , sont ordinairement de ces animaux ceux que l'on choisit pour engraisser ; quant aux béliers qu'on destine pour l'engrais , si l'on veut qu'elles prennent la graisse , il faut ou les couper ou les bistourner.

La chair de mouton est la plus salutaire & la meilleure de toutes les viandes de bêtes à laine , tandis que celle de bélier a toujours un mauvais goût , & celle de la brebis est molle & insipide.

Il y a deux façons d'engraisser les brebis ou moutons , ou à sec , ou à l'herbe ; c'est pourquoi on distingue , dans l'économie champêtre , deux sortes d'engrais ou de graisse ; la graisse sèche qui se fait à l'étable , & la graisse verte ou d'herbe qui se prend dans les champs ; rien ne contribue plus à l'engrais des moutons que l'eau prise en grande quantité , & rien ne s'y oppose davantage que l'ardeur du soleil ; plus on pourra leur exciter la soif , mieux ce sera ; le sel est très-propre pour cela ; il reveillera même leur appétit ; on les garantira sur-tout soigneusement de la chaleur : quand on veut engraisser un mouton , il faut qu'il soit sain ; quand il est malade ou quand il souffre , il ne prend la graisse qu'avec peine. Le repos & la tranquillité sont encore essentiels à l'engrais de ces animaux.

Quand on veut engraisser les moutons aux champs par le moyen des herbes , voici la manière dont il faut s'y prendre : on les mène pâturer avant le lever du soleil , bien différent en cela de ceux qu'on réserve pour le nourri , afin de leur faire paître l'herbe humide & chargée de rosée : on les ramène au logis avant la grande chaleur , sur les huit ou neuf heures du matin ; & après les avoir fait boire on les met à la bergerie ou en quelqu'endroit frais & ombragé , où ils

puissent se coucher à l'aise & sans être pressés ni serrés les uns contre les autres ; on les mène une seconde fois , sur les quatre heures du soir , dans les pacages les plus frais & les plus humides , les plus abondans & les plus fertiles ; on ne les ramène qu'à nuit fermée ; c'est sur le soir qu'ils paissent le plus tranquillement ; la fraîcheur semble reveiller leur appétit.

On engraisse les moutons à sec dans toute saison , mais principalement en hiver ; cet engrais est le meilleur ; on nourrit à cet effet les moutons à l'étable , & on ne les fait sortir que pour prendre l'air & se promener ; on leur fait manger beaucoup de sel pour exciter leur soif & reveiller leur appétit ; on leur donne pour fourrage de la luzerne , du trèfle & du sain-foin ; le sel qu'on leur donne se mêle avec des farines d'orge , d'avoine , de froment , de fèves ; à défaut de sel , on humectera légèrement les farines avec une forte lessive de cendres de bruyère , ou même de cendres communes ; les Flamands engraisent leur moutons avec des pains de graine de colza , d'où on a tiré l'huile ; on pourroit aussi se servir , pour la même fin , de pains de navettes ou de chenevis ; on engraissera encore les moutons avec des mares de raisins , des glands , des pommes de terre cuites & réduites en pâte : il ne faut pas tenir les bêtes qu'on veut engraisser dans un lieu chaud. La propreté est encore essentielle à la santé des moutons & à leur engrais ; la plus grande partie de leurs maladies , qui sont des maladies de peau , ne proviennent que de leur malpropreté ; leur fiente & leur urine , les exhalaisons infectées d'un fumier entassé pendant long-temps , ne peuvent que contribuer à ces maladies ; la coutume de ne vider les bergeries que deux ou trois fois par an est très-pernicieuse à ces animaux ; il seroit à fouhaiter qu'on les nettoiyât tous les huit jours ; il ne suffit pas encore de nettoyer les bergeries , mais il faut encore les tenir séches & en renouveler souvent l'air. Les bergeries , ou trop chaudes ou

trop closes , sont toujours mal-saines , cela est de fait ; il faut en tenir les portes & les fenêtres ouvertes pendant que les brebis sont aux champs , & même pendant la nuit en été ; si l'on pouvoit avoir une bergerie dont les fenêtres fussent percées les unes vis-à-vis des autres , cela n'en seroit que mieux.

Il y a des provinces où l'on parque les brebis ; elles ont par ce moyen l'avantage d'être nuit & jour en plein air pendant tout le temps du parcage ; dans les autres provinces , où cette méthode n'est pas encore établie , on pourroit y suppléer en faisant coucher les brebis dans un parc formé de clayes au milieu d'une cour.

Il faut bien se donner de garde d'engraïsser les brebis qu'on destine pour la multiplication de leurs espèces , la graisse est une cause de stérilité ; on doit choisir pour la propagation les brebis les plus saines & les plus vigoureuses des troupeaux ; on ne les laisse saillir par le bélier que suivant le temps qu'on en veut avoir des agneaux ; on ne peut les faire saillir assez tôt , quand elles ont pour fourrages du foin , de la luzerne , du trèfle , du sain-foin & des féveroles ; la mère se trouvant nourrie d'alimens aussi substantiels , ne peut manquer d'avoir beaucoup de lait , elle pourra par conséquent nourrir son agneau , même sans peine , pendant l'hiver , & l'agneau en sera indubitablement plus fort & plus vigoureux pour soutenir les rigueurs de l'hiver suivant. Quand on ne manque pas de fourrages , le vrai temps pour donner le bélier à ses brebis est la fin de juillet ou le commencement d'août ; on a pour lors les agneaux en janvier ; mais si le fourrage n'est pas assez abondant , on ne leur donnera qu'au mois d'octobre ou de novembre , pour qu'elles ne fassent leur agneau qu'en mars & avril , parce qu'alors la mère pourra trouver aux champs une quantité d'alimens proportionnée au besoin de son petit. On peut avoir des agneaux dans tous les mois de l'année ; ce-

pendant on en a rarement en octobre, novembre & décembre.

Quand la brebis est prête à mettre bas, il n'en vaudroit que mieux si on pouvoit être à portée de l'aider; il n'arrive que trop souvent que l'agneau se présente de travers ou par les pieds, & pour lors la mère court risque de sa vie si elle n'est promptement secourue; lorsqu'elle est délivrée, on lève l'agneau & on le dresse sur ses pieds; on enferme ensuite, pendant trois ou quatre jours, l'agneau qui vient de naître avec sa mère pour qu'il apprene à la connoître; on donne à la brebis, pour la rétablir, du bon foin, de l'orge moulu, ou du son mêlé de sel; on lui fait boire de l'eau un peu tiède blanchie avec de la farine de bled, de fèves ou de millet; au bout de quatre ou cinq jours on la remet par degrés à sa nourriture ordinaire, & on la fait sortir avec les autres; il y en a qui ne prennent pas tant de soin de la brebis qui a agnelé; ils se contentent, aussi-tôt qu'elle a mis bas, de lui donner un picotin de son mêlé avec de l'avoine; on la laisse seulement un jour avec son agneau, & dès le lendemain on la mène aux champs avec les autres; nous avons déjà parlé tout au long de ce qui concerne les brebis qui font agneau au mot *agneles*. Voy. cet art.

Les premiers agneaux des brebis ne sont jamais si estimés ni si vigoureux que les seconds; on ne doit laisser les agneaux suivre leurs mères aux champs, que quand ils sont assez forts, & lorsque le temps est doux. On les garde à l'étable pendant l'hiver; on ne les en fait sortir que le soir & le matin pour téter; on ne doit pour l'ordinaire les laisser aller aux champs que vers les mois d'avril ou de mai. Dès qu'ils sont en état de manger, on le leur donne. Voy. tout ce que nous avons dit à ce sujet art. *agneau*, de même que sur l'opération de la castration.

Le bélier est celui des deux individus qui influe le plus sur la beauté ou la laideur de la race. Un bélier,

grand & bien fait , quoiqu'accouplé avec des brebis de petite taille , procréera des agneaux qui seront indubitablement plus grands que leur mère ; il en est tout différemment , si on accouple de grandes brebis avec de petits béliers , la race en dégénère. *Voy.* à l'art. *Bélier* , les qualités que doit avoir un bon bélier ; on doit toujours le choisir parmi les plus forts & les plus beaux de son espèce ; les béliers qui ont des cornes , sont toujours les meilleurs ; en Espagne on les préfère à ceux qui n'en ont point.

Les brebis qu'on doit choisir par préférence pour la propagation de leur espèce , sont celles dont la laine est plus abondante , plus touffue , plus longue , plus soyeuse & plus blanche , sur-tout si elles ont en même temps le corps grand , le col épais & la démarche légère. Celles qui sont plutôt maigres que grasses produisent plus sûrement que les autres ; & on peut être assuré de retirer toujours de belles espèces de brebis de celles qui ne portent que dans l'âge où elles se trouvent dans toutes leurs forces. On ne voit que très-rarement des brebis porter des jumeaux ; celles de la race de Flandre donnent souvent deux agneaux par année , & celles de la race de Hollande , ou plutôt des Indes Orientales , d'où elles ont été tirées originairement , en produisent souvent quatre par an.

L'importation des races est un article très-intéressant à l'occasion des brebis ; il exige bien des petites attentions de la part d'un économiste ; il est sur qu'une belle race , transportée d'un pâturage situé en bel air , & couvert d'herbe fine sur des friches communes , dégénère en fort peu de temps ; elle perd la bonne qualité de sa laine & de sa chair. Le climat , la nourriture , les soins , apportent inmanquablement quelque diversité ; il est nécessaire , pour que l'établissement d'une race étrangère réussisse , que les bêtes qui la composent , trouvent dans le canton où elles sont importées , un climat , une nourriture & des soins à peu-près pareils à

la température , aux alimens & à la façon d'être gouvernées du pays d'où elles sont exportées.

Il est clair qu'un troupeau de haut & puissant corsage , qui exige sans contredit beaucoup d'alimens , & même des plus nourrissans , dégénérera , ou pour mieux dire , périra dans un pays où les fourages manquent. Si vous enfermez dans des bergeries chaudes , mal faines & peu airées , des brebis accoutumées à parquer , vous devez vous attendre à les voir attaquées de maladies qui leur étoient inconnues ; leur laine , qui auparavant étoit belle & fine , devient jarreuse & grossière.

Pour démontrer que le climat influe encore sur les bêtes importées , il n'y a qu'à jeter les yeux sur les bêtes à laine du Roussillon & sur celles d'Angleterre ; elles ont été tirées originairement l'une & l'autre d'Espagne ; mais comme le climat de la province de Roussillon est à peu près semblable à celui d'Espagne , la race Roussillonne n'a pas beaucoup dégénéré de sa première espèce , tandis que celles d'Angleterre , qui sont sous un autre climat , ont totalement dégénéré , car les laines d'Angleterre sont bien plus longues & moins fines que celles d'Espagne.

Les combinaisons diverses du climat , la nature des alimens , la nourriture plus ou moins abondante , des soins variés suivant les différens pays , sont donc des causes qui peuvent faire naître des variétés dans les races & dans leur amélioration ; rien n'est donc plus essentiel , si on veut réussir dans l'importation d'une race étrangère , que d'avoir des instructions amples sur ces différens objets ; l'expérience doit être notre guide dans toutes nos actions ; ce n'est qu'en faisant des essais qu'on tâte la nature , & qu'on l'amène , pour ainsi dire , par degrés au point de perfection dont elle peut être susceptible ; si l'on veut , par exemple , établir la race Flandrine , qui est une des plus grosses que l'on connoisse , dans un pays où elle est étrangère , il faut uniquement tirer des béliers de la Flandre & les don-

ner aux brebis naturelles du pays ; les fruits qui en proviendront , quoiqu'inférieurs aux pères , seront cependant bien supérieurs aux mères , ou à la race dominante. Si cette première génération réussit , on en rendra encore la race plus approchante de la Flandrine , en conservant toutes les femelles de cette génération , en faisant couper tous les mâles , & en fournissant à ces femelles un nouveau bélier de Flandre. Si cette seconde génération prospère encore , on recommence une troisième fois avec ces dernières femelles , auxquelles on donne un bélier frais , jeune & vigoureux ; pour l'ordinaire cette troisième génération produit une race aussi parfaite que la Flandrine ; les bêtes à laine qui naîtront ainsi des brebis naturelles du pays , quoique d'un bélier étranger , participeront de l'un & de l'autre , & peuvent toujours être regardées comme des naturelles , mais d'une qualité supérieure aux bêtes ordinaires ; elles n'auront pas le désavantage d'être obligées de s'habituer au pays , ni celui d'être nées de mères languissantes & affoiblies ; quand on ne prend pas ce moyen , il y a mille dangers auxquels on est exposé ; les plus grands obstacles qui s'opposent à la réussite d'une importation sont , l'âge & l'engrais. L'âge favorable à l'exportation est depuis sept mois jusqu'à un an au plus pour les mâles , & dix-huit mois pour les femelles , ou tout au plus deux ans ; plus elles sont vieilles , plus elles ont de peine à s'habituer au nouveau pays qu'on leur fait habiter.

La graisse dans un animal dont on veut faire l'exportation ne vaut absolument rien , c'est une espèce de dépérissement de l'animal ; les bêtes grasses ne sont jamais saines , elles meurent presque toujours de pourriture ; il faut donc éviter de se laisser séduire , lorsqu'on veut faire l'acquisition de ces animaux qu'on veut exporter , par l'apparence d'un embonpoint qui flatte la vue , mais qui dégénère , en moins de deux mois , en consommation & en pourriture. La différence ,



ou le rapport des pays , doit servir de règle pour l'importation ; il faut absolument avoir attention si on peut trouver dans le pays où se fait l'importation , les mêmes ressources , la même abondance , la même qualité de fourrages que produit le pays d'où l'on exporte , sinon on sera obligé de nourrir à grands frais les bêtes exportées , dont les dépenses excéderont le profit.

La saison la plus favorable pour l'importation est au commencement du mois d'août au plutôt , principalement si avec les béliers on veut transporter les brebis , parceque c'est alors que les brebis n'allaitent plus : le temps de l'exportation peut se prolonger jusqu'à la fin de septembre ; mille raisons prouvent cette proposition ; d'abord le mouton qui est déchargé pour l'ordinaire de sa laine depuis deux mois , se trouve déjà assez couvert pour être garanti des injures de l'air sous un ciel étranger ; en second lieu , les pâturages sont plus sains & plus abondans dans cette saison , & la raison en est toute palpable. Le suc des herbes en est moins vis que celui de la première pousse , par conséquent il n'y a rien à craindre pour ces bêtes exportées , des révolutions qui arrivent ordinairement dans le tempérament des animaux , lorsqu'ils commencent à pâturer de nouvelles herbes ; les fortes chaleurs sont d'ailleurs passées , & on a encore assez de temps pour disposer ces bêtes aux pluies d'automne & aux rigueurs de l'hiver.

Quant aux laines des brebis , nous en traiterons tout au long à l'article *laine* ; nous allons actuellement parler de leurs maladies. Elles sont sur-tout sujettes aux maladies de la peau , & ces maladies sont presque toujours contagieuses ; la malpropreté des écuries , le peu de soin que l'on prend des brebis , la mauvaise qualité des alimens , en sont ordinairement les causes. La clavelée est la seule qui paroisse être totalement différente des autres maladies de la peau ; elle est pour les brebis ce qu'est la petite vérole pour l'homme ,

c'est une dépuracion du sang, une purgation naturelle & presqu'indispensable de ces animaux ; cette petite vérole des brebis est des plus contagieuses, elle dépeuple souvent les plus nombreux troupeaux ; elle paroît en tout temps & en toute saison ; il y a cependant des saisons où elle est moins fâcheuse ; l'excès du froid ou du chaud est également dangereux pour cette maladie.

La clavelée se manifeste par des pustules ou boutons enflammés qui s'élevent sur tout le corps de l'animal ; d'abord sur les parties de l'animal où il ne se trouve point de laine, telles que l'intérieur des cuisses & des épaules, le bas-ventre, les mammelles, le dessous de la queue, le nez, &c. l'éruption de ces boutons est ordinairement complete vers le quatrième ou cinquième jour ; elle peut cependant être retardée ou accélérée selon la température de l'air, la force & l'âge des bêtes, & les différentes circonstances ou accidens qui peuvent survenir. Après l'éruption suit l'inflammation de même que dans la petite vérole ; les boutons restent durs, rouges, pendant quatre ou cinq jours, après lesquels ils s'éteignent ; ils blanchissent & deviennent mous ; la suppuration ensuite s'établit, la peau se dessèche & forme une croûte noire qui tombe par la suite ; tels sont les périodes de la petite vérole des brebis, lorsqu'elle est bénigne ; mais il est rare d'en trouver d'un caractère aussi bénigne. Souvent l'inflammation est si considérable, que les boutons noircissent & se dessèchent sans suppurer ; plus souvent encore, ce qui en augmente le danger, l'éruption ne se fait qu'imparfaitement ; les boutons sont petits, blanchâtres, peu nombreux ; le cas le plus dangereux c'est lorsqu'il y a complication de maladie avec la clavelée ; quand la pourriture s'y trouve, ce qui est très commun, la clavelée a toujours une suite funeste ; pour lors, aussitôt après l'éruption, une morve plus ou moins épaisse coule avec abondance par les narines, la tête est atta-

quée, les paupières se gonflent tellement que les yeux en sont fermés : il survient un râle humide très-fort, une grande difficulté de respirer avec battement de flanc considérable ; l'haleine est d'une puanteur insupportable ; enfin un dégoût absolu. Tous ces symptômes, principalement l'abondance de la morve, annoncent toujours la mort prochaine de l'animal.

Lorsque la brebis affectée de cette maladie mange avec appétit, & que l'éruption est bien établie, on peut espérer la guérison, quoique la tête soit attaquée, qu'elle devienne pesante, que les paupières se gonflent, pourvu néanmoins qu'on ne remarque point de morve, ou très-peu ; souvent les joues & le nez sont couverts de boutons, les yeux même en sont attaqués ; la suppuration s'y établit très-prompement & très-abondamment & sauve l'animal malade, néanmoins quelquefois aux dépens de sa vue.

Les dépôts & les abscesses extérieurs sont très-avantageux dans cette maladie, ainsi qu'en général tout ce qui tend à une prompte résolution purulente, ou tout ce qui peut prouver une ample évacuation de pareille nature ; c'est de l'éruption complète & de sa durée que dépend la bénignité ou la malignité du clavin ; la température de l'air est le principal agent qui détermine l'éruption & sa durée ; tout le monde sait que la chaleur ouvre les pores, le froid les resserre ; l'un rend les fibres plus flexibles, plus lâches, l'autre les roidit : cependant l'excès de la chaleur est peut-être plus dangereux que celui du froid ; le passage subit du chaud au froid est aussi très-pernicieux dans cette maladie ; il est vrai cependant de dire qu'un air pur & frais pour lors est très-nécessaire ; mais pour renouveler cet air, il faut user de précaution, & prendre certaines mesures relatives à l'égard des bêtes malades.

Il est très-difficile d'empêcher les progrès de la contagion de la clavée dans les bêtes saines ; cette maladie infecte ordinairement les troupeaux pendant

trois mois ; le second mois est celui où elle se fait sentir plus fortement, c'est-à-dire, celui où il se trouve le plus de bêtes attaquées ; il arrive souvent qu'une partie d'un troupeau s'en trouve affectée, tandis que l'autre est intacte, ou parce que cette dernière n'est pas disposée à recevoir la contagion comme la première, ou qu'elle en a été déjà anciennement atteinte ; car les brebis ont rarement, pour ne pas dire jamais, deux fois cette maladie. La clavelée se répand de différentes manières, ou par l'habitation, ou par les pâtures, ou par les vents, ou par la communication quelconque.

Les symptômes de la clavelée étant connus, voyons actuellement la manière de la traiter.

Nous avons dit plus haut qu'elle se manifestoit par l'éruption des boutons ; par conséquent dès qu'on voit quelques bêtes à laines tristes & languissantes, il faut les visiter ; si on apperçoit des pustules, il faut aussitôt les séparer, & les mettre dans une bergerie ou infirmerie, non-seulement pour s'opposer autant qu'il est possible aux progrès de la contagion, mais encore pour pouvoir leur administrer les secours que chacune d'elles exigent, suivant la violence plus ou moins grande du mal, ou les accidens qui peuvent survenir. En été, lorsque la chaleur est considérable, il faut les mettre dans une bergerie grande & vaste, bien percée pour pouvoir y entretenir toujours un air frais ; si c'est au contraire en hiver qu'elles ont cette maladie, on les logera dans un endroit petit, bien couvert, peu élevé & le plus chaud qu'on pourra leur procurer. Pendant cette saison rigoureuse, il ne faut pas moins avoir attention de renouveler l'air de leur infirmerie au moins une fois par jour, en ouvrant la porte & les fenêtres pendant un quart-d'heure à l'heure la plus tempérée du jour. En été cette précaution est inutile, parce qu'on tient tout ouvert ; si dans l'hiver les froids sont trop violens, & si on ne peut conséquemment donner de l'air à la bergerie où elles sont, on y obvie

en y brûlant de l'assa fonda , ou quelque'autre drogue d'odeur forte & pénétrante pour la parfumer ; cela n'empêche cependant pas, si on peut trouver quelques momens favorables , d'en profiter. Il y a dans la clavelée des brebis deux indications à remplir ; il faut aider la nature dans l'éruption , & conduire l'éruption à une suppuration louable ; quand l'éruption se fait bien , c'est la meilleure de toutes les marques ; c'est pour cette raison qu'on donne pour lors aux brebis quelques remèdes échauffans pour procurer la sortie des boutons ; celui dont on fait usage par préférence est le soufre pulvérisé ; on en donne la dose d'une demi-once ou d'une cuillerée par jour à l'animal , on le mêle avec de l'avoine & du son ; on continuera ce remède jusqu'à ce que la suppuration soit bien établie. Il faut en outre favoriser l'expulsion du virus variolique par toutes les voies naturelles : il faut aider les sécrétions , sur-tout celles des urines ; la transpiration diminuée ou supprimée , augmente plus ou moins sensiblement cette évacuation ; le sel marin est pour lors le diurétique le plus convenable. On délaiera une once ou une poignée de ce sel dans chaque seau d'eau pour boisson ordinaire & unique : rien ne fait mieux porter les bestiaux que le sel ; les troupeaux qui fréquentent des marais salans jouissent toujours de la santé la plus parfaite. Dans le premier volume des mémoires présentés à l'académie royale des sciences on trouve une observation sur cet objet.

Le soufre & le sel marin , ou à son défaut le salpêtre , peuvent donc être regardés comme les remèdes généraux , qui tendent au même but , quoique cependant ils paroissent contraires en effet ; le soufre entretient l'inflammation , l'eau nitrée ou salée la tempère ; mais en même-temps chasse par la voie des urines , une partie toujours hétérogène , qui auroit exigé si elle étoit restée pour être poussée en boutons , un degré peut-être trop considérable d'inflammation.

La suppuration est le principal agent dont la nature

se sert pour se délivrer du poison de cette maladie : tout ce qui pourra l'augmenter , fera donc toujours très-bien dans ce cas ; les setons sont de cette nature ; on agira sagement d'y avoir recours ; on les fait ordinairement à la partie supérieure du sternum ; pour les faire on lève la peau en la prenant entre deux doigts le plus qu'il est possible. Cette opération la double , on la perce alors avec un fer rouge , ou avec un instrument pointu : on passe une corde dans ces deux ouvertures , dont on lie les deux extrémités pendantes ; on enduit cette corde dans toute sa longueur d'onguent suppuratif ou de basilicum ; chaque jour on a soin de la tirer , ou de la faire glisser entre cuir & chair , pour renouveler l'onguent & la nettoyer du pus qui s'y amasse. Quelques jours après il se forme en cet endroit un amas de matière qui s'écoule par l'ouverture , c'est ce qu'on appelle une ortie. Si on se sert d'un morceau d'ellébore ou de pied de griffon , il se forme au bout de quelque temps une tumeur qu'on conduit à la suppuration par le moyen du basilicum ; mais le seton est plus facile ; on peut encore avoir recours aux œufs , quoiqu'ils n'agissent que très-peu sur les bêtes à laine.

Pendant tout le traitement de la maladie , il faudra nourrir les brebis malades au ratelier , & ne les point laisser sortir de la bergerie si c'est l'hiver ; on leur donnera du foin à discrétion , & une fois par jour un mélange d'avoine avec du son , ou avec de l'orge cartelé , auquel on associera du soufre en poudre ; en été on pourra les laisser aller aux champs pourvu que ce soit aux heures où la chaleur se trouve la plus tempérée , ayant principalement soin de les mettre au frais ou à l'ombre pendant le grand chaud. Après avoir donné la cure générale de la clavelée , il faut exposer les différens accidens qui peuvent la rendre plus périlleuse.

Le premier accident & le plus commun est une éruption supprimée ou repercutée ; quand on s'apperçoit

que les boutons sont petits, blanchâtres, pointus, variqueux, peu nombreux, que la tête s'appesantit, que l'animal perd l'appétit, le danger est des plus éminens : on ne peut alors trop hâter la suppuration par toute sortes de voies, par les setons, par les orties, par les vésicatoires, &c. Il faut user en même-temps des remèdes qui poussent à la peau, & qui aident à la transpiration : l'assa fœtida fait très-bien alors ; la dose sera d'une demi-once par jour ; on donne ordinairement l'assa fœtida en substance ; mais comme il est dur, on fera mieux de le dissoudre, & de le mêler avec parties égales de baies de laurier en poudre pour en faire une pâte, dont on donnera la grosseur d'une noix, une ou deux fois par jour, jusqu'à ce que l'éruption se manifeste totalement & que l'animal ait recouvré l'appétit.

Un second accident totalement opposé au premier, c'est lorsque l'éruption est si considérable, que le corps se trouve entièrement couvert de boutons enflammés, serrés & nombreux ; quand on touche l'animal un peu rudement, il ressent une douleur vive, à ce qu'il paroît ; il tombe même souvent sans avoir la force de se relever ; si on le prend par le col, la convulsion survient aussitôt ; si on l'arrête par la laine du dos, il paroît être au même moment tout éreinté, il se traîne sans pouvoir marcher pendant quelques minutes ; il n'y a pour lors point d'autre indication à remplir que celle de modérer la violence de l'inflammation, qui pourroit très-bien attaquer les viscères, & qui au lieu de se terminer par la suppuration, pourroit aussi se terminer par la gangrène ou la mortification. Il n'y a point de temps pour lors à perdre, il faut recourir à la saignée ; elle se fait à la jugulaire avec une flamme, & on tire à l'animal malade environ deux onces de sang, ou une très-petite palette ; par ce moyen le nombre des boutons diminuera ; mais en diminuant ceux qui resteront en deviendront plus larges & s'étendront davantage, &

par conséquent ils seront plus susceptibles de suppuration ; en cas qu'une saignée ne se trouve pas suffisante , on en viendra à une seconde ; on pourra encore faire prendre deux gros de salpêtre incorporé avec du miel pour un bol.

Dès que la suppuration commence à s'établir , le danger est presque passé ; on tâchera cependant toujours de l'entretenir par l'usage continue du soufre & de l'eau salée ; quand les croutes commenceront à se former , on retranchera le soufre , mais on ne discontinuera pas , jusqu'à la quinzaine , l'eau salée pour boisson.

Quand la clavelée se manifeste par des boutons d'un pourpre foncé ou mollet , lorsque les tégumens du bas-ventre sont de la même couleur , parsemés de vaisseaux noirâtres , il y a presque un danger imminent , parce que ces symptômes annoncent pour l'ordinaire une gangrène interne , une dépravation générale des humeurs & leur dissolution ; on pourra cependant , dans ce cas , essayer quelques remèdes ; on mettra en poudre deux gros d'alun , autant de gomme arabique ; on incorporera ces poudres avec du miel , pour un bol , que l'on réitérera tous les jours ; on donnera à l'animal malade , pour boisson , de l'eau aiguisée avec l'esprit de vitriol jusqu'à une douce acidité ; on pourra substituer , à défaut d'esprit de vitriol , du vinaigre ; on aura aussi recours principalement aux setons.

Quand les brebis pleines se trouvent affectées de clavin , elles jettent pour l'ordinaire leur agneau ; l'avortement est toujours dangereux , mais principalement dans ce cas ; les boutons sont pour lors petits & peu nombreux : l'indication la plus pressante est d'en procurer la sortie , en donnant des remèdes qui raniment les forces , tels que les cordiaux & l'assa foetida.

De tout ce que nous avons dit , on peut déduire les axiomes suivans. 1.<sup>o</sup> Une bête jeune & vigoureuse soutiendra les attaques de la clavelée plus aisément que celle



celle qui seroit déjà affoiblie par l'âge , ou par d'autres infirmités. 2.<sup>o</sup> La clavelée sera bien moins dangereuse dans une saison tempérée que dans celle où regne une chaleur excessive ou un froid considérable. 3.<sup>o</sup> Les accidens de cette maladie seroient moins fâcheux & plus rares , si on pouvoit préparer les animaux par un régime & une boisson appropriée à la maladie future , & si les brebis avoient mis bas & cessé d'alaiter. 4.<sup>o</sup> Il est peu de troupeaux qui soient exempts du clavin.

Ces axiomes posés il est probable que l'inoculation du clavin doit être aussi salutaire pour les bêtes à laine que l'inoculation de la petite vérole pour l'homme ; les mêmes avantages en résultent ; pour faire cette inoculation on choisiroit la saison & les sujets ; on les prépareroit suivant ce qu'on croiroit le plus convenable ; comme la clavelée ne reparoît presque jamais deux fois sur le même sujet , il ne faudroit inoculer que celles qu'on seroit sûr n'en avoir pas été attaquées ; on choisiroit donc dans les troupeaux tout ce qui est jeune , vigoureux & sain , on rejetteroit ce qui seroit foible , délicat , âgé , attaqué de pourriture ou d'autre mal ; on inoculeroit au printemps ou à la fin de l'été ; on ne perdrait pour lors aucun agneau ni aucune mère par avortement ; cette maladie ne seroit pas si longue que si elle étoit naturelle ; dans moins d'un mois elle se termineroit , tandis que la naturelle dure ordinairement près de trois mois.

La rougeole , connue par plusieurs sous le nom de feu , est une maladie qui ne diffère de la clavelée qu'en ce que l'éruption , au lieu de se faire par boutons , se manifeste par une rougeur qui se repand sur la peau de l'animal. Les symptômes , les accidens & le traitement de ces deux maladies sont à peu près les mêmes , ainsi il est inutile de nous étendre sur cet objet pour en venir aux véritables maladies de la peau des brebis.

La première est la gale ou rogne ; elle se manifeste

toujours par de petits boutons qui s'élèvent sur la peau. L'humeur âcre & caustique qui en suite, ronge les filets de la laine, la fait tomber, & laisse la place du mal à découvert; dès qu'on s'apperçoit qu'une bête se frotte souvent & se gratte avec ses dents, il y a tout lieu de soupçonner la galle. En ouvrant la laine jusqu'à la peau, on découvrira les boutons qui causent cette démangeaison; pour peu qu'on néglige cette maladie, l'humeur qui l'occasionne devient de plus en plus âcre, corrode le cuir & y produit des excoriations qui dégènèrent presque toujours en ulcères, quelquefois chancreux & souvent incurables; la chair & la peau tombent jusqu'aux os, principalement à la partie du visage; les yeux sortent de la tête, les cornes & les oreilles tombent, enforte que le crâne paroît à découvert; souvent le mal se repand sur la moitié du corps avant que la brebis meure; quand la galle est parvenue à ce point, on la nomme dans les campagnes feu saint Antoine.

Le bouquet ou noir museau est encore une espèce de galle qui est même souvent plus difficile à guérir que la commune; on peut la qualifier de galle sèche ou de rogne à écailles brunes qui affecte le museau & la tempe de l'animal à côté de l'oreille; ces maladies proviennent presque toujours, & de la négligence des bergers, & de celle des propriétaires; mille causes peuvent y donner lieu; 1.<sup>o</sup> l'urine, la fiente & les vapeurs d'un fumier qu'on laisse entasser pendant six mois dans leurs bergeries; 2.<sup>o</sup> les années humides & les pluies abondantes qui abreuvent continuellement d'eau la laine de leur corps; 3.<sup>o</sup> les piqures d'épines après que les brebis sont tondues, ou les blessures & les plaies qu'on leur fait en les tondant; 4.<sup>o</sup> enfin, la mauvaise qualité des alimens, la faim, la disette, le changement subit du froid au chaud.

Lorsque la galle est uniquement occasionnée par des causes étrangères, telles que la malpropreté, les pi-

queres, les blessures & la contagion, cette dernière est la plus ordinaire, on n'emploiera que des topiques, seuls ils suffiront; il faudra en outre avoir cependant attention de tenir les brebis propres, de nettoyer les écuries, de les défendre des épines ou autres accidens, & de les séparer de celles qui sont infectées; on ne fera usage pour topique que de dessicatifs & de détersifs; on se servira, par exemple, d'une forte infusion de tabac, dans laquelle on jettera une bonne poignée de sel; & pour rendre ce remède encore plus efficace, on y ajoutera du soufre vif. On frotte la partie affectée avec cette infusion; après quatre ou cinq infusions le mal est pour l'ordinaire desséché & emporté; quand l'endroit affecté n'est pas bien considérable, on se contentera de mâcher du tabac, & lorsqu'on l'aura bien imbibé de salive, on en frotera la tache galeuse.

Si la galle vient à ces animaux d'un vice intérieur du sang, il ne faudra pas s'en tenir aux seuls remèdes externes; de même que si elle leur est occasionnée par des alimens gâtés ou mal sains; les meilleurs remèdes internes qu'on pourra leur donner dans ce cas sont le sel ou le salpêtre dissous dans leur boisson, à la dose d'une once par seau d'eau; on leur donnera en outre pour nourriture des alimens sains & de bonne qualité, & des herbes fraîches plutôt que du foin; on leur donnera tous les jours une cueillerée de soufre en poudre par picotin de son & d'avoine; on continuera au moins pendant huit jours l'usage de ces remèdes intérieurs, après quoi on en viendra seulement à l'infusion de tabac qui est le remède extérieur.

La galle négligée & invétérée dégénère en petits ulcères & se change en rognés; tout le monde fait que la rogne n'est pas si facile à guérir que la galle commençante & nouvelle, & que prise dans son commencement, elle est cependant plus facile que quand elle est invétérée. Pour traiter la rogne & le feu de saint

Antoine il y a deux indications à remplir ; l'une est de corriger l'âcreté & le vice du sang, l'autre de modifier & de cicatrifer les ulcères ; le meilleur remède intérieur qu'on peut employer dans ce cas est l'éthiops minéral ; la dose est d'une cueillerée par bête malade , qu'on mêle avec du son mouillé , & qu'on leur donne deux ou trois fois la semaine pendant le cours de la maladie ; on feroit encore très-bien de leur faire prendre une fois par semaine les pilules suivantes. On prend un demi-gros de mercure doux , on l'incorpore avec un peu de miel , ou bien on prend deux gros de mercure crud qu'on éteint dans une demi once de thérébenthine ; on y ajoute du souffre en poudre la quantité suffisante pour faire du tout une pâte que l'on divise en pilules de la grosseur d'une noisette , ou d'un demi-gros chacune.

Après quelques jours de ce traitement intérieur on frotera les petits ulcères deux ou trois fois par jour avec une infusion de trois ou quatre onces de tabac dans deux pintes d'urine ou dans une forte saumure , que l'on mettra digérer pendant huit jours dans le fumier chaud ; si par ce remède les ulcères ne cessent pas de fournir toujours une sanie ichoreuse , on se servira pour liniment d'huile de chenevis, dans laquelle on aura fait fondre , sur un feu doux , autant de souffre qu'elle en pourra porter , & on y ajoutera l'onguent gris ordinaire. On continuera néanmoins toujours les remèdes intérieurs. Si après quinze jours ou trois semaines le mal, au lieu de se guérir, vient cancéreux ou se change en feu de saint Antoine , il faut d'abord commencer par enlever les chairs mortes & baveuses , & les bords calleux , en les touchant avec l'huile de vitriol ; il se forme bien-tôt après une escarre sous laquelle s'établit quelquefois une suppuration fort louable ; quand cette escarre est tombée , si les chairs ne deviennent pas vives & si elles contiennent au contraire de restes livides , on réitérera l'application de l'huile de vitriol jusqu'à ce que les chairs deviennent

vermeilles ; on lavera pour lors tous les jours la plaie avec une forte décoction de rhue & de ciguë ; si ces ulcères se trouvoient placés sur des parties peu charnues , comme , par exemple , la tête , il ne seroit pas possible pour lors d'employer le vitriol , mais on auroit recours à l'huile de tabac & à celle de souffre , qu'on mêleroit par parties égales , dans lesquelles on éteindroit du mercure moitié poids de ces huiles , qu'on appliqueroit sur les ulcères , ayant soin de les laver tous les jours avec la décoction de rhue & de ciguë ; on ne discontinuera cependant pas l'usage des remèdes internes ; quand le mal est cancéreux , il faut plus d'un mois pour en obtenir la guérison.

Le bouquet , qui est une espèce de rogne qui affecte ordinairement le museau des brebis , & qui s'étend quelquefois jusqu'à la tempe au-dessous de l'oreille , est mis avec raison au rang des maladies de la peau ; quand cette maladie est récente , elle se guérit en frottant seulement une fois par jour la partie affectée avec un onguent de souffre vif & d'huile d'olive ; si au contraire elle est invétérée , elle est pour l'ordinaire rébelle ; on frotte pour lors la partie affectée avec un mélange de parties égales d'huile de chenevis , de souffre , d'ellébore noir , & d'euphorbe ; la dose de chacun est ordinairement d'une once.

Une autre maladie qu'on qualifie encore dans les bêtes à laine de maladie de la peau , est l'anhruf ou le charbon ; cette maladie est une tumeur maligne & brûlante , qui s'éleve en différentes parties du corps de la brebis , & qui paroît d'abord comme un bouton noir , dur & âpre ; mais il y a tant de malignité dans cette tumeur , qu'en peu d'heures elle fait des progrès sensibles ; tous ses environs deviennent livides ; la gangrène survient , & en un jour ou deux au plus l'animal périt ; on voit par là qu'il n'y a point de temps à perdre pour apporter remède à cette maladie ; aussi dès qu'elle se manifeste , il faut à l'instant scarifier

profondément la tumeur ; on passera de l'esprit de vitriol dans les scarifications, & on décrira sur la peau, avec du beurre d'antimoine, une espèce de cercle qui entourera la tumeur. La gangrène se bornera par ce moyen à la circonférence du cercle, & elle s'y arrêtera ; on travaillera en outre à faire tomber le plutôt qu'on pourra l'escarre que les caustiques auront formée, soit en le scarifiant de nouveau & y repassant l'esprit de vitriol, soit en l'emportant avec un instrument, rien n'est plus essentiel que de donner promptement issue aux sucS viciés & corrompus renfermés sous cette escarre ; on détergera la plaie qui succédera à la chute de cette escarre, avec parties égales d'égyptiac & de thérébenthine ; quand elle sera bien nettoyée, on en terminera la cure par le moyen de la thérébenthine seule & du basilicum ; pour les pansemens, on se servira toujours pour la laver, d'une forte décoction de rhue & de ciguë.

Après avoir examiné la plupart des maladies externes des brebis, il faut en venir aux internes ; la pourriture est la maladie la plus commune chez les bêtes à laine, & en même temps la plus dangereuse ; on ne la connoît pour l'ordinaire que lorsqu'il n'y a plus de remède ; les symptomes en sont très-difficiles à caractériser dans ses commencemens ; la pourriture ne s'annonce par aucun changement sensible de l'animal ; il n'y a que les yeux & les gencives qui puissent nous diriger dans le diagnostic de cette maladie, encore même très-foiblement ; lorsqu'une brebis est saine, ses yeux sont toujours vifs & brillans ; la caroncule charnue située au coin interne des yeux, est d'une couleur de chair animée ; les vaisseaux qui serpentent sur cette partie & sur l'œil, sont d'un beau rouge, & les gencives sont vermeilles ; mais dès que leurs yeux sont ternes & couverts d'humidité, que leurs caroncules & leurs vaisseaux, de même que les gencives, sont pâles & livides, il n'y a pas lieu de douter que

l'animal est pourri ; si avec tous ces signes caractéristiques de la maladie on s'apperçoit d'un épanchement d'eau dans le bas-ventre de l'animal , on peut dire que la maladie est parvenue au dernier période ; il est facile de s'appercevoir de cette fluctuation en frappant légèrement cette partie avec la main. Il survient encore aux bêtes à laine attaquées de la pourriture , un autre épanchement sous le menton ; cet épanchement y forme une tumeur de la grosseur d'un œuf ; les bergers appellent cette tumeur gourmette ; on ne s'apperçoit bien de toutes ces marques de pourriture qu'après les premiers froids ou les premières gelées blanches.

Quand on ouvre des brebis mortes de pourriture , leurs poumons sont toujours couverts de tubercules , il paroît même quelquefois à leur superficie plusieurs hydatides ; souvent la couleur de ce viscère , au lieu d'être d'un rouge pâle , est d'un vert noirâtre qui pénètre dans sa substance ; le foie est encore plus attaqué que les poumons ; c'est même le viscère où paroît être le siège principal de la maladie ; au lieu d'être d'un brun foncé & sanguin , il est bleu , pâle & livide ; sa substance est molle & se déchire entre les doigts ; la vésicule du fiel est aussi très-flasque & ne renferme qu'une bile dissoute & corrompue ; la superficie du foie se trouve encore couverte d'hydatides plus ou moins grosses ou plus ou moins profondes ; le sinus de la veine-porte & ses ramifications sont remplis de douves , espèces d'insectes ; les intestins sont d'un blanc pâle & livide , humides , luisans & presque diaphanes ; la matière adipeuse de l'épiploon est citronnée & molle ; en général , tous les viscères & toutes les chairs se trouvent affectés de lividité & de mollesse.

Plusieurs personnes prétendent que ce qui donne lieu à cette maladie sont les douves , mais cela ne paroît pas probable ; il y a peu de brebis où on n'en trouve point , & cela ne les empêche cependant pas

d'être très-saines ; la vraie cause de la pourriture dans les brebis , est le relâchement & la mollesse des parties solides , occasionnés par une nourriture trop grasse & trop humide ; ainsi tout ce qui peut empêcher ce relâchement , est propre à retarder ou à diminuer le mal ; on peut par conséquent placer parmi ces causes plus ou moins puissantes , ou plus ou moins prochaines de la pourriture , la différente température des saisons , la nature des alimens , l'âge & la force de l'animal , de même que la manière de le gouverner. Personne n'ignore que les années les plus humides sont celles qui sont les plus favorables à la pourriture , & la raison en est palpable ; les bêtes à laine ne se nourrissent pour lors que d'herbages chargés d'humidité ; rien ne contribue plus aussi à la pourriture que de conduire pour paître les brebis dans des terrains bas , frais & marécageux ; les alimens trop abondans & trop succulens passent aussi pour être très-dangereux aux brebis , & pour favoriser chez elles la pourriture ; c'est ordinairement à la première pousse des herbes & aux approches du printemps que cette maladie exerce ses ravages avec plus de fureur.

Il est presque impossible de guérir radicalement une brebis attaquée de la pourriture ; quand la maladie est déclarée , le parti le plus sur est d'engraisser l'animal pour être en état d'être vendu & d'en tirer profit , car la graille est même une vraie tendance à cette maladie ; mais si les brebis sont encore saines , ou si du moins elles n'en sont que légèrement attaquées , on peut les en garantir en se servant des moyens suivans. On a observé que les troupeaux qui habitent les marais salés ne sont jamais sujets à la pourriture ; par conséquent , le sel marin est le meilleur de tous les préservatifs ; on en donnera donc aux brebis quatre ou cinq fois par an dissous dans une quantité suffisante d'eau , à la dose d'une demi-once ou environ par chaque brebis. A défaut de sel marin , on pourra employer



le sel gemme , le salpêtre , les sels lixiviels , ou les lessives des cendres de presque tous les bois ; des préservatifs contre cette maladie , mais qui sont cependant moins sûrs , sont les plantes amères , astringentes , apéritives & dessicatives , telles que les aromatiques , le serpolet , la bruyère , l'absynthe , le panais , tous les feuillages de chêne , de charme & d'aune , & généralement tous les foins de bonne nature & de prés secs ; rien ne conserve plus long-temps les troupeaux sains que de les mener pâturer dans des endroits secs , élevés & peu abondans ; mais comme de pareilles pâtures sont peu propres à engraisser les animaux , il est d'une nécessité absolue de séparer les bêtes à laine qu'on veut engraisser d'avec celles qu'on destine pour la population ; ainsi pour garantir les troupeaux de la pourriture il ne faut point les engraisser , mais uniquement les entretenir en bonne chair ; il faut les mener paître sur des terrains secs & élevés , sur-tout en hiver & dans les saisons pluvieuses ; les empêcher de boire copieusement & fréquemment l'eau naturelle des fossés , mais leur en donner dans laquelle on aura dissous du sel & du salpêtre , ou bien à défaut de l'un & de l'autre , une légère lessive de cendres de bois , ou de l'eau de chaux reposée & éclaircie ; pendant l'hiver on leur donnera pour alimens , parmi leurs pailles , des feuillages de bruyère , de chêne & d'autres substances astringentes , dessicatives & de pareille nature : en prenant toutes les précautions & en donnant aux troupeaux , quatre ou cinq fois l'année , du sel , il y a tout lieu de s'attendre qu'on parviendra à les garantir de cette funeste maladie , ou du moins à la retarder.

Les préservatifs les plus vantés contre la pourriture sont , la poudre de fourmis & les poudres dessicatives. La poudre de fourmis n'est autre chose qu'une fourmillière toute entière , tant les fourmis que la terre , jusqu'au fond , que l'on prend en automne & que l'on fait sécher au four , de façon que les fourmis & tout

le reste puissent se réduire en poudre fine entre les doigts. On donne de cette poudre à chaque brebis environ un quart de chopine, en y mêlant deux fois autant d'avoine : on repand du sel pilé par-dessus, autrement on l'arrose avec de l'eau bien salée, ou avec de l'urine humaine ; ce remède fait suer les brebis ; on le leur donne une fois par semaine.

On trouve dans les auteurs différentes sortes de poudres dessicatives pour la pourriture des brebis ; la première se prépare avec deux onces d'antimoine crud, quatre onces de baies de laurier, quatre onces de soufre & deux onces de nitre ; on pile le tout ensemble & on le mêle avec dix livres de sel, puis on le met dans des auges, pour que les brebis en puissent lèche, sur-tout en automne après un été humide.

Ou bien on prend du nitre, & c'est la seconde poudre dessicative dont on se sert, du *lapis suillus*, deux tiers du premier sur un tiers du second ; on les pile dans un mortier & on les mêle bien ensemble ; on donne cette poudre aux brebis dans du lait, autant qu'en peuvent contenir deux dés, pour chacune si elles sont âgées, & seulement moitié si elles sont jeunes.

Une troisième poudre dessicative est celle qui se prépare avec une livre d'antimoine crud, une demi-livre de nitre, & un quarteron de tartre rouge ; on pile chaque drogue séparément, après quoi on les mêle ensemble ; on en prend une bonne cueillerée pour six à huit brebis, & avec un peu de farine & d'absynthe sèche on en fait une pâte, dont on donne à chaque brebis la valeur d'une grosse noix, une ou deux fois par semaine, en automne & au printemps, & une fois par mois le reste de l'année, après cependant que les brebis ont mis bas, & que les agneaux sont déjà un peu grands ; il ne faut pas laisser boire les brebis le même jour qu'on leur aura donné ce remède.

La poudre de Poméranie est trop fameuse dans les

livres qui traitent de la pourriture des brebis , pour n'en pas donner ici la composition ; pour préparer cette poudre on prend de la poudre grise de salpêtre composée , une livre ; de la gentiane & des baies de laurier , de chacune , quatre onces ; des baies de genièvre , du sel commun , des racines d'angélique , d'aunée , de pimprenelle , d'aristoloche , de chapéronière , de ciclamen , de l'ellebore noir , de la racine de fougère , de la bétoine , du millepertuis , du chardon béni , de la rhue , de l'aurone , de la millefeuille , de la fumeterre , du scordium , du marrube blanc & de l'hyssope , une once & un quart de chacun , avec deux onces d'absynthe , deux gros & demi d'assa fœtida , & six boules de castor préparées ; on pile le tout en grosse poudre & on en donne à chaque brebis une demi-once deux ou trois fois par semaine le matin , & on la mêle dans de la pâte ou dans une boisson faite d'eau & de farine qui ait un peu de consistance.

Une poudre dessicative qui convient encore pour la pourriture des brebis est la suivante ; on prend un gros d'antimoine , un demi-gros de nitre , & une poignée de bourgeons d'absynthe ; on pile le tout ensemble & on le donne à la brebis dans sept ou huit poignées d'avoine pour une seule dose.

Une maladie qui n'est pas moins commune aux brebis que la pourriture , est la toux ; on en distingue de deux sortes ; la toux sèche qui dégénère en asthme , & la toux humide accompagnée de morve ; cette dernière n'est pour l'ordinaire qu'un rhume ou un morfondement : les alimens secs , poudreux & trop échauffans , sont pour l'ordinaire les causes occasionnelles de la toux sèche ; ils irritent les poumons , & en les irritant ils excitent la toux & la provoquent nécessairement ; les vicissitudes du chaud & du froid , les changemens subits de l'un à l'autre , les pluies froides & les frimats , occasionnent la toux humide ; ces deux toux , qui proviennent de deux causes différentes , sont cependant , à ce qu'on

prétend , guéries l'une & l'autre par le pâtre verte en des champs ; aussi en laisse-t-on souvent la cure à la nature.

Si cependant cette toux étoit violente , & s'il y avoit quelqu'accident à en craindre , dans le cas de la toux sèche , on donneroit à l'animal malade , pour boisson , de l'eau tiède blanchie avec la farine d'orge ; & pour nourriture cette même farine amplement humectée ; & en cas qu'on soit obligé de donner du foin , il faudra le mouiller avant que de le mettre au râtelier ; si la toux est humide , on emploiera des remèdes atténuans , incisifs , propres à procurer une expectoration abondante ; on donnera , par exemple , à l'animal malade , de l'ail qu'on mêlera dans de l'avoine , ou qu'on lui fera avaler en substance , ou bien on prendra un oignon , on l'écrasera & on le saupoudrera d'une demi-cueillerée de sel ; on en fera ensuite une pâte avec de la farine , qu'on divisera en deux doses à prendre moitié le matin , moitié le soir ; on pourra encore faire des pilules de la grosseur d'une noisette avec du goudron & de la farine , & en donner à l'animal attaqué de toux sèche.

Un remède encore très-vanté dans ce cas est le suivant ; il réunit ensemble tous les autres ; on prend assa fœtida une once , ail deux onces , fleurs de soufre une once , goudron deux onces ; on fait du tout une pâte avec du miel pour des pilules de la grosseur d'une noisette , à faire prendre deux par jour.

On humectera le foin qui servira de nourriture à l'animal , avec de l'urine fraîche & saine ; sa boisson sera froide , & s'il est possible , on infusera du goudron ; on en met une livre dans cinq à six pintes d'eau ; on remue ce mélange avec un bâton pendant une demi-heure , après quoi on le laisse reposer , & on en donne l'eau éclaircie à l'animal.

La troisième maladie interne des brebis est la diarrhée ; on en distingue de trois sortes , suivant l'auteur

de l'histoire naturelle & vétérinaire des brebis ; la première est occasionnée par une indigestion ou par des alimens trop relâchans & trop émoulliens ; la seconde espèce est celle qui est compliquée avec quelque autre maladie , qui en est souvent même un symptôme ; la troisième provient de la dépravation des suc de l'estomach ou de la bile , qui venant à s'aigrir irritent & exco rient les intestins ; dans cette espèce , les excré mens sont glaireux , & plus ou moins teints de sang ; on nomme cette diarrhée dysenterie.

Il ne faut jamais arrêter subitement une diarrhée. Pour la cure de la diarrhée simple , il ne faut employer que des absorbans & de legers astringens ; on donnera , par exemple , à la brebis attaquée de la diarrhée , de l'eau dans laquelle on aura fait crever du ris à la dose d'une poignée par pinte ; on pourra aussi lui faire prendre de la craie pilée avec la farine de froment , dont on fera de petits gâteaux , & qu'on aura l'attention de cuire ; les agneaux sont fort sujets à la diarrhée simple ; on leur fera pour lors avaler, deux fois par jour , de petites pilules faites avec partie égale de craie pilée & de poudre cordiale incorporées avec le miel.

Si on doit craindre d'arrêter toute sorte de diarrhée , à plus forte raison doit-on craindre pour celle qui est le symptôme d'une autre maladie ; si cependant la maladie totale se trouve totalement dissipée & qu'il n'en reste plus que le symptôme , de peur que la bête malade ne s'affoiblisse trop , on l'arrêtera peu-à-peu en lui donnant de l'eau de ris , de la craie , & même des cordiaux , tels que le vin , la muscade , la thériaque , ayant sur-tout égard , dans l'administration de ces remèdes , à l'état de la bête malade & au genre de maladie dont elle est affecté.

Quant à la dysenterie , comme il y a toujours dans cette maladie inflammation plus ou moins considérable dans les intestins , on en commencera le traite-

ment par une saignée à la jugulaire, ensuite on prescrira les adoucissans & les absorbans ; on évitera tous les cordiaux & tout ce qui peut augmenter l'inflammation : un remède très-vanté pour la dysenterie est de l'eau de ris dans laquelle on aura dissous une once de gomme arabique par pinte ; rien n'est plus propre à adoucir & épaisir les humeurs ; on pourra encore donner à l'animal dysentérique, de la craie pour absorber les acides ; rien n'empêche d'avoir recours aux clystères gras & onctueux, mais il faut les donner en petite quantité, telle que d'un demi-septier ; la nourriture ordinaire de l'animal sera de la farine d'orge un peu humectée & légèrement nitrée.

Dans tous les dévoiemens en général il faut nourrir l'animal au sec avec la paille & le son de froment ; dans le simple on pourra lui donner du foin, de la luzerne, mais jamais du fourrage de vesce qui relâche trop.

La quatrième maladie interne des brebis est la constipation ; cette maladie provient presque toujours d'échauffement ; un régime émollient & rafraichissant suffit pour la guérir, une boisson avec de l'eau blanche de farine d'orge ou de seigle, une nourriture avec cette même farine bien humectée, de la paille d'orge, du fourrage de veices, de la pâture verte, sont plus que suffisans pour faire passer la constipation ; en cas cependant qu'ils ne fussent pas on aura recours à quelques clystères composés d'une chopine de petit lait, de de deux cueillerées de beurre & d'une bonne poignée de sel.

Le pissement de sang est une cinquième maladie des bêtes à laine ; comme cette maladie reconnoît la même cause que celle qu'on nomme sang, proprement dit, nous allons parler ici de l'une & de l'autre ; la première arrive, lorsque par quelque action forcée, ou par un échauffement considérable, quelque vaisseau qui répond à la vessie, aura été ouvert ou

rompu ; si ce vaisseau s'ouvre dans les intestins , l'animal est attaqué pour lors du sang.

Cette dernière maladie peut être encore occasionnée par quelque plante caustique ou tranchante que l'animal aura avalée , & dont le suc âcre aura corrodé ou lacéré un vaisseau ; ces deux maladies ne sont pas sans danger , si on n'y apporte pas remède bien vite , sur-tout la dernière ; lorsqu'on s'apperçoit qu'une brebis ne mange plus , qu'elle a l'air triste , la tête baissée , souvent un gonflement au flanc , on a tout lieu de soupçonner le sang ; le remède qu'on emploie pour lors , c'est de le tirer dehors des intestins.

Cette opération se fait en insinuant dans le fondement une très-petite cueillère de bois ou une espèce de spatule un peu creusée , que l'on trempe dans l'huile pour la rendre plus coulante ; on nettoie le rectum des excréments qui peuvent y être contenus ; ensuite en poussant la spatule aussi loin qu'il est possible sans rien forcer , on ramasse ce qui se trouve dans l'intestin & on le tire. On réitère cette opération cinq ou six fois , & l'on nettoie la spatule à chaque fois ; on ramène presque toujours du sang grumelé & noirâtre , une écume muqueuse. Lorsqu'on ne tire plus ni sang , ni mucofité , l'animal est pour l'ordinaire guéri ; quelquefois il faut recommencer jusqu'à trois fois & plus , mais cela ne se fait pas sans danger ; il vaudroit mieux avoir recours aux remèdes antidyssentériques , dont nous avons parlé.

Le pissement de sang n'est pas si à craindre ; la matière épanchée s'écoule librement par les urines & n'est point exposée à se putréfier , comme dans le sang proprement dit. Si l'hémorragie étoit trop considérable , ou si elle duroit trop long-temps , l'animal pourroit peut-être bien périr de foiblesse ; on commencera la cure de cette maladie par une légère saignée , ensuite on donnera pour boisson à l'animal malade , l'eau d'orge aiguisée avec du vinaigre ; on lui fera en

outré prendre tous les jours , si le cas est pressant , deux ou trois pilules de la grosseur d'une noisette , d'alun en poudre incorporé avec le syrop de grande confoude ; on dissoudra encore une once de gomme arabique ou telle autre gomme incraissante dans une pinte d'eau de ris , & on lui en fera boire un demi-septier par jour en deux ou trois prises ; nonobstant la guérison de l'animal on le tiendra encore pendant deux ou trois jours au régime d'eau de ris pour boisson , & de farine d'orge pour nourriture ; on ne lui permettra que peu d'exercice ou un exercice très modéré , & on lui interdira tout ce qui peut l'échauffer ; sa boisson sera plutôt froide que chaude.

Une maladie particulière aux béliers est celle qu'on nomme improprement chaude-pisse ; lorsque les béliers ont trop de brebis à saillir , il arrive souvent que les parties de leur génération tombent dans le relâchement & laissent échapper la semence ; pour apporter remède à cet accident il suffit de mettre l'animal à un régime rafraichissant , & à une boisson nitrée & aiguisée avec du vinaigre.

Le prépuce des beliers & des moutons s'enflamme quelquefois avec enflure , excoriation & légère suppuration ; c'est ce que les bergers appellent mal à propos chaude-pisse ; cet accident ne provient souvent que de la malpropreté des bergeries & disparoît bien vite , pourvu qu'on entretienne la partie affectée propre , qu'on l'adoucisse avec quelque graisse. Si cependant après l'inflammation & l'enflure dissipées l'écoulement continue , on lavera le prépuce avec le vinaigre & l'eau , mêlés à partie égales avec de l'eau de chaux légère , d'alun cu de tel autre dessicatif.

Une maladie qui est encore très commune aux brebis , est la brûlure ou mal de feu ; il faut expliquer ce qu'on entend communément par cette maladie : lorsqu'un troupeau a été violemment tourmenté , surtout pendant les grandes chaleurs , soit par la fatigue



en allant chercher les pâtures trop loin , soit par l'indiscrétion des bergers qui le livrent à leurs chiens & le font courir incessamment ; les brebis ou moutons de ce troupeau s'échauffent , maigrissent & se dessèchent au point que par la suite elles périssent de marasme ; c'est pour lors qu'on dit que le troupeau est attaqué de cette maladie ; on n'a que des signes équivoques de la brûlure ou mal de feu , tels que la rougeur des yeux , la maigreur , une soif ardente , la connoissance du peu de soin qu'on a eu de la bête ; les remèdes qui conviennent dans son commencement sont le repos , une nourriture humectante , émolliente & rafraîchissante , des pâtures grasses & fraîches , une boisson nitrée & légèrement salée ou aiguisée avec le remède ; mais quand le mal est parvenu à un certain point , c'est-à-dire , quand le foie des brebis est racorni & squirrueux , ce qui arrive toujours dans cette maladie , il n'y a pour lors point de guérison à attendre ; on pourroit cependant tenter des remèdes fondans.

Le tournoiement ou le vertigo est une maladie qui est encore ordinaire chez les brebis ; quand elles en sont attaquées , elles sont toutes étourdies , elles chancelent en marchant , elles tombent fréquemment , dirigent pour l'ordinaire leur marche & tournent toujours du même côté ; la durée du vertigo est presque toujours d'un mois ; au bout de ce temps l'animal périt par accident , ou meurt de consommation. Plus les brebis sont jeunes , plus elles y sont exposées ; & plus il fait chaud , plus cette maladie est commune ; c'est ce qui fait qu'on l'attribue ordinairement à l'ardeur du soleil ; il n'y a aucun remède à ce mal ; dès qu'on s'aperçoit qu'une brebis en est attaquée , on la tue à l'instant avant qu'elle ne soit réduite en consommation , parceque sa chair n'en est pas pour lors moins bonne.

L'obstruction du lait est une maladie qui n'est propre qu'aux brebis qui nourrissent ; leur mammelle devient

très-grosse, dure & douloureuse ; on emploie pour cette maladie avec succès, l'emplâtre de ciguë ; ce topique dissout le lait grumelé & coagulé, fond les obstructions & amollit les duretés.

Outre les maladies internes & de la peau dont nous avons parlé, il y a encore d'autres maladies qu'on peut appeler maladies d'accidens, parce qu'elle surviennent accidentellement aux brebis ; telles que les blessures, les piqûres, les morsures, les contusions, les poisons ou alimens dangereux.

Les bêtes à laine sont rarement sujettes à des blessures considérables ; quand elles en ont, il faudra appliquer dessus des plantes vulnéraires, telles que les feuilles froissées de nicotiane, de bugle, de fanicle, & à défaut de ces feuilles on pourra avoir recours à notre eau vulnéraire dont nous avons pareillement donné la composition dans nos lettres sur les végétaux.

Les morsures sont très-dangereuses aux brebis ; il y a toujours contusion & lacération, sur-tout dans celles du loup ; les chairs s'en trouvent tellement froissées qu'elles n'ont presque plus de ressort, même à six pouces autour de la blessure ; elles sont d'un pourpre noir. Le sang repandu & stagnant forme une échymose qui fait bientôt tomber la partie en gangrène & en mortification. Il faut détruire les chairs mortes jusqu'au vif, afin d'éviter la gangrène & d'établir une suppuration louable qui cicatrise la plaie ; pour parvenir à cela, il faut se servir de cautère. On échaude la partie en y versant de l'huile bouillante, en prenant cependant garde qu'elle n'offense les parties essentielles, telle que la trachée artère, si la morsure est au col ; cette brûlure forme une escarre, & la suppuration s'y établit ; mais si la morsure est considérable, & s'il y a beaucoup de chair emportée, l'animal a beaucoup de peine à en revenir.

Dans les pays où les vipères sont communes, les

brebis sont sujettes à en être mordues ; aussi-tôt après l'accident on scarifiera la morsure , on laissera saigner les incisions pendant long-temps , après quoi on les étuvera avec l'esprit volatil de sel ammoniac ; on fera prendre , de quatre heures en quatre heures , un verre d'eau dans laquelle on mêlera six ou sept gouttes du même esprit , ou , si on aime mieux , on pourroit incorporer la même quantité d'esprit volatil avec de la farine , pour un bol que l'on fera avaler à la bête mordue quatre ou cinq fois par jour , jusqu'à ce que les accidens aient disparu ; c'est pourquoi les bergers feront très-bien d'être toujours munis d'une fiole d'esprit volatil, tant pour eux-mêmes que pour leurs troupeaux ; ce traitement peut encore convenir dans le cas de la morsure d'un animal enragé ; il suffira seulement d'y joindre deux ou trois grains d'opium dissous dans du vinaigre.

Dans notre troisième volume de l'histoire des plantes de la Lorraine , nous donnons le vinaigre comme un remède nouvellement découvert , & par hasard , pour la rage ; comme nous n'avons encore qu'un seul fait qui puisse nous en servir de preuves , nous n'osons pas encore lui assurer cette vertu.

Quant aux piqûres , lorsqu'elles sont superficielles , elles se guérissent facilement , ainsi que les coupures faites avec les instrumens dont on se sert pour les tondre ; il n'y a qu'à frotter uniquement le mal avec quelque graisse ou un peu d'huile battue avec du vin : si la piqûre est cependant profonde , il faut y couler de l'essence de thérebenthine.

Il arrive souvent que les pieds de la brebis étant amollis & presque pourris par la fiente & par l'humidité , l'animal prend un clou, une épine ou un chicot ; quelquefois même la pourriture & la chaleur seule du pied le font boiter ; quand il s'y trouve un corps étranger , il faut à l'instant l'en tirer ; après avoir examiné le dessous du pied , les talons & l'entredeux des sabots ; quand il s'y trouve du

pus, il faut l'évacuer par une incision : on nettoie le pied, on enlève tout ce qui est gâté, tant de la sole que du fabot, & on les panse avec des tentes imbibées d'essence de thérébenthine; si on venoit à négliger ces choses, la matière croupiroit infailliblement dans les parties & attaqueroit les tendons & les ligamens qui sont dans l'intérieur du pied, ce qui estropieroit au moins l'animal pour toujours.

Des accidens qui surviennent encore quelquefois aux brebis sont les fractures & les luxations des os; quand leurs os sont fracturés, on tache d'en réunir les extrémités & de les contenir avec des éclisses jusqu'à ce que le calus soit formé, ce qui se fait plus vîte dans les jeunes animaux que dans les plus âgés; quand c'est une luxation, on fait la réduction des os luxés & l'on applique un restraintsif de blanc d'œuf battu avec l'alun, auquel on ajoute du vinaigre pour raffermir la partie; tout ce que nous disons ici à l'occasion des fractures, doit s'entendre précisément de celle des os des jambes. La fracture des autres os, tels que ceux de la cuisse, de l'épaule, seroit trop difficile à contenir; quand même on réussiroit à en réunir les extrémités; il en est de même des fractures compliquées, de celles où l'os est fracassé & où il y a plusieurs esquilles; rien n'empêche cependant d'en tenter la cure, si l'animal n'est pas en état d'être tué, après avoir fait précédemment la réunion le mieux que l'on pourra, & avoir assujetti avec des éclisses : on abandonnera le reste au soin de la nature. Quand l'animal est jeune, il peut s'y faire un calus & s'y former une tumeur que l'on ouvrira, & par laquelle les esquilles seront rejetées. Si par l'extraction de l'esquille l'os se trouvoit à nud & à découvert, il faudroit penser la plaie avec des plumaceaux imbibés de teinture d'aloès; mais rarement doit-on entreprendre une pareille cure; il faut un mois & plus pour consolider même une fracture simple.

Une maladie commune aux brebis qu'on exporte

d'au-delà des mers, est celle qu'on nomme mal de mer. Le roulis du vaisseau leur donne des étourdissements, leur fait perdre totalement l'appétit & provoque le vomissement. Cette maladie n'est qu'un trouble de la machine animale. On la rétablit en faisant avaler un verre d'eau-de-vie à chaque brebis malade. L'expérience a prouvé que ce seul remède étoit suffisant pour opérer la guérison.

Il se trouve une quantité de plantes qui sont nuisibles & même vénéimeuses aux brebis; nous en avons donné, tout au long, l'énumération dans nos lettres sur les végétaux; ainsi nous nous contenterons seulement dans cet ouvrage, de ne rapporter que les plus dangereuses; une de celles qui passent pour telles est la fanuë, le rapistre, & en quelques endroits le senue, *sinapi arvense præcox*. Cette plante est très-abondante dans de certains terrains; les brebis en mangent avec avidité, sur-tout lorsqu'elles sont pressées par la faim, & elles en périssent à l'instant; quelques auteurs ont assuré, sans cependant aucun fondement, que la crapaudine *fidertis* engendrait des vers dans les moutons; nous n'osons avancer un tel fait. La prêle ou la queue de cheval, *equisetum arvense*, fait avorter, dit-on, les brebis; l'anémone des bois leur occasionne la dysenterie; en général toutes les plantes âcres, telles que les renoncules & les marécageuses, telle que la ciguë aquatique, leur sont toujours nuisibles & souvent pernicieuses; quant aux insectes tels que les araignées, les chenilles qui passent pour vénéimeux & que les brebis auroient pu avaler; comme ces insectes ne peuvent tout au plus leur occasionner que quelques dégoûts, ou quelques légers boutons à la bouche, on leur frottera la langue & les lèvres avec du vinaigre & du sel ou de l'ail.

Outre toutes les maladies qui affectent les brebis & que nous venons de détailler, ces animaux se trouvent encore exposés à divers insectes qui leur sont très perni-

cieux ; les plus communs sont les poux , la tique , la mouche araignée , la mouche du sinus frontal ; cette dernière est la plus dangereuse , elle fait souvent périr l'animal ; elle s'infinue par les narines & pénètre jusqu'au sinus frontal ; elle y dépose ses œufs ; le petit vers qui en naît se nourrit du mucus dont cette cavité est abreuvée , s'y métamorphose & en sort par la même voie , c'est-à-dire , par les narines , en mouche parfaite ; il est facile de concevoir la douleur & l'inflammation que peut causer ce vers par son mouvement dans une cavité tapissée d'une membrane très-sensible & très-délicate ; il n'y a aucun remède à apporter à cet accident.

Une espèce de ces mêmes mouches dépose encore quelquefois ses œufs sur le dos des moutons ; cet insecte s'infinue sous la peau par le moyen d'une espèce de tarière , dont il est muni. Peu après il s'élève , à l'endroit piqué , une tumeur dans laquelle est logé & se nourrit le vers venu de l'œuf , jusqu'à ce qu'il se métamorphose & sort en véritable mouche : quelques-uns ouvrent légèrement la tumeur & en tirent le vers ; mais dans les pays où cet insecte est commun , cet expédient seroit impraticable ; le dos entier de l'animal ne feroit qu'une plaie ; dans la partie septentrionale de l'Angleterre les brebis y sont fort sujettes ; on emploie pour les en garantir , un onguent de goudron , de beurre & de sel , qu'on leur met depuis le front , tout le long du dos , & sur une partie des épaules.

Pour chasser les poux & autres insectes des brebis , on se sert de l'infusion d'une demi-livre de tabac dans quatre ou cinq pintes d'eau , à laquelle on ajoute une poignée de sel ; on en lave la brebis exactement.

Avant de finir l'article des maladies des brebis , nous rapporterons ici quelques remèdes nouvellement annoncés sur leurs maladie ; dans le journal économique on en trouve un contre la pourriture ; on prend , pour préparer ce remède , une livre d'absynthe entée , &

une livre de raifort sauvage ; on les pulvérise & on les garde dans une boîte pour s'en servir dans le besoin. Lorsqu'on en veut faire usage , on en prend deux onces pour cent moutons ; on les mêle avec quatre onces de graine de genièvre pilée , & deux litrons de dragées d'avoine : ( la dragée d'avoine est , selon l'auteur de cette formule , un mélange d'un tiers d'avoine avec deux tiers de pois & de vesces , que l'on sème en mars dans les terres légères , pour servir de fourage aux bestiaux ) : on ajoute à ce mélange une petite poignée de sel & la moitié du tout d'absynthe ordinaire pulvérisée. On jette cette composition dans les auges des moutons , & on leur en donne toutes les semaines , sur-tout une fois dans le mois de mars , une autre fois vers la Pentecôte , & encore une fois vers les derniers jours de juin. Par le moyen de ce remède on préservera les brebis de la pourriture.

Dans la gazette salutaire de l'année 1764 , on annonce un préservatif excellent contre les maladies contagieuses des brebis , on prend du jus de feuilles de rhue & on y ajoute quantité égale de sel commun ; si on craint que quelque mouton courre les risques d'être atteint de maladies contagieuses , il faut lui donner une cueillère pleine de cette mixtion , une fois par semaine : on fera très-bien d'en donner aux moutons nouvellement achetés ; ce remède les garantira s'ils sont dans le cas de tomber malades , & ne leur fera point de mal , quand même ils ne se trouveroient pas dans le cas d'en avoir besoin ; l'auteur de ce remède recommande encore de tondre les moutons dès le commencement du mois de mai , & de les laver ensuite avec une saumur ordinaire , ou de l'eau de la mer. Ce dernier moyen les préserve des tranchées , de la gale & de plusieurs autres maladies.

Un préservatif très-vanté dans les auteurs contre les maladies pestilentiennes des brebis , est encore de leur faire boire , au commencement du printemps & de

l'automne , pendant quinze jours , tous les matins avant que d'aller aux champs , de l'eau dans laquelle ont trempé de la fauge de monragnes & du marrube pilés dans cette eau : pour les garantir de la peste on parfume leurs étables avec de l'encens ou des herbes odoriférantes , & on mêle dans leur nourriture ordinaire du millet eommun & du pouliot sauvage.

Plusieurs maladies des brebis , sur - tout celles de la peau , dépendent souvent du temps qu'on fait la tonte de leurs laines ; nous avons déjà dit que le temps le plus propre pour les dépouiller de leurs toisons est la fin du mois de mai , l'air étant alors tempéré ; & jamais en été , ni lorsqu'il fait froid ; si l'on attendoit plus tard , elles n'auroient pas assez de temps pour se revêtir avant l'hiver ; & si on les tondoit plutôt , le froid les mettroit en danger de mourir ; on tond les agneaux plus tard , parce qu'à cause de leur jeunesse il n'est pas possible de le faire plutôt ; leur laine ne peut même être en état d'être tondue qu'environ la mi-juillet ; dans la partie septentrionale de la France , l'on attend le mois de juin pour tondre les brebis & les moutons. On retarde cette opération jusqu'à ce que ces animaux aient poussé leur suint , c'est-à-dire , une graisse qui se repand sur la laine lorsque l'ancienne quitte la peau & que la nouvelle en sort. Si on tond plutôt , la laine en est bien moins bonne ; pour les tondre , on commence d'abord par les laver dans de l'eau bien claire ; dès qu'elles sont lavées , si c'est la veille de la tonte , on leur donnera , dans la bergerie , de la litière de peur qu'elles ne gâtent leur laine dans la fiente ; le lendemain , après que leur laine est sèche , on commence à les tondre depuis huit heures du matin jusqu'à trois heures après-midi , qui est le temps où elles retournent aux champs & où elles avoient déjà été le matin avant que d'être tondues. Quand elles le sont une fois on leur passe sur la peau la main toute sèche , pour prévenir certaines



incommodités qui peuvent arriver, ou bien on les frotte avec un mélange de vin & d'huile de noix, ou avec du sel, ou du vin mêlé de la lie d'huile, ou avec un mélange d'huile, de vin blanc & de cire.

Dans les pays chauds où l'on ne craint pas de mettre l'animal tout-à-fait nud, l'on ne coupe pas la laine, mais on l'arrache & on en fait souvent deux récoltes par an.

La laine des moutons est ordinairement plus abondante & meilleure que celle des brebis; celle du col & du dessus du dos est la laine de la première qualité; celle des cuisses, de la queue, du ventre, de la gorge, &c. n'est pas si bonne; & celle que l'on prend sur des bêtes mortes ou malades est la plus mauvaise. La laine blanche est préférable à la grise, à la brune & à la noire, elle prend mieux toute sorte de couleurs; quant à la qualité la laine lisse vaut mieux que la laine crépue; il y a même des auteurs qui assurent, que les moutons dont la laine est trop frisée, ne se portent pas aussi bien que les autres. Outre la laine, les moutons sont encore d'un grand profit dans l'économie champêtre; on peut les faire parquer, ainsi qu'il est de coutume dans quelques provinces, c'est-à-dire, les faire séjourner sur les terres qu'on veut améliorer, & pour lors ils fournissent par leur fiente & leur urine un très-bon engrais.

Les anciens prétendoient que tous les animaux ruminans avoient du suif: cela n'est cependant exactement vrai que de la chèvre & du mouton, & celui même du mouton est plus abondant, plus blanc, plus sec, plus ferme & de meilleure qualité qu'aucun autre. La graisse est bien différente du suif; le suif durcit en se refroidissant, tandis que la graisse est toujours molle; c'est autour des reins de l'animal que le suif s'amasse en plus grande quantité, & le rein gauche en est toujours plus chargé que le droit; il s'y en trouve aussi beaucoup dans l'épiploon & autour des intestins;

mais on ne l'estime pas tant que celui des reins, de la queue & des autres parties du corps.

Le goût de la chair du mouton, la finesse de la laine, la quantité du suif, & même la grandeur & la grosseur du corps de ces animaux, varient beaucoup suivant les différens pays; le Berry est la province de France où ils se trouvent en plus grande quantité; les plus gras & les plus chargés de suif sont ceux qui viennent de Beauvais & de quelques endroits de la Normandie; ceux de Bourgogne ont une chair très-agréable au goût, mais elle ne l'emporte cependant pas sur la chair des moutons qui habitent les côtes sablonneuses des provinces maritimes. Il y a en Poitou, en Provence, aux environs de Bayonne & dans quelques autres endroits de la France, des brebis qui paroissent être de races étrangères, & qui sont plus grandes, plus fortes & plus chargées de laine que celles de la race commune.

M. Anderson dit que les moutons d'Islande ont la laine fort grosse & rude; on ne les tond jamais, cependant il leur vient tous les ans de nouvelles laines, ce qui arrive ordinairement vers la St. Jean, où ils peuvent se passer de leur ancienne couverture, qui se détache alors autour de tout leur corps, & qui étant entortillée & tenant fortement ensemble, leur est ôtée à la fois comme une espèce de peau superficielle; c'est pour cet effet qu'on les assemble exprès en leur donnant la chasse.

Tous les moutons d'Islande, tant les brebis que les beliers, ont des cornes extrêmement grandes & entortillées; ils en ont même ordinairement plus de quatre, & souvent huit, parmi lesquelles il y en a quelquefois une qui sort droite de la tête en avant, & les bêtes à corne des autres pays n'en ont point du tout dans cette île; nous rapportons tous ces faits d'après la relation de M. Anderson.

On trouve fort souvent dans l'estomac des moutons

une boule ronde de la grosseur d'une bonne pomme, remplie en dedans de laine, de mousse, & entourée en dehors d'une croute de tartre grisâtre & dure.

La laine, la chair & les peaux de moutons sont des objets d'un commerce très-considérable en Angleterre; le nombre des toisons qui s'y coupent annuellement se monte à plus de trente millions, & chaque toison pese au moins quatre livres; les Anglois étoient déjà si jaloux de leurs troupeaux sous le regne de Henri VI, que ce prince défendit expressément qu'on transportât hors du royaume aucun mouton, dans la crainte que si l'espèce se multiplioit au-delà de la mer, la nation ne se vît privée de son commerce de laine, le plus considérable qu'elle fit alors; cette défense a été renouvelée sous les regnes suivans & subsiste encore; le chevalier Jonas Alstrom, Suédois, a fait un traité excellent sur les moyens à employer pour améliorer les races des bêtes à laine dans son pays; nous croirions manquer essentiellement dans cet article, si nous ne donnions ici l'extrait d'un autre traité qui a paru en 1762, & dont le but est le même pour la France que celui du traité Suédois l'est pour la Suède; cet ouvrage a pour titre : *Considération sur les moyens de rétablir en France les bonnes espèces de bêtes à laine*. On y propose deux moyens, l'un de multiplier la race des moutons de Flandre qui est excellente, l'autre d'importer chez nous les bonnes races qui se trouvent chez nos voisins. ( Nous avons indiqué plus haut la façon dont il falloit s'y prendre pour faire cette importation). Il n'y a aucune différence entre les plus belles laines d'Angleterre & celles de Flandre, que celle qui est relative à la teinture des couleurs fines, qui deviennent plus vives dans les laines d'Angleterre; mais cette différence disparoîtra, dit l'auteur de ces considérations, quand on s'appliquera à élever proprement les moutons Flandrins. Plusieurs auteurs prétendent que la France a produit autrefois les meilleures laines

de l'Europe ; mais nous avons depuis long-temps négligé l'éducation de nos troupeaux , tandis que l'Espagne , l'Angleterre , la Hollande & la Suède , ont tourné toute leur industrie de ce côté là , & ont été même chercher dans des pays éloignés des races meilleures que celles de leur pays. M. Colbert conçut le projet de nous réformer sur cet article ; mais son zèle devint infructueux par les difficultés imaginaires qu'on lui fit appercevoir dans l'exécution ; depuis on a voulu assujettir le cultivateur à des loix gênantes , mais il les sçut éluder , en renonçant totalement aux laines pour s'occuper uniquement de l'engrais & du fumier ; l'auteur de l'ouvrage duquel nous donnons l'extrait , annonce qu'en France on suit aujourd'hui une route toute différente ; on consulte le cultivateur , & en lui laissant toute sa liberté , on cherche seulement à l'éclairer sur les points généraux & à le faire entrer doucement dans les vues du ministère , par la considération de son propre intérêt.

On leur fait entendre que la reforme peut être possible , puisque notre climat & nos pâturages ne sont pas moins favorables à la production des bonnes laines que ceux d'Espagne , d'Angleterre & de Hollande ; & en effet , la France est moins exposée que l'Espagne aux excès de la chaleur , & moins sujette aux rigueurs du froid que l'Angleterre , la Hollande & la Suède ; il n'est cependant pas moins vrai de dire que tous les cantons de nos provinces ne sont pas également propres à l'éducation des moutons. Celles où ils réussissent le mieux sont sans contredit le Roussillon , ( nous avons même dit plus haut que les laines de cette province l'emportoient sur celles d'Angleterre , ) le Languedoc , le Berry , l'Auxois en Bourgogne , le Valois ou l'Isle de France , la Beausse , la Saintonge , la Sologne , le Poitou , le territoire de Valone , le Cotentin , la châtellenie de Lille en Flandre , l'Artois , le Vexin , le pays de Caux & le Beauvoisis ; on nourrit beaucoup de moutons en

Auvergne , sur les frontières d'Allemagne & dans le Limoufin ; mais la laine des moutons qui habitent ces provinces est de très-médiocre qualité.

On distingue en France deux sortes de laine ; l'une courte , qu'on peut rapporter à la classe des laines d'Espagne , & l'autre longue , qui ressemble aux laines d'Angleterre.

Les laines que nous tirons des provinces de Roussillon, du Languedoc, du Berry, de Lille, sont de la qualité de celles d'Angleterre ; celles qui en approchent le plus sont celles du Cotentin ; les moutons de Lille, Varneton & Turcoing, sont ceux que nous appelons moutons Flandrins ; il s'y en trouve dont la toison pèse jusqu'à seize livres ; la toison du mouton d'Artois est plus petite, elle ne pèse que huit livres au plus ; celle du mouton gras de Beauvais ne pèse pas plus ; la petite espèce de Picardie, qui est la plus commune, ne donne que quatre livres & demie de laine ; la toison de la grosse espèce de mouton du Vexin Normand pèse dix livres, & celle de la petite six livres ; mais la laine en est ronde ; la laine des moutons d'Alençon est encore pire que cette dernière, on la prendroit pour du poil de chien ; leur toison ne pèse au plus que trois livres & demie : le Cauchois produit quatre livres d'assez bonne laine, tandis que le Cotentin n'en fournit que deux & demi, mais elle est très-fine ; la toison des moutons de Beauvais se porte jusqu'à cinq livres ; pour ce qui est de la laine des moutons du Berry, on peut dire qu'elle approche, pour la qualité, de celle d'Espagne ; celle des moutons de Sologne lui est tant soit peu inférieure. L'espèce de moutons nommés *sauteurs* dans le Morvant & le Nivernois, donne une laine qui vaut moitié moins que celle de Sologne ; les meilleurs moutons de l'Isle de France, se nomment Valois ; quant à ceux du Limoufin & de l'Auvergne, ils ont une laine *jaune* & basse. Par cette énumération il est facile de démontrer qu'on trouve en France toutes sortes de moutons &

de laines , depuis les meilleurs jusqu'aux plus mauvais ; si on y perfectionne par conséquent , ou si on y multiplie les bonnes races , si on y diminue le nombre des médiocres , & si on y supprime les mauvaises , on pourra parvenir à se passer en peu de temps des laines étrangères.

Une observation très-intéressante à faire , c'est que les moutons qui portent les plus belles laines sont aussi ceux qui ont la chair la plus délicate ; par conséquent l'avantage en seroit double d'améliorer les espèces ; on démontre encore , dans ce traité , qu'il se trouve en France toutes sorte de pâturages , qu'il est conséquemment très-facile d'assortir la nourriture aux diverses espèces de moutons ; si on avoit , par exemple , deux troupeaux de races différentes , dont l'un sorte de la race des moutons du Berry ou du Cotentin , & l'autre des moutons d'Artois ou de Beauvais ; il faut faire paître le premier sur les montagnes & sur les pelouses couvertes d'herbes fines ; quant au second , il demande d'être conduit dans des prés secs , où l'herbe se trouve plus abondamment , parce qu'étant plus gros , il exige une nourriture plus substantielle ; quant à l'usage de l'eau & du sel pour les moutons , cet auteur dit qu'il faut suivre là-dessus la coutume de chaque pays ; il y a des moutons , dit-il , qu'on n'abreuve jamais , tandis qu'en Flandre on les abreuve toujours en hiver comme en été ; nous avons dit plus haut que rien n'étoit meilleur pour les bêtes à laine que le sel.

Cet auteur passe ensuite à l'ancien état des laines en France , & aux moyens dont les étrangers se sont servis pour rendre les leurs supérieures aux nôtres ; du temps de Columelle les moutons de la Gaule l'emportoient sur toutes les espèces connues ; cette prééminence dans les brebis dura jusqu'aux conquêtes de Clovis , ou même jusqu'au temps de Charlemagne ; le soin des troupeaux étoit dans ces temps reculés , l'article de l'économie le plus important ; les irruptions des Normands inter-

rompirent l'exécution des loix portées à ce sujet , & elles ne reprirent leurs anciennes vigueurs que sous les rois de la troisième race ; nos manufactures revinrent très-florissantes ; les étrangers se fournissoient des étoffes qui s'y fabriquoient.

Vers le milieu du quatorzième siècle , Pedre IV , roi de Castille , établit en Espagne une race excellente de moutons de Barbarie ; elle commença seulement à y dégénérer deux siècles après.

Le cardinal Ximénès , en fit faire une nouvelle importation , & depuis ce temps tous les seigneurs les plus distingués font eux-mêmes la revue de leur troupeau , pour voir s'ils n'ont pas dégénéré.

En 1331 , Edouard III , roi d'Angleterre , voulant encourager les manufactures de son royaume , appella de la France des ouvriers , & fit employer les meilleures laines du continent.

Edouard IV alla encore plus loin ; à l'instar des Espagnols il établit dans ses états de nouvelles races de brebis ; il en obtint du roi de Castille , sur la fin du quinzième siècle , trois mille ; elles ont réussi très-bien dans ce royaume. Henri VIII & la reine Elisabeth ont entretenu cette race dans la perfection , en faisant venir de nouveaux béliers choisis de la Castille , & en établissant une commission qui subsiste encore & qui préside à l'entretien & à la propagation de l'espèce ; on imposa aux bergers le précepte de parquer ces brebis en été & même en hiver ; la différence du climat & des pâturages a cependant apporté quelque changement dans les productions des troupeaux d'Espagne transportés en Angleterre , car la laine de ces derniers est plus longue & plus nette , mais celle d'Espagne plus fine.

Au siècle passé , les Hollandois trouvèrent dans les Indes Orientales une espèce de brebis haute , allongée & de gros corsage , dont la laine , aussi bonne & aussi fine que celle d'Angleterre , est encore plus longue ;

cette race ayant été importée dans la Frise Orientale & sur le Texel, elle y a prospéré & s'est fort multipliée, les femelles donnant quatre agneaux chaque année; les Flamands ont tiré de là un certain nombre de moutons, connus sous le nom de flandrins.

La reine Christine de Suède fit pareillement venir des moutons d'Angleterre, mais ils furent transplantés dans un âge trop avancé, & périrent en peu de temps. En 1725, M. Jonas Alstrom a renouvelé l'entreprise sous de meilleurs auspices, en prenant des mesures plus justes; il a fait venir d'Espagne & d'Angleterre des béliers pour les accoupler avec les meilleures femelles Suédoises, & il n'a confié le soin de ces troupeaux qu'à des bergers bien instruits; il a engagé l'état d'accorder des gratifications à ceux qui réussiroient le mieux à l'éducation de ces bêtes, & au moyen de toutes ces attentions la Suède jouit actuellement d'une race de brebis, dont les laines peuvent aller de pair avec celles d'Angleterre. Qui nous empêcheroit d'imiter ces peuples? Nous devons même être sûrs, par l'expérience des anciens Gaulois, que nous parviendrons à avoir d'aussi belles races que celles d'Espagne & d'Angleterre.

L'auteur de ces considérations détaille ensuite une infinité d'abus auxquels il faudroit remédier; le mouton Flandrin, dit-il, est sujet à la gale par la négligence des bergers. Il apporte pour remède à cette maladie, le même que nous avons déjà indiqué; il parle ensuite de la rogne, qu'on nomme *noir museau*; nous en avons aussi parlé en traitant des maladies de la peau de ces moutons; il veut qu'on frotte la partie affectée avec un onguent composé d'huile de chenevis, de soufre, d'hellebore noir, d'euphorbe & de mouches cantharides, sur-tout quand le mal est invétéré, car s'il ne l'étoit, il suffiroit de se servir, ajoute-t-il, d'un onguent de soufre vif & d'huile d'olives; quant à la rougeur qui se répand sur la peau des brebis, le remède consiste à saigner l'animal à l'œil ou à la queue, le pur-  
ger



ger ensuite , ou lui faire boire l'infusion de gingembre tiède.

La laine de Flandre , quoique très-blanche , conserve un peu de suint dans ses filets ; cela provient de l'air grossier & de la fiente dans lesquels on laisse croupir les troupeaux : quoique le mouton Flandrin soit le plus aisé à élever & le plus propre à donner de la laine aussi belle que celle d'Angleterre , l'auteur préfère cependant la race d'Angleterre à cette race , sur-tout pour le Cotentin & le territoire de Valone ; il se recrie contre les Flamands qui ne laissent pas parquer leur troupeaux , avec d'autant plus de raison que les loups sont rares dans ce pays ; entr'autre chose qu'il leur reproche , c'est de tenir leurs moutons trop chaudement dans les étables ; M. Harfser a observé , que la grande chaleur étoit nuisible à leur santé , à la propreté & à la blancheur de leur laine ; un troisième abus qui regne encore en Flandre , c'est de ne pas changer assez souvent la litière , ce qui fait que les brebis se chargent de croton , qui ronge & gate un sixième ou un quart de leur toison , ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut.

4.<sup>o</sup> On confie , dans ce pays , les troupeaux à des bergers sans expérience , quelquefois même à des filles qui les conduisent le long des ronces & des buissons , où ils perdent une partie de leur laine , & gagnent souvent la gale.

Il y a eu en France , continue cet auteur , plusieurs ordonnances qui ont contribué à les y faire dégénérer. On a d'abord défendu d'enharrer les laines non tondues : cet usage procuroit aux laboureurs la facilité de payer leurs dettes à la St. Jean ; mais ne pouvant plus jouir de ce secours , ils ne se sont plus souciés de laver les laines sur le dos des bêtes ; dans le Roussillon il y a eu des ordres qui ont assujetti les œconomes à faire publiquement leurs tontes , & à faire enrégistrer toutes les belles toisons pour les conduire aux manufactures ; il n'en a pas fallu davantage pour exposer le cultivateur

au monopole du fabriquant , & pour ensuite le découvrir. On a encore quelquefois forcé le laboureur à tondre ses moutons deux fois l'an ; les laines en ont perdus par là leur longueur & leur qualité ; l'auteur recommande, en conséquence de ces inconvéniens , de laisser aux cultivateurs & aux marchands de laine , une liberté entière dans leur commerce , & de distribuer dans toutes les provinces un bon traité sur l'éducation des bestiaux ; il en dresse lui-même le plan ; il s'étend ensuite sur le choix des bergers ; nous en avons donné les qualités à l'article qui le concerne , sur la manière d'établir les parcs & d'entretenir la propreté dans les étables ; le dernier article de ce traité en est la récapitulation ; on y démontre le profit que la race Flandrine perfectionnée , & la race Angloise importée, doivent procurer aux propriétaires des bestiaux.

En reformant nos bêtes de Flandre , nous priverons les Hollandois & les Anglois du gain qu'ils font sur nous , par la vente de leurs laines ; celle de Flandre, qu'on estime ordinairement vingt-cinq sols la livre étant perfectionnée, équivaudroit à celle d'Angleterre qui en vaut cinquante. En faisant parquer les moutons , ou du moins en leur faisant construire de bonnes bergeries dans les lieux où les parcs seront impraticables, on peut être assuré que par là la toison d'un mouton Flandrin augmentera au moins d'une livre par son poids ; cela augmentera par conséquent le profit de cinquante sols ; l'auteur entre ensuite dans un calcul pour faire voir ce qu'un troupeau amélioré de 100 moutons , tous frais déduits , peut rapporter annuellement ; nous ne suivrons pas cet auteur dans son calcul ; nous nous contenterons seulement de dire avec lui , qu'un pareil troupeau peut rapporter , année commune , toute déduction faite , deux mille quatre cent livres ; un pareil revenu mérite bien qu'on fasse sur cet objet quelques tentatives qui ne peuvent manquer d'être toujours suivies d'un succès heureux. En important dans

le Cotentin ou ailleurs des bêtes d'Angleterre ou de Suède , on aura un profit considérable , ainsi que l'a aussi fait voir cet auteur par son calcul.

Nous avons observé , à l'article *bélier* , que sa chair n'étoit pas des meilleures à manger ; celle de la brebis est un peu plus en usage ; cependant elle n'est guère estimée , parce qu'elle est fade , visqueuse , & propre à produire des humeurs grossières & un mauvais suc.

Son lait contient peu de ferosité , & il abonde en parties laiteuses & butyreuses qui le rendent gras & épais ; c'est ce qui fait qu'on ne l'emploie qu'à faire des fromages ; cependant , au défaut d'un autre lait , on pourroit s'en servir ; mais on a remarqué que son usage fréquent engendrait des taches blanches sur la peau.

La brebis fournit à la médecine sa graisse , l'œsype ou suin , sa laine grasse avant que d'être lavée , & ses excréments.

On attribue à la graisse de brebis , autrement suif , une vertu émolliente & anodine ; on s'en sert dans les lavemens contre la colique & la dyssenterie ; on l'emploie aussi dans plusieurs pomades adoucissantes : l'œsype ou suin des brebis est une espèce de mucilage graisseux en consistance d'onguent qui se tire de la laine grasse qui naît à la gorge & entre les cuisses des brebis & des moutons. On lave cette laine , & on la fait bouillir dans l'eau pour la dégraisser , afin qu'elle soit en état d'être employée comme d'autres laines ; on laisse un peu reposer les lotions & la décoction , & l'on trouve au-dessus une espèce d'écume grasse nageante : on la ramasse , & l'ayant passée par un linge on la met refroidir dans un baril ou dans un pot pour la garder : c'est ce qu'on appelle œsype.

Celui que l'on trouve chez les droguistes & dont on fait usage pour quelques emplâtres , vient de la Normandie , de la Beausse , & du Berry ; il faut , pour qu'il soit bon , qu'il soit nouveau , de bonne consis-

tance , net , de couleur brune , d'une odeur désagréable , mais qui ne soit point corrompue ; car il s'empuantit quelquefois en vieillissant , & d'autres fois il devient dur comme du savon ; cet œsype est doué d'une vertu émolliente , anodine & résolutive ; on s'en sert pour fortifier les jointures , & il s'emploie à l'extérieur contre les luxations & les contusions. La laine grasse ou laine *surge* , connue dans la pharmacie sous le nom de *lana succida* , se tire en été de la gorge & d'entre les cuisses des brebis ; elle est chaude , émolliente & résolutive ; on l'applique extérieurement sur les contusions & sur les luxations ; elle appaise les douleurs ; elle favorise & augmente la transpiration de la partie sur laquelle on l'applique ; MM. Salerne & Arnauld de Nobleville , continuateurs de la matière médicale de Geoffroy , disent avoir vu des personnes du sexe qui , après avoir reçu des coups dans le sein , ont été guéries en appliquant sur la mammelle un cataplasme de laine grasse ; on attribue à la fiente de brebis une vertu dissolvante & apéritive : on la recommande contre la jaunisse ; la dose en est depuis deux scrupules jusqu'à un gros ; on l'emploie extérieurement en cataplasme sur les tumeurs de la ratte , sur les cors des pieds , les verrues & les autres tubercules de la peau.

**BREHAIGNE** ou **BREHAINE** , est un synonyme qu'on donne à quelques quadrupèdes femelles qui n'engendrent point : il y a des brebis & des biches Brehaines , c'est-à-dire , stériles : on appelle aussi une carpe Brehaine , celle qui n'a ni œufs ni laite.

**BREME**. C'est un poisson de rivière & de lac ; il est semblable à la carpe par sa forme extérieure , mais il est plus plat & plus large ; ses écailles sont plus grandes & sa chair n'est point aussi ferme. Les Brêmes ont la tête petite , à proportion du reste du corps : elles ont six nageoires , deux auprès des ouies , une sur le dos , deux au milieu du ventre ; la sixième s'étend depuis l'anus jusqu'à la queue. Les côtés sont de couleur d'or , & le

ventre rougeâtre , dans celles qui sont grasses & avancées en âge , mais celles qui sont jeunes & maigres ont ces deux parties blanches ; on en trouve dans quelques lacs d'Auvergne , qui ont deux coudées de longueur & deux pieds de largeur : ce poisson se nourrit d'herbe , de boue & d'ordure , aussi ne se plaît-il que dans les eaux bourbeuses , dont le cours est lent ; quoique sa chair soit molle , il y a des gens qui la trouvent bonne ; elle se pêche de même que la carpe , voyez CARPE.

**BROCHET.** C'est un poisson d'eau douce ; sa tête est longue & d'une figure singulière ; sa partie intérieure depuis les yeux jusqu'au bout du bec est aplatie en travers , & sa partie postérieure qui est un peu plus longue , est aplatie sur les côtés depuis les yeux jusqu'au dos ; son corps est oblong & en quelque sorte quarré ; car le dos depuis la tête jusqu'à la nageoire , qui est à l'extrémité du dos vers la queue , est plat & droit ; les côtés sont presque plats , & le ventre l'est aussi depuis les ouies jusqu'à l'anus ; la mâchoire inférieure est avancée au-delà de la supérieure , l'ouverture de la bouche est grande & fendue presque jusqu'aux yeux ; les narines sont grandes , ouvertes , percées d'une double ouverture de chaque côté , avec une distance notable entre les deux trous situés immédiatement devant les yeux ; les yeux plats , situés au côté de la tête , dont l'iris est jaunâtre , ou mêlée de blanc , de noirâtre , de jaune obscur , souvent même de verdâtre , & la prunelle ovale & bleuâtre. Il a environ douze trous à la tête , dont il y en a six derrière les yeux , deux entre les yeux , deux entre les narines , & deux devant les narines au bec même ; on apperçoit en outre de chaque côté environ treize trous ou davantage sur le bord de la mâchoire inférieure & près du col. La membrane des ouies est composée de quatorze arrêtes de chaque côté ; il n'y a qu'une seule rangée de dents à la mâchoire inférieure , dont les antérieures sont plus petites , & les postérieures grandes

& robustes, mais toujours mobiles & fixes alternativement ; il n'y a point de dents aux bords de la mâchoire supérieure sur les côtés ; mais autour du bec il y a de chaque côté une rangée de dents très-fines ; trois rangées de dents au palais, situées suivant sa longueur & parallèles entr'elles, dont celle qui en occupe le milieu est composée de petites dents fines, au lieu que les deux rangées latérales sont composées de grandes dents tournées en dedans & toutes mobiles. La langue est un peu fourchue à son extrémité, & hérissée de petites dents, comme aussi les parties qui sont derrière la langue. Vers le fond du gosier il se trouve des osselets hérissés de petites dents, dont deux qui sont oblongs se trouvent situés inférieurement près de la plus petite des ouies, tandis que supérieurement il y a quatre petits osselets dentelés. La ligne latérale du corps est droite, les écailles rondes & oblongues ; le dos de couleur noirâtre ; les nâgeoires du dos, de l'anús & de la queue obscurément jaunâtres & marquetées de taches noirâtres ; les nâgeoires du ventre & celles de la poitrine d'une même couleur, savoir d'un blanc jaunâtre ou brunâtre ; une seule nâgeoire sur le dos, située à l'extrémité du dos vers la queue, vis-à-vis la nâgeoire de l'anús, composée de vingt-une arrêtes, dont les trois premières & la dernière sont les plus petites, au lieu que celles du milieu sont les plus grandes & les plus longues, les six premières simples, & toutes les autres fourchues au bout comme aussi la dernière ; mais toutes sont doubles à leur naissance, & composées de deux osselets étroitement adhérens l'un à l'autre. Les nâgeoires de la poitrine sont oblongues, formées de quinze osselets, dont les derniers sont les plus petits & ceux du milieu les plus longs, le premier qui est assez robuste & le dernier simple par le bout, tous les autres branchus à leur extrémité, ou divisés pour l'ordinaire en trois ; les nâgeoires de l'anús composées de dix-huit arrêtes, dont les trois premières & les trois dernières

sont les plus petites; la cinquième, la sixième, la septième, la huitième & la neuvième très-longues; les cinq premières & la dernière simples, & les autres fendues en deux & en trois au bout, mais toutes doubles à leur naissance; la queue fourchue, composée de dix-neuf longues arrêtes, dont la dernière de chaque côté est simple, & les autres intermédiaires sont branchues, mais l'avant-dernière de chaque côté & celle du milieu sont fourchues seulement à leur extrémité; en outre il y a aux côtés de la queue quelques arrêtes courtes & petites, difficiles à compter, & qui ne méritent guères même d'être comptées; quatre ouies de chaque côté garnies à leur partie concave de très-fréquens aiguillons faits en forme de dents; le cœur du brochet est oblong & blanc, mais pour l'oreillette, elle s'insère dans le cœur vers sa base. Le foie est situé au côté gauche, simple, oblong & plat, étendu jusqu'au milieu du bas-ventre, lisse ou sans aucune inégalité de chaque côté; la vésicule du fiel située en-dessous vers sa partie supérieure; l'estomac étroit & long, descend jusqu'au milieu du bas-ventre où le pylore commence sans aucune appendice, à quoi est attaché l'intestin qui d'abord monte jusqu'au diaphragme, puis descend droit à l'anus, deux ovaires dans les femelles, un à chaque côté de la vessie aérienne, étendus par-tout l'abdomen, & dans les mâles deux vésicules séminales, placées de la même façon; la rate triangulaire & presque équilatérale, d'une couleur rouge obscure, située près du pylore; la vessie aérienne simple, oblongue & robuste, étendue par-tout le bas-ventre, & adhérente au dos, de telle sorte néanmoins qu'on peut aisément l'en séparer; & quant au conduit de l'air, il entre supérieurement dans l'orifice de l'estomac; ses reins sont sanguinolens, étendus tout le long de l'épine du dos; mais à la partie inférieure de l'abdomen on apperçoit la vessie urinaire qui est oblongue; le péritoine très-blanc & luisant; soixante-une vertèbres & trente-neuf côtes de

chaque côté ; la chair blanche , un peu dure , savoureuse & saine.

Le Brochet se nourrit de petites aloses , de presque toutes sortes de poissons , même de petits Brochets , de serpens , de rats d'eau & d'oiseaux aquatiques ; il est des plus voraces ; il croît quelquefois jusqu'à une grandeur considérable : on en a pris dans certains lacs qui pesoient jusqu'à trente-deux livres ; j'en ai pêché un de trente-six livres dans la rivière de Seille. On a compté dans un Brochet femelle de moyenne grandeur plus de cent quarante-huit mille œufs ; rien ne prouve plus la fécondité merveilleuse des poissons ; c'est aux mois de mars & d'avril que ces animaux lâchent leurs œufs ; il est défendu par les ordonnances des eaux & forêts de faire la pêche du Brochet pendant ces mois : ce poisson habite communément les étangs , les marais & les rivières. Les pêcheurs assurent que la plupart des poissons , sitôt qu'ils sont pris , vomissent les matières contenues dans leur estomac , principalement le Brochet ; ce dernier , par l'avidité qu'il a d'avalier les poissons qu'il a pris , renverse quelquefois son estomac ; quelquefois même il avale un poisson qui n'est guère plus court que lui , toujours la tête la première , & tandis qu'une partie en pend hors de sa gueule , il digère peu à peu l'autre partie , en attirant le reste jusqu'à ce que le poisson soit digéré en entier. On prétend que les perches , sur-tout les grosses , vivent en sûreté parmi les Brochets , non pas parcequ'ils les favorisent , mais parcequ'ils ne peuvent leur nuire à cause des aiguillons dont elles sont armées. Les Brochets se multiplient aisément : on dit vulgairement qu'il suffit qu'un héron qui a avalé de ses œufs vienne ensuite à fienter de dessus un arbre dans un vivier , pour qu'il en naisse des Brochets. Lorsque la femelle veut jeter ses œufs : elle s'éloigne le plus qu'elle peut du lieu où elle avoit coutume de demeurer , de peur que ses œufs ne soient exposés à être dévorés par d'autres Brochets. Du temps d'Aufone le



Brochet n'étoit nullement estimé ; aujourd'hui il est renommé entre les bons poissons de rivière , sur-tout s'il est gros & gras : on est en usage d'enfermer les Brochets dans des caisses de bois trouées de toutes parts & fermées exactement , & de les y engraisser en leur jetant de la nourriture.

Le Brochet est rusé , il se tient comme à l'affut & immobile contre le courant de l'eau , & lorsqu'il apperçoit un poisson ou une grenouille , il s'élançe avec rapidité sur sa proie ; il poursuit encore les poissons avec tant d'avidité quand il les chasse , qu'il saute quelquefois au-dessus de l'eau , & qu'il se jette même souvent dans de petits bateaux qui se trouvent à sa rencontre ; en un mot ce poisson est cruel & gourmand à l'excès , & il mérite bien d'être appelé le loup ou le tyran des eaux ; il dévore avidement tout ce qui se présente ; on a quelquefois trouvé dans son estomac des châtaignes d'eau , malgré même leur dureté & leurs piquans : il vit très longtems ; on rapporte qu'on a pêché dans un étang un de ces poissons 262 ans après que l'empereur Frédéric second lui avoit fait jeter. Si l'on ne mettoit dans un étang que des brochetons pas plus gros que les harengs , ou même moindres , on ne seroit pas deux ans tout au plus pour n'en plus trouver six de chaque centaine , car ils se mangeroient les uns les autres. Il n'y a que le temps de la frai où ils ne se font point la guerre entr'eux , mais ils la font aux autres poissons ; quoique le Brochet vive aux dépens du propriétaire de l'étang , & lui coûte souvent plus qu'il ne vaut , on ne laisse pas que d'en mettre dans les étangs , mais il faut que ce soit avec prudence. Dans bien des pays quand on met de l'alvain dans un étang pour l'empoisonner , on n'y jette jamais de brochetons , on présume qu'il s'y en trouvera toujours assez. On disoit anciennement que quand le Brochet étoit blessé , il s'alloit frotter auprès de la tanche pour se guérir de ses blessures , cela est faux , car elles se guérissent d'elles-

même par la mucosité visqueuse du corps du Brochet , qui tient même aux doigts de ceux qui le manient.

Les Brochets varient entr'eux , non seulement pour la grandeur , mais encore pour la couleur , suivant l'âge & les lieux ; on en voit quelquefois qui ont jusqu'à deux ou trois coudées de longueur ; il y en a de tout blancs , & même d'hermaphrodites. Un médecin Allemand dit avoir disséqué de gros Brochets pris à la source du Danube où il y a des eaux marécageuses dans plusieurs des environs , & y avoir trouvé plusieurs *tænia* fortement attachés pour l'ordinaire comme des sangsues aux intestins *ileon* & *jejunum*. Ils avoient profondement plongés dans la tunique nerveuse de ces intestins leurs trompes ou leurs têtes qui n'étoient guères plus grosses que des têtes de grosses épingles ; ils avoient le col long de deux à trois pouces , grêle , à peine plus gros qu'un fil doublé ; ils étoient également larges & gros depuis le commencement du col jusqu'au bout , & ils sembloient avoir tiré leurs alimens , non des ordures ou des excréments , mais du suc nourricier des animaux mêmes.

La pêche du Brochet est fort facile ; il se prend de lui-même dans les filets , ou mord à l'hameçon ; les filets qu'on emploie pour le prendre sont grands & à larges mailles ; on les tend dans les fossés & dans les passages où les Brochets guettent le petit poisson : quand on veut pêcher le Brochet à l'hameçon , on se sert pour appas de goujons & de grenouilles ; on fait encore la pêche du Brochet à la ligne volante & avec des bricoles ; les bricoles sont des espèces de ligne , qui diffèrent des lignes volantes , en ce que ces dernières n'obligent pas le pêcheur à rester toujours dans le même endroit , mais qu'il peut marcher & agir toujours , tandis qu'on place les bricoles à demeure souvent jusqu'au lendemain matin. Dans les lignes qu'on nomme bricoles , il y a un morceau de liége percé & fendu par le milieu , & attaché à la ficelle qui tient cette ligne

proche de l'appas plus ou moins , selon la profondeur de l'eau : quelques pêcheurs préfèrent au liége un morceau de jonc plié en cinq ou six doubles ; l'usage de ce morceau de liége ou de jonc est de tenir l'appas entre deux eaux , lorsqu'on a jetté la ligne. Le meilleur appas dont on puisse se servir pour cette pêche est le carpeau , ou des petites perches , après leur avoir coupé l'aileron de dessus le dos , parcequ'il pique , ce qui pourroit empêcher le Brochet de mordre. La véritable heure pour tendre la bricole est à trois ou quatre heures après midi dans l'été & à deux heures en hiver ; on la laisse jusqu'au lendemain au matin sur les huit ou neuf heures ; il faut avoir attention de choisir pour le tendre un endroit où il n'y ait point d'herbes ni de branches d'arbres , parceque le poisson étant pris pourroit s'y embarrasser , & on courroit risque de rompre la ligne & de la perdre avec le poisson.

On emploie les Brochets parmi nos alimens les plus exquis ; on les prépare de plusieurs manières : pour qu'ils soient bons , il faut les choisir gros , gras , bien nourris , & d'une chair blanche & ferme ; on préfère les Brochets des rivières à ceux des étangs & des eaux limoneuses ; on mange leurs foies , mais pour leurs œufs ils ne valent rien ; ils excitent des nausées & purgent quelquefois assez violemment ; le petit peuple qui leur connoît cette propriété , s'en sert même quelquefois pour se purger.

On emploie en médecine plusieurs parties de cet animal , telles que sa graisse , son fiel , sa mâchoire , & les petits os qui se trouvent dans la tête de ce poisson. On attribue à la mâchoire inférieure du Brochet une vertu absorbante , alkaline & détersive , aussi la prescrit-on comme un spécifique dans la pleurésie & la squinancie ; le docteur Marquet la faisoit entrer dans son opiat antiphthylique : les Allemands en font encore grand usage , mais les François l'ont totalement rejetée. La façon de s'en servir est de la porphiriser , on la

prescrit depuis douze grains jusqu'à un demi-gros dans quelques onces d'eau de pavot rouge ou de fleurs de sureau. On la conseille encore pour le calcul, pour les fleurs blanches & pour faciliter l'accouchement. Si on calcine cette même mâchoire, & si on en applique à l'extérieur les cendres sur les ulcères invétérés, elle les mondifie. Appliquée pareillement sur les hémorroïdes, elle les dessèche. On attribue à la graisse de Brochet une vertu résolutive & adoucissante; on en oint la plante des pieds & la poitrine des enfans pour détourner les catharres, pour appaiser la toux, & pour leur procurer du sommeil.

On recommande le fiel de ce poisson dans les maladies froides & chroniques qui proviennent du peu d'activité de la bile; on prétend aussi qu'il est très-bon pour guérir les fièvres intermittentes, pourvu qu'on le prenne au commencement de l'accès, la dose en est de sept à huit gouttes dans une liqueur appropriée. On tire de ce fiel par le moyen de la distillation, une eau qu'on assure très-bonne pour les maladies des yeux, mais qui n'est pas néanmoins d'une aussi grande efficacité que le fiel même pour enlever les taches & les taies de la cornée; lorsqu'on ne fait usage que du fiel, il faut le délayer auparavant dans un peu d'eau de fraie de grenouilles, pour en modérer l'activité: on en met aussi dans les oreilles avec du coton pour apporter remède à leur tintement. On vante les petites pierres ou osselets qui se trouvent dans la tête du Brochet pour hâter l'accouchement, pour purifier le sang, pour faire venir les règles aux femmes, pour exciter l'urine, pour chasser les pierres des reins & de la vessie & pour l'épilepsie; la dose est depuis un scrupule jusqu'à deux dans une liqueur appropriée.

**BUPRESTE.** C'est un insecte de la famille des *coleopteres*, dont les ailes sont renfermées dans des étuis. La plupart de ces insectes ont des couleurs assez brillantes, quelques-uns ont des points de couleur

d'or : il y en a une espèce qui est aussi petite qu'une puce , d'autres sont de la longueur d'un travers de doigt : on trouve pour l'ordinaire ces insectes dans les lieux humides sur les bords des eaux , la plus grande partie de leur tête est enfoncée dans la poitrine , ce qui fait qu'elle paroît placée de travers ; leur poitrine est retrécie par derrière & un peu applatie par-dessus ; leurs yeux sont ronds & saillans , leur deux antennes sont longues & articulées ; leurs pattes sont longues & grosses ; ces insectes ont des serres & des dents , au moyen desquelles leur morsure est très-sensible ; ils ont une mauvaise odeur.

Lorsque les animaux en paissant l'herbe , viennent à en avaler , dès l'instant leur corps devient tendu , enflé , & ces animaux périssent. On donne encore dans la plupart des livres le nom de Bupreste à un insecte qui est un proscarabée du genre des cantharides , qui est aussi très-dangereux pour les animaux , & que les pâtres appellent *enfle-bœuf*. Il y a encore une espèce de petite araignée rouge qui porte encore le nom de Bupreste ; cette araignée , lorsqu'elle est avalée par les bœufs , leur cause les mêmes accidens que le Bupreste ; nous n'avons parlé ici de cet insecte que par rapport à sa vertu nuisible pour nos animaux domestiques.

BUSE , BUSARD , LANIER. C'est un oiseau de proie de la grosseur d'une jeune poule , & qu'il est impossible de dresser : suivant Aldrovande , cet oiseau est un aigle-vautour ; le sommet de sa tête est fort large , applati & marqué d'une tache blanche , son bec court , crochu , d'un bleu noirâtre & recouvert dans sa partie supérieure d'une peau jaune ; sa bouche grande & sa langue épaisse , charnue & obtuse ; ses yeux faits en ovale & brillans , leur prunelle fort noire , son cou court , gros & garni de plumes ; tout son dos jusqu'à sa queue est de couleur de rouille mêlée de noir ; sa queue est large , & traversée de plusieurs taches. Cet oiseau , ainsi que nous l'avons dit , n'a aucune disposition pour

pouvoir être dressé ; il se nourrit de rats , de taupes & d'oiseaux ; il tue & mange les lapins , & à défaut d'autres nourritures , il se nourrit de scarabées , de vers de terre & d'autres insectes ; ses œufs sont blancs & parsemés de quelques taches roussâtres , quelquefois ils sont entièrement blancs.

**BUTOR.** C'est une espèce de héron qui se tient communément le long des eaux ; nous en donnerons la description à l'article héron ; il se nourrit de poissons , de grenouilles , ou de rats d'eaux. Sa chasse se fait de la même façon que celle du héron , ou bien on leur tend des pièges comme l'on fait pour les canards , on met ces pièges dans les endroits où l'on voit ces oiseaux venir fréquemment ; s'il n'y en a point de pris lorsqu'on fait la visite , & si on en apperçoit plus loin , on fait un grand tour par derrière eux , & on en approche peu à peu , on les fait par ce moyen marcher devant soi vers les pièges , ou bien on les fait envoler ; quand ils s'envolent , en passant par-dessus les pièges ils s'abattent pour manger l'appas , & ils se prennent à l'instant.



## C.

**C**AILLE. C'est un oiseau d'une figure plus large & moins aplatie sur les côtés que le râle de genest. Il a depuis le bout du bec jusqu'au bout de la queue sept pouces & demi de longueur & quatorze de largeur, quand ses aîles sont étendues ; le bec depuis la pointe jusqu'aux coins de la bouche long de près d'un pouce, d'une figure plus écrasée & plus platte que dans les autres oiseaux du même genre ; la mâchoire inférieure noire, & la supérieure de couleur blanchâtre tirant sur le brun, pointue par le bout, l'iris des yeux couleur de noisette ; une membrane clignotante ; le ventre & la poitrine d'un blanc sale tirant sur le jaune, un certain mélange de roux à la gorge, une large & longue raie noirâtre tendante vers le bas au-dessous de la mâchoire inférieure, une ligne blanchâtre au-dessus des yeux & par le milieu de la tête ; la tête noire, de façon néanmoins que les franges des plumes sont rousses ou cendrées : la partie moyenne du dessous du col & de toutes les plumes qui recouvrent le dos marquée d'une ligne qui est d'un blanc jaune, le reste de la plume bariolé de noir & de roux cendré ; sous les aîles une raie longue, blanche au milieu, roussie extérieurement de chaque côté avec un mélange de noir ; les grandes plumes des aîles brunes, variées de lignes transversales d'un roux clair, les petits rangs des plumes à chaque aîle presque d'une seule & même couleur roussâtre ; la queue fort courte, longue d'un peu moins de deux pouces, composée de douze plumes de couleur noirâtre, entrecoupée de lignes transversales d'un roux clair ; les pieds pâles, couverts d'une peau divisée en écailles plutôt qu'en anneaux entiers ; les plantes des pieds jaunes, les doigts extérieurs liés par une membrane.

celui du milieu jusqu'à la première jointure, une vésicule de fiel, des testicules considérablement grands à proportion du corps; l'estomac musculeux, & au-dessus de l'estomac l'œsophage dilaté en manière de jabot, antérieurement glanduleux.

Les Cailles se plaisent dans les bleds & dans les prairies, elles se font entendre au mois d'avril; les femelles pondent jusqu'à dix à douze œufs; leur nid est à terre: elles couvent au mois de mai; ces oiseaux vivent de millet plutôt que de tout autre grain, de bleds qu'ils ramassent dans les champs moissonnés, & quelquefois de graine d'ellobore. On nomme cailleteaux les petits de la Caille. On prend les Cailles au halier, la saison de les y prendre est depuis le mois d'avril qu'elles arrivent en France, jusqu'au mois d'août qu'elles cessent d'être en chaleur: on ne prend que des mâles, parce qu'ils viennent à la personne qui contrefait le cri de la femelle avec un appeau qu'on nomme *courcaillet*. Il y en a de deux façons: celui de la première espèce est fait avec une petite bourse de cuir, large de deux doigts & longue de quatre, se terminant en pointe en façon de poire; on le remplit à demi de crin de cheval, & dans le bout on met un petit sifflet fait de l'os d'un jarret de chat, de lièvre, ou pour le mieux du grand os de l'aîle d'un vieux héron, qu'on coupe long de trois doigts & on fait le bout en flutte, avec un peu de cire molle; on en met aussi un petit morceau pour fermer l'extrémité, qu'on perce avec une épingle, quand on veut le faire siffler plus clair: on lie ce sifflet avec la bourse, au moyen d'un fil fort, du fil gros de cordonnier, ou de la petite ficelle. Pour le faire jouer, on le met tout de son long dans la paume de la main gauche, & tenant quelqu'un des doigts de la main renversés dessus le haut du cuir, on frappe dessus son milieu avec le dos du pouce de la main droite & on contrefait la femelle.

Le second appeau qu'on emploie pour cette chasse est



est ordinairement long de quatre doigts & plus gros que le pouce , il est fait d'un morceau de fil de fer tourné en rond , comme seroit de la canetille ; on le couvre tout de cuir , il doit être fermé d'un bout avec un morceau de bois plat ; il y a en son milieu un petit brin de fil ou de cuir , par lequel on le tient d'une main pour le faire jouer , & on attache à l'autre bout un petit filet , de même qu'à l'autre appeau dont nous venons de parler.

Pour le faire jouer , on tient de la main gauche le brin de cuir presqu'auprès du morceau de bois , & de la main droite , on prend le courcailleau par l'endroit où il est lié sur le siflet , & on contrefait le cri de la femelle qui appelle un mâle : nous donnerons à l'article *halier* la méthode de faire ce filet ; on le porte dans la poche ou dans quelque petit sac avec l'appeau.

Quand on voudra prendre de ces oiseaux , il faudra le matin au soleil levé , à neuf heures , à midi , à trois heures , ou au soleil couché , se promener autour des campagnes couvertes de bleds , tenant son appeau dans la main , & sitôt qu'on entendra chanter une Caille , on lui donnera deux coups d'appeau ; si elle n'a point de femelle , elle volera tout d'un coup à vingt pas de celui qui fait aller l'appeau , principalement le matin & le soir , & pour les autres heures , elle courra vers lui ; on connoitra par son moyen si c'est un mâle seul , car s'il a sa femelle , il n'approchera pas.

Si on est sûr que c'est un mâle seul , on s'approchera à quinze pas de lui , & on piquera le halier : s'il monte les sillons , on placera le halier sur le haut du sillon joignant le bled , enforte que l'oiseau qui court au travers du bled puisse se mettre dedans sans l'appercevoir , après quoi on se retire en arrière dans le fond d'une raie où l'on se baïsse , & où l'on se cache presque à l'endroit du milieu du filet pour les y appeller.

Sitôt que le mâle chantera , & non auparavant , on lui répond , & lorsqu'il cessera , on cesse aussi ; il viendra

droit à l'appeau, croyant que c'est la femelle qui l'appelle, & se prendra dans le halier; on observera surtout de ne pas se presser d'aller à lui, parcequ'il peut se rencontrer quelquefois deux ou trois mâles dans la même pièce de bled qui se trouvent sans femelle & qui ne chantent point, quand ils entendent appeller le mâle qui répond, mais vont cherchant la femelle où ils l'entendent chanter, de façon qu'ils peuvent se trouver proche du filet prêts à entrer dedans, lorsqu'on veut prendre celui qui est déjà dans le halier. Ces mâles voyant ainsi approcher d'eux, s'envolent & ne reviennent plus; si la Caille passe à un bout du filet sans entrer dedans, elle arrive près de celui qui l'appelle, il ne doit pas pour lors remuer, mais il faut lui donner le temps de s'écarter, & quand elle sera assez éloignée pour ne plus en être apperçu ni entendre remuer, on changera de place, & on retournera de l'autre côté du halier pour la faire revenir dedans.

Le matin avant le soleil levé, ou le soir après le soleil couché, lorsqu'il y a de la rosée, ou bien même pendant le jour lorsqu'il a plû, les Cailles courent rarement, elles ont peur de se mouiller, mais elles volent tout d'un coup jusqu'aux pieds de celui qui les appelle; on se placera pour lors au fond de la raie la plus proche du filet, afin que la première Caille qui volera & se posera proche de celui qui donne de l'appeau, ne soit point obligée de reprendre son vol pour approcher, car elle aimera mieux pour lors marcher, entendant qu'on est si proche, que de se relever pour voler.

On appelle encore les mâles au halier par le moyen d'une femelle, qu'on nomme chanterelle; on apprend auparavant à cette femelle à chanter de la manière suivante. On met sa cage dans un lieu obscur, & soir & matin on lui donne à manger du millet à la lumière, ce qu'on continue tous les jours, jusqu'à ce qu'avec un appeau on lui ait appris à rappeler. Quand elle est instruite, on la porte avec soi dans sa cage, &

dès qu'on entend chanter des mâles, on tend le halier, & on met la cage à deux ou trois enjambées plus loin. On place le halier entre la cage & le mâle que l'on veut prendre, afin que venant à la voix de la femelle il donne dans le filet. Tandis que la chanterelle rappelle, on se tient à dix ou douze pas d'elle, couché contre terre sans remuer, de peur d'effaroucher les Cailles qui viennent à sa voix, car ces oiseaux sont très-rusés, on ne peut plus les rappeler au piège dès qu'ils se sont apperçus de quelques mouvemens. La cage des Cailles se fait totalement de bois; on couvre sa partie supérieure de toile, & on laisse à sa partie antérieure des ouvertures pour laisser passer la tête de cet animal pour manger.

On prend encore les Cailles par le moyen de tirasses, ou avec des chiens couchans, ou sans chiens; ces chasses sont plus pénibles que les précédentes, mais elles sont aussi plus récréatives & plus profitables; la saison pour cette chasse est depuis le mois de mai jusqu'en septembre. Pour les prendre avec une tirasse & un chien couchant voici comme on s'y prend: deux personnes vont ensemble, dont l'une tient le filet plié sur le bras en état de servir promptement, l'autre porte un sac pour mettre les Cailles que l'on prendra. Quand on est arrivé sur le lieu où l'on veut chasser, on fait avancer le chien, & on le fait chasser tant qu'on pourra le nez au vent, & sitôt qu'il a fait son arrêt, on va à quinze ou vingt pas de lui par le devant; on y déploie la tirasse, tenant chacun le bout de la corde & tirant bien fort: on avance ainsi jusqu'à ce que le chien soit couvert, & pour lors si le gibier ne paroît pas, on frappe avec les chapeaux sur le filet, pour le faire partir; l'ayant pris on plie la tirasse & on fait chasser le chien comme la première fois; les payfans ont la coutume de prendre les Cailles dans les prairies avec la tirasse, sans se servir de chien, ils ont seulement un appeau, ou bien ils écoutent simplement,

lorsque quelque Caille chante ; cette chasse ne se pratique pour l'ordinaire que lorsque les Cailles sont en amour. Ils vont deux de compagnie ; l'un tient la tirasse & l'autre l'appeau , qu'il fait souvent jouer à différentes fois. Tous deux prêtent l'oreille & courent à la première Caille qu'ils entendent chanter : quand ils sont à-peu-près à l'endroit où elle a chanté , ils se couchent sur le ventre jusqu'à ce qu'elle chante une autre fois , & pour lors ayant remarqué le lieu , ils se lèvent , ils déploient le filet & le traînent jusqu'à ce qu'elle soit partie ; s'ils croient l'avoir passée , ils retournent , & posant les bouts de la tirasse à bas , ils frappent dessus avec leurs chapeaux , puis ils la reportent plus loin & font plusieurs fois la même chose , jusqu'à ce que la Caille se lève , ou qu'elle soit prise : quand il y a quelque mâle qui n'a point de femelle , il répond à l'appeau , c'est pourquoi ils vont jusques sur lui quand il chante.

La Caille est un oiseau fort lascif : on a toujours reconnu dans les mâles beaucoup de courage ; ils se battent volontiers , aussi y a-t-il des gens qui les élèvent & les dressent au combat à la manière des coqs.

Cet oiseau est placé dans la classe des oiseaux de passage ; il souffre impatiemment les climats froids , ce qui le fait partir aux approches de l'hiver pour des pays plus chauds , en volant même au-delà des mers.

La chair de la Caille est si délicate & d'un si bon goût , qu'on la sert sur les meilleurs tables : elle doit être choisie , pour qu'elle soit bonne , jeune , tendre , grasse & bien nourrie ; elle provoque l'appétit & donne un très-bon suc , c'est donc avec raison qu'on la place au rang des meilleurs alimens ; pour les engraisser on les met dans une cage pareille à celle que nous avons décrite ; on leur donne deux fois le jour de l'eau nette , avec du millet ou du froment pur.

Quant aux usages de cet oiseau dans la médecine , on en fait des bouillons qui sont émoulliens , & qui

procurent la liberté du ventre. On emploie sa graisse pour emporter les taches des yeux, & sa fiente séchée & pulvérisée se donne avec succès à la dose d'un demi gros contre l'épilepsie.

CAILLÉ, se dit du lait pris & coagulé avec de la presure; on y en délaie une petite quantité, & on le laisse ensuite reposer dans un lieu frais. Au lieu de presure, on peut employer pour cailler le lait, le suc du figuier, la fleur de chardon bénit, celle de chardon sauvage, les fleurs de caillelait, celles du cardon d'Espagne, qu'on appelle cardonnettes en certaines provinces, en général toutes les liqueurs acides, les sels concrets dans lesquels l'acide domine, les sels alkalis fixes & volatils, l'esprit de vin, la membrane intérieure des gesiers de volaille, le gingembre, les œufs de brochet, la solution de couperose, son esprit & son huile caillent aussi le lait. La solution d'alun produit aussi le même effet, mais la plupart de ces dernières substances, pour ne pas dire toutes, communiquent au lait un mauvais goût. On prétend que si l'on frotte de serpolet ou de thym sauvage le vaisseau dans lequel on va traire, le lait se caille presque aussitôt: on raconte encore du suc de figuier une chose singulière, c'est qu'ayant la vertu de cailler le lait, il a pareillement celle de le décailler, lorsqu'il a été caillé par un autre moyen.

CAILLETTE. C'est le quatrième ventricule des animaux qui ruminent; c'est-là où se trouve la pressure, là où se fait le chile, & c'est pareillement de-là que les alimens tombent dans les intestins.

CALANDRE. C'est un petit ver de l'espèce des scarabées, qu'on nomme aussi *Charançon*. Voyez art. CHARANÇON.

On donne encore ce nom à une espèce d'alouette sans crête, qui est plus grosse que les autres, & qui a une grande étendue de voix. Les meilleures pour élever sont celles qu'on a prises fort jeunes, & qui sont

du mois d'août ; elles contrefont les oiseaux qu'on met auprès d'elles. On connoît le mâle à la tête & au bec, il l'a plus gros que les femelles ; cet oiseau s'élève comme l'alouette commune ; le cœur de mouton est pour elles une excellente nourriture. On jette du bled sur le sable au temps de sa mue, & on lui donne du chenevis & de l'épeautre avec un morceau de tuf ou de mortier pour y frotter son bec.

CANARD. Le genre des Canards est peut-être celui des genres des oiseaux le plus étendu ; il comprend plusieurs espèces tant domestiques que sauvages : parmi les espèces sauvages, les unes fréquentent les eaux douces d'étangs, de lacs, de rivières, comme le Canard sauvage ordinaire, le Canard à large bec & à ailes bigarrées, le Canard à mouches, le Canard à queues pointues en fer de pique, la sarcelle, &c. Les autres se plaisent dans les eaux salées & aux bords de la mer ; nous ne parlerons pas de ces derniers, comme n'entrant pas dans le plan de ce dictionnaire.

Le Canard sauvage ordinaire, ou le commun, pèse 36 à 40 onces ; il a environ vingt-trois pouces de longueur depuis le bout du bec jusqu'au bout de la queue, les deux extrémités des ailes déployées distantes de trente-cinq pouces ; le bec d'un verd jaunâtre, long de deux pouces & demi ; large de près d'un pouce, un peu enfoncé, une espèce d'appendice ou d'ongle rond à l'extrémité de la mâchoire supérieure comme la plupart des autres oiseaux de ce genre ; les paupières inférieures blanchâtres, les pattes safranées, les ongles bruns, l'ongle de derrière presque blanc, l'ongle intérieur des doigts de devant le plus petit, les membranes qui lient les doigts ensemble d'une couleur sale ; un vaisseau dit labyrinthe à la bifurcation de la trachée, les cuisses revêtues de plumes jusqu'aux genoux : dans les mâles la tête & le haut du col sont d'un beau verd, à quoi succède un collier blanc en devant qui n'achève pas le cercle entier par derrière. Depuis le collier jus-

qu'à la poitrine la gorge est de couleur de châtaigne ; la poitrine & le ventre sont d'un blanc cendré , semés d'une infinité de points obscurs comme des mouchetures ; le dessous de la queue est noir : il a le dessus du col de couleur cendrée , rousâtre , mouchetée , le milieu qui est entre les aîles roux , noirâtre inférieurement , plus foncé au croupion , avec un mélange de pourpre éclatant ; les côtés au-dessous des aîles & les plus grandes plumes vers les cuisses , ornés en travers de très-belles lignes brunes , avec du blanc & du bleu entremêlés ; les petites rangées de plumes rousâtres , les plus longues qui naissent des épaules , argentées , joliment bigarrées de petites lignes brunes transversales , en tout vingt-quatre plumes à chaque aîle , dont les dix premières sont brunes , les dix suivantes blanches par le bout , puis une plaque à l'extérieur du tuyau d'un pourpre bleu éclatant , avec un petit espace noir qui est entre le bleu & le blanc ; le bout de la vingt-unième est blanc , & son bord extérieur d'un pourpre obscur ; le milieu de la vingt-deuxième un peu argenté ; la vingt-troisième toute argentée , excepté les bords qui sont noirâtres de chaque côté ; la vingt-quatrième pareillement argentée , à la réserve de son bord extérieur qui est noirâtre ; les plumes qui recouvrent les précédentes extérieurement de la même couleur qu'elles : mais celles qui sont couchées sur les pourprés , ont les bouts noirs , puis une marque blanche , en sorte que la tache bleue est terminée par un espace noir d'un côté & blanc de l'autre , vingt plumes à la queue , qui finissent en pointe , dont les quatre du milieu se réfléchissent circulairement , & sont noirâtres , mêlées d'un pourpre luisant , mais les huit suivantes de chaque côté sont blanchâtres , principalement les extérieures aux bords extérieurs , & plus elles sont voisines des plumes réfléchies , plus il y a de brun mêlé ; les plumes qui recouvrent le dessous de l'aîle & la batarde inférieure sont blanches. Ces oiseaux pendant l'hiver volent par

troupes ; au printemps le mâle & la femelle vont ensemble par paires ; on ne trouve leurs nids que dans des bruyères & des joncs , rarement sur des arbres , leur ponte est de douze à quatorze œufs ; la femelle n'a pas la tête verte , ni de collier au col , mais l'un & l'autre sont variés de blanc , de brun & de roux noirâtre : le milieu des plumes du dos est d'un brun noir , & les bords en sont d'un blanc roussâtre. Les Canards muent lorsque les Canes commencent à couvrir ; ces dernières ne muent que quand leurs petits sont devenus grands & propres à voler : quand les plumes des Canards commencent à tomber , ils sont gras & dodus , mais ils deviennent maigres avant que leurs plumes se renouvellent entièrement.

Le Canard sauvage retient constamment sa couleur naturelle , mais la couleur change souvent dans les Canards privés , dont les uns sont souvent mi-partis blancs , & les autres tout blancs ; ils ont cependant assez souvent leurs couleurs semblables à celles du Canard sauvage. Les Canards mâles sont toujours plus grands que les femelles ; la vraie distinction qu'on devrait faire des Canards , ce seroit en grands & en petits , & non en sauvages & domestiques , puisque ces derniers viennent originellement des œufs de Canes sauvages. Les Canards ont les jambes courtes , grosses , & dirigées en arrière , ce qui leur donne de la facilité pour nager , & de la difficulté pour marcher , aussi marchent-ils lentement & avec peine : ils sont fort pesans & se meuvent avec difficulté ; suivant les observations de Gesner , leur langue est munie de petites dents des deux côtés , & leurs muscles intérieurs sont plus blancs que les extérieurs. On remarque dans le bec & la tête du Canard trois paires de nerfs ainsi qu'on en trouve dans tous les oiseaux à bec plat , & qui cherchent leur nourriture en tatonnant ou en fouillant dans la terre.

Le Canard a la voix plus foible & plus rauque , la cane l'a plus forte & plus perçante : Aldrovande étonné



de voir comme le Canard pousse un cri si grand & si aigu , & qu'il tient sa tête si longtemps sous l'eau , en a disséqué un pour en connoître la cause ; il a trouvé que cela ne pouvoit venir que de la figure de sa trachée , qui est totalement différente de celle des autres oiseaux , car à l'endroit où elle se partage en deux branches pour aller aux poumons , elle a une sorte de vessie dure , cartilagineuse , concave , penchée du côté droit où elle paroît plus grande : on trouve dans Varron & Columelle la méthode qu'on peut employer pour construire des habitations capables d'élever des Canards. Suivant les relations des voyageurs , les Chinois sont fort industrieux en ce point ; on en voit des multitudes innombrables sur les rivières dans des cabanes faites exprès ; ils les laissent courir dans les plantations de riz ; il est surprenant de la façon dont ils y détruisent les mauvaises herbes & les insectes nuisibles. De tous les oiseaux les Canards passent pour les plus gourmands & les plus insatiables ; il n'y a rien qui ne puisse leur servir de nourriture. On voit souvent parmi les œufs de Canes plusieurs qui sont des plus monstrueux ; quand on veut élever des Canards sauvages , on fait couvrir les œufs de Canes sauvages par une Cane domestique , ou par une poule , rien n'est plus facile à apprivoiser que les canetons qui en éclosent ; mais il n'est pas si facile d'apprivoiser les Hallebrans ou Canetons sauvages , à moins qu'aussitôt qu'ils sont pris on ne leur brûle le bout des aîles , qui sont longtemps à venir , qu'on ne les mette avec beaucoup de Canetons domestiques , & qu'on ne leur donne une nourriture abondante.

On prend les Canards avec de la glu ; on en a trois ou quatre livres de la plus vieille & de la meilleure , sur chaque livre on met deux poignées de charbon de paille brûlée & pleine une coquille de noix d'huile de noix : on brouille le tout ensemble pendant un quart-d'heure , on en graisse une ou plusieurs cordes , longues

de dix ou douze toises chacune ; on les porte où se trouvent pour l'ordinaire les Canards sauvages, & on les tend de cette sorte : on prend un bateau, si on ne veut pas entrer dans l'eau, & on porte la corde entre les joncs, ou autres herbes dans lesquelles se retirent les Canards ; on pique deux batons, en sorte que les deux bouts en soient à fleur d'eau ; on y attache la corde bien roide, qui sera soutenue sur l'eau par de petits paquets de joncs secs. Quand les Canards seront entre ces herbes, comme ils se promènent sans cesse, ils iront inmanquablement se porter près de la corde qui les arrêtera, & quand ils voudront s'élever, ils se brideront les aîles & se noyeront à force de se débattre.

On se sert encore de collets ou de lacets de crin de cheval pour attraper les Canards, sur-tout lorsqu'ils vont dans des endroits où il n'y a pas plus d'un pied & demi d'eau, tels que des marais & prairies inondées : on remarque exactement ces endroits, & on y jette du grain deux ou trois fois par jour, c'est le vrai moyen de les y attirer toujours : vous tendez dans ces endroits sept ou huit douzaines de collets, attachés deux ou trois ensemble, vous les liez pour ce faire aux extrémités de différens piquets, & vous les enfoncez si avant en terre, que le bout & les collets se trouvent un peu cachés dans l'eau, vous jetez du grain sous ces lacets, il ne manquera pas de s'y en prendre.

Les Canards se prennent encore à l'hameçon, il faut avoir autant de ficelles fortes & longues de quatre ou cinq pieds, qu'il y a d'hameçons ; vous attachez ces hameçons à un bout de la ficelle, & l'autre bout tient à un piquet qu'on enfonce bien avant en terre au fond de l'eau ; on mettra à chaque hameçon pour amorce des grenouilles, des petits poissons, des morceaux de chair. A l'article APPROCHER, nous avons encore donné une méthode pour leur chasse, de même que pour celle des oies sauvages.

Les œufs de la Cane domestique sont d'une très-grande ressource à la campagne ; ils sont presque aussi bons à manger que ceux de poules communes , ils sont même plus gros , leur couleur est verdâtre à l'extérieur. Les meilleures Canes pour pondre sont les plus grosses : elles pondent ordinairement depuis le mois de mars jusqu'au dernier jour de mai ; elles couvent quelquefois sur la fin de mars , & pour lors elles cessent à pondre ; cette couvée est la meilleure , à cause des chaleurs qui surviennent ; un mâle suffit pour féconder les œufs de dix ou douze femelles. On loge ordinairement les Canards dans un endroit à portée de la mare ou de la fosse de la basse-cour : on s'y prend de la même façon pour faire couvrir les Canes que pour les oies ; ordinairement on donne à couvrir les œufs de ces oiseaux aux poules : quand on les fait couvrir par les poules , il faut avoir soin de rafraîchir deux ou trois fois les œufs , en les aspergeant d'eau pendant le temps qu'elles les couvent. Il faut vingt-neuf jours pour éclore les Canetons ; on les élève & on les nourrit de même que les petits poulets , à l'exception seulement qu'il faut leur donner de l'eau pour s'égayer : la meilleure nourriture pour les Canetons est l'orge ou du panis bouillis , du gland & des herbages hachés menu , du marc de raisins , des miettes de pain , des écrevisses , des goujons & autres petits poissons.

Quand on veut engraisser les Canards , on les enferme , on leur donne à manger du son détrempe avec de l'eau , & on ne leur donne pas à boire.

La chair de Canard sauvage l'emporte sur celle du Canard domestique , elle est plus savoureuse , ce qu'on doit attribuer au plus d'exercice que fait le sauvage , & à la meilleure nourriture qu'il prend : pour que le sauvage soit délicieux , il faut qu'il soit jeune , tendre & gras.

On attribue en médecine au foie du Canard la propriété d'arrêter le flux hépatique ; sa graisse passe pour

anodine , émolliente & résolutive ; on la fait entrer dans plusieurs onguens propres à résoudre & à calmer les douleurs , si l'on en frotte la partie affectée ; on prétend encore que le sang de Canard a la vertu de résister au venin de la vipère & des autres animaux venimeux : la dose est pour lors depuis un gros jusqu'à deux dans un verre de vin chaud.

Les plumes des Canards sont plus douces que celles d'oie ; on en remplit les lits & les oreillers.

CANARD , espèce de chien connu aussi sous le nom de barbet. Ce chien a le poil frisé & va à l'eau : on le tond toutes les années ; on se sert de son poil pour faire des chapeaux. Voyez CHIEN.

CANARDIÈRE. C'est un lieu couvert & préparé dans un étang ou un marais , pour prendre les Canards sauvages. M. Guillaume Ockers a fait construire une Canardière singulière dont on peut voir la description au Dictionnaire économique de la nouvelle édition.

CARPE. C'est un poisson d'eau douce. M. Petit , médecin , nous en a donné l'anatomie dans un de ses mémoires imprimé parmi ceux de l'académie des sciences , nous en allons donner ici l'extrait. Tous les poissons , dit-il , sont revêtus de peau ou d'écaille , tant dans la mer & les rivières , que dans les étangs & les lacs. La Carpe est peut-être celui de tous les poissons qui en a de plus grandes , à proportion de sa grandeur ; ses écailles sont de différentes couleurs , brunes , jaunes & blanches. La couleur brune domine dans les plus grandes écailles ; dans les moyennes c'est la jaune & la dorée , & dans les petites c'est la blanche & l'argentée : on verra ci-dessous qu'on trouve ces trois couleurs dans chacune des grandes écailles.

Je vais les examiner , continue cet auteur , dans les Carpes les plus communes , qui sont de seize à dix-huit pouces de longueur tout compris , c'est-à-dire de neuf à dix pouces entre œil & bec , ou entre la tête & la

queue. En général plus les Carpes sont grandes , plus les écailles sont brunes ; Rondelet assure que les plus jeunes Carpes ont les écailles plus rembrunies que les vieilles , qui tirent sur le jaune. Les plus grandes écailles occupent le milieu des côtés de la Carpe par rapport à sa longueur ; plus elles sont près de la tête , plus elles sont grandes. Les écailles de moyenne grandeur sont du côté de la queue ; les autres plus petites sont sous le ventre , & d'autres plus petites qu'elles , sont plus près de la tête.

Toutes les écailles tiennent ensemble par le moyen des membranes qui les enveloppent , ce qui n'empêche pas qu'il n'y ait un peu de jeu dans les écailles , les unes à l'égard des autres ; car sans cela la Carpe ne pourroit se courber vers les côtés comme elle fait dans tous ses mouvemens. Ces membranes tiennent très-fortement à la membrane tendineuse qui enveloppe tout le corps de la Carpe , & en font une continuité.

Si l'on examine bien la partie externe de la Carpe , on remarque une ligne brune de chaque côté qui s'étend depuis la tête jusqu'à la queue : cette ligne paroît brune ; M. Petit dit l'avoir vû quelquefois rouge. On trouve dans la substance des écailles où l'on voit cette ligne , un canal long de deux lignes ou de deux lignes & demie , qui a environ un quart de ligne de diamètre. Ce canal va de haut en bas de cette écaille , ou de bas en haut , & obliquement de dehors en dedans , & se continue d'une écaille dans l'autre successivement depuis la tête jusqu'à la queue : il y a entre chaque écaille un petit canal membraneux qui en fait la continuité.

Après avoir observé ce qu'il y a de singulier dans les parties externes de la Carpe , il faut venir aux parties internes : on peut la diviser en quatre parties ; 1.<sup>o</sup> la tête ; 2.<sup>o</sup> la poitrine ; 3.<sup>o</sup> le bas-ventre ; 4.<sup>o</sup> la queue. La tête se prend depuis le museau jusqu'à l'extrémité des couvercles des ouies , vis-à-vis desquelles se trouve la

poitrine , car il n'y a point de col entre la tête & le tronc de la Carpe. La poitrine est séparée du bas-ventre par le diaphragme ; elle renferme seulement le cœur & une partie considérable des reins. Le bas-ventre contient les entrailles ; la queue commence à l'anús , & est toute musculéuse.

L'abdomen ou bas-ventre est comme l'on fait , une cavité du corps qui se prend depuis le diaphragme jusqu'à l'anús ; la Carpe a cette cavité formée par les vertébrés du dos & par des muscles qui sont tous différens de ceux de l'homme & des animaux à quatre pieds ; mais elle a outre cela des arrêtes en forme de côtes ; il y en a seize de chaque côté ; elles sortent de chaque vertébre depuis le diaphragme jusqu'à l'anús , où se termine le bas-ventre , comme en pointe de cone. Le dedans de l'abdomen est revêtu du péritoine dans la Carpe comme dans les autres animaux.

L'anús que les mariniers appellent l'ombilic ou le fondement , a aussi ses particularités ; voici ce qui paroît à l'extérieur dans la Carpe : il ne consiste pas seulement dans une ouverture par où elle décharge les excréments des boyaux ; il comprend encore deux autres ouvertures , dont l'une donne passage aux œufs dans les femelles , & à la semence dans les mâles , & l'autre laisse passer l'urine de la vessie , de sorte qu'il se trouve trois couloirs qui aboutissent au même endroit.

Le premier est l'extrémité du rectum : le second est l'extrémité des deux capsules qui enveloppent les œufs , & qui se réunissent en un seul canal dont l'extrémité n'a qu'une ligne de large , ou une ligne & demie selon la grandeur des carpes ; elle peut beaucoup s'étendre. On peut donner le nom de vulve à cette ouverture , mais dans les mâles elle est plus étroite ; c'est l'extrémité des deux membranes qui enveloppent la laite , elle aboutit en cet endroit par un canal qui a une ligne de diamètre. Le troisième est l'embouchure de la vessie : elles sont séparées les unes des autres par des mem-

branes : tout cela forme cette partie extérieure appelée *podex* par Rondelet ; elle est en quelque manière triangulaire dans les Carpes laitées , mais elle l'est moins dans les Carpes œuvées.

L'estomac ou le ventricule prend son origine du fond de la gorge ; il passe à travers le centre du diaphragme ; il a la figure d'un boyau , & s'étend suivant la longueur de l'abdomen ; à son extrémité il se replie pour former le premier boyau. Cet estomac est enveloppé de tous côtés par les boyaux & le foie , & sort de ce paquet à un pouce ou un pouce & demi de l'endroit où il se replie pour produire le premier boyau , c'est le replis le plus près de l'anus ; il n'y a ni pilore , ni valvule à ce replis , comme il y en a dans le brochet & autres poissons. M. Petit dit n'avoir trouvé aucune différence entre cet estomac & le premier boyau qui commence à ce premier replis à deux pouces de l'anus : on diroit à voir ce replis que c'est l'estomac qui le forme. Il y a quantité de rides longitudinales dans sa partie interne , & c'est ce qui a engagé M. Petit à donner le nom d'estomac à cette partie , avec d'autant plus de raison qu'il ne se trouve point dans ce poisson d'autres parties qui fassent cette fonction. Il reçoit le canal choledoque à deux lignes du diaphragme ; ce canal forme un mammelon à la partie interne de l'estomac , où l'on reconnoît son orifice.

Ces intestins n'ont point de mésentere ; ils sont liés ensemble par les parties du foie qui se trouvent logées & attachées entre les espaces qu'ils laissent entre leurs circonvolutions.

Le foie est divisé en plusieurs parties , & comme par appendices qui ont peu d'épaisseur ; nous venons de dire que ces parties du foie s'attachant aux boyaux , remplissent les espaces qu'ils laissent entr'eux ; mais il y en a qui passent par-dessus le boyau pour aller remplir d'autres espaces. Toutes ces liaisons du foie & des boyaux forment un paquet qui est aussi adhérent aux

paquets des œufs & de la laite , mais très-légèrement. Le foie est aussi long que le paquet des boyaux , & est aussi large auprès du diaphragme où il commence : il y a même un très-petit lobe de foie qui quelquefois se loge dans un enfoncement du diaphragme au-dessus du canal de la grosse vésicule aérienne ; après cela le foie diminue peu-à-peu de largeur , & se termine en quelque manière en pointe , en formant un cône très-irrégulier , & de l'extrémité de ce cône le rectum se continue jusqu'à l'anus. Le foie est d'un rouge de chair musculieuse ; il est différent dans quelques Carpes laitées ; il est plus pâle & aussi épais dans toute son étendue , il est logé avec les boyaux entre les deux laites : il est encore bon de remarquer qu'il recouvre près de la moitié de la grosse vésicule aérienne , avec laquelle il a une légère adhérence ; il est fort étendu dans cet endroit. Il est recouvert à ses côtés par le paquet des œufs ; il y est adhérent par des membranes très-fines , aussi bien qu'au péritoine.

La vésicule du fiel se trouve enchâssée dans le milieu de la partie principale du foie , tout du long de la partie supérieure de l'estomac. Elle est attachée en cet endroit par quantité de vaisseaux sanguins & biliaires qui vont se terminer dans le canal cystique.

Les œufs de la Carpe forment deux paquets , un de chaque côté de l'abdomen ; ils s'étendent depuis le diaphragme jusqu'à l'anus ; ils couvrent de chaque côté le paquet formé par les intestins & le foie , & s'étendent entre ce paquet & la vessie aérienne qu'ils couvrent de part & d'autre depuis la moitié de la grosse vésicule aérienne jusqu'à l'anus. Ils sont revêtus d'une membrane très-fine & transparente , qui forme une capsule qui enveloppe entièrement les œufs , auxquels elle est très-peu adhérente. Si l'on souffle dans cette capsule , elle se sépare facilement des œufs & se gonfle beaucoup ; les deux capsules se réunissent en un seul canal qui se termine à la partie postérieure de l'anus.

Cette



Cette capsule est adhérente au péritoine & au paquet du foie & des boyaux, mais très-légèrement; les œufs qu'elle contient sont adhérens les uns aux autres; ils sont ronds, ou à-peu-près ronds, & ont une demi-ligne jusqu'à deux tiers de ligne de diamètre, ce qui est rare. M. Petit a été curieux de savoir combien il y avoit d'œufs dans une Carpe; il a mis pour cela dans une balance la quantité d'œufs qu'il en falloit pour la pesanteur d'un grain, & il a trouvé qu'il en falloit 71 ou 72; les deux paquets pesoient huit onces deux gros, qui font 3752 grains, qui multipliés par 72, font 342144 œufs ou environ, que cette Carpe contenoit. La Carpe d'où étoient tirés ces œufs, avoit dix huit pouces de longueur, comprises la tête & la queue, & dans une Carpe de seize pouces les deux paquets d'œufs ne pesoient que sept onces deux gros quarante-deux grains, & ne contenoient par conséquent que 303552 œufs.

La laite que l'on nomme aussi laitance, est une partie dans les Carpes mâles composée de deux corps blancs très-irréguliers: ce sont les testicules dans lesquels se filtre la semence; ils sont presque aussi longs que la cavité du bas-ventre; le côté droit est quelquefois un peu plus long que le gauche, parcequ'il commence un peu plus près du diaphragme; il recouvre par les côtés le paquet des boyaux, la vessie aérienne & la vessie urinaire.

Lorsque la laite est coupée en travers & pressée un peu avec les doigts, il s'échappe une matière blanche & épaisse comme de la bouillie, renfermée dans ces vésicules. Chaque corps blanc ou testicule est composé de deux parties: la première qui est la plus considérable, & qui prend son origine près du diaphragme, est le corps du testicule, ce corps est uni & lisse à sa superficie. La seconde partie consiste dans les vésicules séminales qui sont près de l'anus. Toute la première partie, que M. Petit a appelé le *corps du testicule*, comme nous venons de dire est composée de deux lobes très-différens entr'eux en gros-

feur & en figure, qui font une continuité de la partie principale du testicule : tous ces lobes tiennent entr'eux au moyen de la membrane dont le tout est enveloppé dans chaque testicule ; il y a un interstice dans toute sa longueur, où se trouve une espèce de canal qui contient une matière blanche comme de la bouillie ; c'est la semence ; ce canal aboutit à la seconde partie de la laite, & pour cette raison on peut l'appeller canal déférent : M. Petit appelle cette seconde partie vésicule féminale, parcequ'elle paroît formée par de petites vésicules distinguées les unes des autres.

On trouve dans la Carpe & dans plusieurs autres poissons une vessie remplie d'air, que pour cette raison M. Petit appelle vessie aërienne ; elle est située entre les reins & les œufs, ou la laite : elle s'étend depuis le diaphragme jusqu'à la vessie urinaire ; elle est attachée légèrement par des fibres & des vaisseaux à toutes les parties qui la touchent ; mais elle tient très-fort à la base d'un petit os que M. Petit appelle mitral, à cause de sa figure qui représente la partie antérieure d'une mitre. Cette vessie est composée de deux vésicules : la première est la plus grosse & la plus près du diaphragme, elle forme une espèce d'ovale. La seconde vésicule plus petite que la précédente, est cependant plus longue que la première. Chacune de ces vésicules a deux membranes, une externe & une interne, qui sont l'une & l'autre doubles, & qui ont des fibres de différente direction. Les deux vésicules communiquent l'une avec l'autre par un petit canal sans valvule.

Les reins des poissons écailleux sont d'une substance & d'une structure si particulière, que Rondelet y a été trompé ; M. Petit en a cependant observé : ces reins sont, suivant cet habile anatomiste, d'un rouge brun, mollasses, semblables en quelque manière à du sang caillé ; ils occupent la plus grande partie de la poitrine, & de-là s'étendent dans toute la longueur du bas-ventre jusqu'à la vessie.

La vessie urinaire est une capsule oblongue arrondie, & qui étant gonflée ressemble à une petite cucurbitte renversée, dont l'embouchure est étroite : elle ne paroît composée que d'une seule membrane qui est fort fine. Cette vessie n'a point d'urèthre ; son embouchure est tout près de celle du rectum, à la partie postérieure de l'anüs dans les Carpes œuvées ; mais dans les Carpes laitées on ne la découvre point au-dehors : on la trouve dans le canal commun des vésicules séminales.

Dans certains lacs & certaines rivières la Carpe parvient, disent les auteurs, à une grandeur considérable & jusqu'à trois coudées ; on estime beaucoup les Carpes de l'étang de Camiers ; elles passent pour les meilleures qu'il y ait dans le royaume. Les plus belles sont les plus chères ; elles se vendent même jusqu'à vingt-quatre livres dans le pays. On prétend que la qualité de ces Carpes dépend du sable de la mer, composé en grande partie de coquillages pulvérisés. Les vents enlèvent ce sable, & remplissent l'étang, qui change de place d'année en année. On n'y voit jamais de *conserva*, dit un auteur anonyme dans le journal économique, ni d'autres matières qui annoncent la pourriture dans les eaux croupissantes ; l'eau eu est un peu salée : on pourroit peut-être, ajoute cet auteur, tirer quelques conséquences de ces faits pour préserver le poisson des étangs & des viviers du goût de vase qu'il contracte presque toujours : on trouve même dans le corps des Carpes de Camiers des parcelles de coquillages qui contribuent sans doute à les engraisser & à leur donner cette finesse qui les rend préférables à toutes les autres de l'Europe.

Une chose encore digne d'observation dans la Carpe, c'est qu'on ne lui trouve point de langue, mais en la place la nature lui a donné un palais charnu qui fait chez elle la fonction d'organe du goût ; ce palais étant détaché ressemble tellement à une langue, que souvent on y est trompé. On trouve rarement le ventre

de la femelle de Carpes sans œufs , parceque ces œufs font longtems à croître. Cette femelle dans le temps de sa fraie jette ses œufs en nâgeant , & les mâles qui la suivent répandent leurs semences sur les œufs , mais il s'en perd une quantité. Cette opération se fait ordinairement dans les mois de mai & d'août ; ce poisson est alors maigre , insipide , & par conséquent il n'est pas si bon à manger. Les Carpes les plus pesantes pésent environ vingt livres ; le temps où on les estime le plus est en avril.

La Carpe ne se trouve jamais dans la mer , mais elle se trouve par-tout dans les eaux douces ; elle se nourrit de bled , d'herbes , de boue & de limon : elle vit fort longtems ; on prétend même qu'il se trouve dans certains viviers de la Lusace des Carpes de deux & même de trois cens ans. On se sert d'une méthode bien singulière pour les engraisser en Hollande & en Angleterre ; on les suspend à la cave , ou dans quelqu'autre lieu frais dans un petit filet sur de la mousse humide , enforte que la tête de la Carpe sorte hors du filet ; de cette manière on les garde longtems en vie , en les nourrissant de pain blanc trempé dans du lait.

Outre les Carpes mâles & femelles , il y en a qu'on nomme Brehaignes , & qui ne paroissent avoir aucun sexe ; on en pêche aussi dans certaines rivières d'une espèce qui paroît tout-à-fait semblable aux autres pour l'extérieur : cette espèce n'en diffère que par sa chair qui est ferme , grasse , excellente , rougeâtre presque comme celle du saumon , aussi les nomme-t-on *Carpes saumonées*. Les Carpes d'étang valent pour l'ordinaire moins que celles de rivière ; elles se plaisent cependant très-bien dans les étangs , ce sont même les principaux poissons dont on les doit peupler , elles y font d'un très-grand rapport , & elles y parviennent à une grosseur considérable ; leur chair devient plus ferme & de meilleur goût à mesure qu'elles avancent en âge ; en trois ans une Carpe acquiert un pied de grandeur entre tête

& queue ; c'est sans doute pour cette raison qu'on pêche les étangs tous les trois ans. On pêche la Carpe de rivière dans les mois de juin , de juillet & d'août ; elle mord alors à toute sorte d'appas , & celle des étangs se pêche en carême. La vraie façon de pêcher la Carpe est à la ligne ; pour cette pêche il faut donc se munir de bons hameçons , avoir des lignes de soie , fortes & suffisamment grosses , & une ou plusieurs petites perches d'un bois qui plie sans rompre ; on les attache au bout de quelques autres bâtons longs & gros comme le doigt , on met des amorces à la pointe de l'hameçon , tels que des vers de terre , de la tourte de senevis , & pour attirer encore davantage le poisson , on frotte cette dernière avec une composition de deux grains de musc , quatre gouttes d'huile d'aspic , & autant de camphre.

Quatre ou cinq jours avant que de pêcher à la ligne , on jette de l'appas soir & matin dans l'endroit destiné à la pêche ; l'appas dont on se servira pour lors seront des fèves ou haricots qu'on fera tremper dans l'eau pendant sept à huit heures , & qu'on fera bouillir ensuite dans un pot de terre neuf. Lorsque ces fèves ou haricots seront un peu moins qu'à moitié cuites , il faudra les retirer du feu , & les mêler avec trois ou quatre onces de miel , trois grains de musc & de l'aloës en poudre de la grosseur de deux fèves ; on les fait recuire ensuite jusqu'à ce qu'elles le soient à moitié , après quoi on les retire pour s'en servir dans le besoin , on réserve les plus grosses pour mettre à l'hameçon.

Voici actuellement la manière dont on fait cette pêche : on jette la ligne de façon qu'il y en ait quelques pieds qui filent sur la surface de l'eau & sur le bord , le poisson l'apercevrait si elle étoit jettée à plomb. On attache un morceau de liège à la ligne , & on le dispose de telle façon qu'il se trouve sur la surface de l'eau lorsque l'hameçon est au fond. Quand le poisson tire , le liège enfonce , alors il faut lever prestement la ligne , afin de piquer la Carpe ; si la Carpe

qu'on a prise paroît languissante , il faut l'affommer à l'instant. Lorsqu'on pêche dans des endroits à crones , c'est à dire , garnis au fond de l'eau de racines d'arbres , de grands herbiers , où le poisson va se réfugier , on se sert du tramail.

On vante beaucoup les Carpes de la Saône , de la Seine , de la Loire , & sur-tout du Rhin ; elles forment un excellent aliment , également propre à toute sorte de tempérament. Les parties de la Carpe qu'on estime le plus sur nos tables , sont la laite , les œufs , la tête , & principalement le palais ; cette dernière partie est d'un goût très-délicat. Pour qu'une Carpe soit bonne , il ne faut pas qu'elle soit ni trop jeune , ni trop vieille , car les toutes vieilles qu'on vante tant par leur énorme grosseur , sont dures , coriaces & fort malsaines.

On trouve dans la tête de la Carpe un os pierreux assez large , plat , triangulaire , blanc ; il est situé au haut de son palais ; on remarque encore deux autres petites pierres ovales au-dessus des yeux : on attribue à ces trois petites pierres une vertu diurétique & lithontriptique propre pour pousser les sables & les graviers , pour l'épilepsie , pour arrêter les cours de ventre , & absorber les humeurs âcres & acides ; la dose en est depuis un demi-scrupule jusqu'à un demi-gros , après les avoir bien pulvérisés. Le fiel de la Carpe passe pour un excellent spécifique en liniment contre les humeurs éréthyspélateuses ; on l'épaissit quand il est trop liquide , & quand il est trop épais & âcre , on le délaye avec un peu d'eau de frai de grenouilles , ou de fleurs de sureau ; on conseille aussi ce fiel dans les maladies des yeux , sur-tout lorsqu'il s'agit de déterger & d'empêcher que les taies , les taches & les angles ne se forment.

CAVALE. C'est la femelle du cheval ; elle sert dans les haras à la propogation de l'espèce ; pour qu'elle convienne à cet usage , il faut qu'elle ait la côte bien ronde , qu'elle soit d'une belle taille , qu'elle ne soit aussi ni trop jeune ni trop vieille , mais qu'elle soit

sur-tout vigoureuse & bonne nourrice. Les Cavales contribuent bien moins que l'étalon à la figure & à la qualité du poulain ; elles lui donnent cependant quelque chose d'elles-mêmes , telle sur-tout que leur *avant-main* ; il faut donc s'attacher à avoir des Cavales dont la tête & l'encolure soient nobles. On prétend que les Cavales Espagnoles , Angloises & Italiennes sont celles qui donnent les plus beaux poulains : rarement une jument de race commune engendre de beaux chevaux ; si on l'accouple cependant avec un cheval de bonne espèce , le poulain qui en naîtra la surpassera de beaucoup en bonté & en beauté ; & si ce poulain est une Cavale , & qu'à la suite elle soit couverte par un bel étalon , elle donnera encore un plus beau poulain qu'elle.

On a remarqué que les juments qui sont plattes & qui ont peu de ventre , font toujours des poulains chétifs & minces. Une chose absolument nécessaire aux jumens & à laquelle on doit s'attacher , c'est qu'elles ayent tous leurs crins ; les cavales portent environ douze mois , à quelques jours cependant de différence ; elles sont propres à concevoir depuis l'âge de quatre ans jusqu'à quinze , & même plus long-temps , si elles sont vigoureuses ; on les fait ordinairement couvrir par les étalons , au commencement du printemps ; cinq mois après ou environ , on examine si elles sont pleines pour les séparer de celles qui ne le sont pas. Voici les marques auxquelles on les connoît. Il est d'abord de fait que celles qui sont pleines s'entretiennent toujours plus grasses que les autres , sur-tout en hiver.

Si on les observe avec attention , on s'apperçoit quelquefois du mouvement du poulain ; mais un signe encore plus évident que tous ceux là , c'est le suivant ; on commence par faire faire quelque'exercice à la jument , aussitôt on la mène dans l'écurie pour la faire boire ou manger ; on met aussitôt la main sous le ventre , & si elle est pleine , on ne manque pas de sentir re-

muer le poulain ; deux mois avant que les cavales poulinent, on voit leur croupe & leurs flancs s'avalier & se creuser.

Dès que l'hiver s'approche, on retient dans l'écurie, pendant toute la nuit, les cavales, & on les y nourrit de foin, & pendant le jour, on les laisse aller en pâture ; cela leur donne de l'exercice qui est pour elle très-bon ; il ne faut pas cependant les laisser sortir par les pluies, sur-tout s'il y a du froid dans l'air ; les pluies nuisent plus aux haras que la gelée ; elles bouchent aux chevaux les pores & arrêtent la transpiration, ce qui leur occasionne souvent des morfondures & autres maladies ; la gelée blanche leur est cependant contraire, quand on laisse les jumens pâturer avant que cette gelée soit fondue ; elles en avortent pour l'ordinaire.

Quand une jument vient à avorter, soit pour cette cause, soit pour d'autres, il faut en avoir soin comme si elle étoit malade, & effectivement elle l'est pour l'ordinaire ; il faut en conséquence la tenir chaudement & lui faire observer une diète sévère, en ne la nourrissant que de choses légères & d'eau blanche, une nourriture forte pourroit lui augmenter le lait ; on est quelquefois obligé de la traire.

Quand la jument porte à terme, si auparavant elle a eu beaucoup de difficulté de pouliner, il faudra la saigner & la mettre à la diette ; il faut aussi lui prêter la main dans le temps qu'elle pouline, quand on s'aperçoit que le poulain est mal situé & qu'il a de la peine à sortir ; on le range avec la main, afin que sa tête passe la première. Quand le poulain se trouve mort dans la matrice de l'animal, il faut y faire couler de l'huile, pour qu'il puisse en sortir plus facilement ; on emploie souvent les mains, même avec des cordes, pour le tirer ; on attache ces cordes à la partie qui se montre ; on traite d'ailleurs la jument de la même façon que si elle avoit avorté.

CERF ; c'est un animal quadrupède fort léger à la



course, qui rumine, qui a le pied fendu, qui porte sur sa tête un grand bois ou des cornes à plusieurs branches qui tombent chaque année.

On en trouvera la description anatomique dans les mémoires de l'academie royale des sciences.

On donne aux cerfs différens noms suivant leur âge. On les appelle *faons* quand ils n'ont pas atteint un an; on les nomme *dagquets*, lorsqu'ils sont dans leur seconde année; quand ils ont trois, quatre ou cinq ans, ils sont connus communément sous les noms de cerf à la première, seconde & troisième tête; on donne aux cerfs de la sixième année le nom de *cerfs de dix cors* jeunement; & celui de *cerf de dix cors* à ceux de la septième; quand ils ont huit ans accomplis, ils sont ce qu'on appelle *grands cerfs*, & à la neuvième année ils portent le nom de *grands vieux cerfs*.

On croyoit anciennement que dès qu'un cerf avoit sept ans, on pouvoit compter la suite de ses années par le nombre des chevillures ou cors de son bois.

Comme cet animal vit très-long-temps, si le nombre des cors augmentoit chaque année, leur bois viendroit aussi haut que les plus grands arbres; c'est ce qui répugne; les signes qui peuvent nous décider sur la vieillesse des cerfs sont une tête large & ouverte, un tour de la meule gros & large, une perche grosse & bien brunie, &c. Lorsque le cerf se trouve dans un endroit où il n'a rien à risquer, il y prend tranquillement sa nourriture; il regarde cependant toujours de temps en temps pour ne pas être surpris; quand il se trouve suffisamment repû, il se retire dès la pointe du jour au milieu du bois, & fait pour y parvenir une infinité de circuits, pour qu'on ne puisse pas connoître sa retraite; mais avant que d'y entrer il se tient quelques temps dans un taillis, d'un ou de deux ans, pour pouvoir se sécher au soleil en cas qu'il se trouve mouillé par la rosée; l'endroit du bois qu'il choisit pour sa retraite est toujours le plus épais, pour y être plus en

fûreté & s'y garantir des mouches & des taons. De tous les animaux il n'y en a peut-être aucun de plus peureux que le cerf ; il tremble & fuit à la simple rencontre d'un cheval, d'une âne, même au seul cris d'un homme ou d'une bête ; son ombre l'inquiète quand il veut prêter attention à l'endroit d'où vient le bruit ; il leve à l'instant sa tête & dresse les grandes oreilles ; il fait même souvent des pauses pour entendre la voix des chiens, devant lesquels il fuit ; rien ne l'amuse tant que le son du cor-de-chasse, celui de la flûte, & même le chant des pâtres ; dès qu'on s'apperçoit qu'il baisse la tête & les oreilles & qu'il met le muffle contre terre, on peut le soupçonner de lassitude : lorsqu'un cerf est fatigué & qu'il est mal mené, il cherche l'eau pour s'y cacher, de sorte qu'il arrive souvent que quelquefois les chiens le passent sans s'en appercevoir ; il se dérobe ensuite à eux & retourne d'où il est venu. Un cerf est d'autant plus vieux, que sa voix est grosse & tremblante ; dès qu'il est une fois pris, il faut bien prendre garde, si on le veut tuer, qu'il ne blesse le chasseur, sur-tout lorsqu'il est dans son rut, car c'est dans cet état que sa tête est la plus dangereuse.

Les cerfs changent de pâture tous les mois ; en janvier ils habitent l'orée des forêts pour être plus à portée d'aller pâturer dans les bleds, toujours trois ou quatre de compagnie. Pendant les mois de février & de mars on les rencontre communément dans les saufayes, les bleds verts & les prés ; ils muent pour lors, se séparent & cherchent chacun un endroit pour refaire leurs têtes ; c'est toujours au printemps que ces animaux mettent bas annuellement leurs bois ; ils se cachent pour lors & paroissent tout honteux d'avoir perdu leurs forces & leurs ornemens. Leurs cornes, quand elles croissent, sont naturellement enveloppées ou couvertes d'une peau épaisse, cuirassée, brûlante au toucher, garnie d'un poil ou duvet serré, court, gris, & leurs extrémités sont arrondies. Plus les cerfs

font vigoureux , plus leurs cornes poussent vîte , & plus elles viennent grandes & fortes ; quand elles sont un peu grandes , la peau qui les enveloppoit se sèche & tombe bien vîte ; quand elle retarde à tomber , les cerfs frottent leurs bois contre des pierres ou contre des arbres , afin de s'en débarasser. En mars & avril les cerfs se plaisent dans les petits taillis , & vont ordinairement pâturer dans les pois , les vesces , les lentilles & autres légumes qui en sont voisines , & ils quittent leurs buissons jusqu'au rut. En juin , juillet & août , les cerfs font leurs pâtures dans les taillis & les grains. En septembre & octobre , ils n'ont point de demeure fixe , ils sont pour lors en rut & prennent leurs pâture par-tout & comme à la dérobee. Le rut dure pour l'ordinaire deux mois ; plus les cerfs sont vieux plus ils sont amoureux & aimés des biches ; les jeunes même n'osent en approcher , parce que les vieux les battent ; quand les biches se trouvent en grand nombre , les mâles se partagent & vont l'un d'un côté & l'autre de l'autre ; mais quand il n'y a que peu de biches , les mâles du même âge ou de même taille se battent quelquefois jusqu'à la mort ; c'est dans cette saison où les cerfs sont plus faciles à tuer , parce qu'ils suivent les routes par où les biches ont passé , & courent le jour comme la nuit sans prendre garde à aucune chose. Au sortir du rut , ils vont dans les bruyères pendant le mois de novembre , & y couchent quand le temps est doux. Dans le mois de décembre ils se mettent en bandes & se retirent dans les endroits les plus épais des forêt ; ils mangent pour lors les feuilles & sommités des ronces , même la pointe de la mousse , & ils pèlent , de même que les chèvres , les bois tendres. Tous les auteurs s'accordent à dire que les cerfs vivent fort long-temps.

La biche est plus petite que le cerf & ne porte point ordinairement de cornes à la tête , elle s'apprivoise aussi plus facilement que le cerf ; elle court avec la même vélocité ; ses jambes ont la légèreté de celles du cerf ,

mais sa voix est moins forte. Elle a quatre mammelles de même que la vache ; le temps ordinaire de sa portée est de huit mois ; elle ne fait communément qu'un faon à la fois dans le mois de mai , quoiqu'il y en ait cependant qui en portent deux. Quand la biche veut mettre bas , elle craint beaucoup moins les sentiers frayés par les hommes , que ceux qui sont écartés & à portée des bêtes féroces ; elle cache néanmoins avec soin son faon , & quand il ne se tient pas en repos , elle le châtie à coups de pieds ; le faon croît très-vîte , & dès qu'il est un peu grand , la mère lui apprend à courir , à sauter & à se sauver des chiens.

Il se forme quelquefois dans les ventricules des cerfs & des biches des pélottes plus ou moins grosses , semblables aux égagrophiles des bœufs ; on remarque aussi souvent , au printems , dans le cerf , près du pharinx , deux bourses charnues placées de même que les amygdales de l'homme ; leur cavité se trouve remplie de vers qui y sont amoncelés , semblables aux vers du nez des moutons , quoique bien différens de ceux qui croissent sur le corps des bêtes à corne & sur celui du cerf même , dans ces tumeurs charnues.

Quant à la chasse de cet animal , voyez art. veneur.

CHAIR, c'est la partie de l'animal molle & rouge , qui fait la liaison & la composition du plus grand nombre des parties du corps : l'homme se nourrit de cette chair.

Les animaux qui sont trop jeunes , ou qui tettent encore , ont toujours une chair molle , visqueuse , & chargée d'humidités superflues ; mais quand les animaux sont plus avancés en âge , leur chair devient plus ferme : c'est un aliment plus solide , & qui donne plus de forces ; lorsqu'ils sont vieux , leur chair est sèche , dure , & d'une difficile digestion. Les lieux , les climats , & la diversité des nourritures ne contribuent pas peu à donner de la qualité à la chair des animaux.

Ceux qui ont été nourris dans les marécages ont la

chair plus molle & chargée de suc grossiers ; ceux qui ont habité les lieux secs, & qui ont joui d'un air pur, sont de beaucoup meilleures pour le goût, & même pour la santé : la chair des bêtes mâles vaut mieux que celle des femelles ; on estime celle des bêtes châtrées.

CHANTERELLE, c'est un oiseau qui sert d'appas pour en attirer d'autres dans le piège. Par chanterelle on entend plus communément la femelle des perdrix ou cailles, qu'on pose à l'extrémité des fillons où l'on a tendu des filets pour prendre les mâles qu'elle attire. Voyez *Caille*.

CHAPON, c'est un jeune coq qu'on a châtré pour engraisser. Les poulets de l'arrière saison ne valent rien pour faire des chapons. Pour que les chapons deviennent beaux, il faut que les jeunes coqs soient en état d'être chaponnés avant la saint Jean.

Pour chaponner des jeunes coqs, on attend qu'ils aient trois mois ; on leur fait une incision proche les parties génitales ; on enfonce le doigt par cette ouverture, & on emporte adroitement les testicules ; on coud ensuite la plaie ; on la frotte avec de l'huile ; on jette ensuite par-dessus des cendres ; après quoi on les tient renfermés trois ou quatre jours, ensuite on les lache. Les chapons mal châtrés chantent comme les coqs. On coupe ordinairement la crête aux chapons ; on leur donne, pour les engraisser, de l'orge, ou du froment, ou du son bouilli, ou bien on leur donne une pâte faite avec de la farine de mai.

Le sarrasin les engraisse aussi très-bien, de même que toutes les volailles ; quand on les veut engraisser vite, on les met sous une mue ; on leur fait de la litière neuve tous les jours, & on les empâte de boulettes faites avec du gruau & du lait : avant de les leur faire avaler, on roulera les boulettes dans de la cendre fine, pour qu'ils n'étouffent pas.

CHARANSON, c'est un insecte qui mange le bled

sur les greniers. *Voyez* ce que nous disons de cet insecte dans nos lettres sur les animaux.

CHEVAL, c'est un animal domestique, qui est un des principaux objets de l'œconomie, & sur-tout de l'œconomie rustique; c'est pour cette raison que nous ne pouvons assez nous étendre sur cet animal. Nous donnerons d'abord, en abrégé, sa description anatomique, d'après le célèbre M. de Bourgelat; nous parlerons de la manière & des moyens de le multiplier: ce sera là l'endroit de parler des haras; nous distinguerons les espèces, leur valeur & leur prix; nous expliquerons les usages auxquels les chevaux de chaque espèce sont plus propres; nous entrerons ensuite dans l'art de les dresser relativement au service qu'on en veut tirer; nous ferons voir quelle forme & quelle qualité doit avoir chaque partie extérieure pour concourir à la beauté de l'animal & à sa perfection; nous donnerons encore la manière de connoître leurs âges; nous terminerons enfin cet article par leurs maladies, & la manière de les traiter; nous ferons même voir encore son utilité dans la médecine, tant avant qu'après sa mort, & dans les arts & métiers.

Commençons par l'anatomie du cheval. La première chose qu'il faut considérer, c'est son hippostologie: la tête du squelette du cheval se divise en crâne, en mâchoire extérieure, en mâchoire antérieure, & en mâchoire postérieure; les os du crâne sont le frontal, l'occipital, les deux pariétaux & les deux temporaux; les os qui forment la mâchoire antérieure sont les os du nez, les angulaires, les zigomatiques, les maxillaires, les os du palais, les cornets du nez & le vomer.

Les os communs au crâne & à cette même mâchoire, sont l'ethmoïde & le sphénoïde. On donne en général le nom de crâne à cette espèce de boîte osseuse, formée par l'assemblage de plusieurs os, & destinée à loger & à contenir le cerveau, le cervelet & la moëlle allongée. On appelle os frontal celui qui forme

CHEVAL COMTOIS.



Van. Forcard Sculp. 1767.

1724

1724





le front : il se nomme coronal dans l'homme. Les pariétaux sont au nombre de deux ; ils tirent leurs noms de la situation qu'ils ont , & forment les parois du crâne. L'occipital est de tous les os celui qui en occupe la partie la plus considérable. Les temporaux sont, de même que les pariétaux, au nombre de deux, & forment les tempes. L'os sphénoïde, dans le cheval adulte, est intimement uni à l'éthmoïde : ce dernier s'appelle encore os coibleux.

Les os du nez, ainsi que nous l'avons dit, font partie de la mâchoire antérieure, & se présentent à la face antérieure de cette mâchoire. Les os angulaires forment le grand angle de l'os. Les os zigomatiques ressemblent à peu près à un triangle : trois apophyses en forment toute l'étendue. Les os maxillaires sont de tous les os de la mâchoire antérieure les plus étendus ; les palatins sont placés à la partie supérieure de la voûte palatine, formée par les maxillaires ; les cornets du nez sont au nombre de deux dans chacune des fosses nasales, dont l'un est placé antérieurement, & l'autre postérieurement. Le vomer est le dernier des os de la mâchoire antérieure.

Un seul os compose la mâchoire postérieure ; il se sépare en deux branches dans les poulains ; mais dans le cheval, les branches sont tellement unies, qu'il ne reste à la partie la plus inférieure, qu'une légère trace de leur jonction. Il se trouve à la base de la langue, au-devant & au-dessus du larynx, un os qui embrasse cette dernière partie, de même que le pharynx, & qui se nomme os hyoïde.

Sept vertèbres cervicales composent le col ou l'encolure du cheval ; chaque extrémité antérieure de cet animal est composée de vingt & une pièces osseuses ; l'omoplatte forme l'épaule ; l'humérus, le bras ; le cubitus, l'avant-bras ; neuf petits os ou osselets, le genou ; & neuf autres placés au-dessous du genou, & qui se nomment le canon, les deux péronnés ; l'os du patu-

ron, les deux fésamoïdes ; l'os de la couronne, l'os articulaire & l'os dit du pied.

Le corps du cheval est composé en général de l'épine, des côtes & du sternum. L'épine est cette colonne osseuse, qui comprend non-seulement trente & une vertèbres & l'os sacrum, mais encore plusieurs petits os qui forment la queue ; en sorte que cette colonne s'étend depuis la tête jusqu'à cette dernière partie.

Dans les trente & une vertèbres sont comprises les sept vertèbres cervicales appartenantes à l'encolure, dix-huit vertèbres dorsales, & six vertèbres lombaires appartenantes au corps ; l'os sacrum suit immédiatement les vertèbres ; après quoi viennent les os de la queue, qui sont au nombre de sept ou huit. Le sternum & les côtes composent le thorax ; la substance du sternum est spongieuse : cette partie est longue d'un pied dans les chevaux, & est placée légèrement oblique à la partie antérieure & inférieure du thorax, où elle sert comme de clef, ou d'arc-boutant aux côtes, principalement aux neuf premières qui s'y joignent immédiatement. Les côtes sont des os étroits, figurés en demi-cercle, & plus ou moins arrondis selon leur grandeur ; elles sont au nombre de trente-six, dont dix-huit de chaque côté : les neuf premières se nomment vraies, parce qu'elles atteignent le sternum par leurs cartilages ; & les neuf postérieures sont dites fausses, parce que leurs cartilages se joignent & se couchent seulement les uns sur les autres.

On appelle, dans les chevaux, os de l'arrière-main, l'os sacrum, ceux de la queue dont nous avons parlé, & les os du bassin, ainsi que ceux des extrémités postérieures.

Le bassin n'est, à proprement parler, que l'espace considérable qui est entre les os dont il est formé ; il contient le dernier des intestins, la vessie & les parties de la génération ; les os qui les forment sont les deux iléons, les deux ischions, les deux pubis & l'os sacrum,

situé

situé dans le milieu , & servent comme de clef à tous les autres.

Les os ileons sont les plus considérables des os du bassin ; ils forment ce qu'on appelle communément les hanches , & se montrent en dehors dans les chevaux atrophés ; leur trop grande saillie est un défaut qui rend l'animal cornu. Les ischions sont situés au-dessous des ileons ; ils sont unis à ces derniers os & aux pubis ; les os pubis sont les troisièmes des os du bassin.

Chaque extrémité postérieure est composée de dix-neuf pièces osseuses ; le fémur est la charpente de la cuisse ; le tibia & son épine sont les parties constitutives de la jambe ; la rotule est placée à l'extrémité inférieure du fémur ; le jarret est formé de six os , & les extrémités qui se trouvent au-dessous de cette partie , sont en tout semblables, tant pour le nombre que pour la forme , aux os des extrémités antérieures.

Le fémur est de tous les os qui étayent & qui affermissent la machine , celui qui passe pour le plus considérable. La rotule est un os qui fait l'office de poulie , & qui se meut sur l'éminence antérieure de l'extrémité du fémur. Les six os qui forment la charpente du jarret sont joints ensemble par des ligamens très-forts, qui empêchent leurs déplacemens dans les violens efforts que fait le jarret ; le premier de ces os se nomme la poulie ; le second s'appelle la tête ou pointe du jarret : il ressemble en tout à l'os qu'on nomme *calcaneum* dans l'homme. Les quatre autres os sont plus petits que les deux premiers. Le cheval a ordinairement vingt grains , & en tout deux cens trente-quatre os.

La sarcologie est la seconde partie dans laquelle on peut diviser l'anatomie comparée du cheval. Cette partie comprend en général toutes les parties molles du corps de l'animal : ces parties se divisent en contenantes & en contenues. Par parties contenantes , on entend , pour l'ordinaire , l'enveloppe générale , ou l'enveloppe particulière aux autres parties ; & au contrai-

re, les contenues sont celles qui sont couvertes, revêtues & enveloppées. Il y a plusieurs enveloppes particulières, telle que la plèvre, le péritoine, les meninges. Les enveloppes générales sont aussi en grand nombre; elles sont connues plus communément sous les noms de tégumens communs & universels: de ce nombre sont la peau, autrement le cuir, la surpeau ou épiderme, les poils, la graisse ou la membrane cellulaire ou adipeuse. Le cuir est le vrai corps de la peau; c'est une membrane considérable placée le plus près des chairs; elle en recouvre exactement la superficie.

L'épiderme ou la surpeau est une pellicule que les poils qui sont à la superficie du corps de l'animal nous dérobent: la graisse peut encore être qualifiée du nom d'enveloppe générale; elle se trouve comprise dans les tégumens communs. Le corps du cheval est extérieurement revêtu de poils, qui sont de petits filets plus ou moins tenus, & plus ou moins déliés. La particule charnue de cet animal est la partie forte, musculeuse & aponévrotique qu'on découvre, lorsqu'on a enlevé sa peau dans toute l'étendue de l'abdomen & du thorax.

Une troisième partie de l'anatomie du cheval est la myologie: cette science traite des muscles de cet animal. On donne le nom de muscles aux différens organes, par le moyen desquels les mouvemens du corps de l'animal s'opèrent & s'exécutent. Les muscles de l'oreille externe sont au nombre de six: M. de Bourgelat les désigne sous les noms de premier, second, troisième, quatrième, cinquième & sixième. Les muscles de l'oreille interne sont au nombre de quatre, trois pour l'osselet, appelé le marteau, & un seul pour l'osselet, appelé l'étrier: ces deux osselets, ensemble ceux qu'on nomme enclume & orbiculaire, forment l'organe de l'ouïe dans le cheval: la petitesse & l'exilité des muscles de l'oreille interne les rendent souvent fort difficiles à appercevoir. Deux muscles servent aux mouvemens des paupières; le premier se nomme muscle orbi-

culaire, & est commun aux deux paupières ; le second est le muscle releveur de la paupière supérieure ; & est propre à cette partie.

Les muscles des yeux sont au nombre de sept, tandis que dans l'homme ils se trouvent au nombre de six ; il y en a quatre qui sont droits, deux obliques & un orbiculaire. Les quatre muscles droits reçoivent leur dénomination de leurs usages : le premier est le releveur ; il est placé à la partie supérieure du globe : le second est l'abaisseur : il est situé à la partie inférieure de ce même globe : le troisième est l'adducteur, qui occupe la partie latérale interne : & le quatrième est l'abducteur, qui est placé à la partie latérale externe. Le premier des muscles obliques est appelé le grand oblique, ou le trochleoteur ; & le second est le petit oblique, autrement le muscle très-court.

Les lèvres du cheval se distinguent en lèvre antérieure & en lèvre postérieure ; leurs différens mouvemens s'exécutent par le moyen de dix-sept muscles. Ceux qui sont communs aux deux lèvres sont au nombre de sept, trois de chaque côté ; ils se nomment muscle molaire interne, muscle molaire externe, & muscle cutané : le septième, qui forme lui-même les lèvres, est le muscle orbiculaire de ces parties. Les dix autres sont propres à chaque lèvre : cinq à chaque côté ; trois sont particuliers à la lèvre antérieure, & se nomment maxillaire, releveur & mitoyen antérieur ; & les deux autres sont propres à la lèvre postérieure, & se nomment le releveur propre de cette lèvre, & le mitoyen postérieur.

Le muscle orbiculaire est le plus considérable des muscles communs, & est impair : l'usage de ce muscle est de serrer & de rapprocher, lors de sa contraction, les lèvres l'une de l'autre, & de fermer entièrement la bouche. Les muscles molaires internes, & molaires externes, contribuent aux mouvemens des lèvres en les relevant ; ils aident aussi à la mastication. Le muscle

cutané tire les deux lèvres de côté, & agissant avec son semblable, il les détermine en haut. L'usage du muscle releveur de cette lèvre est assez indiqué par son nom. Les maréchaux ont coutume de le couper, dans l'espérance de remédier à l'imperfection de la vue, & d'alléger la tête du cheval : on nomme, chez les maréchaux, cette opération, *dénervé* ; elle prouve, on ne peut pas mieux, l'incapacité de la plupart d'entr'eux. Le muscle maxillaire relève la lèvre antérieure, & peut être regardé comme congénère du muscle releveur. Le muscle mitoyen antérieur approche la lèvre antérieure de la postérieure ; il aide encore à la dilatation des naseaux. Le releveur de la lèvre postérieure est semblable, par sa structure, au releveur de la lèvre antérieure : son nom indique assez son usage. Le mitoyen postérieur approche la lèvre postérieure de l'antérieur, & sert à fermer la bouche.

Les muscles des naseaux sont au nombre de sept ; ils servent à en relever la peau, & en dilatent les orifices : trois de ces muscles sont pairs, & un impair ; ce dernier se nomme muscle transversal : le premier des pairs s'appelle pyramidal, le second, court, & le troisième, cutané.

La mâchoire postérieure du cheval est la seule qui soit mobile : les mouvemens principaux dont elle est susceptible, l'écartent & la rapprochent de la mâchoire antérieure ; ces mouvemens s'opèrent par le moyen de dix muscles, le masséter, le crotaphite, le spleno-maxillaire, le stilo-maxillaire & le digastrique.

La tête du cheval peut se baisser, s'élever & se porter de côté & d'autre : vingt-deux muscles font tous ces différens mouvemens, dans lesquels cependant n'est pas comprise la portion du muscle commun. Onze muscles de chaque côté composent le nombre de vingt-deux, dont huit sont fléchisseurs, & se nomment le sterno-maxillaire, le long, le petit & le court fléchisseur ; dix extenseurs, connus sous les noms de spléniens,

grand complexus, petit complexus, grand droit & petit droit; & quatre appellés grand & petit oblique, & sont destinés aux mouvemens latéraux.

L'os hyoïde est toujours attaché dans l'homme par un ligament à l'apophyse stiloïde du temporal & au cartilage thyroïde, & dans le cheval il est articulé avec le temporal par ses longues branches; il est de plus fixé par une portion charnue qui remplit l'espace que ces mêmes branches laissent entre leurs angles & l'apophyse stiloïde de l'occipital. Cet os, qui est plus stable dans l'animal que dans l'homme, s'élève, s'abaisse & se tire en avant & en arrière. Douze muscles opèrent tous ces mouvemens; dix sont pairs, & deux impairs: on nomme ces deux derniers milo-hyoïdien & transversal; & les muscles pairs sont connus sous les noms de geni-hyoïdiens, hyoïdiens, stilo-hyoïdiens, sterno-hyoïdiens & karato-hyoïdiens.

Les mouvemens de la langue s'opèrent par le moyen de six muscles, trois de chaque côté; on les appelle genioglosse, basioglosse & hyoglosse. L'usage du genioglosse est de tirer la langue hors de la bouche; celui du basioglosse est de tirer la langue en dedans & en arrière, & celui de l'hyoglosse est de tirer la langue de côté, & lorsqu'il agit avec son semblable il la tire en arrière.

On nomme larynx la partie supérieure de la trachée-artère; il est formé par cinq cartilages qui sont, le thyroïde, le cricoïde, les deux arytenoïdes & l'épiglotte; de la forme & de la jonction de ces cartilages résulte une ouverture ovale bien moindre que celle de la trachée-artère; cette ouverture est connue sous le nom de *glotte*. Cette glotte peut se dilater & se resserrer avec d'autant plus de facilité, que les cartilages qui la forment ne sont unis que par des ligamens, & sont plus susceptibles de dilatation & de constriction; quinze muscles, savoir, sept pairs & un impair, la font mouvoir; les pairs sont, les sterno-thyroïdiens, les

hyo-tyroïdiens , les crico-tyroïdiens , les crico-arytenoïdiens postérieurs , les crico-arytenoïdiens latéraux , les arytenoïdiens & les tyro-arytenoïdiens ; l'impair se nomme hyo-épiglottique.

On nomme pharinx l'ouverture supérieure de l'œsophage ; cette partie qui sert à la déglutition s'élève , s'abaisse , se dilate & se resserre ; tous ces mouvemens s'opèrent par le moyen de treize muscles , dont six pairs & un impair ; les six pairs se nomment ptérido-palato-pharingiens , hyo-pharingiens , tyro-pharingiens , karato-pharingiens , crico-pharingiens , & aryteno-pharingiens ; l'impair est connu sous le nom d'œsophagien ; on donne à la partie flottante qui est au fond de la bouche du cheval , le nom de voile du palais ; cette partie est uniquement la continuation de la membrane du palais , de celle des naseaux & d'une membrane aponévrotique qui est située entre les deux précédentes ; cette cloison , dans le cheval , appuie & porte directement sur l'épiglotte ; la trompe d'Eustache est la continuation du conduit qui communique de l'arrière bouche dans l'oreille interne ; les mouvemens du palais & de cette trompe s'exécutent par le moyen de cinq muscles , deux pairs qu'on nomme péristaphilins interne & externe , & un impair nommé velo-palatin.

Le col du cheval se fléchit , s'étend & se porte de côté & d'autre ; quatorze muscles le font agir ; savoir , sept de chaque côté , deux fléchisseurs & cinq extenseurs ; les fléchisseurs sont , le scalène & le long fléchisseur ; les extenseurs sont le long & le court épineux , le long & le court transversal & le peaucier ; il y a encore des muscles qui sont auxiliaires des extenseurs , & qui se nomment muscles inter-transversaires ; on appelle muscle commun celui qui a des connexions avec la tête , l'encolure & le bras ; il agit sur les unes & les autres de ces parties ; malgré le nombre des ligamens & des muscles qui affermissent la tête & l'encolure , il y a encore un ligament très-fort qui fait



encore cette fonction, & qui se nomme ligament cervical.

Après avoir examiné les muscles de la tête & des parties adjacentes, nous allons passer à ceux de l'extrémité antérieure du cheval.

L'épaule ou l'omoplate du cheval se porte, tantôt en avant, tantôt en arrière, tantôt en haut, tantôt en bas, & se rapproche aussi des côtés. Cinq muscles opèrent tous ces mouvemens; ils se nomment trapèze, rhomboïde, releveur propre, petit pectoral, & grand dentelé; le bras du cheval peut se porter en avant, en arrière, en dedans, en dehors, en rond & en manière de pivot; tous ces mouvemens s'exécutent par le moyen de dix muscles connus sous les noms de muscle commun, de grand pectoral, d'omobrachial, d'antépineux, de poriépineux, de grand dorsal, de sous scapulaire, d'adducteur, de long & de court abducteur; le cubitus se joint à l'humerus par le moyen d'une charnière; cette articulation favorise l'extension & la flexion de cette partie; sept muscles concourent à l'un ou l'autre de ces mouvemens; ils se nomment le long & le court fléchisseur, le long, le gros, le court, le moyen & le petit extenseur; ce qu'on nomme canon dans le cheval, n'est susceptible que de deux sortes de mouvemens, celui de flexion & celui d'extension; cinq muscles exécutent ces deux mouvemens, trois sont fléchisseurs & deux extenseurs; les fléchisseurs sont le fléchisseur interne, le fléchisseur externe & le fléchisseur oblique; les extenseurs sont le droit antérieur & l'extenseur oblique; le pied a aussi ses muscles pour le faire agir; par pied on entend tout ce qui est en-dessous du canon; savoir, le boulet, le paturon, la couronne & le pied, proprement dit; ces différentes parties se mouvent ensemble, par conséquent leurs muscles sont communs; ces muscles sont au nombre de quatre, dont deux fléchisseurs & deux extenseurs;

les deux fléchisseurs se nomment le sublime & le profond ; & les deux extenseurs , l'extenseur antérieur & l'extenseur latéral ; on remarque encore dans le pied deux autres petits muscles qui se nomment lombricaux dans l'homme.

Après l'examen des muscles de la partie antérieure du cheval , suit nécessairement celui des muscles du corps ; ceux du dos & des lombes en font partie , ils se prêtent les uns & les autres des secours mutuels ; ces muscles sont de chaque côté le long dorsal & celui qu'on nomme psoas des lombes ; il y en a en outre d'autres petits , dont les uns se nomment épineux transversaires & d'autres inter-épineux.

La respiration est ce qui fait vivre l'animal , elle exige nécessairement deux mouvemens ; car dans l'inspiration les côtes doivent s'élever , & dans l'expiration elles doivent s'abaisser ; ces mouvemens doivent par conséquent s'observer par le moyen de deux sortes de muscles ; ils se divisent ordinairement en muscles inspireurs & expirateurs , & en muscles communs & propres ; ces muscles sont les releveurs des côtes , les intercostaux internes & externes , le transversal , le muscle du sternum , le long dentelé , l'intercostal commun & le diaphragme.

Les muscles du bas ventre forment la plus grande partie des parois du ventre ou du coffre de l'animal ; ils sont au nombre de huit , quatre de chaque côtés ; ils tirent leur dénomination de la direction des fibres ; le premier se nomme muscle grand oblique , le second muscle petit oblique , le troisième muscle transverse , & le quatrième muscle droit.

Les muscles de l'arrière main sont ceux qui se présentent actuellement à considérer ; ces muscles sont ceux des testicules , ceux du membre , ceux du clitoris , ceux de l'anus , & enfin ceux de la queue. Le crémaster est le vrai muscle des testicules ; c'est un faisceau de

fibres charnus de la longueur d'un demi-pied & d'un pouce de grosseur ; son usage est de tirer & d'élever les testicules lors de sa contraction.

Les muscles du membre sont au nombre de six, trois de chaque côté ; savoir, deux érecteurs, deux accélérateurs & deux triangulaires : les érecteurs pourroient, vus leurs attaches, être appellés, comme dans l'homme, muscles ischio-caverneux ; les muscles accélérateurs se présentent comme deux petites bandes charnues très-minces, plus fortes néanmoins à l'endroit du bulbe de l'urèthre qu'ils recouvrent ; les muscles triangulaires sont beaucoup plus petits que les autres, & répondent à ceux que l'on nomme dans l'homme muscles transverses.

Le clitoris a quatre muscles, deux de chaque côté ; on les distingue en muscles premiers & en muscles seconds ; l'usage de ceux qu'on nomme premiers est de relever le clitoris ; les seconds peuvent être comparés aux muscles érecteurs de la verge, puisqu'ils en font même les fonctions.

Les muscles de l'anus sont au nombre de trois, dont un pair & l'autre impair ; l'impair se nomme sphincter de l'anus ; il a environ deux doigts de largeur ; ce muscle sert à fermer l'anus & s'oppose à la sortie involontaire de la fiente ; les muscles pairs de l'anus sont plats & de la largeur d'environ deux travers de doigt ; ils font l'office contraire du sphincter.

Les différens mouvemens qu'on observe dans la queue du cheval s'exécutent par le moyen de dix muscles, qui sont, deux sacro-coccygiens supérieurs, quatre sacro-coccygiens inférieurs, deux obliques & deux latéraux ; lorsque tous les muscles de la queue agissent ensemble, elle se tient roide, fixe & immobile.

Les derniers muscles qui nous restent à examiner sont ceux de l'extrémité postérieure ; de ce nombre sont d'abord les muscles de la cuisse ; on en compte seize qui servent à exécuter les différens mouvemens,

ils se nomment le petit , le grand , le moyen fessier , le psoas , l'iliaque , le pectineus , le biceps , le grêle interne , le fascia lata , le long vaste ; les quadri-jumeaux qui sont , l'obturateur externe , l'obturateur interne , le pyriforme & les jumeaux , enfin le droit ; les muscles de la jambe sont au nombre de neuf qui sont , le biceps , le demi-membraneux , le droit antérieur , le vaste externe , le vaste interne , le crural , le long , le court adducteur & l'abducteur : on remarque dans le canon trois muscles ; le fléchisseur , le premier extenseur & l'extenseur latéral ; ceux du pied sont sept , & sont connus sous les noms de sublime ou perforé , de profond ou perforant , de fléchisseur oblique , d'extenseur antérieur , de petit extenseur , d'extenseur latéral & de lombricaux.

L'Angéiologie est une partie de l'anatomie du cheval qui n'est pas moins utile , pour ne pas dire , même plus que les précédentes ; elle traite des vaisseaux sanguins de cet animal : on en distingue de deux sortes , les artères & les veines ; les artères sont des canaux élastiques & actifs , cédant nécessairement à l'impulsion qu'ils reçoivent du sang , se resserrant lorsqu'ils ont été dilatés , & se raccourcissant en conséquence de leur allongement ; on n'en distingue dans le cheval que deux , à parler strictement , l'artère pulmonaire & l'aorte , toutes les autres ne sont que des ramifications , des divisions ou subdivisions de celles-ci. Les veines , quoiqu'elles paroissent ressembler aux artères , en diffèrent cependant en plusieurs points ; elles ne sont pas , comme ces dernières , élastiques ; elles servent à reporter le sang au cœur , tandis que les artères le conduisent du cœur aux extrémités. On nomme vaisseaux pulmonaires ceux qui appartiennent spécialement & particulièrement aux poumons. L'artère pulmonaire porte le sang du ventricule droit ou antérieur du cœur , dans les poumons ; ce même sang est reçu par les veines pulmonaires , & se rapporte par leur moyen

dans le ventricule gauche ou postérieur du cœur ; de ce ventricule il se porte dans toute l'étendue du corps par un vaisseau dont le volume est très-considérable, & qui sort de ce même ventricule en se montrant au côté droit de l'artère pulmonaire ; ce vaisseau, ainsi que nous l'avons déjà dit, est l'aorte ; son tronc est de la longueur d'environ deux pouces, d'où sortent immédiatement les artères coronaires du cœur, qui s'étendent sur les faces de ce viscère, l'une à droite & l'autre à gauche ; le tronc de l'aorte se divise ensuite en deux branches très-remarquables ; l'une d'elles s'élève, se contourne & se courbe en arrière par-dessus la division des artères pulmonaires ; cette courbure forme ce qu'on nomme communément la croisse de l'aorte, & la branche entière à laquelle se trouve cette courbure forme l'aorte postérieure, tandis que la branche qui se porte en avant se nomme l'aorte antérieure : on peut comparer l'aorte antérieure du cheval à l'aorte supérieure de l'homme ; elle en diffère cependant en ce qu'elle se porte en avant, & par un seul tronc, l'espace de trois ou quatre travers de doigt, tandis que dans l'homme elle se distribue d'abord en trois branches, dans la carotide gauche & dans les deux sous-clavières ; si on suit cette artère dans son prolongement, on remarquera les artères tyoniques qui partent immédiatement de ce tronc avant sa division. Les artères axillaires viennent ensuite & résultent totalement de la division du tronc en deux branches ; elles répondent dans le cheval à celles qu'on nomme sous-clavières dans l'homme, & se distribuent dans toute l'extrémité antérieure de l'animal ; le tronc des carotides est une branche considérable qui part de l'axillaire droite ; il se divise en deux autres branches qui montent dans l'encolure de l'animal le long de la trachée artère jusqu'à la base du crâne ; elles envoient dans ce trajet des ramifications irrégulières aux muscles du col & aux parties voisines ; l'artère tyroïdienne &

les autres vaisseaux sont fournis par elles au larynx , aux glandes parotiques & aux maxillaires ; la division des carotides en interne & externe , s'opère à quelque distance de la base du crâne ; la carotide externe se divise en six autres branches qui sont , l'occipitale , la maxillaire interne , la maxillaire externe , l'auriculaire , la temporale & la maxillaire postérieure : la maxillaire interne fournit , à un pouce de sa naissance , un rameau qui va se distribuer au pharynx sous le nom d'artère pharyngienne ; cette même maxillaire se divise ensuite dans deux branches , dont la première s'insinue dans la substance de la langue sous le nom d'artère ranine ; la seconde , après avoir fourni différentes ramifications par où elle passe , se ramifie en dernier lieu de manière à former les artères labiales , les artères nasales & les artères angulaires.

La carotide externe , après s'être divisée dans les six branches dont nous venons de parler , gagne la partie latérale du sphénoïde & laisse échapper cinq rameaux , dont le premier forme l'artère méningère ; cette même carotide , après cette nouvelle division , entre dans le trou qu'on nomme ptérigoïdien , & avant sa sortie fournit l'artère oculaire , & ensuite après sa sortie se divise encore en deux autres artères , dont l'une se nomme artère maxillaire antérieure , & l'autre palatine.

L'artère carotide interne fournit des ramifications à toutes les parties intérieures de la tête , dont il y en a qui s'anastomosent avec l'oculaire & la vertébrale.

L'artère axillaire gauche fournit dès son principe cinq branches qui sont , l'artère dorsale , l'artère cervicale supérieure , l'artère vertébrale , l'artère thorachique interne , & l'artère thorachique externe ; ensuite à sa sortie du thorax elle se divise de nouveau en deux branches , dont l'une se nomme artère cervicale inférieure , & l'autre artère scapulaire.

L'artère axillaire droite fournit , comme nous avons

dit , les carotides ; après quoi seulement , le cervicale supérieure.

L'artère brachiale ou humérale n'est autre chose que l'axillaire arrivée à la partie interne du bras , où elle prend ce nom ; les artères articulaires naissent de l'endroit de la bifurcation de l'artère humérale , & les artères latérales résultent de la bifurcation même ; l'artère plantaire & les artères coronaires du pied sont des divisions des artères latérales à la couronne & aux pieds.

L'artère postérieure , après sa courbure ou sa croisse , gagne le corps des vertèbres du dos , le long duquel elle marche un peu à gauche jusques dans l'abdomen ; si on suit cette artère dans sa marche & dans ses différentes divisions , on trouvera d'abord les artères bronchiques qui naissent de sa partie supérieure , à quelque distance de sa courbure près de la première intercostale. 2.<sup>o</sup> Les artères ésophiennes envoyées par l'aorte à l'ésoophage. 3.<sup>o</sup> Les artères intercostales qui sont au nombre de quatorze ou quinze de chaque côté seulement , les autres provenant des différentes ramifications de l'artère antérieure.

L'aorte , après avoir fait le trajet du thorax dans l'abdomen , continue sa marche sous les vertèbres des lombes jusqu'à l'*os sacrum* ; les artères diaphragmatiques émanent de ce tronc de l'aorte à sa sortie par le diaphragme , & dès son entrée dans le bas ventre ; l'artère cœliaque est aussi une branche de l'aorte qui paroît un peu en arrière du lieu de la sortie de l'artère postérieure ; elle se divise en hépatique , en gastrique & en splénique. L'artère hépatique fournit du sang & donne naissance aux artères gastroépiploïque droite , & pylorique. L'artère gastrique qu'on nomme d'abord artère coronaire stomachique , s'anastomose ensuite avec d'autres artères , après quoi elle fournit une ramification qui s'anastomose avec l'ésophiennne.

L'artère splénique fournit dans son trajet les artères

pancréatiques & les vaisseaux courts, après quoi la gastroépiploïde gauche qui communique avec la gastroépiploïde droite.

Le tronc de l'artère mésentérique antérieure part de la partie inférieure de l'aorte, trois doigts au-dessous de la cœliaque; l'artère mésentérique antérieure naît de ce tronc dilaté, envoie une de ses branches au pancréas, & se distribue ensuite au mésentère & aux intestins.

Les artères émulgentes rénales, quelquefois au nombre de deux, viennent des parties latérales de l'aorte en arrière de la mésentérique antérieure, & se plongent sur le champ dans les reins; celle du côté droit est plus longue que la gauche; les artères capsulaires ou surrénales proviennent des émulgentes, de même que les artères adipeuses.

L'artère mésentérique postérieure sort de l'aorte cinq ou six travers de doigt, après & en arrière des émulgentes; elle est beaucoup moindre que l'antérieure & se repand dans les gros intestins.

Les artères spermatiques premières naissent un peu après la mésentérique & toujours en arrière.

Les artères lombaires, au nombre de cinq ou six rameaux seulement, sortent de la partie supérieure de l'aorte & de chaque côté, & se perdent dans les lombes.

L'aorte, lorsqu'elle arrive à la dernière vertèbre lombaire, se divise encore en quatre branches, dont les deux premières sont les iliaques externes, & les deux autres les iliaques internes; l'iliaque interne, à la distance d'environ deux pouces de sa naissance, se divise en deux branches, gagne ensuite le long de la partie interne du bassin, après quoi elle se divise encore en deux autres rameaux, & se partage finalement de nouveau en deux branches à l'angle inférieur de l'iléon.

L'artère honteuse interne doit sa naissance à la pre-



mière division de l'iliaque interne, & donne dans sa marche deux rameaux; le premier forme l'artère ombilicale, le second se dirige vers les parties latérales & postérieures de la vessie, & s'y distribue de même que dans les vésicules séminales & les prostates.

L'artère honteuse interne poursuit ensuite sa route en dessus de la tubérosité de l'ischion, laisse échapper quelques uns de ses rameaux qui vont au rectum, après quoi elle pénètre dans la bulbe de l'urèthre, où elle s'évanouit; dans la jument elle fournit les artères vaginales & se partage en deux rameaux.

L'artère sacrée doit encore sa naissance à la première division de l'iliaque interne, elle fournit l'artère coccygienne.

Le premier des deux rameaux de la seconde division se porte le long de la face interne de l'iléon, & se perd dans les os & dans les parties voisines; l'autre forme l'artère fessière.

Une des branches de la troisième division se nomme artère obturatrice & se divise encore en deux rameaux, dont l'un est connu sous le nom d'artère caverneuse.

L'artère iliaque externe fournit l'artère utérine dans la jument, & l'artère spermatique seconde dans le cheval, ainsi que la petite iliaque; cette même iliaque externe passant par-dessus les muscles de l'abdomen, fournit, lors de son arrivée à l'artère crurale, l'artère abdominale, d'où émane ensuite l'artère honteuse externe, qui dans les jumens se porte entièrement aux mammelles & constitue l'artère mammaire; les artères crurales ne sont, proprement dites, que les iliaques externes qui ont changé de nom; les artères musculaires s'échappent de la crurale & se perdent dans la cuisse; les artères articulaires proviennent aussi de l'artère crurale; l'artère tibiale postérieure est fournie aussi par la crurale, peu de temps après la naissance des articulaires; l'artère tibiale antérieure provient de la même artère que la postérieure; cette dernière four-

nit les artères latérales qui se divisent ensuite en artères coronaires & en plantaires.

Les veines sont les seconds vaisseaux fanguins que nous avons à considérer dans le cheval. La veine-cave est la principale, ainsi que l'aorte parmi les artères ; elle part d'un côté de la partie antérieure & supérieure du sac droit, & de l'autre, de la partie postérieure de ce même sac ; le tronc qui se porte antérieurement, prend le nom de veine-cave antérieure, & celui qui est postérieur, forme la veine-cave postérieure. Si on suit la veine-cave antérieure dans sa route, on trouve d'abord la veine azigos, qui vient de la partie supérieure du tronc de la veine-cave antérieure, & qui se termine à la dernière des vertèbres du côté droit. Toutes les veines intercostales postérieures partent aussi de chaque côté de ce même tronc. La veine cervicale supérieure part aussi de ce même tronc, & fournit la première intercostale & la dorsale, & de cette dernière sortent la seconde, troisième, quatrième & cinquième intercostales. On remarque ensuite les veines vertébrales, dont celle du côté droit naît immédiatement du tronc de la veine-cave antérieure, & communique avec les occipitales ; & celles du côté gauche est fournie par la cervicale supérieure. Les veines spirales doivent leur naissance aux vertébrales. On appelle veines médiastines celles qui se portent au mediastin, & veines tymiques, celles qui vont au tymus. Les thorachiques internes partent encore de la partie extérieure du tronc de la veine-cave antérieure. Cette dernière, à sa sortie du thorax, se divise en quatre branches principales, qui sont les veines jugulaires & les axillaires. La veine des ars part de la jugulaire à un pouce de sa naissance, & forme celle que l'on nomme en l'homme céphalique. La jugulaire, après avoir fourni plusieurs ramifications, s'éleve antérieurement & latéralement le long de l'encolure, & donne encore dans le trajet d'autres ramifications. La veine tyroïdienne part  
encore

encore de cette même veine avant sa division, & se porte au larynx, aux glandes tyroïdes, parotides & maxillaires. La veine maxillaire interne fort du tronc de la jugulaire près de la tubérosité de la mâchoire, & fournit des ramifications aux muscles masseter & spheno-maxillaire. La veine ranule est celle qui pénètre dans la substance de la langue, & est un rameau de la maxillaire interne : cette dernière, en continuant sa route, se divise en trois branches, lorsqu'elle parvient à la face externe de cette même mâchoire. La première de ces branches forme les veines labiales ; la seconde pénètre dans le canal de la mâchoire ; la troisième se divise en deux nouveaux rameaux, dont l'un forme les veines angulaires & nasales externes, & l'autre fournit la veine palatine, la nasale interne, la maxillaire antérieure & l'oculaire.

La seconde branche de la jugulaire, qu'on peut comparer à la jugulaire interne de l'homme, fournit dans sa marche la veine occipitale. La troisième branche forme la veine auriculaire, qui se distribue à l'oreille externe & aux parotides. La veine maxillaire externe est la quatrième branche. La veine temporale, ou veine de larmier, résulte de la cinquième : celle-ci se plonge enfin dans le canal de la mâchoire postérieure, & prend pour lors le nom de maxillaire postérieure.

La veine axillaire est, ainsi que nous venons de le dire, une des principales divisions de la veine-cave ; à sa sortie du thorax, elle gagne la partie interne de l'épaule & des ars, & fournit alors la thorachique externe & la scapulaire. Quand l'axillaire est descendue le long de la partie latérale de l'humérus, elle prend le nom de veine brachiale ou humérale ; elle se divise pour lors en trois branches, en veine de l'éperon, en brachiale interne & en cubitale : la veine cubitale se subdivise ensuite en veines musculaires, articulaires & latérales.

La veine-cave postérieure est celle qui sort du sac droit à l'opposite de la veine-cave antérieure. Les veines coronaires sont au nombre de deux ; celle du côté droit tire sa naissance de la veine-cave postérieure peu après sa sortie du sac ; & celle du côté gauche part du sac du même côté. Les veines diaphragmatiques sont deux ou trois branches que la veine-cave postérieure fournit au diaphragme lors de son passage. Les veines hépatiques partent aussi immédiatement du même vaisseau. Les veines émulgentes sont encore deux vaisseaux que la veine-cave fournit au lieu de la naissance des artères du même nom. La veine capsulaire va aux reins succenturiaux , & part communément du principe des émulgentes , quelquefois aussi du tronc de la veine-cave. Les veines spermatiques proviennent aussi de la partie inférieure de la veine-cave , à quelque distance & en arrière des émulgentes. Les veines lombaires sortent ensuite de chaque côté de la partie supérieure de la veine-cave , pour se perdre dans les muscles de l'abdomen & des lombes.

Quand la veine-cave est parvenue à la dernière vertèbre lombaire , elle se divise en veines iliaques communes ; chacune de ces branches se divise de nouveau en iliaque interne & en iliaque externe. L'iliaque interne se partage encore en deux rameaux , dont le premier forme la veine honteuse interne , & la seconde la veine sacrée.

Les veines iliaques externes donnent dès leur commencement la petite iliaque. Les veines internes sont des vaisseaux qui partent aussi des veines iliaques , & qui fournissent dans le cheval la veine spermatique seconde. La veine fessière indique assez par son nom les différens muscles qu'elle parcourt. La veine obturatrice accompagne l'artère du même nom en sortant du bassin , & donne naissance à la veine caverneuse. La veine abdominale est fournie par l'iliaque externe ,

lorsque cette dernière est parvenue à l'arcade crurale. Les veines honteuses externes sont les plus remarquables des branches fournies par l'iliaque, lorsqu'elle est sortie de l'arcade dont nous venons de parler, & les veines mammaires ne sont que des ramifications des honteuses externes.

L'iliaque externe, quand elle parvient à la cuisse, change de nom, & se nomme veine crurale; elle fournit dans son trajet les veines musculaires. La veine saphene est pour cette partie postérieure ce qu'est la veine ars pour la partie antérieure; elle naît de la partie supérieure de la crurale. La veine tibiale postérieure naît aussi de la crurale avant son arrivée à l'articulation du tibia. La veine tibiale antérieure n'est qu'une continuation de la veine crurale.

Les veines latérales de la partie postérieure du cheval ne diffèrent en rien de celles de la partie antérieure, & donnent pareillement naissance aux veines coronaires.

La veine-porte se nomme ainsi à cause de son entrée dans le foie par les endroits qui donnent passage à tous les vaisseaux de ce viscère; elle fait la fonction d'artère à l'égard de cette partie, & favorise même une circulation particulière, d'autant plus qu'elle ne se joint à la veine-cave que par l'extrémité de ses ramifications.

Le tronc, autrement le sinus de la veine-porte, est placé entre le foie, l'estomac & la première portion d'intestin qui avoisine ce dernier viscère. Des deux extrémités de ce tronc sortent des branches, dont les unes constituent ce qu'on nomme la grande veine-porte, ou la veine-porte ventrale, & les autres forment la petite veine-porte, ou la veine-porte hépatique.

La grande veine-porte reçoit le sang de tous les viscères abdominaux; ses ramifications sont fort irrégulières dans le cheval; on n'y distingue uniquement que la veine splénique; car pour ce qui est des veines mésaraiques, qu'on remarque dans l'homme, il est im-

possible de les découvrir dans cet animal. De la veine splénique partent les veines qui vont au fond de l'estomac former les vaisseaux courts, ainsi que d'autres branches qui composent les artères gastro-épiloïques gauches : ces dernières s'anastomosent avec des rameaux provenans des mésentériques, & qui se nomment gastro-épiloïques droites.

La petite veine-porte, ou la porte-veine hépatique sort de l'extrémité du sinus, à l'opposé de la porte ventrale, se plonge par plusieurs branches dans la substance du foie qu'elle pénètre à côté du canal hépatique ; elle se ramifie de façon que tous ses différens rameaux viennent aboutir aux extrémités des veines hépatiques, qui transmettent le sang dans la veine-cave.

La névrologie est la cinquième partie de l'anatomie du cheval ; elle traite des nerfs : ceux-ci sont des cordons blancs, à qui on donne encore le nom de canaux ou de tuyaux nerveux. Parmi ces nerfs, les uns paroissent provenir immédiatement de la moëlle allongée, & les autres de la moëlle épineuse : par conséquent leur première origine est dans le cerveau ou le cercelet. En enlevant la masse du cerveau du cheval, on en découvre successivement vingt, dix de chaque côté : ces dix paires de nerfs sortent par des ouvertures différentes de la cavité osseuse de la tête, & se partagent ensuite en plusieurs filets.

Les nerfs de la première paire sont les olfactifs ; ils passent par les trous de l'os criblé, & se répandent en nombre de ramifications dans toute l'étendue de la membrane pituitaire.

Les nerfs de la seconde paire sont ceux qu'on nomme optiques ; ils passent par les trous optiques de l'os éphénoïde, & se prolongent chacun dans le globe de l'œil.

Ceux de la troisième paire sont les nerfs moteurs des

yeux : leur nom indique assez leur usage. On nomme nerfs obliques ceux de la quatrième paire ; ils se ramifient dans la substance du muscle grand oblique , après avoir passé par le trou maxillaire antérieur.

Les nerfs de la cinquième paire sont beaucoup plus considérables ; ils se divisent en deux gros cordons , dont l'un est antérieur , & l'autre postérieur : ces nerfs se nomment maxillaires. Le maxillaire antérieur sort du crâne par le trou maxillaire antérieur ; il laisse échapper une branche qui se nomme l'ophtalmique ; cette branche perce le trou commun qui est dans le conduit pour se porter dans l'orbite , & fournit quatre rameaux : le premier forme le nerf sourcilier ; le second , le nerf lachrymal ; le troisième se porte au grand angle de l'œil , & se distribue au sac lachrymal ; & le quatrième se ramifie dans la paupière inférieure : ce même cordon antérieur , avant d'entrer dans l'os maxillaire , fournit encore deux rameaux , dont le premier se nomme le nerf gustatif ou palatin , & le second , nerf nasal.

Le second maxillaire postérieur sort de la base du crâne par la portion la plus élargie de la fente déchirée , & fournit aussi-tôt deux cordons qui vont s'associer à la huitième paire pour former le nerf intercostal commun. Ce nerf se ramifie en plusieurs endroits ; mais ses rameaux les plus remarquables sont ; 1°. celui qu'on nomme le nerf lingual , qui communique avec les nerfs de la neuvième paire ; 2°. celui qui se perd dans le muscle masseter ; 3°. celui qui s'épanouit dans la substance du muscle spheno-maxillaire ; 4°. enfin celui qui se distribue au muscle molaire.

La sixième paire de nerfs passe , avec la cinquième paire , par le trou maxillaire antérieur , pénètre dans l'orbite , & se ramifie dans la substance du muscle adducteur de l'œil & dans l'orbiculaire.

Les nerfs auditifs sont ceux de la septième paire ; ils sont composés de deux substances d'une consistance

différente ; leur partie inférieure , qui est la plus ferme , se nomme portion dure , & la partie supérieure qui est pulpeuse , se nomme portion molle.

La paire vague est la huitième paire ; elle naît de la partie moyenne de la moëlle allongée , & reçoit dès son origine un cordon de nerfs , qui se nomme dans l'homme nerf spinal , ou nerf accessoire : cette huitième paire , unie à ces nerfs accessoires , sort de la base du crâne supérieurement , fournit ensuite un cordon qui va se distribuer au larynx & aux muscles de l'os hyoïde , & s'associer ensuite avec deux cordons de la cinquième paire , pour former le grand nerf sympathique , ou l'intercostal commun.

Les nerfs de la neuvième paire sont les grands nerfs linguaux ; on les appelle encore les hypoglosses.

Et enfin ceux de la dixième paire sont les nerfs sous-occipitaux.

On nomme nerfs vertébraux les nerfs de la moëlle épinière ; ils sont au nombre de trente-cinq , dont sept paires se nomment cervicales ; dix-huit paires dorsales , six lombaires & quatre sacrées.

L'adénologie est la partie de l'anatomie comparée qui traite des glandes du cheval. On donne le nom de glandes à des organes particuliers , qui ne se trouvent pas moins multipliés dans le cheval que dans l'homme. On range toutes les glandes dans trois classes ; la première est destinée à celles qu'on nomme cryptes ; la seconde comprend les glandes conglobées ; & la troisième , les conglomérées.

Les cryptes ne méritent pas proprement le nom de glandes ; ce sont des corpuscules presque imperceptibles qui se trouvent placés dans tous les endroits du corps exposés aux injures de l'air , à des frottemens. Les glandes conglobées sont d'une forme , tantôt sphéroïde , tantôt ovale ou oblongue ; les unes sont souvent plus petites que les autres ; elles sont pour la plupart toujours fermes ; leur substance en est continue ; cha-



cune d'elles est formée par des lacis , par des circonvolutions de vaisseaux de toute espèce , & ne présente qu'un seul & unique corps très-distinct.

Chaque glande a sa membrane particulière ; leur usage se borne à l'affermissement des vaisseaux lymphatiques : on qualifie de ce nom des canaux déliés transparents , qui contiennent & qui charient une liqueur tenue , claire & presque aqueuse. Les glandes conglo-mérées , ou composées , sont celles qui résultent de la réunion & de l'assemblage de plusieurs corps glanduleux liés entr'eux par des vaisseaux communs & renfermés dans une seule & même membrane , qui fait de ce nombre de petits corps un seul & même organe.

Les glandes de la tête sont celles qui se trouvent dans le crâne & hors du crâne. Celles du crâne sont des corpuscules d'une forme irrégulière , unis dans les grands ventricules par un prolongement du plexus choroïde. On donne dans l'homme le nom de pinéale à une glande qui est située au-dessus des couches optiques entre les tubercules quadri-jumeaux ; sa forme est coronoïde ; sa substance molasse , & sa couleur extérieurement brune , & intérieurement d'un brun plus clair , ayant son volume égal à celui d'un pois. La glande pituitaire est encore une autre glande du crâne , située dans le centre des artères carotides & des sinus caverneux ; elle est d'une forme orbiculaire & de la grosseur d'une petite châtaigne. On remarque encore des corpuscules à la partie postérieure de la circonférence des deux lobes latéraux du cervelet au milieu d'un entrelasement considérable de vaisseaux : ces corpuscules sont aussi nécessairement des glandes.

Les glandes qui sont hors du crâne sont , 1<sup>o</sup>. la glande lacrymale ; 2<sup>o</sup>. la caroncule lacrymale ; 3<sup>o</sup>. les glandes sebacées , d'où découle à la partie interne de l'un & l'autre paupière , une humeur huileuse , & quelquefois très-gluante ; 4<sup>o</sup>. le corps glanduleux qui constitue la membrane clignotante ; 5<sup>o</sup>. les follicules rampans qui

tapissent le conduit auditif externe ; 6°. les follicules dont la membrane pituitaire est parsemée ; 7°. les parotides, que les maréchaux nomment avives ; 8°. les glandes mollaïres situées de chaque côté du bord alvéolaire de l'une & l'autre mâchoire ; 9°. les glandes qui se trouvent rassemblées en paquet au-dessous de la peau, à la partie supérieure de l'auge ; 10°. les glandes maxillaires ; 11°. les glandes sublinguales ; 12°. la glande velo-palatine ; 13°. les glandes tonsilles situées entre les deux piliers du voile du palais ; 14°. les follicules placés à la base de la langue ; 15°. les glandes labiales ; & 16°. enfin les glandes palatines.

Les glandes du col ou de l'encolure sont, 1°. les glandes tyroïdes, situées, une de chaque côté, à la partie antérieure de la trachée artère, immédiatement au-dessous du larynx ; 2°. les arythmoïdiennes, laryngiennes & les épiglottiques ; 3°. les glandes pharyngiennes ; 4°. les follicules qui se manifestent par les pores à la surface interne de la trachée artère ; 5°. les œsophagiennes ; 6°. enfin les glandes gutturales & les glandes cervicales.

Les glandes de la poitrine sont au nombre de trois, les glandes bronchiques, la glande appelée thymus, dont on ne sçait pas encore bien l'usage, & les glandes conglobées qui se trouvent à la circonférence de la veine-cave & de l'aorte antérieure.

Les glandes de l'abdomen sont plus nombreuses & plus considérables que celles de la poitrine : de ce nombre sont, 1°. le foie, qui est une masse vraiment glanduleuse, située à la partie antérieure & latérale de cette capacité ; 2°. le pancreas, situé au-dessous du corps des dernières vertèbres dorsales, entre les reins & l'estomac ; 3°. les cryptes qu'on remarque dans le ventricule des chiens & des porcs, mais qui n'est pas également sensible dans celui de l'homme ; 4°. les glandes lymphatiques presque invisibles dans le plus grand nombre des chevaux ; 5°. les reins, qui servent

à séparer du sang l'urine ; 6°. les glandes surrénales ; 7°. les glandes lombaires , 8°. les glandes iliaques & les glandes sacrées ; 9°. les corpuscules glanduleux , dont la vessie est munie ; 10°. les glandes intestinales ; 11°. les glandes mésentériques ; 12°. les glandes des parties de la génération. Celles du cheval sont la grande prostate, les petites prostates, les follicules glanduleux des vessicules séminales, les cryptes placés dans le tissu spongieux de l'urèthre, & les corpuscules ; autrement les glandes odoriférantes qui se trouvent à la circonférence du prépuce & de la tête de l'animal. Les glandes des parties de la génération de la jument sont les cryptes répandus dans l'intérieur du vagin ; les corpuscules ou lacunes qu'on remarque sur le tissu spongieux du prépuce, & les follicules glanduleux qui se trouvent à toute la circonférence de la vulve au-dessous de la peau. Les autres glandes à considérer en différens endroits, sont les mammelles, les corpuscules glanduleux placés dans l'épaisseur de la peau de ces mêmes mammelles. les glandes axillaires, les glandes sous-scapulaires, les glandes jugulaires, les glandes coccygiennes, & d'autres glandes qui se trouvent placées entre des muscles.

La splanchnologie est la partie la plus intéressante de l'anatomie du cheval pour l'art vétérinaire ; c'est celle qui traite de ses viscères ; aussi nous étendrons-nous davantage sur cette partie ; nous parlerons d'abord des viscères du bas-ventre, ensuite de ceux de la poitrine, & nous finirons ensuite par ceux de la tête.

L'abdomen ou le bas-ventre est une cavité, (dit M. de Bourgelas, des ouvrages duquel nous donnons ici l'extrait) qui ne formeroit, avec le thorax, autrement la poitrine, qu'une ancre seul & unique, sans la cloison intermédiaire qui limite antérieurement son étendue & qui borne postérieurement la capacité de ce même thorax ; cette cloison, les os du bassin, les vertèbres lombaires, de même que l'enceinte muscu-

leuse qui tient à ces os & à la charpente de la poitrine , en font les parois ; les lombes en constituent la partie supérieure , les flancs les parties latérales , le ventre la face inférieure , qui est tout l'espace compris entre le cartilage xiphoïde & le bassin inclusivement ; pour mieux déterminer la situation qu'occupent les viscères , nous diviserons cet espace en trois parties , en supposant que la longueur totale du ventre d'un cheval soit de trois pieds ; la partie antérieure du ventre du cheval qui répond à la région épigastrique dans l'homme , s'étendant en cette hypothèse depuis le cartilage xiphoïde jusqu'à environ cinq pouces en avant de l'ombelic ; la moyenne partie qui est dans l'homme la région ombélicale , commencera depuis le terme de la région épigastrique jusqu'à environ cinq pouces en arrière du point milieu de leur séparation ; la troisième enfin , qui est la postérieure , & que les anatomistes nomment la région hypogastrique , prendra son origine depuis cinq pouces en arrière jusqu'au fond du bassin.

Les différentes parties qui se trouvent renfermées dans la capacité du bas ventre sont , 1.<sup>o</sup> le ventricule , les intestins , le mesentère , le mésocolon , l'épiploon , le pancréas , le foie , le canal ou tube biliaire , la rate , les glandes mesentériques , les vaisseaux lactés , le réservoir du chyle. 2.<sup>o</sup> Les reins , les glandes surrenales , les uretères , la vessie. 3.<sup>o</sup> Tous les instrumens naturels & internes servant à la génération dans le mâle & la femelle. 4.<sup>o</sup> Enfin , une quantité considérable de glandes & de vaisseaux , tant sanguins que nerveux & lymphatiques , qui se portent à tous les différens organes , dont les premiers pourroient fort bien être dénommés chilopoiétiques , les seconds vropoiétiques , & les derniers spermatopoiétiques , à cause de leurs fonctions.

Dans la dissection d'un animal , on la commence pour l'ordinaire par les muscles qui se trouvent sur le

bas-ventre , & que pour cette raison on nomme muscles abdominaux ; il est inutile d'en parler davantage ici , en ayant suffisamment traité dans la myologie ; la seule chose que nous avons actuellement à examiner , avant que d'entrer dans le détail des viscères du bas-ventre , sont les mammelles des jumens ; on appelle de ce nom deux corps peu sensibles dans la jument non pleine , & qui forment au contraire dans celle qui allaite , deux éminences très-apparentes ; il y a plusieurs choses à considérer dans les mammelles ; 1.º leur situation ; elles sont toujours placées à la partie antérieure des os du pubis , & à la partie postérieure & inférieure du bas-ventre , à laquelle elles sont comme adhérentes. 2.º. Leur nombre qui est de beaucoup moindre que dans les multipares & dans les fessipedes ; elles ne sont que deux pour l'ordinaire. 3.º Leur forme ; elles sont applaties dans les jumens qui n'allaitent pas , tandis qu'elles sont allongées dans les autres. 4.º Leur volume ; il varie suivant la quantité de liqueur laitée qui s'y trouve. 5.º Leur rapprochement ; elles sont toujours adossées l'une à l'autre. 6.º Leurs mammellons ; chaque mammelle a deux mammellons. 7.º Leurs substance ; c'est un assemblage de corps glanduleux , qui sont unis par un tissu cellulaire , folliculeux , formant diverses cloisons & qui ont leurs vaisseaux sécrétoires & excrétoires. 8.º Leur sinus ou réservoir commun ; il y a plusieurs ouvertures d'une structure singulière , qui sont fermées par une double valvule , l'une inférieure & l'autre supérieure ; ces différentes ouvertures répondent à plusieurs petits tuyaux repliés sur eux-mêmes par des espèces de rides & qui viennent aboutir aux mammellons , où ils s'ouvrent par des orifices imperceptibles à la circonférence des deux trous qui se trouvent dans chaque mammellon. 9.º Les membranes ; elles sont formées par une espèce de tunique aponévrotique , qui sert d'enveloppe , & en quelque façon

de poche aux différentes glandes, canaux sécrétaires & excrétoires qui se trouvent dans chaque mammelle ; ces deux sacs s'adosent entr'eux à leur partie moyenne & forment une espèce de cloison ; ils sont ensuite revêtus tous les deux de tégumens communs. 10.° Les vaisseaux sanguins, les artères & les veines ; les artères mammaires proviennent de l'artère abdominale, & ne sont autre chose que l'artère honteuse externe dans le cheval, qui dans la jument constitue l'arcade mammaire, & après la sortie de cette arcade va directement aux mammelles où elle disparoît ; quant aux veines, elles sont des ramifications de la veine abdominale, & des veines honteuses externes. 11.° Leurs vaisseaux nerveux ; ce sont des filets échappés du nerf crural, & qui proviennent encore du nerf formé par la troisième ou quatrième paire sacrée, & par l'intercostal commun aux parties externes de la génération. Tout le monde fait l'usage des mammelles par la jument ; elles sont l'organe naturel & sécrétaire du suc laiteux qui sert à la nourriture des poulains, dont l'estomac n'est pas encore assez fort pour digérer d'autres alimens.

La première chose qui se présente en disséquant un cheval, après avoir enlevé les tégumens, le panicule charnu, & les muscles abdominaux, est le péritoine ; c'est une membrane d'un tissu mince, mais assez serré, qui garnit tout l'intérieur des parois de l'abdomen & revêt presque entièrement tous les viscères contenus dans cette cavité ; on observera dans cette membrane, d'abord sa forme, qui ressemble à un sac clos & fermé de toutes parts, ensuite son tissu cellulaire qui est un composé de plusieurs fibres arrangées irrégulièrement, & qui est plus délié & moins abondant en certains endroits que dans d'autres ; ce tissu sert à unir le péritoine aux différens viscères qu'il entoure. Viennent ensuite les adhérences de ce même péritoine à examiner ; on

peut dire à ce sujet, que plus le tissu cellulaire se trouve abondant, moins les adhérences du péritoine sont intimes.

Les prolongemens du tissu cellulaire du péritoine ne méritent pas moins attention ; le tissu cellulaire n'accompagne pas dans le cheval les vaisseaux spermatiques comme dans l'homme ; la tunique vaginale n'est formée que par une vraie lame du péritoine ; mais quant à la vessie & l'intestin rectum, ils sont l'un & l'autre enveloppés par le tissu cellulaire, ce qui forme les deux prolongemens ; en ouvrant le péritoine à la faveur d'une incision cruciale, on remarque d'abord de grosses masses intestinales qui couvrent & cachent toutes les autres parties du bas-ventre, & qui sont les intestins colon & cœcum ; le sac du péritoine ne renferme, ni les reins, ni les uretères, ni le tronc de l'aorte, ni même celui de la veine-cave, mais il fournit uniquement des enveloppes aux intestins, au foie, à l'estomac, à la ratte, à l'épiploon, &c.

Les divers enfoncemens du péritoine ne méritent pas moins considération ; c'est par le moyen de ces enfoncemens que chaque viscère du bas-ventre se trouve logé, entouré, & en quelque façon niché, sans être néanmoins contenu dans la cavité entière du sac, d'autant qu'ils ne sont revêtus que par sa face externe, cette membrane se prolongeant à l'effet de les recevoir & de les envelopper.

Les duplicatures du péritoine, autrement ses replis, méritent encore notre attention ; ils n'admettent aucun intervalle entr'eux que celui qui est nécessaire pour loger le tissu cellulaire ; ils forment le mesentère jusqu'à l'endroit où le péritoine s'écarte pour envelopper les intestins & constituent les deux ligamens latéraux du foie, le ligament falsiforme, les deux ligamens qui assujettissent le colon, les ligamens larges de la matrice, ceux qui accompagnent les artères ombilicales & la veine de ce nom.

La face interne du péritoine est lisse, polie, & sans cesse lubrifiée par une humidité vaporeuse qui transude continuellement de ses pores dans toute son étendue.

Les vaisseaux sanguins du péritoine sont des ramifications des vaisseaux diaphragmatiques, lombaires, iliaques, sacrées & mesentériques; & ses nerfs sont des filets qui tirent leur naissance des nerfs lombaires, de la première paire des sacrées & des différens plexus de l'abdomen.

Tout le monde fait l'utilité du péritoine : son tissu cellulaire unit la vraie lame avec toutes les parties qu'elle touche, garnit des espaces, maintient quelques portions dans leur position, & la vraie lame est l'enveloppe de tous les viscères qu'elle recouvre.

L'épiploon est la seconde chose à considérer dans les viscères chilopoiétiques; c'est une membrane moins grasseuse dans le cheval que dans l'homme, qui est en quelque manière repliée & comme entassée entre l'estomac, les gros intestins & l'intestin grêle; elle est intimement liée, d'abord à l'estomach ou ventricule, le long de la grande courbure, depuis le grand cul du sac jusqu'au pylore, à une portion du duodenum du côté droit, au pancréas, à toute la scissure de la ratte du côté gauche; ensuite, après un prolongement de la longueur d'environ un pieds entre les intestins, à l'arc que fait le colon en passant sous l'estomac, & à la portion de la veine cave qui regne tout le long du foie; l'épiploon approche, pour sa figure, de celle d'un épervier, sa substance est membraneuse & composée de deux lames qui prennent toutes les deux leur origine de l'estomac.

Le petit épiploon est un prolongement de celui dont il est ici question, il a sa connexion avec la rate, avec la courbure du colon qui lui répond, avec le pancréas & avec le grand épiploon.

Les vaisseaux de l'épiploon sont les artères & veines



gastroépiploïques droites & gauches , & ses nerfs sont des filets émanant des plexus hépatiques & stomachiques ; son usage , suivant M. de Bourgelas , est d'aider & de favoriser la préparation de la bile par la partie grasse qu'il fournit , & qui se porte , par les ramifications de la veine-porte , dans le foie , de tempérer l'acrimonie des humeurs , de fournir au sang des parties huileuses propres à le rendre plus fluide , & de prévenir les obstructions & les engorgemens du foie.

L'ésophage est un tube cave , membraneux & charnu , répondant au pharinx , c'est-à-dire , à un sac musculueux & membraneux qui en est le commencement & comme le pavillon , & qui répond lui-même à la bouche ; sa longueur est d'environ trois pieds & demi , il s'étend le long de l'encolure & de la poitrine jusqu'à l'estomac , auquel il se termine dès son entrée dans le bas-ventre ; son diamètre est de deux ou trois pouces , mais lorsqu'il ne renferme aucun aliment , il est doué d'une si grande élasticité & se resserre si étroitement , qu'il n'admet aucun vuide dans son milieu ; sa couleur est rougeâtre en dehors & blanchâtre en dedans ; sa substance est vraiment charnue & membraneuse ; ses artères prennent leur origine immédiatement de l'aorte dans le thorax , & quelquefois des bronchiques ; les carotides lui en fournissent encore quelques rameaux , quant à ses veines ; celles qui occupent la partie qui est dans le thorax se rendent à la veine azygos , & celles qui se trouvent le long de l'encolure dans les veines jugulaires ; ses vaisseaux nerveux lui sont fournis par la huitième paire , par l'intercostal & les cervicaux ; le vrai usage de l'ésophage est la déglutition.

L'estomac ou ventricule est un sac membraneux contenu dans l'abdomen , il est situé directement en arrière du diaphragme assez près des vertèbres des lombes , & dans la partie moyenne & latérale gauche de cette cavité ; ses attaches sont , d'un côté , l'ésophage , & de l'autre , les vaisseaux sanguins communs

à ce viscère , ainsi qu'au foie & à la ratte ; son volume varie dans les différens individus ; il est d'une figure presque ronde & qui approche de celle d'un rein ; ses faces sont un peu plus planes que le reste , & sont tellement obliques dans leur situation qu'elles ne sont , ni totalement au-dessus & en-dessous , ni totalement en avant & en arrière ; ses courbures sont formées par l'intervalle des deux faces : on nomme grand cul-de-sac la plus grosse de ses extrémités qui est à gauche , & sa petite est à droite.

Les orifices de l'estomac sont au nombre de deux , l'un antérieur & l'autre postérieur ; l'antérieur termine l'ésophage & commence l'estomac , le postérieur forme le commencement du canal intestinal , on l'appelle *pylore* ; sa substance est d'un tissu extrêmement fort , quoiqu'en partie membraneux , & effectivement on y distingue quatre membranes & même cinq ; la première & l'externe se nomme tunique commune ; elle est fournie par le péritoine & est la même que celle qui revêt la plupart des autres viscères de l'abdomen ; la seconde est la plus forte , elle est même plutôt charnue que membraneuse & forme principalement le corps du ventricule ; la troisième est celle qu'on appelle nerveuse , elle est unie intimement , au moyen du tissu cellulaire , à la membrane veloutée qui est la quatrième & qui présente deux faces ; l'une externe qui est blanche & d'un tissu ferme & serré , & l'autre interne qui paroît partagée en deux portions que l'on diroit entièrement dissemblables ; la cinquième tunique est une sorte d'épiderme qui tapisse intérieurement la quatrième ; elle est tellement déliée que M. de Bourgelat croit devoir la nommer tunique épidermoïde ; ses artères & ses veines sont des ramifications de plusieurs autres plus considérables , & qu'il seroit trop long de rapporter , & ses nerfs proviennent de la huitième paire ; ce viscère est le principal organe de la digestion ; c'est lui qui reçoit les alimens , & qui les retient .

retient jusqu'à ce qu'ils soient dissous & en quelque façon assimilés aux autres parties de l'animal.

On qualifie du nom d'intestins un canal membraneux qui s'étend depuis l'estomac jusqu'à l'anus ; les intestins se divisent en intestins gros & en intestins grêles ; M. de Bourgelas n'admet pas pour le cheval la subdivision des intestins grêles , mais il conserve celle des gros , qu'il distingue en cœcum , en colon & en rectum ; la longueur du canal intestinal est d'environ vingt-sept ou vingt-huit aulnes , y compris l'œsophage & l'estomac ; les gros intestins en ont environ cinq , & les grêles dix-huit ; le diamètre des intestins grêles est uniforme dans toute leur longueur , si ce n'est à la proximité du ventricule ; le volume des gros intestins est énorme & très-considérable ; tous les intestins se trouvent placés dans l'abdomen qu'ils remplissent exactement , ils sont attachés aux vertèbres lombaires par une membrane qui les captive & qui se nomme mesentère ; le canal intestinal est obligé de faire différentes circonvolutions pour pouvoir être entièrement contenu dans la capacité du bas-ventre.

Les intestins grêles n'ont aucune régularité qu'il soit possible d'observer & de désigner ; ils sont placés entre l'estomac , les gros intestins , le bassin & les lombes , en sorte qu'on ne peut les appercevoir dans le cadavre du cheval qu'après avoir enlevé les gros intestins ; les circonvolutions des gros intestins qui se découvrent les premiers à l'ouverture du bas-ventre sont très-marqués ; il seroit trop long de les rapporter ici.

Les tuniques des intestins sont au nombre de quatre ; elles sont plus considérables dans les gros intestins que dans les intestins grêles : la première se nomme tunique commune , elle dépend du péritoine ; la seconde est charnue , composée de deux plants de fibres. La troisième tunique est semblable à la troisième membrane de l'estomac , elle est unie d'une manière très-lâche à la tunique charnue ; elle adhère plus étroite-

ment à la quatrième qui est la véloutée ou la mamelonnée ; l'humeur intestinale filtre dans le duvet même de la tunique véloutée par une infinité de petites glandes qui se trouvent dans toute son étendue ; le canal hépatique s'insère dans le principe des intestins grêles à cinq ou six travers de doigt après le pylore , & le petit canal pancréatique à environ un pouce au-dessous de l'autre ; l'intestin cœcum diffère de celui de l'homme par son étendue , par sa figure , par le défaut d'appendice , il forme une poche de la longueur d'environ deux ou trois doigts , aussi ample que la plus grosse portion du colon , tournée du côté du cartilage Xiphoïde ; son fond se termine en une pointe mouffe & privée de toute appendice vermiforme ; l'intestin grêle qui s'y rend y paroît en quelque façon comme une pièce ajoutée , & pour l'insertion de laquelle on auroit pratiqué un trou à l'endroit de ce même cœcum , auquel cet orifice grêle finit ; la membrane véloutée de l'extrémité de l'orifice du même intestin grêle , est un peu allongée & forme plusieurs plis & plusieurs rides.

On remarque dans le canal intestinal, des lignes ou bandes ligamenteuses qui sont formées par la réunion plus forte des membranes des intestins ; les bandes se trouvent au nombre de quatre à l'extérieur du cœcum , & sont situées par intervalles égaux , eu égard à la largeur de cet intestin ; elles s'étendent selon toute sa longueur & se propagent sur le colon , mais seulement sur la partie la plus large , car à la fin de cette portion deux d'entr'elles s'évanouissent.

Les valvules conniventes des intestins doivent leur existence aux replis de la tunique véloutée ; elles sont régulières , disposées par intervalles égaux. L'intestin rectum , quand il est vuide , n'a qu'un diamètre médiocre , qui peut augmenter très-considérablement par le séjour & par le passage des gros intestins ; on nomme anus l'orifice & l'extrémité de ce gros intestin ; l'an

à trois muscles , deux pairs & un impair ; l'impair se nomme sphincter , il empêche la sortie involontaire de la fiente ; les deux autres sont bien moins considérables dans l'animal que dans l'homme.

Le mesentère est une partie membraneuse flottante depuis sa naissance jusqu'aux intestins ; son usage est de contenir les parties , de soutenir tous les vaisseaux qui s'y distribuent & qui en partent , & d'abrégger en outre la route des vaisseaux lactés qui se rendent au réservoir du chyle ; le mesentère a son attache aux vertèbres lombaires , entre les gros vaisseaux ; c'est un replis du péritoine qui s'enfonce dans le même lieu au-dedans de lui-même , & qui forme une duplication considérable , s'étendant le long de tout le canal intestinal ; il est par conséquent composé de deux lames qui sont tellement jointes l'une à l'autre qu'on ne remarque aucun intervalle entr'elles , & qu'on prendroit pour une seule membrane ; le tissu cellulaire sert à unir ces deux lames ; sa largeur , à son principe & sa racine , est d'environ cinq à six pouces ; elle augmente à mesure qu'il se propage de cette racine aux intestins , où il est plissé en forme d'ondulation pour occuper moins d'espace ; on nomme vaisseaux mesentériques tous ceux qui rampent entre les deux lames qui composent le mesentère ; ses artères viennent immédiatement de l'aorte , elles sont au nombre de deux , celle qu'on nomme la grande mesentérique antérieure , & celle qui s'appelle la petite mesentérique postérieure. Les deux artères se divisent en infinité de ramification ; les vaisseaux nerveux du mesentere sont formés par les divisions du grand nerf intercostal ; on appelle glandes mesentériques des glandes conglobées , qui se trouvent dispersées en très-grand nombre entre les deux lames du mesentère ; les vaisseaux lactés du mesentère ne sont autre chose que des vaisseaux lymphatiques , ils charrient le chyle qui provient des alimens , & à son défaut , la lymphe ; on les divise en veines lactées

premières, & en veines lactées secondaires. Les veines lactées premières partent immédiatement des intestins, se propagent jusqu'aux glandes mesentériques, & sont plus minces que les veines lactées secondaires; ces dernières sont moins nombreuses & sortent de ces mêmes glandes pour se rendre au réservoir du chyle; leur usage est d'absorber cette liqueur.

Le canal thorachique est en plus grande partie contenu dans le thorax: Eustache est le premier qui l'a observé dans le cheval. Ce réservoir n'est quelquefois dans cet animal qu'un canal d'un diamètre égal à peu près à celui de l'artère crurale, & un peu plus ample que le conduit qui en est la suite; quelquefois aussi il forme une poche de deux pouces de circonférence au moins, & de trois pouces de longueur, résultant de l'ensemble des quatre gros troncs des veines lactées, qui s'y dégorgent; il est toujours placé à l'endroit de la racine du mésentère, directement entre l'aorte & la veine-cave, un peu en arrière des vaisseaux émulgens; il se termine dans la veine axillaire, dans laquelle il s'insère par une ouverture proportionnée à son diamètre, & sur laquelle la tunique de cette veine se prolonge un peu de gauche à droite pour former une sorte de valvule. Le canal thorachique souffre quelquefois des variations dans son étendue, ou il se bifurque dans son milieu en deux branches qui se rejoignent bientôt après, ou les deux branches, sans se réunir, se portent séparément dans chacune des axillaires. On remarque dans ce canal des valvules dont l'office est de favoriser la marche du chyle.

Le foie du cheval est une masse glanduleuse contenue dans l'abdomen; il est situé à sa partie antérieure & latérale; il est d'une couleur plus foncée & plus noire que celle du foie de l'homme; il a environ deux pieds & demi de rondeur sur une épaisseur, de quatre pouces dans sa portion la plus forte; sa face antérieure est convexe, fort unie, & regarde le diaphragme; sa

face postérieure est aplatie, concave en de certains endroits ; elle présente des irrégularités ; son bord est fort mince ; il a trois lobes, un grand, un moyen & un petit ; il a aussi deux membranes, une commune, & l'autre particulière ; la commune résulte du péritoine ; la particulière est unie à la première par le tissu cellulaire. Les ligamens sont, de même que les lobes, au nombre de trois, dont deux latéraux & un moyen ; ses vaisseaux artériels consistent dans une seule artère très-peu considérable, eu égard au volume de ce viscère ; cette artère naît de la cœliaque : les vaisseaux veineux dépendent, les uns de la veine porte hépatique, & les autres de la veine-cave. Les vaisseaux nerveux de ce viscère émanent de la paire intercostale, ou grande sympathique, & de la huitième paire, qui forment le plexus hépatique ; les vaisseaux biliaires du foie sont des vaisseaux particuliers à ce viscère ; il faut les regarder comme les canaux excrétoires de cette glande conglomérée ; ils prennent naissance à toutes les glandes qui forment le foie, & suivent toutes les divisions des ramifications de la veine-porte ; plusieurs viennent former le canal hépatique qui règne depuis l'entrée de la veine-porte jusqu'à l'extrémité du lobe gauche. Les petits tuyaux qui viennent du lobe droit partent de toute la circonférence de ce lobe, forment plusieurs canaux principaux qui viennent se joindre & s'unir au premier, dont ils augmentent le diamètre, & ne composent ensemble qu'un seul canal de la grosseur d'un doigt qui sort du foie, & qu'on pourroit nommer dans le cheval canal choledoque : ce canal est le seul qui porte la bile hors du foie ; car le cheval n'a point de vésicule de fiel. On peut dire du foie qu'il est un des principaux agens de la digestion : c'est son premier usage.

Le pancreas est un corps glanduleux situé dans l'abdomen, entre les veines & l'estomac ; il a environ dix

pouces de longueur depuis l'angle droit jusqu'au gauche, & environ six pouces depuis ce même angle droit jusqu'à l'angle postérieur; son épaisseur a environ un pouce; sa figure est triangulaire; sa substance est entièrement glanduleuse; tous ses canaux excrétoires se réunissent en un seul, qui est de la grosseur d'une plume, qui vient aboutir au canal hépatique, & qui tire sa naissance de l'angle gauche & de l'angle postérieur de ce viscère. Du côté opposé est un autre petit canal qui vient d'une portion du pancreas qui se trouve couché sur l'intestin: portion qu'on pourroit encore regarder dans le cheval comme un petit pancreas. Les artères pancréatiques tirent leur naissance des ramifications de l'artère hépatique & de l'artère splénique; les veines proviennent de la veine-porte, & les nerfs du grand nerf intercostal.

La rate est un des viscères contenu dans l'abdomen; elle est placée antérieurement du côté gauche, entre le grand cul-de-sac de l'estomac, les parois du bas-ventre & le diaphragme; sa longueur est indéterminée, suivant les différens individus. Quant à son épaisseur, elle est pour l'ordinaire d'un pouce dans le milieu, & va en diminuant insensiblement jusqu'à ses bords; sa forme approche de celle d'une faux; elle a ses attaches au rein gauche par une production de sa membrane, qui se confond avec le tissu cellulaire, à l'épiploon le long de la rainure, & à l'estomac par ce même épiploon.

Les vaisseaux artériels & veineux de ce viscère sont connus sous le nom de vaisseaux spléniques; son artère dépend de la cœliaque, & sa veine est une branche considérable de la veine-porte; ses vaisseaux nerveux sont des filets détachés du plexus semi-lunaire gauche, qui composent ce que nous nommons plexus splénique; sa substance est véritablement vasculaire & celluleuse; ses glandes lymphatiques sont au nombre



d'une ou de deux , de la grosseur d'une noisette.

Les reins succenturiaux sont deux corps glanduleux , dont quelquefois , mais très rarement , les chevaux & les poulains sont dépourvus ; ils sont placés , un de chaque côté , à trois ou quatre travers de doigt des premières vertèbres , à un ou deux doigts au-devant du rein , & quelquefois même assez près pour toucher le viscère ; l'un d'eux , c'est-à-dire le droit , s'étend assez communément depuis le foie , le long de la partie latérale de la veine-cave , jusqu'à l'urètre à sa sortie du rein. Comme l'usage de ces viscères est absolument inconnu , nous ne nous étendrons pas davantage à son occasion.

Nous allons actuellement passer aux viscères vropoïétiques : les reins sont les premiers qui se présentent à notre examen ; ce sont deux corps glanduleux situés dans l'abdomen , précisément dans le voisinage des vertèbres des lombes , un de chaque côté , à quatre ou cinq travers de doigt de ces vertèbres , dans le milieu de l'espace qui est entre la dernière fausse-côte & la crête des os des îles ; le rein droit est plus antérieur que le gauche , & se trouve en partie caché par le foie.

Leur couleur est d'un rouge brun ; leur figure est aplatie comme celle d'un triangle ; leurs faces sont convexes ; leurs membranes sont au nombre de deux ; leur substance est évidemment glanduleuse , & se divise en substance cervicale & en substance médullaire. La partie du rein que l'on nomme le bassinnet , n'est rien autre chose que le vuide que laisse dans son milieu la substance médullaire , plus épaisse que la cervicale.

Les vaisseaux sanguins des reins se nomment émulgens ; ils consistent en une artère & en une veine de chaque côté. L'artère dépend de l'aorte postérieure ; la veine , de la veine-cave postérieure ; les nerfs , des

plexus mésentériques, qui, par plusieurs ramifications réunies & rassemblées, forment de chaque côté le plexus rénal. L'usage des reins est de séparer le sang de la liqueur que nous nommons urine.

Les uretères sont encore des parties du cheval qui méritent un examen de notre part : ce sont deux canaux membraneux de la grosseur d'une des artères crurales : le diamètre n'en est pas cependant égal partout ; ils se portent des reins à la vessie urinaire ; leur substance est membraneuse & composée de trois tuniques ; leur usage est de charier l'urine des reins dans la vessie : cette dernière est une poche membraneuse contenue dans la cavité osseuse, que l'on nomme le bassin ; elle est située hors du péritoine, entre les os pubis & le rectum dans le cheval, & entre les os pubis & le vagin dans la jument ; son volume, lorsqu'elle est vuide & retirée sur elle-même, présente quatre ou cinq pouces de longueur, sur trois ou quatre de largeur : elle est composée de plusieurs membranes ; la première est composée non-seulement du tissu cellulaire du péritoine, mais d'une partie de la vraie lame de ce péritoine ; la seconde est vraiment musculieuse, & beaucoup plus forte dans le cheval que dans la jument : les fibres de cette membrane sont évidemment lâches : ces fibres se rapprochent au col de la vessie, & forment le sphincter ; la troisième membrane est purement cellulaire ; la quatrième est réellement membraneuse : la vessie a trois ouvertures ; deux situées entre le corps du sac urinaire & son extrémité postérieure, sont les orifices des deux uretères ; & la troisième, plus sensible, est l'orifice même de la poche, & le seul endroit par où l'urine coule & peut sortir. Les artères de la vessie sont fournies par l'artère honteuse interne, & par quelques ramifications de l'artère spermatique & des artères ombilicales ; quant à ses veines, les unes dépendent de la veine honteuse

interne , les autres des iliaques externes. Les nerfs sont des filers du plexus abdominal & des nerfs sacrés ; son usage est de servir de réservoir à l'urine.

Les troisièmes viscères du bas-ventre à examiner , sont ceux qu'on nomme spermato-poiétiques ; ce sont les parties de la génération : ces parties se réduisent aux testicules , aux vaisseaux spermaticques , aux épidi-dimes , aux canaux déférens , aux vésicules séminales , à la vésicule moyenne & au membre : examinons-les actuellement les unes après les autres. La situation des testicules est assez connue ; ils sont au nombre de deux , l'un à droite & l'autre à gauche ; leur figure est oblongue , & légèrement aplatie du côté où ils se regardent & se répondent ; leurs enveloppes communes sont le scrotum & le dartos. Le premier est l'enveloppe la plus extérieure , & doit son origine au prolongement de la peau de l'abdomen , qui d'une part fait dans cet endroit une espèce de poche , & de l'autre une espèce de gaine. La poche est ce qui constitue vraiment le scrotum , & la gaine est ce qu'on nomme le fourreau. On appelle raphé une ligne légèrement saillante , qui désigne extérieurement la division de la poche ou bourse en deux cavités , & à peu près de la forme des testicules qu'elles renferment. Cette ligne commence à l'anus , passe sur le scrotum entier ; elle diminue , & s'efface même totalement en approchant du fourreau. Le dartos est une enveloppe seconde , qui forme dans le corps de l'animal une poche partagée en deux cavités , séparées par une sorte de médiaſtin.

Les tuniques particulières à chaque testicule , sont l'érythroïde , la vaginale & l'albuginée. La première , que M. Bourgelat nomme aussi tunique aponévrotique , est blanche , & n'est simplement qu'un aponévrose du muscle crémaster. La tunique vaginale est un prolongement de la vraie lame du péritoine , qui offre une gaine au cordon des vaisseaux spermaticques. La tunique albuginée contient immédiatement la sub-

stance même du testicule ; elle est d'un tissu beaucoup plus fort & plus ferré que celui des autres tuniques. La substance des testicules est homogone , d'une couleur grisâtre , & résulte d'un amas de circonvolutions d'un seul genre de vaisseaux extrêmement fins & déliés , qui proviennent , selon toutes apparences , des dernières séries des artères spermatiques.

On nomme vaisseaux spermatiques tous les vaisseaux des testicules , excepté seulement le canal excrétoire & les tuyaux lymphatiques , qui ne sont pas de ce nombre. Chaque testicule a deux artères , deux veines & plusieurs filets nerveux. Les artères spermatiques premières tirent originairement leur naissance de la face inférieure & un peu latérale de l'aorte , à quelque distance en arrière des artères émulgentes. Les artères spermatiques secondes naissent de l'iliaque interne. Les veines spermatiques premières sortent de la veine-cave postérieure , à peu près dans le même endroit d'où les artères partent de l'aorte , la spermatique gauche naissant presque toujours de la veine émulgente gauche. Les veines spermatiques secondes accompagnent l'artère de même nom ; elles forment dans la jument la veine utérine. Le cordon spermatique est formé en général par la réunion des artères & des veines.

On nomme épидидimes tous les petits vaisseaux que nous avons dit composer toute la substance des testicules par leurs différentes circonvolutions , lorsqu'ils s'étendent au-delà en changeant d'arrangement , & qu'ils forment un second corps vasculaire. Les épидидimes sont d'une couleur blanche ; ils sont de la longueur & de la grosseur du doigt , & placés à la face externe des testicules , auxquels ils sont adhérens par des membranes communes à l'un & à l'autre. Chaque testicule a un canal , dont l'usage est de porter en dehors la matière préparée dans ces organes. Ce canal se nomme vaisseau déférent ; le diamètre du vaisseau

déférent est de la grosseur d'une plume d'oie ; sa couleur est blanche ; sa substance est solide en dehors , & spongieuse en dedans ; ses parois en sont fort épais ; la cavité qui est au milieu de la substance spongieuse de ce vaisseau , en est le vrai canal , & règne dans toute son étendue.

Les canaux déférens , à la sortie de l'épididime , se trouvent dans la tunique vaginale , complètent dès-lors le cordon spermatique , montent entre les artères & les veines pour entrer dans l'abdomen par l'anneau de l'oblique externe , se séparent du cordon , & l'abandonnent dès qu'ils sont parvenus dans cette cavité , pour passer par-dessus les os pubis , & entrer dans le bassin , en croisant d'abord les artères ombilicales , & ensuite les uretères , ils s'enfoncent de-là dans ce même bassin , & gagnent la partie supérieure & postérieure de la vessie urinaire , où leur diamètre augmente considérablement , & où ils acquièrent même un volume de petit intestin ; ils se rapprochent ensuite l'un & l'autre en cheminant le long de la partie interne des deux vésicules séminales. Parvenus au col de la vessie , ils diminuent de grosseur , & passent dans la gouttière de la grande prostate , pour se terminer dans l'urêthre même , où chacun d'eux aboutit par un orifice différent de celui des vésicules , qui se nomment canaux éjaculatoires. L'humeur qui est contenue dans ces canaux est semblable à de la semence blanchâtre comme elle , mais infiniment plus épaisse dans le cheval entier que dans le cheval hongre.

Les vésicules séminales sont deux poches ou deux vessies , dont la forme est oblongue & légèrement aplatie , la longueur de cinq à six travers de doigt , la largeur d'environ un pouce ou un pouce & demi , leur épaisseur d'environ un demi-pouce ; leur position est dans le fond du bassin , sur la partie supérieure & postérieure de la vessie ; leur substance est la même que

celle de la vessie urinaire ; la seule différence qu'on y remarque , est le volume & la force des membranes. Les vésicules féminales diminuent de volume à mesure qu'elles approchent de l'urèthre , & y aboutissent en pénétrant la grande prostate , & en dégénérant chacun dans un canal d'abord de la grosseur du doigt , qui diminue insensiblement jusqu'à la fin. Ces canaux se nomment vaisseaux éjaculatoires ; ils s'ouvrent dans l'urèthre par un orifice placé au-dessus de celui des canaux déférens.

L'humeur qui est contenue dans ces vésicules est beaucoup moins abondante dans le cheval hongre , où il en est très-peu. On remarque parmi les parties de la génération du cheval , un canal membraneux qui se trouve dans l'intervalle des deux canaux déférens , enfermé dans les deux lames du péritoine , résultant du repli de cette membrane entre la vessie & le rectum ; la longueur de ce canal est de cinq ou six pouces plus ou moins ; sa grosseur est égale à celle d'une plume d'oie ; l'humeur qui y est contenue est comme une espèce de matière jaunâtre , & le plus souvent semblable à la matière séminale.

La partie que l'on nomme verge dans l'homme , se nomme membre dans le cheval : cette partie présente trois portions à considérer ; le corps du membre , ou le membre considéré en lui-même ; la tête & l'urèthre. Avant d'examiner chaque partie séparément , nous allons dire un mot des tégumens qui les recouvrent. Le fourreau est une sorte de gaine qui enveloppe le membre ; il résulte du prolongement de la peau de l'abdomen. Le membre a la liberté de sortir & de rentrer dans le tégument qui le contient , & qui étant plus fort & plus épais au lieu où il se trouve limité , forme une espèce de bourrelet , qui environne l'orifice servant d'issue à ce même membre. Cette portion , que quelques auteurs nomment prépuce , est tou-

jours dans le même état, soit que le membre soit retiré, soit dans le moment de l'érection; & en cela elle diffère de celle qui enveloppe la verge humaine.

Le membre entier est encore recouvert d'une seconde portion de la peau prolongée, beaucoup plus souple que la première, & dont le tissu est très-fin & très-délicat; elle est étroitement collée à la partie du membre qui sort du fourreau; les tégumens sont parsemés de cryptes folliculeux, qui sont du genre des glandes sébacées, & qui filtrent sans cesse une humeur grasse & onctueuse, propre à les humecter.

Après l'examen des tégumens, considérons actuellement le membre: son corps est formé d'une partie connue sous le nom de corps caverneux, qui se trouve seul dans le cheval, tandis qu'il y en a deux dans l'homme.

La substance de ce membre est membraneuse & spongieuse; ses ligamens sont au nombre de deux, assez considérables; il a ses attaches par deux veines, qui font la bifurcation de son extrémité postérieure en deux branches, qui sont longues de trois travers de doigt, & grosses de deux pouces dans leur origine: ces veines diminuent de volume jusqu'à leur fin, & s'écartent l'une de l'autre pour s'attacher de chaque côté tout le long de l'ischion.

On nomme tête du membre du cheval son extrémité antérieure, qui est plus volumineuse que le corps. Cette tête est large de trois ou quatre travers de doigt lorsqu'elle est gonflée, & épaisse d'environ un pouce; elle est d'une forme arrondie irrégulièrement, & elle présente une espèce de bourrelet plus large dans sa portion supérieure & antérieure.

L'urèthre est un canal qui est la suite du troisième orifice de la vessie urinaire, & qui se portant de cette poche hors de l'abdomen, fait partie du membre. Ce canal est long d'environ un pied dans un cheval ordinaire: quant à son diamètre extérieur, il n'est pas

le même par-tout ; sa direction est oblique de haut en bas , & sa substance est un tissu folliculeux très-fin , dont les cellules s'ouvrent indifféremment les unes dans les autres ; son diamètre intérieur est d'environ quatre ou cinq lignes , & par-tout uniforme.

Le *verumontanum* du cheval est un monticule oblong , qui est placé à la partie supérieure & intérieure de l'urèthre , dans l'intervalle de la grande & des petites prostates , & est le rendez-vous de tous les tuyaux excrétoires qui ont rapport à la semence.

La grande prostate est un corps glanduleux situé près de l'ouverture antérieure de la vessie , où elle embrasse l'urèthre dès son principe ; sa forme est celle d'un croissant , dont les pointes sont tournées du côté de la vessie urinaire. Ce corps glanduleux se partage en deux portions par le moyen d'une sinuosité qui loge le canal de l'urèthre , ainsi que tous les canaux qui ont rapport à la semence ; chacune des portions de la grande prostate est de la grosseur d'un petit œuf.

Les petites prostates sont dans le cheval ce qu'on nomme dans l'homme *glandes de cowper* ; elles sont au nombre de deux , bien & distinctement séparées ; elles sont placées aux parties latérales de l'urèthre , quatre doigts plus bas que la grande prostate ; leur substance est plus spongieuse & vésiculaire que glanduleuse ; leur forme est ovalaire , & leur volume est celui d'une châtaigne ordinaire.

Après l'examen des parties de la génération de l'éta- lon , que nous avons extrêmement abrégé pour ne pas nous éloigner du plan qu'on doit suivre dans un ouvrage de la nature de celui-ci , il convient encore de jeter un coup d'œil sur les parties de la génération de la jument. On les distingue communément en externes & en internes ; la première des externes s'appelle la vulve : c'est une fente de la longueur de trois ou quatre travers de doigt , qui est perpendiculairement au-dessous de l'anus , & qui forme l'orifice extérieur du vagin. Les



lèvres de la vulve dans la jument, ne font point faillie en dehors, & se touchent exactement; elles sont en quelque façon dentelées & replissées le long de leurs bords, & sont formées par un repli de la peau, qui est noirâtre en cet endroit, assez polie, & dénuée de poils au dehors: cette peau est encore plus lisse au dedans, & d'une couleur vermeille; elle se change dans la propre substance même du vagin.

La vulve a son sphincter qui vient se perdre dans celui de l'anus. On nomme commissures les points de la réunion des lèvres, & fossette naviculaire, l'enfoncement qu'on apperçoit au dedans & au dehors de la commissure inférieure, en écartant les lèvres de la vulve. Toute la circonférence de la vulve est garnie de corpuscules glanduleux, qui fournissent une humeur propre à la lubrifier. Le clitoris est un tubercule très-dur, logé dans la fossette naviculaire. Le prépuce du clitoris est formé par un commencement de la membrane du vagin. Le clitoris varie en longueur; dans la jument, il est quelquefois d'un pouce, d'autres fois de deux, quelquefois aussi de trois; il est d'une substance spongieuse, & plus ferré dans sa partie moyenne, qu'à l'endroit de ses attaches aux ischions.

Les parties internes de la génération de la jument sont, 1<sup>o</sup>. le vagin, qui est un canal qui, depuis la vulve, s'étend jusqu'à l'uterus ou à la matrice; sa direction est horizontale; il est placé dans le bassin, entre la vessie urinaire & l'intestin *rectum*; il a environ neuf ou dix pouces de longueur, & quatre ou cinq pouces de largeur; mais il est susceptible d'une très-grande augmentation; sa substance est membraneuse; le péritoine le recouvre extérieurement depuis la matrice jusqu'à l'endroit de l'union de ce canal, d'une part à la cuisse, & de l'autre au *rectum*; le tissu cellulaire se prolonge seulement ensuite, & lui sert de revêtement jusqu'au lieu où le canal se joint à la peau; une membrane assez épaisse, d'un tissu lâche & spongieux, & garnie de

quantité de vaisseaux, en constitue le corps; elle se gonfle au moment de l'accouplement: c'est pour lors que la jument est en chaleur; la vulve s'ouvre aussitôt à diverses reprises; elle laisse échapper une matière visqueuse & blanchâtre; on apperçoit dans cet instant la membrane interne qui se montre pleine de rides & de plis, & qui est beaucoup plus rouge qu'à l'ordinaire. Cette membrane interne est continue à celle de la matrice, & est un peu plus ample que le vagin. Le tissu spongieux du vagin est garni de follicules glanduleux, qui fournissent naturellement une humeur qui humecte le conduit. A la partie moyenne du vagin, dans sa face inférieure, est placé le méat urinaire, autrement l'orifice de l'urèthre: il est assez vaste pour souffrir l'introduction d'un corps du volume d'un petit doigt. Le repli de la membrane interne du vagin forme la valvule. Le canal de l'urèthre, dans la jument, a le diamètre beaucoup plus considérable & beaucoup plus court que dans le cheval; la direction de ce canal est oblique de devant en arrière, & légèrement de bas en haut; sa substance est membraneuse & nullement spongieuse.

La matrice est la seconde des parties internes de la génération de la jument; elle est longue d'environ huit pouces; son corps est à peu près semblable à l'intestin rectum, quoiqu'il soit beaucoup plus uni; son extrémité antérieure forme ce qu'on appelle le fond de l'*uterus*, & sa postérieure, ce qu'on appelle *col*: cette dernière se trouve comme enchâssée dans le vagin, & s'y prolonge de la longueur de deux ou trois travers de doigt; elle est plus étroite que le corps, & elle est si resserrée, qu'on auroit bien de la peine d'y introduire le doigt. Le fond de la matrice se bifurque, & présente deux portions qui sont à peu près chacune la moitié du volume du corps de l'*uterus*, & qui se nomment cornes ou branches: ces branches ont chacune cinq ou six pouces de longueur; elles ressemblent

semblent à des portions d'intestins grêles, & s'étendent transversalement l'une à droite, l'autre à gauche, & de dedans en dehors ; on apperçoit dans le fond de ces branches, en les examinant de près, un mamelon ou tubercule de la grosseur d'un petit pois. Dans le milieu de cette protubérance, il se trouve une ouverture si petite, qu'elle ne peut admettre qu'un stylet très-fin. Cette ouverture est l'orifice interne de la *trompe de Fallope*.

La matrice est située en partie hors du bassin ; elle s'avance dans l'abdomen directement en arrière des intestins grêles ; les gros intestins sont au-dessous ; l'intestin rectum est au-dessus, de même que les vertèbres des lombes ; elle a ses attaches avec le vagin, auquel elle est continue, avec tous les vaisseaux qui s'y portent & qui en reviennent, avec les productions du péricarpe, connues sous le nom de *ligamens larges* : ceux-ci, de l'extrémité de chaque branche qu'ils fixent perpendiculairement, se portent & se terminent aux muscles transverses, près des apophises transverses des vertèbres lombaires ; ils se prêtent & s'allongent selon qu'il en est besoin : leur usage principal est plutôt de s'opposer à ce que la matrice ne se porte pas plus d'un côté que de l'autre, qu'à lui servir d'attache. Ce viscère a environ quatre ou cinq lignes d'épaisseur à son orifice, & deux ou trois lignes seulement à quatre travers de doigt de ce même orifice, soit dans le corps, soit dans les branches ; sa substance est totalement membraneuse & vasculaire ; ses tuniques sont au nombre de deux, l'une interne & l'autre externe.

Les trompes font encore partie des organes de la génération : ce sont deux canaux totalement dépendans de la matrice, un de chaque côté ; ils répondent à l'extrémité de chaque branche, & flottent l'un & l'autre dans la cavité de l'abdomen ; ils sont longs d'environ sept ou huit travers de doigt ; ils ne vont point en ligne droite ; ils font d'abord une grande courbure,

& se replie sur eux - mêmes par plusieurs inflexions.

Les ovaires, autre partie de la génération dans la jument, sont deux corps placés, un de chaque côté, dans l'abdomen & à l'extrémité des trompes; ces corps sont enfermés avec les trompes dans la même duplication du péritoine, & flotent entre les intestins; leur volume & leur longueur varient infiniment; leur forme est oblongue, & à peu près semblable, suivant M. de Bourgelat, aux reins du mouton.

Les vaisseaux des organes de la génération sont les vaisseaux spermatiques; ils tiennent le premier rang; leur diamètre est considérable; les artères naissent de l'aorte postérieure, très près de la petite mésentérique; les veines de la veine-cave postérieure a une hauteur pareille, & sont un peu plus grosses. Ces vaisseaux, en s'écartant de l'axe du corps, deviennent une courbure en dehors dans leur trajet jusqu'à l'ovaire, & trois ou quatre pouces après leur origine; l'artère s'unit de chaque côté à la veine: c'est ainsi qu'est formé le cordon spermatique qui passe sur le muscle psoas & sur l'uretère, sans les croiser absolument, pour parvenir enfin à l'ovaire.

Les vaisseaux qui tiennent le second rang, sont les utérins; ils émanent des iliaques internes & externes. Les vaisseaux nerveux sont les troisièmes en rang; ils tirent leur origine de plusieurs endroits: ceux du corps & des branches de la matrice dépendent de la grande partie intercostale au moyen du plexus abdominal; ceux du vagin proviennent du nerf sacré. Les vaisseaux lymphatiques qui occupent la quatrième place parmi ces vaisseaux, sont très-faciles à distinguer dans l'utérus des vaches, & même encore dans l'utérus des brebis.

L'utérus éprouve des changemens dans la jument pleine, tant pour le volume que pour la figure; la couleur & la dilatation plus ou moins grande des branches. Après la conception, il se forme de nouveaux corps dans l'utérus: le principal est le fœtus;

les autres font le placenta , les membranes qui enveloppent le jeune animal , les eaux contenues dans les membranes , le cordon ombilical , les vaisseaux ombilicaux , &c. Le placenta est le corps que les anciens appelloient *foie utérin* , & qui est une vraie poche mince & ample , qui garnit toute la surface interne de l'utérus & de ses branches ; il est intimement adhérent dans ces derniers , & il y forme comme deux appendices : la couleur de ces appendices & leur épaisseur est plus considérable que dans le corps de l'utérus.

Les membranes qui enveloppent le fœtus font au nombre de deux ; le chorion & l'amnios. Le chorion est une membrane extérieure , mince , diaphane , très-dure , unie dans la face externe ; c'est une continuation de l'ouraque , qui , après avoir traversé l'amnios , se prolonge le long du cordon ombilical , & va tapisser la face interne ou concave du placenta. L'amnios , qui est la membrane intérieure , est un peu plus forte que le chorion , unie du côté interne , & moins polie par sa face externe.

Le cordon ombilical est la seule partie qui établisse une communication du fœtus avec la mère ; il est formé de trois vaisseaux sanguins , & d'un canal membraneux , connu sous le nom d'ouraque. Parmi les vaisseaux sanguins de ce canal , il y a deux artères & une veine : l'ouraque a son origine dans la vessie , au-delà de l'anneau ; il n'est formé que par une membrane très-mince.

Après avoir examiné le bas-ventre du cheval , nous allons passer à sa poitrine , qui est la seconde cavité du corps de l'animal : cette cavité renferme les poumons , le cœur & toutes les dépendances de ces deux viscères ; elle est bornée antérieurement par les premières vraies côtes & par une portion du sternum , & postérieurement par le diaphragme , qui la divise & la sépare de l'abdomen.

La plèvre est une membrane qui tapisse intérieure-

ment toute l'étendue de la poitrine ; son tissu est très-ferré, & presque semblable à celui du péritoine ; sa substance est composée de deux lames, garnies d'une quantité innombrable de petits vaisseaux : l'externe est inégale, & l'intérieure très-déliée. La plèvre a ses attaches les plus fortes aux muscles intercostaux, à la portion charnue du diaphragme, & à elle-même lors de son redoublement & du replis qu'elle fait ; & ses plus étroites, aux côtes, au centre nerveux ou tendineux du diaphragme, au sternum & au cartilage xiphoïde. Cette membrane, au moyen de son replis, forme deux sacs ou deux vessies coniques, posées l'une auprès de l'autre : chacune de ces espèces de vessies décrit, du côté des côtes, le même chemin que les os : toutes deux, l'une du côté droit, l'autre du côté gauche, viennent s'adosser par leur autre face latérale, & descendent dans le milieu du thorax, qu'elles coupent & divisent en deux portions, & y forment une cloison, qu'on nomme médiastin, qui ne s'étend dans le cheval que jusqu'au cartilage xiphoïde, bien différent en cela du médiastin de l'homme. La plèvre, par ses différens écartemens, forme autant de loges qu'il y a de parties auxquelles ses vessies doivent prêter des enveloppes. Nous ne parlerons pas ici du thymus, qui est une masse mollasse, dont on ne sçait pas encore l'usage.

Le diaphragme qui sépare la poitrine de l'abdomen est un corps véritablement musculueux ; il est presque vertical dans le cheval, ou pour mieux dire, légèrement incliné, sa portion inférieure se portant un peu en avant ; sa face antérieure est convexe, & recouverte par la plèvre, & la postérieure, concave, & recouverte par le péritoine : ce corps musculueux est composé de deux muscles, un grand & un petit.

Les principaux viscères de la poitrine sont les poumons ; ils sont au nombre de deux, & ils sont séparés par le médiastin. La masse qui est à droite se nomme lobe droit, & celle qui est à gauche, lobe gauche ;

le volume de chacun de ces lobes est à peu près égal ; leur forme répond à celle de la concavité qui les renferme ; les lobes sont plus étroits antérieurement que postérieurement ; latéralement & du côté du médiastin , ils sont concaves ; & dans celle de leurs surfaces qui regarde les côtes , ils sont convexes.

On a donné le nom de trachée-artère à tout le canal qui est placé directement au-devant de l'œsophage , qui règne le long de la partie antérieure de l'encolure , & qui s'étend depuis le fond de la bouche jusqu'aux poumons dans lesquels il se propage ; le sommet de ce canal se nomme larynx ; le canal lui-même est ce qu'on appelle proprement la trachée , & les rameaux qui dérivent de ces bifurcations , se nomment branches ; le larynx est situé derrière la base de la langue , entre cette partie & le pharynx ; son volume est plus considérable que le canal qu'il termine supérieurement ; il a cinq cartilages , le thyroïde , le cricoïde , les deux arythmoides & l'épiglotte.

Le cartilage thyroïde est le plus grand de tous ; il se présente comme une lame cartilagineuse , reculée à demi , convexe antérieurement & en dehors , concave par conséquent en dedans ; sa forme est semblable à celle de l'angle d'un cheval.

Le cartilage cricoïde tire son nom de sa forme annulaire , se trouvant en quelque sorte enchâssé dans le thyroïde , au-dessous & au-dedans duquel il est placé. Les cartilages arythmoides sont égaux , situés & fixés directement au-dessus du cricoïde , à côté l'un de l'autre , & à la partie postérieure du larynx ; leur forme , quoique très-irrégulière , présente néanmoins trois angles & trois faces.

L'épiglotte , qui est le cinquième cartilage , se nomme ainsi , parceque lorsque la langue se porte en arrière , il est abaissé sur la glotte , de façon qu'il couvre exactement cette embouchure , & qu'il empêche les alimens d'y pénétrer. La glotte est l'ouverture du la-

rynx ; le tube , dont le larynx est le sommet , forme un seul canal qui , du bas du cartilage *cricoïde* , se propage en descendant jusqu'à environ la cinquième vertèbre dorsale , où il se divise en deux branches : ce canal dans cette étendue compose ce qu'on appelle proprement la *trachée-artère* ; on donne le nom de bronches aux rameaux de ce tube , qui dès sa bifurcation perd le nom de trachée ; ces deux bronches entrent & pénètrent l'une à droite , & l'autre à gauche dans le lobe qui leur répond.

Des poumons je passe au cœur & à son péricarpe ; ce dernier est une poche , ou si on veut une capsule membraneuse qui enveloppe & qui renferme le cœur , & le cœur est un corps musculueux situé entre les parois de l'écartement du mediastin ; il a la figure d'un cône arrondi dans sa pointe , ovalaire dans sa base , & aplati dans ses côtés ; ce viscère a deux ventricules ou deux grandes cavités renfermés dans l'épaisseur de sa masse conoïde. On nomme *septum medium* , la cloison qui en coupe obliquement de droite à gauche , & de haut en bas l'intérieur , & qui le partage en deux portions creuses , dont l'une est le ventricule antérieur & l'autre le ventricule postérieur ; le ventricule antérieur est beaucoup plus foible que l'autre , & est d'ailleurs moins long d'environ un pouce : l'épaisseur du ventricule postérieur à sa base répond à celle du *septum medium* , qui est d'environ deux pouces , tandis que celle du ventricule antérieur n'est que d'environ un doigt ; la substance du cœur est évidemment musculueuse. Le cœur a quatre ouvertures à sa base , deux d'entr'elles communiquent dans les sacs ou oreillettes , & deux autres dans les artères , c'est-à-dire dans l'aorte & l'artère pulmonaire ; celles-ci forment ce que nous nommons les orifices artériels , & les autres sont connus sous les noms d'orifices auriculaires ; chaque ventricule a par conséquent un orifice auriculaire & un orifice artériel : on trouve à la circonférence des orifices auriculaires & ar-



tériels, des espèces de soupapes qu'on nomme valvules; les premières s'appellent veneuses & les secondes artérielles.

Le cœur est l'origine des vaisseaux artériels & l'embouchure des veineux; les deux principaux vaisseaux artériels d'où dépendent tous les autres, sont l'aorte & l'artère pulmonaire; l'artère pulmonaire sort du ventricule droit ou antérieur, l'aorte est produite par le ventricule gauche ou postérieur; les vaisseaux veineux qui aboutissent aux oreillettes du cœur, sont les deux veines caves qui se rendent dans le sac droit, & les veines pulmonaires qui s'implantent dans le sac gauche. Les vaisseaux coronaires, qui sont artériels & veineux, sont regardés comme les vaisseaux propres au cœur.

La troisième cavité des chevaux est la tête. Dans les dissections anatomiques, après avoir enlevé les os qui se trouvent à la face antérieure du crane, on découvre une masse moëlleuse qu'on nomme cerveau, & qui occupe & remplit absolument cette cavité. Cette masse est recouverte & enveloppée de deux membranes appelées meninges; l'extérieure de ces enveloppes se nomme dure-mère, & l'autre pie-mère. La dure-mère est la membrane qui se présente à l'ouverture du crane, elle doit sa dénomination à sa force & à son épaisseur. La pie-mère enveloppe le cerveau plus particulièrement que la dure-mère, puisqu'elle est au-dessous de cette membrane; elle doit son nom à la finesse & à la délicatesse de son tissu.

Le cerveau est composé de quatre parties, du cerveau proprement dit, du cervelet, de la moëlle allongée & de la moëlle épinière. Le cerveau proprement dit occupe toute l'étendue du crane jusqu'à la cloison transversale; le cervelet est la portion qui dans l'animal est au-dessus de cette cloison; la moëlle allongée est cette substance que l'on peut regarder comme une production commune du cervelet & du cerveau, & qui s'étendent

depuis le cervelet jusqu'au grand trou de l'occipital ; donne naissance aux nerfs du cerveau. La moëlle épinière en est la continuation ; elle est la source des nerfs spinaux contenus dans le canal osseux des vertèbres ; elle se porte depuis la tête jusqu'à l'échancrure qui se montre aux dernières vertèbres de la queue.

Le cerveau proprement dit , ainsi que le cervelet & même le crane , est placé dans le Cheval perpendiculairement à l'horison , attendu sa situation inclinée ; le cerveau du Cheval est trois fois moins ample que celui de l'homme ; sa figure est antérieurement convexe & ovalaire , & postérieurement aplatie ; ce viscère a deux lobes , l'un à droite & l'autre à gauche ; sa substance est double , l'une externe , par-tout semblable à elle-même , nommée écorce du cerveau , substance corticale ; l'autre interne , appelée substance médullaire ; on appelle corps calleux , une portion longitudinale & médullaire , d'une consistance plus ferme & plus solide que le reste de la masse moëlleuse. On donne le nom de centre oval à deux éminences ovalaires & convexes extrêmement blanches , une de chaque côté , ou dans chaque lobe unies par le corps calleux ; elles servent de parois ; elles cachent , ainsi que le corps qui les unit , deux cavités considérables ; ces deux cavités se nomment ventricules antérieurs ou les grands ventricules ; le *septum lucidum* est une cloison qui les sépare : la voute à trois piliers , qui mérite plutôt d'être appelée le triangle médullaire , est situé à l'extrémité postérieure du *septum lucidum* , & au milieu des deux ventricules , en sorte qu'on l'apperçoit dès qu'on a enlevé & la cloison & une partie du corps calleux , dont il est une production , & dont il forme pour ainsi dire la face postérieure ; les corps cannelés sont des avancemens oblongs & grisâtres situés à la partie inférieure des ventricules antérieurs ; les couches des nerfs optiques qu'on remarque encore dans le cerveau , sont encore deux grandes éminences

placées supérieurement , & cependant au niveau des corps cannelés ; leur substance extérieure est médullaire, l'intérieure est cendrée.

Le troisième ventricule du cerveau doit sa naissance à l'écartement des couches optiques , à mesure qu'elles se propagent en arrière : on donne le nom de glande pineale à une éminence beaucoup plus petite que les autres , & qui est située au dessus de l'ouverture supérieure & des couches optiques , & celui de glande pituitaire à un corps considérable glanduleux , orbiculaire , & de la grosseur d'une petite châtaigne , placée dans le centre des artères carotides & des sinus caverneux.

Le cervelet est ainsi que la moëlle allongée , situé sous l'occiput ; sa forme est irrégulièrement arrondie , sa surface est marquée par des inégalités transversales , son volume est exactement proportionné à celui du cerveau ; il est d'une consistance un peu plus ferme que la portion moëlleuse dont il est séparé par la cloison transversale. Le cervelet a quatre lobes principaux , dont le plus considérable est l'inférieur ; on trouve dans le cervelet le quatrième ventricule.

La moëlle allongée est la réunion de toutes les fibres qui composent la substance du cerveau & du cervelet , & la moëlle épinière est la production médullaire qui est reçue dans le canal des vertèbres. Nous supprimerons ici les autres détails qui peuvent concerner la tête , en ayant suffisamment parlé dans les premières parties que nous avons données sur l'anatomie de cet animal ; nous nous sommes peut-être un peu trop étendu sur cet objet , mais nous avons cru ne pouvoir nous en dispenser dans un ouvrage qui porte le titre de Dictionnaire vétérinaire.

Après avoir donné l'anatomie du Cheval , nous allons actuellement examiner la manière & les moyens de le multiplier , & pour ce faire nous allons entrer dans le détail des haras : nous ne nous étendrons pas ici sur

leur utilité , personne n'en doute à présent , mais nous ferons voir la façon dont il faut s'y prendre pour les établir & les faire prospérer dans le royaume , c'est ce qu'il y a de plus intéressant à examiner. L'auteur anonyme de l'*Essai sur les haras* , qui vient de paroître depuis peu à Turin , nous a paru avoir traité cette matière *ex professo* ; nous ne pouvons mieux faire que de puiser dans une pareille source : après avoir démontré qu'on peut élever des chevaux dans tous les pays à pâturage , il conseille de faire choix d'une personne intelligente , qu'on chargeroit de visiter chaque province , & de prendre un état exact des fermes que chaque territoire renferme ; cela fait on engageroit sans cependant forcer les fermiers , d'entretenir parmi leurs chevaux une jument ou deux au plus , à proportion de leurs pâturages.

Pour ce faire , la visite étant finie & l'état réglé , on assemblera tous les particuliers d'un même territoire qui possèdent des fermes , de même que les baillistes ; on leur fera part de la nécessité qu'il y a d'établir des haras , attendu le besoin qui en résulte pour l'état ; on le leur persuade par l'avantage même qui leur en résulteroit , on exigera simplement d'eux qu'ils nourrissent une jument , ou deux ou trois , à proportion des chevaux & des bêtes à cornes qu'ils pourroient avoir ; on leur représentera encore qu'un poulain de trois ans , qui proviendra de leurs jumens qui auront été accouplées avec des étalons de la beauté de ceux qu'on leur fourniroit , pourroit au moins valoir 20 louis , joint à cela que ces jumens pourroient leur être aussi utiles dans le labourage que les autres chevaux , on pourroit même encore leur promettre de leur faire acheter de belles jumens , & de leur faire distribuer par le sort.

Pour avoir des jumens propres à fournir de belles espèces , il faut les choisir d'une taille avantageuse ; elles doivent avoir la côte bien ronde , & un bel avant-main ; il faut en général qu'elles aient du corps & du ventre ;

quant à l'âge des cavales , elles doivent avoir au moins trois ans accomplis , avant de les faire couvrir pour la première fois.

La manière de nourrir les jumens pleines est fort simple , & n'exige pas beaucoup de façons : toute sorte de nourriture leur est bonne , pourvu qu'elle n'ait aucune mauvaise qualité , comme pourroit être du foin vafé , ou pourri , ou même de l'herbe de marais , car de pareil foin feroit du mal à la cavale , & par conséquent au poulain qu'elle porte , & l'herbe de marais feroit une nourriture trop peu substantielle pour une jument qui est obligé de nourrir son petit ; dès que la nourriture qu'on donne aux jumens n'est pas de cette mauvaise qualité , l'herbe ou le foin leur est également bon ; cette attention est la première qu'on doit avoir pour les jumens pleines. Outre la nourriture , il y a encore d'autres précautions à prendre de la part d'un économe : la première est de ne point surcharger les jumens de travail , sur-tout dans les deux derniers mois ; la seconde est d'avoir une grande attention qu'on ne leur donne point de coups sur le ventre ; la troisième est de ne leur point laisser boire d'eau de puits ou de fontaine ; les eaux stagnantes sont sans contredit pour elles les meilleures ; la quatrième enfin est de ne pas les envoyer paître en automne trop matin , mais d'attendre que le soleil ait fondu la gelée blanche.

Il est difficile de connoître avant le sixième ou septième mois si une cavale est pleine ou non ; M. de Guerfault prétend qu'une jument pleine s'entretient toujours plus grasse que les autres , sur-tout i'hiver ; 2.<sup>o</sup> quand l'on voit , dit-il , ou que l'on sent remuer le poulain , la chose est sûre ; pour ce faire , il faut faire trotter la jument cinq à six tours , puis la mettre à l'écurie , la faire boire ou manger ; on lui met alors la main sous le ventre , on sentira le poulain se remuer , si la jument est pleine.

Les jumens quand elles mettent bas , le font toujours

debout & sans aucune perte de sang, il est par conséquent très-facile de les aider dans leurs accouchemens; le poulain se présente ordinairement la tête la première; on aide celles dont l'accouchement est difficile, on y met la main, on remet le poulain en situation, & quelquefois même, lorsqu'il est mort, on le tire avec des cordes; on fait encore entrer de l'huile dans la matrice pour en faciliter la sortie. Après la naissance du poulain, la mère le léche assez longtemps & voilà tout: si une jument avorte, il faut la traiter comme malade, & elle l'est effectivement; 1.<sup>o</sup> on la tiendra en conséquence bien chaudement, & on la couvrira d'une bonne couverture, afin de procurer la transpiration du lait; 2.<sup>o</sup> on lui fera observer pendant quelque temps une diète fort sévère, en la nourrissant de choses légères & d'eau blanche.

Les poulains étant nés, il s'agit actuellement de les élever; il ne faut pas 1.<sup>o</sup> les laisser teter longtemps, mais les sévrer tout au plus tard le sixième mois; 2.<sup>o</sup> comme leur première nourriture en les sévrant est du foin, il faut leur en donner d'abord en petite quantité; six livres de foin les premiers jours suffisent, on l'augmente insensiblement: on leur donne en outre deux fois par jour du son, & on leur interdit toute avoine pendant les trente premiers mois, de l'orge concassé vaut beaucoup mieux; 3.<sup>o</sup> quand on met les poulains à la pâture, il faut avoir attention de ne point les envoyer paître à jeun; il faut leur donner du son, & les faire boire une heure avant que de les mettre à l'herbe, avoir sur-tout l'attention de les garantir du froid, & de ne les point exposer aux pluies; quand ils auront un an ou dix-huit mois, on leur tondra la queue, les crins repousseront & deviendront plus forts & plus touffus; 4.<sup>o</sup> il ne faut point hongrer les poulains qu'ils n'aient au moins trente mois, & il faut faire cette opération au printemps, ou bien en automne, car en hiver il fait trop froid pour les envoyer à l'eau, & en été la

chaleur les incommode , & les mouches les tourmentent ; 5.<sup>o</sup> il ne faut point se presser de faire ferrer les poulains , il faut attendre trois ans ou au moins trente mois ; quand ils ont cet âge on peut commencer à les faire trotter à la longe ; on leur met le caveçon sur le nez , & on les fait aller en rond sur un terrain bien uni & qui ne soit pas trop dur , cela leur dénoue les épaules ; mais il y a pour lors deux choses à prendre garde , c'est 1.<sup>o</sup> de ne les point faire monter ; 2.<sup>o</sup> de les trotter large & de ne point trop les fatiguer les premiers jours.

Après avoir parlé des jumens , il en faut venir aux étalons , c'est principalement d'eux que dépend la beauté des espèces ; les plus beaux nous viennent des pays étrangers ; le ministère toujours occupé des choses utiles , en a fait distribuer dans les différentes intendances du royaume ; pour juger bien des étalons , il faut être nécessairement connoisseur de chevaux , & être même écuyer ; dans leur choix il faut examiner attentivement 1.<sup>o</sup> leur figure ; 2.<sup>o</sup> l'état de leur fanté ; 3.<sup>o</sup> leurs qualités bonnes ou mauvaises ; quant à la figure , il faut qu'un étalon soit de belle taille , c'est-à-dire , qu'il ait au moins cinq pieds pour les chevaux de carosse , & quatre pieds neuf à dix pouces pour ceux de selle ; le poil de l'étalon que l'on choisit , doit être aussi autant que l'on peut celui qu'on estime davantage dans le pays où l'on est ; les Espagnols aiment le noir de jais , les François préfèrent le bai & le rouan : en Angleterre on vante par préférence l'alzan ; en Italie on cherche davantage les chevaux gris ; en Allemagne le poil n'y fait rien , & en effet on a bien raison , puisqu'il se trouve des rosses de tout poil ; on doit cependant rejeter avec raison les poils qui sont d'une couleur tout-à-fait ignoble , tels que le noir mal teint , le bai lavé , & l'alzan à extrêmités blanches ; il faut en outre examiner dans sa figure s'il n'a point une encolure faussée ou renversée , avec un garrot rond & épais ; si les oreilles ne sont pas trop longues ou mal placées , les salières trop creuses , la tête

trop pesante ou camarde , s'il n'est pas trop long jointé , & si ses jambes sont en proportion de son corps ; la beauté d'un cheval consiste en outre à avoir une côte ronde & proportionnée à sa taille : son arrière-train doit accompagner tout le reste ; il doit pour ce avoir une croupe arrondie & une belle queue , qui ne soit ni trop haut , ni trop bas plantée.

La seconde chose à examiner dans le cheval , ainsi que nous venons de dire , est la santé : pour se mettre bien au fait sur cet objet , il faut examiner en détail toutes les parties du corps de l'animal.

On commence par les yeux ; il ne suffit pas qu'ils soient bons , mais ils faut qu'ils soient grands , bien fendus & placés à fleur de tête ; car les petits yeux enfoncés , outre qu'ils défigurent un cheval , courent encore risque de se perdre pour peu que l'animal se fatigue.

Après l'examen des yeux , il faut en venir à la ganache ; il faut voir s'il n'y a point de glandes , ce qui pourroit être un indice de morve ; il faudroit pour lors bien visiter les naseaux , & pour peu que ce qui en découle sente mauvais , il faut rejeter le cheval dès l'instant ; il faut ensuite visiter la bouche , examiner si la lèvre n'est point trop épaisse , si les barres ne sont point ou trop rondes , ou trop tranchantes : les poulains qui naîtroient de pareils étalons ne manqueroient pas d'avoir les mêmes défauts ; les dents servent à connoître si l'étalon tique , & quel est son âge.

Après avoir examiné la bouche , un connoisseur habile passe aux épaules , on observe s'il en a le manie-ment libre , & si ses mouvemens ne sont pas gênés. Tout étalon chargé d'épaules est bientôt ruiné.

Des épaules on en vient aux jambes ; on examine attentivement les genoux pour voir s'il ne s'y trouve point de capelets renversés ; quelquefois aussi ils sont couronnés ; quand ils sont tels , le cheval est pour lors foible , il s'abat souvent ; enfin c'est une rosse : le canon de la jambe doit être large , plat , & le nerf bien dé-



taché, s'il y a des molettes, c'est une marque que la jambe est fatiguée; s'il n'y a que des furos, ce n'est rien; s'il se coupe, on trouve des cicatrices aux côtés des boulets; après la jambe suit le paturon: il faut passer la main pour voir s'il n'y a ni janards, ni porreaux.

Lorsqu'on fait la visite des pieds, il faut prendre garde si les talons ne sont pas trop bas, si la corne n'est point cassante ou cordonnée, s'il n'y a point de seimes, si la fourchette n'est point trop grasse, & la sole trop mince, & s'il n'y a point de porreaux ou fics dans le pied. Les habiles maquignons savent les cacher sous un fer couvert.

Le train du devant étant examiné, on regarde tout le corps: on prend garde si le flanc n'est point altéré, s'il bat juste, si après avoir trotté il ne souffle ou ne touffe point; ensuite on examine les parties de la génération, qui sont une chose principale dans les étalons; on prend garde si les testicules sont bien trouffées, & s'il n'y a point de fistules aux bourses: les chevaux entiers qu'on néglige d'envoyer quelquefois à l'eau, y sont assez sujets.

Le train de derrière du cheval est la dernière chose à examiner; on considère les hanches pour voir si elles n'ont point soufferts, si les reins sont bien fermes, & s'il n'y a aucune marque qu'on y ait appliqué le feu; on leve ensuite la queue pour voir aussi s'il n'y a point de fistules, ou bien des porreaux ou fics; les chevaux d'Espagne y sont quelquefois sujets: de-là on visite les jarrets, on voit s'ils sont larges & bien évidés; car les éparvins & les courbes se communiquent de père en fils: le canon de la jambe, les pâturons & les boulets de derrière s'observent de la même façon que ceux du devant.

Après avoir examiné les défauts corporels, il faut encore prendre garde aux qualités de l'étalon, & pour cela faire il faut les monter. La première chose à observer, c'est de voir s'il n'est point ombrageux; le

meilleur moyen pour le connoître , c'est de le promener sur le déclin du jour au soleil couchant ; on tourne la croupe vers cet astre , & l'on marche vers l'orient : l'ombre du cheval & du cavalier se présente devant les yeux , on ôte pour lors son chapeau , on tire son mouchoir , on fait des gestes que l'ombre répète , & si le cheval ne s'en épouvante point , c'est marque qu'il n'est pas ombrageux. On passe ensuite le cheval dans l'eau pour voir s'il ne s'y couche point ; car c'est un second défaut ; on l'approche aussi des endroits où l'on fait du bruit pour connoître s'il a du cœur ; s'il leve la tête , s'il se défend avec courage , & qu'ensuite il approche , il n'y a pas grand mal ; mais s'il tremble , s'il regarde en arrière , s'il résiste à l'épéon , c'est pour lors une rossé qu'il faut rejeter totalement : il faut aussi le faire trotter & le faire galoper , pour connoître son agilité , sa force & sa docilité ; c'est par tous ces moyens qu'on parvient à faire un bon choix d'étalons.

On distingue de deux sortes d'étalons ; les uns sont propres pour nous donner des chevaux de selle , & les autres pour des chevaux de carrosse ; les étalons Arabes , les Turcs , les Barbes & ceux d'Andalousie , sont ceux qui produisent les plus beaux chevaux de selle ; mais il n'est pas donné à tout le monde d'avoir de pareils étalons , sur-tout de la première espèce ; ceux d'Andalousie sont très-estimés ; ils sont renforcés , agiles , sincères & nobles ; les étalons d'Espagne , les Napolitains , les Normands , les Anglois , ceux du pays de Holstein & du Danemarck , sont encore d'excellens étalons de selle , proportion gardée de leur taille & de leur agilité ; quant aux étalons de carosse , ceux qui viennent de la Frise & de l'Italie sont les plus vantés ; quoiqu'on en pourroit encore prendre parmi ceux des pays que nous avons nommés , en choisissant cependant les plus grands & les plus renforcés.

Après avoir détaillé la bonté & les qualités des  
étalons

étalons & des jumens , il en faut venir à la monte : le vrai temps de la monte commence au mois d'avril , temps où les cauales commencent à être en chaleur , & dure jusqu'à la fin de juin ; après quoi on peut retirer les étalons & la monte est finie.

Il peut cependant arriver qu'il y ait des jumens qui entrent en chaleur en d'autres temps de l'année ; mais on ne les fait pas pour lors couvrir par deux raisons ; la première est que si on le faisoit avant le mois d'avril , les poulains qui viendroient au monde l'année d'après , dans une saison encore froide , & lorsqu'il n'y a point d'herbe , pourroient souffrir & de la rigueur de la saison , & de la nourriture qui manqueroit aux mères qui doivent les allaiter : si on les faisoit couvrir passé le mois de juin , les poulains qui en proviennent , naissent dans les mois les plus chauds , & ils sont pour lors sujets à être incommodés par la chaleur & les mouches : ces observations sur la monte concernent les haras montés en règle , dont nous parlerons plus particulièrement à l'art. *haras*. Quant aux jumens répandues chez les différens particuliers , on peut les faire monter indistinctement dans tous les mois de l'année.

M. de Garfaut dit qu'il faut se pourvoir pour le temps de la monte de quelque cheval entier , qu'on appelle *boute-en-train* , qui ne servira qu'à faire connoître les jumens qui sont en chaleur , ou à les y faire venir ; la principale qualité que le cheval doit avoir , est d'être ardent , & de hennir fréquemment : on fait passer en revue toutes les jumens devant le *boute-en-train* ; celles qui ne sont pas en chaleur se défendent de lui ; & veulent le ruer , mais pour celles qui y sont elles le laissent approcher , & montrent des signes de chaleur ; après cette épreuve , on retire le *boute-en-train* , & on fait couvrir les jumens en chaleur par les étalons qui leur sont destinés , renvoyant les autres jusqu'à ce que leur chaleur se dénote.

M. de Buffon nous apprend les précautions qu'il y a

*Tome I.*

C c

à prendre pour la distribution des étalons ; il faut , dit-il , avoir grande attention à la différence & à la réciprocité des figures du cheval & de la jument afin de corriger les défauts de l'un par les perfections de l'autre ; il faut sur-tout éviter les accouplemens disproportionnés , comme d'un petit étalon avec une grosse jument , ou d'un gros étalon avec une petite jument ; pour tâcher d'approcher de la belle nature , il faut donner à une jument trop épaisse un cheval étoffé , mais fin ; à une petite jument , un cheval un peu plus haut qu'elle ; à une jument qui pêche par l'avant-train , un cheval qui ait la tête belle & l'encolure noble.

Lorsqu'on menera l'étalon à la jument ; il faudra le panser auparavant ; cela ne fera qu'augmenter son ardeur ; il faut aussi que la jument soit propre & déferrée des pieds de derrière ; car il y en a qui sont chatouilleuses , & qui ruent à l'approche de l'étalon ; un homme tient la jument par le licol , & deux autres conduisent l'étalon par des longes ; lorsqu'il est en situation , on aide à l'accouplement en le dirigeant , & en détournant la queue de la jument ; car un seul crin qui s'opposeroit , pourroit le blesser , même dangereusement : il arrive quelquefois que dans l'accouplement l'étalon ne consume pas l'acte de la génération , & qu'il sort de dessus la jument sans lui avoir rien laissé ; il faut donc être attentif à observer si dans les derniers momens de la copulation le tronçon de la queue de l'étalon , n'a pas un mouvement de balancier près de la croupe ; car ce mouvement accompagne toujours l'émission de la liqueur féminale : s'il a consommé , il ne faut pas lui laisser réitérer l'accouplement ; il faut au contraire le ramener tout de suite à l'écurie , & le laisser jusqu'au surlendemain : car quoi qu'un bon étalon puisse suffire à couvrir tous les jours une fois pendant les trois mois que dure le temps de la monte , il vaut mieux le ménager davantage , & ne lui donner une jument que

tous les deux jours ; il déperira moins & produira d'avantage. Dans les premiers sept jours on lui donnera donc successivement quatre jumens différentes , & le neuvième jour on lui ramenera la première , & ainsi des autres , tant qu'elles seront en chaleur ; mais dès qu'il y en aura quelqu'une dont la chaleur sera passée , on lui en substituera une nouvelle pour la faire couvrir à son tour , aussi tous les neuf jours ; & comme il y en a plusieurs qui retiennent dès la première , seconde ou troisième fois , on compte qu'un étalon ainsi conduit , peut couvrir quatorze ou dix-huit jumens , & produire dix ou douze poulains dans les trois mois que dure cet exercice.

Quant au terrain qu'on doit choisir pour donner la monte aux jumens , il faut , dit M. de Garfaut , que le terrain où se passe la monte , ait des inégalités , afin d'aider l'étalon pendant le temps qu'il couvre ; car si la jument est plus grande que lui , on le placera près d'une petite hauteur , afin que le cheval se trouve sur la hauteur & ait de l'avantage : si la jument est plus basse que le cheval , on la fera mettre sur la hauteur par la même raison.

Comme il arrive dans le moment même de la monte , dit M. Garfaut , plusieurs inconvéniens qui pourroient embarrasser , il est bon de mettre au fait des expédiens dont on doit se servir pour y remédier : lorsque le cheval est prompt & la jument tranquille , tout se passera bien & ne donnera point d'inquiétude ; mais il se trouve des étalons qui montent plusieurs fois inutilement sur la jument , ce qui ne fait que la fatiguer ; il faut mettre à ceux-là des lunettes , ils se tourmenteront moins : d'autres s'élèvent & se dressent , de façon qu'ils sont sujets à se renverser ; il faut alors que les palefreniers baissent les cordes , c'est-à-dire , les longes de cuir jusqu'à terre pour ramener le cheval en bas. Il se trouve des étalons lents à couvrir qui

restent quelquefois long-temps tranquilles auprès de la jument ; on les éloigne alors de la jument , en la promenant un tour , puis on les laisse rapprocher ; ils couvriront à la fin ; d'autres par trop de vivacité se mettent tout en eau sans pouvoir couvrir , ce qui arrive plutôt aux jeunes chevaux qui n'ont pas encore couvert ; on les remettra dans l'écurie , & un quart-d'heure après on fera une nouvelle tentative. La jument est quelquefois inquiète , & dérange le cheval par son agitation : alors il faut que l'homme qui est à sa tête lui parle & la tienne de près : neuf jours après qu'une jument a pouliné , il faut la ramener à l'étable.

Il y a encore une monte qu'on appelle monte en liberté : elle consiste uniquement à laisser un étalon dans un pâturage bien fermé avec la quantité de jumens qu'on veut qu'il couvre ; mais c'est le vrai moyen de ruiner bientôt un étalon , dit M. de Garfaut ; aussi n'approuve-t-il point cette monte : elle paroît cependant plus naturelle & meilleure , supposé que le fait soit vrai , d'empêcher qu'un étalon ne s'épuise : voici la façon dont il faut s'y prendre.

Dès que l'on a bien constaté le nombre des jumens qui sont en chaleur , on les renferme dans un parquet ; ensuite on y lâche un étalon ; cet étalon dès qu'il se verra en liberté , prendra un air alerte & joyeux , il hennira , il gambadera quelque temps , flairera toutes les jumens les unes après les autres , & finira par couvrir celle qu'il trouvera le plus à son gré ; cela fait les gens d'environ , que nous supposons être sur leur garde , s'avancent avec une poignée d'avoine , & prennent leur étalon & le ramènent à l'écurie , sans lui laisser le temps de réitérer l'accouplement ; on fait aussi retirer la jument qui a été couverte , & qui ne doit plus reparoître pour neuf jours ; ensuite on lâche un autre étalon , qu'on retire comme le précédent dès que son accouplement est fini , ainsi que la cavale ; & puis on recommence ,

& on continue toujours de même tant qu'on a des étalons à donner, & les jumens qui restent en arrière, on les garde pour un autre jour.

La connoissance du cheval est extrêmement nécessaire quand on en veut faire l'achat ; c'est la raison pour laquelle nous allons donner à ce sujet quelques principes généraux, quoique cependant nous en eussions déjà rapportés quelques-uns en parlant du choix des étalons & des jumens.

Il faut 1.<sup>o</sup> que l'acheteur commence par jeter un coup d'œil général sur toute la figure du cheval, pour voir s'il a la taille, la figure & les qualités extérieures requises pour l'usage auquel on veut le destiner ; 2.<sup>o</sup> qu'il pose son doigt sur la nuque pour connoître si la peau n'y a point été coupée, pour relever les oreilles au cheval ; 3.<sup>o</sup> qu'il regarde si les oreilles n'ont point été coupées, & si on n'y a rien mis dedans pour les faire tenir droites ; 4.<sup>o</sup> s'il lève le toupet, afin de voir s'il ne couvre pas quelques marques d'un bouton de feu appliqué en cet endroit, ce qui dénoteroit que le cheval a eu le vertigo ; 5.<sup>o</sup> on regardera au front si on n'y a point fait de fausses plottes, ce qui se connoît à ce que les poils des fausses pelottes sont toujours plus longs, & que vers le milieu il reste toujours un petit endroit où le poil manque ; 6.<sup>o</sup> on examinera les salières, pour voir si elles n'ont point été soufflées, ce qui se connoît à un petit cercle creux qui paroît tout au-tout de l'os temporal, au défaut du bassin de la salière ; 7.<sup>o</sup> on examinera avec attention l'œil, pour voir si la prunelle se resserre, & se dilate toutes les fois qu'elle passe de l'obscurité à la lumière, & de la lumière à l'obscurité ; on observera que les joues ne soient point trop charnues, car elles rendent la tête du cheval pesante & les yeux sujets aux fluxions ; 9.<sup>o</sup> on tatera l'angle de la mâchoire inférieure, pour voir s'il est assez grand pour pouvoir loger le gozier, il faut sur-tout prendre garde qu'il n'y ait point de glandes

apparentes dans cet endroit , ce feroit un indice de morve ; 10.° il faut prendre garde que le chanfrein ne forte point , ce que les maquignons font quelquefois pour appareiller les têtes de deux chevaux de carrosse ; 11.° on visitera les naseaux pour voir si on n'y a rien mis dedans pour faire que le cheval se mouche bien ; 12.° on examinera la bouche du cheval ; pour ce faire on lui fera ôter sa bride pour bien juger de la beauté de cette partie de l'animal qui consiste à n'être ni trop ni trop peu fendue ; 13.° on fera aussi attention à sa langue , car quelquefois elle manque aux chevaux , & c'est une partie trop essentielle pour n'y pas prendre garde ; 14.° il faut encore tater avec le doigt les barres du cheval , pour savoir si elles ne sont pas ou trop rondes ou trop tranchantes ; 15.° des barres on passera aux dents ; les maquignons font souvent dans l'habitude , pour mieux tromper , de les arracher , de les scier , de les limer & de les contremarquer ; il est donc à propos de les bien observer ; il est facile de connoître si elles ont été arrachées , parce que celles qui viennent à leur place ne poussent point en règle avec les crochets ; quand les dents ont été une fois sciées ou limées , il est encore aisé de s'en apercevoir ; celles de devant ne joignent plus pour lors , parce que les machelières les en empêchent , & les dents contremarquées se connoissent en ce qu'elles ne sont pas aussi blanches qu'elles devroient l'être , & par leurs crochets qui sont arrondis & jaunes ; 16.° en maniant la barbe , on connoitra si elle n'est pas trop platte , ou si le cuir n'en est pas trop épais , car c'est un défaut , le cheval est pour lors dur & pesant à la main ; 17.° pour que l'encolure d'un cheval soit belle , il faut qu'elle soit longue & relevée ; il faut se défier des maquignons qui par adresse savent quelquefois la faire paroître telle sans qu'elle le soit ; 18.° la crinière est encore une chose à observer , il faut qu'elle soit longue , fine & légère , sans être trop chargée de crins ;



19.<sup>o</sup> le garrot doit être haut & tranchant , ou pour mieux dire , déchargé de chair pour les chevaux de selle ; 20.<sup>o</sup> une chose à laquelle on doit encore avoir attention dans les chevaux , sur-tout dans ceux de monture , c'est que leurs épaules en doivent être plattes , séches & peu ferrées ; il leur faut aussi une liberté pour le mouvement , pour que le cheval , ni ne bronche , ni ne se coupe , ni ne se croise , ni ne tombe en marchant ; 21.<sup>o</sup> il faut prendre garde aux coudes des chevaux qui sont souvent fort sujets aux loupes , on les manie pour voir s'il n'y en a point ; 22.<sup>o</sup> il faut jeter ensuite la vue sur le poitrail pour voir s'il est bien à son aise & s'il se trouve placé comme il faut entre les deux épaules ; 23.<sup>o</sup> l'avant-bras , lorsqu'il est nerveux & renforcé , prouve dans le cheval la force ; 24.<sup>o</sup> il faut en outre que le genou du cheval soit rond & souple ; les capelets renversés affectent cette partie & ne portent pas grand préjudice ; quand les genoux sont couronnés , c'est une marque que le cheval est foible & qu'il s'abat ; il faut y regarder de près , sur-tout aux chevaux noirs ; les maquignons savent bien les noircir ; 25.<sup>o</sup> Le canon de la jambe est encore une chose qui mérite attention de la part d'un connoisseur en chevaux ; il doit être large & plat ; la jambe en général est susceptible d'une infinité de défauts ; les jambes roides ou fourbues sont fort mauvaises ; les maquignons les échauffent pour l'ordinaire afin de les dégourdir ; après quoi ils font entrer le cheval dans l'eau , & ils lui laissent bien refroidir les jambes avant de le faire marcher ; 26.<sup>o</sup> le nerf ou le tendon de la jambe , doit être bien détaché , libre & net , on le manie pour voir s'il est tel ; 27.<sup>o</sup> il faut pareillement voir si les chevaux n'ont point de châtaignes ; ces châtaignes sont des excrescences d'une espèce de corne molle qui surviennent quelquefois aux pieds des chevaux ; 28.<sup>o</sup> le boulet d'un cheval , pour être en sa perfection , doit être menu ; c'est en cet endroit que le cheval se coupe , lorsqu'il

marche mal , qu'il est foible & mal bâti ; il faut y passer la main pour voir s'il y a des cicatrices & pour connoître si le marchand n'y a rien fait pour les cacher ; 29.<sup>o</sup> le paturon qui est au-dessus du boulet mérite encore attention ; il doit être maigre , renforcé & bien net , sur-tout dans les chevaux qui ne sont pas tout-à-fait jeunes ; il faut passer la main dans le pli du paturon pour voir s'il n'y a point de crévasses , de poireaux , de fics ou de javars , & voir au-dehors s'il n'y a pas quelque commencement de forme ; 30.<sup>o</sup> pour connoître si un cheval ne provient pas d'un étalon commun , il suffit d'examiner les fanons , s'ils sont longs & touffus , c'en est une vraie marque ; les maquignons en arrachent les poils pour faire paroître le cheval plus fin qu'il n'est , mais si peu qu'on l'examine , on ne s'y laisse pas tromper ; 31.<sup>o</sup> la couronne borde le haut du sabot , il faut qu'elle soit un peu élevée ; 32.<sup>o</sup> le sabot a encore besoin d'être examiné attentivement ; il faut qu'il soit haut , que les quartiers soient longs , les talons larges , & la corne noire , unie & luisante ; il faut prendre garde aussi aux scimes , les maquignons les savent souvent si bien boucher , avec un mastic fait exprès , qu'il n'en paroît rien ; 33.<sup>o</sup> la sole doit être épaisse & concave ; pour la bien examiner , il faut lever le pied du cheval ; car il s'y trouve quelquefois des poireaux ou fics que les maquignons cachent sous un fer couvert ; 34.<sup>o</sup> il faut ensuite considérer le dos , il doit être égal & insensiblement arqué sur toute sa longueur ; il faut prendre garde aussi qu'il ne soit blessé ; par conséquent il faut l'examiner à nud de même que les reins ; 35.<sup>o</sup> les côtes d'un cheval doivent être rondes , & sur-tout bien proportionnées à la taille du cheval , & les flancs pleins & courts ; pour les faire paroître tels , les maquignons ont une ruse , il font manger à leurs chevaux de l'avoine avec du sel avant de les faire boire ; après qu'ils ont bu ils leur donnent encore du son ; rien ne remplit mieux leurs flancs pour les faire paroître courts.

Le flanc d'un cheval pouffif bat toujours irrégulièrement , c'est la marque à laquelle on reconnoît dans lui cette maladie ; les maquignons , malgré qu'ils arrêtent souvent la pouffe , ne peuvent point faire battre le flanc juste quand il est altéré. 36.° Le ventre est encore une chose à examiner , car quand il est avalé , il est difforme , & quand le cheval est ventru , il est ordinairement paresseux. 37.° La croupe du cheval mérite encore attention de la part d'un connoisseur ; une croupe avalée défigure le cheval , une croupe trop étroite désigne peu de force dans le sujet. 38.° La queue ne contribue pas peu à la beauté & à la bonté d'un cheval ; son tronçon doit être épais , ferme & garni de longs coins , sans cependant être trop touffu ; la queue ne doit être encore ni trop haut ni trop bas plantée ; quand elle est trop haute , elle défigure le cheval , quand elle est trop basse , elle désigne des reins foibles. 39.° Si on veut examiner l'anüs , il faut lever la queue du cheval ; on néglige quelquefois trop cette partie , il peut s'y trouver des porreaux , des fics ou des fistules. 40.° Il faut que les fesses du cheval soient grosses & charnues à proportion de la croupe ; si elles sont trop serrées , le cheval est dit mal gigoté. 41.° Il faut aussi examiner attentivement les bourses & le fourreau , il peut s'y trouver des fistules que les maquignons arrêtent souvent & cachent avec des teintures astringentes. 42.° Les jarrets d'un cheval , pour être dans leur perfection , doivent être larges & bien évuidés ; ils sont souvent exposés aux foulardes , aux vassignons , aux varices , aux capelets , aux jardons , aux courbes & aux éparvins ; les maquignons ont une ruse pour empêcher les chevaux qui en sont atteints de boîter ; ils le font pour lors bien trotter avant de le présenter , pour lui échauffer & dégourdir le jarret , & cela fait quelquefois qu'il ne boîte plus , au moment qu'ils vont le présenter ; mais dès que la partie se refroidit , il reboîte plus que jamais. 43.° Toutes les par-

ties du corps étant ainsi examinées, on monte enfin le cheval pour connoître sa vigueur, sa docilité, sa légèreté, & pour voir s'il n'est point hargneux, rétif, ou ombrageux, ou s'il ne se couche point dans l'eau.

En suivant toutes les règles que nous avons prescrites, on est sûr de ne pas être trompé dans l'achat des chevaux.

Après avoir considéré le cheval en état de santé, il faut actuellement examiner ses différentes maladies & les remèdes qu'on y peut apporter; c'est là principalement le but de l'art vétérinaire; la maladie la plus importante des chevaux, & cependant la moins connue, est la morve; tous les auteurs, jusqu'à ces temps reculés, l'ont regardée comme incurable, & elle l'étoit effectivement; mais le sieur Lafosse, maréchal ferrant, à Paris, ayant parvenu, par le moyen de l'anatomie, à la découverte des causes de cette maladie, a enfin trouvé les moyens de la traiter.

La morve est un écoulement qui se fait par les narines; c'est d'abord une liqueur blanchâtre qui en découle ensuite à mesure que la maladie augmente; cette liqueur se rembrunit, & cette matière avec le temps devient sanguinolente; ce découlement finit par être si abondant, qu'on en voit périr l'animal à vue d'œil, il est même pour lors très-dégoutant.

Les plus anciens auteurs qui ont écrit sur cette maladie ont supposé le siège de la morve dans le cerveau; il n'est pas douteux que cette opinion ne soit très-erronée; il y en a encore qui ont imaginé que la morve avoit son siège dans l'épine du dos, & que la moëlle allongée découloit par les narines; cela est cependant totalement contraire aux observations anatomiques; des auteurs plus modernes ont supposé le siège du mal dans le foie, d'autres l'ont placé dans les poumons, quelques-uns dans les reins, & même il s'est trouvé des auteurs qui s'imaginoient qu'elle existoit dans la ratte. Soleyfel ne doutoit pas que ces parties étoient vrai-

ment le siège du mal , il en trace même la route par la veine cœliaque jusqu'à la tête , où il le fait placer dans les glandes parotides ; c'est de ces glandes que la liqueur s'écoule & s'épanche par les narines.

L'anatomie , les observations , & la méthode actuellement adoptée pour guérir cette maladie , prouvent que son siège est en effet dans la partie même où elle commence à paroître , & qu'elle est par conséquent située dans les glandes repandues dans la membrane pituitaire , qui tapisse la partie intérieure des narines , & que nulle autre partie de l'animal n'en est affectée.

Lorsque la morve ne flue que par une des narines , on remarque que la glande maxillaire , qui est du même côté attaquée , est gonflée & enflammée ; & que celle qui est de l'autre côté sain est dans son état naturel ; mais que dès que la morve flue par les deux narines , l'une & l'autre glande sont également affectées.

Lorsque ces glandes sont enflammées , l'écoulement de la matière commence , & comme l'animal baisse la tête pour manger , cette situation favorise encore l'écoulement.

Cette maladie provient d'un grand froid , sans souvent qu'il y ait aucune infirmité dans l'animal qui y participe ; elle peut encore avoir pour principe une matière morbifique , qui de la partie qu'elle affectoit , se jette sur la membrane pituitaire , où elle peut faire des progrès violens par la mauvaise qualité du sang.

Si la mauvaise qualité du sang se joint à la morve , cela rend la cure & plus difficile & plus longue ; il faut pour lors purifier & rafraîchir le sang par un mélange de soufre & d'antimoine avec l'avoine que l'on donne à manger au cheval.

Pour mieux entendre le siège de cette maladie , il faut se rappeler que la membrane pituitaire est une peau fine , mince & extrêmement déliée qui couvre l'inté-

rieur des deux narines du cheval ; il y a dans le nez , ainsi que nous l'avons dit plus haut dans l'anatomie de cet animal , deux parties égales que l'on appelle les narines ; chaque partie de cette cloison est couverte de cette peau dont nous venons de parler ; cette peau contient plusieurs petites glandes qui fournissent une certaine humidité qui la rend souple & lisse. Quand ces glandes sont dans leur état naturel , l'humidité qu'elles rendent s'écoule par le nez sans causer aucun mal ; mais lorsqu'il survient quelque vice dans cette liqueur , que les glandes suintent continuellement , elle est sale & corrompue , & c'est cet écoulement qui est purulent que l'on appelle morve.

La tête du cheval est composée de plusieurs parties , ainsi que nous l'avons dit ci-dessus ; dans celle qui forme le front exactement au-dessus des yeux , il y a deux cavités entre les deux plaques de l'os qui forme les sinus frontaux ; le dedans de ces sinus est tapissé de la même membrane que la cloison qui sépare les deux narines , & cette membrane a dans cette partie des glandes comme dans les autres.

Toute cette membrane , & les glandes dont elle est garnie sont , ainsi que nous venons déjà de l'observer , le siège de la morve ; au commencement de la maladie les glandes , principalement celles qui sont dans les sinus frontaux , ne font que s'enfler & se décharger de la trop grande quantité de matières dont elles abondent ; lorsque la maladie fait des progrès , les sinus deviennent ulcéreux , & alors la matière qui en découle est plus épaisse & plus dégoutante ; mais lorsque la maladie est à son dernier période , toute la membrane de cette partie s'enflamme , s'enfle & se trouve rongée ; alors la matière qui en découle est sanguinolente ; tout cela est démontré par l'ouverture des chevaux morts.

La membrane pituitaire est généralement affectée par cette maladie aussi-tôt qu'elle se manifeste ; elle se montre d'abord dans la partie de la membrane , où

les plus grosses glandes se trouvent placées , c'est-à-dire , dans les sinus frontaux ; en sorte que ces glandes sont particulièrement le vrai siège de la maladie , laquelle s'étend le long de la membrane pituitaire. La maladie de la morve se borne ordinairement à cette partie , rarement porte-t-elle ses ravages jusqu'à quelqu'autre. Lorsque cette maladie est extrême , on trouve la cloison des narines qui est couverte de cette membrane rongée par l'acreté de l'humeur dont elle est environnée , & on ne remarque jamais d'autres os affectés.

Le rhume peut donner lieu à la morve , lorsqu'il se fixe sur les narines ; la membrane pituitaire en est pour lors affecté , ce qui se connoît par le reniflement du cheval , par les fréquens mouvemens de sa tête , & par l'humidité plus abondante qu'à l'ordinaire qui coule de ses narines. Si l'animal est d'ailleurs disposé à la fièvre , la membrane & les glandes se gonflent , s'enflamment , & tous les autres symptômes paroissent naturellement ; c'est une raison très-forte qui doit nous engager à ne pas négliger les rhumes dans les chevaux , puisqu'ils peuvent donner lieu à la morve.

Dès qu'on s'apperçoit que le rhume tombe dans les narines du cheval , on peut croire qu'il y a catharre , autrement coryse ; il faut lui faire une saignée abondante , pour éluder la disposition inflammatoire ; après quoi il faut lui donner deux fois par jour une boisson bien chaude , & le promener doucement ; on tiendra sur toutes choses le cheval chaudement & proprement , & le lendemain de la saignée on le purgera avec une médecine ordinaire : si cela ne suffit pas , on réitérera la saignée le jour suivant ; on la fera aussi abondante que la première , & on continuera encore le régime ci-dessus pendant un jour.

Une indigestion peut aussi causer la morve aux chevaux ; son effet est de corrompre le sang , & de produire une surabondance d'humeur grossières , qui cherchent

naturellement à s'épancher par les glandes de la membrane pituitaire. Ces humeurs mal cuites & mal digérées, doivent faire un engorgement, & enflammer par conséquent & même ulcérer par l'âcreté qu'elles acquièrent en séjournant dans la membrane pituitaire. La morve s'ensuit pour lors, & elle est alors d'autant plus dangereuse & difficile à guérir, que le sang est vicieux: outre les remèdes propres à la morve, que nous détaillerons ci-près, on mêlera avec la nourriture qu'on donnera à ces chevaux, du soufre & de l'antimoine.

Avant que d'entreprendre la cure de la morve, il faut être bien assuré de son existence, & observer exactement la couleur de la matière qui s'écoule par le nez. Si elle est âcre, corrosive & d'une couleur dégoûtante, si la membrane pituitaire est enflée, enflammée & rongée de petits ulcères, si la matière coule continuellement, le cheval d'ailleurs se portant bien, on peut être assuré que c'est de la morve dont il est affecté; mais si la matière est épaisse & blanche, si l'intérieur du nez n'est ni enflé, ni ulcéré, si la matière coule peu, tandis que l'animal est en repos dans l'écurie, & si l'écoulement au contraire augmente lorsqu'on le fait travailler, s'il respire difficilement, & s'il se forme en respirant l'air une espèce de râlement dans la poitrine, ces différens symptômes caractérisent pour lors l'abcès du poumon, qui est une maladie incurable.

Par tout ce que nous venons de dire, on peut conclure que la morve n'est autre chose qu'un amas d'ulcères dans la membrane pituitaire & dans les glandes. La méthode la plus sûre pour traiter cette maladie est donc de nettoyer & de décharger la partie affectée de cette matière âcre qui y séjourne: si tout le mal étoit à l'extérieur du nez, rien ne seroit plus facile que d'y remédier; mais s'il est interne, il n'y peut avoir pour lors d'autre moyen que d'en venir à l'opération à l'endroit le plus commode pour injecter les liqueurs



déterfives , qui conviennent le plus dans la partie affectée , où est le fiége du mal. Cette opération est une espèce de trepan ; avant que d'y procéder, il faut , 1°. remarquer si la maladie n'est que dans une narine , où si les deux en sont affectées ; dans le premier cas , une seule ouverture suffit ; dans le second il en faut faire deux , une pour chaque narine à chaque côté de la tête un peu au-dessous des yeux. On se sert d'une seringue pour injecter les liqueurs convenables , & l'on lave & déterge ainsi les parties affectées ; l'opération doit se faire de façon qu'en pointant par les ouvertures la seringue en haut , on puisse injecter tout l'intérieur des sinus frontaux. On emploie successivement différentes liqueurs pour les injections.

La liqueur qu'on emploie pour la première injection se prépare ainsi : on fait bouillir douze pintes d'eau ; au premier bouillon on la verse dans un vase assez grand pour contenir trois fois la même quantité ; on y jette peu à peu trois livres de chaux la plus fine & la plus déliée ; il se fait une fermentation ou ébullition , la fermentation passée , l'eau se clarifie , & devient transparente à mesure que la chaux se précipite dans le fond du vase ; on verse ensuite par inclinaison la liqueur , & on la laisse reposer pendant toute la nuit ; on trouve le matin une espèce de crème qui se forme sur la superficie ; on l'ôte avec l'écumoire , & on met la liqueur dans une bouteille. Cette chaux a autant de force qu'il lui en faut pour déterger les sinuosités de la cloison du nez , & des sinus frontaux. On mêle ensuite avec deux pintes de cette eau de chaux , un demi-septier de vinaigre , & une demi-once de sel , après la dissolution duquel la liqueur se trouve entièrement composée.

Les ouvertures étant faites dans les parties de la tête aux endroits indiqués ci-dessus , on chauffera cette liqueur , & quand elle se trouve avoir le degré de chaleur pour pouvoir cependant y souffrir long-temps

la main, on en remplit une seringue qui tient une pinte; on serre les narines du cheval, & l'on pousse le piston avec force, afin que la liqueur se porte par les ouvertures aux parties affectées; la plus grande partie de la liqueur étant injectée, on laisse les narines du cheval ouvertes; la liqueur en découle en partie par les narines, & en partie par l'ouverture inférieure.

On réitérera de suite l'injection avec la même quantité de liqueur, après quoi on laisse le cheval se reposer pendant deux heures, au bout de ce temps on recommence l'injection comme la première fois; ce qu'on continue pendant quatre jours soir & matin.

Cette espèce d'injection en précède une autre qui se prépare avec la liqueur suivante; on fait calciner deux gros de couperose en poudre dans une poëlle jusqu'à ce qu'elle devienne en poudre grise & sèche, ayant sur-tout l'attention de la bien remuer; on met cette poudre dans quatre pintes d'esprit-de-vin; on y ajoute un peu de noix de galles raclée; on secoue ce mélange, & on le laisse reposer pendant la nuit.

Après l'usage de ces deux injections, on a recours à une troisième qui sert à compléter la cure:

On prend un quarteron d'alun; on le réduit en poudre; on y ajoute la même quantité de vitriol blanc; on met au feu ce mélange dans un creuset; il se fond, ensuite il se sèche; on l'ôte alors du feu, & on le réduit en poudre; on le met dans un grand vase; on verse par dessus quatre pintes d'eau de chaux; on remue le tout avec un bâton, & on le laisse reposer toute la nuit: le lendemain matin on décante cette liqueur; on prend garde de ne point laisser tomber le sédiment qui est au fond, & on ajoute à cette liqueur ainsi clarifiée, deux pintes de fort vinaigre; l'on met le tout ensemble en bouteille: cette troisième injection ne doit se faire qu'au quatrième jour.

Lorsque la morve à son siège précisément dans les  
sinus

sinus frontaux , & qu'il n'y a aucun principe de corruption dans la masse , le remède suivant est uniquement suffisant pour opérer le même effet que les injections précédentes.

On prend un quarteron d'ellébore noir , autant de racine de betoine ; on réduit le tout en poudre impalpable ; on le met bouillir dans huit pintes d'eau , auxquelles on ajoute deux pintes d'eau-de-vie , jusqu'à la réduction des huit pintes , on en injecte de la même façon que nous avons dit ci-dessus , une chopine matin & soir , & on frotte avec du suif fondu , & en tous sens , toute la partie extérieure du nez du cheval ; on injecte de quatre en quatre heures une chopine d'eau de savon ordinaire , & la morve se guérit parfaitement : pendant l'usage de cette injection , on mêlera l'avoine qu'on donnera au cheval avec du soufre & de l'antimoine.

Quand le cheval sera parvenu à une parfaite convalescence , on le purgera ; pour cet effet on se servira de l'une ou de l'autre de ces médecines.

On prend une once & deux gros d'aloës en poudre , deux gros de crème de tartre , une once & demie de beurre frais , & une demi-once de poudre d'anis ; on fait deux bols de ce mélange ; on les enveloppe de beurre pour que le cheval les avale plus aisément ; après quoi on lui fait boire un demi-septier de bière bien chaude : la dose doit varier suivant la force du cheval.

Pour seconde médecine , on prend une once d'aloës , un quart-d'once de jalap en poudre , & un gros de poudre de gingembre ; on mêle le tout avec deux onces de beurre frais ; on en fait deux ou trois bols , que l'on enveloppe d'une suffisante quantité de beurre ; on les fait avaler , & on donne ensuite par dessus une chopine de bière chaude , dans laquelle on aura jetté auparavant quatre gros de crystal minéral : après que le cheval aura pris les bols & sa boisson , on le promenera doucement pendant un quart-d'heure ; on le ramenera

ensuite dans l'écurie , pour ne lui rien donner à manger durant l'espace de deux heures. Ce temps écoulé , on lui donnera une petite quantité de foin , & un quart-d'heure après un peu d'eau chaude ; une heure après on lui préparera un peu de son échaudé ; ensuite on le promenera un peu à l'air. Voilà la vraie façon de purger les chevaux ; quand après ces purgations il leur survient une superpurgation , on leur donnera la boisson astringente suivante.

On fait bouillir trois pintes de vin vieux , ou de vieille bière , avec quelques croûtes de pain bis ; on y ajoute une once de blanc d'Espagne , & un quart-d'once de diascordium fait avec du miel ; si la première prise n'arrête point la superpurgation en quatre ou cinq heures , on redonne la même quantité de blanc d'Espagne , & on double la dose de diascordium en une seule pinte de bière avec du pain.

Comme les rhumes sont presque toujours la cause de la morve , il faut chercher tous les moyens d'en préserver les chevaux ; les rhumes surviennent ordinairement aux chevaux lorsqu'on les ôte du pâturage ; pour les prévenir il faut les purger huit jours après qu'on les met au sec , & qu'on les a tenus dans l'écurie. Pendant cet intervalle on leur donne deux fois par jour du son échaudé ; on les saigne même avant la purgation ; on leur ôte aussi & en même-temps toute la crasse qui s'est rassemblée sur leur peau dans les pâturages.

Rien n'est plus dangereux qu'un rhume négligé ; pour le traiter il faut faire avaler au cheval qui en est affecté le remède suivant : on fait bouillir dans deux pintes de bière trois onces de réglisse divisée en filets fins ; on passe la liqueur ; on l'exprime autant qu'il est possible ; on ajoute trois gros d'enula campana , un gros de poudre d'anis , un demi-septier d'huile , & un quarteron de miel ; on mêle le tout , & on le fait avaler chaud au cheval ; si la première dose est sans effet , on la repète jusqu'à trois ou quatre fois.

Quand c'est un rhume invétéré on fait prendre aux chevaux un autre remède ; pour le préparer on met dans un grand vase six livres de farine de froment ; on y mêle deux onces de poudre d'anis, une once de cumin, trois onces de graine de lin, une once & demi de fenugrec. On remue bien le tout ; on y ajoute une demi-livre de poudre de réglisse, un quarteron de fleurs de soufre, trois onces de baies de laurier, trois onces de baies de genévrier, & trois onces d'énula campana. Ces drogues remuées & mêlées, on prend six jaunes d'œufs que l'on fouette dans quatre bouteilles de vin blanc ; on ajoute une livre & demi de miel, une pinte d'huile, on mêle le tout ; on y joint les poudres précédentes ; on fait de ce mélange une pâte ; on lui donne la consistance de bols de la grosseur d'un œuf de poule ; on délaie ce bol quand on veut s'en servir dans l'urine de l'animal même : deux suffisent pour le matin & soir, ce qu'on continue pendant quinze jours.

Avant de finir ce qui concerne la morve, il convient de rapporter comment se fait l'opération du trepan pour cette maladie : c'est d'après un mémoire de M. Lafosse fils, que nous allons en donner le mécanisme.

Il faut mettre, dit-il, le cheval dans le travail, lui attacher la tête basse, & le plus près qu'on peut du pilier du côté que l'on veut opérer ; ensuite on lui fait une incision cruciale à la peau au-dessous de l'œil du côté du grand angle à un pouce au-dessous ; on racle le perioste avec un gratoir ou le bistouri : l'os étant bien à découvert, l'on prend une grosse vrille, avec laquelle on perce l'os ; mais il faut contenir cette vrille de la main gauche dans le temps même qu'elle fait ses tours & demi-tours, de peur qu'elle ne s'enfonce, malgré l'opérateur, dans les cavités nasales : l'opération faite, l'on prend une seringue, ainsi que nous avons dit plus haut, contenant environ une chopine de liqueur, dont la canule est de bois ; on l'introduit de la longueur d'un

demi-pouce dans la cavité; ensuite l'on pousse l'injection le plus doucement que faire se peut, pour ne pas irriter la membrane pituitaire; ce qui arriveroit indubitablement, si l'on pouvoit l'injection avec trop de force. Il faut pour appareil mettre un petit bouchon de liège dans le trou du trepan; ensuite mettre dessus l'os un petit linge coupé en croix de Malthe de la grandeur de la plaie, imbibé d'essence de thérébenthine ou de baume fioracienti; ensuite mettre sous chacun des quatre angles de la peau, quatre bourdonnets bien durs, pour les elever & empêcher leur réunion; on peut même, si l'on veut, les couper. Cet appareil fini, on applique un gros plumaceau trempé dans de l'eau-de-vie camphrée, ou dans de l'eau-de-vie simple, mêlée avec de l'eau, que l'on contiendra par le moyen d'une grande bande, & que l'on mettra d'abord autour du col près de la tête; on fera ensuite deux tours circulaires; après quoi l'on croise la face en biaisant, pour repasser sous la mâchoire inférieure, & repasser de même en biaisant de l'autre côté, en formant toujours le huit de chiffre; il faut faire en sorte que la bande aille en dorloir, c'est-à-dire, que chaque bande ne se rencontre pas entièrement, & qu'elle forme une large compresse. On peut éviter l'appareil de cette bande, en appliquant sur le plumasseau un morceau de peau quelconque en quarré; que l'on fera contenir sur le poil par le moyen de la poix noire que l'on met aux quatres angles de la peau. Cet appareil est d'autant plus préférable, que l'on est obligé d'injecter le cheval trois ou quatre fois par jour & quelquefois plus: il faut aussi observer que la liqueur qu'on employera pour injecter ne soit que tiède, de peur qu'étant trop chaude elle ne cause quelqu'inflammation sur la membrane pituitaire.

M. Toustaine, ancien intendant de M. de Maurepas dans sa terre de Pont-Chartrain, m'a assuré avoir vû essayer chez M. le comte de Maurepas cette façon de traiter la morve, qu'elle n'avoit pas réussi, & qu'a-

près avoir beaucoup fait souffrir l'animal , on a voit été obligé de le tuer faute de guérison ; par conséquent la cure de la morve n'est pas encore bien certaine ; je pense même qu'elle doit toujours être mise au nombre des maladies incurables du cheval , tant & si longtemps qu'on ne découvrira pas une autre façon de la traiter.

Après avoir suffisamment parlé de la morve , & même plus que nous n'aurions dû , nous allons entrer dans le détail des autres maladies du cheval , après avoir cependant rapporté quelques notions préliminaires sur les soins qu'on doit avoir de cet animal , lorsqu'il est en santé pour éviter les maladies , & donné quelques instructions générales sur la purgation & la saignée de ces animaux.

Généralement parlant , les remèdes ne conviennent point aux chevaux qui se portent bien , malgré ce qu'en disent les maréchaux ; il faut éviter tant qu'on peut les saignées , les purgations & les bols pour ces animaux , lorsqu'ils jouissent d'une santé parfaite.

Un ménagement convenable dans leur nourriture , dit M. Dupuy Dempoites , des mémoires duquel nous avons extrait ce qui regarde les maladies des chevaux , de l'attention à leur faire faire de l'exercice , un pansement exact & assidu , peuvent seuls prévenir leurs maladies , & en guérir la plus grande partie.

Le foin est ce qu'il y a de plus important pour la nourriture des chevaux ; c'est par conséquent la chose à laquelle il faut s'appliquer le plus pour en avoir de choix ; mais quand par rapport à la disette on est obligé de se servir de foin mauvais , il faut pour lors le bien secouer , pour en faire sortir la poussière. Les fèves sont la nourriture la plus forte pour les chevaux ; elles ne conviennent qu'à ceux qui sont sujets à des travaux forcés. Le son échaudé , qui est une espèce de panade propre pour les chevaux malades , ne convient pas aux chevaux qui sont en pleine santé : il relâche &

affoiblit les intestins. Souvent les vers qui s'engendrent dans l'estomac des chevaux, ne proviennent que du son moisi qu'on leur a donné. Les chevaux qui en mangent sont aussi mous & lâches, & pour peu qu'on les exerce, ils sont couverts de sueur, quand on donne du son parmi les alimens des chevaux, il faut qu'il soit moulu, doux & velouté. L'avoine, lorsqu'elle est bien mûre, est une excellente nourriture pour eux; une quantité proportionnée de foin & de paille mêlée avec elle, est quelquefois très-utile à ces animaux.

Il n'y a point de meilleur pâturage pour les chevaux, que ceux des marais salés, sur tout pour ceux qui ont eu des indigestions, & d'autres maladies: l'herbe de ces pâturages purge plus par les selles, & par les urines, qu'aucune autre nourriture. L'herbe en été est très-bonne pour les chevaux qui font peu d'exercice; on les y met pendant un ou deux mois. L'herbe verte convient sur-tout à ceux qui épuisés de travail, ont les jambes enflées, les membres roidis, ou les mollettes; il ne faut pas les faire pâturer dans des prés trop près des grandes villes, & qui sont trop fumés, l'herbe n'en vaut rien, principalement pour eux.

Les chevaux qu'on laisse dehors toute l'année dans les pâturages, se portent mieux que ceux qu'on tient enfermés, pourvu cependant qu'on ait à leur portée des écuries où ils puissent se mettre à couvert du mauvais temps, & où ils trouvent du foin. Lorsqu'ils sont ainsi traités, rarement sont-ils malades; leurs membres sont toujours secs & nets, & ils sont plus propres à la chasse & au travail.

Quand on remet les chevaux au sec après avoir pâturé pendant quelque-temps, ils sont pour lors souvent échauffés & constipés: le remède, c'est de mêler du son & du foin haché avec leur avoine; on leur donnera en même-temps pendant quinze jours, ou plus



longtemps , du son échaudé ; on modérera leur travail de même que leur nourriture , & on n'augmentera cette dernière que par degrés.

On fera aussi très - bien de leur donner une égale quantité d'antimoine & de soufre mêlés avec l'avoine , pour adoucir le sang & tenir le ventre libre : l'usage fréquent d'antimoine en pareil cas est très-bon ; la dose est d'une demi-once chaque fois. Quand on donne de l'antimoine aux chevaux , il faut qu'il soit porphirisé.

Quand on nourrit les chevaux en verd dans l'écurie , il ne faut leur donner que de l'herbe jeune , tendre , pleine de suc , & nouvellement coupée. Lorsque ces animaux , en mangeant de l'herbe dans l'écurie , perdent de leur embonpoint , il faut leur donner une nourriture plus solide. Un exercice convenable contribue beaucoup à leur santé ; il ne faut jamais commencer par les faire galoper , ou leur faire faire des exercices trop violens lorsqu'ils sortent de manger ou de boire , mais il faut les faire marcher lentement ; ils changent ensuite naturellement , & même d'eux-mêmes , leur pas. Quand un cheval sort d'un exercice violent , il faut avoir attention qu'il ne se refroidisse pas trop , ou qu'il ne boive de l'eau trop froide.

Les chevaux qui restent trop longtemps à l'écurie , sans leur diminuer cependant leur ration ordinaire , ont les yeux pesans , tristes , rouges & enflammés ; & c'est pour lors qu'une saignée , même quelquefois répétée , leur devient profitable.

Quand les dents des jeunes chevaux tombent , il faut aussi les saigner : la saignée convient encore dans les rhumes , dans les fièvres , chûtes , contusions , blessures des yeux , entorses , & généralement dans toutes les maladies inflammatoires.

Quand un cheval commence à se mettre en chair par l'usage du verd , il faut le saigner ; si on est obligé de répéter la saignée , il ne faut pour lors en tirer qu'environ deux pintes ; la saignée faite , & le sang étant

refroidi , il faut l'examiner attentivement pour en tirer les indications pour le traitement de la maladie. Quant à la purgation , elle est quelquefois nécessaire aux grands chevaux dans quelques maladies , mais il faut garder pour ce de certaines précautions.

Le cheval est un animal qu'on ne purge que très-difficilement : un remède séjourne souvent dans ses intestins 24 heures sans qu'on en apperçoive aucun effet. Les chevaux qui restent presque toujours dans l'écurie doivent être purgés une ou deux fois au printemps , après avoir fait précéder une saignée , avoir diminué leur nourriture , & leur avoir donné des mélanges échaudés. On purgera une ou deux fois les chevaux qui manquent d'appétit : les chevaux d'un tempérament chaud demandent pour purgations celles qui sont douces & rafraîchissantes. Les purgatifs sont toujours efficaces dans les rhumes secs & opiniâtres ; on ajoute ordinairement à ces sortes de purgatifs du mercure doux pour leur donner plus d'action sur la matière morbifique.

Les chevaux qui sont d'un tempérament humide , & qui sont sujets aux enflures des jambes , ne se guérissent aussi que par les purgations ; on commence d'abord par une purgation douce.

Quand on donne des médecines aux chevaux , il faut leur donner de grand matin à jeun ; environ trois ou quatre heures après que le cheval a pris la purgation , on lui donne du son échaudé & un peu de foin , mais si le cheval refuse cette nourriture , on ne lui donne pour lors que du son sec , & on lui présentera pour boisson du lait chaud , avec une poignée de son , & même sans son.

Le lendemain de la purgation , on donnera au cheval , de bon matin , du son échaudé ; s'il refuse d'en manger , on lui présentera de l'eau chaude , & on le tiendra toujours couvert ; on le fera marcher doucement , & même deux ou trois fois par jour , & le soir on lui donnera sa ration d'avoine mêlée avec du son.

Après avoir parlé de la morve , la première maladie qui se présente à examiner dans les chevaux , est le rhume : nous en avons déjà dit quelque chose en parlant de la morve ; & ce qui nous y a engagé alors , c'est que nous avons donné le rhume comme une des principales causes de cette maladie ; mais comme nous n'avons pas entré pour lors dans un détail suffisant , nous allons y revenir pour un instant.

Les causes les plus ordinaires d'un rhume , & celles cependant auxquelles on ne prête que très-peu d'attention , sont de monter un cheval , ou de le faire travailler jusqu'à ce qu'il soit en sueur , ensuite de le laisser exposé à l'air dans cet état. Rien n'est aussi plus propre à occasionner des rhumes que de changer un cheval d'une écurie chaude à une écurie froide , & de diminuer sa couverture sans précaution dans les changemens de saisons : si on faisoit bien , on froteroit exactement & toujours les chevaux au retour du travail ; cela les garantit pour l'ordinaire des rhumes qui peuvent pour lors leur survenir.

La toux, une pesanteur, une tristesse qui affectent plus ou moins l'animal à proportion du mal qu'il ressent , des yeux quelquefois mouillés , les glandes enflées autour des oreilles , des mâchoires gonflées , un nez qui coule , le râlement en respirant sont les vrais signes caractéristiques du rhume du cheval. Souvent le rhume est accompagné dans les chevaux d'une fièvre aiguë ; ils battent les flancs ; ils sont dégoûtés de la nourriture chaude , & ils refusent l'eau ; quelquefois même leur bouche devient gluante , & ils ressentent une douleur intérieure : la maladie , dans ce dernier cas , est très-dangereuse ; mais lorsque ces animaux ont assez de force pour tousser , qu'ils reniflent ensuite , qu'ils n'ont point perdu l'appétit , qu'ils relevent même leurs oreilles , qu'ils fientent aisément , que leur transpiration ne sent pas mauvais , & que leur poil ne se trouve point hérissé , c'est une très-bonne marque ; ces purgations

leur sont pour lors inutiles ; mais il faut leur faire une saignée d'environ trois pintes de sang, leur donner du son échaudé & de l'eau chaude, ayant sur-tout soin de les tenir bien chaudement ; si le mal augmente ; si les chevaux sentent une chaleur excessive, & s'ils refusent de manger, il faut commencer par leur tirer environ deux pintes de sang ; on leur donnera ensuite pour remède l'infusion suivante : on prend deux onces d'anis, avec un gros de saffran ; on les fait dissoudre dans trois demi-septiers d'eau ; on délaye dans la colature quatre onces de miel, & on y ajoute quatre cuillerées d'huile d'olive ; on en donnera tous les soirs au cheval malade. Si le cheval est constipé, on lui donnera des lavemens émolliens ; au lieu du remède précédent, on pourra lui donner le bol cordial du docteur Braken.

On prend de la semence de fenouil, du cardamomum, de l'anis pulvérisé, de chacun deux onces ; des fleurs de soufre pareille quantité ; saffran deux gros ; suc de réglisse dissous dans l'eau ; huile d'anis, & réglisse en poudre, de chacun une demi-once ; fleur de farine une quantité suffisante ; on réduit en pâte un peu dure cette composition, & on broie bien toutes ces drogues ensemble dans un mortier de marbre.

La fièvre est une maladie fort commune aux chevaux de même qu'à l'homme & à la plupart des animaux ; les symptômes de cette maladie sont les inquiétudes, ce qui est facile à appercevoir, d'autant que le cheval se range souvent d'un bout du râtelier à l'autre ; les flancs d'un cheval fiévreux battent, ses yeux sont rouges & enflammés, sa langue est sèche & brûlante, il perd l'appétit, promène le foin dans sa bouche sans cependant le mâcher, il flaire la terre, son corps est beaucoup plus chaud qu'à l'ordinaire, sa peau n'en est cependant pas corrodée comme dans la plupart des maladies inflammatoires ; l'animal malade fiente pour lors souvent, mais cependant peu à la fois ;

sa fiente est par petits plotons secs , durs & d'un brun obscur ; il urine quelquefois avec beaucoup de difficulté , & son urine est foncée ; il a soif sans cependant boire beaucoup à la fois , & son pouls est plein , précipité & dur.

On commence la cure de cette maladie par une saignée de deux ou trois pintes de sang , en cas cependant que l'animal soit d'un tempérament robuste & en bon état , car s'il ne l'étoit pas , on ne fera pas la saignée si abondante. Après la saignée on lui donnera deux ou trois fois par jour une chopine de la boisson suivante , ou même tout simplement une once de nitre en un bol fait avec le miel.

Pour la boisson dont il est question , on prend du baume avec de la sauge , de la fleur de camomille , de chacun une poignée , de la réglisse hachée une demi-once , du sel de prunelle ou nitre trois onces ; on fait infuser le tout dans deux pintes d'eau bouillante : lorsque la liqueur sera presque entièrement refroidie , on la coule ; on ajoute le jus de deux ou trois citrons & on l'adoucit avec un peu de miel : pendant la fièvre on donnera au cheval du son échaudé , & ce en petite quantité ; & en cas qu'il n'en voulût point , on mettra de l'eau froide à la place d'eau chaude , & on en arrosera le son & même une poignée de foin choisi dans la mangeoire ; on ne couvrira que modérément le cheval févreux.

Un jour ou deux après ce régime , si le cheval commence à manger du son & du foin , c'est une marque qu'il ne tardera pas à se guérir , mais si le dégoût continue il en faut pour lors venir à une seconde saignée , & continuer les mêmes boissons en y ajoutant seulement deux ou trois gros de safran ; on fera aussi très-bien de lui donner un clystère émollient fait avec deux poignées de mauve , une poignée de fleurs de camomille , une once de semence de fenouil , qu'on fait bouillir dans trois pintes d'eau jusqu'à la réduction de

deux ; on passe la décoction , & on ajoute à la colature quatre onces de syrop de sucre rouge , une chopine d'huile de lin ou d'autre huile commune ; une boisson qui est aussi fort bonne dans le même cas , est une boisson apéritive faite avec quatre onces de crème de tartre , & deux onces de sel de glauber dissous dans du gruau ou dans un autre liquide.

Il y a une espèce de fièvre à laquelle les chevaux sont fort sujets , qui est d'une nature plus compliquée que celle dont nous venons de parler ; cette fièvre est lente & toujours accompagnée de langueur ; elle a de plus pour symptômes un grand abattement , une chaleur intérieure & un froid extérieur ; l'animal ressent en outre des chaleurs dans toute sa capacité , mais sans cependant être violentes ; ses yeux sont humides & languissans , sa bouche est continuellement mouillée ; aussi l'animal boit il rarement ; il mange peu & cesse aussitôt quand il veut tater de la nourriture ; il a ordinairement le ventre libre ; sa fiente est molle & humide ; il urine irrégulièrement , tantôt peu & tantôt abondamment ; son urine est souvent d'une couleur foncée , mais pour l'ordinaire d'une couleur pâle avec peu ou point du tout de sédiment.

Quand le cheval perd journellement l'appétit , & lorsqu'il refuse toute nourriture , sans que la fièvre diminue , & bien plus quand elle augmente , la maladie n'est pas sans danger ; le cheval est même dans un état désespéré ; mais quand la fièvre vient à diminuer peu-à-peu , quand sa bouche devient plus sèche , quand le grincement des dents ne subsiste plus , quand la bête malade commence à avoir de l'appétit , & lorsqu'il se couche , on peut s'attendre à une guérison prompte.

Quant à la cure de la fièvre compliquée , voici la marche qu'on doit suivre ; on fera d'abord à l'animal malade une saignée d'environ trois pintes , qu'on réitérera à proportion des forces , de la plénitude , des douleurs intérieures , de la toux & de la disposition à

l'inflammation ; on lui donnera ensuite la boisson fébrifuge ci-dessus rapportée , en y ajoutant une once de racine de bistorte & trois gros de safran ; on diminuera la quantité de nitre qui y entre , & on augmentera le reste à proportion que les symptômes l'exigent.

On ne donnera pour nourriture au cheval malade que de l'avoine échaudée ou du son arrosé ; il faut même lui donner souvent à la main , parce que il est quelquefois si abattu qu'il ne peut porter sa tête dans la crèche ; la boisson est aussi absolument nécessaire dans cette maladie ; si le cheval refuse de boire abondamment de l'eau chaude, ou du gruau , il faut seulement ôter la crudité à l'eau & la laisser refroidir dans l'écurie.

Si nonobstant tous ces remèdes la fièvre augmente, si le cheval fiente peu , s'il urine souvent , & si l'urine est atténuée & pâle , si la fiente est molle & dure , & si l'humidité de la bouche de l'animal malade continue , quoique la peau soit quelquefois sèche & d'autres fois humide , le poil étant toujours hérissé , le danger est pour lors très-grand ; il faut lui donner , sans perdre de temps , la boisson ou les bols suivans.

On prend diascordium , contrayerva , bistorte , de chacun deux onces , réglisse coupée une once , safran deux gros ; on fait infuser le tout dans deux pintes d'eau bouillante , qu'on tient bien couverte pendant deux heures ; la décoction étant passée , on ajoute à la colature un demi-septier de vinaigre distillé , quatre onces d'esprit-de-vin , deux onces de mithridate ou de thériaque de Venise ; on donnera de cette boisson de quatre en quatre ou de six en six , ou seulement de huit en huit heures.

Si le cheval est constipé , il faut lui donner des lavemens ; s'il a le flux , il faut bien se donner de garde de l'arrêter , à moins qu'il ne se trouve trop foible ; on lui fera avaler pour lors du diascordium ; le camphre est encore un des remèdes les plus efficaces qu'on

puisse employer dans cette espèce de fièvre , il est des plus atténuans.

Quand le cheval n'urine pas assez pour empêcher l'enflure , il faut lui donner du sel de prunelle ou nitre , une once , des bayes de genièvre , de la thérébenthine de Venise , de chacune une demi-once ; on fait un bol avec l'huile d'ambre ; on en donne deux ou trois bols par intervalle , avec une décoction de mauve adoucie avec le miel.

Quand l'animal a la peau douce au toucher , les pieds & les oreilles d'une chaleur modérée , les yeux vifs & clairs , quand l'appétit lui revient , lorsqu'il repose bien , qu'il fiente & qu'il urine réglément , il est pour lors presque entièrement retabli.

Quand la fièvre compliquée se change en intermittente , on donne une once de quinquina immédiatement après l'accès ; on le réitère de six en six heures , jusqu'à ce que le cheval en ait consommé six onces.

Les fièvres sont quelquefois épidémiques chez les chevaux comme chez les hommes ; quand elles sont telles , il faut commencer par tirer du sang jusqu'à trois pintes si le cheval est gras & robuste ; on réitérera même , s'il est nécessaire , la saignée , & on placera un seton à la poitrine ou au ventre de l'animal. On lui donnera pour laver son sang beaucoup d'eau ou de boisson blanche , & sa nourriture sera un mélange de son & d'eau chaude & de foin arrosé ; on lui fera avaler en outre , trois fois par jour , une once de nitre dans de l'eau , ou bien mis en bol avec du miel , ou au lieu de nitre , une once de tartre dissous dans son eau une fois chaque jour ; on pourra en outre lui donner à la fin de ce traitement , une ou deux fois aussi par jour pendant une semaine , des cordiaux avec une infusion de réglisse édulcorée avec le miel ; on ajoutera une chopine d'huile de lin ou d'olive , & la même quantité d'oximel lorsque le flegme est gluant & la toux sèche.

Une purgation rafraichissante qui convient très-bien



sur le déclin de la maladie , & qu'on peut même réitérer trois ou quatre fois , est la suivante.

On prend séné deux onces , anis & fenouil concassé , de chacun demi-once , sel de tartre , trois gros ; on fait infuser le tout pendant deux heures dans une chopine d'eau ; on fait dissoudre dans la décoction trois onces de sel de glauber , deux gros de crème de tartre ; on donne cette décoction le matin.

Le pouls d'un cheval en santé rend environ quarante pulsations dans une minute ; on peut se diriger la-dessus en tâtant le pouls aux chevaux , pour sentir s'ils ont de la fièvre.

Les chevaux sont sujets , de même que nous , à la pleurésie & à l'inflammation des poumons ; M. Gibson est le premier qui s'en soit apperçu ; c'est d'après cet auteur que nous allons donner les symptômes de ces deux maladies ; la pleurésie est une inflammation de la pleure , & celle des poumons se nomme péripneumonie ; ces deux maladies ont à peu près les mêmes symptômes , avec cette différence seulement que dans la pleurésie le cheval a de grandes inquiétudes & change souvent de place ; sa fièvre , de médiocre qu'elle étoit , s'accroît & devient tout-à-coup violente ; au commencement de la maladie le cheval cherche & tache de se coucher , mais il se relève aussi-tôt & retourne fréquemment sa tête du côté malade ; ce dernier symptôme est propre aussi aux tranchées des chevaux , ce qui fait que quelquefois les maréchaux confondent ces deux maladies , mais en voici cependant la différence bien marquée : dans les tranchées un cheval se couche fréquemment & se roule , & lorsqu'elles sont violentes , le cheval tombe dans une espèce de convulsions ; ses yeux sont tournés en haut , & ses membres étendus en dehors , comme s'il étoit mourant , ses oreilles & ses pieds sont quelquefois chauds & quelquefois froids comme la glace ; le cheval sue abondamment & ses sueurs sont froides ; il s'efforce

souvent d'uriner & de sienter, & toujours avec grande difficulté; tous ces symptomes persévèrent jusqu'à guérison.

Dans la pleurésie les oreilles & les pieds sont toujours brûlans, la bouche est sèche, le pouls est dur & fréquent, même au moment où il va périr. Quoiqu'au commencement de la maladie il fasse, comme nous avons dit, plusieurs mouvemens pour se coucher, il allonge les reins autant qu'il le peut & ne fait pas à la suite le moindre mouvement pour changer de situation, mais il demeure haletant avec une respiration courte, & une disposition à tousser, jusqu'à ce qu'il soit secouru ou qu'il tombe.

Dans l'inflammation des poumons, les symptomes sont les mêmes; la seule différence consiste en ce que le cheval est au commencement moins actif, & ne se couche point du tout pendant tout le temps de la maladie; la fièvre est forte, il respire difficilement, & cette difficulté est suivie d'une petite toux, la bouche est sèche & brûlante; lorsque le cheval tient sa bouche ouverte, il en sort avec abondance une matière visqueuse.

Dans la pleurésie les flancs du cheval s'élèvent & sont agités avec violence, ce qui lui donne beaucoup d'inquiétudes. Le cheval attaqué de cette maladie a aussi le ventre relevé, au lieu que dans l'inflammation des poumons, son ventre indique une grande plénitude, & le battement des flancs est régulier; ses oreilles & ses pieds sont froids & suans.

Le traitement de la pleurésie & de la péripneumonie, est le même au commencement; il faut d'abord saigner le malade & lui faire une saignée au moins de deux pintes; le jour suivant on lui en fera deux, & en cas que les symptomes ne diminuent pas, on réitérera la saignée & on la fixera à une pinte chaque fois. Les promptes & abondantes saignées sont les meilleurs remèdes à employer dans la cure de ces maladies;

M.

M. Gibson recommande en outre les fétons à chaque côté de la poitrine & au ventre, & veut qu'on frotte les premières côtes avec de l'onguent vésicatoire. On ne donnera à l'animal malade que du rafraîchissant, de l'atténuant, de l'apéritif & du dissolvant; sa nourriture & sa boisson seront des mélanges échaudés, & beaucoup d'eau ou de gruau.

Un bol très-bon dans cette maladie & qu'il faut prescrire trois fois par jour, est le suivant: on prend sperme de baleine, nitre, de chacun une once, huile d'anis trente gouttes, du miel suffisante quantité pour un bol. Après chaque bol on fera boire à l'animal de l'eau d'orge, dans laquelle on aura fait bouillir des figues & de la réglisse; on pourra encore y ajouter le suc de limon. Dans plusieurs endroits on recommande pour la pleurésie des chevaux, une forte décoction de bistorte adoucie avec le miel & donnée deux fois par jour.

Les clystères émolliens auxquels on ajoute deux onces de nitre ou de crème de tartre, donnés une fois par jour au cheval, produisent un très-bon effet; si la maladie est opiniâtre, si la chaleur continue & si la respiration de l'animal reste toujours gênée, on le resaignera & on lui donnera un clystère purgatif; ce clystère sera composé de séné & de guimauve, de chacun deux onces, de fenouil & de baies de laurier de chacun une once; on fait bouillir le tout dans cinq chopines d'eau, & on réduit la décoction à deux pintes; on ajoute à la colature quatre onces de sel purgatif, deux ou trois onces de syrop de nerprun & un demi-septier d'huile de lin ou d'olive; si le clystère opère bien dès la première fois & soulage le cheval malade, on le réitérera le lendemain; quand le cheval commencera à manger du son échaudé & du foin trié, on discontinuera l'usage des bols, on ne le sortira qu'insensiblement de l'écurie, & on choisira pour cela

des jours fereins ; lorsqu'il aura totalement recouvré toutes ses forces , on lui donnera une ou deux médecines bien douces.

Outre la vraie pleurésie , le cheval est souvent affecté d'une pleurésie fausse ; les signes sont une roideur du corps , des épaules & des jambes de devant , quelquefois même une toux sèche ; le cheval retire en quelque façon ses parties lorsqu'on le touche ; les courbatures ne proviennent souvent que du mauvais traitement de ces pleurésies ; la saignée , les pectoraux doux & les purgations modérées sont les meilleurs remèdes pour cette maladie ; comme cette pleurésie est externe , & qu'elle consiste dans une inflammation des muscles intercostaux , on fera bien de frotter ces parties avec parties égales d'esprit de sel ammoniac & d'onguent de guimauve ou d'huile de camomille.

Quand le rhume , la pleurésie & la péripleurésie n'ont pas été bien traités dans les chevaux , ils donnent lieu à des toux fixes , qui dégènèrent en asthme & en pousse.

On distingue deux sortes de toux , la sèche & l'humide ; la toux humide est occasionnée par un phlegme & une matière visqueuse qui engorgent & bouchent les vaisseaux des poumons ; les symptomes de cette toux sont les suivans : les flancs du cheval font un mouvement prompt , l'animal respire avec peine , mais il n'a point les narines ouvertes comme quand il a la fièvre ou qu'il est poussif.

La toux est quelquefois sèche & quelquefois humide. Avant de tousser il fait une voix rauque & jette quelquefois de la bouche & du nez des phlegmes blancs & comme collés ; la respiration de certains chevaux est quelquefois si gênée , qu'à peine peuvent-ils se mouvoir , on est même obligé de leur faire prendre l'air pendant quelque temps. Si le cheval a de l'embonpoint , on lui fera une saignée abondante , si au con-

raire il est maigre , on la fera moins copieuse ; on recommande beaucoup dans cette toux l'usage du mercure ou même du cinabre.

Un bon bol pour la toux obstinée est celui qu'on prépare avec six onces de cinabre d'antimoine tamisé, une once de safran, de la gomme ammoniac & de l'assa fœtida, de chacun deux onces, de l'ail quatre onces ; on fait du tout une pâte & on en forme des bols avec une suffisante quantité de miel ; on pourra associer à ces bols du baume du Pérou, du baume de soufre & des fleurs de benjoin. L'exercice dans un grand air, & un régime modéré, sont d'un très-grand secours dans cette maladie, & souvent même valent mieux que tous les remèdes.

Il ne faut pas trop donner de nourriture aux chevaux oppressés des poumons, ni même une boisson trop copieuse, de peur que l'estomac trop plein ne presse le diaphragme & ne gêne par là le ressort des poumons ; on leur retranchera par conséquent le foin, ou on ne leur en donnera qu'en petite quantité & on l'arrosera d'eau.

La toux sèche est connue plus communément sous le nom d'asthme ; le cheval qui est affecté de cette maladie mange avec appétit, court & travaille avec ardeur, son poil est vivant ; on diroit à le voir qu'il est en parfaite santé ; il touffe néanmoins en certains temps ; cette toux est même pour lors continuelle ; & malgré qu'il touffe, il ne jette cependant rien ni par les narines ni par la bouche. Quoique cette toux ne soit pas périodique, certains chevaux s'en trouvent cependant affectés le matin dès qu'ils ont bû.

On commencera la cure de cette maladie par une saignée raisonnable ; on donnera tous les jours au cheval malade, pendant huit jours, un bol purgatif, après quoi on le mettra pendant deux mois à l'usage du bol suivant. On prendra pour cet effet du cinabre naturel ou du cinabre d'antimoine, une demi-livre,

E c 2

de la gomme de gayac quatre onces , de la gomme ammoniac deux onces , autant de myrrhe , savon de Venise une demi-livre ; on porphirise bien le cinabre & on mêle le tout avec du miel pour en faire des bols.

Les jeunes chevaux ont ordinairement le rhume pendant la pousse de leurs dents , ils ont aussi les yeux affectés par rapport à la même cause ; il faut alors les saigner & resaigner , quand la toux se trouve chez eux obstinée , & leur donner pour tout remède uniquement des mélanges chauds ; lorsque la toux provient de vers , on aura pour lors recours au mercure & à l'éthiops minéral mêlés avec des bols cordiaux & en même temps pectoraux , dont nous donnons les formules dans nos *secrets de la nature & de l'art* , tom. III.

La pousse est une maladie qui survient aux chevaux , & dont la connoissance n'est encore que très-superficielle. M. Gibson prétend que cette maladie provient souvent de ce qu'on donne une nourriture trop forte aux jeunes chevaux qu'on élève pour vendre. Les poumons , dit-il , s'accroissent , & les parties contenues s'étendent à un tel point en peu d'années , & grossissent si extraordinairement , que la cavité de la poitrine n'a pas assez d'étendue pour les loger à leur aise ; de sorte que leur fonction est gênée. En général la grosseur énorme des poumons des chevaux , & l'espace qu'ils occupent en empêchant l'action du diaphragme , sont la première & principale cause de la pousse : la substance des poumons se trouvant plus charnue qu'à l'ordinaire , li s'ensuit nécessairement qu'ils perdent à la suite du temps beaucoup de leur jeu & de leur ressort ; mais cela ne peut se faire sans occasionner une lenteur inégale de la respiration , & en effet les chevaux pousseux retirent leur souffle lentement , leur flanc se remplit & s'élève avec beaucoup de difficulté , mais il s'abaisse précipitamment , & leur respiration sort avec une violence égale & de la bouche & des narines ; en sorte que malgré qu'on soit dans les ténèbres , on peut

découvrir si un cheval est poussif, il n'y a qu'à tenir sa main à la bouche & au nez de l'animal.

La pouffe est une maladie incurable : en vain employeroit-on des remèdes pour la guérir; ils sont tous inutiles; par conséquent il est hors de propos d'en rapporter dans cet ouvrage; mais on peut la prévenir ou du moins en arrêter la violence, & mettre par-là le cheval à même de rendre quelque service. On reconnoît qu'un cheval est attaqué de la pouffe, lorsqu'il a une toux sèche & obstinée, que son appétit persiste toujours le même, que cet animal a un penchant pour la nourriture sale, qu'il mange indistinctement la paille & le foin qui sont tombés sous ses pieds, & qu'il boit beaucoup : pour prévenir cette maladie, on le saignera, on le purgera deux ou trois fois, après quoi on lui fera prendre des bols composés de huit onces d'or mosaïque en poudre, de quatre onces de myrrhe, & de pareille quantité d'énula campana, des baies de laurier & d'anis, de chacune quatre onces, & du safran une demi-once; on associe le tout avec de l'oximel.

L'or mosaïque est fait avec parties égales de mercure, d'étain, de fel ammoniac & de soufre. On ne donnera aux chevaux poussifs que très-peu de foin, & le peu qu'on leur en donnera sera arrosé d'urine ou d'eau claire, pour les rendre par-là moins avides d'eau : deux ou trois gouffes d'ail concassées & bouillies dans une pinte d'eau ou de lait, conviennent très-bien aux chevaux poussifs.

Si on a attention à la façon de nourrir un cheval poussif, & si on lui fait faire un exercice modéré, on peut par-là beaucoup le soulager, on a observé qu'un cheval poussif, lorsqu'on le tient constamment au pré, & qu'on ne l'en retire que pour s'en servir, peut encore rendre pendant plusieurs années de bons services.

Les chevaux sont, de même que l'homme, sujets à la phtysie ou consommation; quand ils sont atteints de cette maladie, leurs yeux sont pesans, leurs oreilles &

leurs pieds sont d'une chaleur humide : ces animaux toussent aussi violemment , & par accès ; ils éternuent beaucoup & se plaignent souvent ; leurs flancs s'élèvent & se baissent rapidement , une matière épaisse & jaunâtre leur découle du nez ; ils mangent peu de foin , mais beaucoup de grain.

On commencera la cure de cette maladie par la saignée , qu'on réitérera aussi souvent que leur respiration sera plus courte qu'à l'ordinaire ; ensuite on leur donnera de l'eau de goudron , c'est un spécifique , à ce qu'on prétend , pour la phtysie ; si malgré ce traitement les chevaux deviennent maigres , & suent beaucoup , s'ils ont une espèce de râle , si la même matière jaunâtre continue à leur couler du nez , c'est une preuve que cette maladie est incurable , & pour lors il faut se défaire de ces animaux.

Une autre maladie aussi également commune aux chevaux & aux hommes est l'apoplexie ; l'avant-coureur de cette maladie est l'assoupissement. Les yeux de l'animal sont pleins de sérosités & humides , quelquefois gros & enflammés ; le cheval chancelle , il est languissant & n'a point d'appétit , sa tête est pendante ou porte sur la crèche ; il arrive quelquefois qu'il n'a que très-peu ou point de fièvre ; à peine apperçoit-on quelques changemens dans sa fiente ; quand on le touche à la tête il se cabre & se laisse tomber en arrière ; les jeunes chevaux sont principalement sujets à ces symptômes , mais on peut facilement les guérir dès qu'on y apporte un prompt secours ; quand ce sont des blessures ou des coups à la tête , ou même des matières assemblées dans le cerveau qui occasionnent l'apoplexie , les chevaux deviennent frénétiques par accès , sur-tout après qu'ils ont mangé ; ils font des écarts ; ils sont pour lors en grand danger , de même que lorsqu'ils tombent tout-à-coup & que leurs flancs battent avec violence sans qu'ils puissent même se relever malgré les saignées ; l'apoplexie demande des



secours prompts ; l'ouverture de plusieurs veines à la fois est le meilleur remède , on peut même tirer aux chevaux apoplectiques jusqu'à quatre ou cinq pintes de sang ; on leur tiendra en même temps la tête & les épaules hautes en les soutenant avec quantité de paille ; l'accès étant passé on leur fera plusieurs setons , on leur donnera soir & matin des lavemens faits avec une forte décoction de séné & de sel ; on leur soufflera en même temps dans les narines du cabaret en poudre à la dose d'un gros , après quoi on leur donnera deux ou trois purgations d'aloës ; la léthargie , l'épilepsie , le vertigo , la frénésie , la rage , la convulsion & la paralysie , sont différentes autres maladies qui affectent encore les chevaux.

Les convulsions & l'épilepsie reconnoissent dans ces animaux différentes causes ; ou elles sont causées par les vers & les ulcères de l'estomac & du diaphragme , ou elles ont leur siège dans la tête. Les jeunes chevaux sont fort sujets aux vers ; il faut examiner si on n'en trouve point dans leur fumier , s'il s'y en trouve , il n'y a point de doute que ces animaux n'en ayent dans l'estomac , on pourra par conséquent les traiter , lorsqu'ils sont attaqués de convulsions , de la même façon qu'on les traite pour les vers. Les coups à la tête , un exercice trop violent , une plénitude de sang , que les médecins appellent pléthore , un sang corrompu ou des indigestions , peuvent aussi donner lieu à l'épilepsie & aux convulsions.

M. Gibson fait la description d'une crampe universelle ou convulsion qui roidit tout-à-coup les muscles du corps , & qui serre tellement les mâchoires du cheval qu'il est presque impossible de les ouvrir ; aussitôt , dit M. Gibson , que le cheval est saisi , sa tête & son nez sont élevés vers le ratelier , ses oreilles sont droites & sa queue est retroussée ; son regard est empressé comme celui d'un cheval qui a faim & auquel on donne du foin , ou comme un cheval fier dont on ré-

prime la fougue , en sorte qu'on diroit au premier abord que ces animaux ne sont pas malades ; mais bientôt après les autres symptomes se dévelopent , le col de l'animal se roidit pour lors , il est presque inébranlable ; s'il vit quelque jours dans cet état , il s'élève des nœuds dans ses parties tendineuses , tous les muscles de l'avant main , & de l'arrière main , sont si fort retirés , se retrécissent & se tendent avec tant de roideur , qu'on diroit que l'animal est cloué au pavé avec ses jambes ouvertes & écartées ; la peau est si fortement collée sur toutes les parties de son corps , qu'il est presque impossible de la pincer , il n'est pas même possible de le faire marcher , il tombe à l'instant ; ses yeux sont si immobiles qu'on diroit qu'il est mort ; il ronfle & éternue souvent , il halete continuellement , tant sa respiration est difficile ; le symptome dure jusqu'à ce que l'animal périsse , ce qui arrive même en très-peu de temps.

La première chose qu'il y a à faire dans toutes les convulsions , excepté celles qui sont occasionnées par les vers , c'est de saigner copieusement le cheval malade , à moins qu'il ne soit trop exténué ou vieux , pour lors on lui donnera le bol nerveux suivant.

On prend assa fœtida une demi-once , castor de Russie en poudre deux gros , racine de valériane une once ; on fait un bol avec du miel & de l'huile d'ambre ; on lui fera avaler ce bol deux fois par jour , & ensuite seulement une fois ; on le délayera dans une décoction de mélilot ou de valériane , qu'on adoucira avec la réglisse & le miel.

On donnera en même temps , entre les bols , des purgations & des lavemens émolliens. Quand le cheval aura pris pendant huit jours les bols précédens , on lui en fera ensuite prendre un autre ; il sera préparé avec six gros de cinnabre d'antimoine , une demi-once d'assa fœtida , de l'aristoloché , de la myrthe , des bayes de laurier , de chacun deux gros ; on associe

à tout cela de la thériaque & de l'huile d'ambre pour faire les bols.

La paralysie est une maladie dans laquelle le cheval perd l'usage d'un ou de plusieurs membres ; après lui avoir fait prendre des remèdes internes , on lui frotera les parties affectées avec un liniment chaud & repercussif , tel que le suivant : on prend huile de thérébenthine quatre onces , onguent de nerfs & huile de bayes de laurier de chacun deux onces , camphre en poudre fine , une once , huile d'amande rectifiée , trois onces , teinture de cantharides , une once ; on mêle le tout pour un liniment.

Si le cheval est léthargique , il ne faut point avoir recours à de violens purgatifs , mais plutôt à des clystères laxatifs faits avec le cinnabre & les gommés ; les saignées trop abondantes ne lui conviennent pas aussi , à moins qu'il ne soit encore jeune , & quand il est vieux , les volatils sont pour lui ce qu'il y a de plus favorable ; quand le cheval se retablit on lui prépare un purgatif altérant ; il est composé d'une once d'aloës succotrin , d'une demi-once de myrrhe , de deux gros d'assa foetida , de pareille quantité de gomme ammoniac , & d'un gros de safran ; on fait du tout un bol avec du syrop.

Personne n'ignore combien les chevaux sont exposés à la gourme & aux avives ; la gourme est une maladie propre aux poulains & aux jeunes chevaux , elle se manifeste par une enflure entre les mâchoires ; elle s'étend souvent jusqu'aux muscles de la langue , & est pour l'ordinaire accompagnée d'une grande chaleur , d'une grande douleur & inflammation , jusqu'à ce que la matière soit formée ; le cheval avale pour lors avec grande difficulté. Pour traiter cette maladie , il faut appliquer sur la partie affectée un cataplasme suppurratif ; on prend à cet effet feuilles de guimauve dix poignées , racines de lys blanc une demi livre , semences de lin & de fenugrec concassés de chacun quatre onces ;

on fait bouillir le tout dans deux pintes d'eau, jufqu'à ce qu'il foit réduit en confiftance de cataplafme ; on ajoute quatre onces d'onguent de guimauve , & une certaine quantité de graiffe de lard pour l'empêcher de durcir & de fécher ; ce cataplafme amène la tumeur à fuppuration, enfuite on applique par-deflus un onguent digeftif.

Les avives ont beaucoup de rapport à la gourme, elles n'en diffèrent que par leur fîtuation ; ce font les glandes parotides de l'animal qui fe trouvent principalement attaquées ; elle s'enflent, & malgré leur enflure, elles viennent rarement en fuppuration, mais elles transpirent & fe diffipent peu-à-peu en les couvrant chaudement, en les frottant d'onguent de guimauve, & en faifant faire à l'animal une ou deux faignées ; fi l'inflammation continue, on les traitera pour lors de la même façon que la gourme.

La colique eft une maladie très-commune chez les chevaux ; on en diftingue de trois fortes, la colique venteufe, la colique appellée tranchée féche & la colique bilieufe ou enflammée. La colique venteufe fe reconnoît par les fymptomes fuivans : le cheval fe couche fouvent & fe leve tout-à-coup, mais d'une manière gênée ; il ne fait ce mouvement que par reffort ; il frappe fon ventre avec les pieds de derrière, il piétine de ceux de devant & refuse la nourriture, & quand les tranchées du cheval font fortes, elles font toujours accompagnées de convulfions violentes, les yeux font tournés en haut, il a les jambes tendues à peu près comme s'il alloit expirer ; fes pieds font tantôt chauds, tantôt froids, il tombe dans de grandes fueurs accompagnées toujours d'une humidité froide ; il s'efforce fouvent d'uriner & tourne fréquemment la tête vers les flancs, après quoi il tombe, il fe roule & tourne fur le dos, ce qui provient fans doute de ce qu'il ne peut uriner quand il a cette maladie. Cette colique provient pour l'ordinaire à l'animal, de ce

qu'il a bu de l'eau froide pendant qu'il a chaud. Les chevaux qui ont le tic y sont sur-tout sujets.

Un excellent bol pour les coliques venteuses est le suivant : on prend de la thérébenthine de Venise & des bayes de genièvre de chacun une demi-once, du sel de prunelle ou salpêtre une once, de l'huile de genièvre un gros, du sel de tatre deux gros; on en fait un bol avec du syrop approprié; on délaie quelquefois ce bol dans une décoction de genièvre.

Deux heures après on donne un second de ces bols & un troisième après le même espace de temps, si le cheval ne ressent aucun foulagement; pendant l'intervalle des bols on pourra lui donner le lavement suivant.

Prenez fleurs de camomille deux poignées, anis, coriandre & fenouil une once, poivre blanc une demi-once; faites bouillir le tout dans trois pintes d'eau qu'on réduira à deux; on ajoute un demi-septier d'eau-de-vie de genièvre, huile d'ambre une demi-once, & huile de camomille huit onces.

Quand le cheval attaqué de cette maladie reste couché sans tressaillir ou se rouler, & sans avoir les jambes ramassées, sur-tout s'il reste environ une heure dans cet état de tranquillité, tout le danger de la maladie est passé.

La colique bilieuse ou enflammée, outre les symptômes de la colique venteuse, est encore accompagnée de fièvres & de grandes chaleurs; le cheval halet & a la bouche sèche, il rend peu d'excrémens, & l'odeur en est souvent même cadavereuse.

On commencera la cure par la saignée du bras; en cas que la maladie ne paroisse pas se rallentir, on en fera une seconde; on donnera deux fois par jour à l'animal malade des lavemens émolliens, dans lesquels on fera dissoudre deux onces de nitre; on lui fera prendre en outre, & même abondamment, de l'eau de gomme arabique, & on lui donnera en même temps,

de trois heures en trois heures , jusqu'à ce qu'il ait fié-  
té, une boisson purgative & rafraîchissante ; on prépa-  
rera cette boisson avec trois onces de séné , une demi-  
once de sel de tartre ; on fera infuser le tout pendant  
une demi-heure dans une pinte d'eau bouillante ; on  
passera la décoction & on ajoutera à la colature deux  
onces d'élucltaire lenitif.

La colique sèche , autrement tranchée sèche , est  
toujours occasionnée par la constipation ; le cheval  
qui a cette maladie a toujours envie de se vider sans  
le pouvoir faire ; sa fiente est toujours noire & dure ,  
sa queue toujours en mouvement , son urine est ex-  
trêmement chargée , l'animal est toujours en agitation  
& a à chaque instant des impatiences. Dans cette ma-  
ladie , il faut vider le gros boyau du cheval , s'il est  
nécessaire , avec la main après l'avoir détrempee dans  
de l'huile , & après quoi lui donner deux fois par jour  
des clystères émoulliens & de la boisson purgative dont  
nous avons donné la composition en parlant de la co-  
lique bilieuse.

Quand un cheval a des tranchées on lui donne pour  
nourriture du son échaudé , du gruau chaud , ou de  
l'eau blanchie à laquelle on ajoutera une once de  
gomme arabique dissoute dans une pinte d'eau & mê-  
lée avec de l'autre eau.

Le flux est une maladie du cheval qu'il est souvent  
dangereux de guérir trop-tôt ; nous ne le définissons  
pas ici , parce que tout le monde le connoît ; on l'en-  
tretiendra par une nourriture apéritive , sur-tout s'il  
provient d'un trop fort exercice qu'on a fait faire au  
cheval en le faisant galopper , ou de refroidissement ,  
ou d'avoir trop mangé , ou d'avoir pris de la mauvaise  
nourriture , ou enfin , s'il a de la fièvre : si cependant  
ce flux continue long-temps , & s'il entraîne même le  
vélouté des intestins , si le cheval perd l'appétit & son  
embonpoint , il faudra pour lors y apporter remède ;  
on donnera en conséquence à l'animal malade , deux

fois par jour , avec du son échaudé & du gruau chaud , un bol altérant fait avec une demi-once d'aloës succotrin , une once de diapente ; on alliera le tout avec du suc de réglisse dissous dans l'eau , & une cueillerée d'ambre ; on y ajoutera , pour rendre le remède plus efficace , deux gros de myrrhe , pareille quantité de safran & une demi-once de rhubarbe.

Quand le flux est accompagné de fièvre , on fera pour lors prendre à l'animal malade une demi once de rhubarbe avec une demi-once d'électuaire lénitif. Le soir après ce purgatif on lui fera pareillement avaler une demi-once , & même plus , de diascordium , dans une chopine de vin rouge bouilli avec la canelle , ce qu'on réitérera tous les jours , ayant soin au par-delà de lui donner le bol de rhubarbe tous les deux ou trois jours.

Le flux de sang n'est pas une des maladies les plus communes aux Chevaux ; quand cependant ils en sont attequés , & que le flux se trouve accompagné de tranchées & de grandes douleurs d'entrailles , il devient pour ces animaux très-dangereux. Un astringent qu'on dit très-bon dans ce cas , est de prendre écorce de chêne quatre onces , racines de tormentille deux onces , corne de cerf brulée trois onces ; on fait bouillir le tout dans trois pintes d'eau de forge ; on passe la décoction & on y ajoute deux onces de diascordium , quatre onces d'amidon , & un demi-gros d'opium.

La constipation est la maladie contraire au flux , par conséquent elle demande d'être traitée différemment : les remèdes laxatifs sont ceux qui conviennent le mieux.

Les Chevaux sont exposés à trois sortes de vers : les uns séjournent dans l'estomac , & sont appelés par les Anglois *bots* ; les seconds ressemblent aux vers de terre , & les troisièmes sont les ascarides : ils sont à-peu-près de la forme d'une grosse aiguille à coudre ; les meilleurs remèdes pour la destruction de ces vers sont l'éthiops minéral , la sabine , les amers.

Il est très-aisé de s'appercevoir si les Chevaux ont des bots , car au commencement de l'été ils restent attachés à l'anús de ces animaux ; ils les incommodent beaucoup dans cette partie , & sortent souvent avec les excréments , qui se trouvent pour lors être d'une couleur jaunâtre à-peu près comme si c'étoit du soufre fondu. Ces vers ne sont nullement dangereux , ils rendent seulement les Chevaux inquiets & les mettent fort mal à leur aise ; il n'en est pas de même de la seconde espèce de vers , autrement des lombrics ; ces derniers sont souvent fort dangereux , ils causent presque toujours des convulsions , & souvent même on n'est sûr de leur existence que quand ils ont plongé les Chevaux dans un danger imminent de mort : les ascarides sont plus importuns que dangereux , on les reconnoît par les symptômes suivans.

Le Cheval est maigre & fatigué , son poil se redresse , rien ne lui profite de tous les alimens qu'il prend ; il frappe souvent son ventre avec ses pieds de derrière ; il a des tranchées de temps en temps , sans être accompagnés cependant de symptômes violens ; le signe le plus certain qu'un Cheval est infecté de ces vers , c'est lorsqu'il en rend avec ses excréments.

Pour guérir des vers qui se trouvent nichés dans l'anús , on prend une poignée de sabine , on la coupe menue , & on la mêle parmi l'avoine ou le son mouillé , on y ajoute deux ou trois gouffes d'ail , & on en donne deux ou trois fois par jour au Cheval qui en est infecté ; on purgera en même temps l'animal malade avec le bol purgatif suivant : on prendra dix gros d'aloës succotrin , un gros de jalap , deux gros d'aistoloche pulvérisée , & autant de myrrhe , de l'huile de sabine & d'ambre de chacun un gros ; on associera le tout avec autant de syrop de nerprun qu'il en faut pour un bol.

Un autre bol qui n'est pas moins efficace , est de prendre deux gros de mercure crud , une demi-once de thérébenthine de Venise ; on broie le tout ensemble



jusqu'à extinction du mercure ; on y ajoute ensuite une once d'aloës, un gros de gingembre rapé, trente gouttes d'huile de sabine , on allie le tout avec une suffisante quantité de syrop de nerprun pour un bol : on en donnera un tous les six jours.

La jaunisse est encore une de ces maladies qui n'est pas moins commune chez les Chevaux que chez les hommes ; elle se manifeste au brun jaunâtre qui se répand sur leurs yeux : quand un Cheval en est affecté, le dedans de sa bouche , ses lèvres, sa langue & les barres de son palais sont entièrement jaunes ; l'animal est pesant & triste , & il n'a du goût pour aucune nourriture ; il a en outre une fièvre lente, qui augmente à mesure que la jaunisse fait des progrès ; ses excréments sont durs & secs & d'un jaune pâle, ou d'un verd pâle clair ; son urine est aussi presque toujours d'un brun obscur , & lorsqu'on la laisse séjourner sur le pavé, elle paroît être d'une couleur de sang ; d'ailleurs le Cheval ne fiente dans cette maladie qu'avec difficulté & douleur , & à moins qu'on ne lui apporte du secours il devient phrénétique ; il arrive aussi quelquefois que le côté du ventre est dur & tendu. Les maladies du foie dont la jaunisse fait partie , se terminent dans les vieux chevaux par une violente diarrhée qui les fait souvent périr.

M. Dupui Dempoites qui nous a fourni la plupart des articles qui composent les maladies du Cheval, traite la jaunisse méthodiquement ; il fait faire d'abord des saignées abondantes , il fait ensuite donner un clystère purgatif, & le jour d'après une purgation préparée avec une once & demie de rhubarbe en poudre , deux gros de safran , six gros d'aloës succotrin, & une quantité suffisante de syrop de nerprun pour un bol purgatif qu'on réitérera deux ou trois fois. On donnera par intervalle à l'animal malade les bols altérans suivans , de même que la boisson prescrite ci-dessous.

Ces bols se préparent avec de l'éthiops minéral une

demi-once , des cloportes deux onces , du favon de Castille une once ; on en fait prendre un tous les jours , & par-dessus une chopine de boisson faite avec la racine de garance , de carotte , de chacune quatre onces , de la bardane coupée une demi-livre , du rhapontic quatre onces , de la réglisse coupée deux onces ; on fait bouillir le tout dans quatre pintes d'eau de forges , on les réduit à trois ; on passe la décoction , & on l'adoucit avec le miel.

Quand les remédes que nous venons d'indiquer ne suffisent pas , on prescrira des bols mercuriaux & fondans : prenez pour ces bols sel de tartre deux onces , cinnabre d'antimoine quatre onces , cloportes vivans , limaille d'acier , de chacun trois onces , safran une demi-once , favon de Venise une demi livre , faites en un bol de la grosseur d'un œuf de pigeon avec le miel ; donnez en un tous les jours vers le soir , avec une chopine de la boisson dont nous avons donné la composition il n'y a qu'un instant.

Après avoir parlé de la jaunisse , qui est une maladie du foie , nous allons passer à celles des reins & de la vessie , qui affectent souvent les chevaux ; il y a plusieurs signes qui annoncent , dit M. Dupuy Demportes , cette maladie ; ces signes sont une foiblesse dans la région des reins & au fond du dos , une difficulté d'uriner , une grande défaillance , la perte de l'appétit & les yeux mourans , une urine épaisse , salée , & quelquefois chargée de sang , sur-tout après que le Cheval a fait des exercices violens. La saignée abondante est le souverain reméde pour cette maladie ; on donnera ensuite au Cheval malade deux ou trois fois par jour les bols suivans , & par-dessus une chopine de décoction de guimauve édulcorée avec du miel , dans laquelle on aura dissous une once de gomme arabique ; ces bols seront composés d'une once de baume de Lecatel , de six gros de blanc de baleine , & d'une demi-once de sel de prunelles ; on incorpore le tout avec du miel,

miel , on y associe même encore une once de terre de Japon.

Si la fièvre accompagne cette maladie , il faudra saigner abondamment le Cheval malade , lui donner des lavemens émolliens , & beaucoup de boisson rafraîchissante & purgative jusqu'à ce que la fièvre se trouve entièrement passée ; si nonobstant tous les remèdes que nous avons indiqués , le Cheval urine encore avec douleur , on lui donnera d'autres bols tels que les suivans.

Prenez baume de Copahu ou thérébenthine de Venise & savon dur , de chacun une once ; nitre six gros ; myrrhe en poudre deux gros ; faites-en un bol avec du miel , & donnez en même temps une décoction de guimauve.

Quand il y a chez les Chevaux suppression d'urine , il faut leur donner abondamment de la décoction de guimauve , dans laquelle on aura délayé pour la dose d'une pinte , une once de nitre & de gomme arabique , avec deux onces de miel.

Quelquefois les Chevaux ont une incontinence d'urine ; on leur fera une boisson avec quatre onces de quinquina , deux onces de racines de bistorte , & autant de celles de tormentille , huit onces de gomme arabique ; on fera bouillir le tout dans huit pintes d'eau de chaux réduite à la moitié , & on en donnera à la bête malade trois chopines par jour.

Le gras fondu est une maladie qui arrive souvent aux Chevaux ; c'est un écoulement gras & huileux qui se fait avec les excréments ; c'est la matière grasseuse qui se fond dans le corps du Cheval , lorsqu'on lui fait faire des exercices violens pendant une grande chaleur : suivant les observations faites , le gras fondu est toujours accompagné de fièvres , de chaleur , d'inquiétude , de tremblemens , de grandes douleurs internes , & d'une respiration courte , & souvent aussi des mêmes symptômes que ceux qui accompagnent la pleurésie ;

les excréments du Cheval se trouvent pour lors , à ce qu'on dit , entremêlés de graisse , & viennent abondamment en forme de diarrhée ; quand on saigne ces sortes de Chevaux , lorsque le sang est reposé , on remarque dessus une croute épaisse & adipeuse , de couleur blanche ou jaune ; la partie coagulée est ordinairement mêlée de colle & de graisse qui la rend même si glissante qu'elle ne peut s'attacher aux doigts ; la partie séreuse de ce sang se trouve aussi gluante & visqueuse ; le Cheval qui a le gras fondu perd en très-peu de temps sa chair & sa graisse ; quand ces animaux échappent de cette maladie , ils deviennent maigres , leur peau reste collée à leurs os ; leurs jambes s'enflent & restent telles jusqu'à l'entière convalescence de l'animal ; si la guérison n'est pas radicale , la maladie se change souvent en farcin , dont nous parlerons dans un article particulier.

Pour apporter remède au gras fondu , il faut d'abord faire au Cheval une saignée abondante , & même la réitérer pendant trois jours , en diminuant cependant successivement le sang qu'on tire ; on appliquera en même temps à l'animal malade deux ou trois setons , & on lui donnera tous les jours des lavemens émolliens & rafraîchissans , propres à calmer la fièvre & à dessécher la matière grasse des intestins ; on lui fera boire beaucoup d'eau chaude ou du gruau avec la crème de tartre ou le nitre. Quand le Cheval n'a plus de fièvre , & lorsqu'il a récupéré son appétit , on lui fera prendre une fois par semaine pendant un mois une légère purgation d'aloës , afin de dissiper l'enflure des jambes ; la dose d'aloës fera dans ce cas d'une demi-once ou de six gros.

Le dégoût est dans les Chevaux plutôt l'avant-coureur d'une maladie que la maladie même ; lorsqu'ils sont dégoutés , leur poil se hérissé & paroît crasseux , sale , malgré le pansement assidu qu'on leur fait ; leur peau est couverte de crasse qui s'élève par écailles ; il y a cepen-

dant des Chevaux dégoutés qui n'ont point de croutes, mais ils sont languissans, paresseux, & aiment à dormir; d'autres sont seulement maigres & ont la peau collée aux côtes; dans tous ces cas il faut commencer par saigner les Chevaux dégoutés, ensuite les purger avec les bols ordinaires, après quoi leur donner dans leur avoine de l'antimoine crud ou des feuilles de l'azarum pulvérisées: ces mêmes remèdes peuvent convenir aussi aux Chevaux galleux.

Le farcin est encore pour les Chevaux une de ces maladies qui demandent de la part des maréchaux beaucoup de dextérité pour son traitement. Voyez ce que nous en dirons à l'article *Farcin*.

Les maladies externes suivent ordinairement les internes dans un cours d'Art vétérinaire, aussi avons-nous fait précéder celles-ci. Nous commencerons par les maladies des yeux; elles sont occasionnées par différentes causes, soit par des externes qui affectent la prunelle, soit par des internes qui affectent les humeurs de la prunelle; quand les maladies des yeux sont externes, comme lorsqu'il y a coup, chute, morsures, enflure de la paupière, & écoulement de l'œil, on bassinera souvent avec une éponge trempée dans de l'eau de source & du vinaigre, la partie affligée, & si la paupière se trouve fort enflée, on appliquera par-dessus un cataplasme fait avec des pepins de pommes bouillies ou cuites à la braise, ou de conserve de roses & de vinaigre avec un blanc d'œuf; quand l'enflure commence à diminuer, l'une ou l'autre de ces eaux est suffisante pour compléter la guérison.

M. Gibson recommande dans cette maladie l'eau suivante, dont il dit avoir fait une expérience heureuse. On prend boutons de roses, on les fait infuser dans un demi-septier d'eau bouillante; quand l'eau est froide, on coule l'infusion, & on y ajoute vingt grains de sucre de plomb.

Quelquefois l'inflammation des yeux est si grande

dans le Cheval par la violence du coup , ou de quelque cause externe , que la membrane qui enveloppe le globe de l'œil a perdu tout son transparent ; elle est pour lors épaisse , blanchâtre , ou de couleur de perle ; le Cheval reste souvent entièrement aveugle , ou il ne voit au moins que très-confusément ; si le Cheval se trouve être d'une forte constitution , & s'il a un certain embonpoint , il faut lui faire plusieurs saignées & lui appliquer en même temps un seton ; il faut aussi le mettre au régime du son échaudé & de l'orge , & lui donner une boisson rafraîchissante & apéritive de deux jours l'un.

Si l'escarre restoit adhérente , on l'enlevera en soufflant dans l'œil parties égales de vitriol & de sucre candi pulvérisés ; l'eau saphirienne & le suc d'éclair font très-bien dans ce cas ; on met quelques gouttes de l'une ou de l'autre tous les jours dans l'œil ; ces eaux ne sont pas moins bonnes pour les contusions & autres maladies des yeux. Un onguent très-vanté est celui qu'on fait avec éclair , romarin , de chacune une poignée ; on hache le romarin & l'éclair , & on les fait bouillir à un feu modéré dans trois chopines de crème , jusqu'à ce que la décoction devienne semblable à une huile verte ; on les presse ensuite à travers un linge , & on les conserve dans un vase pour le besoin ; on en mettra gros comme un œuf soir & matin dans l'œil du Cheval.

Quand les yeux des Chevaux se trouvent blessés , il faut les panser avec le seul miel de roses , ou avec un peu de sucre de plomb mêlé parmi ; on y ajoute peu de jours après la huitième partie de teinture de myrrhe : on ne négligera pas pendant le temps de cette cure les saignées , les setons & les purgations douces & rafraîchissantes.

Les Chevaux sont sujets à avoir les yeux lunatiques , lorsqu'ils ont atteint leur sixième année ; c'est pour lors que leurs yeux deviennent troubles , leurs paupières sont enflées & souvent fermées ; il coule ordinairement de

ces parties le long de la mâchoire une eau claire & qui est si âcre qu'elle brule & entame quelquefois la peau ; les veines de la tempe sous l'œil & le long du nez sont enflées & pleines , quoiqu'il arrive de temps en temps que l'œil coule peu ; cette maladie va & revient jusqu'à ce qu'il se forme une vraie cataracte , c'est alors que les douleurs & l'écoulement de l'œil cessent ; il n'y a point de remèdes pour la cataracte que l'opération sur-nommée de la cataracte , mais cette opération n'est pas encore usitée pour les Chevaux.

Des maladies des yeux nous allons passer à celles des jambes & des pieds. Les entorses, autrement luxations, arrivent souvent aux Chevaux ; cette maladie ne provient à ces animaux, que quand les fibres de leurs muscles ont souffert une trop grande extension , ou qu'elles ont été rompues ; on emploie ordinairement les huiles pour ces maladies , mais elles ne sont pas de grande utilité ; le bandage seul avec un repos convenable produit de meilleurs effets ; les violentes entorses des ligamens des os , sur-tout celles de la cuisse , demandent beaucoup de temps ; elles exigent même , pour obtenir une guérison parfaite , que l'on mette le Cheval à l'herbe le plutôt que faire se peut.

Lorsque l'épaule d'un Cheval a été foulée , il ne la porte pas comme l'autre ; pour connoître s'il y a vraiment foulure , on fera mettre au Cheval contre terre le pied sain , & quoique le pied du côté malade soit plus court , & qu'il doive conséquemment être moins douloureux que s'il portoit sur la terre , on s'apercevra cependant que ce mouvement l'éprouvera beaucoup plus qu'aucun autre ; on saignera pour lors dans ce cas le Cheval , on bassinera ensuite la partie avec du verjus ou du vinaigre chaud , dans lequel on aura dissous un peu de savon ; mais si le boitement continue sans aucune apparence d'enflure , après un repos de deux ou trois jours, on frotera bien les muscles avec un mélange composé d'un demi-septier de bon vinaigre , de deux

onces d'esprit de vin, & de pareille quantité d'esprit de vitriol.

Quand l'enflure de l'épaule est considérable, on y fera des fomentations avec une pièce d'étoffe de laine de la grandeur de l'enflure, qu'on trempera dans l'esprit de vin chaud, ou bien on se servira pour cette fomentation d'une décoction d'absynthe, de feuilles de laurier & de romarin; on ajoutera un demi septier d'esprit de vin sur une chopine de cette décoction.

Les entorses dans l'emboîture occasionnent au Cheval dans cette partie une telle roideur, qu'il ne touche la terre que du bout des pieds, & on ne peut pas même avec la main faire plier la jointure; les vésicatoires réitérés & le feu appliqué d'une façon cependant superficielle, sont les seuls remèdes qui restent à employer. Les entorses des nerfs de derrière, sont de toutes les entorses du Cheval celles qui sont les plus aisées à connoître; dans ces entorses l'enflure du derrière s'étend quelquefois depuis le derrière du genou jusqu'au talon, & ordinairement tous les Chevaux attaqués de cette maladie, mettent la jambe affectée devant l'autre. On bassinera trois ou quatre fois par jour la partie malade avec du vinaigre chaud, & si le genou est un peu enflé, on y appliquera des cataplasmes de farine d'avoine, de seigle, qu'on fera bouillir dans du vinaigre ou dans de la lie de vin. Les rognures des corroyeurs imbibées de vinaigre, passent pour être très-efficaces dans ces entorses, de même que le goudron & l'esprit de vin.

Les entorses de l'emboîture ne sont pas les seules auxquelles les Chevaux sont sujets; il y en a encore d'autres dont ils sont quelquefois affectés, telles que celles du jarret & des paturons; ces derniers viennent souvent des coups que l'on donne à l'animal, ou des coups de pied qu'il reçoit; si la partie malade est beaucoup enflée, on y appliquera des cataplasmes, & lorsque l'enflure est diminuée, on la bassinera avec un



mélange composé d'une chopine de vinaigre, de quatre onces d'esprit de vin camphré, & de deux gros de vitriol blanc, dissous dans un peu d'eau.

Quand l'entorse a été violente, il reste une grande foiblesse au paturon; il faut pour lors mettre le Cheval à l'herbe, jusqu'à ce qu'il soit entièrement rétabli: quand on n'a pas la facilité de le mettre au verd, on a recours aux vélicatoires & au feu.

Les Chevaux boitent quelquefois du style, ce qui est facile à reconnoître par leur marche; ils n'avancent pour l'ordinaire dans ce cas que sur la pointe de leurs pieds, & leurs talons ne peuvent point porter sur la terre; le remède qu'on doit employer pour leur guérison est un pansément avec le vinaigre & les astringens rafraîchissans; mais si l'enflure survient, & si elle grossit à vue, on se servira de fomentations résolatives pour en fomenter la partie affectée, ensuite on la baignera avec le mélange précédent.

Si les Chevaux traînent la jambe & tombent en arrière sur le talon, cela annonce un déboîtement de la rotule & de la hanche: quand il n'y a que les muscles de la hanche d'offensés, il est facile de les guérir; mais si les ligatures de la jointure le sont, il n'est pas si facile de le faire, souvent même on n'y peut parvenir: en tout cas on baigne les parties affectées avec les rafraîchissans trois ou quatre fois le jour, ce seul remède est souvent suffisant; mais quand les ligamens sont offensés, ils ne peuvent recouvrir leur ressort que par le repos & le temps.

Les tumeurs des Chevaux, que nous plaçons ici au rang des maladies externes, ont cependant le plus souvent des causes internes: quand elles sont occasionnées par des accidens extérieurs, tels que des coups & contusions, on se sert pour leur traitement d'astringens. On baigne en conséquence la partie avec le vinaigre ou verjus chaud, & on met par-dessus une flanelle, après l'avoir trempée dans ce vinaigre; si malgré ce panse-

ment, l'enflure subsiste toujours la même, on y appliquera le cataplasme avec la lie de vin & la farine d'avoine, ou avec le vinaigre, l'huile & la farine d'avoine; on continuera l'un ou l'autre deux fois par jour, jusqu'à ce que l'enflure diminue, & pour la dissiper entièrement, on pourra mettre à la place de vinaigre, de l'esprit de vin camphré; sur quatre onces de cet esprit de vin camphré, on ajoutera une once d'esprit de sel ammoniac: les fomentations d'absynthe, de feuilles de laurier, de romarin bouillies, auxquelles on associe une quantité suffisante d'esprit de vin, sont très-souvent nécessaires; mais s'il y a dans la tumeur du sang extravasé, comme cela arrive ordinairement dans les contusions, il faut ouvrir la peau pour faire sortir le sang épanché.

Un maréchal doit avoir principalement attention de ne point faire dissiper les humeurs critiques, ou les enflures qui terminent la fièvre, à moins qu'elles ne se portent vers le paturon ou l'emboîture de la jointure; on appliquera alors dans ce cas, sur la partie affectée, trois ou quatre fois par jour une fomentation résolutive, quand l'enflure paroît sous la mâchoire, derrière les oreilles, sur la tête, le garrot, dans l'aîne, &c. il faut amener cette enflure à suppuration, par des cataplasmes suppuratifs; pour cet effet on prendra de la farine d'avoine, on la fera bouillir dans du lait; on y ajoutera une quantité convenable d'huile ou de saindoux; on appliquera ce cataplasme deux fois par jour, jusqu'à ce que la matière fléchisse sous la pression du doigt; on en fera pour lors l'ouverture, s'il est possible, dans toute l'étendue de l'enflure avec une forte lancette; l'ouverture faite, on insinuera au fond de la plaie des tampons de charpie couverts de balilicon noir ou jaune, ou d'onguent de blessure fondu avec une cinquième partie d'huile de thérébenthine; on remplit la plaie du même onguent, sans cependant l'enfoncer; on réitérera une ou deux fois le même pansement, si la ma-

tière coule beaucoup , jusqu'à ce qu'elle soit bien digérée ; on appliquera ensuite de la même manière des plumaceaux couverts d'onguent précipité rouge : pour faire l'onguent des blessures , on prend de la thérébentine de Venise , de la cire jaune , & de l'huile d'olive , de chacun une demi-livre , de la résine jaune trois quarterons ; après que le tout est bien fondu & mêlé ensemble , on y incorporera deux ou trois onces de verd de gris en poudre fine , & on le remue jusqu'à ce que le tout soit froid , pour l'empêcher d'aller au fond ; pour ce qui est de l'onguent précipité rouge , il est encore plus facile à faire : on prend basilicon jaune , ou de l'onguent précédent, sans verd de gris, deux onces ; précipité rouge en poudre fine, une demi-once ; on les mêle ensemble à froid avec une spatule ou un couteau.

La nerf ferrure est une blessure très-difficile à traiter , aussi c'est par sa cure , comme la plus difficile , que nous commencerons ce qui concerne les blessures des chevaux ; elle est occasionnée par la pince du fer de derrière qui porte sur le talon de devant ; lorsqu'elle n'est que superficielle & légère , elle se guérit cependant facilement , en la lavant promptement , & en y appliquant l'onguent des blessures ; mais quand le coup a été violent , comme il y a toujours dans ce cas contusion avec déchirure de la partie , il faut amener cette contusion à suppuration : pour ce faire , on lave d'abord bien la partie , on en fait sauter tous les graviers avec l'écume du savon , on applique les digestifs , ce qui se fait par le moyen de plumasseaux de charpie qu'on trempe dans une once de thérébentine de Venise , battue avec un jaune d'œuf , & on y ajoute une once de teinture de myrrhe , on met ensuite par-dessus le digestif un cataplasme de raves , ou celui de lie de bière & de farine d'avoine ; on le réitère trois ou quatre fois , & même plus souvent , jusqu'à ce qu'enfin on soit parvenu à une parfaite coction de la matière , après quoi on changera ces deux remèdes , & on leur substituera

le précipité , on l'eau de choux mêlée ; mais on aura toujours la précaution de mettre au fond de la plaie des plumageaux , & de l'en remplir même jusqu'aux bords , & de bien lier ensuite le tout avec une bande & une compresse.

Après avoir parlé de la nerf ferrure , nous allons passer aux autres blessures du cheval. En général dans toutes les blessures , quand elles sont récentes , & qu'elles sont occasionnées par des instrumens tranchans , il faut s'appliquer à en réunir les lèvres par la suture ou le bandage , pourvu qu'on y puisse pratiquer cette opération , car il y a des parties où la suture ne peut point se pratiquer. Si quelqu'artère coupée produit une hémorrhagie considérable , il faut appliquer par dessus l'ouverture de l'agaric de chêne , ou bien simplement un bon tampon de charpie ou d'étoupe à l'orifice du vaisseau , d'où le sang coule , trempé dans une forte décoction de vitriol bleu , d'eau styptique , d'huile de vitriol ou d'huile chaude de thérébenthine , de poudre de vitriol . &c. On appliquera ce tampon fort près du vaisseau coupé , & on prendra le soin de l'y contenir par un bon bandage , jusqu'à ce que l'escarre soit formée. La réunion de la blessure étant faite , il faut appliquer par-dessus un linge trempé dans de l'eau-de-vie , ou un plumageau d'étoupes , couvert de l'onguent des blessures. M. Dupuy Demportes , dans son Gentilhomme cultivateur , observe avec raison qu'en général on ne doit panser les blessures des jointures , tendons & parties membraneuses qu'avec la thérébenthine , à laquelle on pourra associer du miel & de la teinture de myrrhe , & recommande très-expressément de n'approcher jamais de ces parties aucune graisse ni huile , quoiqu'on puisse dire , ajoutant en outre que les fomentations sont pour lors d'une grande utilité.

Quand les blessures proviennent de piquures d'épines ou d'autres accidens , il faut les traiter de la même manière que les autres blessures ; on appliquera le cata-

plasma de bierre ou de pain & de lait sur l'appareil, jusqu'à ce qu'on voie les signes de coction ; pour les accélérer , on fomenté bien la partie tous les jours.

Il arrive quelquefois au col du cheval après l'avoir saigné , une enflure ; dans ce cas il faut saupoudrer la partie avec du précipité & de l'alun en poudre , pour expulser & détruire les chairs spongieuses qui bouchent l'orifice.

Quand les chevaux ont des plaies à feu occasionnées par des balles , il faut d'abord examiner si les balles ne sont point au fond des plaies , pour lors il faut les en tirer ; on se sert ensuite pour panser la plaie , de thérébenthine battue avec un jaune d'œuf , à laquelle on ajoute un peu de miel & de teinture de myrre. On aura en outre la précaution d'aggrandir l'ouverture de ces plaies , pour procurer l'épanchement ; mais si la plaie ne paroît pas disposée à une coction louable , on y appliquera les cataplasmes ordinaires , & on fera usage de fomentations résolatives.

Les chevaux ont encore souvent des ulcères ; les remédes extérieurs leur sont inutiles , si on n'emploie pas les intérieurs ; la première indication à remplir dans leur traitement , c'est de les amener à la suppuration , ou d'en faire sortir une matière épaisse ; le reméde qui convient dans ce cas est l'onguent verd ou celui de précipité ; mais si la matière de la plaie n'est pas louable , & s'il en sort un fang corrompu & de couleur pâle , on se servira pour la panser de baume ou d'huile de thérébenthine fondue , avec le digestif ordinaire , & par-dessus du cataplasme de bière dont nous avons donné la préparation plus haut ; si les lèvres de l'ulcère deviennent dures & calleuses , il faut les couper & les froter ensuite avec un caustique ; si les chairs sont spongieuses & baveuses , il faut les supprimer avec soin & à temps , & si elles débordent la surface de la plaie , il faut y appliquer la pierre infernale. On saupoudrera ensuite la plaie avec parties égales

d'alun brulé & de précipité rouge , ou bien même on la lavera avec de l'eau de sublimé ; on fera le pansement avec de la charpie sèche jusqu'à la surface , & on mettra par-dessus une compresse contenue par un bandage aussi serré que le cheval pourra le supporter. Quand on découvre des sinus ou cavités , il faut en faire l'ouverture ; mais si la cavité pénètre profondément dans les muscles , & si l'ouverture est impraticable & dangereuse , il faut faire usage d'injection ; la solution de la pierre médicamanteuse de Crollius dans l'eau de chaux , avec une cinquième partie de miel & de teinture de myrrhe est très-bonne pour ces injections ; on les réitère trois ou quatre fois par jour.

Les sinus ou cavités des ulcères dégénèrent souvent en fistules ; quand cela arrive , il faut les ouvrir & couper toute la substance dure ; ou si cette opération est impraticable , il faut les scarifier , y introduire l'onguent de précipité , & les froter de temps en temps avec les caustiques & le beurre d'antimoine.

Quand l'os est gâté ou carié par la durée d'un ulcère , il faut mettre l'os à nud pour en ôter la carie : on extirpe toutes les chairs molles , on fait le pansement avec la charpie sèche , ou avec les plumasseaux trempés dans une teinture de myrrhe ou d'euphorbe , ayant l'attention avant de les appliquer , de les exprimer pour ne leur laisser que fort peu d'humidité ; quant au dépouillement des écailles de l'os , c'est plutôt l'ouvrage de la nature que de l'art ; quand la guérison des ulcères est douteuse , il faut donner le mercure & le réitérer par intervalles , ou bien des poudres d'antimoine.

L'éparvin est encore une maladie propre aux chevaux ; c'est une excroissance osseuse , ou une enflure dure qui croît en dedans du jarret de leurs jambes de derrière : cette maladie provient de différentes causes , mais quelle qu'en soit la cause , les remèdes les plus convenables sont les vésicatoires & le feu ; pour faire un

excellent onguent vésicatoire , on prend onguent de nerf & de guimauve de chacun deux onces ; argent vif une once , dissous avec une once de thérébenthine , cantharide en poudre un demi-gros , sublimé un gros , huile d'origan deux gros ; on coupe le poil aussi raz qu'il est possible , & on applique par-dessus l'onguent précédent : on fera cette opération le matin ; on aura la précaution de tenir le Cheval attaché tout le jour sans litière jusqu'au soir ; on peut alors le détacher , afin de le laisser coucher ; on mettra par-dessus l'onguent de vésicatoire un emplâtre de poix assujetti par une large bande bien serrée ; le feu n'est pas aussi avantageux pour cette maladie que l'onguent vésicatoire.

La courbe ne diffère pas beaucoup de l'épervin ; car de même que l'épervin se forme entre les os en-dedans du jarret de derrière , de même aussi la courbe se place aux jointures des menus os & s'élevant sur la partie de derrière , forme une tumeur assez grande sur le dos de la jambe , qui est suivie d'une roideur & quelquefois d'une douleur qui fait boiter le cheval.

Les causes de la courbe , de même que celles de l'éparvin , sont un travail trop violent , des entorses , des coups de pied. On guérit cette maladie par des vésicatoires réitérés deux ou trois fois ou plus souvent.

Il y a encore une autre enflure qui paroît sur l'extérieur du jarret de derrière , qu'on appelle jardon ; l'application des vésicatoires convient aussi dans ce cas.

Une autre maladie du Cheval est ce qu'on appelle anneau de l'os ; c'est une enflure dure , située au bas du paturon , qui ordinairement embrasse la moitié du rond antérieur dudit paturon : on lui a donné ce nom à cause de la ressemblance qu'elle a avec un anneau ; cette maladie est ordinairement produite par des entorses ; quand elle a son siège sur le derrière du rond du paturon , cela provient de ce qu'on a fait tenir trop tôt les jeunes Chevaux sur les hanches ; dans cette attitude

l'animal porte autant de son poids & même davantage sur ses paturons que sur les jarrets de derrière.

L'anneau de l'os qui survient aux poulains & aux jeunes Chevaux , se guérit insensiblement de lui-même & sans faire usage d'aucun onguent ; on pourroit cependant y appliquer les vésicatoires , & si par la longueur de temps il vient à acquérir un certain degré de dureté , on emploie le feu.

Parmi les différentes maladies des jambes des Chevaux , on place les sur-os : ce sont des excroissances dures qui s'élevent sur l'os de la jambe , & qui sont de diverses grandeurs ; il y a des Chevaux qui y sont plus sujets les uns que les autres , sur tout les jeunes ; rarement cette maladie survient aux Chevaux qui ont passé sept ou huit ans ; il n'y a rien à faire à ces sortes d'excroissances , à moins que par leur grosseur elles ne défigurent le Cheval , ou qu'elles ne le rendent boiteux ; on aura recours pour lors aux vésicatoires doux & souvent réitérés , & si cela ne suffit pas , on fera usage du feu.

La maladie qui est connue dans l'Art vétérinaire sous le nom de fistule , a son siège dans le sinus qui est à la plus haute vertèbre du col ; elle reconnoît pour cause ordinaire quelque coup , contusion , ou autre accident extérieur : quand un Cheval est affecté de cette maladie , il faut baigner la partie malade avec du vinaigre chaud ; quand la peau se trouve écorchée , on fait usage d'un mélange fait avec deux parties de vinaigre sur une partie d'esprit de vin ; quand il y a démangeaison à la partie avec chaleur & inflammation , on en viendra à la saignée , & on appliquera des cataplasmes faits avec le pain , le lait & la fleur de sureau ; par le moyen de ce traitement & de la purgation , l'enflure se dissipera , & le mal se guérira radicalement.

Un accident des plus communs aux Chevaux est la contusion sur le garrot ; cette contusion se forme sou-



vent en apostume , & dégénère , faute de soin , en fistule ; elle provient pour l'ordinaire de la selle qui blesse le Cheval ; quand on s'apperçoit de cet accident , on bassinera la tumeur trois ou quatre fois par jour avec du vinaigre chaud , & si cela n'est pas suffisant , on mêlera une once d'huile de vitriol avec une pinte de vinaigre , ou bien on délaiera une demi once de vitriol blanc dans un peu d'eau , & on s'en servira comme repercussif : on pourroit encore employer au même usage , & même encore avec plus de succès , l'eau suivante : on prend pour la faire sel crud ammoniac deux onces , qu'on fait bouillir dans une pinte d'eau de chaux , ou à son défaut de la lessive de cendres bouillies dans l'eau ; on passe la décoction quand elle est reposée , & on y mêle un demi septier d'esprit de vin ; on frotte ensuite la partie avec l'huile de lin & l'onguent de sureau , pour ramollir & rendre la peau unie ; mais si les enflures qui surviennent dans les parties susdites , sont critiques & comme symptômes de fièvre , il faut éviter les remèdes répercussifs , & conduire ces tumeurs à maturité par le secours de cataplasmes suppuratifs.

La molette est une autre maladie du Cheval qu'on définit dans l'Art vétérinaire une enflure venteuse , qui se prête à la compression du doigt , & revient lorsqu'on le retire : la tumeur dans cette maladie est visible , & se forme souvent aux deux côtés du nerf de derrière , au-dessus du fanon , sur les jambes de devant , quoiqu'il s'en trouve quelquefois dans toutes les parties du corps. Quand la molette se forme près des jointures & des tendons , il y a toujours nécessairement entorse ou contusion sur les nerfs ou sur la peau qui les couvre. Dès l'instant que la molette commence à paroître , il faut en venir à son traitement , tant par les astringens que par les bandages ; on bassinera en conséquence deux fois par jour la partie affectée avec du vinaigre ou du verjus feul , ou on la fomentera avec une décoction

faite d'écorce de chêne, de grenade & d'alun bouillis dans le verjus, on la couvrira ensuite avec une compresse de laine trempée dans la même décoction, & assujettie avec un fort bandage; si ce remède ne réussit, on emploiera les vésicatoires doux, c'est-à-dire, ceux qui sont employés sans sublimé.

Par malandes on entend dans l'Art vétérinaire des crevasses qui se forment au pli du jarret de devant des Chevaux, d'où découle une matière âcre qui n'est point encore parvenue à maturité: les malandes font boiter le Cheval & occasionnent une roideur qui le fait broncher. Les soulandes ne diffèrent des malandes, qu'en ce qu'elles sont placées au pli du jarret de derrière; & causent comme les autres le boitement; ces deux maladies exigent le même traitement; on lave les parties affectées avec l'écume chaude de savon, ou avec de l'urine; on met ensuite l'onguent double de mercure sur le chavure, & on l'applique soir & matin jusqu'à ce que les escarres tombent; ou pour réussir plus promptement, on frotte la plaie avec un onguent composé d'une demi-once d'éthiops minéral, d'un gros de vitriol blanc, & de six onces de savon bleu; avant de faire ce frottement, on a soin d'ôter les poils & de nettoyer les escarres.

On donne le nom de lampas à une excroissance qui vient au palais de la bouche, & qui est quelquefois si grande qu'elle passe les dents & empêche le Cheval de manger: on le guérit en cautérisant légèrement la chair avec un fer chaud, ayant cependant attention de ne pas pénétrer trop avant, & de ne pas bruler l'os même qui est sur la barre de dessus: on peut frotter la partie avec l'alun brûlé & le miel: ce remède est excellent pour presque tous les maux de la bouche.

Les poireaux sont d'autres excroissances, mais qui viennent sous la langue: pour les guérir, le seul remède est de les couper, & de laver ensuite la partie  
avec

avec de l'eau-de-vie ou l'eau marinée. Quand les Chevaux ont des surdents , autre accident auxquels ils sont sujets , il faut limer la partie superflue.

La graisse est une autre maladie du Cheval qui peut être occasionnée par deux causes différentes , ou par un relâchement des vaisseaux , ou par une mauvaise disposition du sang & des fucs ; elle exige par conséquent deux traitemens différens , suivant les causes qui lui ont donné lieu , & peut aussi être considérée ou comme mal local , toutes les fois qu'il n'y a que telle ou telle partie qui soit affectée , attendu que le sang ni les fucs ne sont point encore altérés , ou comme une maladie où les fucs & le sang sont viciés ; mais comme la graisse est pour l'ordinaire la suite de quelqu'autre maladie , telle que du farcin , de la jaunisse , de l'hydropisie , &c. ces maladies doivent nécessairement être guéries avant l'absorption de la graisse. Quand cette maladie n'est que locale , un exercice modéré , beaucoup de propreté , beaucoup de soin de la part du palefrenier pour panser le Cheval , & l'application de remèdes extérieurs sont pour lors suffisans ; mais si elle n'est pas locale , il faut employer les remèdes internes & les évacuations convenables.

Dans le premier cas de cette maladie , les talons du Cheval s'enflent à l'écurie ; quand on s'en apperçoit , il faut les laver promptement avec de l'urine ou le vinaigre & l'eau & avec l'écume de savon , & vous appliquerez en même temps par-dessus des linges trempés dans ce mélange , que vous contiendrez avec un fort bandage pendant quelques jours ; si vous vous appercevez de quelques fentes ou crevasses à ces talons , ou si vous y remarquez des grosses galles dures , vous commencerez par couper le poil , ensuite vous appliquerez dessus la partie malade des cataplasmes faits avec des raves bouillies & du lard , & une poignée de graine de lin en poudre ; & si vous voulez avancer la suppuration , vous appliquerez en même temps de l'onguent

digestif, vous dessécherez ensuite la plaie avec l'eau dessicative suivante : pour la faire , vous prenez vitriol blanc , alun brulé , de chacun deux onces , onguent égyptiac une once , eau de chaux trois chopines ; vous laverez trois fois par jour la plaie avec une éponge trempée dans cette eau , & vous appliquerez ensuite l'onguent blanc commun que vous étendrez sur des étoupes ; sur une once de cet onguent , vous y ajouterez deux gros de sucre de plomb , c'est ainsi que vous parviendrez à guérir la graisse ; lorsque cette maladie est locale , il est inutile d'avoir recours alors aux remèdes internes ; quand le Cheval est parvenu à un certain âge & qu'il est gros , quand ses jambes sont considérablement enflées , quand elles sont chargées d'ulcères profonds , d'où découle une matière puante , la cure en est pour lors très-difficile , parceque la maladie provient d'une hydropisie ou d'une altération générale du sang & des suc ; mais si le Cheval est d'un bon âge & a de l'embonpoint , on commence d'abord par le saigner , lui faire des setons , le purger plusieurs fois , & on lui donnera ensuite des remèdes diurétiques ; les bols suivans feront très-bien dans ce cas : on prend résine jaune quatre onces ; sel de tartre , sel de prunelle , de chacun deux onces ; savon dur , une demi-livre ; huile de genièvre une demi-once , on en fait des bols de deux onces & on en donne un tous les matins ; on fomente en même temps les jambes avec des fomentations résolatives , dans lesquelles on aura fait bouillir deux ou trois poignées de cendre ; on applique ensuite dessus un cataplasme fait avec du miel une livre , de la thérébenthine six onces ; on incorpore ces deux drogues ensemble avec une cueiller , & on y ajoute farine de fénugrec & de graine de lin de chacune quatre onces , qu'on fait bouillir dans trois pintes de lie de vin rouge , auquel on ajoute deux onces de camphre en poudre ; on étend ce mélange sur du drap épais , & on l'applique bien chaud sur les jambes , on le contient

avec un fort bandage ; on continue ce cataplasme jusqu'à ce que l'enflure soit diminuée ; on panse ensuite l'ulcère avec l'onguent verd , jusqu'à ce qu'il soit parvenu à suppuration. Les arrêtes ou les grappes approchent beaucoup de la graisse ; ces deux maladies se rencontrent même presque toujours ensemble ; aussi le traitement en est le même , il est par conséquent inutile de le répéter ici.

Les peignes sont encore une maladie des Chevaux ; c'est une humeur très-âcre & très-piquante qui perce autour de la couronne , & qui annonce pour l'ordinaire le scorbut : on mêlera parties égales d'onguent de guimauve & de basilicon jaune ; on étendra ce mélange sur des étoupes , & on en mettra autour de la couronne , après quoi on fera prendre intérieurement au Cheval malade deux ou trois médecines & des breuvages diurétiques.

On met aussi au nombre des maladies des Chevaux celles qu'on nomme queues de rat ; ce sont des excrescences qui poussent du pâturon jusqu'au milieu de la jambe ; on en distingue de deux sortes , des humides & des sèches : les onguens ordinaires & l'eau dessicative conviennent pour les premières ; l'onguent mercuriel est le vrai remède propre pour les dernières.

Un défaut naturel dans le Cheval est ce qu'on nomme talons étroits ; les maréchaux doivent prendre garde de n'en pas faire une maladie incurable en ferrant mal ; ils ne doivent pas pour lors creuser le pied en le ferrant , ils ne doivent ôter que ce qui est sale ou pourri ; si le pied du Cheval reste dur & sec , ou s'il tend à la pourriture , on le lavera souvent avec de l'urine , ou bien même on fera encore mieux de faire bouillir deux onces de graine de lin concassée dans deux pintes d'urine , jusqu'à ce que la décoction ait acquis la consistance de cataplasme ; on y ajoute six onces de savon gris mol , & on en frotte le pied & la plante du Cheval tous les jours ; si la corne du Cheval

est trop dure, on la frotte avec du lard, & si elle est trop humide, on lave les pieds de l'animal avec du vinaigre chaud, du verjus, de l'eau de couperose, ou autres astringens; on pourra même y ajouter les galles & l'alun.

Encartelure est encore une maladie de la corne; elle se trouve pour lors si ferrée à l'entour du col du pied, que l'animal le tourne en quelque façon comme une cloche; pour y remédier il faut, dit M. Gibson, tirer en bas le pied avec un instrument, depuis la couronne près jusqu'au talon; on fait ensuite sept ou huit lignes à travers le sabot, en pénétrant presque jusqu'au vif: on remplit ces lignes de poix, ou de résine, jusqu'à ce qu'elles s'effacent, ce qui n'arrive qu'au bout de quelques mois; on met pour l'ordinaire pendant ce temps ces chevaux à l'herbe.

On donne le nom de sêmes à une petite fente qui se forme sur l'extérieur du sabot; quand elle va en ligne droite de haut en bas, & quand elle pénètre la partie osseuse du sabot, elle est très-difficile à guérir, & lorsqu'elle passe par le ligament qui joint ensemble le sabot à la couronne.

Dans le premier cas, pourvu que le sabot ne soit pas creux, on commence par rendre les bords de la crevasse unis avec une rape, & on applique du basilicon avec des étoupes de chanvre qu'on assujettit avec une lisière douce; mais dès qu'on s'apperçoit de quelque cavité sous le sabot, & qu'il paroît que la crevasse tend vers le ligament, il faut pour le plus sûr y mettre le feu avec des fers raisonnablement chauds; on rape cependant auparavant fort minces les deux côtés de la fente, & on l'élargit.

Une autre maladie qui approche beaucoup de celle-ci, est un ulcère qui se forme entre le poil & le sabot du Cheval au quartier du dedans du pied; quand l'ulcère ne cave point profondément, on peut le guérir en lavant & en nettoyant la couronne avec l'esprit de

vin, & en pansant la plaie avec l'onguent de précipité; mais quand la matière se loge sous le sabot, il n'est pas pour lors facile de parvenir à l'ulcère; ce qui convient pour lors, c'est d'emporter une partie du sabot; quand la matière s'est logée près du quartier, on se trouve souvent obligé d'ôter le quartier du sabot, & la cure n'est alors que palliative: si la matière a par son séjour carié l'os de la boîte qui est naturellement tendre & spongieux, comme cela arrive souvent, il faut aggrandir l'ouverture, couper la chair baveuse, appliquer le cautère ou le fer chaud, & panser l'os avec des plumaçons de charpie trempés dans la teinture de myrre, & la plaie avec l'onguent verd ou le précipité: si on ne veut pas élargir la plaie avec l'instrument, on applique dessus des morceaux de sublimé, qui entraînent avec eux des lambeaux de chair; on se sert aussi de vitriol blanc en poudre avec quelques gouttes d'huile; on tient pendant ce temps le pied du Cheval enveloppé de quelque cataplasme doux, & on empêche les chairs baveuses de croître.

Les blessures des pieds des Chevaux ne sont pas souvent d'aussi peu de conséquence qu'on se l'imagine communément; lorsque quelques corps étrangers se sont introduits dans cette partie, on les arrache aussitôt, après quoi on bassine la partie avec de l'huile de thérébenthine, & on pansé le trou avec un plumaçon trempé dans la même huile avec un peu de goudron, on ferme le pied avec du son & de la graisse de lard, chauffés ensemble, ou mis dans le cataplasme de raves, ou quelque autre cataplasme doux; quand il y a quelque partie du corps restée dans la plaie, on coupera d'abord la corne aussi mince que l'on pourra; on introduira une tente faite avec de l'éponge pour aggrandir le trou, de façon à pouvoir tirer le corps étranger avec des pinces; si cela ne réussit pas, on fera l'ouverture de la plaie, & on la pansera de la même manière que nous avons dit plus haut. Si le Cheval se trouve piqué par le maréchal,

lorsqu'il le ferre , on amincera la corne du côté blessé , on le pansera ensuite avec de la thérébenthine fondue dans du lard.

Une autre maladie particulière au pied du Cheval , est une suppuration de la fourchette ; cette maladie provient d'une matière purulente qui s'y rassemble quelquefois , ou d'une disposition galeuse & ulcéreuse , qui souvent fait tomber le Cheval ; quand l'écallement est naturel , on se contentera seulement d'entretenir les pieds nets , sans faire usage d'aucune eau dessicative , qui pourroit même dans ce cas être très-dangereuse. Quand il y a amas de matière , on coupera pour lors la partie dure de la fourchette , ou tout ce qui paroît pourri , & on lavera le fond du pied deux ou trois fois le jour avec de la vieille urine. Lorsque le mal est négligé , il peut se changer en cancer ; pour prévenir un pareil accident , on fera usage de l'eau suivante : on prendra esprit de vin , vinaigre , de chacun deux onces ; teinture de myrrhe & d'aloës une once , égyptiac pareille quantité ; on incorporera bien le tout ensemble , on en brossera la fourchette dans la partie où on trouvera plus d'humidité qu'à l'ordinaire , & on appliquera sur l'ulcère un peu d'étoupe trempée dans la même eau ; on fera prendre aussi intérieurement des purgatifs & des diurétiques.

Pour guérir le cancer qui survient à la suite de la suppuration de la fourchette , les maréchaux emploient des huiles chaudes , telles que le beurre d'antimoine , l'eau forte , l'huile de vitriol , qui sont autant de matières différentes propres à empêcher l'accroissement des chairs ; ils en continuent journellement l'usage jusqu'à ce que les parties spongieuses soient consommées.

Quand un Cheval a été mordu de chiens enragés , un excellent remède , à ce qu'on dit , est le suivant : on prend six onces de rhue , thériaque de Venise , aulx , étain fin , de chacun quatre onces : on fait bouillir le tout dans deux pintes de vin sur un feu modéré ; on le



réduit à la moitié ; on coule la liqueur & on en presse le marc ; on en donne au Cheval quatre ou cinq onces tous les jours le matin à jeun. On peut ensuite battre toutes ces drogues dans un mortier , & on les applique tous les jours sur la plaie en forme de cataplasme.

Les fics sont des enflures spongieuses qui se forment aux bords des pieds des Chevaux , ordinairement aux côtés de la fourchette ; ces maux , ainsi que les verrues , les poireaux , les cors , les raisins , &c. ne se guérissent qu'en les coupant avec un couteau ; si on en laisse quelque peu , ou si elles repoussent , il faut y appliquer la pierre infernale , ou l'huile de vitriol , & les panser avec l'onguent égyptiac , auquel on peut associer un peu de sublimé ; les racines étant entièrement détruites , on emploie le précipité & on fait sécher la plaie avec l'eau dessicative suivante : on prend vitriol blanc , alun , galle en poudre , de chacun deux onces ; on fait bouillir tant soit peu le tout dans deux pintes d'eau de chaux , & on le met dans une bouteille pour s'en servir au besoin ; on remue cette eau toutes les fois qu'on en veut faire usage.

Deux maladies auxquelles la bouche des chevaux est fort sujette sont , les barbillons ou barbe , & l'éclaire des barres ; la première de ces maladies est plus incommode aux chevaux que dangereuse ; c'est une petite excroissance de chair qui leur vient dans le canal sous la langue , ce qui les empêche de boire ; pour y remédier on coupe ces barbillons avec de bons ciseaux le plus près qu'on peut ; on les frotte de sel , & ils se guérissent ainsi d'eux mêmes.

Quant à la seconde maladie qui sont les barres blessées , on prend pour la guérir de la grande chéli-doine avec du sel , du verjus & trois ou quatre gouffes d'ail , & on en lave bien les barres deux ou trois jours de suite , il n'en faut pas souvent davantage pour les guérir.

Une maladie presqu'inconnue parmi les chevaux

Anglois & ceux du nord , mais dont tous les auteurs François font mention , est l'anticœur ; c'est , disent ces auteurs , une enflure maligne dans la poitrine qui s'étend quelquefois jusques sous le ventre ; elle est accompagnée de fièvre , de grande foiblesse & d'une perte totale de l'appétit ; ce dernier symptome , dit M. Dupuy Demportes , qui nous a fourni la plus grande partie de ce qui concerne les maladies des chevaux , vient probablement d'une inflammation qui affecte le gosier & qui est si violente que le cheval ne peut avaler qu'avec beaucoup de peine & en danger même de suffoquer.

Les indications à remplir dans ces maladies sont les fréquentes & abondantes saignées , les clystères émoulliens avec une once de sel de prunelle , & les boissons rafraichissantes telles qu'on en fait prendre ordinairement aux chevaux fiévreux. On baigne ensuite l'enflure avec l'onguent de guimauve , & on applique tous les jours un emplâtre émoullient , composé d'oignons bouillis avec le cataplasme ; en continuant ce traitement pendant cinq ou six jours , on parvient à dissiper l'inflammation du gosier ; on tâchera ensuite de conduire à la suppuration l'enflure de la poitrine ; pour y parvenir on continuera le cataplasme , & on donnera tous les soirs deux onces de thériaque de Venise dissoutes dans une chopine de bière ou de vin ; quand l'abcès paroît mûr , on fait une incision & on panse la plaie avec la thérébentine. Lorsqu'on ne peut point mener la tumeur à suppuration , on fait une ouverture à la peau , on y introduit un morceau d'elébore noir trempé dans le vinaigre , & on l'y laisse pendant vingt-quatre heures.

Les ruptures ou hernies & la gonorrhée , sont les deux dernières maladies des chevaux qui nous restent à examiner ; on divise communément les hernies en plusieurs espèces ; il arrive souvent que les chevaux peuvent avoir , par les violens efforts qu'ils font , ou

par d'autres accidens , les intestins ou leur enveloppe engagés entre les muscles du ventre & le nombril ; ce qui occasionne pour lors des enflures de la grosseur d'un poing ; quelquefois même ces enflures excèdent cette grosseur & descendent jusqu'au jarret ; elles sont souvent molles , & cèdent à la compression de la main ; dès qu'elles paroissent il faut tâcher de les faire rentrer avec la main ; mais si l'enflure devient dure & douloureuse , il faut pour lors faire une saignée copieuse ; on fomentera aussi la partie affectée deux ou trois fois par jour , & on appliquera par-dessus un cataplasme composé de farine d'avoine , d'huile & de vinaigre , ce qu'on continuera jusqu'à ce que l'enflure soit ramollie , qu'elle soit devenue flexible & que l'intestin soit rentré ; on donnera aussi à l'animal , deux fois par jour , des clystères émolliens avec l'huile ; si après ce traitement l'enflure vient à reparoître , il faut avoir recours au suspensoir ; quand il est bien fait , il l'emporte infiniment sur les topiques astringens.

La gonorrhée provient souvent aux chevaux , pour avoir laissé les poulains entiers en liberté avec les juments , avant qu'ils soient assez forts pour pouvoir les sauter ; il en arrive ordinairement une excoriation ou écorchure aux glandes , & une enflure dans les bourses ; elle est occasionnée encore quelquefois par la boue & les saletés qui se logent dans cette partie , y croupissent & y acquièrent un certain degré d'acreté , qui déchire & ronge la partie , d'où nécessairement naît l'écoulement ; il suffit dans ce cas de bien laver & nettoyer la partie ; mais quand la verge est enflée , il faut la fomentier deux fois par jour avec une décoction de mauve dans du lait , à laquelle on associe un peu d'esprit-de-vin ; on lave les excoriations avec une éponge trempée dans l'eau de chaux ; on met dans une pinte de cette eau deux gros de sucre de plomb. Si l'enflure augmente avec inflammation , on aura pour

lors recours à la saignée & à une purgation rafraîchissante ; on frotera la partie avec l'onguent de sureau , & on appliquera le cataplasme de miel.

Après avoir parlé des maladies des chevaux , nous dirons ici un mot de l'opération de la castration qui est réellement une maladie qu'on leur occasionne ; c'est par où nous finirons tout ce qui concerne l'art vétérinaire de cet animal.

La castration , quoiqu'elle soit une opération de peu de conséquence , & que rarement elle ait des suites fâcheuses , elle exige cependant beaucoup de précaution & d'adresse de la part de l'opérateur , principalement si le cheval est parvenu à son dernier accroissement ; on a ordinairement la méthode , pour assurer les vaisseaux spermatiques , de cautériser les extrémités & de remplir de sel les bourses ; cette méthode n'est cependant pas si bonne pour les jeunes chevaux que pour les jeunes poulains ; il faut pour ceux-là , après que le scrotum ou les bourses sont ouverts , & que les testicules sont dehors , lier les vaisseaux avec du fil fort , frotté de cire , & couper ensuite les testicules ; c'est le moyen le plus sûr , qui est même préférable au cautère. Il faut panser la plaie avec des digestifs ordinaires , & quand la fièvre ou l'inflammation survient , il faut avoir recours à la saignée & même copieuse ; si le ventre & les bourses viennent à s'enfler , on y applique deux fois par jour des fomentations , & on les bassine souvent avec l'huile rosat & le vinaigre , jusqu'à ce que la tumeur diminue.

L'if est un poison pour les chevaux ; M. Girard de Villars , médecin , dit , en parlant de cet arbruste , que s'il étoit un poison pour les animaux à pattes & à ongles fendus , il se guériroit par le vomissement ; mais que cette ressource n'en est pas une pour les chevaux. Les faillies ou lozanges qui regnent le long de l'œsophage s'emboëntent , continue-t-il , si exactement ,

qu'elles empêchent les alimens de monter. Il naît des monstres parmi les chevaux comme parmi les autres animaux ; on en a vû d'hermaphrodites.

La médecine emploie différentes parties des chevaux pour le traitement de nos maladies ; les principales dont elle fait usage sont les testicules , les verrues , le sabot ou l'ongle & la fiente ; le lait de jument a encore été anciennement en usage.

On attribue aux testicules de cet animal une vertu très-efficace pour chasser les voidanges & pour guérir la colique : on les coupe pour cet effet par tranches ; on les fait ensuite sécher au four pour les pulvériser. On prescrit cette poudre depuis la dose de deux scrupules jusqu'à un gros , soit seule , soit mêlée avec le saffran & le borax ; préparée de la sorte , c'est un remède , à ce qu'on dit , approuvé pour faire sortir le fœtus mort & l'arrière-faix. Quand Fonseca , habile praticien en médecine , ordonnoit les testicules de cheval pulvérisés , contre la colique , il l'associoit avec pareille quantité de semences d'anis ; Zwelfer la donnoit avec le saffran dans de l'eau de lys.

Les verrues ou duretés calleuses , qui viennent aux pieds , aux jambes & aux genoux des chevaux , passent pour être très-efficaces contre l'épilepsie , elles sont aussi recommandées souvent par les auteurs pour calmer les vapeurs hystériques , pour exciter les règles , pour résoudre les duretés de la matrice , pour chasser la pierre & les graviers des reins & de la vessie ; on les prescrit en poudre depuis la dose d'un scrupule jusqu'à celle d'un gros ; on les emploie aussi en forme de fumigation dans la passion hystérique , pour en calmer promptement le paroxisme. L'ongle ou le sabot du cheval a encore la propriété de dissiper les vapeurs , pourvu qu'on en fasse recevoir la fumée en forme de parfum ; on fait usage de ce parfum pour arrêter le flux excessif des hémorrhoides.

Quant à la fiente du cheval , elle est sudorifique &

résolutive ; on s'en sert intérieurement & extérieurement ; elle convient , suivant quelques auteurs , dans la pleurésie , la péripneumonie , l'asthme , les coliques , principalement les bilieuses ; quand on se détermine à l'usage de ce remède , on prend une ou deux , ou trois crottes recentes de cheval entier , suivant leur grosseur ; on les fait infuser pendant quelques heures sur les cendres chaudes dans quatre onces de vin blanc en un vaisseau couvert ; on passe le tout par un linge avec forte expression ; on le donne chaudement au malade ; on le tient bien couvert pour attendre la sueur ; ce remède agit aussi quelquefois par les selles ; quelques uns en mettent dans un nouet pour infuser dans la boisson des enfans qui ont la petite vérole , afin d'entretenir l'éruption.

Cette même fiente employée à l'extérieur est un excellent discussif , aussi est-elle très-efficace dans la squinancie ; on l'applique en cataplasme autour du col , elle dissipe l'inflammation de la gorge ; on mêle quelquefois cette fiente avec de l'hydromel & de l'urine d'une personne saine ; on l'emploie pour lors comme topique dans la pleurésie sur le côté douloureux. Schroder vante beaucoup la vertu de la fiente de cheval dans la strangurie & la suffocation de la matrice ; on l'applique en ce cas sur la région de la vessie.

Le lait de jument passe pour être très-bon dans la toux , l'asthme , la phtisie & l'atrophie ; il a à peu-près les mêmes vertus que celui d'ânesse ; les pierres qui se trouvent quelquefois dans les intestins & la vessie du cheval sont sudorifiques & alexipharmiques ; elles peuvent même très-bien se substituer au besoard occidental. Quand on les prescrit aux malades , c'est depuis la dose d'un demi-scrupule jusqu'à deux scrupules ; mais comme les vertus de ce médicament ne sont pas encore bien constatées , nous ne nous étendrons pas ici plus au long sur son objet.

Des propriétés médicinales du cheval nous allons

passer à ses usages œconomiques ; nous ne parlerons pas ici de son utilité pour l'agriculture , pour le charrois & le transport ; personne n'ignore les avantages qu'on en peut tirer pour ces différens objets ; en Guinée , à la Côte d'or, les chevaux servent de nourriture aux Nègres , qui en mangent la chair autant que celle des chiens ; les Arabes mangent aussi la chair des jeunes chevaux sauvages ; ce goût se retrouve en Tartarie & même à la Chine , mais en Europe on n'en fait nul usage pour aliment , à moins qu'on n'y soit forcé par la disette.

Le cheval fournit après sa mort plusieurs choses utiles pour les arts & métiers , tels que son crin , son poil , sa peau & sa corne : on fait avec son crin des tamis , des toiles , des archets d'instrumens à corde ; on en rembourre les selles & les meubles , & on en fait des cordes ; les tanneurs préparent son cuir qui est employé par les selliers & les bourreliers ; les tabletiers-peigners emploient sa corne.

Le fumier de cet animal est très-utile pour le jardinage , on s'en fert pour faire des couches ; mêlé avec l'autre fumier de basse-cour , il devient un excellent engrais. Voy. art. *fumier*. Nous parlerons encore de ce qui peut concerner le cheval dans plusieurs autres articles de ce dictionnaire.

CHEVRE ; c'est la femelle du bouc , elle a , de même que celui-ci , un toupet de barbe sous le menton , & quelquefois en outre , deux glands ou espèces de grosses verrues qui lui pendent sous le col ; sa queue est très-courte , ainsi que celle du bouc ; cet animal femelle est remarquable par la longueur de ses deux pis qui lui pendent sous le ventre.

M. de Buffon dépeint au naturel le caractère & les mœurs de la chèvre , elle a , dit-il , de sa nature plus de sentiment & de ressource que la brebis : elle vient volontiers à l'homme ; elle se familiarise aisément ; elle est sensible aux caresses & capable d'attachement ;

elle est aussi plus forte , plus légère , plus agile & moins timide que la brebis ; elle est vive , capricieuse , lascive & vagabonne ; ce n'est qu'avec peine qu'on la conduit & qu'on la réduit en troupeaux ; elle aime à s'écarter dans les solitudes , à grimper sur les lieux escarpés , à se placer & même à dormir sur la pointe des rochers & sur le bord des précipices. Toute la souplesse des organes & tout le nerf de son corps , suffisent à peine à la pétulance & à la rapidité des mouvemens qui lui sont naturels ; elle est robuste , aisée à nourrir ; presque toutes les herbes lui sont bonnes , & il y en a peu qui l'incommodent ; voy. *mes lettres sur les végétaux concernant les plantes qui peuvent servir d'alimens aux chèvres , & celles qui leur sont contraires* ; elle est sujette à-peu-près aux mêmes maladies que la brebis , voy. art. *brebis* , à l'exception néanmoins de quelques-unes ; elle s'expose volontiers aux rayons les plus vifs du soleil , sans que son ardeur lui cause ni étourdissement ni vertigo comme à la brebis.

Comme nous n'avons pas donné l'anatomie du bouc à l'article qui le concerne , & que nous avons renvoyé à celui-ci , nous allons exposer succinctement la description de cet animal ; nous aurons recours pour cet effet à ce qu'en dit M. d'Aubenton ; les couleurs les plus ordinaires du bouc & de la chèvre sont le blanc & le noir ; il y en a de blancs & de noirs en entiers , d'autres sont en partie blancs & en partie noirs ; ces derniers sont plus communs ; il s'y en trouve aussi beaucoup qui ont du brun & du fauve.

Le poil n'est pas de la même longueur sur les différentes parties du corps ; il est plus ferme partout que le poil du cheval , mais moins dur que son crin ; M. d'Aubenton dit avoir vû un bouc qui étoit en partie noir & en partie blanc , & qui avoit de la laine de couleur blanchâtre , mêlée avec le poil , sur le dos & sur le haut des côtés du corps & disposée par flocons , qui descendoient aussi bas que le poil & même plus bas.



Le poil du bouc dont M. d'Aubenton donne la description, lui a paru plus dur, plus ferme que celui de l'âne; il étoit de longueur très-inégale; celui de la barbe avoit jusqu'à neuf pouces; cette barbe formoit un bouquet qui étoit placé au-delà du menton sous les coins de la bouche, & qui s'étendoit sur la longueur de trois pouces du côté de la gorge. Le poil du front, du cou, du poitrail, des côtés du corps, de la face extérieure des bras & des cuisses, avoit environ trois pouces de longueur; celui de la tête, à l'exception du front & de la barbe, celui des oreilles, du dessous du ventre, de la face intérieure des bras & des cuisses & du bas des quatre pieds, depuis les genoux & depuis les jarrets jusqu'au boulet, étoit fort court; mais sur le paturon, & principalement sur la couronne, il se trouvoit un peu plus long. Ce bouc avoit une crinière composée de crins comme celle du cheval; ces crins tomboient de chaque côté du cou, leur longueur étoit d'un demi-pied près du garrot.

On remarquoit aussi dans cet animal une espèce de crinière tout le long du dos & de la croupe, & même jusqu'au bout de la queue; elle se partageoit en deux parties latérales, dont les poils s'étendoient en arrière & un peu en dehors, & diminoient peu-à-peu de longueur depuis le garrot jusqu'au bout de la queue, où ils étoient à-peu-près de la même longueur que les poils de la face extérieure des cuisses; mais il se trouvoit encore une sorte de continuation de crinière le long de la partie postérieure de chaque cuisse, jusqu'à quelque distance du jarret: cette crinière étoit formée par un poil de moyenne longueur; il y en avoit aussi de pareil sur le front en manière de toupet.

Ce bouc avoit les cornes de couleur brune grisâtre, elles étoient un peu applaties & cependant arrondies sur chaque face & sur le bord postérieur & extérieur; mais le bord antérieur étoit tranchant, inégal & terminé en différens endroits par des tubercules plus ou

moins gros ; il y avoit sur chaque corne un grand nombre de petites cannelures un peu ondoyantes qui l'entouroient , & qui étoient fort près les unes des autres ; les cornes , au sortir de la tête , s'éloignoient peu à-peu l'une de l'autre ; ensuite elles se recourboient en arrière & en dehors , se prolongoient horizontalement de chaque côté de l'animal , & enfin se replioient un peu en bas & en avant. Les cornes des boucs sont plus ou moins longues , & différemment contournées. La plupart des chèvres ont aussi des cornes , elles sont moins longues que celles des boucs ; mais elles ont la même position & la même direction.

Les grandes cornes qui surmontent la tête du bouc & la longue barbe qui est suspendue à son menton , lui donnent un air bizarre & équivoque ; mais pour reconnoître , dit M. d'Aubenton , les caractères de sa physionomie , il faudroit ne considérer que sa face , sans faire attention aux cornes ni à la barbe ; on verroit alors qu'il auroit une apparence de finesse , parceque la partie de la face qui s'étend depuis les yeux jusqu'au bout des lèvres , est allongée & effilée , le bout du museau bien arrondi , le menton bien formé , les deux lèvres bien séparées par la fente de la bouche , la lèvre supérieure bien terminée par les ouvertures des narines qui s'approchent de très-près par leur extrémité intérieure , & qui forment une fente parallèle à celle de la bouche ; tous ces traits sont expressifs , animent la physionomie du bouc & lui donnent un air de vivacité & de douceur. L'éloignement des yeux , quoique grand dans cet animal , ne rend point sa physionomie stupide , parce que le front est fort étroit , & presque entièrement occupé par le toupet ; d'ailleurs les yeux sont très-vifs , très-grands & très-apparens , quoique posés un peu sur les côtés de la tête ; ils donnent encore plus de vivacité au bouc que la forme du bout de son museau & que les oreilles , qui sont bien proportionnées , bien posées & bien soutenues.

Les

Les yeux sont le trait le plus animé par la belle couleur jaune de l'iris, & sur-tout par la figure singulière de la prunelle; c'est un quarré long, dont les côtés sont irrégulièrement terminés, &, pour ainsi dire, frangés, & dont les angles sont arrondis. Ce quarré est le plus souvent situé de façon que l'angle inférieur de devant est à-peu-près à la hauteur de l'angle antérieur de l'œil, & l'angle supérieur de derrière à la hauteur de l'angle postérieur de l'œil.

Si on considère actuellement le bouc, continue M. d'Aubenton, avec ses cornes & sa barbe, la face paroîtra à l'instant transversalement partagée par le milieu, &, pour ainsi dire, double; la physionomie aura l'air équivoque, parceque les apparences de finesse & de vivacité vont se changer en un air posant & stupide. L'étendue du chanfrein, depuis les yeux jusqu'aux narines, étant nue & dénuée de traits, les yeux semblent appartenir à la partie supérieure de la face qui sert de base aux cornes, & former, avec le front, les oreilles & les cornes, un groupe éloigné, &, pour ainsi dire, séparé de la partie inférieure de la face, qui réunie avec la barbe, fait un autre groupe composé des narines, des lèvres, de la bouche, du menton & de la barbe. En supposant que l'on couvre cette partie de la face, & qu'on ne voie que la partie supérieure, les cornes sont si grosses & si grandes, qu'elles font disparoître, pour ainsi dire, les proportions des oreilles, la vivacité des yeux & la petitesse du front: ces trois parties qui, prises séparément des cornes, présentoient l'apparence de la légèreté & de la vivacité, ne font plus aucun effet lorsqu'elles sont surmontées par les cornes, ne donnent plus aucune idée de légèreté ni de finesse, & l'ensemble formé par cette réunion n'est que lourd & pesant. Voyons à présent, ce sont toujours les termes de M. d'Aubenton, quel changement il arrive dans la partie inférieure de la face du bouc, lorsqu'on la considère séparément de la

partie supérieure & des cornes ; alors les traits des narines & de la bouche qui sont fortement exprimés, forment seuls un ensemble avec la barbe ; & n'étant plus adoucis & animés par les yeux & par les autres traits de la partie supérieure de la face , ne présentent plus que l'apparence de la rudesse & de la stupidité , au lieu de l'air de docilité & de finesse qu'a le museau du bouc étant réuni avec le reste de la face & pris séparément de la barbe ; c'est pour cette raison qu'en réunissant la face entière avec les cornes & la barbe , comme dans son état naturel , on ne voit dans le bouc qu'une physionomie équivoque & bisarre , qui paroît morne , lorsque la tête est vue de profil , & que l'on voit le museau avancé au-dessus & au-devant de la barbe ; en général , le corps du bouc paroît ou trop petit par rapport à ses cornes , ou trop gros par rapport à la hauteur des jambes qui sont fort courtes , principalement celles de devant , de sorte que le garrot est plus bas que les hanches ; l'encolure foible & la tête petite & basse paroissent surchargées par les cornes , dont l'étendue est trop grande à proportion du corps ; le bouc est encore difforme par une autre disproportion ; c'est que les reins , les hanches , la croupe , les fesses & les cuisses , en un mot , toute la partie postérieure du corps paroissent trop gros , & les jambes de derrière trop longues en comparaison du reste du corps ; d'ailleurs , les genoux sont tournés en dedans , & les jambes si courtes qu'elles paroissent nouées , & les pieds de devant sont plus gros que ceux de derrière ; cependant le bouc présente ses cornes avec grace & il les tourne de côté & d'autre avec beaucoup de facilité ; l'attitude qu'il prend pour les présenter en baissant la tête , lui sied bien : il lève les jambes de devant avec aisance , & fait paroître dans tous ses mouvemens beaucoup de souplesse & d'agilité. La grandeur des boucs varie à-peu-près comme celle des béliers ; M. d'Aubenton donne les dimensions de ses diffé-

rentes parties ; il seroit trop long de les rapporter ici.

L'anatomie du bouc & de la chèvre est précisément la même que celle du bélier & de la brebis ; aussi M. d'Aubenton , dans l'exposition qu'il en fait , se contente d'en faire le parallèle ; il fit tuer pour cet effet un bouc & un bélier , à-peu-près de même grandeur ; ces deux animaux ouverts & posés l'un à côté de l'autre , M. d'Aubenton n'a remarqué aucune différence , soit pour l'étendue & la situation de l'épiploon , la figure & la position des quatre estomacs , soit pour les papilles de la panse , le réseau du bonnet , les feuilletts du troisième estomac & les replis de la caillette ; le foie , la vésicule du fiel & la rate du bouc , étoient aussi à-peu près semblables à ces mêmes viscères examinés dans le bélier par rapport à la situation , à la figure , à la couleur , au poids , &c. il y avoit aussi dans le foie du bouc des vers pareils à ceux qui se trouvent dans les foies des béliers , des moutons & des brebis ; mais le nombre de ces vers n'est pas aussi grand dans le bouc qu'il l'est ordinairement dans les moutons , & on n'en trouve pas toujours dans tous les boucs ni dans toutes les chèvres.

Le pancréas , les reins , le diaphragme , les poumons , le cœur , l'aorte , la langue , le palais , l'entrée du larynx , le cerveau & le cervelet du bouc , n'ont pas paru différens de ces mêmes parties observées dans le bélier ; les mammellons du bouc avoient la même situation que ceux du bélier , & leur nombre varie dans les animaux de l'espèce du bouc comme dans ceux de l'espèce du bélier : il n'y en a qu'un de chaque côté dans la plupart des individus , & dans les autres il s'en trouve deux d'un côté & un de l'autre , ou deux de chaque côté ; mais toutes les fois que M. d'Aubenton a vu deux mammellons de chaque côté , il y en avoit un qui étoit moins gros que l'autre. C'est dans les femelles , & sur-tout dans celles qui ont du lait , qu'il faut rechercher les différences qui

se trouvent entre les mammellons & celles qui sont entre les mammelles.

Dans la comparaison que M. d'Aubenton a aussi faite des parties de la génération du bouc & de la chèvre, avec celles du bélier & de la brebis, il n'a apperçu aucune différence assez considérable pour mériter une description particulière : il s'est trouvé sur le gland du bouc un tubercule charnu comme sur celui du bélier, & l'artère débordoit au-delà du gland & formoit un petit tuyau mou & stérile, replié & collé sur le gland dans le temps qu'il n'y avoit aucune érection ; mais lorsque la verge sortoit au-dehors, on voyoit que l'extrémité de l'urètre se soutenoit presque en ligne droite au-dehors du gland.

Au milieu du mois d'avril, le même jour que M. d'Aubenton fit ouvrir une brebis pleine, il fit aussi l'ouverture d'une chèvre pleine & prête de son terme, comme la brebis, afin d'observer dans ces deux animaux, en même temps, ce qui avoit rapport à leurs fœtus. Le chorion du fœtus de la chèvre tient à la matrice par des cotylédons, comme celui du fœtus de la brebis ; la figure de l'allantoïde est aussi à-peu près la même dans ces deux animaux, & la liqueur de l'allantoïde dépose un sédiment de même nature dans l'un & dans l'autre. Le cordon ombilical du fœtus de la chèvre avoit deux pouces & demi de longueur ; le diamètre de l'allantoïde étoit d'environ quatre pouces à l'endroit le plus gros, & chacune de ses cornes avoit un pied de long. Il en sortit une masse de sédiment de couleur jaunâtre, tirant sur l'olive ; elle avoit un pouce deux lignes de longueur, huit lignes à l'endroit le plus large, & deux ou trois lignes d'épaisseur ; la substance étoit semblable à celle des sédimens de l'allantoïde du cheval, du taureau. M. d'Aubenton a compté cent dix cotylédons ; la plupart avoient sept ou huit lignes de diamètre ; il s'en trouvoit de plus grands & de plus petits ; ils étoient en plus grand

nombre dans les cornes de la matrice que par-tout ailleurs.

Il s'est trouvé dans une autre chèvre, suivant que le rapporte aussi M. d'Aubenton, deux fœtus, un dans chaque corne de la matrice, & des sédimens dans chaque allantoïde; ils étoient de couleur blanchâtre, fort petits & grumeleux. L'un des fœtus étoit mâle & avoit quatre mammellons; les deux postérieurs étoient plus gros que les antérieurs. Il y avoit sur le sommet de la tête deux tubercules bien apparens, qui désignoient la naissance des cornes; après avoir enlevé la peau, M. d'Aubenton a trouvé que le péricrane étoit gonflé à l'endroit de ces tubercules, & non pas l'os; les tégumens étoient aussi plus épais & plus durs sur ces tubercules. L'autre fœtus étoit femelle, il n'avoit que deux mammellons, un de chaque côté, & on ne voyoit aucune apparence de tubercule sur la tête.

Le squelette du bouc ne diffère de celui du bélier que par la figure de quelques parties; les plus grandes différences se trouvent dans la tête & sur-tout dans les cornes. Celles du bouc sont posées plus en avant que celles du bélier: leur base s'étend jusqu'à l'endroit du front qui correspond à la partie supérieure des orbites, tandis que celles du bélier sont à huit lignes au-dessus des orbites. Les cornes du bouc ont beaucoup moins de courbure que celles du bélier, & leur couleur est plus brune; le bord antérieur & intérieur est plus tranchant, & le bord postérieur & extérieur plus arrondi.

Le front du bouc est relevé en bosse, tandis que celui du bélier est plat; les orbites sont rondes; les os du nez sont presque droits, de même que ceux de la mâchoire supérieure; au contraire, les os du nez du bélier sont arqués, c'est-à-dire, convexes en dehors sur leur longueur: la mâchoire supérieure est plus large à proportion, & ses os ont une courbure plus concave sur les bords de l'ouverture du nez que ceux du bélier; les angles que forment les deux branches

de la mâchoire inférieure sont plus mouffes dans le bouc que dans le bélier, & l'occiput plus convexe.

Les apophyses épineuses des dernières vertèbres cervicales sont plus inclinées en avant dans le bouc que dans le bélier ; mais le nombre des vertèbres & des côtes est le même dans les squelettes de ces deux animaux. L'os sacrum du bouc est plus étroit à sa partie postérieure que celui du bélier : les fausses vertèbres de la queue sont au nombre de dix ; le bassin est plus haut, à proportion de sa largeur, que dans le bélier ; l'échancrure de la partie postérieure de la gouttière est moins profonde. Il y a une différence sensible entre la longueur relative des os des jambes de devant & de derrière, considérée séparément dans les jambes de devant & dans celles de derrière, & comparée à celle des os des jambes du bélier. L'humérus du bouc est plus long en comparaison de l'os du radius, & le radius plus long à proportion de l'os du canon ; le tibia est aussi plus long relativement à l'os du canon ; au surplus, le squelette du bouc paroît ressemblant à celui du bélier, à l'exception seulement de quelques légères différences dans les dimensions.

La chèvre dont il s'agit spécialement dans cet article, pour qu'elle soit estimée bonne, doit être d'une grandetaille, d'un maintien ferme & léger, avoir le poil épais, les mammelles grosses & longues, & le derrière & les cuisses larges ; quant à sa couleur, les sentimens sont partagés ; ceux qui aiment l'abondance du lait, recherchent les blanches, & ceux qui en préfèrent la qualité à la quantité, choisissent celles qui sont, ou d'un poil rougeâtre, ou d'un poil noir ; les chèvres qui n'ont point de cornes valent communément mieux que celles qui en ont, & s'accoutument plutôt que les autres à aller aux champs avec les brebis ; on peut les faire saillir dans la même saison que les brebis, afin qu'au printemps, lorsqu'elles ont mis bas leurs chevreaux, elles trouvent assez de nourriture pour leur



fournir abondamment du lait ; c'est donc en automne qu'il leur faut donner le bouc , s'il est possible ; quoique les chèvres puissent concevoir fort jeunes , même dès l'âge d'un an , il ne faut cependant les laisser porter que quand elles ont atteint deux ans ; à sept ans elles ne sont plus propres à la fécondation ; pour être sûr si elles ont conçu , il faut auparavant les avoir vu accouplées trois ou quatre fois ; elles peuvent engendrer deux fois par an , si le climat & les pâturages sont bons ; elles portent cinq mois & ont quelquefois jusqu'à quatre petits ; on ne leur donne ordinairement du foin que quelques jours avant qu'elles chevrotent & quelques jours après ; le vrai temps où elles entrent en chaleur sont , les mois de septembre , octobre & novembre ; elles allaitent leur petit pendant un mois ou cinq semaines , & quand on se défait des chevreaux avant ce temps , on peut traire ces animaux , même quinze jours après qu'ils ont mis bas ; les chèvres donnent du lait en quantité pendant quatre ou cinq mois & même plus que la brebis ; elles sont si familières qu'elles se laissent légèrement teter , même par les enfans , pour lesquels leur lait est une excellente nourriture ; elles sont , comme les vaches & les brebis , sujettes à être tetées par la couleuvre ; elles coutent très-peu à nourrir & rendent cependant beaucoup de profit , quand elles ont toutes les bonnes marques caractéristiques que nous venons d'indiquer ; elles sympathisent assez avec les bêtes à laine pour ce qui regarde leur nourriture , mais quant à leur tempérament il en est totalement différent ; la brebis est la douceur même , & la chèvre est très-vive & très-difficile ; dans les pays de montagnes , où l'on nourrit de grands troupeaux de ces sortes d'animaux , on ne leur donne communément point d'étables , au lieu que dans les pays où chacun n'en élève qu'une très-petite quantité , elles leur sont absolument nécessaires pour les garantir pendant l'hiver des froidures qu'elles craignent extrêmement ; on

les mène au champ dans la belle saison avant que la rosée ait disparu ; elles y broutent ordinairement les ronces , les épines & les buissons ; il ne faut pas leur laisser fréquenter les lieux marécageux , la nourriture qu'elles y prennent leur est mauvaise ; elles se plaisent sur-tout dans les lieux montagneux , aussi ont-elles une facilité admirable à grimper ; elles sont d'une grande propreté ; il faut conséquemment tous les jours nettoyer leur étables & leur donner une litière fraîche , principalement pendant l'hiver ; car en été elles couchent bien sans litière & n'en valent que mieux ; des branches de vigne , d'orme , de frênes , de murier , &c. des raves , des navets , des choux , &c. sont pour elles une très-bonne nourriture pendant le temps des froids & des frimats ; en général , tous les alimens qu'on donne aux brebis peuvent leur convenir ; on les fait boire soir & matin ; dans les plus beaux jours d'hiver on les fait sortir depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir , & en été on les ramenera à l'étable pendant les heures de la plus forte chaleur ; il faut les éloigner autant qu'on peut des arbres , qu'elles gâtent en les broutant , & des vaisseaux propres à mettre le vin qu'elles infectent par leur haleine ; Varron , & d'autres auteurs après lui , ont prétendu que les chèvres n'étoient jamais sans fièvre , parce qu'elles sont toujours maigres , du moins en apparence , & que la voix leur tremble comme à une personne qui a le frisson ou la fièvre , mais cette prétention paroît très-mal fondée ; ces animaux haïssent naturellement la salive & l'haleine de l'homme , aussi quand on leur donne de l'herbe , du son , du pain ou quelque autre nourriture , il faut éviter de souffler dessus , autrement ils n'y toucheroient pas , à moins qu'ils ne fussent extrêmement pressés de faim.

On a toujours remarqué que les chèvres souffrent plus qu'aucun autre animal en chévroissant ; on châtre les mâles qui en proviennent au cinquième ou sixième

mois ; elles mettent bas quelquefois des monstres ; on a vû des chevreaux hermaphrodites qui , parvenus à un âge compétant , ont donné du lait , même abondamment.

Les éphémérides d'Allemagne font mention d'une chèvre qui mit bas deux chevreaux , dont l'un avoit deux têtes & deux cols , quatre yeux & quatre oreilles , deux ventres collés ensemble , enfin quatre pieds qui tendoient vers le haut & autant vers le bas , lequel mourut peu-à-près être né ; l'autre qui étoit bien conformé vecut ; on lit encore dans ces mêmes éphémérides , qu'il s'est trouvé une chèvre monstrueuse remarquable par ses grandes cornes , par sa barbe fort longue & par sa peau très-velue , mais sur-tout par ses mammelles pleines de lait qui pendoient presque jusqu'à terre entre les deux jambes de devant.

M. Bradley a traité très-au long des chèvres dans son calendrier des laboureurs & des fermiers ; quand on fait achat de ces animaux , dit-il , il faut remarquer s'ils boivent le jour qu'on les achete , c'est une marque qu'ils se portent bien , car quand ils sont malades , ils évitent toute boisson ; les maladies , ajoute-t-il , les attaquent subitement , & sans un remède prompt elles sont pour la plupart incurables & elles les font périr en très peu de temps ; le même auteur dit qu'on a observé que les chèvres ne respirent point par les narines comme les autres animaux , mais par les oreilles ; ce fait mérite d'être plus particulièrement constaté. Columelle , en parlant des chèvres , donne la préférence à celles qui sont sans cornes pour les pays chauds & tempérés ; & à celles qui ont des cornes pour les pays plus froids ; on trouve dans l'espèce qui a des cornes un avantage particulier qui ne se trouve point dans les autres ; c'est de pouvoir connoître l'âge de ces animaux par les cercles qui se trouvent autour des cornes ; on prétend encore que cette espèce est plus robuste

& vit plus long-temps. Quelques anciens naturalistes affûrent que la chèvre voit aussi bien la nuit que le jour ; cela demande un examen plus ample.

Ces animaux sont sujets aux mêmes maladies que les brebis ; voy. l'art. *brebis* ; ils sont quelquefois attaqués , dit M. Bradley , d'une fièvre contagieuse & épidémique qui emporte tout un troupeau en peu de temps ; cette espèce de peste leur provient , suivant cet auteur , d'avoir été nourris dans des pâturages trop gras ; cependant , si l'on est assez heureux , ajoute-t-il , pour trouver la première & la seconde chèvre qui en est attequée , il faut saigner aussi-tôt tout le reste du troupeau & supprimer toute nourriture jusqu'à ce que la chaleur du jour soit passée ; on pourra encore prévenir cette maladie , si l'on enferme & si l'on tue d'abord les chèvres infectées , & si l'on a soin de les enterrer fort avant ; mais si malgré ces soins tout le troupeau venoit à périr , il faut bien se donner de garde de mettre trop vite de nouvelles chèvres dans les mêmes endroits ; on laisse auparavant purifier l'air , de peur que ces nouvelles ne gagnent la même maladie.

Les chèvres sont encore souvent attaquées , dit M. Bradley , d'une autre maladie qui est une espèce d'hydropisie ; pour les traiter de cette maladie , on leur perce la peau au-dessous de l'épaule , l'humeur s'écoute d'elle-même , & on guérit la blessure avec du gaudron ; il faut dans ce cas que la nourriture principale d'une chèvre soit sèche , & la mener paître ou brouter dans des endroits où les buissons d'aubepine & de prunellier sont abondants.

M. Bradley conseille en outre de n'avoir qu'un petit troupeau de chèvres préférablement à un grand , parce que les troupeaux de ces animaux , lorsqu'ils sont considérables , sont plus sujets au tac , & quand une chèvre est attequée de cette maladie , tout le reste du troupeau en est infailliblement attaqué ; un troupeau com-

posé de cinquante chèvres de la grosse espèce, & de quatre-vingt ou cent tout au plus de la petite, est plus que suffisant. Voy. art. *Tac.*

Il reste communément à la chèvre une enflure de matrice après avoir chévroté ; un remède intérieur qu'on lui donne avec succès est du vin ; il peut encore arriver que dans les grandes chaleurs son pis se dessèche ; on le lui frotera pour lors avec de la crème & on la menera paître à la rosée.

Pour rendre les chèvres abondantes en lait, il faut les conduire dans les endroits où il y a beaucoup de dictamne ou de quintefeuille ; on les fera brouter le long des haies, & on aura soin de les abreuver soir & matin, ainsi que nous avons déjà dit.

L'Angleterre a tiré de Barbarie & des Indes la race de ses belles chèvres qui donnent deux à trois fois plus de lait & de fromage que celles de France, & qui fournissent du poil fin propre à faire des camelots ; les Anglois ont dispersé cette race dans les pays maigres & montagneux, où les pâturages n'étoient pas assez bons pour les vaches & les brebis originaires de Barbarie & des Indes ; ils ont tenu à cet égard le même ordre que pour établir la race des brebis Espagnoles.

Tout le monde fait que la Hollande ne produit pas le tiers des choses nécessaires à la vie de ses habitans ; néanmoins tous les peuples s'y rendent à cause de l'abondance que le commerce y introduit ; ce qui donne sur-tout lieu à cette abondance, ce sont les établissemens de toute sorte de manufactures, la nourriture de toute sorte d'animaux qu'on y peut élever, & la quantité de plantes & de graines qu'on y sème pour en tirer de l'huile, &c. Les Hollandois ont aussi établi la race des vaches & des brebis Indiennes, qu'ils ont répandues dans des marais desséchés, & dans les terres voisines, quoique maigres, où ces animaux ont bien réussi. Cet exemple avantageux mériteroit bien d'être suivi en France ; on pourroit promptement tirer

dans ce royaume de grands profits des vaches, chèvres & brebis indiennes; le moyen qu'on pourroit employer pour cet effet, & qui seroit très-facile, seroit de bien nourrir ces sortes d'animaux en tout temps, de les parquer fraîchement en été & chaudement en hiver; leur donner de la litière fraîche tous les foirs, ou du moins paver les écuries & les étables avec grande pente pour que les urines s'écoulent, & les bien balayer tous les jours.

A Angola, ville d'Asie dans la Natolie, il y a des chèvres dont le poil est très-fin; il est très-propre pour en faire les camelots les plus beaux, ce poil passe à Smyrne, où les François, les Anglois & les Hollandois s'en pourvoient; ces chèvres sont peu différentes des nôtres, mais leur poil est d'un blanc un peu roussâtre, frisé, fin, lustré & souvent long de plus de dix pouces; le commerce en est très-considérable; les chèvres Indiennes & de Barbarie sont de toutes les chèvres celles qui fournissent au commerce le plus de poil pour fabriquer les étoffes, mais cette marchandise est sujette à être altérée frauduleusement par le mélange de la laine avec le fil qu'on fabrique avec ces poils.

La chèvre est un animal pour le moins aussi utile que la brebis, aussi M. de Buffon dit-il qu'on peut regarder en quelque sorte la chèvre, ainsi que l'âne, comme des espèces auxiliaires qui pourroient, à bien des égards, remplacer la brebis & le cheval & nous servir aux mêmes usages, dans les cas où ces deux précieuses espèces viendroient à nous manquer. Ces espèces auxiliaires sont même plus agrestes, plus robustes que les espèces principales.

Que de richesses ne retirons nous point de ces animaux? La chèvre nous donne un lait qui tient le milieu entre le lait de vache & celui d'ânesse; il est moins épais que le premier & moins séreux que le second, ce qui le rend très-propre aux tempéramens pour les-

quels le lait de vache seroit trop pesant & celui d'ânesse trop aqueux ; il convient sur-tout pour retablir les enfans en chartre & donner de l'embonpoint aux personnes qui seroient extrêmement maigres sans être incommodés.

Le lait de chèvre a une petite qualité astringente , d'autant que cet animal se nourrit pour l'ordinaire de plantes astringentes ; c'est par cette raison qu'on le recommande dans les maladies consomptives , accompagnées de cours de ventre séreux ; les propriétés des plantes dont l'animal se nourrit , ( voy. *les lettres sur les végétaux & les animaux* qui se trouvent chez *Durand* , libraire à Paris , ) se communiquent tellement au lait , malgré tous les couloirs & les filtres au travers desquels il passe , que le lait d'une chèvre à qui l'on a donné des purgatifs , avalé par la nourrice , purge l'enfant doucement & suffisamment ; il est donc très-essentiel , lorsqu'on prend le lait de chèvre , d'avoir attention de ne lui faire brouter que des herbes dont les suc sont benins & appropriés à la maladie pour laquelle on en use , car cet animal est très-friand de *tithyinales* , dont le suc est âcre & caustique. On fait avec ce lait des fromages qui sont excellens , mais c'est un abus d'en vouloir tirer de la crème pour en faire du beurre , il n'est pas assez gras , d'ailleurs le beurre de chèvre est toujours blanc & a le goût de suif. Les pauvres gens se servent ordinairement du lait de chèvre pour leur nourriture , tandis qu'ils font argent du lait de leurs vaches ; on prétend que ce lait se corrompt quelquefois dans l'estomac ; on y obvie , dit on , en le faisant cuire avec du miel. Hypocrate a observé qu'une chèvre qui mange un concombre sauvage , fournit du lait propre à purger un enfant , comme le feroit une médecine ; cette observation du père de la médecine confirme ce que nous avons dit plus haut sur la vertu purgative que ce lait peut acquérir ; on prétend encore que la viande & le lait d'une chèvre qui a mangé de l'ellé-

bore , ont pareillement une vertu purgative , quoique cette plante ne produise pas un pareil effet sur l'animal même ; le fromage de chèvre est un excellent appas pour le poisson ; la barbe du bouc , à cause de sa longueur , s'emploie par les perruquiers , en la mêlant avec des cheveux , pour faire des perruques ; les chandeliers font un grand usage de son suif , qui est encore très-utile pour la médecine , ainsi que nous l'avons dit, Voy. art. *Bouc*.

On prépare les peaux de boucs & de chèvres de différentes manières : on les rend aussi douces & aussi moëlleuses que celles de daim , & elles sont d'une aussi bonne qualité.

On les prépare encore en maroquin rouge & noir ; le plus beau maroquin rouge nous vient du Levant ; on le rougit avec de la lacque & autres drogues , & le maroquin noir nous est apporté de Barbarie ; ces maroquins sont d'autant meilleurs qu'ils sont plus hauts en couleur , d'un beau grain , doux au toucher & sans odeur désagréable ; on prépare des maroquins dans plusieurs villes de France , mais ils n'ont ni la bonté ni la durée des précédens ; on emploie encore quelquefois la peau de chèvre pour faire du parchemin.

Le poil de chèvre non filé est employé par les teinturiers à la composition de ce qu'ils nomment *rouge de bourre* ; lorsqu'il est filé , on en fait diverses étoffes , ainsi que nous avons déjà dit , tels que le camelot , le barracan , &c. des boutons , des gances & autres ouvrages de mercerie.

La chèvre est fort peu usitée parmi nos alimens , à moins qu'elle ne soit jeune , sans quoi elle est dure & difficile à digérer , quoique néanmoins elle nourrisse & fortifie beaucoup ; on engraisse souvent les chèvres & les boucs , plutôt à cause du suif qu'on en tire , qui est d'un très grand profit , & qui , outre l'usage que nous en avons indiqué , sert encore aux corroyeurs pour l'apprêt des cuirs.



On ne destine communément la viande de chèvre que pour le commun du peuple ; on a pour cet effet coutume de la saier ; quand on la mange fraîche , elle s'apprête comme la viande de mouton , mais son goût n'en est pas à beaucoup près si agréable , il déplaît même à bien des gens.

Avant de passer aux usages médicaux de la chèvre ou bouc , nous observerons qu'on fait avec sa peau des sacs qui servent de vaisseaux pour transporter du vin , des huiles , de la thérébentine , & plusieurs autres matières liquides.

Les Orientaux s'en servent encore pour passer les rivières à la nage & pour soutenir les radeaux qui transportent les marchandises par eau d'un endroit à l'autre ; la fiente qu'on trouve dans les intestins grêles de la chèvre , est pour les poissons un appas aussi bon que le fromage qu'on prépare avec son lait ; cette fiente passe en médecine pour résolutive , détersive , dessicative , & digestive. On la prend intérieurement pour la pierre , pour exciter l'urine & les mois aux femmes , pour les obstructions de la rate & contre l'hydropisie ; mais nous n'en conseillons pas l'usage , ayant d'autres remèdes moins dégoutans ; on s'en sert extérieurement pour la galle , pour les tumeurs froides , & pour les duretés de la rate & du foie ; étant calcinée , elle donne une poudre très-fine propre dans tous les cas où ces détersifs sont nécessaires ; comme l'alopecie & les dartres.

L'urine de bouc bue chaudement au sortir de l'animal , est regardée par quelques auteurs comme un excellent remède pour pousser les urines & pour guérir l'hydropisie ; le docteur *Reiselius* dit avoir guéri , par l'usage de cette urine , une jeune fille attequée d'une hydropisie confirmée ; Schroder , Ermuller & plusieurs autres , l'exaltent beaucoup pour cette maladie , pour la colique néphrétique , & pour nettoyer les conduits urinaires des glaires & des graviers.

Un des grands profits que les chèvres apportent ,

font les chevreaux ou cabrits qu'on laisse croître pour multiplier ou qu'on vend aux rotisseurs; on les élève comme les agneaux; voy. art. *Agneau*; ils ont pareillement les mêmes maladies, il est par conséquent nécessaire d'en traiter dans cet article.

Un chevreau, pour être bon à manger, ne doit pas avoir plus de quinze jours ou trois semaines; si on attend plus tard & qu'il ait brouté, sa chair n'a plus de délicatesse; cette chair nourrit beaucoup, produit un bon suc, & se digère aisément, quoiqu'elle conserve toujours un petit goût de bouquin: elle est fort salutaire aux convalescens épuisé de maladies.

Le foie de chevreaux incorporé avec la mie de pain, du blanc d'œuf & de l'huile de laurier, & appliqué en forme de cataplasme sur le nombril, guérit, dit-on, la fièvre quotidienne; sa peau ne sert guères qu'à faire des gants, auxquels on laisse quelquefois le poil pour les rendre plus chauds; on donne le cœur de jeune chevreau, haché & trempé dans de l'eau tiède, pour pâture aux oiseaux de proie malades d'apoplexie; l'école de Salerne dit que le chevreau est le seul animal dont on doive manger les rognons.

Dans nos lettres sur les végétaux nous parlons des plantes qui conviennent aux chèvres & de celles qui leur sont contraires; le basilic, suivant quelques naturalistes, est du nombre de ces dernières.

CHEVREAU; c'est le petit de la chèvre; on en a suffisamment parlé dans l'article précédent; on le nourrit avec du lait, de la semence d'orme, de cytise, de lierre, des feuilles tendres, des sommités de lentisque; on met le chevreau à la broche, quand on l'emploie pour aliment; & comme sa chair est naturellement fade, on y fait une sauce piquante ou très-chargée d'épicerie.

CHEVRETTE ou CHEVRELLE. On entend par ce mot, ou la femelle du chevreuil, ou une espèce de petite écrevisse.

CHEVREUIL;

CHEVREUIL ; c'est une bête fauve assez semblable au cerf, quoique cependant plus petit ; sa queue est si petite qu'à peine on l'apperçoit ; le chevreuil, selon le célèbre M. de Buffon, a plus de grace, plus de vivacité, & même plus de courage que le cerf ; il est aussi plus gai, plus lesté & plus éveillé, sa forme est plus arrondie & plus élégante, sa figure plus agréable, ses yeux sont plus beaux & plus brillans ; il ne se plaît que dans les pays les plus secs ou montagneux ; il est encore plus rusé que le cerf, plus adroit à se dérober & plus difficile à suivre, il a plus de finesse & plus de ressource d'instinct.

Quoique cet animal ait le désavantage de laisser après lui des émanations plus fortes, qui donnent aux chiens plus d'ardeur & plus de véhémence d'appétit, que l'odeur du cerf, il ne laisse pas de se soustraire à leur poursuite par la rapidité de sa première course & par ses détours multipliés. Lorsqu'il se sent pressé de trop près, il va, revient, retourne sur ses pas, & confond toutes les émanations ; il se sépare ensuite de la terre par un bond & se jette à côté ; il se met ventre à terre, & laisse, sans bouger, passer près de lui la troupe de ses ennemis amentés ; les chevreuils ne marchent pas en grande troupe, ils sont toujours en famille ; le père, la mère & les petits vont ensemble, ils sont très-constans dans leur amour ; la chevrette, qui est la femelle, produit ordinairement deux faons, ( par faon on entend le jeune du chevreuil ) l'un de ces faons est mâle & l'autre femelle ; ces deux jeunes animaux élevés & nourris ensemble prennent l'un pour l'autre une si grande affection qu'ils ne se quittent jamais ; on prétend que lorsque le père & la mère entrent en rut, ce qui arrive vers la fin d'octobre, le père chasse les jeunes faons, qui ne s'écartent pas beaucoup, & qui reviennent auprès de leur mère à la fin du rut ; cette absence dure au plus quinze jours ; les jeunes faons restent encore avec leur mère quelque temps.

après quoi ils la quittent & vont s'établir plus loin pour y former une nouvelle famille.

La tête du chevreuil est ornée d'un bois vivant, & chaque côté de ce bois n'est jamais garni, même à l'âge de quatre ans, que de quatre ou cinq andouillers; cependant malgré celà on reconnoît facilement l'âge du chevreuil; pour cet effet, on examine si les meules en sont près du test, si elles sont larges, si la pierrure en est grosse, si les goutières en sont creuses, si les perlures grénues & détachées, si le mairain en est foible ou non, les andouillers en grand nombre, l'épaumure large & renversée. Le chevreuil met bas sa tête toutes les années vers la fin de l'automne, & la refait pendant l'hiver; on pense qu'il ne vit tout au plus que douze à quinze ans. Comme cet animal aime à courir, on ne peut l'élever que dans un grand parc, qui ait au moins cent arpens; il lui faut une femelle; il s'apprivoise, sans cependant devenir familier ni obéissant, il retient toujours quelque chose de son naturel; quelque privé que le chevreuil puisse être, il faut toujours s'en défier, les mâles sur-tout sont sujets à des caprices dangereux; ils prennent souvent certaines personnes en aversion, ils s'élancent pour lors sur elles & leur donnent des coups assez fort pour les renverser, & ils les foulent ordinairement aux pieds.

M. Stadelj, apothicaire à Giengen en Souabe, rapporte qu'un chevreuil appartenant au baron de Trazberg, ayant grandi à un certain point, devint très-à-craindre pour les dames; pour éviter des accidens fâcheux, le maître du logis a été obligé de le faire couper; mais ce qui est arrivé de singulier à la suite de cette castration, c'est que comme cette opération avoit été faite précisément dans le temps où le chevreuil pouffoit son premier bois, qui avoit même déjà deux pouces de hauteur, la croissance de ce bois fut arrêtée, & il se forma des bouts de ses cornes une excroissance bouclée, membraneuse, velue & semblable à une per-

ruque bien peignée ; quand cet animal se frotte & qu'il fait tomber quelques boucles , il les avale avec beaucoup d'avidité , & ces boucles sont remplacées dans le même temps où les autres animaux de cette espèce poussent leur bois ; on a observé depuis quelque temps de pareilles excroissances sur la tête de deux chevreuils non coupés , mais qui avoient été blessés aux parties génitales.

Les cornes du chevreuil n'ont pour l'ordinaire que huit à dix pouces , elles sont droites , rondes , branchues , & chaque andouiller se termine en pointe ; les oreilles de cet animal sont longues d'environ quatre pouces & demi ; sa couleur est variée de brun , de gris & de blanc sale , le brun domine sur le dos , & le ventre est assez souvent grisâtre , il noircit même quelquefois ; on distingue les divers âges du chevreuil par les noms de faon , de chevrotin , de jeune chevreuil & de vieux chevreuil ; & on donne à la femelle , ainsi que nous l'avons dit , le nom de chévrelle ou chévrette.

*Voy.* cet art. On dit que quand la chévrelle veut mettre bas , ce qui arrive au mois de mai , elle le fait à l'insçu de son mâle ; mais elle revient avec lui au bout de cinq ou six jours , & ils habitent toujours ensemble ; elle porte cinq mois & demi. L'auteur du *Traité des amusemens de la chasse & de la pêche* attribue à la chévrette une tendresse & des ruses par rapport au mâle & à ses faons ; nous avons pensé qu'il étoit hors de propos d'en parler ici ; on remarque que le mâle a les pieds du devant plus larges , plus ronds & plus pleins.

Les chevreuils vont se rafraîchir dans les mares & les ruisseaux , ils grattent quelquefois la terre avec les pieds , mais beaucoup moins que les cerfs ; au printemps , ils font leurs nuits & leurs viandis dans les seigles , les bleds & les buissons qui commencent à pousser ; en été ils vont dans les champs semés de pois , fèves , avoines , &c. qui sont dans le voisinage des

forêts; en automne ils se retirent dans les taillis, d'où ils ne sortent que pour aller aux regains des prés & des avoines qu'ils aiment beaucoup; en hiver ils s'enfoncent dans les forêts, s'approchant seulement des ronces & des fontaines où l'herbe est toujours verte, c'est par conséquent dans ces endroits que le veneur doit aller en quête, mais pour la chasse du chevreuil il faut des chiens dociles, très-instruits, bien taillés & bien rablés; cet animal étant parti de la reposée; on découple pour cette chasse les chiens, afin qu'ils soient maîtres de la voie, & de tourner aussi-tôt que le chevreuil tournera, en leur criant comme il est d'usage; on sonne du gros ton par mots entrecoupés jusqu'à ce que le chevreuil soit lancé; les piqueurs doivent tenir plus exactement leur chien pour la chasse de cet animal que pour celle des autres grandes bêtes, pour les aider à tourner & à requêter; ils doivent aussi savoir les dernières voies que ces chiens ont chassées, en y faisant des brisées, les unes fort hautes, les autres un peu plus basses, & pour celles qu'ils jetteront à terre, il faut qu'il y en ait de plus grosses les unes que les autres, pour les discerner & connoître les dernières voies du chevreuil & y mener leurs chiens requêter; nous parlerons plus amplement de cette chasse à l'article véneur.

Les naturels de la Louisiane vont quelquefois à la chasse du chevreuil sans avoir de compagnons; dans ce cas, de même que lorsqu'ils le chassent en compagnie, ils n'ont point de chiens. Celui qui va seul à cette chasse prend une tête de chevreuil séchée, dont il a ôté la cervelle, & à laquelle tient la peau du cou. Cette peau est garnie de clisses de cannes disposées en cercles, qui sont tenues en état par d'autres clisses allongées vers la peau, en sorte que la main & le bras peuvent entrer aisément dans cette forme de cou. Le chasseur va ensuite dans les endroits où il compte trouver des chevreaux & prend les précautions convenables

pour se bien cacher. Dès qu'il en apperçoit un, il s'en approche à pas de loups en se cachant d'une broussaille à l'autre, jusqu'à ce qu'il soit assez près pour tirer; si avant cela le chevreuil secoue la tête, ce qui annonce qu'il va courir plus vite, le chasseur contrefait le cri par lequel ces animaux s'appellent entr'eux, & cela attire souvent le chevreuil vers lui; alors il fait paroître la tête qu'il tient à la main, & lui donne le mouvement d'un chevreuil qui broute & qui regarde de temps en temps; il se tient toujours caché derrière la broussaille, jusqu'à ce que sa proie soit venue à la portée du fusil; pour peu qu'il voie l'animal en flanc, il le tire au défaut de l'épaule & le tue.

Ces mêmes Américains chassent aussi le chevreuil en commun pour se réjouir, exercer les jeunes gens & prendre cet animal en vie; pour cela ils se séparent dans les prairies où il y a des bosquets, afin de découvrir un chevreuil; sitôt qu'ils l'ont apperçu, la troupe l'approche en forme de croissant très ouvert, ayant le carquois & l'arc; le fond du croissant s'avance jusqu'à ce que le chevreuil fasse quelques sauts & prenne la fuite; il court alors assez souvent vers une des pointes du croissant; cette pointe l'arrête, lui fait peur, & le renvoie vers l'autre pointe, qui est environ à un quart de lieue de là; cette seconde pointe fait de même & le renvoie à la première; il cherche quelquefois à sortir par l'ouverture du demi cercle; mais ceux qui sont à l'extrémité se présentent alors pour le faire rentrer, & le croissant se resserre pour tenir le chevreuil toujours enfermé entre les jeunes gens; ainsi il arrive souvent que l'animal a fait plus de vingt lieues tandis que les hommes n'en ont pas fait une; peu-à-peu on se rapproche & on se met en cercle, quand l'animal est bien fatigué; pour lors les chasseurs s'accroupissent lorsqu'il vient de leur côté, & dès qu'il arrive auprès d'eux, ils se relèvent en criant, & se le renvoient de un à l'autre bout, jusqu'à ce que les jambes venant à

lui manquer, il se rend en tombant; il faut encore, lors même qu'il est dans cet état, ne l'attaquer que par la croupe, & quelques précautions qu'on prenne, on n'est pas absolument exempt de quelque coup d'andouillers, ou des pieds de devant.

De tous les animaux des forêts, la chair du chevreuil est sans contredit la meilleure; elle est des plus agréables; celle des chevreuils qui vivent dans les pays secs, montagneux, est de beaucoup supérieure à celle des autres; on dit que la cervelle de cet animal, étant mangée par les chasseurs, leur sert de remède contre les morsures venimeuses; sa pressure est très-bonne pour la dysenterie; dans le commerce on donne le nom de *peau de daim* à celles des chevreuils de la Louisiane; on prépare à Niort leur peau en blanc & elle est très-douce.

**CHEVROTIN** ou **CUIR CIRÉ**; c'est une peau de chévreau apprêtée d'une manière particulière; elle sert en médecine à calmer toutes les douleurs, sur-tout celles de rhumatisme & des pieds. On fait des chaufsons de cette peau qui attire beaucoup de sérosités, & fait aussi son effet par l'insensible transpiration.

Pour préparer le chévroton on prend six onces de thérébentine de Venise, six onces de panne de porc mâle, & une once & demie de cire vierge: on fait fondre dans un petit pot vernissé, en premier lieu la cire, ensuite la graisse, & lorsque le tout est fondu, on y met de la thérébenthine que l'on fait chauffer doucement, de peur que le feu n'y prenne; cela étant incorporé & bien chaud, on prend une peau de chévroton bien passée & apprêtée comme les gants; on la bande sur un chaffis, puis on la présente au feu du côté du poil, & on imbibe le côté de la chair avec un pinceau trempé dans la composition chaude, tenant toujours la peau près du feu, pourvu cependant que la chaleur n'en soit pas trop grande; lorsque la peau est bien pénétrée, on l'ôte du feu, & quand elle est froide, on en ôte



**Houcement**, avec un couteau, ce qu'il y a de trop dans la composition.

Il y a encore deux autres méthodes de préparer le chévrotin ; on prend à cet effet une once & demie de blanc de baleine, la grosseur d'une noix de suif de cerf, autant de graisse de chévreau, un peu de cire blanche & un peu de verjus ; on fait fondre le tout ensemble, on le passe par un linge & on y trempe la peau, ou bien, on prend quatre onces de cire blanche & autant de blanc de baleine, de suif de cerf, & de suif de daim ou de bouc, la grosseur d'une fève de camphre, autant de thérébenthine de Venise, & quatre œufs frais du jour ; tout cela étant fondu ensemble on y peut tremper six peaux.

**CHIEN.** Cet animal, dit M. de Buffon, indépendamment de la beauté de sa forme, de la vivacité, de la force, de la légèreté, a par excellence toutes les qualités intérieures qui peuvent lui attirer les regards de l'homme ; il possède un sentiment exquis, délicat, que l'éducation perfectionne encore, ce qui rend cet animal digne d'entrer en société avec l'homme ; il sait concourir à ses desseins, veiller à sa sûreté, l'aider, le défendre, le flatter ; il fait, par des services assidus, par des caresses réitérées, se concilier son maître, le captiver, & de son tyran se faire un protecteur.

On sentira, ce sont toujours les termes de M. de Buffon, de quelle importance cette espèce est dans l'ordre de la nature, en supposant un instant qu'elle n'eût jamais existé. Comment l'homme auroit-il pû, sans le secours du chien, conquérir, dompter, réduire en esclavage les autres animaux ? Comment pourroit-il aujourd'hui découvrir, chasser, détruire les bêtes sauvage & nuisibles ? Pour se mettre en sûreté & pour se rendre maître de l'univers vivant, il a fallu, continue le même auteur, commencer par se faire un parti parmi les animaux, se concilier avec douceur & par caresse ceux qui se sont trouvés capables de s'attacher & d'obéir.

afin de les opposer aux autres ; le premier art de l'homme a donc été l'éducation du chien , le fruit de cet art , la conquête & la possession paisible de la table.

Pour procéder avec ordre dans cet article , nous commencerons par l'anatomie de l'animal , nous parlerons ensuite de sa conformation extérieure & de ses différentes races , après quoi nous traiterons de ses mœurs , de son éducation , & des avantages que nous pouvons retirer pour l'usage économique ; nous finirons enfin par ses maladies & par son utilité pour la médecine.

Le chien a le corps ordinairement velu , garni de poils de diverses couleurs , mais presque partout de la même longueur , très-épais , plus durs sur le dos , plus mollèts sous le ventre ; les pieds fendus , ceux de devant divisés en cinq doigts & ceux de derrière en quatre , comme les ont les loups & les renards ; les mâchoires munies de muscles fort robustes , le museau plus ou moins allongé ; quarante dents dans la gueule , savoir six incisives , deux canines remarquables par leur longueur & très-pointues , & douze molaires à chaque mâchoire ; dix mammelles , quatre à la poitrine , & six au bas ventre ; l'œsophage composé de six tuniques ; son estomac est assez ample & semblable à celui de l'homme , mais moins épais & d'une couleur plus rouge ; l'intestin *duodenum* est percé de deux trous à la distance de deux travers de doigt pour l'entrée du canal cholidoque & du canal pancréatique ; le pancréas est couché en travers sous l'estomac & adhèrent au *duodenum* ; le *jejunum* monte obliquement le long des vertèbres vers la gauche , d'où il se replie en devant pour former l'iléon , entièrement dépourvu de valvules ; le colon commence où finit l'iléon , vers le rein droit , beaucoup plus gros & plus ample que les précédens , lequel au dessous de la valvule donne passage au *cœcum* qui y est suspendu , comme un sac long & entortillé , après quoi faisant un contour sous le foie

& couché en travers sous l'estomac , il s'approche de la ratte ; de-là , par un nouveau repli , il va au rein gauche , où il paroît prendre fin , s'inclinant légèrement vers le milieu du corps , pour donner naissance à l'intestin *rectum* ; le *cæcum* est oblong , grand , différamment contourné , sans issue , toujours rempli de matières liquides , suspendu par un ligament membraneux , quelquefois fort distendu par des vents ; le *rectum* est fort ridé à sa partie inférieure , attaché par un ligament rond & ferme aux ligamens de la queue ; les intestins grêles sont parsemés d'une grande quantité de glandes qu'on découvre souvent mieux en dehors qu'en dedans , & qui par la pression versent une humeur glutineuse un peu blanche ; le foie du chien est divisé en cinq ou six lobes ; la vésicule du fiel est revêtue de deux membranes qui sont d'une égale épaisseur ; la ratte est longue & noire , attachée au diaphragme par une membrane mitoyenne assez large , & à l'estomac par l'épiploon , ayant presque la figure d'un pied chaussé à l'aise , enfin peu essentielle à la vie de l'animal , puisqu'on a souvent emporté ce viscere à des chiens qui ont eu la vie sauve , & qu'une chienne à laquelle on avoit ôté la ratte , n'a pas laissé de concevoir & de faire des petits jusqu'à trois fois ; les reins sont au nombre de deux , rarement trois ; il s'y trouve très-souvent renfermés de gros vers rouges comme du sang , médiocrement longs , qui en rongent toute la substance ou le parenchime , & ne laissent que l'écorce ou la tunique externe de chaque rein ; quelquefois il s'y forme encore des pierres qui descendent par les uretères dans la vessie , & qui peuvent causer la mort à l'animal qui en est attaqué ; dans le mâle on voit deux testicules pendans au dehors & un membre génital d'une substance osseuse , ainsi que dans le loup , le renard , la loure & dans quelques autres animaux ; de-là vient que les chiens lèvent la cuisse pour pisser quand ils sont devenus grands & propres à la génération ,

tandis que les chiennes s'accroupissent presque toutes pour satisfaire à ce besoin.

Le docteur Tyson rapporte, que les animaux mâles qui ont toujours une provision de semence toute prête renfermée dans leurs vésicules séminales, achevent l'accouplement avec promptitude ; mais comme les chiens n'en ont point, le créateur infiniment sage & clairvoyant, a placé, pour prolonger le coït de ces animaux, près de la racine du membre génital, un corps assez gros composé de plusieurs cellules & d'une infinité de petits vaisseaux, lequel se dilate au moment du coït & se gonfle au point de retenir le membre qui ne sauroit alors s'échapper, jusqu'à ce qu'enfin la semence se trouvant évacuée, cette partie s'affaisse ; les testicules ne paroissent presque pas dans les chiens lorsqu'ils sont trop jeunes ; dans la chienne, l'*uterus* a deux cornes larges comme la main, longues de plus d'un empan, d'égale grosseur par-tout, simples, sans cellules ni anfractuosités, dont les extrémités se portent jusqu'aux reins, liées par une membrane aux veines qui vont à l'utérus & aux testicules adjacens ; à l'entrée du col de l'utérus se voit un corps qui, par son volume, par sa figure & par sa couleur, ressemble à la tête d'un limaçon tiré hors de sa coquille ; si l'on ouvre le bas-ventre, & si on lie les veines utérines, elles se gonfleront considérablement vers l'*utérus*, tandis qu'elles s'affaïsseront vers le cœur ; c'est tout le contraire pour les artères. Les fœtus ont chacun leurs placentas particuliers & très-enveloppés, qui sont le chorion, l'allantoïde & l'amnios : ils sont renfermés dans la liqueur de l'amnios, ayant la gueule ouverte & la langue tirée tant soit peu ; en général, le chien a le cerveau plus grand que le cochon ; l'oreillette du cœur plus grande du double que la gauche, & le sang très-noir & comme brûlé.

Il y a une variété infinie de chiens ; M. de Buffon prétend que le chien de berger est la race primitive

de ces animaux, en conséquence il a fait dresser, dans son excellent ouvrage, une carte généalogique; le chien de berger est la souche de l'arbre; ce chien, transporté dans les climats rigoureux du nord, s'est enlaidi & rapetissé chez les Lapons; il paroît s'être maintenu & même perfectionné en Islande, en Russie, en Sibérie, dont le climat est moins rigoureux. Les chiens de Tartarie, d'Albanie, du nord de la Grece, de Danemarck, de l'Irlande, sont les plus grands, les plus forts & les plus puissans des chiens; on s'en sert pour tirer les voitures; ces sortes de chiens ont le poil épais & long, l'air sauvage, ils n'abboient point fréquemment.

Le même chien de berger, transporté dans des climats tempérés & chez des peuples entièrement policés, comme en Angleterre, en France, en Allemagne, aura perdu son air sauvage, ses oreilles droites, son poil rude, épais & long, & sera devenu dogue, chien courant & mâtin. Le chien courant, le braque & le basset, ne font qu'une seule & même race de chien, & effectivement on a remarqué que dans une même portée, il se trouve assez souvent des chiens courans, des braques & des bassets, quoique la mère n'ait été couverte que par l'un de ces trois chiens. Le chien courant, transporté en Espagne & en Barbarie, s'y est couvert, ainsi que tous les animaux de ce pays, d'un poil long, fin & soyeux. Le dogue, transporté d'Angleterre en Danemarck, est devenu petit Danois, & le même petit Danois transporté dans des climats excessivement chauds, tels que la Guinée, au bout de trois ou quatre ans, y a dégénéré au point de perdre la voix, de ne point aboyer, de ne faire qu'heurler tristement, de perdre tout-à-fait le poil & d'être aussi désagréable à la vue qu'au toucher. C'est ce chien dont la race a été transportée en Turquie, où on l'a multiplié, ce qui l'a fait nommer improprement *chien Turc*; c'est avec M. de Buffon, dit M. Valmont de Bomare, qu'il faut suivre en détail toutes les variétés des chiens occasionnées

par les climats , l'abry , la nourriture , l'éducation , & voir la double origine des *races métives* , c'est-à-dire , produites du mélange de ces premières variétés occasionnées par l'influence des climats.

On distingue communément , dans le commerce , trois classes de chiens ; on place dans la première les chiens à poils ras ; dans la seconde , les chiens à poils longs , & dans la troisième , les chiens qui n'ont point de poils ; le chien Turc est le seul de cette dernière classe ; quand on l'accouple avec des chiens à poil , il en provient des chiens Turcs , mais qui ont quelques petites bouffettes de poile en différentes parties du corps.

Les chiens à poil ras sont le dogue d'Angleterre ou le bouledogue ; ce chien est le plus hardi , le plus nerveux & le plus vigoureux de tous les chiens ; le doguin d'Allemagne , c'est une espèce de bouledogue de la moyenne espèce ; le petit doguin qui n'est pas plus gros que le poing ; ces trois variétés de chien peuvent très-bien constituer une famille de cette première classe ; on placera dans la seconde le grand Danois , espèce de chien très belle & très recherchée , qui se plaît à suivre ou précéder les chevaux & les équipages ; on leur coupe les oreilles , ainsi qu'aux Danois de la petite espèce , pour leur rendre la tête plus belle , on est même en usage de couper indistinctement les oreilles à tous les chiens à poils ras , excepté seulement aux chiens de chasse ; tout le monde fait que l'Arlequin , le Roquet & l'Artois , sont des variétés de chien Danois , & qu'ils doivent conséquemment faire partie de cette seconde famille.

Une troisième famille comprend les levriers ; il y a le grand levrier , le levrier de la moyenne espèce , & le petit ; le grand , est à poil ras ainsi que tous les chiens de cette classe ; mais quand il se trouve accouplé avec l'épagneul , le levrier qui en provient est à poils longs ; les levriers en général n'ont point de nez ,

mais ils ont l'œil excellent ; ils lancent les lièvres & les attrapent à la course. Le levrier de la moyenne espèce lève pareillement les lièvres ; le levrier de la petite espèce est très-rare & très-cher, il n'a pour tout mérite que sa figure élégante ; les autres variétés de cette classe sont le braque ou chien courant, le limier, & le basset ; ces trois variétés peuvent encore constituer autant de familles ; le premier a les oreilles longues, pendantes, l'odorat excellent, il quête devant le chasseur, il s'aperçoit du gibier par le simple odorat ; s'il le surprend, il se tient en arrêt & annonce au chasseur la place où est l'animal ; il désigne même par son attitude l'espèce de gibier. Le chien courant est ordinairement blanc, ou a des taches noires & fauves sur un fond blanc ; il est susceptible, en qualité de chiens de chasse, de perfections & de défauts dans la forme du corps. Le second ou le limier est un chien muet qui sert à quêter & à détourner le cerf ; il est assez fort : quant au basset, il est bas sur pattes ; celui à jambes torfes peut être regardé comme un rachitique, dont l'espèce s'est perpétuée ; ce chien vient originellement de Flandre ; il est bon pour la chasse des animaux qui s'entèrent, tels que les blaireaux, renards & autres ; il donne de la voix & quête bien. Ce chien a les pattes concaves en dedans, ce qui lui donne beaucoup de facilité pour fouiller dans la terre, aussi le nomme-t-on pour l'ordinaire chien de terre.

Les chiens de la seconde classe, autrement à poils longs, sont les épagneuls de la grande & petite espèce ; ils ont le poil lisse, de moyenne longueur ; ils sont d'autant plus estimés que les poils des oreilles & de la queue sont longs & soyeux. Les épagneuls noirs & blancs sont ordinairement marqués de feu sur les yeux ; les épagneuls chassent très-bien, ils donnent de la voix, forcent les lapins dans les broussailles, & chassent le nez bas.

**L'épagneul noir, connu plus particulièrement sous**

le nom de grédin , est totalement noir ; quand les grédins ont les sourcils marqués de feu , ils changent de nom & se nomment pyrames.

Le bichon est une espèce de chien très-petit qui étoit autrefois fort à la mode ; il étoit si petit que les dames le mettoient dans leur manchon ; tout son corps , & sur-tout sa tête , étoit recouvert de grandes soies lisses & pendantes. On s'est dégouté de cet animal & il est actuellement très-rare. Le chien lion ne diffère du bichon que par sa partie postérieure qui est garnie de poils plus courts. Le chien loup est recouvert d'un poil long , doux , soyeux. Le chien de Syberie est presque la même chose que le chien loup ; il a seulement pour différence la tête qui se trouve garnie de poils aussi longs que le reste du corps ; les barbets de la grande espèce sont des plus reconnoissables par leurs poils frisés , ils vont très-bien à l'eau & sont excellens pour la chasse des oiseaux aquatiques ; les barbets de la petite espèce ne vont point à l'eau ; les barbets passent pour être de tous les chiens les plus attachés à leurs maîtres. On voit souvent des chiens qui n'ont le poil ni ras ni long ; on nomme communément ces sortes de chiens , chiens de boucher ou *dogues de forte race* ; les chiens des rues ressemblent à tous les chiens en général sans ressembler à aucun en particulier , parce qu'ils proviennent de différens mélanges.

M. de Buffon rapporte trente variétés de chien , sans celles , dit-il , qu'il ne connoît pas ; de ces trente variétés il y en a dix-sept que l'on doit rapporter à l'influence du climat ; savoir , le chien du berger , le chien loup , le chien de Sibérie , le chien d'Islande & le chien de Laponie , le mâtin , les levriers , le grand danois & le chien d'Irlande , le chien courant , les braques , les bassets , les épagneuls & le barbet , le petit danois , le chien Turc & le dogue ; les treize autres qui sont , le chien Turc mêlé , le levrier à poils de loup , le chien bouffe , le chien de Malte ou bichon , le roquet ,



le dogue de forte race , le doguin ou mopse , le chien de Calabre , le Burgos , le chien d'Alicante , le chien lion , le petit barbet , & le chien qu'on appelle artois , illois ou quatre-vingt , ne font que des méfis qui proviennent du mélange des premiers.

On reconnoît l'âge des chiens à la blancheur de leurs dents , qui jauniffent & s'émouffent à mefure que l'animal vieillit , & principalement a des poils blanchâtres qui commencent à paroître sur le museau ; la durée ordinaire de leur vie est d'environ quatorze ans ; les mâles s'accouplent en tout temps ; la chaleur des femelles dure pendant quatorze jours ; elles ne souffrent l'approche du mâle que vers la fin de ce temps , & elles entrent en chaleur deux fois par an ; quand ces animaux font une fois accouplés , ils ne peuvent être séparés de force fans blesfer la femelle ; le temps de la portée de la chienne est de deux mois & deux ou trois jours ; quand elle met bas , elle coupe , dit-on , avec ses dents le cordon ombilical & elle mange l'arrière-faix ; les nouveaux nés qui se nomment *petits chiens* , n'ouvrent les yeux qu'au bout de quinze jours ; la mère les léche fans cesse & avale leur urine & leurs excréments ; quand on les lui enlève , elle va les chercher & les prend à sa gueule avec beaucoup de précaution , elle commence toujours , à ce qu'on prétend , par le meilleur , ce qui détermine souvent le choix des chafseurs ; le nombre des petits chiens par portée est d'environ cinq ou fix , & même davantage.

Le chien est peut-être de tous les animaux connus & à connoître , celui qui a le plus d'instinct , qui s'attache le plus à l'homme & qui se prête avec la plus grande docilité à tout ce qu'on exige de lui , comme on l'a déjà observé au commencement de cet article , d'après le célèbre M. de Buffon ; le naturel de cet animal le porte sur-tout à chasser les animaux sauvages ; si on ne l'avoit pas apprivoisé , ses mœurs ne différoient guères de celles du loup & du renard , mais on

l'a élevé dans les maisons , & en l'y élevant on est parvenu à connoître toutes ses bonnes qualités ; celle qu'on admire le plus en lui , parce qu'elle nous flatte d'avantage , est la fidélité avec laquelle il nous demeure attaché ; on a vû rester constamment sur le tombeau de leurs maîtres des chiens qui ne pouvoient vivre sans eux ; on raconte quantité de faits aussi avérés que surprenans sur la fidélité de l'animal en question ; la personne à laquelle il s'attache , ne pourroit se défaire de sa compagnie qu'en le faisant mourir , il fait la retrouver malgré toutes les précautions qu'elle peut employer ; l'organe de l'odorat , qu'il paroît avoir plus fin & plus parfait qu'aucun autre animal , le sert merveilleusement dans cette sorte de recherche , & lui fait reconnoître les traces de son maître dans un chemin , même dans un carrefour , plusieurs heures , pour ne pas dire , plusieurs jours après qu'il a passé ; M. Boyle rapporte un exemple de ce que nous avançons : une personne de qualité , dit cet auteur , voulant éprouver si un jeune limier étoit bien instruit , envoya quelqu'un de ses domestiques se promener à une ville éloignée de quatre milles , & lui ordonna de passer de la à une autre ville qui étoit à trois mille plus loin : le chien , sans avoir vû l'homme qu'il devoit aller chercher , suivit ses traces , guidé uniquement par l'odorat , & le trouva nonobstant le grand nombre de gens qui alloient au marché de ladite ville & de voyageurs qui en revenoient. Quand il y arriva , il passa droit par les rues sans s'arrêter aux gens qu'il rencontroit , & ne cessa point de courir qu'il n'eût atteint la maison où étoit l'homme qu'il cherchoit ; il le trouva dans une chambre haute de la maison , au grand étonnement de ceux qui l'avoient suivi.

La supériorité de la finesse de l'odorat dans les chiens dépend , selon les physiciens , de la membrane olfactoire , & de l'exercice continuel que ces animaux font de cet organe. On peut cependant assurer que ce  
sens

sens est pour eux un vrai don de la nature ; mais cet animal a d'autres qualités qu'il semble avoir de l'éducation , & qui prouvent combien il a d'instinct , même pour les choses qui paroissent hors de sa portée ; comme de connoître à la façon dont on le regarde , si l'on est irrité contre lui , & d'obéir au signal d'un simple coup d'œil.

L'instinct du chien est si sûr qu'on lui confie la garde & la conduite de plusieurs autres animaux ; il les maîtrise comme si cet empire lui étoit dû , & il les défend avec une ardeur & un courage qui lui fait affronter les loups les plus terribles. L'homme s'associe le chien dans la poursuite des bêtes les plus féroces ; il le commet même à la garde de sa propre maison ; nous ne faisons que rapporter ici plus au long ce que nous avons déjà dit à la tête de cet article , afin de mieux faire connoître cet animal si intéressant pour nous. Ce chien , qui un moment auparavant a montré tant de courage & qui a employé tant de ruses , lorsqu'il a chassé , devient à l'instant de la plus grande docilité pour son maître , fait faire mille gentilleses , lorsque nous daignons le faire servir à nos amusemens ; la fidélité , la sagacité & la docilité du chien sont admirables ; aussi l'avons-nous , pour ainsi dire , associé à notre compagnie ; il se nourrit de tout ce que nous mangeons ; il habite avec nous ; il nous accompagne lorsque nous sortons ; il a part à notre joie & à nos divertissemens : cet animal fait plaisir au point qu'il y a bien des gens qui le portent partout avec eux & qui le font coucher dans leur lit ; il s'y en trouve qui ont pour le chien de l'attachement jusqu'à la folie.

Dans les grandes villes de la Turquie il y a des hôpitaux fondés pour les chiens ; on leur laisse même , dans ces pays , dit Tournefort , des pensions en mourant ; & il s'y trouve des gens à gage pour exécuter les intentions du testateur : si on vouloit rapporter toutes les anecdotes curieuses concernant les chiens , un

simple article ne suffiroit pas, il faudroit des volumes entiers ; dans les mémoires de l'académie royale des sciences de l'année 1715, il est fait mention d'un chien qui parloit, M. Leibnitz l'a entendu. M. l'Abbé Outhier rapporte, dans le journal de son voyage au Nord, que les Lapons ont des chiens qui se grondent d'une façon si singulière qu'on croiroit entendre des chats.

Le propre du chien est d'aboyer, de ravalier ce qu'il a vomé, de se venger sur la pierre qu'on lui a jettée, de flatter en remuant la queue ça & là, & de la porter retroussée comme un ornement ; la queue lui sert en quelque façon de parure ; c'est donc à tort qu'on est dans l'usage de la lui couper. Cet animal est d'un tempérament chaud & sec ; il est enclin à la colère, vorace, lubrique. On lit, dans l'histoire de l'académie royale des sciences, qu'une chienne Danoise pleine, & prête à mettre bas, ayant été oubliée & enfermée dans une maison de campagne, fut retrouvée au bout de quarante & un jours couchée sur un lit, vivante, mais ne pouvant se soutenir & sans aucun signe de rage. On ne vit aucun reste de ses petits ni de ses excréments, elle s'en étoit probablement nourrie, de même que de son lait ; on s'apperçut aussi qu'elle avoit mangé une partie de la futaine d'un matelat qu'elle avoit tout brisé, & de la laine du dedans qu'elle avoit entièrement bouleversée ; on donna de la nourriture à cette chienne & elle revint peu-à-peu de son extrême langueur. M. Duhamel parle d'une autre chienne qui a été six semaines sans rien manger, sinon la paille d'une chaise qui étoit dans le lieu où on l'avoit enfermée, elle avoit aussi bu de l'eau ; elle vécut fort bien après cela.

Il y a une haine irréconciliable entre le chien & le loup ; on a cependant vû, à ce qu'on rapporte dans l'histoire, un loup garder un troupeau de moutons avec des chiens ; un autre trait à peu près semblable

qu'on débite encore à l'occasion des chiens de chasse , c'est que malgré l'inclination que ces animaux ont de poursuivre des cerfs , des daims & des chevreuils dans les forêts , ils ne font aucun mal à un faon qui a été élevé parmi eux. Dans la citadelle de Londres on a vû un petit chien qui , ayant été élevé avec un lion dès le bas âge , contracta une si grande familiarité avec lui qu'il le mordoit même quelquefois , tant il est vrai que l'habitude l'emporte même sur la nature : on pourroit rapporter ici plusieurs autres anecdotes à peu près semblables.

Nous avons rapporté , au commencement de cet article , une division générale des chiens selon leurs races , mais dans l'économie champêtre on les divise différemment , on a égard aux services que nous en tirons ; on distingue en conséquence trois sortes de chiens , ceux de basse-cour , ceux de chasse , & ceux de berger ; nous ne parlons pas ici des chiens d'amusemens , d'autant qu'ils sont presque toujours des animaux inutiles.

Les chiens de basse-cour sont destinés à la garde des maisons & sont absolument nécessaires à la campagne ; il faut qu'ils soient grands , vigoureux & hardis , qu'ils effrayent en abboyant , mais qu'ils ne soient pas excessivement méchans : on ne les lache que la nuit ; pendant le jour on les tient à l'attache dans leur loge.

Quant aux chiens de chasse , on en emploie un très-grand nombre d'espèces différentes , ou pour mieux dire , de races , & on les varie suivant les différentes chasses qu'on veut faire. Les bassets chassent le lièvre & le lapin , & sur-tout les animaux qui s'enterrent , tels que les blaireaux , les renards , &c. aussi les appelle-t-on vulgairement chiens de terre. Ils ont la queue en croupe , les pates de devant concaves en dedans ; ils sont ordinairement noirs , ou roux & à demi poils , ainsi que nous l'avons déjà dit ; ces chiens

font longs de corsage , très-bas , & assez bien coëffés ; ils donnent de la voix & quêtent bien.

Les braques chassent le lièvre sans donner de la voix , & arrêtent fort bien la perdrix , la caille , &c. Il y en a de toute taille ; tous sont ras de poil , hardis & infatigables.

Les meilleurs chiens couchans viennent d'Espagne , sont grands , forts & legers ; ils arrêtent tout , à moins qu'on ne les ait autrement dressés ; les épagneuls conviennent dans les pays couverts ; ils donnent de la voix , chassent le lièvre & le lapin & même quelquefois arrêtent la plume ; ils ont peu de force , mais beaucoup de courage , & le nez excellent ; les barbets vont à l'eau ; les limiers sont hauts , vigoureux & muets ; ils servent à quêter & à détourner le cerf ; les dogues sont vigoureux & assaillent les bêtes dangereuses ; les levriers sont hauts de jambe , chassent avec vitesse & à l'œil sur presque toutes les bêtes , mais sur-tout le lièvre ; les chiens courans se subdivisent en trois familles ; ceux qui chassent la grande bête sont dits de race royale ; on donne le nom de race commune à ceux qui chassent le chevreuil , le loup & le sanglier ; ceux qui chassent le renard , le lapin , le lièvre , sont surnommés chiens baubis ou bigles.

On a égard dans les chiens courans à la couleur du poil ; les blancs ne sont pas communément propres pour toute sorte de bêtes , mais ils sont excellens pour le cerf , sur-tout lorsqu'ils sont entièrement blancs ; on les préfère aussi à tout autre pour le lièvre ; ces sortes de chiens ont un instinct particulier à bien faire ce à quoi ils sont destinés ; ils sont beaux chasseurs ; ils ont toujours la queue sur les reins ; ils chassent très bien dans les chaleurs , ont le nez excellent , & la menée belle , sont rarement pillards & passent assez les eaux , excepté en hiver , d'autant que le froid les pénètre plutôt que les autres , parcequ'ils ont le poil moins long ; ils ne sont cependant pas propres à mettre à la main ,

parcequ'ils appréhendent les gelées & les rosées froides du matin ; au reste , ces chiens ne paient pas pour être maladifs.

Le poil noir dans un chien courant , n'est point à rejeter , sur-tout lorsque les marques qu'il a d'ailleurs sont blanches & non pas rouges ; ce chien n'oublie point les leçons qu'on lui donne & est très-obéissant , au lieu que celui qui a des marques rouges est pour l'ordinaire trop ardent & fort difficile à corriger ; un chien noir à marques blanches a pour l'ordinaire beaucoup de hardiesse ; il chasse bien ; il est fort & robuste ; il tient long temps sur pied ; il a le nez très-bon & ne quitte point le change ; quand ils'agit de battre les eaux , il ne les craint point , ainsi que le blanc , dans quelque saison que ce puisse être ; il n'est pas plus maladif que le blanc ; il iroit presque de pair avec ce dernier , s'il avoit autant de patience ; on ne l'emploie gueres que pour le cerf.

S. Louis fit venir de Tartarie des chiens courans d'une race particulière , dont le poil étoit gris ; parmi les chiens de cette couleur il s'en trouve qui sont bons & d'autres qui ne sont propres qu'à rejeter. Les petits qui proviennent d'une race de chien courant , couverte par un chien qui n'en étoit pas & *vice versa* , ne valent absolument rien.

Les chiens gris sont sages , ne coupent presque jamais & se rebutent rarement de requêter. Ils n'ont pas à la vérité l'odorat bien fin , mais en revanche ils sont infatigables à la chasse ; ils sont d'une complexion très-robuste ; le froid ou le chaud leur est très-indifférent. On se sert rarement des chiens gris pour la chasse du lièvre.

Le chien fauve est le moins estimé de tous ; il a le poil rouge , tirant sur le brun ; il est étourdi , impatient , lorsqu'une bête qu'il chasse tourne ; il aime naturellement pour lors de prendre les devants , ce qui est un défaut essentiel ; c'est pour cette raison qu'on ne l'emploie que contre les loups & les bêtes noires , qui

tournent rarement. Ces chiens vont trop vîte , crient fort peu , sur-tout dans les grandes chaleurs ; ils sont difficiles & à instruire & à corriger , & très-pillards ; ils ne gardent pas fort souvent le change ; ils sont plus maladifs que les autres , à cause de leur trop d'ardeur qui les fait chasser au-delà de leurs forces.

Voyons actuellement les marques qui caractérisent un bon chien courant ; pour qu'il soit tel , il faut qu'il ait les oreilles longues , larges & épaisses , débordant seulement de quatre doigts le nez ; le poil doux , délié & touffu , la tête plus longue que grosse , le front large , l'œil gros & gai , une petite marque au front , qui ne descende pas au-dessous des yeux ; il faut en outre que ce chien soit bien avalé , que ses épaules ne soient ni trop étroites , ni trop larges , que ses reins se courbent en arc , que sa cuisse soit troussée , son jarret droit , sa jambe nerveuse , son pied petit & sec , ses ongles gros & courts , & que ce chien ne soit pas sur-tout ergoté.

Les chiens courans qu'on destine pour la chasse du sanglier doivent être grands , traversés & bien épais de corps , parcequ'ils ont , à la poursuite des bêtes fauves , beaucoup de fatigues ; on se sert encore quelquefois de levriers pour la chasse du sanglier , & en ce cas ils doivent être de grande taille , bien traversés ; il faut encore que leur tête soit large , leurs yeux gros & étincelans , les reins larges & élevés , de même que les épaules & le poitrail ; les gris mêlés de noir , les rouges de feu , les tisonnés , ceux qui sont tout noirs & à gros poil , doivent être préférés aux autres ; en général toute espèce de chiens aime naturellement à chasser au noir ; il faut bien se donner de garde de les mettre d'abord sur les voies d'un grand sanglier ; il les tueroit infailliblement s'ils n'étoient pas assez instruits pour s'en défendre.

Pour se procurer de bons chiens , il faut choisir des chiennes de bonne race , & les faire couvrir par des



chiens beaux , bons & jeunes ; afin que les petits viennent en bonne saison , il faut faire couvrir les chiennes en décembre & janvier ; on peut les mettre en chaleur dans ce temps là par la compagnie d'une chienne chaude ; on aura grand soin de la chienne , quand elle est pleine & quand elle nourrit ses petits ; on les lui laissera trois mois , & on les maintiendra avec elle sur la paille dans un endroit chaud. On est dans l'usage de couper , à ces petits , le bout de la queue au bout de quinze jours , ce que nous n'approuvons pas , ainsi que nous l'avons déjà dit , de même que le tendon qui est au dessous de l'oreille , afin que cette dernière tombe bien.

Quand les petits chiens ont un mois , & même un peu d'avantage , on leur coupera un petit nerf fait comme un ver , & que quelques uns ont en effet pris mal à propos pour tel ; pour faire cette opération , on prend le chien , on lui ouvre la gueule avec la main , & s'il est déjà grand & fort , on lui met un baillon , après quoi on prend la langue , & avec un couteau qui coupe bien , on fend la peau tout le long des deux côtés du nerf , ensuite avec la pointe d'un couteau on enlève adroitement ce petit nerf ; il faut prendre garde de ne le point rompre en le tirant , car il est nécessaire qu'il soit entièrement ôté ; il y en a qui pour tirer ce nerf , se servent d'une aiguille enfilée d'un fil retors , & la faisant couler au-dessous du milieu du nerf , le tirent jusqu'à ce que le fil soit passé au milieu , ensuite en tirant avec la main , ils emportent le nerf ; mais si cela ne se fait pas adroitement , le nerf se rompt & il est ensuite presque impossible de tirer le reste ; c'est pour cette raison qu'on préfère la première méthode ; après qu'on a tiré ce nerf les chiens deviennent plus beaux & plus gros ; & souvent faute de cette précaution , ils restent toujours maigres & comme étiques , du moins la plupart des chasseurs le pensent ainsi.

Les trois mois passés on donne les jeunes chiens à

nourrir au village , où on les y laisse jusqu'à l'âge de dix mois ; on recommande à ceux qui en prennent soin , de ne leur point laisser manger de charogne & de les empêcher d'aller dans les garennes , car cela ne peut que leur faire du tort ; on les nourrira avec du pain de froment & non avec du pain de seigle , parce que ce dernier passe trop vite & est d'une substance trop légère , ce qui ne fait acquérir aux jeunes chiens qu'un rable étroit , au lieu qu'un chien coutant doit l'avoir large ; on les entretient ainsi jusqu'à ce qu'on les retire pour les mener au champ parmi les autres chiens , afin de les accoutumer peu-à-peu de vivre avec eux. On commence d'abord par les coupler avec des vieux chiens ; ils s'habituent par là d'eux-mêmes à aller en chasse ; cinq ou six jours d'un pareil exercice les obligent à faire comme les autres chiens avec lesquels ils sont accouplés ; on leur apprend à suivre en les attirant par quelques appas ; pour les rendre sages , il faut souvent leur faire sentir la houffine , soit lorsqu'ils se battent , soit lorsqu'ils crient à contre-temps ; on les visitera aussi souvent dans le chenil & on les y tiendra le plus proprement qu'il sera possible. On leur apprendra , pendant leur jeunesse , ce qu'on leur veut signifier lorsqu'on donne du cor ; pour cet effet on leur sonnera , quand ils seront dans le chenil avec les autres , quatre ou cinq fois le ton de grêle , afin de les animer.

On les dreffe encore au *forhus* ; pour y parvenir , un valet , après s'être muni de quelques friandise , s'écarte un peu d'eux , sonne du cor en criant , *tya-hillaut* , pour le cerf , & *va lui aller* pour le lièvre , jusqu'à ce que les chiens soient arrivés à lui : pendant ce temps là un autre les découple en criant , *écoute à lui* , *tirez* , *tirez* , *tirez* . On leur donne pour lors des friandises ; mais dans le même temps celui qui les tenoit accouplés sonne du cor & les appelle comme avoit fait le premier ; celui-ci , auprès duquel ils sont , leur donne des coups de houffine , en criant , *écoute à lui* , *tirez* ,

tirez ; & les chiens étant retournés d'où ils étoient partis , on leur donne à manger quelque chose comme auparavant. Par ce manège on leur apprend à obéir au son du cor & à la voix ; c'est là ce qu'on appelle le *forhus*.

Pour instruire les chiens à courir le cerf , il faut qu'ils ayent seize ou dix-huit mois , alors on les mène dans les bois une fois la semaine : si c'est pour forcer un cerf , on choisit le temps où il est en plus grande venaison , comme dans les mois de juillet , août & suivans , & pendant qu'on chasse le cerf , on observe de le faire passer près d'eux quand il a été lâché par les chiens qui sont faits à cette chasse , & comme ils sont en état alors de le poursuivre , ils s'animent à la vue de leur proie & ils l'atteignent ; on tue le cerf & on leur en donne la curée. On les menera souvent à la chasse , mais il faut que ce soit dans la bonne saison , c'est-à-dire , au printemps & en automne ; quant à la chasse du lièvre , les chiennes y sont beaucoup plus propres que les chiens ; dès qu'elles ont atteint un an , on peut les y mener : pour cet effet il faut avoir un lièvre ; on le lâchera sur le lièvre ; celui-ci étant attrapé par le chien , on y amène la jeune chienne & on la laisse tuer elle-même le lièvre ; quand ce sont des chiens qu'on veut dresser à cette chasse , il faut qu'ils ayent près de deux ans.

Avant de terminer ce qui concerne les chiens de chasse , nous allons désigner ce qu'on entend par les différentes épithètes qu'on leur donne quelquefois ; les chasseurs nomment *levriers harpés* ceux qui ont les devants & les côtés fort ovales & peu de ventre ; les levriers gigotés sont ceux qui ont les gigots courts & gros , les cuisses rondes , les hanches larges , & en général les os écartés ; on entend par *levriers nobles* ceux qui ont la tête petite & longue , l'encolure longue & déliée , & le rable large & bien fait , & par *levriers œuvrés* , ceux qui ont le palais noir.

Quand on parle aux levriers on leur crie , *ha levriers* , & si c'est après le renard , *hare* , *hare* . Il est inutile de répéter ici ce qu'on nomme chiens courans , nous venons de l'expliquer assez au long ; ils ont encore les noms d'allans , de gentils ; ces chiens en allant détournent le gibier ; on appelle *chiens trouvant* ceux qui vont requérir un renard , quand même il y auroit vingt-quatre heures qu'il seroit passé ; les *chiens secrets* sont des limiers qui poussent la voie sans appeler , ils se nomment encore *chiens muets* ; on dit d'eux qu'ils *rident* ; les *chiens babillards* au contraire sont ceux qui caquettent & qui crient hors la voie ; ceux qu'on appelle *chiens menteurs* , cèlent la voie pour gagner le devant ; quand ils sont bien instruits , ils empêchent que le gibier ne prenne le change ; les *chiens vicieux* sont ainsi nommés parcequ'ils chassent tout ce qu'ils rencontrent , & qu'ils s'écartent toujours de la meute ; le *chien de bonne créance & de bonne affaire* est un chien docile , par conséquent obéissant quand on lui parle ; ce chien est très-estimé , tandis qu'on méprise les chiens vicieux ; il chasse de long , sent de loin le gibier & ne se trompe point au bruit ; on donne à un chien l'épithete de *sage* , lorsqu'il chasse bien & qu'il tourne juste ; les *chiens de tête & ceux d'entreprise* sont ceux dont on se sert pour chasser au noir ; ils sont hardis & vigoureux ; les *chiens mâtins* sont ceux qu'on emploie à la garde d'une maison , ils prennent le nom de *chiens de vautrait* , lorsqu'on s'en sert à la chasse des bêtes noires ; on nomme *chiens corneaux* , ceux qui sont engendrés de chiens courans & de mâtins , ou *vice versa* ; ces sortes de chiens ne valent rien pour la chasse du chevreuil ; les chiens *clabauds* sont des espèces de chiens courans , dont les oreilles passent beaucoup au-delà du nez ; on désigne par le nom de *chiens de change* , ceux qui maintiennent & gardent le change de la bête qui leur a été donnée & mise devant eux pour la chasser ; les chasseurs donnent le nom de chien

d'aiguail à celui qui chasse bien le matin , lorsque la rosée est sur la terre , & qui ne vaut rien vers le milieu du jour ; tandis qu'ils appellent chien du haut jour celui qui ne vaut rien dans l'aiguail , on dit , en termes de chasse , qu'un chien a *belle gorge* , lorsqu'il crie bien , qu'il a la voix grosse & forte , & qu'il aboie quand il sent le gibier ou quelque chose d'extraordinaire.

Par tout ce que nous avons rapporté au sujet des chiens , on doit être convaincu de leur utilité ; un bon œconome ne doit par conséquent rien négliger pour obvier aux différentes maladies qui peuvent leur subvenir ; c'est par l'examen de ces maladies que nous finirons l'article qui les concerne. De tous les animaux que nous connoissons , les chiens sont ceux qui sont les plus sujets à la rage ; cette maladie leur provient de plusieurs causes , ou elle a été occasionnée par la disette de boire & de manger pendant quelques jours , ou quelquefois , suivant M. Mead , fameux médecin Anglois , par la mauvaise qualité des matières corrompues dont ils se nourrissent assez souvent , ou encore par le défaut d'une abondante transpiration après avoir long-temps couru ; la rage rend les chiens furieux ; ils s'élancent indifféremment sur les hommes & sur les animaux , même sur ceux de leur espèce ; ils les mordent , & leur morsure communique la même maladie si on n'y apporte bien vîte remède ; nous avons donné , dans nos lettres sur les minéraux , une dissertation sur la rage , nous en avons fait voir les différens symptômes , & nous y avons rapporté , d'après plusieurs médecins célèbres , le remède qui convient le mieux à ce genre de maladies , sans cependant être infaillible ; les bains froids & les immersions dans la mer ont été mis en usage pour le traitement de la rage , quelquefois même encore sans succès ; on a eu aussi recours aux remèdes calmans & aux antispasmodiques , & on en a remarqué souvent de très-bons effets. M. Nugent , docteur médecin à Baile , parle spécialement de ces sortes de

médicamens dans sa dissertation sur la rage ; l'Emery conseille , en pareils cas , l'usage fréquent des sels volatils. Quand on a un chien enragé , le moyen le plus sûr est de s'en défaire , pour éviter tous les accidens qui en pourroient résulter.

M. Petit , chirurgien , rapporte , dans l'histoire de l'académie des sciences de l'année 1723 , un moyen pour connoître si le chien qu'on a soupçonné être enragé , & dont on s'est défait pour cet effet , est vraiment enragé ; il faut , dit-il , frotter la gueule , les dents & les gencives du chien mort avec un morceau de chair cuite que l'on présente ensuite à un chien vivant ; s'il le refuse en criant & hurlant , le mort étoit enragé , s'il le reçoit & le mange , il n'y a rien à craindre pour ceux qui en auroient pû être mordus.

Les catarrhes sont des maladies fort communes au genre d'animaux dont il s'agit dans cet article ; ce sont des eaux qui leur distillent de la tête & qui leur causent souvent une enflure à la gorge ; quand les chiens en sont attaqués , on est dans l'usage de leur graisser la partie malade avec de l'huile de camomille , & on les lave avec du vinaigre & du sel.

Les trop grandes fatigues que les chiens endurent à la chasse , & les frimats qui les morfondent pour lors , leur causent une autre maladie qui n'est point commune chez eux , c'est le flux de ventre ; cette maladie est contagieuse , par conséquent , la première chose qu'on doit observer , lorsqu'on en voit quelques-uns qui en sont atteints , c'est de les séparer des autres chiens & de les mettre dans un endroit où ils puissent être chaudement ; on leur donne ensuite de la nourriture sans sel avec du potage auquel on associe de la terre sigillée ; en cas que ce remède ne se trouve pas suffisant , on fait usage de farines de fèves ; on en fait de la bouillie fort épaisse , dans laquelle on mêle pareillement de la terre sigillée ; on donne cette bouillie au chien malade , qui en guérit presque toujours , pourvu qu'il soit jeune.

Les chiens, pour avoir les reins trop échauffés, sont quelquefois attaqués d'une difficulté d'uriner qui les tourmente prodigieusement, & les expose souvent au danger de périr si l'on n'y apporte du remède; l'inflammation survient pour lors & la gangrène succède; on leur prépare, dans ce cas, un breuvage avec une poignée de guimauve, autant de feuilles d'alkekenge, de racines de fenouil & de celles de ronces; on fait bouillir le tout ensemble dans du vin blanc, & on réduit cette décoction à un tiers. On prétend que la décoction de racines d'asperges, qui est, comme on fait, un très-bon diurétique pour les hommes, seroit mortelle pour un chien qui en boiroit.

Le chiendent est la plante dont les chiens font communément usage quand ils sont malades; cette plante les purge. Dans le dictionnaire économique on rapporte un purgatif qu'on dit excellent pour les chiens braques de ferme. Vous dépecez à cet effet, dit le rédacteur de ce dictionnaire, une tête de mouton; vous la faites cuire dans quatre pintes d'eau jusqu'à réduction de deux pintes; vous mettez ensuite le bouillon dans un plat, où vous avez auparavant taillé du pain noir & saupoudré d'un peu de fleur de soufre. Tout le pain étant bien imbibé vous tâtez avec le doigt s'il n'est pas trop chaud; car dans ce cas il brûleroit le braque & le rendroit enragé; s'il étoit au contraire trop froid, il n'opéreroit pas; on ne donnera point au chien ni la chair, ni les os, car il pourroit bien ensuite manger les cailles & les perdrix sous le filet; on lui fera prendre ce remède à jeun; le soir précédent on ne le fera manger que médiocrement, afin qu'il le prenne plus volontiers; s'il en reste, on le fera rechauffer & on le lui donnera le soir pour achever de le purger; on le laissera détaché dans une chambre pendant deux jours, pour qu'il se vuide & reprenne des forces.

En 1763, il regna parmi les chiens une espèce de maladie épizootique qui en fit périr beaucoup;

M. Desmars, médecin pensionnaire de la ville de Boulogne, publia en ce temps une lettre très-intéressante à ce sujet ; comme ce morceau est presque le seul raisonné qui ait paru jusqu'à présent sur les maladies des chiens, nous avons pensé ne pouvoir mieux faire que de le rapporter dans ce dictionnaire, qui est uniquement destiné à transmettre la plupart des pièces fugitives qui ont été publiées sur les maladies des bestiaux.

Galien range le chien, dit M. Desmars, parmi les animaux les plus secs, les plus chauds & les plus maigres ; sa rate est, suivant cet ancien médecin, très-noire ; ses os sont fort durs, moins cependant que ceux de la chèvre & de la brebis, & sa chair produit des suc mélancoliques dans ceux qui en mangent ; les intempéries, qui augmentent les suc atrabilaires en quantité & en qualité, sont par conséquent nuisibles à cette espèce d'animaux ; telles sont par exemple les constitutions autumnales, dans lesquelles le froid des hivers & la chaleur des étés sont excessifs & accompagnés l'un & l'autre de sécheresses continuelles.

Le printemps & la plus grande partie de l'été, en 1762, avoient été fort chauds & fort secs, ce sont les propres termes de M. Desmars ; le dernier mois de l'été & le premier de l'automne furent pluvieux, & depuis ce temps jusqu'à la fin de juin de l'année suivante, les froids & la sécheresse se soutinrent constamment ; les pluies furent rares & modiques, & les vents qui dominoient, orientaux ou septentrionaux.

Vers le solstice d'été, époque de la maladie canine, les vents du midi ayant repris le dessus, la saison devint humide & pluvieuse, & tout l'été se passa sans chaleurs.

La maladie s'est montrée depuis le mois de juillet jusqu'à la fin de l'automne. Le symptôme le plus général & le premier que l'on remarquoit dans ces animaux, étoit une grande foiblesse qui les faisoit chan-



celer en marchant & tomber à chaque pas ; la plupart touffoient & halettoient ; ils rejettoient par la gueule & les narines , des humeurs pituiteuses & glaireuses ; leurs yeux étoient éteints , chassieux , couverts d'une humeur épaisse & difficile à détacher ; ils tomboient dans une extrême maigreur ; les uns périssoient en peu de jours ; d'autres après plus d'un mois de maladie ; quelques uns moururent subitement attaqués de vertiges. A l'ouverture d'un cadavre on trouva un affaïssement considérable au cerveau , le poumon gâté & l'estomac plein d'humeurs putrides d'une odeur insupportable.

Cette maladie ne s'est pas bornée à une seule ville , à une seule province , elle s'est étendue à des distances considérables & a fait beaucoup de ravages ; c'est donc dans l'air & non dans les eaux ou dans les alimens qu'il en faut chercher les principes ; on se gardera bien à cette occasion de penser que ces astres aient pû verser sur notre atmosphère des influences qui , sans nuire aux autres espèces des quadrupèdes , ont été pestilentielles à la race canine ; on est revenu depuis fort longtemps de pareilles chymères. M. Desmars, pour mieux traiter l'épidémie canine dont il s'agit , rapporte certains points élémentaires d'où il part ; le printemps, suivant les anciens , augmente la partie rouge ou le sang dans nos corps ; l'été , l'humeur bilieuse ; l'automne , la mélancolie ; l'hiver , la pituite ; chacune de ces humeurs augmente ou diminue à proportion de la chaleur , de la froidure , de la sécheresse & de l'humidité des saisons ; dans les constitutions annuelles , tantôt l'hiver fait la plus forte impression, tantôt le printemps , quelquefois l'été , d'autre fois l'automne ; les maladies d'été cessent en hiver , & réciproquement celles de l'hiver en été.

Lorsque l'hiver arrive , dit Hipocrate , la bile se refroidit ou diminue par l'abondance des pluies & la longueur des nuits. Durant le printemps , s'il est doux

& modéré, les cerveaux se purgent de la pituite accumulée pendant l'hiver; mais s'il est froid & boréal, l'humeur pituiteuse reste sous une forme concrète; & lorsque les vents du sud soufflent en été & amènent les pluies, la fonte des humeurs ne peut manquer d'occasionner des maladies: de-là viennent les flux & les hydropisies qu'on observe après un printemps froid & précédé d'un hiver doux & pluvieux.

D'après ces principes M. Desmarts demande, dans le cas que le froid & la sécheresse aient régné, tant dans l'hiver que dans le printemps, & même dans la plus grande partie de l'automne qui les a précédés, ce qui est arrivé précisément dans l'année 1763, quelles seront les maladies qui doivent régner durant ces saisons froides & sèches, ainsi que dans le cours d'un été froid & humide qui vient à la suite. La sécheresse constante dans ces trois saisons n'a pu produire la même pituite; les cerveaux ont dû conserver une sorte de concrétion, n'ayant point été purgés en temps convenable. On a par conséquent dû observer, durant cette longue sécheresse, quantité de maladies causées par la mélancolie, des flux hémorrhoidaux, des vomissemens noirs, des flux noirs, des démences, des cancers, des pleurésies, des péripneumonies atrabilaires, sur-tout dans les campagnes, des toux convulsives; toutes ces maladies devoient être longues & d'un jugement difficile. Telles furent effectivement les maladies regnantes dans les six premiers mois de l'année 1763.

Dans la constitution froide & sèche de l'année 1741, observée à Modène par Ramazzini, ainsi que dans celle de 1740, qui a été décrite par le docteur Huxham à Plymouth, les maladies de poitrine regnoient; on trouva à Modène, dans la plupart des cadavres, des polypes formés dans le cœur ou dans l'aorte, & le sang qu'on tiroit prenoit une consistance polypeuse; à Plymouth le sang étoit plus épais & plus tenace qu'il n'est ordinairement; il étoit absolument comme de la glu;

glu ; le froid & la sécheresse , lorsqu'ils sont excessifs & qu'ils durent trop longtemps , condensent le sang & le dépouillent de ses parties les plus subtiles & les plus actives ; la raison de cette condensation paroît sensible par les effets connus du froid qui rapproche toutes les parties des corps & les réduit a un moindre volume ; d'ailleurs , Hypocrate nous apprend que les constitutions *boréales* , tant générales que particulières , constipent les corps , arrêtent les déjections , d'où résulte un état pléthorique & une irruption ou regorgement sur les viscères qui résistent le moins ; la pléthore doit s'accroître en raison directe de la voracité de l'animal & en raison inverse de sa transpiration & des pertes qu'il fait par les autres conduits ; mais presque toute la portion la plus tenue & la plus subtile s'évapore dès que la rigidité des fibres s'affoiblira par l'action des vents méridionaux & de l'humidité ; l'animal se trouvera surchargé d'humeurs grossières , qui en se décomposant s'écouleront & produiront diverses maladies selon les viscères qu'elles affecteront ; on connoît qu'alors la dissolution succède à l'accumulation , la foiblesse à la tension , la phtysie à la pléthore ; ainsi les funestes effets des saisons immodérées ne se manifestent pas toujours sous le regne de l'intempérie ; souvent les corps succombent , lorsque les causes externes viennent à cesser ; appliquons actuellement ces principes , continue M. Desmars , à l'espèce canine. Le chien est sec & nerveux ; il ne sue point ; il mange beaucoup ; la sécheresse est telle que l'eau lui est encore plus nécessaire que la nourriture ; il boit souvent & abondamment ; on croit même vulgairement que lorsqu'il manque d'eau pendant longtemps il devient enragé ; la constipation du ventre lui est ordinaire. Il paroît faire des efforts & souffrir toutes les fois qu'il rend les excréments , non pas , comme dit Aristote , parceque les intestins deviennent plus étroits en approchant de l'eau ; car dans le chien comme dans les autres animaux

Les gros boyaux s'élargissent toujours de plus en plus, mais à cause de la sécheresse de son tempérament, les chiens ont résisté tant qu'ont duré les vents orientaux & septentrionaux ; les suc qui s'accumuloient journellement étoient encore maîtrisés par la résistance des vaisseaux soutenue du ressort extérieur de l'air ; mais lorsque ce secours vint à cesser, l'humeur ne pouvant point s'assimiler, dégénéra, devint virulente, s'écoula dans différentes capacités, & porta partout le désordre & la destruction.

Aristote observe que les chiens sont sujets à trois maladies, l'angine, la goutte & la rage ; que l'angine les tue, que l'hydrophobie produit en eux la manie ou la fureur ; & que la plupart de ceux que la goutte attaque en périssent.

La maladie dont il s'agit a des rapports à l'angine. Dans les exercices violens, les courses du chien, les fluides gonflés, rarefiés, se portent à la gorge ; la langue s'allonge, est pendante, pour faciliter le passage de l'air qui doit tempérer l'effervescence du sang. Les maladies propres à se terminer par la sueur dans les autres espèces de quadrupèdes produisent l'angine dans le chien par une suite de sa constitution. Dans l'espèce humaine on remarque que les maladies d'hiver dans lesquelles la sueur est plus rare, sont presque toutes accompagnées de toux, d'expectoration, souvent d'angine, qui disparoissent aux approches de l'été, lorsque la chaleur de la saison ouvre les pores & augmente la transpiration ; la maladie dont il s'agit n'est donc point un phénomène rare, mais un accident commun parmi les chiens, qui n'a dû surprendre que par le plus grand nombre de ces animaux qui en ont été attaqués.

M. Desmars répond ensuite aux objections qu'on pourroit peut être lui faire sur l'explication qu'il donne des maladies des chiens ; on m'objectera sans doute, dit-il, que les mortalités dans les chiens sont très rares, quoique les années sèches soient assez fréquentes,

ependant, selon mes principes, la maladie des chiens qui a régné en 1763, devoit se reproduire plus souvent. La réponse à cette objection est très-facile; la maladie en question est d'abord plus commune qu'on ne pense; ce fait résulte des observations antérieures de M. Desmars; mais quand même cela ne seroit pas, le simple développement que M. Desmars fait de son système, suffit seul pour répondre à cette objection. Dans la description, dit ce médecin, que j'ai donnée des saisons qui ont fait naître l'épidémie chez les chiens, j'ai remonté au printemps & à l'été de l'année 1762, qui furent fort secs & fort chauds: cette constitution ne fut séparée d'une autre constitution froide & sèche que par un intervalle de temps assez court, pluvieux vers la fin de l'été & au commencement de l'automne: une pareille combinaison de saisons ne se répète pas assez souvent pour en inférer, ajoute l'auteur cité, que mon système soit vicieux. J'ignore, continue-t-il, le degré & la durée de sécheresse nécessaire pour produire une mortalité dans l'espèce canine; il est très-difficile de prédire les événemens dépendans des intempéries de l'air; quelque soin qu'on apporte dans l'évaluation des causes qui concourent, on ne peut fixer la part de chacune employée dans l'effet commun; doit-on pour cela moins reconnoître ces agents, tout indéterminés qu'ils soient, relativement aux effets qu'ils produisent? Toutes les fois qu'une maladie regnante ne peut être suffisamment expliquée par les saisons précédentes, il faut remonter plus haut, & examiner même, s'il est nécessaire, les constitutions des années supérieures; ce sont les sentimens d'Hypocrate & de Galien.

Les sucs atrabilaires ont dû augmenter en force & en quantité dans l'espèce canine, mais il n'y a eu aucun symptôme dans leur maladie qui prouve la dépravation ou l'augmentation de ce suc. Telle est la seconde objection que se fait M. Desmars.

Pour y répondre , il observe que dans des maladies évidemment causées par l'atrabile , par exemple , dans la maladie noire , les malades rejettent quantité d'humeurs glaireuses , pituiteuses , par le vomissement & par la salivation , & de temps en temps des humeurs virulentes , bilieuses , érugineuses , noires , par le vomissement seul. Cet écoulement perpétuel les conduit à un marasme irremédiable , quand il est accompagné d'une aversion constante pour les alimens ; la dépravation de l'humeur mélancolique est donc alors suivie ou accompagnée d'une sécrétion très-abondante des autres humeurs par les glandes salivaires ; personne n'ignore que le chien devient enragé sans contagion précédente , mais la rage est une espèce de mélancolie , dont la manie ou la fureur est un des principaux symptômes : or la fureur est produite par l'atrabile qui se porte vers le cerveau & en trouble les fonctions , d'où l'on voit que cette humeur se déprave dans le chien , plutôt que dans tout autre animal. Lister annonce , que dans l'hydrophobie la salive est seule vitiée ; l'expérience , qui le fait incliner vers ce sentiment , & qui est rapportée dans ses œuvres , prouve bien que la salive des hydrophobes est un poison ; mais elle n'établit point que le poison réside uniquement & primordialement dans la salive ; pourquoi l'atrabile devenue virulente n'infecteroit-elle pas les autres humeurs ? M. Desmars développe ensuite , tout au long , dans le restant de sa lettre , tout ce qui peut concerner les maladies épidémiques des hommes ; mais cette matière n'a aucun rapport à notre sujet ; nous n'en ferons point mention dans cet article.

Après avoir parlé des maladies internes des chiens , nous allons passer aux externes. Ces animaux sont très-sujets aux chancres , principalement vers les oreilles ; pour les en guérir on prend savon , huile de tartre , sel ammoniac , soufre & verdet , de chacun un gros ; on incorpore le tout ensemble avec du vinaigre & de

**Eau forte ;** on en frotte l'oreille affectée de chancre, & on parvient par là à sa guérison ; ou bien on met, dans un mortier de marbre, un gros de sublimé en poudre, avec le jus d'un citron dont on aura auparavant ôté l'écorce ; le tout étant bien pilé on y met un peu de vinaigre & d'eau, on y ajoute un gros d'alun & autant de savon ; on mêle & on broie bien le tout ensemble, après quoi on le fait bouillir dans un petit pot vernissé jusqu'à la consommation du tiers ; on applique une compresse imbibée de cette décoction sur les chancres : si le chancre étoit sur le nez de l'animal, qui est une partie fort sensible, il faudroit faire bouillir le sublimé à part & en jeter la première eau pour le rendre moins corrosif, ensuite on le joindroit aux autres drogues.

Le moyen le plus court pour détruire le chancre est de le brûler avec un fer rougi au feu ; Les dartres & fics des chiens se traitent de la même manière que les chancres.

On se sert encore du second remède que nous venons d'indiquer pour traiter ces animaux des démangeaisons qui surviennent à leurs oreilles pendant l'été ; les mouches s'attachent pour l'ordinaire à ces démangeaisons, fatiguent par-là considérablement les chiens & les obligent sans cesse à se gratter ; outre le remède ci-dessus, on peut encore faire usage du suivant ; on prend à cet effet quatre onces de gomme adraganth infusées dans du fort vinaigre pendant l'espace de huit jours ; après les avoir broyées sur le marbre on y mêle deux onces d'alun de roche & autant de noix de galle pulvérisées ; on en fait une poudre dont on saupoudre les endroits où il y a démangeaison.

Les chiens s'échauffent souvent les pieds pendant les grandes chaleurs & sécheresses, & se les écorchent pendant la gelée ; dans l'un & l'autre de ces cas on prend des jaunes d'œufs, on les délaie avec du fort vinaigre, on y mêle de la suie de cheminée bien ta-

mixée ; on étend ce mélange sur de l'étoüpe ; on l'applique sur le mal & on enveloppe le tout d'un linge en double ; si le mal est considérable , on recommence cette opération le lendemain , ce qu'on continue jusqu'à guérison.

Les pieds de ces animaux se crévaient aussi quelquefois ; un excellent remède à employer pour lors , c'est prendre un oignon blanc , de le piler dans un mortier , d'y joindre ensuite une pincée de sel & autant de suie de cheminée qu'on pile encore avec l'oignon , après quoi on met le tout dans un morceau blanc de toile de lin ; cela fait , on lave les pieds des chiens avec du vin un peu chaud , on les essuie & on presse le linge en le serrant doucement , pour faire entrer ce qu'il renferme dans les crévasses ; on parviendra par ce moyen à les réunir ; on peut aussi employer le même remède pour durcir la plante des pieds.

La galle est une maladie qui n'est pas moins commune aux chiens qu'aux hommes ; elle leur provient pour l'ordinaire d'un sang échauffé & corrompu ; cette maladie fait languir considérablement ces animaux si on n'y apporte pas promptement remède ; on en commencera le traitement par le remède général suivant.

On met tremper pendant vingt-quatre heures , dans une pinte de vin blanc , mesure de Paris , une once de foie d'antimoine enveloppé dans un linge , & on y ajoute un gros de séné , ou bien , si on est pressé , on fait bouillir ces deux drogues pendant l'espace d'un demi-quart d'heure. On donne un quart de cette infusion au chien malade ; on le tient ensuite chaudement & on ne lui donne à manger que trois ou quatre heures après le lui avoir fait avaler , ayant pareillement la précaution de ne le lui faire prendre que trois heures après avoir mangé ; si l'animal malade vomit peu de temps après l'avoir pris , on lui en donnera une seconde dose deux heures après , mais elle fera d'un tiers moindre que la première ; deux heures après on lui donnera de l'eau



blanche tiède ; après ce remède préparatoire , on frottera les endroits galleux avec un unguent préparé de la manière ci-dessous.

Prenez trois livres d'huile de noix , une livre & demie d'huile de cade , deux livres de vieux oing , trois livres de miel commun , une livre & demie de vinaigre ; faites bouillir le tout ensemble ; ajoutez y deux livres de poix , autant de résine , & une demi-livre de cire neuve ; fondez le tout dans un même poëllon ; remuez-le , & quand il sera fondu mêlez-y une livre & demie de souffre , deux livres de couperose recuite & trois quaterons de verdet ; remuez encore cet onguent jusqu'à ce qu'il soit froid ; lavez ensuite le chien avec de l'eau & du sel , mettez le devant un bon feu & frottez-le de cet onguent ; vous l'attacherez auprès du feu pendant une bonne heure , ayant soin pendant cet intervalle de lui donner à boire.

La nourriture qu'on lui présentera sera rafraîchissante.

Au lieu de l'onguent ci-dessus , vous pourrez vous servir du suivant : prenez une livre de saindoux , trois onces d'huile commune , quatre onces de fleurs de souffre , du sel bien pilé & ramisé , & de la cendre bien fine , deux onces de chaque ; vous ferez bien bouillir le tout ensemble jusqu'à ce que le saindoux soit entièrement fondu , observant de bien remuer le pôt de terre dans lequel seront les ingrédients , afin qu'ils s'incorporent tous l'un dans l'autre ; cet onguent fait vous en graisserez tout le corps du chien galleux , mais cependant en plus grande quantité sur les endroits où il y aura de la galle & toujours à l'ardeur du soleil ; il faut en outre le tenir proprement & le laver avec de la lessive ; si le poil venoit à tomber , il faudroit laver le chien avec de l'eau de fèves & le graisser avec du vieux oing ; ce remède seul guérit souvent les chiens de la galle , leur fait revenir le poil & tue les puces.

Il y en a qui font avaler aux chiens galleux , comme

purgatif, deux gros de fleurs de soufre dans un verre de lait, cela leur fait, dit-on, très-bien dans ce cas, de même que dans toutes les autres maladies de la peau; les chiens sont exposés journellement à la morsure d'une infinité d'animaux, même d'autres chiens enragés.

Quand ils se trouveront mordus par des bêtes venimeuses, on leur fera avaler le remède suivant & on en lavera en même temps la morsure : prenez une poignée de croisette, autant de rhue, de poivre d'Espagne, de bouillon blanc, de sommités de genest & de menthe; pilez toutes ces plantes ensemble; prenez ensuite du vin blanc; vous en ferez une décoction que vous laisserez bouillir dans un pot pendant une heure; après quoi vous passerez le tout & vous y délayerez un gros de thériaque; si la morsure vient d'un renard, on la graissera avec de l'huile dans laquelle on aura fait cuire de la rhue & des vers; mais si c'est par un autre chien enragé que la morsure ait été faite, cela ne suffira pas; il faut promptement scarifier la plaie & y appliquer une ventouse, ou aspirer le sang avec une seringue dont le bout se termine par un pavillon; on mettra ensuite du sel dans la plaie, après quoi on fera avaler au chien de l'infusion de mouron rouge de deux heures en deux heures.

Toutes les plaies en général que peuvent avoir les chiens, pourvu qu'elles ne soient pas vénimeuses, se guérissent très-vîte dès qu'ils peuvent les lécher; mais quand ils ne le peuvent pas, on se sert pour les guérir des feuilles de reine des bois & de celles de marsaulx, on en exprime le jus qu'on fait couler dans les plaies, & on y applique le mare, ou bien on les frotte simplement avec des feuilles de choux rouge; ce topique réussit très-bien. Un autre remède dont on a éprouvé plusieurs fois le succès est celui-ci : pilez des feuilles de pêcher dans un mortier; mettez-les ensuite dans un morceau de toile de lin bien blanc; lavez la plaie avec

du vin un peu chaud, essuyez-la & pressez le linge avec la main afin que le suc des feuilles tombe dans la plaie; ce remède fait encore mourir les vers qui peuvent se trouver dans la plaie; on pourroit y ajouter tant soit peu d'huile d'olive.

De tous les chiens de chasse il n'y en a point de plus exposés à être mordus que ceux qui chassent le sanglier; il est de la dernière importance pour un chasseur de savoir les panser promptement; c'est presque toujours au ventre que ces chiens se trouvent blessés; quand il n'y a que desunion de la peau, & lorsque les intestins ne se trouvent pas offensés, on guérit facilement ces sortes de plaies; il ne s'agit que de bien laver & essuyer sa main; on la frotte d'huile d'olives ou de graisse douce & nette, & on s'en sert pour faire rentrer doucement les boyaux; on mettra ensuite dans la plaie une petite tranche de lard, & on la recoudra ensuite avec une aiguille de chirurgien, quarrée par la pointe, enfilée de bon fil blanc retors, dont on arrêtera les deux bouts avec un nœud; on tient toujours la plaie grasse, cela oblige le chien de la lécher; c'est là le meilleur baume. Le sanglier n'atteint pas toujours le chien avec ses défenses mais souvent il le foule & lui démet ou rompt quelque côte; quand elle se trouve démise, il faut la remettre aussi-tôt; mais quand elle ne se trouve que foulée, on coupera le poil de l'endroit blessé & on y appliquera l'emplâtre suivant aussi chaud que l'animal pourra le soutenir.

Prenez racines de consoude, emplâtre de melilot, poix & huile rosat, autant des uns que des autres; mêlez le tout & étendez le sur une toile neuve.

Trois sortes d'animaux nuisent aux chiens; les poux, les puces & les vers; pour les garantir des premiers on prend des feuilles de sureau, de menthe ou de patience, on les fait bouillir ensemble avec de la cendre; cela fait, on y mêle deux onces de staphisaigre en poudre, qu'on fait aussi bouillir; on passe ensuite le

tout dans un linge ; on dissout dans cette décoction deux onces de savon ordinaire avec une once de safran & une jointée de sel ; on en lave le chien pouilleux, & les insectes périssent ; les puces & les vermines ne peuvent pas non plus résister à ce remède.

Un remède éprouvé pour faire mourir les puces est de frotter, devant le feu, les chiens qui en sont infectés avec du lait & de l'huile de noix mêlés ensemble, & un peu chauds ; on se sert encore de noix pour faire périr les vers qui viennent sur les corps des chiens, mais il faut que les noix soient vertes ; on les met pour lors dans un pot avec une chopine de vinaigre, & on les y laisse tremper pendant quatre heures ; ce temps écoulé, on passe le tout dans un linge, après l'avoir fait bouillir pendant deux heures ; on met cette décoction dans un pot, on y ajoute une once d'aloës hépatique, une once de corne de cerf brûlée, une once de poix-réline ; on remue bien le tout & on en frotte l'endroit où paroissent les vers.

Quand les vers habitent l'intérieur des chiens, on fait pour lors avaler à l'animal malade un remède vermifuge : on prend à cet effet du jus d'absynthe deux gros, aloës hépatique, staphisaigre, pareille quantité ; corne de cerf brûlé & soufre, de chacun un gros ; on pile le tout ensemble & on l'incorpore avec un demi verre d'huile de noix ; on en fait une potion, ou, pour parler en termes de l'art vétérinaire, un breuvage.

Avant de finir ce qui concerne les maladies des chiens, il faut encore dire un mot de leur odorat affoibli ; dans les mois de juillet & août, l'ardeur du soleil qui échauffe la terre dérobe souvent aux chiens l'odeur du gibier, & pour y remédier il faut, la veille de la chasse, leur mettre sur le soir, à l'extrémité de chaque oreille, la grosseur d'une noix de beurre gâté, que l'on frotte avec le pouce pour le faire fondre ; on leur donnera à manger seulement un peu de pain noir, afin que le matin ils puissent résister à la chasse jus-

qu'au dîner; s'ils mangeoient beaucoup ils chasseroient fort peu; on aura aussi attention de ne les faire chasser qu'après la chute de la rosée, car elle leur ôte l'odorat.

Le chien n'est point en usage pour aliment chez les peuples de l'Europe, aucun même n'en voudroit manger à moins qu'il ne s'y trouve absolument pressé faute d'autre alimens; il n'en est pas de même des habitans d'Asie, d'Affrique & d'Amérique; les Chinois engraisent ces animaux & les conduisent au marché pour les vendre; les habitans du Sénégal & de Guinée les regardent comme un mets délicieux; du temps d'Hypocrate on mangeoit communément des chiens; en parlant de leur chair il dit, qu'elle échauffe, dessèche, & rend plus fort, mais qu'elle se digère difficilement, au lieu que celle des petits chiens humecte & passe vite.

Si les chiens ne sont pas en usage comme alimens dans notre continent, ils le sont du moins comme médicamens; on applique sur la région du bas-ventre des petits chiens vivans pour appaiser les douleurs de la colique, dans les cas où l'on peut prévoir les causes de la maladie, par le moyen d'une chaleur douce & bienfaisante qui exhale de leur corps. Borelli assure que rien n'est plus efficace pour soulager un gouteux que de faire coucher des petits chiens avec lui, mais que ceux-ci contractent la goutte au point de ne pouvoir plus marcher; j'en ai voulu faire l'expérience sur un de mes malades & cela n'a pas réussi.

On trouve dans les éphémérides d'Allemagne l'histoire d'un chien qui gagna la petite vérole pour avoir couché avec une personne qui l'avoit. Comme les chiens détergent, nettoient & consolident les plaies qu'ils ont reçues, en les léchant, ainsi que nous l'avons observé plus haut, on peut leur faire lécher de même celles d'un homme avec succès; il peut à la vérité se faire que l'animal en souffre, mais du moins le malade est guéri.

On a vû il y a quelque temps à Paris , un homme que l'on appelloit *le médecin* de Chaudray , du lieu où il faisoit son séjour , qui , sans autre moyen que celui dont nous parlons , avoit trouvé le secret de guérir un grand nombre de plaies & d'ulcères invétérés.

Le chien n'est pas seulement utile à l'homme de son vivant , mais il lui rend encore service après sa mort ; on fait avec les petits chiens entiers une huile ou un baume , connus sous le nom de *baume de petits chiens* ; ce baume est très-recommandé en liniment contre les contusions , la débilité des nerfs , la paralysie & le rachitis ; vous prenez à cet effet des petits chiens , vous les faites bouillir dans de l'huile d'olives , jusqu'à ce que leurs os soient desunis ; vous mettez dans cette huile , après l'avoir coulée , des sommités d'origan , de pouliot , de serpolet , de millepertuis & de marjolaine , vous les exposez ensuite au soleil pendant quinze jours ; vous avez pour lors un excellent baume ; son usage est purement extérieur ; il a souvent produit de bons effets dans la paralysie ; plusieurs pharmacopées ordonnent de faire bouillir les petits chiens dans l'huile avec des vers de terre , & d'ajouter à la colature de la térébenthine pure & de l'esprit-de-vin , pour rendre ce remède plus fortifiant , plus nervin & plus propre à résoudre les tumeurs , les contusions , & à dissiper les rhumatismes.

On attribue à la graisse de chien une vertu vulnérable , consolidante & détersive ; on l'emploie , tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ; la façon de la recueillir est de faire rotir un chien & de la ramasser pour lors à mesure qu'elle coule de l'animal ; il faut avoir attention que cette graisse ne soit pas trop vieille quand on l'emploie , parcequ'elle contracte une acrimonie ; on peut recueillir cette graisse en faisant bouillir des petits chiens dans de l'eau jusqu'à ce que les os se séparent les uns des autres : on laisse ensuite refroidir le tout & l'on ramasse la graisse qui s'est figée à la superficie ;

quelques auteurs veulent qu'on donne cette graisse étendue sur du pain, ou mêlée avec d'autres alimens, comme un excellent remède contre la phtysie & l'épilepsie.

Lorsqu'on ordonne la graisse de petits chiens à l'extérieur, on fait bouillir les petits chiens avec des plantes nervines, & alors elle ne diffère point du baume indiqué ci-dessus, & a la même vertu.

La fiente du chien est connue en pharmacie sous le nom *d'album græcum*; les anciens médecins lui attribuoient une vertu détersive, atténuante & résolutive; ils la prescrivoient intérieurement dans la squinancie, la pleurésie & la colique, à la dose, depuis un scrupule jusqu'à quatre, soit seule, soit mêlée dans des potions vulnéraires appropriées; ils prétendoient aussi que la fiente d'été étoit préférable à celle des autres saisons, & ils vouloient en outre qu'on ne nourrisse le chien que d'os pendant quelques jours, sans le laisser boire que très-peu, afin, disoient-ils, que le sel volatil des os qui passe dans la fiente, soit plus abondant; ce remède agit par les sueurs comme les fientes des autres animaux; on le dit salutaire dans les hémorrhagies de matrice qui viennent de la stagnation de sang dans ce viscère, où elle occasionne des contractions spasmodiques. Ettmuller vante beaucoup la fiente de chien dans la dysenterie; quant à nous, nous croyons qu'un pareil remède doit être banni de la classe des médicaments, il est trop dégoûtant; nous en avons d'autres pour le moins aussi efficaces qui méritent sans contredit de lui être préférés; aussi ne trouve-t-on plus ce médicament dans les pharmacies modernes, quoiqu'en dise M. le Camus; si on veut cependant l'employer, il est plus à propos de s'en servir à l'extérieur; on peut le mêler avec le miel en forme de loch pour en toucher les amygdales, ou l'abcès formé dans la squinancie; cette espèce de remède en facilite la rupture & prépare une issue au pus: on le fait aussi

entrer dans les cataplasmes ou onguens qu'on applique autour de la gorge dans cette maladie.

La vertu de ces remèdes , selon MM. Salerne & Arnauld de Nobleville , consiste dans le sel ammoniac nitreux , dont l'*album græcum* est empreint , qui par sa qualité incisive & pénétrante résout la tumeur , prévient l'abcès & dissipe l'inflammation ; on se sert encore de la poudre d'*album græcum* pour déterger les ulcères devenus fardes & malins par le mauvais usage des substances grasses ; on attribue à la cervelle de chien une vertu contre sa manie , & à son fiel une vertu antipileptique ; mais comme ces deux propriétés ne sont pas bien constatées , nous ne nous étendrons pas sur leurs sujets.

On prépare la peau de chien & on en fait des bas & des gands qui ont leur utilité : les premiers sont estimés comme un remède efficace pour appaiser les douleurs de la goutte , lorsqu'on en couvre la jambe affectée ; on prétend en outre , qu'ils sont propres pour guérir les ulcères des jambes & dissiper les varices ; pour ce qui concerne les gands , comme ils sont propres à amollir & adoucir la peau des mains , les femmes curieuses de leur beauté s'en servent ordinairement ; on apprête aussi depuis peu , en gras , les peaux de chiens pour en faire des pièces d'estomac que les dames appliquent sur leur poitrine pour se rendre aussi cette partie de la peau douce au toucher & comme élastique ; elles font usage de cette pièce pendant la nuit , de même que des gands ; les peaux de chien dont les poils sont longs , fins & beaux , s'emploient pour diverses fourures , principalement pour des manchons ; quand on veut donner plus de relief à ces fourures , on leur fait imiter , au moyen de différentes préparations , les mouches ou les taches de peau de tigre & de panthère.

Les Anglois ont sçu faire une branche d'exportation de leurs chiens de chasse , doués d'un odorat très-fin , que les chasseurs nomment *chiens de race royale* ; ils



font aussi commerce de leurs dogues , qu'ils font combattre les uns contre les autres pour leur donner plus de nerf & plus de courage.

CHOUETTE ; c'est un oiseau de proie qui ne sort que la nuit ; la partie supérieure du corps & la face, sont à peu près de même couleur , c'est-à-dire , mêlées de couleur noirâtre & de roux ; les plumes sont plus élevées que dans la plupart des autres oiseaux ; ce qui fait paroître celui-ci beaucoup plus gros qu'il ne l'est en effet. La chouette a l'ouverture de la bouche grande, à proportion de la longueur du bec : la langue est un peu fourchue à son extrémité ; son empreinte est marquée sur le palais ; les yeux sont gros & saillans ; la membrane qui se trouve entre l'œil & la paupière a le bord noir ; celui des paupières est large & rougeâtre. Autour des yeux & du menton est une espèce de fraise composée d'un double rang de plumes ; celles du rang de devant sont parsemées de blanc , de noir & de roux , & celles du rang inférieur sont teintes de blanc & de couleur de feu ; les yeux sont très près des oreilles ; au-delà des narines , au-dessous des yeux , sont des poils ronds & droits ; les pattes sont presque couvertes jusqu'aux ongles d'un plumage épais , d'un blanc sale , avec des petites lignes noires & ondoyantes. Chaque aîle a vingt-quatre plumes semées , ainsi que les grandes plumes de la queue , de quelques taches d'un blanc sale & teintes de roux & de brun. La queue est composée de douze plumes ; les ongles sont longs & noirâtres , & n'ont point de membranes entr'eux.

Cet oiseau fait son nid dans le creux des arbres & dans tous les trous des murailles ; il est l'ennemi de tous les petits oiseaux , des jeunes lapins & levreaux , & se nourrit aussi de lézards & de grenouilles ; il détruit les souris dans les granges & les magasins ; cet animal peut rester trois ou quatre jours sans manger ; il y a des chasseurs qui les dressent à la chasse ; au Cap de Bonne-Espérance , les Européens qui s'y trouvent les y

apprivoisent & les accoutument à nettoyer leurs appartemens de souris.

Si la chouette fait la guerre aux oiseaux , ceux-ci , à leur tour , ne la ménagent pas ; ils se réunissent souvent tous pour l'environner , & ils la pressent de tous les côtés ; quand elle se trouve ainsi prise , elle se couche sur le dos & ne fait paroître que son bec & ses griffes pour se défendre ; quand on veut attraper beaucoup d'oiseaux , on contrefait pendant la nuit le cris d'un oiseau qui seroit pris par une chouette , les autres oiseaux courent vîte à son secours ; la chouette prête en revanche son ministère au faucon ou autre oiseau de proie qui se trouveroit aïlailli d'une infinité d'autres oiseaux.

**CIGOGNE** ; c'est un oiseau de passage plus grand que l'ibis , & dont le col & les pieds sont proportionnellement plus petits ; on lui compte quatre pieds depuis l'extrémité de ses pieds jufqu'au bout du bec ; son col est plus gros par le bas ; ses aîles ont deux pieds & demi , à les prendre du milieu du dos jufqu'à leur extrémité ; le tiers d'en bas du col de la cigogne est garni de plumes longues de six pouces & larges de dix lignes , allant en pointes , mêlées vers leur racine avec un duvet d'une blancheur éblouissante , & dont la structure est singulière , car chaque petite plume de ce duvet a un tuyau de la grosseur d'une petite épingle , qui se divise en cinquante ou soixante autres plus petits que des cheveux , & ces petits tuyaux sont encore garnis des deux côtés de petites fibres presque imperceptibles ; le contour des yeux de cet oiseau est dégarni de plumes & la peau fort noire en cet endroit ; le bec d'un rouge pâle tirant sur la couleur de chair , tout droit , à angle & pointu ; les jambes & les pieds rouges ; les extrémités des doigts ont des écailles en tables , les trois de devant sont joints ensemble par des peaux courtes & épaisses , seulement vers leur commencement ; le quatrième doigt , qui est derrière , est gros & court ; les ongles

ongles sont blancs , larges & courts , assez semblables à ceux de l'homme ; le gésier est semblable à celui des oiseaux qui vivent d'herbes & de semences ; les glandes de la tunique intérieure de l'ésophage sont fort grosses & en grand nombre ; le corps glanduleux qui est au-dessus du gésier est garni d'un très-grand nombre de glandes fort grosses , & le gésier est couvert de beaucoup de graisse , quatre fois plus charnu que l'ibis , ses muscles ayant plus d'un pouce d'épaisseur ; la tunique calleuse du dedans est fort dure , de couleur verte ; les intestins sont longs d'environ cinq pieds ; le cœcum long de six lignes , & large de deux ; le foie divisé en deux lobes , dont le droit a trois pouces de long & le gauche seulement deux , d'une substance composée d'un amas de petites glandes hexagones ; la vésicule du fiel a environ dix lignes de long sur trois de larges par son milieu , elle est pendante & séparée du foie , auquel elle est attachée par un ligament & par deux petits canaux qui sont comme ses racines ; le pancréas qui , selon la manière ordinaire des oiseaux , est situé dans le premier replis de l'intestin , est de trois pouces de long sur quatre lignes de large , & un seul canal pancréatique joint avec l'hépatique ; la rate de la cigogne est fort petite ; les reins & les uretères sont semblables à ceux des autres oiseaux ; les testicules sont de la grosseur d'un œuf de pigeon , placés à la partie supérieure des reins au côté de la grande artère , & sur chaque testicule il y a un épидидyme qui ne lui est adhérent que par sa partie inférieure ; les canaux déférens s'insèrent vers l'extrémité du rectum ; la verge est comme celle des oies ; le cœur est médiocre , il a environ un pouce & demi de long sur cinq lignes de large , il est presque rond ; le ventricule gauche de ce viscère a plusieurs colonnes charnues ; la langue est formée par un cartilage couvert d'une membrane charnue & fibreuse , longue de dix lignes & large de huit vers sa base ; le globe de ses yeux est fort gros , il a

deux pouces de diamètre , la cornée fort épaisse , la partie antérieure de la sclérotique dure & cartilagineuse comme dans la plupart des oiseaux , & le chrysellin de quatre à cinq lignes de diamètre. Telle est la description qu'on trouve de la cigogne dans les mémoires de l'académie des sciences ; le docteur Christoph Schallhammer observe , dans une description à peu près pareille qu'il a donnée de la cigogne , en outre , que ses os sont composés de lames très-tendres & sont tous creux en dedans , quoique quelques uns soient plus épais comme à l'épine du dos , & les autres semblables à des rayons de mouches à miel ; ils sont , ajoute-t-il , si bien disposés pour la légèreté , qu'on ne sauroit trop admirer l'industrie de la nature d'avoir ajusté avec tant de sagesse pour le vol , des corps si solides & si robustes ; car quoiqu'ils soient beaucoup plus compactes & plus durs que ceux des quadrupèdes , ils sont cependant transparens comme du verre ; il paroît sur-tout un artifice incomparable à la troisième articulation de l'aîle , où les deux os , qui répondent au *radius* & au *cubitus* , se joignent avec deux autres pour n'en faire qu'un par le moyen de deux osselets qui ressemblent à l'enclume de l'oreille ; le tout est tellement revêtu de cartilages , que l'oiseau étendant l'aîle peut en même temps l'élever en haut puis la replier , c'est-à-dire , monter à l'air & la descendre à son gré. Le docteur Conrad Peyer , prétend que l'estomac de la cigogne a une certaine affinité avec celui des animaux ruminans.

La cigogne se tient volontiers sur les bords des rivières & des étangs , pour y manger des grenouilles , des limaçons , &c. elle fait son nid sur des arbres , sur des rochers , & le plus souvent même sur des cheminées. Dans la Lorraine & les trois Evêchés , on en a vu qui les faisoient sur le haut des tours d'anciens châteaux , à l'extrémité desquelles on avoit même placé , pour cet effet , des roues renversées.

On dit de la cigogne , mais je ne fais sur quel fondement , qu'elle nourrit ses père & mère dans leurs vieilleses ; qu'elle les porte sur ses aîles d'un lieu à l'autre ; c'est pour cette raison qu'on la donne comme le symbole de la piété & de la charité ; il étoit anciennement défendu en Thessalie de tuer des cigognes , parcequ'elles délivroient le pays des serpens, des grenouilles & des limaçons ; on ne regarderoit pas encore actuellement de bon œil , en Hollande , ceux qui en tueroient ; on courroit risque d'être lapidé ; ces oiseaux habitent l'Egypte & l'Affrique en hiver ; quand ils retournent dans ces pays-là , ou quand ils partent , ils volent en troupe & allongent alors les pieds en fendant l'air ; quand ils dorment , ils ne sont portés que sur un pied , la tête entre les épaules ; les femelles pondent à chaque couvée deux ou trois œufs de la grosseur & couleur de ceux des oies ; le mâle couve pendant que la mère va chercher à vivre ; la couvée dure un mois ; ces animaux ont un soin on ne peut pas plus grand pour leurs petits ; tour-à-tour le mâle & la femelle s'empresfent à leur chercher de la nourriture ; ils souffrent les insultes du vent & les dangers du feu plutôt que de les abandonner.

La cigogne s'employoit autrefois en aliment , mais on n'en sert plus à présent sur les tables ; sa chair est si dure , si coriace , si difficile à digérer & si désagréable au goût , qu'on l'en a entièrement bannie ; la médecine en fait cependant toujours usage ; on prend cet oiseau en entier , on le plume , on lui ôte les entrailles & on le cuit dans de l'huile d'olive jusqu'à ce que la chair quitte les os ; on le pile ensuite & on le recuit dans de nouvelles huiles , après quoi on le passe avec forte expression ; on en tire pour lors une huile qu'on vante beaucoup contre la paralysie ; on tire aussi , par la distillation des jeunes cigogneaux étouffés & hachés ensuite en petits morceaux , une eau qu'on dit antiépileptique , mais nous doutons beaucoup de cette prétendue propriété.

Le sang de la cigogne passe pour alexipharmaque ; il convient, dit-on, dans les maladies où l'on soupçonne de la malignité, il fait la base de l'antidote de sanguine de paracelse. Burgravius assure qu'on peut préparer, avec le sang de cigogne, un remède contre toute sorte de poisons ; Ettmuller n'est pas de cet avis, il préfère les préparations de corne de cerf. Quant au fiel de la cigogne, on le dit propre pour éclaircir la vue, & pour dissiper les taches de la cornée, si l'on s'en sert en collyre ; on prétend que sa fiente est antiépileptique, nous n'osons pas l'affirmer ; quatre onces de cette fiente incorporées avec autant de graisse de canard ou de porc, font un onguent si bon contre la goutte, que quelques uns en font un secret.

CILLER, se dit d'un cheval auquel il vient plusieurs poils blancs au-dessus des yeux vers les salières, mêlés avec ceux de la couleur naturelle ; c'est un signe de vieillesse que les marchands de chevaux tâchent de déguiser ; lorsqu'il ne se trouve que très-peu de ces poils, ils les arrachent avec des pincettes ; mais quand ils sont trop nombreux, en sorte que la place en pourroit être dégarnie si on les arrachoit, ils peignent pour lors les sourcils ; quand on achètera un cheval, on fera donc très-bien d'examiner, & même avec attention, s'il n'y a pas de poils arrachés, & on fera passer plusieurs fois une éponge bien trempée sur les sourcils, pour voir s'ils ne se déteignent pas.

CIMIER. A la boucherie on entend par le cimier de bœuf, une portion de la cuisse : cette portion se divise en plusieurs tranches ; chaque tranche contient trois morceaux, la pièce ronde, la semelle & la tendre ; le cimier, depuis les tranches jusqu'à la queue, s'appelle culotte. En termes de vénerie, on donne le nom de cimier à la croupe du cerf, du daim, du chevreuil ; cette partie se donne, dans la curée, au maître de l'équipage.

CIRE ; c'est une substance inflammable tirée des vég.

*gâteaux*, digérée & préparée dans le corps des abeilles; voyez art. *abeilles* : les poussières des étamines des plantes fournissent à ces insectes la matière de la cire; pour transformer ainsi cette matière ils la mâchent, ils l'avalent & la digèrent; une partie leur sert de nourriture, une autre sort par leur anus en forme d'excrément, & la troisième revient par leur bouche en forme de liqueur moussueuse qui se sèche dans un instant, & c'est là précisément la vraie cire; les abeilles emploient cette substance à la construction de petites loges hexagones, dont les parois sont minces & qu'on nomme *alveoles*; voy. encore art. *abeilles*; ces *alveoles* se touchant immédiatement forment par leur réunion ce qu'on appelle des *gâteaux* ou *rayons*; une partie des *alveoles* est destinée, ainsi que nous l'avons déjà dit à l'article cité, à recevoir les œufs & élever le couvain; d'autres ne sont remplies que de ce que nous nommons *cire brute* ou *miel brut*, qui n'est autre chose qu'un mélange d'une substance mieuseuse avec la poussière des étamines des fleurs; c'est la vraie nourriture solide & particulière dont les mouches font un usage journalier; il est probable que cette espèce de cire est celle que Boerrhave dit avoir observé à l'aide du microscope sur des feuilles de romarin; il y a encore parmi ces *alveoles* d'autres qui contiennent du beau miel & qui sont exactement fermées d'un petit couvercle de cire.

Les ciriers & les manufacturiers en bougie donnent le nom de *cire brute* à la cire jaune telle qu'on la tire de la ruche, après l'avoir cependant fondue & mise en pains pour la mettre plus facilement dans le commerce; la plus jaune, celle dont la couleur est la plus vive, l'odeur la plus agréable, & qui est la mieux purifiée, est celle qui est la plus estimée en fait de vente; pour la préparer en pains, on s'y prend de la façon suivante : on en sépare d'abord le miel, après quoi on la mêle avec celle qui peut se trouver dans la ruche sans

contenir de ce nectar ; on met ce mélange dans un chaudron avec de l'eau à proportion : on fait un feu clair dessous & on remue la cire avec une écumoire ; dès qu'elle est bien fondue & bien liquide , on la verse dans un sac de grosse toile fait en capuchon , qu'on a auparavant trempé dans l'eau chaude & ensuite tordu ; on le pend au plancher , on met dessous un baquet à demi plein d'eau fraîche , dans lequel la cire tombe ; on presse le sac avec de gros bâtons de bois dur que l'on glisse le long de ce sac & vers le bas , on rejette ensuite dans le chaudron ce qui n'a pû passer une première fois ; & dès qu'il est bien fondu , on le remet dans le sac & on le fait passer par la chauffe à force de le tordre ; ceux qui ont une grande quantité de ruches ont des petits pressoirs , avec un dessous qu'on appelle forme , qu'ils ont soin de bien mouiller partout avant d'y poser le sac rempli de cire chaude , afin que la cire qui sort se détache facilement , & ils n'ont pas tant de peine ; au reste , il faut d'abord presser doucement , si on veut réussir par cette seconde méthode qui accélère de beaucoup l'opération.

La cire pressée , il s'agit pour lors de la mettre en pain ; on la laisse pour cet effet se refroidir & se figer , on l'amasse ensuite & on la lave dans de l'eau propre , d'où on la tire avec une écumoire , après quoi on la met dans un chaudron où il y a de l'eau à proportion , avec du feu clair dessous , & on la fait fondre : dès qu'elle est bien liquide , on la verse dans plusieurs terrines dont le haut est beaucoup plus large que le fond ; il faut observer ici qu'il faut mettre préalablement dans ces terrines , avant d'y verser la cire , un tiers d'eau bien chaude , & qu'il faut même mouiller exactement leurs bords ; la cire s'y fige pour lors bien vite & forme un pain de la figure du vase ; ce pain se décolle en se refroidissant. On ne doit point toucher à ces terrines pendant tout le jour : le lendemain quand on a retiré le pain de cire de la terrine , comme les or-



dures se précipitent au fond , on ratifiera exactement le dessous du pain lorsqu'il sera entièrement froid. Cette ratifure , conjointement avec le mare de la cire qui reste dans le sac pendant qu'il est chaud , se met en pélores ou petites boules que l'on vend à ceux qui font des toiles cirées.

Les menuisiers & les ébénistes employent cette cire sans plus grande préparation , pour donner du lustre à leurs ouvrages , de même que les frotteurs des planchers d'appartement ; on ne choisit cependant pas , pour ces différens usages , la plus belle cire ; cette dernière est destinée pour en faire de la bougie filée , & même de la grosse , tant pour la marine que pour certains chapitres ecclésiastiques ; les cierges de cire jaune sont encore d'usage pour l'église dans de certains jours de cérémonies , on se sert sur-tout de la cire pour les feaux de chancellerie ; cette substance est actuellement devenue d'une si grande nécessité pour les arts & besoins de la vie domestique , qu'il s'en faut de beaucoup que l'Europe en puisse fournir en suffisante quantité pour notre consommation ; on en tire en France de Barbarie , de Smirne , de Constantinople , & sur tout des pays du nord , où les abeilles sont très-multipliées ; on a supputé que la consommation qui se fait en France de cire étrangère se portoit à plus d'un million de livres pesant.

En Barbarie rien n'est si commun que d'y sophistiquer les gros pains de cire jaune avec de la graisse ou du beurre ; il est cependant très facile de s'appercevoir de cette fraude ; on s'apperçoit si elle est pure en la mâchant ; lorsqu'en séparant les dents après avoir mordu la cire , on entend un petit bruit ou craquement sec , c'est une bonne marque , on peut être alors assuré qu'elle n'est pas alliée de graisse ; d'ailleurs , la graisse se fait sentir au goût dans la cire sophistiquée : les connoisseurs ont encore d'autres indices que la grande habitude leur a rendu familiers ; on sophistique encore

quelquefois la cire jaune avec de la thérébentine & des résines, mais elle tient pour lors aux dents.

La cire jaune est émolliente & résolutive, on s'en sert dans les emplâtres & dans les onguens pour leur donner de la consistance; elle s'emploie rarement à l'intérieur; sa qualité tenace fait craindre qu'elle n'occasionne pour lors des obstructions; elle fournit cependant un remède plusieurs fois éprouvé dans la dysenterie; on prend pour cet effet une pomme de coing ou une pomme douce, on coupe cette pomme transversalement en deux parties inégales, on creuse la portion la plus grosse & l'on y met environ deux gros de cire; on recouvre cette portion de l'autre, & l'on fait cuire le tout sous des cendres chaudes pour que la cire puisse se fondre & pénétrer toute la substance de la pomme; on la fait alors manger au malade; elle apaise promptement les douleurs & calme le flux dysentérique.

La cire blanche est une préparation de la cire jaune; on la fait fondre sur le feu; on la lave plusieurs fois dans de l'eau, on la divise en parcelles, on l'étend, on l'expose à l'air & à la rosée pendant six ou sept semaines, & l'on fait des blancheries de cire depuis le printemps jusqu'à la fin de l'automne; on change par là sa couleur jaune en une bien blanche; & afin de rendre cette blancheur encore plus parfaite & plus lustrée, les ouvriers ont coutume de mêler dans cette cire, après l'avoir fait fondre, du tartre blanc ou du crystal de tartre; ils la clarifient par ce moyen en faisant séparer de la matière une crasse ou autres impuretés qui peut y être restée; on travaille à la cire blanche en plusieurs provinces, mais la meilleure & la plus belle se prépare en Bretagne; pour qu'elle soit bonne, elle doit être pure, bien blanche, claire, transparente, dure, cassante, insipide au goût, n'adhérant point aux dents quand on la mâche; cette espèce de cire est émolliente, adoucissante, mais moins résolutive que

la jaune , parceque la lotion a emporté la plus grande partie de son sel.

On donne le nom de cire grenée à une cire blanche fondue & battue avec des verges pendant qu'on y jette de l'eau fraîche ; par cette raréfaction on augmente sa blancheur & on la rend plus propre pour des pommades dans lesquelles on la fait quelquefois entrer.

Quoique la cire soit de la solidité & de la dureté que tout le monde lui connoit , elle n'est cependant composée que du mélange de deux liqueurs , d'un phlegme abondant qui tient un acide dissous , & d'une huile ; ainsi l'on peut dire , que quand de la cire brûle , ce n'est presque que de l'eau qui brûle , animée toute fois d'une légère portion de matière sulphureuse.

La cire donne , par la distillation du beurre , un esprit & de l'huile : nous allons rapporter ici , d'après M. l'Emery , les procédés qu'on peut suivre pour se les procurer.

Vous faites fondre pour cet effet deux livres de cire jaune dans un plat de terre , vous y mêlez ensuite trois ou quatre livres d'argille en poudre , ou autant qu'il en faut pour faire une pâte que vous formerez en petites boules , & vous les mettrez dans une cornue de grais ou de verre lutée , de laquelle le tiers demeure vuide ; vous placez cette cornue dans le fourneau de réverbère , vous y adaptez un récipient , & ayant luté les jointures , vous donnez un petit feu au commencement ; il sortira du phlegme , puis un esprit : vous augmentez un peu le feu & il distillera une liqueur qui se condensera dans le récipient en forme de beurre ; vous continuez le feu jusqu'à ce qu'il ne sorte plus rien ; vous délutez alors les jointures , vous séparez l'esprit mêlé de phlegme d'avec le beurre , & vous le gardez dans une phiole bien bouchée ; cet esprit est , suivant l'Emery , un excellent apéritif ; sa dose est depuis dix gouttes jusqu'à trente dans de l'eau de rave ou dans une autre liqueur appropriée : quant au beurre de cire

c'est un bon résolutif pour les tumeurs, les humeurs froides, les douleurs des jointures, la paralysie, les engelures, les crévasses du sein; plusieurs le préfèrent à l'huile de cire, qui est, proprement dit, une rectification de ce beurre.

Liquefiez, sur un fort petit feu, le beurre de cire dans un plat de terre; mêlez de la chaux vive, nouvellement réduite en poudre, autant qu'il en faudra pour le corporifier en une pâte dure; faites entrer cette pâte dans la même cornue qui a servi à la distillation du beurre de cire; placez-la dans un fourneau, adaptez-y un récipient, & ayant luté les jointures exactement, faites dessous un feu du premier degré; quand le vaisseau sera échauffé, vous l'augmenterez jusqu'au second degré; il sortira un peu de phlegme, ensuite de l'huile claire; continuez le feu en le poussant plus fort sur la fin jusqu'à ce qu'il ne sorte plus rien; laissez refroidir les vaisseaux & les séparez, vous trouverez dans le récipient l'huile de cire claire, mêlée avec un peu d'eau, séparez-la & la gardez. L'huile de cire a les mêmes propriétés que le beurre pour l'extérieur; mais elle est un peu plus pénétrante, suivant M. Geoffroy; elle peut se prendre intérieurement comme diurétique & comme un excellent remède propre pour la pierre, la colique néphrétique, les ulcères du rein & de la vessie, la retention d'urine, & pour atténuer les phlegmes; la dose en sera depuis deux gouttes jusqu'à dix dans du vin blanc ou dans des eaux de pariétaire ou de rave.

On distingue dans le commerce, outre la cire jaune & la blanche, d'autres espèces de cire qui portent les noms des couleurs des ingrediens qu'on y ajoute; la première est la cire verte qui n'est autre chose que de la cire blanche ramolie avec un peu de thérébenthine & teinte avec du verd-de-gris broyé; cette cire est propre pour amolir les cors des pieds, étant appliquée dessus en forme d'emplâtre. La seconde est la cire

rouge ; c'est de la cire blanche amolie avec de la thé-rébenthine, de même que la précédente, mais elle est rougie avec de la racine d'orcanette ou bien avec le vermillon ; elle est résolutive appliquée extérieurement ; elle sert aussi pour apposer les scellés. La troisième est la cire à gommer qui est de la cire fondue & mêlée avec de la poix grasse ; les tapissiers s'en servent pour gommer leurs outils. Nous ne parlerons pas ici de la cire à cacheter, puisqu'il n'y entre point de cire dans sa composition ; on prépare souvent la cire pour couvrir les bouteilles ; on prend pour cette préparation deux onces de cire blanche & une once & demie de pain bien émietté ; on mêle ces deux matières ensemble & on met ce mélange sur le bouchon coupé au rez de la bouteille.

CIRON, ACARUS ; c'est un insecte qui s'insinue entre l'épiderme & la peau de l'homme ; il est de la grosseur d'une lende ; sa figure est ronde, difficile à distinguer, même avec le secours d'un microscope, tant elle est petite. Son corps, infecable en apparence, est cependant composé de douze anneaux, dont le premier est sa tête ; cet insecte fixe quelquefois son séjour dans les pustules de la galle, dans celles qui sont occasionnées par la petite vérole, & à la suite de longues maladies, ou dans les dents cariées ; il cause des démangeaisons très-incommodes ; c'est par le moyen de ses pieds de devant qu'il fait des sillons sous la peau comme les taupes en tracent sous terre ; il naît, non-seulement aux pieds, mais encore aux mains ; si on en croit Swammerdam, le ciron sort tout formé de son œuf ; il fait naître des vessies dans les endroits où il se trouve & suit les rides de la peau ; tantôt il se repose, tantôt il ne semble travailler que pour occasionner des démangeaisons avec prurit ; pour se débarrasser de ces fortes d'insectes, il faut laver l'endroit du corps qui en est infecté avec une dissolution d'alun dans de l'eau claire, ou avec une décoction de feuille d'aurone,

d'armoïse & de noyer dans du vinaigre bien fort , ou bien même encore , avec une décoction de ciguë ; on peut encore parfumer , & cet expédient n'est pas des moins efficaces , les parties infectées de fumées de soufre ; en un mot , toutes les odeurs fortes & pénétrantes détruisent cet insecte ; l'homme n'est pas le seul individu du regne animal qui soit exposé aux cirons , les autres animaux en ont encore de particuliers.

CLAPIER ; c'est un terrain clos de murailles , bien maçonné , partie couvert & partie découvert , dans lequel on enferme & on nourrit des lapins qu'on destine à repeupler les garennes , ou à être servi sur les tables ; la meilleure place d'un clapier est dans quelque coin de la garenne ; les jeunes lapins peuvent par ce moyen y aller commodément ; on leur y laisse en ce cas une issue libre , tant pour aller que revenir. On construit dans ce terrain quelques loges de planches & de pierres plates en forme de terriers , pour que les lapins s'y retirent ; quand tout est préparé on met le nombre de lapins qu'on juge nécessaire pour multiplier ; il faut d'ordinaire un mâle pour vingt-cinq ou trente femelle ; c'est un abus & une perte d'en mettre moins.

Les murs d'un clapier doivent avoir des fondemens profonds , être solidement maçonnés & fortifiés par un bon pavé qui ait la pointe en haut , afin que les lapins qui aiment à creuser en terre , ne puissent s'échapper par-dessous les murs ; on ménagera dans le terrain quelques inégalités , parceque les lapins aiment beaucoup à fouiller les petites monticules ; on jette dans le clapier de la mouïe & du menu foin lorsqu'on s'aperçoit que les lapines sont prêtes à mettre bas , elles en ramassent alors pour faire leurs nids.

Dès que les lapins sont en état de se passer de la mère , il faut les jeter dans la garenne , trois mâles sur cent femelles ; ceux qu'on laisse trop long-temps dans le clapier , n'étant pas accoutumés à courir , sont presque toujours la proie du renard.

CLOPORTE ; c'est un petit insecte connu de tout le monde ; il a quatorze pattes, sept de chaque côté ; ces pattes tirent leur origine de toute la longueur du corps ; aussi le cloporte est-il du nombre des insectes dont le corps n'est point distingué en trois parties, tête, corcelet & ventre ; toute la longueur de son corps est composée de dix anneaux ou lames dures, écailleuses & comme crustacées ; on remarque seulement au-devant du premier anneau, une petite tête noirâtre avec deux yeux & deux antennes, composées chacune de quatre articles qui sont très-mobiles, & que l'insecte tient ordinairement coudées à chaque articulation. Le dernier anneau du corps, qui forme une espèce de queue à l'animal, est terminé par deux appendices. Cet insecte a cinq lignes de longueur sur deux de largeur ; il est très-lisse, cendré, taché de noir & d'un peu de jaune ; il s'y en trouve de couleur plus brune tachetés de gris, mais sans aucune tache jaune ; on en voit aussi d'un noir maté tout chagriné en-dessus, mais ces sortes de cloportes sont des variétés du cloporte domestique ; on trouve ces insectes dans les endroits un peu humides, dans les caves des maisons & sous les pierres dans les campagnes ; ils changent de peau comme tous les autres insectes, & non-seulement leur corps, mais leurs pattes même & leurs antennes muent & se dépouillent. On rencontre souvent leurs dépouilles qui sont minces & blanches. M. Geoffroy, dans son histoire des insectes des environs de Paris, dit qu'il n'a jamais vû de cloportes accouplés ; mais quant à la ponte des femelles fécondées il ajoute, qu'il ne peut comprendre comment quelques auteurs ont pû donner dans l'erreur de croire ces insectes ovipares. Il suffit, dit-il, pour se détromper, de prendre dans l'été un nombre de ces insectes, & de les examiner vers le bas du ventre en-dessous ; on voit alors dans beaucoup de femelle une espèce d'élévation formée par une pellicule mince & un peu transparente, à travers de la-

quelle on peut distinguer les petits qu'elle renferme. Si en maniant la mère, on vient à rompre cette pellicule, les petits, bien formés, & de couleur blanche, sortent tous & se mettent à courir malgré cet accouchement forcé; il n'y a donc, conclut notre auteur, nul doute que le cloporte ne soit vivipare; il est vrai qu'il pourroit fort bien se faire, malgré cette observation, que les cloportes fussent ovipares, ou du moins, ovipares & vivipares tout ensemble, ce qui d'abord paroît être un paradoxe, qui peut néanmoins très-facilement s'expliquer; il peut se faire qu'il ne se forme point de petits vivans, mais seulement des œufs dans le corps de la mère; & que cette mère, au lieu de les répandre dehors en les pondant, les fasse passer dans cette espèce de poche membraneuse qui se trouve sous l'extrémité de son corps, que dans cet endroit elle couve ses œufs jusqu'à ce que les petits, étant éclos, puissent sortir de cette poche; la même chose arrive dans la femelle du kermés; en pondant elle fait passer ses œufs sous son corps, où elle les couve, & sur lesquels elle meurt, y restant toujours attachée jusqu'à ce que les petits, étant éclos, sortent de cette habitation; il pourroit bien y avoir quelque chose de semblable dans le cloporte, d'autant que la poche où sont renfermés ses petits paroît extérieure & ne point communiquer avec l'intérieur du corps de ce petit animal.

Les cloportes sont d'une sensibilité exquisite; pour peu qu'on les touche, ils se replient, se roulent sur eux-mêmes en joignant leur tête à leur queue, & s'arrondissent si exactement en un instant, qu'ils paroissent former de petites boules ou des espèces de pilules; ils demeurent en cet état sans aucun mouvement apparent, jusqu'à ce que la peur d'être pris étant passé, ils se développent & reprennent leur première figure; la rigueur de l'hiver les engourdit & les tue pour la plupart; les oiseaux, les lézards & les araignées, les mangent; en Champagne, on appelle les cloportes porce-



lets de St. Antoine, parcequ'on s'est imaginé que leur figure avoit quelque ressemblance avec celle des pourceaux.

Les cloportes fournissent, par la distillation, suivant l'Emery, 1.<sup>o</sup> un sel volatil abondant & un esprit volatil, qui n'est autre chose que le sel volatil étendu dans du phlegme; 2.<sup>o</sup> une huile noire & fétide empreinte aussi d'un sel volatil; 3.<sup>o</sup> un charbon au fond de la cornue; ce charbon calciné fournit un peu de fer, comme on en trouve dans les cendres provenues de plusieurs autres animaux; ces principes qu'on retire des cloportes, & spécialement leur sel volatil nitreux, sont ce qui en fait la vertu; c'est en raison de ce sel qu'ils sont très-bien indiqués dans la jaunisse, dans l'asthme, dans les écrouelles, dans les maladies des yeux provenans d'une lympe épaisse, & dans les obstructions des viscères; on s'en sert encore en qualité de diurétique dans les maladies des reins & de la vessie; on les dit encore très-bons dans la paralysie, l'épilepsie & toutes les maladies nerveuses; rien n'est meilleur que ces insectes pour lever les obstructions, fondre les tumeurs scrophuleuses & guérir les ulcères invétérés; on a souvent opéré des cures singulières par l'usage de ces insectes, dans les maladies susdites; ils se prennent ordinairement, dans ces cas, en substance ou pilés dans du vin blanc, dans lequel on les a laissés un peu macérer.

La seconde méthode est même la plus usitée; on commence par une demi-douzaine, en augmentant par degrés jusqu'à dix ou douze: quelques-uns se contentent de les faire macérer & d'en donner simplement le vin; mais d'autres, & c'est le plus grand nombre, les font piler & exprimer ensuite pour en donner la colature sur le champ, sans donner le temps à la liqueur de déposer la matière saline qui se précipite au fond & qui en fait la vertu; on les ajoute aussi dans les bouillons apéritifs qu'on prescrit dans les cas précédens. On conserve, dans les pharmacies, une poudre

qu'on nomme poudre de cloportes ; on lave d'abord ces insectes dans du vin blanc , ensuite on les fait sécher au soleil , après quoi on les pulvérise ; cette poudre se prescrit depuis la dose de douze grains jusqu'à deux scrupules ; on l'incorpore dans les bols & opiates appropriés à la maladie. Ettmuller recommande beaucoup , pour l'asthme & autres affections du poumon , un opiat fait avec la poudre de cloporte , la gomme ammoniac & le miel.

En Angleterre on fait communément infuser des cloportes dans de la bière avant la fermentation ; on prétend que cette bière garantit de la pierre. Lindanus rapporte qu'il a guéri plusieurs gravelleux en leur faisant prendre de la poudre de cloportes dans une décoction de pois rouges ; Mynsicht prétend qu'il n'y a point de meilleur remède pour pousser les urines que cette poudre mêlée avec du nitre purifié.

On retire , par la distillation des cloportes , un sel volatil & un esprit ; le premier se donne depuis six jusqu'à seize grains , & le second , depuis quinze jusqu'à trente gouttes dans des liqueurs appropriées ; on les prescrit dans la goutte & dans les rhumatismes , pourvu cependant qu'ils ne soient pas inflammatoires.

Les cloportes s'emploient encore extérieurement ; on les applique , écrasés en cataplasme , sur la gorge dans la squinancie ; quelques uns y ajoutent du miel ; suivant Schroder , les cloportes vifs mortifient les ulcères phagédénigues & en facilitent la guérison. Ce même auteur vante beaucoup l'huile dans laquelle on les a mis infuser , pour servir de liniment dans les hémorroïdes.

**CLUSE** : terme de fauconnerie ; c'est le cri avec lequel le fauconnier parle à ses chiens , quand l'oiseau a remis la perdrix dans le buisson.

**COAILLER** : terme de chasse ; se dit des chiens quand ils quêtent la queue haute sur les vieilles & sur les nouvelles voies.

**COAILLES.**

COAILLES. C'est la grosse laine des brebis ; il faut la séparer de la toison.

COCHON ; c'est un animal domestique très-connu , qu'on engraisse & dont on sale la chair qui est d'un bon goût ; sa femelle s'appelle truie ; de tous les quadrupèdes c'est , suivant M. de Buffon , l'animal le plus brut ; les imperfections de la forme semblent influencer sur le naturel ; toutes ses habitudes sont grossières ; tous ses goûts sont immondes ; toutes ses sensations se réduisent à une luxure furieuse & à une gourmandise brutale qui lui fait dévorer indistinctement tout ce qui se présente , & même sa primogéniture au moment qu'elle vient de naître ; sa voracité dépend apparemment du besoin continuel qu'il a de remplir la grande capacité de son estomac ; & la grossièreté de ses appétits , de l'hébération du sens , du goût & du toucher ; la rudesse du poil , la dureté de la peau , l'épaisseur de la graisse , rendent ces animaux peu sensibles aux coups. L'on a vû des souris se loger sur leur dos & leur manger le lard & la peau sans qu'ils paroissent le sentir ; ils ont donc leur toucher fort obtus , & le goût aussi grossier que le toucher. Leurs autres sens sont bons ; le célèbre naturaliste François place dans le même rang le cochon domestique , le cochon de Siam , & le sanglier ; ces trois animaux ne sont , dit-il , qu'une seule & même espèce ; ils sont singuliers , en ce que l'espèce en est , pour ainsi dire , unique ; elle est isolée & semble exister plus solitairement qu'aucune autre ; elle n'est voisine d'aucune espèce qu'on puisse regarder comme principale ni comme accessoire , telle que l'espèce du cheval relativement à celle de l'âne ; elle n'est pas non plus sujette à une grande variété de races comme les chiens ; elle participe de plusieurs espèces , & cependant elle diffère essentiellement de toutes.

La graisse du cochon est encore différente de celle de presque tous les animaux quadrupèdes , autre sin-

gularité, tant par sa consistance & sa qualité, que par sa position dans le corps de l'animal ; elle se nomme lard ; elle n'est ni mêlée avec la chair, ni ramassée à ses extrémités ; elle recouvre cette chair par tout & forme une couche épaisse, distincte & continue entre la chair & la peau ; la graisse de la balcine & des autres animaux cétacés est à-peu-près de la même consistance que celle du cochon, mais plus huileuse ; elle forme pareillement dans ces animaux, sous la peau, une couche de plusieurs pouces d'épaisseur qui enveloppe la chair : une singularité encore bien grande dans les cochons, c'est qu'ils ne perdent aucune de leurs premières dents, bien différens en cela des autres animaux.

On a mis les cochons au rang des animaux à pied fourchu, parcequ'ils n'ont que deux doigts à chaque pied qui touchent la terre, que la dernière phalange de chacun des doigts est enveloppée dans une substance de corne, & que si on les observe à l'extérieur, ils paroissent très-ressemblans à ceux du taureau, du bélier & du bouc ; mais dès qu'on en a enlevé la peau, on les trouve bien différens, car on remarque quatre os dans le métacarpe & dans le métatarse, & quatre doigts, dont chacun est composé de trois phalanges bien formées ; les deux doigts du milieu sont plus longs que les autres, & ont chacun un sabot qui porte sur la terre ; les deux autres sont beaucoup plus courts, & leur dernière phalange est revêtue d'une corne pareille à celle des sabots, mais elle se trouve placée plus haut à l'endroit où sont les ergots des animaux de l'espèce du taureau & de celles du bélier, du bouc, &c. le taureau a deux osselets sous les ergots ; M. d'Aubenton en a trouvé trois sous ceux du cerf ; il paroît même, ajoute ce médecin naturaliste, que ces trois osselets avoient rapport aux trois phalanges des doigts ; d'où il conclut que plusieurs animaux ruminans, à pied fourchu, ont quatre doigts comme le cochon, quoiqu'il en ait deux

qui soient plus imparfaits que les autres ; le cochon a de plus que tous ces animaux deux os dans le corps , un dans le tarse , trois dans le métacarpe & dans le métatarse ; il a aussi de plus le péroné ; l'os du coude est moins formé que dans le taureau ; aussi les jambes du cochon différent-elles autant de celles de ces animaux , par la figure extérieure , que par la conformation intérieure ; le talon , que l'on appelle vulgairement le jarrêt , est placé beaucoup plus bas dans le cochon , parcequ'il a les os du métacarpe & du métatarse beaucoup plus courts , à proportion , que les canons du taureau , du bœuf , &c.

Le cochon diffère aussi de ces animaux , ( c'est toujours d'après M. d'Aubenton que je parle ici , des ouvrages duquel j'ai extrait son anatomie ) , en ce qu'il n'a point de cornes ; qu'il ne manque , ni de dents incisives dans la mâchoire du dessus , ni de dents canines dans les deux mâchoires ; qu'il n'a qu'un estomac ; que le canal intestinal est beaucoup plus court , & qu'il a deux côtes au moins six mammelles de plus. Les cochons sont couverts de grosses soies droites & pliantes ; leur consistance est plus dure que celle du poil ou de la laine ; leur substance paroît cartilagineuse & même analogue à celle de la corne ; elles se divisent à l'extrémité en plusieurs filets , qui sont quelquefois au nombre de sept ou huit , & peut-être plus , & qui ont jusqu'à six ou huit lignes de longueur ; en écartant ces filets , on peut diviser chaque soie d'un bout à l'autre ; les soies les plus grosses & les plus longues forment une sorte de crinière sur le sommet de la tête , le long du cou , sur le garrot & le corps jusqu'à la croupe. Les couleurs des soies sont le blanc , le blanc sale , le jaunâtre , le fauve , le brun & le noir. La plupart des cochons domestiques ont en naissant une couleur blanche , qui ne change dans la suite qu'en ce que les soies prennent à leur extrémité une teinte jaunâtre , qui paroît plus foncée qu'elle ne

l'est naturellement , parceque l'animal se vautre souvent dans la poussière & dans l'ordure. Comme les foies sont couchés les uns sur les autres, il ne reste à découvert que leur extrémité jaunâtre ; les plus longues foies des cochons domestiques ont quatre à cinq pouces ; le bout du groin , les côtés de la tête , les environs des oreilles , la gorge , le ventre , le tronçon de la queue , ont très-peu de foies & sont presque nuds.

La partie du groin du cochon , à laquelle on donne communément le nom de *boutoir* , est formée par un cartilage plat & rond , qui renferme dans le milieu un petit os. Ce cartilage est percé par les deux ouvertures des narines ; il est placé au devant de l'extrémité de la mâchoire supérieure , & il déborde par les côtés & , sur-tout , par le haut , sur la peau qui recouvre le bout de cette mâchoire. L'extrémité de la mâchoire inférieure se trouve au dessous de celle de la mâchoire du dessus , derrière la partie inférieure du boutoir.

Le cochon a la tête longue , le bout du groin mince à proportion de la grosseur de la tête , & la partie postérieure du crâne fort élevée , les yeux petits , les oreilles larges , le cou gros & court , le corps épais , la croupe avalée , la queue mince & de longueur moyenne , & les jambes courtes & droites , principalement celles de devant. Le cochon domestique a les oreilles dirigées en avant , & le corps long ; celui qui est entier & qui se nomme *verrat* , a la tête plus longue & le bas du front moins enfoncé que celui qui a été coupé.

La tête grosse & le groin long & épais du cochon , lui donnent un air d'imbécillité que la direction des oreilles rend encore plus apparentes dans le cochon domestique ; ses yeux sont si petits & sa face si dénuée de traits , que la physionomie n'auroit aucune expression , s'il ne sortoit de longues défenses à côté de sa bouche ; elles font remonter la lèvre supérieure en se recourbant en haut , & semblent être un indice de la férocité de cet animal , comme elles sont les armes les

plus redoutables qu'il puisse employer dans sa fureur. Le corps est aussi informe que la physionomie paroît stupide ; le cou est si gros & si court , que la tête touche presque les épaules : le cochon la porte toujours très-basse , en sorte qu'il ne montre point de poitrail. Les jambes de devant ont si peu de hauteur , qu'il semble que le cochon soit forcé de baïsser la tête pour s'appuyer sur ses pieds , & que tout son corps aille tomber en avant ; aussi cet animal ne fait paroître aucune aisance dans ses mouvemens ; il n'y a point de souplesse dans ses jambes ; à peine les plie-t-il pour les porter en avant , & son allure n'est jamais prompte sans être contrainte ; le cochon , dans sa plus grande fureur , a toujours l'air morne & l'attitude gênée ; il frappe , il perce , il déchire avec ses défenses , mais toujours sans adresse & sans agilité , sans pouvoir élever la tête & sans avoir la facilité de se replier sur lui même comme la plupart des autres animaux.

Le verrat dont M. d'Aubenton s'est servi pour avoir les dimensions des parties molles de l'intérieur du cochon avoit quatre pieds un pouce de longueur , depuis le boutoir jusqu'à l'origine de la queue ; la longueur de la tête , depuis le boutoir jusques derrière les oreilles , étoit d'un pied un pouce , & la circonférence , prise au-dessus des yeux , d'un pied onze pouces ; le cou avoit cinq pouces de longueur & deux pieds & demi de circonférence dans le milieu ; la hauteur de ce verrat étoit de deux pieds un pouce depuis terre jusqu'au garrot , & de deux pieds deux pouces & demi depuis le bas du pied jusqu'au-dessus de l'os de la hanche : le corps avoit deux pieds dix pouces de circonférence , prise derrière les jambes de devant , trois pieds cinq pouces au milieu du corps à l'endroit le plus gros , & deux pieds onze pouces devant les jambes de derrière ; il pesoit cent cinquante-trois livres.

L'épiploon du cochon est replié derrière l'estomac ; en le développant il se trouve assez grand pour couvrir

la moitié de l'abdomen dans quelques sujets, & dans d'autres, on peut l'étendre jusqu'au pubis.

Le duodénum fait quelques petites sinuosités dans le côté droit ; il se replie en dedans derrière le rein du même côté, & il passe à gauche ; les circonvolutions du jejunum sont dans la région ombilicale & dans le côté droit ; celles de l'ileum se trouvent dans la région iliaque droite & dans la région hypogastrique. L'endroit où cet intestin se joint au cœcum, n'est pas toujours le même, parceque la division du *cœcum* varie dans la plupart des individus ; il s'étend de droite à gauche dans le côté droit & dans la région hypogastrique, ou obliquement de haut en bas & de devant en arrière dans le flanc gauche, ou de droite à gauche de devant en arrière dans la région hypogastrique ; ces positions ont encore paru à M. d'Aubenton sujettes à d'autres variétés, parceque cet intestin peut changer de place, & qu'il est en effet déplacé par différentes causes, sur-tout par le volume de la vessie, qui occupe une grande partie de la région hypogastrique ; lorsqu'elle est pleine, elle écarte le cœcum à droite ou à gauche. Le colon s'étend en avant au sortir du cœcum, & forme des circonvolutions presque ovales, dont la plupart sont concentriques dans différens plans, à-peu-près comme celles du colon des animaux ruminans, tels que le taureau, le belier, &c. mais dans le cochon, la portion du colon qui forme ces circonvolutions est à proportion beaucoup plus grosse, & les circonvolutions ont une situation différente ; elles sont placées sous les intestins grêles, & unies les unes aux autres par un tissu cellulaire ; la masse qu'elles forment est flottante ; elle paroît à l'ouverture de l'abdomen & on la trouve dans plusieurs positions. Le colon, après avoir formé ces circonvolutions concentriques, passe à droite derrière l'estomac, se replie en bas, ensuite en dedans & se joint enfin au *rectum*. L'estomac occupoit la partie antérieure de l'abdomen & s'étendoit presque autant à



gauche qu'à droite ; sa grande courbure est en bas. Il n'y a qu'une très-petite distance entre l'ésophage & l'angle que forme la partie droite de l'estomac en se recourbant en haut ; & la partie qui est à gauche de l'ésophage a presque autant d'étendue que celle qui se trouve à droite : ainsi le grand cul-de-sac est fort ample ; de plus , il se prolonge en haut par un enfoncement qui est terminé en pointe recourbée en devant , & qui a en quelque sorte la forme d'un capuchon. L'estomac ayant été ouvert , j'ai remarqué une membrane qui , au sortir de l'ésophage , a quelque distance dans un espace quarré ; elle est ridée & plissée ; ses bords sont marqués par une sorte d'empreinte ou de trait ; & lorsque l'estomac a été macéré , elle s'est enlevée d'elle-même ; à l'entrée du pylore il y avoit une éminence en forme de mammelon de quinze lignes de longueur , d'environ sept lignes de largeur , & de quatre à cinq lignes d'épaisseur dans des sujets adultes. Quoiqu'on étendît l'estomac autant qu'il étoit possible , il restoit un pli fort apparent qui le traversoit à sa partie supérieure entre l'ésophage & le pylore. Toute la partie droite étoit revêtue d'un velouté bien sensible , qui ne s'étendoit pas sur la partie gauche ni sur la membrane quarrée , au milieu de laquelle se trouvoit l'orifice de l'ésophage ; la surface intérieure de ce prolongement étoit lisse , & ses membranes avoient peu d'épaisseur ; le foie s'étendoit presque autant à gauche qu'à droite dans la plupart des sujets que M. d'Aubenton a observés ; dans d'autres il ne se prolongeoit que très-peu à gauche ; il étoit composé de quatre lobes , trois à droite & un à gauche , en entier ou en partie ; il y avoit de plus une portion du lobe supérieur droit , & une portion du lobe moyen du même côté , que l'on auroit pu prendre pour deux petits lobes s'ils avoient été plus détachés. La vésicule du fiel étoit placée dans une échancrure du lobe moyen qui séparoit la petite portion de ce lobe dont il vient d'être fait mention ;

mais cette échancrure n'est pas constante ; lorsqu'elle manque , la vésicule est incrustée dans le lobe ; il y a aussi d'autres variétés dans les foies du cochon , soit pour leur figure , soit pour celles des lobes & pour leurs grandeurs respectives. Le foie du verrat pesoit deux livres onze onces un gros & demi ; il avoit une couleur livide , tant au dehors qu'au dedans ; la vésicule du fiel étoit oblongue , elle contenoit six gros de liqueur jaunâtre ; la rate est fort longue , & posée dans le côté droit transversalement de haut en bas & de devant en arrière ; dans quelques individus elle s'étend jusqu'au milieu de l'estomac ; la rate de tous les animaux de l'espèce du cochon a ordinairement la même largeur , sur plus de la moitié de sa longueur ; la partie inférieure est un peu plus étroite & plus mince ; le plus souvent les deux bouts sont arrondis , & quelquefois l'extrémité supérieure est terminée en pointe. Outre ces variétés il y en a encore dans la largeur. Ce viscère a trois faces longitudinales , une sur le côté extérieur & deux plus étroites sur l'intérieur. La rate du verrat avoit une couleur brune rougeâtre , elle pesoit trois onces cinq gros. Le pancréas est composé de trois branches qui se réunissent auprès du pylore ; la branche la plus longue s'étend jusqu'au rein gauche , la plus courte est le long du duodenum ; la troisième se trouve entre les deux premières & est la plus grosse de toutes à l'extrémité. La position respective des reins varie ; quelquefois ils sont tous les deux sur la même ligne , d'autres fois le droit est plus avancé que le gauche. Les reins des cochons sont oblongs & plats , l'enfoncement est petit , le bassin large , & les mamellons sont gros & distincts. Le centre nerveux du diaphragme a deux branches qui s'étendent en arrière ; celle du côté droit est ordinairement la plus longue. Le poumon droit a quatre lobes ; le troisième lobe supérieur est le plus grand de tous ; à gauche il n'y a que deux lobes. Le cœur est posé obliquement de haut

en bas & de devant en arrière : il varie , pour la figure , dans différens sujets , car il paroît plus court ou plus allongé , & plus ou moins pointu ; il y a deux branches qui sortent de la croûte de l'aorte ; la langue est parsemée de très-petits grains blancs & proéminens ; il y a sur la partie postérieure deux glandes plates de deux ou trois lignes de longueur , & d'environ une ligne & demie de largeur , l'une à côté de l'autre , à environ un demi-pouce de distance ; il se trouve entre ces glandes & l'épiglotte un espace de deux pouces qui est couvert de papilles coniques & pointues , assez grosses , couchées & dirigées en arrière. Le palais est traversé par environ vingt-deux sillons larges & profonds ; les artêtes des treize premiers sillons sont terminées à leur sommet & , pour ainsi dire , bordées par un filet arrondi. Toutes les artêtes sont interrompues dans le milieu de leur longueur par un autre sillon qui s'étend d'un bout à l'autre du palais dans le milieu. L'épiglotte étoit épaisse , & au lieu d'être terminée en pointe , il y avoit dans le milieu de ses bords une petite échancrure à laquelle aboutissoit une gouttière peu profonde. Le cerveau du verrat pesoit trois onces deux gros & demi , & le cervelet cinq gros.

La plupart des cochons , soit mâles , soit femelles , ont dix mammellons sur le ventre , cinq de chaque côté , & souvent même douze. Voyons actuellement les parties de la génération du mâle & de la femelle : le gland du cochon est fort long & à-peu-près cylindrique , excepté à l'extrémité , où il a une figure prismatique ; il est terminé en pointe & est recourbé en forme de croûte ; la verge n'a qu'un corps caverneux & forme au-dessus des testicules , à quatre pouces de distance de l'insertion du prépuce , deux plis éloignés l'un de l'autre d'environ un pouce , de sorte que la verge se trouve en cet endroit replié en trois portions ; elle est aplatie sur la plus grande partie de sa longueur , mais elle s'arrondit & diminue de grosseur du

côté du gland. Les testicules sont fort gros , & l'épididyme forme , à leur bout postérieur , un tubercule oblong qui a environ un pouce & demi de longueur sur un pouce d'épaisseur au milieu , dans un sens , & un pouce & demi dans l'autre sens. Les vésicules séminales sont fort étendues & placées près de la vessie , & de l'extrémité des canaux déférens. Les prostates s'étendent le long de l'urètre depuis les vésicules séminales jusqu'aux muscles accélérateurs ; elles communiquent dans l'urètre à l'endroit des muscles accélérateurs , par un canal placé à leur extrémité ; elles sont revêtues , sur leur côté extérieur , par un muscle qui a une ou deux lignes d'épaisseur ; elles contiennent toutes les deux une matière blanche & très visqueuse ; il y a , dans les vésicules séminales , une liqueur fluide & laiteuse ; la substance intérieure des testicules est de couleur cendrée , mêlée d'un rouge pâle ; ils ont un noyau comme ceux du taureau ; les cordons de la verge sont ronds à l'endroit du pli & plats sous le périnée ; ils passent près de l'anus , un de chaque côté ; ils entrent dans le bassin & aboutissent au sacrum.

La truie dont M. d'Aubenton s'est servi pour examiner les parties de la génération , avoit quatre pieds de longueur , depuis le boutoir jusqu'à l'origine de la queue ; la circonférence du corps étoit de trois pieds deux pouces derrière les jambes de devant , & de trois pieds trois pouces à l'endroit des fausses côtes ; les parties de la génération , comparées avec celles de la laie , ( voy. art. sanglier ) ne différoient les unes des autres qu'en très peu de chose ; le vagin , dit M. d'Aubenton , avoit plus d'ampleur auprès de la matrice , dont l'orifice étoit marqué par un tubercule situé sur sa partie supérieure ; il y avoit trois autres tubercules rangés de fil avec le premier , le long du cou de la matrice ; ces quatre tubercules occupoient un espace de la longueur de trois pouces , & correspondoient à des enfoncemens qui étoient au dehors. Le corps de la matrice formoit

un arc en haut sur sa longueur qui étoit aussi de trois pouces ; il y avoit dans l'intérieur , des plis transversaux de la hauteur d'un pouce ; le pavillon étoit formé par une membrane très-mince , qui avoit deux ou trois pouces de hauteur ; lorsque la matrice étoit étendue en rond , elle avoit en quelque façon la forme d'un entonnoir ; les bords n'étoient point frangés ; elle avoit quatre ou cinq pouces de circonférence. Les testicules étoient de figure très-irrégulière & composés de grains gros comme des pois , & arrondis comme ceux d'une grappe de raisin ; plusieurs de ces grains étoient transparens , lorsqu'on les perçoit , il en jaillissoit une liqueur limpide ; les autres paroïssent glanduleux , ils étoient gris , jaunes ou rouges : cette truie avoit porté ; dans celles qui ont été cernées , c'est-à-dire , auxquelles on a enlevé les testicules avant qu'elles aient jamais porté , le corps de la matrice n'est point arqué , & les parois de ce viscère sont inégales & tuberculeuses depuis l'orifice jusqu'à la bifurcation des cornes ; le cou est plus étroit ; la membrane intérieure de la matrice & des cornes est aussi plus ferme , & n'a pas des vaisseaux sanguins aussi apparens que dans les truies qui ont porté : M. d'Aubenton a fait graver les parties de la génération d'une truie pleine qui renfermoit huit fœtus ; chaque fœtus étoit de la même longueur , ils avoient tous environ deux pouces une ligne de longueur , depuis le sommet de la tête jusqu'à l'origine de la queue ; la longueur de leurs têtes étoit de neuf lignes , depuis le boutoir jusqu'à l'occiput ; le boutoir avoit déjà sa figure complète ; le sommet de la tête étoit relevé en bosse ; la queue avoit sept lignes de longueur , elle étoit par conséquent beaucoup plus longue , à proportion , que dans l'adulte ; on pouvoit distinguer les deux sexes , quoiqu'ils parussent fort ressemblans ; on voyoit dans les mâles , la verge qui s'étendoit en avant depuis l'anus , sur la longueur de trois lignes , & qui formoit déjà , à son extrémité , une petite croûte recourbée en arrière :

dans la femelle on n'appercevoit que cette grosse placée fort près de l'anus , & recourbée en arrière comme dans le mâle , c'étoit le gland du clitoris : il y avoit cinq femelles & trois mâles ; les enveloppes de ces fœtus & leurs allantoïdes n'avoient pas encore pris assez d'accroissement pour que l'on pût les séparer aisément les unes des autres , & reconnoître leur vraie figure.

M. d'Aubenton a fait encore ouvrir une autre truie pleine ; il s'est trouvé dix fœtus dans sa matrice , cinq dans chaque corne : après avoir fendu les cornes , on a vû que le chorion de chaque embryon étoit , pour ainsi dire , collé contre les parois intérieures de la matrice , qui formoient des plis transversaux assez profonds & fort minces. Les enveloppes du fœtus avoient une forme oblongue , & on sentoit le fœtus dans le milieu de leur longueur ; l'allantoïde s'étendoit au-delà du chorion aux deux bouts de la masse que formoient les enveloppes ; après avoir soufflé l'allantoïde par l'une de ses extrémités , la masse oblongue s'est courbée & a pris la forme d'un arc de cercle , ou d'un croissant d'environ deux pieds de longueur , & de deux pouces de diamètre dans les endroits les plus gros : alors on a distingué bien clairement les parties de l'allantoïde , qui s'étendoient au-delà du chorion , en ce que leur membrane étoit blanche , très-mince & fort transparente ; chacune de ces portions avoit trois ou quatre pouces de longueur sur environ un pouce & demi de diamètre : à l'endroit où l'allantoïde sortoit du chorion , il y avoit un étranglement d'un pouce de diamètre , formé par les bords de l'ouverture du chorion , qui étoient fort adhérens à l'allantoïde , dont le froncement formoit une sorte de ligament. L'allantoïde étoit fort étroite dans le milieu de sa longueur près du cordon ombilical ; il n'avoit dans cet endroit qu'environ un pouce de diamètre ; c'étoit dans ce même endroit que se trouvoit l'amnios & le fœtus ; cette membrane étoit presque aussi mince que l'allantoïde , & formoit

une poche qui n'avoit guères que trois pouces & demi de longueur , un pouce & demi de largeur & neuf lignes d'épaisseur ; elle renfermoit une liqueur claire & jaunâtre & le fœtus ; le chorion enveloppoit cette poche & la plus grande partie de l'allantoïde ; il n'étoit pas , à beaucoup près , aussi mince que cette membrane ni que l'amnios ; on y voyoit des ramifications de vaisseaux sanguins fort apparentes , il étoit parsemé d'une grande quantité de petits grains blanchâtres , il avoit une couleur rougeâtre à l'extérieur , & blanchâtre à l'intérieur ; mais cette couleur étoit interrompue par de petits espaces transparens , au centre desquels se trouvoient les grains blanchâtres , dont il a déjà été fait mention , & qui tenoient peut-être lieu de placenta.

Le cordon ombilical avoit un pouce de longueur , celle des fœtus étoit de trois pouces trois lignes depuis le sommet de la tête jusqu'à l'origine de la queue ; le corps avoit deux pouces neuf lignes de circonférence , & la tête un pouce trois lignes de longueur , depuis l'entredeux des oreilles jusqu'au boutoir , & deux pouces huit lignes de circonférence , prise entre les yeux & les oreilles ; la longueur de la queue étoit de neuf lignes. Ces fœtus avoient le boutoir bien formé ; le gland du clitoris des femelles étoit fort gros à proportion de celui des adultes , & plus saillant que la verge des fœtus mâles. Les sabots & les ergots étoient déjà marqués , & leur extrémité recourbée en avant ; on voyoit les mamellons ; six de ces fœtus en avoient dix , cinq de chaque côté , & les deux autres douze ; le foie étoit très-grand en comparaison des autres viscères , & le prolongement , en forme de capuchon , étoit bien formé sur le grand cul-de-sac de l'estomac. La liqueur de l'allantoïde des fœtus de la truie laissoit , en s'évaporant , un résidu semblable à celui de la liqueur des allantoïdes de tous les autres animaux.

La tête décharnée du cochon diffère moins , par sa

figure, de la tête du cheval & de l'âne, que de celle du taureau, du bélier, du bouc, &c. quand même on supposeroit que ces animaux n'auroient point de cornes; l'occiput est situé plus haut dans le cochon que dans le cheval, & les prolongemens de cette partie s'étendent en haut & non pas en arrière; la tête est plus allongée & moins grosse que celle du cheval; la partie de la mâchoire supérieure, qui contient les dents mâchelières, loing d'être plus large que la partie correspondante de la mâchoire inférieure, comme dans le cheval, le taureau, &c. est plus étroite.

La tête du cochon, vue de côté, présente la figure d'un triangle, dont tous les côtés sont très-inégaux & presque en ligne droite; la face supérieure de la tête est presque droite; la partie inférieure de la mâchoire de dessous, n'est point arquée sur la longueur, dans le cochon, comme dans le taureau; elle n'a pas tant de hauteur à l'endroit qui est auprès des branches que celle du cheval, & les branches ne s'élèvent pas aussi haut & ne sont pas aussi verticales que dans le taureau & le cheval; elles s'inclinent un peu en arrière, en supposant cependant toujours que le corps de la mâchoire porte sur un plan horizontal; la face supérieure de la tête est terminée en avant par les os propres du nez, & en arrière, par les prolongemens de l'occiput. Les orbites des yeux sont de figure irrégulière, & plus petites, à proportion, que dans le cheval, l'âne, le taureau, le bélier & le bouc; il y a, entre l'os frontal & celui de la pommette, un espace vuide assez grand, qui interromp les parois osseuses des orbites, de sorte que dans la tête décharnée elles sont ouvertes en arrière environ dans la sixième partie de leur circonférence; les bords de chaque orbite, ainsi interrompus, ont deux extrémités; celle de dessus est terminée par une apophyse de l'os frontal, celle de dessous est formée par l'os de la pommette, qui ne s'élève pas plus haut dans cet endroit que l'apophyse zigomatique de l'os temporal.



Il y a , au-dessus de l'extrémité de la mâchoire supérieure , un petit os qui s'élève au-devant de l'ouverture du nez entre les deux narines ; cet os est au milieu du boutoir & sert de base & de point d'appui dans cette partie qui est très-forte.

Le cochon a six dents incisives , deux dents canines & quatorze dents mâchelières , sept de chaque côté dans chacune des mâchoires , ce qui fait en tout quarante-quatre dents ; les deux dents incisives du milieu de la mâchoire du dessus , ne se touchent que par leurs extrémités & sont fort éloignées l'une de l'autre à leur racine. Ces dents s'étendent d'arrière en avant dans chaque côté de la mâchoire , & se replient en bas au sortir de l'os pour se joindre l'une à l'autre par l'extrémité ; elles forment par cette réunion un arc de cercle qui se trouve au devant des quatre dents incisives du milieu de la mâchoire du dessous. La seconde dent incisive de chaque côté de la mâchoire du dessus , est placée à côté de celles du milieu , & est à-peu-près aussi large , mais moins longue ; son extrémité est tranchante , parcequ'elle ne touche jamais aux dents du dessous. La troisième & dernière dent incisive de chaque côté de la mâchoire du dessus , est la plus petite : elle a pour l'ordinaire deux lobes inégaux , distingués par une canelure ; le plus gros lobe est en avant & pointu , car cette dent n'approche jamais d'aucune autre par son extrémité : elle est aussi placée à quelques distances des secondes dents incisives , & encore plus loing des canines. Les dents incisives de la mâchoire du dessous sont les unes contre les autres & s'étendent en avant & un peu en haut ; les quatre du milieu sont longues & étroites ; la dernière de chaque côté n'est pas plus large , mais bien moins longue , elle ne touche à aucune dent par son extrémité , & elle est fort éloignée de la dent canine de la même mâchoire ; celle du dessous se trouve vis-à-vis l'espace qui reste vuide ; M. d'Aubenton dit avoir vû une tête de verrat où il

n'y avoit aucun vestige de la dernière dent incisive du côté gauche ni de son alvéole.

On donne aux quatre dents canines des cochons le nom de crochet ; les sept dents mâchoières de chaque côté de la mâchoire supérieure, sont placées au dessus des sept dents de chaque côté de la mâchoire inférieure. Ces dents ont des pointes qui s'engrènent exactement de part & d'autre dans des cavités correspondantes.

L'os hyoïde du cochon a paru à M. d'Aubenton composé de sept os dans quelques sujets, & de neuf dans d'autres. Cette différence se trouvoit dans la fourchette, qui sembloit n'être formée que d'un seul os, ou de trois os réunis par des symphyses. Au reste, toutes les parties de l'os hyoïde du cochon correspondent par leur position, & à-peu près par leur longueur, à celles de l'os hyoïde du cheval, de l'âne, du taureau, du bœuf & du bouc, mais elles en diffèrent par la forme des os. Les deux principaux pour l'étendue sont fort minces, fort étroits, concaves en dedans sur leur longueur, & ont d'un bout à l'autre presque la même largeur & la même épaisseur dans le cochon ; les seconds os n'étoient pas encore formés ; les troisièmes avoient beaucoup plus de largeur que d'épaisseur, & venoient à la fourchette qui est aussi plus large qu'épaisse, soit dans les branches, soit à l'endroit de leur réunion.

Le cou du squelette du cochon est beaucoup plus court, à proportion, que dans les squelettes du cheval, de l'âne, du taureau, du bœuf & du bouc ; les vertèbres cervicales diffèrent beaucoup, pour la plupart, de celles du cheval & de celles du taureau ; l'apophyse épineuse de la seconde est plus haute, moins large & inclinée en arrière ; il y a aussi des différences marquées dans les trois vertèbres du milieu, mais la première, la sixième & la septième, sont à-peu-près ressemblantes à celles du taureau. La troisième, la quatrième & la cinquième, en diffèrent par les apophyses épineuses

épineuses & la partie supérieure du milieu de la vertèbre, qui sont plus minces; elles n'ont point d'apophyses inférieures dans le milieu, mais il se trouve deux apophyses latérales fort étendues, une de chaque côté, qui sont partie des apophyses transverses, & qui ressemblent à celles de la sixième vertèbre du cheval, du taureau & du cochon même.

Les vertèbres dorsales sont au nombre de quatorze, de même que les côtes; il n'y a aucune différence marquée entre ces parties & celles du taureau, excepté que les deux premières côtes, une de chaque côté, sont fort larges à leur extrémité inférieure, & se touchent presque sur un tiers de leur longueur; il y avoit sept vraies côtes & sept fausses. Le sternum est composé de six os: les premières côtes aboutissent au premier os, les secondes à l'articulation du premier os avec le second, les troisièmes à celle du second & du troisième os, les quatrièmes à l'articulation du troisième os avec le quatrième, les cinquièmes à celle du quatrième & du cinquième os, les sixièmes au cinquième os, & les septièmes à l'articulation du cinquième os avec le sixième.

Il y a dans le cochon six vertèbres lombaires assez ressemblantes à celles du taureau; mais le sacrum diffère en ce qu'il n'est composé que de quatre fausses vertèbres, qu'elle n'ont point d'apophyses, & que les trois premières laissent entr'elles des espaces vuides assez grands sur la face supérieure du sacrum. La queue est composée de dix-sept fausses vertèbres; les os des hanches ne sont pas fort différens de ceux du taureau, mais le bassin a, à proportion, plus de largeur, de même que la gouttière & les trous ovales.

L'omoplate est convexe sur sa longueur; l'apophyse coracoïde est à-peu-près ressemblante à celle du taureau, mais l'épine ne commence à paroître qu'à environ un pouce au-dessus de la cavité glénoïde & s'élève peu-à-peu jusqu'à environ les deux tiers de la longueur

de l'omoplatte, ensuite elle s'abaisse en s'approchant de la base, comme dans le cheval; elle est à demi couchée du côté du bord postérieur de l'omoplatte, & posée de façon qu'elle ne laisse qu'environ un tiers de l'omoplatte à son côté intérieur, & deux tiers à l'intérieur; il n'y a aucune différence dans la figure de l'humérus ni dans celle du rayon, si ce n'est que celui-ci est plus arrondi en avant que dans le taureau, mais l'os du coude est beaucoup plus gros en comparaison du radius.

Le fémur ressemble beaucoup plus à celui du taureau qu'à celui du cheval; le cou de la tête de sept os est un peu mieux marqué que dans ces deux animaux, & le grand trochanter est surmonté, dans le milieu, par un tubercule fort apparent, qui lui donne beaucoup de ressemblance avec celui du cheval, mais les condyles de l'extrémité inférieure ne paroissent pas plus élevés l'un que l'autre. L'épine du Tibia est plus saillante, plus mince & plus recourbée en dehors que dans le taureau. Le péroné s'étend tout le long du tibia & forme à sa base une sorte de malleole, mais il n'a point de tête; au contraire, la partie supérieure est aplatie des deux côtés & très-mince, à l'exception des bords qui sont un peu plus épais, sur environ un tiers de la longueur de l'os.

Le carpe est composé de huit os, quatre dans le premier rang & quatre dans le second; les os du premier rang ressemblent à-peu près à ceux du cheval & du taureau pour la position & la figure; mais on ne peut pas comparer les os du second rang avec ceux du taureau ni du cheval, parceque le premier n'en a que deux & l'autre que trois: on trouvera plus de rapport entre les os du second rang du carpe du cochon & ceux de l'homme, parceque le squelette du cochon approche plus de celui de l'homme pour le nombre des doigts, que les squelettes du cheval & du taureau; d'ailleurs, les dénominations, la figure & la position

des os du corps , du tarse , &c. étant mieux connues dans l'homme que dans les quadrupèdes , on ne peut prendre un objet de comparaison qui soit plus sûr. Quoique les quatre doigts du squelette du cochon différent beaucoup de ceux de l'homme pour leur longueur & leur grosseur relatives , il paroît cependant , par la position des quatre os du second rang du carpe du cochon , comparés à ceux de l'homme , que les quatre doigts du cochon correspondent au doigt index , au long doigt , à l'annulaire & à l'auriculaire ou petit doigt , & que celui qui se trouve de plus dans le squelette de l'homme que dans le squelette du cochon , est le pouce ; car l'os du second rang du carpe du cochon , qui correspond par sa position , & un peu par sa figure , à l'os unciforme de l'homme , s'articule aussi , comme dans l'homme , avec les deux os du métacarpe , qui portent les deux doigts extérieurs : les deux autres os du métacarpe , qui sont au-dessus des deux doigts intérieurs , sont surmontés chacun par un os du carpe : ces deux os semblent , par cette position , correspondre au trapézoïde & au grand os du carpe de l'homme. En suivant cette comparaison , le premier os du second rang du carpe du cochon correspond au trapèze de l'homme ; & comme il ne se trouve point d'os du métacarpe au-dessous , c'est une preuve que le doigt qui se trouve de plus dans l'homme que dans le cochon est le pouce : les deux os du milieu du métacarpe du cochon sont à-peu-près semblables , & beaucoup plus gros que l'os intérieur & que l'extérieur , qui diffèrent peu l'un de l'autre.

Le tarse est composé de sept os ; ceux qui correspondent à l'astragale & au calcaneum de l'homme sont bien reconnoissables : on peut aussi distinguer parmi les cinq autres ceux qui ont rapport au scaphoïde & au cuboïde par leur situation. Celui qui tient la place du cuboïde est au-dessus des deux derniers os du métatarse. Les deux premiers sont surmontés par trois os

que l'on peut rapporter aux trois os cruciformes de l'homme, car ils se trouvent placés, comme eux, au-devant de celui que nous avons comparé au scaphoïde. Il n'y a au-dessous de ces trois os du tarse que deux os du métatarse, parceque le cochon n'a pas le cinquième qui correspondroit au pouce. L'extrémité du quatrième os du métatarse se trouve entre le second & le troisième os cunéiformes. Il y a un huitième os placé derrière la partie supérieure du métatarse, qui ressemble plus, par sa position, à un os sésamoïde qu'à un os du tarse. Les os du métatarse sont plus longs que ceux du métacarpe. A chaque pied, les phalanges des deux doigts du milieu sont plus grosses & plus longues que celles des doigts intérieur & extérieur; ceux-ci se ressemblent à-peu-près, de même que les doigts du milieu, mais ils sont beaucoup plus courts; l'extrémité de leur dernière phalange se trouve vis-à-vis de l'articulation de la première phalange des doigts du milieu avec la seconde.

Après avoir exposé l'anatomie du cochon, nous allons examiner les qualités que doivent avoir le verrat & la truie pour être propres à la génération & à produire de belles espèces; le verrat n'est bon que depuis un an jusqu'à cinq; sa tête doit être grosse, son groin long, ses oreilles grandes & pendantes, ses jambes courtes & grosses; en un mot, il doit avoir le corps gros & ramassé; quant à la truie, outre les mêmes qualités qu'elle doit avoir que celle du verrat, il lui faut de plus un ventre large & ample & les tétins longs. Elle porte dix à douze petits d'une seule ventrée, mais on ne lui en laisse pour l'ordinaire que huit ou neuf, afin qu'ils profitent d'avantage; on porte le reste tout jeune au marché, & on observe, autant qu'il est possible, de garder les mâles préférentiellement aux femelles, parcequ'ils valent mieux pour nourrir; on les châtre, & c'est pour lors qu'ils portent le nom de cochon, proprement dit.

On fait faillir la truie depuis le commencement de février jusqu'à la mi-mars ; car si on la fait faillir en mai ou juin , les petits qui en proviennent naissent au mois de septembre ou d'octobre , ils n'ont pas par conséquent le temps de se fortifier avant l'hiver , & ils ne deviennent jamais beaux ; une truie donne des petits deux fois par an ; elle les porte pendant quatre & quelquefois cinq mois ; elle est féconde depuis un an jusqu'à six ; quand elle est grasse & qu'elle a fait plusieurs portées , on la nomme coche.

On séparera les verrats d'avec les truies , le temps de l'accouplement fini , de peur qu'ils ne les fassent avorter , ou qu'ils ne mangent les petits ; on aura donc soin de ne pas les envoyer ensemble aux champs , & de les mettre dans des toits séparés ; dans la plupart des villages on ne prend pas cependant la première précaution. Pour empêcher que la truie ne mange elle-même ses petits , on veillera à ce que son auge ne soit jamais vuide , car pour peu que le porc , soit mâle , soit femelle , se sente pressé de la faim , il se rassasie de tout ce qu'il rencontre.

Le cochon craint beaucoup le froid , c'est la raison pour laquelle il est très-difficile à élever en hiver , lorsqu'il est encore petit & qu'il n'est pas assez robuste pour résister à la rigueur de la saison. Trois semaines après que les cochons sont nés , qui est le temps ordinaire de les sévrer , on commence à les mener aux champs pour paître l'herbe , si ce n'est pas une saison froide ; on leur donnera , soir & matin , de l'eau blanche avec du son ; on continuera exactement ces petits soins jusqu'à l'âge de deux mois ; on choisira pour lors ceux qu'on veut élever pour la provision de la maison , afin de vendre le reste ; quand on n'a qu'un certain nombre de cochons on peut leur donner la nourriture plus ample , c'est-à-dire , qu'au lieu d'eau blanche on leur donnera , soir & matin , du petit lait , dans lequel on mêlera du son ; on leur en donnera par-là un peu

plus que si on en avoit beaucoup à nourrir ; les lavures d'écuellenes , mêlées avec le petit-lait , leur sont très-bonnes : en hiver on fait tiédir ces lavures sur le feu , puis on les jette dans leur auge avec un peu de son & quelques fruits pourris , ou bien quelques morceaux de graisse ; on entretient ainsi les porcs jusqu'au mois d'avril que les herbes commencent à fournir la meilleure partie de leur nourriture , & ensuite jusqu'à la fin de l'été on les envoie tous les jours aux champs , car ce seroit un abus que d'élever ces jeunes cochons sans les envoyer paître ; quand l'automne vient , & qu'on pense à les engraisser pour les tuer , on doit tripler la dose & les gouverner de la façon suivante.

On ne leur donnera pas tout d'un coup une nourriture bien forte ; pendant huit jours on prendra des choux & du son de froment , qu'on fera bouillir dans une chaudière avec de l'eau , parmi lesquels on mêlera du petit-lait , des lavures d'écuellenes , & de l'eau , si le lait ne suffit pas pour humecter suffisamment le son & les choux : on laissera refroidir cette mangeaille jusqu'à ce qu'on y puisse tenir la main. Ce temps passé , on enfermera les cochons dans leur toit , on ne les en laissera sortir que quand ils seront bien gras & prêts à tuer ; on leur ôtera d'abord les choux & on ne leur donnera plus , soir & matin , que beaucoup d'eau ou de petit-lait , où on aura mis du son un peu épais que l'on aura fait bouillir ; mais on ne le mettra dans l'auge qu'après qu'il sera refroidi ; on leur donnera un picotin d'orge bouilli & autant d'avoine crue , & , pour mieux faire , l'un & l'autre alternativement ; huit jours se passeront encore ainsi , après quoi on leur donnera du son bouilli tout épais , en telle quantité qu'ils en laissent de reste ; sitôt que cela arrive , ils ne tardent guères à être bons à tuer. Il y a des personnes qui ne donnent aux cochons pour toute nourriture , pour leur engrais , que le son fermenté des amidonniers , & elles s'en trouvent très-bien. Il y en a d'autres qui les en-



graissent avec des carottes ; la graisse qui provient d'une pareille nourriture est assez bonne ; on prétend cependant qu'elle devient mousseuse en cuisant.

On se gardera bien de donner aux cochons , pour nourriture journalière , des fruits gâtés ou pourris , quoique cela les engraisse , on les rend par-là malades. Quelques-uns leur donnent des criblures & balayeuses de grange , & même un peu de froment ; l'orge est sur-tout une des choses qui les engraissent mieux , ainsi que du mays & des pois cuits ou moulus , ou trempés pendant long-temps dans l'eau ; le lard de ces animaux en est pour lors très-ferme & excellent ; aucune nourriture ne l'emporte. On voit souvent des payfans industrieux saigner leurs cochons , pour les engraisser plus sûrement & plus promptement. Dans quelque pays que l'on puisse être , on ne doit jamais se mettre en peine des cochons , car ces animaux se plaisent partout ; les forêts sont néanmoins les endroits où ils vivent le mieux , à cause des fruits sauvages dont elles sont remplies ; dans les années , où le gland y abonde , tous les soins pour les engraisser deviennent inutiles ; cette nourriture est suffisante pour leur faire prendre assez de graisse aux bois , le gland les engraisse parfaitement lorsqu'il est mur , & il l'est parfaitement quand il tombe ; c'est un fort bon usage de donner aux cochons , à leur retour des bois , de l'eau où on a mis de la farine d'yvraie , cela les fait dormir.

C'est un mauvais commerce que d'engraisser les porcs pour les vendre , lorsqu'il n'y a point de glands , le prix qu'on en tire n'équivaut pas à la dépense , c'est pourquoi on ne doit , dans ce cas , en nourrir que pour l'entretien de la maison ; les meuniers & les amidonniers en font cependant un grand commerce , mais ils ont des ressources que n'ont pas beaucoup d'autres ; les semences de hêtre , qu'on nomme *faine* , peuvent encore servir à l'engrais des porcs , mais le lard qui en provient ne vaut absolument rien ; dans les pays abon-

dans en châtaigne & mârons , on s'en sert aussi pour l'engrais des porcs, de même que des poires & pommes sauvages , dans les pays où elles sont nombreuses.

Dans les journaux d'Angleterre on trouve que l'expédient le plus prompt pour engraisser les porcs est de mettre du sel parmi leurs alimens ; rien , dit-on , ne les fait engraisser plus vite.

Quand on ne veut pas envoyer ses cochons à la glandée , on fait une provision suffisante de glands pour les leur donner dans leurs auges ; dans les pays couverts de forêts , & dans les années où ces fruits abondent , on en fait même un grand amas qu'on garde d'année à autre ; on les met pour cet effet sécher dans le four après qu'on en a tiré le pain ; cela les empêche de germer , & conséquemment de se gater ; ou bien on choisit un lieu sec , on y met les glands en monceaux sans les remuer , avant qu'ils n'aient tous entièrement sué ; & lorsqu'on veut s'en servir , on en prend toujours du même côté de peur que le tenant venant à se défaire , les glands ne pourrissent après avoir germé ; on a remarqué ( voy. *nos lettres sur les végétaux* ) qu'un demi boisseau de glands , mêlé avec du son , qu'on fait manger tous les jours à un cochon , lui donnoit chaque jour une livre de graisse , pourvû que l'animal fut d'une constitution très-saine , & qu'on lui continuât cette nourriture pendant cinquante-cinq ou soixante jours.

Il faut donner souvent de la nouvelle litière aux cochons , sans cependant s'assujettir à ôter la vieille à chaque fois ; cela les entretient blancs ; d'ailleurs , ce changement leur plaît , car ils ne fouillent pas pour lors leur fumier , mais ils s'enveloppent simplement dans la litière fraîche ; il est certain que la paille souvent renouvelée les maintient presque autant que la nourriture qu'on leur donne : quand on veut avoir des porcs dont la chair soit tendre , & avec lesquels on puisse faire du petit-salé , on ne les laisse pas aller aux

champs , on leur donne dans leurs toits la nourriture convenable , & on les lave souvent pour les entretenir plus propres. Dans nos lettres sur les végétaux , déjà citées , il est fait mention de toutes les plantes qui peuvent convenir aux porcs & de celles qu'ils rebutent ; parmi les premières , celles qui leur plaisent les plus sont les carottes , les navets , les truffes , la renouée ; les fruits à noyaux , & même les noyaux seuls ; les pommes leur plaisent beaucoup , quelquefois même encore les poires , mais ils ne veulent point de mûres. Le froment , le seigle , les pois , la faine , l'orge , le maïs , le bled sarrasin , sont pour eux une nourriture exquise.

Tout ce que nous avons prescrit pour l'engrais des cochons deviendrait inutile , si on n'avoit pas l'attention de les châtrer avant que de vouloir les engraisser ; les cochons doivent , dit-on , avoir six mois pour leur faire cette opération. Ceux qui prétendent qu'on doit toujours choisir cet âge , conviennent que si l'on fait plutôt cette opération , la chair en est beaucoup plus délicate , mais ils soutiennent en revanche , que les cochons n'en sont pas si beaux ; on en voit cependant réussir constamment bien dans des endroits où l'on a coutume de les châtrer en les sévrant ; on dit même , que plus ils sont jeunes , moins l'opération est dangereuse ; le printemps & l'automne sont les saisons les plus propres pour la castration des porcs ; car en été il est à craindre que la gangrène ne s'y mette , ou que le fruit , en hiver , n'offense tellement la plaie que les cochons en meurent.

Quand on veut engraisser les cochons , on choisit l'automne préférablement à l'été , tant par rapport à l'abondance de nourriture qu'à la diminution de la transpiration. On n'attend pas , comme pour le reste du bétail , que le cochon soit âgé pour l'engraisser ; plus il vieillit , plus cela est difficile & moins sa chair est bonne ; il est rare qu'on les laisse vivre plus de deux

ans , cependant ils pourroient croître encore pendant quatre ou cinq ans ; ceux que l'on remarque parmi les autres par la grandeur & la grosseur de leur corpulence , ne sont que des cochons plus âgés que l'on a mis plusieurs fois à la glandée.

Aristote dit , que les cochons peuvent vivre vingt ans ; il ajoute que les mâles engendrent & que les femelles produisent jusqu'à quinze , ce qui ne se réalise cependant pas toujours ; quelques auteurs observent que la truie est pour ainsi dire en chaleur en tout temps ; elle recherche les approches du mâle quoiqu'elle soit pleine , ce qui peut passer pour un excès parmi les animaux , dont la femelle , dans presque toutes les espèces , refuse le mâle aussi tôt qu'elle a conçu.

Les cochons aiment beaucoup les vers de terre & certaines racines ; c'est pour trouver les vers & couper les racines qu'on les voit toujours fouiller la terre avec leur boutoir , mais ils la fouillent çà & là , & moins profondément que les sangliers ; ces derniers la fouillent toujours en ligne droite : comme ces sortes d'animaux font beaucoup de dégât , il faut les éloigner des terres cultivées & ne les mener que dans les bois & sur les terres qu'on laisse reposer ; lorsqu'ils sont aux champs & qu'il survient un orage ou une pluie fort abondante , il est assez ordinaire de les voir désertter le troupeau les uns après les autres , & s'enfuir en courant & toujours criant jusqu'à la porte de leurs étables.

Quoique les cochons soient fort gourmands , ils n'attaquent & ne dévorent point les autres animaux ; ils mangent cependant quelquefois de la chair corrompue , mais c'est peut-être plutôt par nécessité que par instinct : on ne peut cependant pas nier qu'ils ne soient avides de sang & de chair sanguinolente , puisqu'ils mangent quelquefois leurs petits , ainsi que nous l'avons déjà observé , & même encore des enfans au berceau ; dès qu'ils trouvent quelque chose de succu-

lent , de gras , d'humide & d'onctueux , ils le léchent & finissent bientôt par l'avalier ; M. de Buffon dit avoir vû plusieurs fois un troupeau entier de ces animaux s'arrêter , à leur retour des champs , autour d'un monceau de glaise nouvellement tirée ; tous léchoient cette terre qui n'étoit que très-legèrement onctueuse , & quelques-uns en avaloient une grande quantité.

Leur gourmandise est , comme l'on voit , aussi grossière que brutale ; ils n'ont aucun sentiment bien distinct ; les petits reconnoissent à peine leur mère & sont sujets à se méprendre & à tetter la première truie qui leur laisse saisir ses mammelles.

Cette espèce d'animal , quoiqu'abondante & fort répandue en Europe , en Afrique & en Asie , ne s'est point trouvée dans le continent du nouveau monde ; elle y a été transportée par les Espagnols , qui y ont jetté des cochons noirs , de même que dans presque toutes les grandes isles de l'Amérique : ils se sont multipliés & devenus sauvages en beaucoup d'endroits ; ils ressemblent à nos sangliers ; ils ont le corps plus court , la hure plus grosse , & la peau plus épaisse que les cochons domestiques , qui dans les climats chauds , sont tous noirs comme les sangliers ; les cochons sont communément blancs dans nos provinces septentrionales de France , & même en Vivarais , tandis que dans la province du Dauphiné , qui est très-voisine , ils sont tous noirs ; ceux du Languedoc , de Provence , d'Espagne , d'Italie , des Indes , de la Chine , sont aussi de la même couleur. Le cochon de Siam ressemble plus au sanglier que le cochon de France ; on en voit à la Chine dont le ventre des femelles traîne à terre , tant leurs pattes sont courtes ; & la queue des mâles , qui tombe vers la terre perpendiculairement , a un mouvement continuel comme la lentille d'une horloge. Un des signes les plus évidens de la dégénération des animaux de ce genre , sont les oreilles ; elles deviennent d'autant plus souples , d'autant plus molles , que l'animal

est plus altéré, ou, si l'on veut, plus adouci par l'éducation & par l'état de domesticité; & en effet, nos cochons domestiques ont les oreilles beaucoup moins roides, beaucoup plus longues, & plus inclinées que le sanglier, qu'on doit regarder comme le modèle de l'espèce.

MM. Arnauld de Nobleville & Salerne, rapportent qu'un particulier leur fit présent d'une espèce de bésford de porc; c'étoit une petite pierre ronde, grosse comme une noix muscade, dure, compacte, légère, du poids de cinquante-quatre grains, assez lisse & griffâtre en dehors, blanche en dedans, qui s'étoit trouvé, suivant ce particulier, dans la vessie d'un porc; il paroît, ajoutent ces auteurs, que les pierres de porc sont rares, car plusieurs chaircuitiers auxquels nous montrâmes la nôtre, ne se souvenoient pas d'en avoir jamais trouvé de pareilles; au reste, le cochon qui la portoit dans la vessie n'étoit ni moins gras ni moins bon qu'un autre.

Aristote observe qu'en Illyrie, en Paonie, & en quelques autres lieux, il se trouve des cochons solypedes, c'est-à-dire, qui ont le pied simple, au lieu de l'avoir divisé ou fourchu. M. Linneus va plus loing, puisqu'il dit qu'on voit par-tout des cochons solypedes; nous croyons néanmoins que ces sortes de cochons sont des espèces de monstruosités qui péchent par défaut; comme il se trouve très-fréquemment des monstruosités d'autre nature parmi ces animaux, ainsi que nous le dirons plus bas.

Quoiqu'on dise que le nombre des mammelles est relatif dans les différentes espèces d'animaux, au nombre de petits que la femelle doit produire & allaiter, néanmoins la truie qui n'a que douze mammelles, souvent moins & jamais plus, produit quelquefois jusqu'à quinze, dix-huit & même vingt petits. On lit, dans la nouvelle maison rustique, qu'on a vû en France des truies qui en ont eû jusqu'à trente-sept d'une seule

portée , ce qui paroît incroyable. Schwenckfeld rapporte que la truie a quelquefois une superfétation , & qu'en l'an 1602 , dans une ferme de son voisinage , une truie fit le premier jour quatre petits , & huit autres quelques jours après.

Quand une truie a cochonné , on prétend qu'elle donne au premier né la première mammelle , qui est la plus proche des jambes de devant , & celle qui contient le plus de lait ; & ainsi de suite jusqu'aux derniers ; aussi chaque petit , ajoute-t-on , connoit sa mammelle dans l'ordre qu'il est venu au monde ; on ne voit pas qu'ils changent la leur pour en prendre une autre : cela ne paroît pas cependant se rapporter à ce que nous avons dit plus haut de ce petit animal , qu'il ne connoissoit pas sa mère ; il peut fort bien ne la pas connoître , mais connoître au moins la position de la mammelle qu'il tete ; ce dernier fait est même si vrai , qu'on remarque que si on ôte à la mère un de ses petits , la mammelle qu'il tetoit se flétrit incontinent.

Les cochons se battent avec d'autres cochons étrangers , quelquefois jusqu'à effusion de sang ; mais il est rare qu'un cochon coupé ose résister à un verrat ; celui-ci est comme le chef du troupeau , il ne craint point les chiens , il les attaque & les poursuit ; dans sa furie il hérissé ses poils , il gratte la terre ; il écume & il se montre quelquefois terrible aux hommes mêmes. Ces animaux viennent à la voix des personnes qui les appellent , lorsqu'ils y sont accoutumés de jeune âge , & obéissent à leur commandement ; on s'en sert pour découvrir les truffes dont ils sont fort avides ; voyez notre *dictionnaire des végétaux de la France*.

Il est parlé , dans les éphémérides des curieux de la nature , d'un cochon , dans le cœur duquel on trouva un nid de vers qui avoient presque rongé toute la substance de cette partie ; & d'un cochon monstrueux , né sans poils , dont la chair , spongieuse & molle ,

placée sur le devant de la tête , étoit assez semblable à la trompe d'un éléphant. Cette chair étoit mobile en tout sens , parsemée de quelques poils longs , en très-petit nombre ; la mâchoire supérieure formoit le museau de l'animal & avoit aussi quelque rapport avec la trompe d'un éléphant , en sorte qu'il paroïtoit avoir deux trompes : il avoit la langue pointue & hors de la gueule ; la mâchoire inférieure étoit remarquable par sa courbure ; les pieds étoient fourchus & recourbés , de manière que la pointe étoit tournée en haut.

Ambroise Paré fait aussi mention , dans ses œuvres , d'un cochon monstrueux né à Metz ; il avoit huit jambes , quatre oreilles , la tête d'un vrai chien , les derrières du corps séparés jusqu'à l'estomac , ensuite réunis ensemble vers cette partie ; il avoit en outre deux langues situées au travers de la gueule & quatre grandes dents de chaque côté , dessus & dessous ; les sexes étoient confondus , en sorte qu'on ne pouvoit connoître si ces deux derrières de l'animal étoient mâles ou femelles ; on ne remarquoit sous la queue de chacun qu'un seul conduit : nous avons rapporté cette description à la suite de notre traité sur l'*hydropisie & la jaunisse* , qui se trouve chez *Humblot* , libraire à Paris.

Les cochons sont sujets à plusieurs maladies : nous allons les examiner les unes après les autres , & nous en rapporterons en même temps les différens traitemens ; nous aurons recours pour cet objet , à un excellent traité intitulé , *le Gentilhomme cultivateur* ; c'est de tous les ouvrages celui où cette matière est la mieux discutée.

La fièvre attaque les cochons comme tous les autres bestiaux ; pourquoi en seroient-ils exempts ? La nourriture repugne à cet animal , malgré sa grande voracité , dès qu'il en est une fois atteint ; il maigrit en peu de temps & il s'affoiblit , & si on néglige de lui donner du secours , il dépérit entièrement. Pour procéder régulièrement à la guérison de cette maladie , on commencera d'abord par faire à l'animal malade une saignée abondante der-



rière l'oreille , & si le sang ne coule pas librement par l'incision qu'on lui fera pour cet effet , on lui coupera un peu de la queue. La saignée faite , on le tiendra bien chaudement & on lui donnera des châpelures de pain trempées dans du bouillon avec un peu de pouliot haché bien menu ; cette nourriture est une de celles qui lui plaisent le plus , il ne manque pas d'en manger dès qu'on la lui présente , se trouvant d'ailleurs soulagé par la saignée ; mais on ne lui en laissera pas beaucoup manger , on la lui ôtera même aussitôt qu'il en aura goûté ; c'est ainsi qu'on reveille son appétit , il en devient par là vorace ; on ajoute pour lors une demi-once de *philonium romanum* sur quatre pintes des susdites châpelures , & on lui en fait avaler une petite quantité ; on lui interdit ensuite toute nourriture pendant huit heures ; on l'affame par ce moyen & il prend conséquemment , sans repugnance , le restant de ces châpelures qui opèrent ordinairement sa guérison. Si cependant on s'apperçoit que le jour suivant l'animal ne se porte pas mieux , on lui réitérera la saignée & on lui donnera le même remède ; lorsqu'on le voit manger avec appétit , on peut dire qu'il est guéri.

La maladie à laquelle le cochon est le plus sujet , est la ladrerie ; cette maladie lui provient de la grande quantité de mauvaise nourriture que cet animal avale ; elle se manifeste , dit M. Dupuy Demportes , par une tumeur qui se forme sur ses yeux ; lorsqu'il en est affecté , il tient sa tête fort panchée , il devient foible , languissant , & refuse toute nourriture.

Le rédacteur du dictionnaire œconomique prétend qu'il y a trois manières de connoître si un cochon est ladre : 1.<sup>o</sup> lorsque lui levant la langue on voit dessous de petites pustules noirâtres.

2.<sup>o</sup> Lorsqu'il ne peut se soutenir sur les pieds de derrière.

3.<sup>o</sup> Enfin , lorsque la soie qu'on lui arrache de dessus

le dos est sanglante à la racine ; son palais & sa gorge se chargeront encore de pustules pareilles à celles de dessous la gorge ; ensuite sa tête , & en général tout le corps ; quelquefois il n'en a que très-peu , & le plus souvent point du tout à la langue , mais quand on vient à le tuer on l'en trouve intérieurement infecté ; on regarde pour lors sa chair comme mal saine pour servir d'aliment ; le vendeur est obligé d'en rendre le prix , & le porc est jetté à la voirie ; mais s'il ne se trouve , après l'avoir tué , que quelques grains superficiels , un mois de salaison peut corriger ce défaut ; la viande , à ce qu'on dit , n'en est même que plus délicate.

Pour tâcher de guérir les cochons de cette maladie , on nettoiera régulièrement tous les jours leurs toits ; on ne les laissera point manquer de bonne & de fraîche litière ; on les saignera sous la queue , on les baignera ensuite dans de l'eau claire , & on les laissera promener long-temps ; on ne leur épargnera pas le manger ; la meilleure nourriture qu'on puisse pour lors leur donner sera du mare de raisin mêlé avec du son & de l'eau ; si le mal ne diminue pas entièrement par ce régime , il diminue certainement.

Un remède que propose encore le dictionnaire économique , pour cette maladie , est le suivant : vous enveloppez dans un linge un peu d'antimoine minéral en poudre , & vous le mettez infuser pendant vingt-quatre heures dans une lessive faite avec des cendres de vigne sauvage ; vous y ajoutez une pincée de sel de saturne , & vous en faites prendre au cochon un verre entier mêlé dans du son pendant huit ou neuf jours.

L'auteur du journal économique du mois d'août 1751 , dit qu'il faut pulvériser de l'antimoine crud , le mêler avec un peu de farine d'orge & en repandre sur la langue de l'animal infecté de ladrerie ; ce remède , suivant lui , le guérit infailliblement ; on n'en fera usage que lorsque les petites pustules noirâtres sont bien formées sous la langue , ou que cette maladie se ma-  
nifeste

nifeste par l'enrouement de l'animal ; on lui en donne plusieurs fois la semaine ; & quand il ne s'agit que d'en garantir le cochon , une seule fois par semaine suffit.

On rapporte , dans le Gentilhomme cultivateur , un autre remède qu'on dit très-bon pour cette maladie ; faites échauffer , dit l'auteur de cet ouvrage , un breuvage dans lequel vous mettrez une demi-livre d'herbe hépatique grise & de l'ocre rouge gros comme un œuf , avec assez de nitre en poudre pour couvrir une pièce de douze sols ; le cochon sera tenté d'en manger , pourvu cependant qu'on l'ait tenu trente-six heures sans lui rien laisser prendre , avant que de lui présenter ce mélange ; dès qu'il en aura un peu avalé , on le lui ôtera aussitôt , & on le lui représentera de quatre heures en quatre heures ; la seconde fois il en mangera un peu plus , & son appétit reviendra peu-à-peu : on aura attention de mettre un peu de nitre & beaucoup d'herbe hépatique dans tout ce qu'on lui donnera ; ce remède opère ordinairement son effet , à moins que la maladie ne soit si invétérée , qu'elle ne soit devenue incurable , ce qui arrive assez souvent.

Une troisième maladie qui affecte les cochons est la jaunisse ; on reconnoît qu'ils en sont attaqués par la couleur jaune dont leurs yeux sont chargés ; cette couleur paroît aussi autour de leurs lèvres , & le dessous de leurs mâchoires est enflé ; les symptômes de cette maladie étant connus , voyons à présent le traitement.

Prenez de la grande chélidoine , exprimez-en le suc , & ajoutez y une quatrième partie de vinaigre ; prenez en même temps une certaine quantité de cloportes ; préparez-en ensuite un breuvage chaud ; la dose est d'une demi-livre de cloportes en poudre sur une pinte de suc de chélidoine mêlé avec le vinaigre ; on tiendra l'animal pendant trois heures sans le laisser manger , avant que de lui présenter le breuvage , & six heures après qu'il l'a pris.

Si l'animal malade ne le prend pas tout-à-fait, il faut le lui ôter aussi-tôt qu'on s'apperçoit de son dégoût, & le lui représenter une demi-heure après; c'est ainsi qu'on peut engager un cochon à manger, quelque malade qu'il soit, c'est même la vraie méthode pour guérir les maladies dont il est attaqué; & en effet, dit l'auteur du Gentilhomme cultivateur, si un cochon, qui par sa nature est un animal vorace, cesse de manger, il dépérit subitement & en meurt même, si on ne trouve le moyen de le remettre en appétit.

Des différens animaux qui existent sur la surface du globe, il n'y en a aucun qui ait naturellement l'estomac plus à l'épreuve que le cochon; sa grande voracité l'expose néanmoins à souffrir de cette partie au point de vomir la nourriture qu'il a prise. Ce vomissement fait des progrès rapides si on ne s'y prend pas à temps; on commencera d'abord par lui changer sa nourriture; on ajoutera même, s'il est nécessaire, une médecine à la nouvelle qu'on lui donnera; on le nourrira, par exemple, de fèves, dans un peu d'eau, & on lui supprimera tous les alimens grossiers dont il est avide; si le mal persiste, ou même s'il augmente, on mêlera tous les jours une once de mithridate avec sa nourriture; son estomac s'échauffera & se fortifiera, pourvu cependant qu'on ait l'attention de lui continuer de bons alimens.

Une maladie qui affecte encore les cochons, est celle qu'on nomme rougeole, on la connoît à la rougeur des yeux, à la saleté de la peau, & à la répugnance qu'ont ces animaux pour toute espèce de nourriture; lorsqu'on s'appercevra qu'ils en sont affectés, on les tiendra à jeun pendant trente-six heures; on leur présentera pour lors, cependant en petite quantité, une nourriture chaude & bien préparée; on y ajoutera quarante grains de sel de corne de cerf & deux onces de bol ammoniac; on continuera ce régime jusqu'à parfaite guérison, & même quelques jours

au-delà, pour éviter la rechute; on aura en outre attention de renouveler souvent leurs litières; rien ne favorise plus l'opération des remèdes.

La léthargie est une maladie assez commune aux cochons; ils s'assoupissent pendant le jour & négligent la nourriture qu'on leur donne, en sorte que peu-à-peu ils en maigrissent, & ils en périroient infailliblement si on n'y apportoit remède.

Pour remplir les indications qui paroissent les mieux convenir dans la léthargie des cochons, on leur fera une saignée abondante derrière l'oreille, ou on leur coupera une partie de la queue deux heures après la saignée; on leur donnera, le matin, à-peu-près une pinte de nourriture chaude, dans laquelle on mettera une certaine quantité de suc de pourpier sauvage; ils ne manqueront pas d'essayer d'en manger, pourvû qu'on les ait tenus auparavant pendant quelques temps à jeun; ils n'ont pas plutôt avalé un peu de ce mélange qu'ils vomissent. Ce vomissement, qui met tous les ressorts en mouvement, réveille les cochons & quelquefois les guérit à la première dose; ce qu'on reconnoît lorsqu'ils marchent librement, qu'ils sont gais & qu'ils ne demandent pas mieux que de se promener.

On appelle ratelle, le gonflement de la ratte des cochons; la gourmandise rend ces animaux fort sujets à cette maladie; on prétend qu'elle leur provient pour l'ordinaire d'un engorgement des glandes; lorsqu'on remarquera quelques cochons qui se panchent d'un côté en marchant, on doit être convaincu, ou que leur ratte est enflée, ou qu'il y a quelque obstruction; pour les secourir efficacement dans ce cas, on exprimera le suc d'une bonne quantité de feuilles & de sommités d'absynthe, on y ajoutera un peu de suc de pouliot, & on en donnera une pinte dans la nourriture qu'on présentera à chacun d'eux jusqu'à un entier rétablissement; la guérison de ces animaux se reconnoît à leur marche libre & à leur tranquillité. Si la mala-

die est opiniâtre & résiste à ce régime , on procédera pour lors à une saignée ; on supprimera ensuite , pendant quatre heures , toute sorte de nourriture , & on fera avaler aux bêtes malades quatre bols composés de la façon suivante.

Prenez dix grains de scammonée , vingt-cinq grains de rhubarbe de moine réduite en poudre impalpable ; mêlez le tout avec une suffisante quantité de farine de bled de Turquie , ou , à son défaut , de froment , & avec une suffisante quantité de suc d'absynthe , jusqu'à consistence de bols ; vous les enveloppez de farine , pour que le goût de l'absynthe ne répugne point à l'animal , & vous lui donnerez pour boisson , tant qu'il en voudra , de l'eau de son bien chaude.

On guérit encore les cochons attaqués de cette maladie en éteignant dans leur boisson des charbons de tamarisc allumés.

Le cour-de-ventre est une maladie commune chez la plupart des bestiaux , & encore plus chez les cochons ; la mauvaise nourriture , que leur grande voracité leur fait prendre , la leur cause ordinairement ; elle agit d'autant plus vivement sur eux , qu'ils sont naturellement relâchés , & que la mucofité de leurs intestins est plus aqueuse que mucilagineuse ; pour sapper cette maladie au premier abord , on ajoutera uniquement à la nourriture qu'on donne ordinairement à ces animaux , une demi-livre de coffes , ou autrement de calyces de glands ; quand ce remède produit l'effet qu'on en attend , on le continue jusqu'à guérison ; mais s'il ne suffit pas , on mêle pour lors avec la nourriture une poignée de racine de tormentille , hachées bien menue ; ordinairement cette dernière plante complete la guérison ; quand la maladie est invétérée , il faut avoir recours au remède suivant : on prend de la racine de fumeterre sèche & pulvérisée environ deux gros , de la rhubarbe de moine , ou même de la vraie rhubarbe , un demi-gros , des coques

d'œufs réduites en poudre impalpable, un gros ; on incorpore le tout avec de la graisse ou du beurre, n'importe, on y met une suffisante quantité de grains de bled de turquie grillés & réduits en poudre ; on coupe cette espèce de pâte par petits morceaux qui ne soient pas plus gros que des lentilles, & on les mêle avec du son un peu chaudement détrempe ; on tient cinq ou six heures l'animal à jeûn avant de lui présenter cette composition ; pressé par l'appétit, il la mangera, & on aura tout lieu d'en voir l'efficacité ; on continue tous les matins ce régime jusqu'à sa guérison complète.

Rien n'est plus ordinaire que de voir les cochons avec des tumeurs ou des enflures dures & des ulcères qui se forment sur plusieurs parties de leur corps ; on observera bien le moment dans lequel ces tumeurs commenceront à se ramollir, pour les ouvrir dans toute leur étendue & presser les lèvres de la plaie avec le pouce, afin que la matière sorte & que la suppuration soit complète. L'opération faite, on oint toutes les ouvertures avec du gaudron & du sain-doux ; la cure en est infaillible.

On met au rang des maladies du cochon la saleté de sa peau ; elle devient quelquefois farineuse & se couvre de petits ulcères qui le font dépérir, à moins qu'on n'y apporte un prompt secours ; on commence la cure de cette maladie par saigner le cochon sous la queue ; la saignée doit être au moins d'une pinte ; on prépare ensuite de l'eau de savon, on frotte une brosse de savon mol, on la trempe dans l'eau, & on en frictionne l'animal : cette opération faite on le lave ensuite avec de l'eau de chaux, on tient son toit bien propre & on lui donne une bonne nourriture ; deux jours après on repête encore une fois la friction & on le lave avec de l'eau de chaux ; si après tous ces secours il ne guérit pas, on peut être assuré que son sang est corrompu : on mêlera pour lors une bonne quantité de fleurs de soufre à tout ce qu'il mange ; on fera en

même-temps usage des remèdes ci-dessus indiqués ; si la peau est entamée , il faut la frotter avec du goudron & du sain-doux mêlés ensemble ; & pour accélérer la guérison , on ajoutera à ce mélange des fleurs de soufre.

Il survient aux oreilles des cochons une espèce de mal occasionné par la boue & les autres saletés qui s'attachent à leurs oreilles , mais le plus souvent encore par les morsures des chiens ; quelquefois ces deux causes se trouvent réunies ; les chiens font des blessures , & la saleté qui s'y rassemble forme des plaies purulentes ; quand les cochons ont ces sortes de plaies , on lave d'abord leurs oreilles avec du vinaigre bien chaud & égale quantité de goudron & de sain-doux , on y ajoute un peu de savon ; on repete cette friction jusqu'à la cure parfaite.

Une maladie des plus funestes aux cochons , c'est lorsque leur peau se trouve couverte de boutons ; ils en sont minés insensiblement & ils en dépérissent totalement ; cette maladie est une espèce de galle qui se communique avec le temps au sang , qui le corrompt & qui met l'animal dans un état dont il ne revient point : la malpropreté du toit , & une nourriture mal saine , en sont toujours la cause ; ce qu'il y a de dangereux en elle , c'est qu'elle est contagieuse & qu'elle infecte en peu de temps tous les cochons qui communiquent avec ceux qui en sont atteints ; pour procéder à sa cure , la première chose qu'on fera sera de mettre une once de thériaque de Venise dans la nourriture qu'on lui donne ; on lave ensuite les boutons avec de l'eau de savon , & on les frotte avec deux livres de sain-doux , après y avoir ajouté une pinte de goudron & des fleurs de soufre , autant qu'il en faut pour donner à ce mélange la consistance d'un onguent ferme ; on fait tous les soirs une friction jusqu'à ce que l'animal soit guéri ; on le purgera , dans le commencement de sa convalescence , avec les drogues que nous avons pres-



crites en parlant du gonflement de la ratte. Si la maladie résiste aux frictions, on ajoutera à l'onguent une demi-once de mercure, & on aura attention de tenir à l'animal le ventre libre.

Les auteurs prétendent que quand les cochons sont attaqués de maladies pestilentiellles, ce qui n'est pas commun, on les guérit facilement par le moyen des racines d'asphodèle, grossièrement pilées, qu'on jette dans leur auge, ou autres endroits où ils boivent, ou même encore dans quelques lieux où ils ont coutume de se veautrer. Si ces animaux ont quelques maladies inconnues, il faut les tenir enfermés pendant un jour & une nuit sans leur donner ni à boire ni à manger; on mettra en même-temps infuser dans de l'eau des racines de concombre sauvage pilées, pour lui donner à boire le lendemain; quand il en aura bû abondamment, il ne tardera pas à vomir; ce qui annoncera la cause de sa maladie. Quelques écrivains disent, je ne sçai sur quel fondement, que les cochons ne deviennent point malades si on leur donne à manger dix écrevisses de rivière. J'ai vu donner avec succès, comme préservatif, à ces animaux des branches & feuilles de livesche parmi leur nourriture. On est en général toujours certain qu'un cochon est malade quand il penche l'oreille, qu'il est plus paresseux & plus pesant que de coutume, ou bien lorsqu'il est dégoûté: il peut arriver aussi qu'un cochon malade ne donne aucun de ces signes; mais ce qui peut faire soupçonner en lui quelques infirmités, c'est lorsqu'au lieu de conserver son embonpoint ordinaire, on le voit diminuer peu à peu; pour lors, afin de s'en éclaircir, on prend à contrepoil une poignée de soie sur son dos, ou sur le cou, & on la lui arrache. Si la racine de cette soie est nette & blanche, c'est bon signe; mais si on y apperçoit quelque marque sanglante ou noirâtre, ou une sanie épaisse, on peut assurément juger que le cochon est malade; il ne

s'agit plus alors que d'examiner quel est le genre maladie.

Le cochon est d'un usage commun en aliment, & d'une grande ressource pour le peuple & les gens de la campagne. Pour qu'il soit bon, il ne faut pas qu'il soit ni trop jeune ni trop vieux; il faut de plus qu'il soit gras, tendre, & qu'il ait été nourri de bons alimens; la chair de cet animal nourrit beaucoup & fournit un aliment qui ne se dissipe pas aisément, mais elle se digère difficilement & produit des humeurs lentes, visqueuses & grossières; c'est ce qui fait qu'elle ne convient pas aux vieillards & aux personnes foibles & délicates, & qu'elle n'est propre qu'aux jeunes gens d'un tempérament sec & bilieux, & qui ont un bon estomac, ou aux gens de la campagne qui sont accoutumés à de violens exercices du corps.

La truie ni le verrat ne sont pas si recherchés en aliment que le porc châtré, d'autant que sa chair est d'un goût moins agréable; quant aux cochons de lait, plusieurs personnes l'estiment beaucoup, & on le sert sur les meilleures tables après l'avoir fait bien rotir & farcir avec des herbes fines; mais il est visqueux & se digère difficilement.

Avant que d'employer les cochons pour alimens, on les engraisse comme nous avons dit ci-dessus, après quoi on les tue; le meilleur temps pour cette opération est depuis la St. Martin jusqu'au Carnaval, quoiqu'il y ait cependant des endroits où on les tue durant toute l'année, même pendant l'été; pour les tuer plus facilement, on les chatouille sur le dos pour pouvoir plus aisément les terrasser; après qu'ils sont tués, selon les différens usages du pays, on les pele comme les cochons de lait en les lavant dans l'eau bouillante, ou bien on les fait griller dans la paille, dont on les entoure & qu'on allume, les cochons étant posés sur des buches. On prétend que celui qui est pelé à l'eau bouillante a

la chair plus blanche , mais en revanche , elle est moins bonne & moins succulente que la chair de celui que l'on grille.

Quand un cochon est grillé , on le lave , ou bien on le ratifle simplement avec un couteau , après quoi on le pend à un croc par les pieds de derrière , pour l'ouvrir & lui ôter les entrailles , dont on se sert pour faire les andouilles , les boudins & les saucisses ; le sang est aussi d'un grand usage pour faire les boudins. Le cochon ne se coupe en morceaux pour être salé , qu'après qu'il est totalement refroidi & que sa plus grande humidité est entièrement dissipée ; on dit encore qu'il faut laisser un peu faisander cette viande avant de la mettre au sel ; on prépare à cet effet un saloir qui soit bien relié & tellement ajusté que la saumure ne puisse s'en écouler ; il faut qu'il soit garni d'un couvercle qui puisse même se fermer à la clef ; on lave d'abord la saloir avec de l'eau chaude & des herbes aromatiques ; on le laisse ensuite sécher , après quoi , on fait bouillir deux ou trois bonnes poignées de genièvre , ou même plusieurs rameaux de cet arbruste , dans un chaudron d'eau ; quand le tout a bouilli pendant quelque temps , on le jette dans le saloir , & on l'y laisse jusqu'à ce que tout le bois en ait pris l'odeur ; enfin , on vuide cette eau , on y met de l'eau fraîche , on lave bien tout le saloir & on la jette.

Voici actuellement la méthode de saler le lard & la viande de cochons ; on les coupe par morceaux ; on étend tous les morceaux les uns après les autres sur le saloir ; on les frotte de sel avec la main , en sorte qu'il n'y ait pas le moindre petit endroit qui n'en ait été pénétré ; à mesure qu'on sale les morceaux , on les arrange dans le saloir ; on serre l'un contre l'autre & on les entasse par lit ; on les laisse pendant huit jours en cet état ; au bout de cet espace , on les change de situation en mettant dessous ceux qui étoient dessus , & en frottant de sel les endroits où il n'y en auroit pas eu

assez ; on les dérange ainsi jusqu'à ce que le lard paroisse luisant ; on bat alors chaque pièce avec un bâton pour en ôter le sel superflu , puis on les attache à un endroit à l'abri de la chaleur ; mais pour les garder plus long-temps , il faut auparavant les mettre pendant quelque temps à la cheminée.

Ou bien on s'y prend ainsi pour sécher les cochons ; après en avoir ôté les dedans, les jambons, les épaules, la tête & autres gros morceaux, on fend tout le reste en deux parties : on les sale bien, on passe dessus, & par deux ou trois fois, un rouleau à force de bras, pour faire pénétrer le sel, & de deux jours en deux jours, après quoi on pend le salé au plancher & on sale de même les pièces qu'on a levées.

Il y a des personnes qui ont une méthode particulière pour conserver le lard ; après qu'il a été pendant quinze jours dans le sel, elles font provision d'une caisse où on en puisse au moins mettre trois grandes pièces ; elles mettent d'abord du foin au fond ; elles enveloppent ensuite chaque pièce de lard dans du foin, & elles mettent une couche entre deux, cela empêche le lard de se rancir, & on le trouve au bout d'un an aussi frais que le premier jour ; on aura seulement soin de le garantir des rats & d'autres insectes qui peuvent se couler dans la boîte.

Aux Indes, tant Orientales qu'Occidentales, en Géorgie, &c. le cochon passe pour un très-bon aliment dans tous les temps & dans tous les cas. R. Lade rapporte que cet aliment resserre le ventre à la Havane, tandis qu'il le relache dans ce pays ; les médecins y conseillent le porc roti après la purgation.

Le cochon est regardé comme un animal immonde dans la loi Judaïque, & même encore chez les Mahometans.

On vante beaucoup parmi nous le lard du cochon de Syracuse, & le jambon de Mayence. Du temps de Galien, les athlètes qui s'exerçoient à la lutte, n'étoient

jamais plus forts ni plus vigoureux que quand ils vivoient de chair de cochon ; les gens de mer en font encore actuellement grand usage ; la graisse de l'épiploon & des intestins, qui est différente du lard , fait le saindoux & le vieux oing ; cette graisse est très-employée dans la cuisine pour préparer différens alimens ; on prétend que le scorbut , qui est si commun dans le Nord , ne provient que du fréquent usage de la chair salée & fanée du cochon.

Après avoir considéré cet animal comme aliment, examinons le à présent comme médicament ; la médecine tire du cochon, pour la matière médicale, différentes parties, telle que sa graisse, son fiel, ses excréments, & de la truie, la vulve, ou partie naturelle ; la graisse recente, appelée panne ou saindoux, lorsqu'elle est nouvellement fondue, est anodine & émolliente ; on l'emploie principalement dans les pommades & onguens rafraichissans, comme l'onguent rosat, &c. on s'en sert pour appaiser les douleurs invétérées des reins & des articulations ; on la mêle encore dans les cataplasmes propres à ramollir les tumeurs accompagnées d'inflammation ; Borellus donne pour un remède excellent contre la brûlure, l'application de feuilles de laurier enduites de graisse de porc bouillante ; pour faciliter la sortie des dents des enfans, l'usage assez ordinaire des nourrices, est de leur frotter les gencives avec une couenne de lard : Etmuller donne comme un excellent remède contre les toux violentes la composition suivante : on prend trois têtes d'ail, on les pile, & on les incorpore avec une suffisante quantité de graisse de porc pour faire un onguent, dont on oint les plantes des pieds devant le feu, le soir en se couchant ; & étant au lit, on en oint aussi un peu l'épine du dos. Ce remède n'aura pas été fait trois fois, que la toux cessera infailliblement ; le vieux lard fondu & coulé produit de bons effets en liniment pour déterger les pustules de la petite-vérole, & empêcher qu'elles

ne creusent ; on s'en sert encore pour déterger & consolider les plaies ; l'oing est de la graisse de porc qu'on a laissé vieillir & qui a pris une odeur rance & puante par le long séjour qu'elle a fait dans les pots : cet oint est émollient & résolutif, étant appliqué extérieurement ; les ouvriers s'en servent pour oindre les essieux, les rouleaux des presses & plusieurs autres instrumens ; le cambouis n'est autre chose que du vieux oing noirci par une impression de fer qu'il a prise par le frottement autour des essieux des roues des carosses & des charrettes ; il est bon en liniment pour calmer la douleur des hémorroïdes, & pour les résoudre. Le fiel de porc est utile aux affections des yeux & des oreilles, il déterge & guérit les ulcères qui arrivent à ces parties ; on le fait dessécher pour le mêler dans les suppositoires, où il sert d'aiguillon ; on prétend qu'il fait croître les cheveux, d'autres disent le contraire. La fiente de cochon est discussive & résolutive ; on la met toute chaude sur les démangeaisons, les exanthèmes & les autres tumeurs dures de la peau, elle arrête l'hémorrhagie du nez par son odeur forte, ou broyée dans de l'eau & attirée par les narines.

La même fiente toute chaude enveloppée dans un linge & appliquée sur la vulve est un remède éprouvé contre l'hémorrhagie de la matrice : son infusion dans du vin blanc, dont on donne la colature à la dose de trois ou quatre cueillerées est très-vantée dans les éphémérides d'Allemagne contre les fièvres intermittentes, qu'elle emporte par les sueurs abondantes qu'elle procure ; on assure encore que cette fiente guérit les morsures des bêtes venimeuses.

La vulve ou la partie naturelle de la truie est recommandée dans les auteurs comme un excellent spécifique contre l'écoulement involontaire des urines ; ce remède a toujours réussi dans les cas où d'autres avoient échoué ; il n'exige aucun régime, & l'on peut accommoder ce mets de quelle façon on le voudra pour le faire man-

ger à la personne incommodée ; il le faut continuer pendant quelques jours ; l'auteur de la gazette salubre prétend que la vessie produit le même effet ; il attribue encore des propriétés aux poumons & à l'asragale ; les premiers sont excellens pour les écorchures des pieds , & le second , pour les fractures des os & pour les douleurs du col & de la tête.

Des usages médicaux passons aux économiques ; le vieux oing sert en partie d'appas pour attirer les loups , renards & rats ; on s'en sert encore pour graisser les essieux des roues , comme nous l'avons déjà dit ; le sang de cet animal entre dans quelques compositions d'appas pour le poisson.

Nous parlerons de l'utilité de son fumier dans l'article *fumier*. Voy. cet article. Le verrat & la truie ont le cuir fort épais ; on s'en sert pour relier de très-grands livres qui fatiguent beaucoup ; on en fait aussi des cribles ; on prépare des vergettes , des brosses & des pinceaux avec les foies.

Avant de finir cet article , nous allons rapporter , d'après le dictionnaire portatif du cultivateur , le profit que peut rapporter annuellement le cochon ; il est , dit l'auteur de ce dictionnaire , d'un grand rapport , & on en peut faire un commerce excellent , puisqu'une truie porte deux fois l'année , & qu'elle donne à chaque fois dix ou douze cochons ; ainsi en vendant seulement un écu chaque petit cochon au bout de trois semaines qu'il est né , une truie rapporte vingt-quatre écus par an ; si on a seulement quatre truie , leur produit pourroit aller à 300 liv. ainsi à proportion ; nous avons en outre fait voir tous les différens usages , qui sont très-nombreux , auxquels on peut employer les différentes parties de cet animal ; évaluons donc actuellement la dépense & le gain qu'on peut faire à élever des cochons. Quoique l'éducation de ces animaux ne soit pas une des plus avantageuses parties de l'économie champêtre , on ne doit cependant pas la mettre

au nombre des plus mauvaises. Et en effet, dix bonnes truies peuvent rapporter annuellement, en deux portées, cent soixante cochons, mettant chaque portée à huit petits; les quatre vingts premiers, qui viennent ordinairement aux environs de Noël, n'ont besoin que d'un peu de lait de beurre, ou d'un peu de grain & de farine mêlés, jusqu'à la S. Michel qu'ils parcourent les chaumes; & dans ce temps on peut les vendre 6 liv. & même 6 liv. 10 sols, ce qui monte pour le total depuis 480 liv. jusqu'à 520 liv. La seconde portée tombe ordinairement en juin ou juillet; mais si l'on trouvoit de la difficulté à nourrir les petits cochons en hyver, on peut vendre cette seconde portée après la S. Michel, au moins 3 liv. la pièce, ce qui fait encore 240 liv. le rapport de ces deux portées joint, se monte ainsi à 720 liv. ou 760 liv. Sur quoi il faut déduire le prix du petit grain pour nourrir les dix truies pendant toute l'année, & les petits cochons jusqu'au temps de la vente, ce qui peut faire par an quarante boisseaux; cette quantité, il est vrai, ne suffit point pour engraisser les cochons; mais jointe au fourage, qui consiste en balayure de granges, feuilles de choux & autres herbes, selon la situation des lieux, elle suffit pour les faire subsister. Le boisseau de ce petit grain, compté à 4 liv. ce qui est au plus cher, fait 160 liv. Le salaire du pâtre, compté au plus à 40 liv. c'est en tout 200 liv. Il reste donc de bénéfice 520 liv. ou même 560 liv. d'où il suit que chaque truie rapporte par an 52 à 56 liv. Quant à l'engrais des cochons, le bénéfice n'en est pas bien considérable, ainsi que nous l'avons observé plus haut, à moins qu'on ne les mette à la glandée; mais quand on les y met dans les années d'abondance, de combien ne multiplie-t-on pas le produit de ces animaux?

Les andouilles, le boudin, les cervelats & les faussilles, sont des préparations alimentaires trop usitées



pour ne pas donner ici la méthode de les préparer.

Les andouilles de Troyes sont très estimées; on les prépare ainsi : on prend des boyaux de cochons préparés à cet usage; après qu'ils sont bien lavés, on les fait tremper avec une fraise de veau ou d'agneau dans du vin blanc, sel, poivre, oignons en tranches, ail, thim, laurier, basilic; on met ensuite égoutter, on coupe la fraise en filet avec de la panne aussi en filets; on assaisonne de sel fin, fines épices, un peu d'anis pilé; on emplit les boyaux de façon cependant qu'ils ne soient pas trop pleins; on ficelle les deux bouts; on les fait cuire dans du bouillon avec un peu de panne, un bouquet de persil, ciboules, ail, thim, laurier, basilic, sel, poivre & oignon; la cuisson faite, on les laisse refroidir dedans, & on les sert grillées.

Le boudin ordinaire s'apprête de la manière suivante: on fait cuire de l'oignon haché, suivant la quantité de boudin que l'on veut faire, avec du saindoux qu'on passe sur le feu jusqu'à ce qu'il soit cuit; on met ces oignons avec de la panne coupée en dez, du sang de porc, & un quart de coëne sur la totalité, sel fin, fines épices; on mêle le tout ensemble, & on l'entonne dans des boyaux de cochon de la grandeur qu'on jugera à propos; on les ficelera à chaque bout; on prendra garde que les boyaux ne soient pas trop pleins; on les mettra dans l'eau bouillante pour les faire cuire; pour voir s'ils sont cuits, on les pique; si le sang ne sort plus, c'est une marque qu'ils sont cuits; si on veut les avoir plus délicats, on fait cuire de l'oignon de la même façon; sur une chopine de sang, on met un demi-septier de crème, huit jaunes d'œufs avec les blancs fouettés, une livre & demie de panne coupée par filets; l'assaisonnement & la façon de même.

Pour faire des cervelats excellens, on prend douze onces de viande de porc qu'il faut hacher; on en ôte les peaux & les nerfs; en les hachant on les arrose de vin rouge; on prend ensuite deux livres de lard frais,

coupé en façon de petits dez ; on mêle le lard avec la viande ; lorsqu'elle sera hachée , on y ajoute dix gros de poivre blanc bien concassé , un gros de fleurs de muscade , pareille quantité de basilic sec & de thim , un demi-gros de farriette , dix onces de sel , un once de salpêtre , le tout bien pilé & réduit en poudre , des échalotes coupées menues à discrétion , un peu d'écorce d'orange rappées ; on mêle le tout ensemble , & on l'arrose de vin rouge ; il en faut une pinte y compris celui que l'on veut mettre en hachant la viande. On laisse le tout pendant vingt-quatre heures avant de remplir les boyaux ; on prend ensuite ceux que l'on nomme futeaux pour les remplir ; étant pleins on les pend dans la cheminée ; on les laisse sécher pendant huit ou dix jours ; ensuite on les range dans un pot , & l'on y verse du saindoux fondu : il en faut un bon pouce au-dessus des cervelats pour les bien conserver.

Les saucisses sont les dernières préparations alimentaires dont il nous reste à parler , & qu'on fait aussi avec la chair de cochon ; on en prend où il y a plus de gras que de maigre , on la hache avec persil , ciboules , sel , force épices , une cuillerée d'eau-de-vie ; on mêle le tout ensemble , & on le met dans des boyaux de la grosseur que l'on veut faire les saucisses ; on ficelle & on fait griller. Quand on veut faire des saucisses aux truffes , au lieu de persil & de ciboules , on y met des truffes hachées , & on les finit de la même façon qu'on l'a indiqué ; A l'égard des saucisses au vin de Champagne & au vin du Rhin , on prend de la chair , comme il a été dit , on ne la hache pas cependant si fine , on lui fait prendre le goût dans le vin , on la met égoûter , & on l'assaisonne de sel & fines épices.

CŒUR , c'est un corps musculoux , ou pour mieux dire , d'une substance composée d'une suite continue de fibres différemment entrelacées. Sa situation est toujours dans la cavité de la poitrine ; c'est là où toutes  
les

les veines aboutissent, & d'où toutes les artères tirent leur origine; sa contraction & sa dilatation alternative, le rendent l'instrument principal de la circulation du sang, & le principe de la vie. On remarque dans tous les animaux que le cœur a la figure d'un cône, ou d'une pyramide; la partie supérieure est la plus large; elle est par cette raison nommée la base, & on a donné le nom de pointe à la partie inférieure qui est un peu tournée vers le côté gauche. Sa grandeur n'est point déterminée, elle varie dans les différens individus; plus les animaux sont timides, plus leur cœur est dur ou grand. Nous avons donné dans nos lettres sur les animaux, une nouvelle théorie sur le mouvement des artères & du cœur. *Voyez* notre lettre trente-septième, de la présente année, *sur la pulsation des artères.*

COLLE; c'est pour l'ordinaire une matière animale, d'une substance tenace, qui sert, quand elle est molle ou liquide, à joindre plusieurs choses; enforte qu'on ne peut point les séparer du tout, ou du moins très-difficilement, quand elle est sèche. Musschenbroeck dit que la raison pour laquelle la colle unit des corps entre lesquels elle est étendue, c'est parce qu'elle s'insinue dans les cavités de leurs surfaces qui se touchent alors par un grand nombre de pointes; on distingue différentes espèces de colle: nous allons parler ici de celles qui se tirent du regne animal.

Une des principales est celle de poisson; elle se nomme jethyocolle; c'est une gelée des poissons extraite par le moyen de l'eau chaude. On prend la peau, les entrailles, l'estomac, les nageoires, la queue & la vessie d'air d'un grand poisson qui s'appelle *grand esturgeon*; on les réduit en bouillie dans de l'eau chaude, on étend cette bouillie, afin qu'en séchant elle se réduise en forme de parchemin; quand elle est presque sèche on la roule en cordons, & on a pour lors la colle de poisson.

Celle qui est la plus estimée est celle qui est en petits cordons, blanchâtre, claire, transparente, sans odeur & sans saveur; on la conserve dans un lieu sec, parceque rien ne s'humecte à l'air plus facilement qu'elle; elle se prépare en Moscovie; les Hollandois la tirent de ces états pour nous la vendre. Suivant un mémoire envoyé de Pétersbourg à M. Duhamel, la colle du poisson se trouve dans une vessie attachée intérieurement le long de l'épine du dos de différentes espèces d'esturgeons; la colle s'y trouve même faite toute naturellement; on expose, dans ce pays, les vessies à l'air pour les faire sécher, & on ne donne aucune autre préparation à cette colle; elle est jaunâtre & plus difficile à dissoudre que la colle ordinaire de poisson, mais quand elle est une fois dissoute, elle a les mêmes propriétés.

Nous avons donné, dans les *secrets de la nature & de l'art*, tome IV, la vraie méthode de faire la colle de poisson; il est par conséquent inutile de le répéter ici.

Schroder attribue à la colle des poissons, une vertu dessicative, incarnative, anodine & un peu émolliente: elle épaisit le sang, suivant cet auteur; elle s'emploie avec succès dans les ulcérations de la gorge & des poumons, & dans la dysenterie; on la mêle pour cet effet, avec succès, dans les loochs adoucissans & dans les potions appropriées à ces maladies. Nicolas Myrepe préparoit avec cette colle des trochisques & des pastilles, qu'il recommandoit dans les crachemens de sang; on s'en servoit encore anciennement contre les fleurs blanches. La principale propriété de la colle de poisson dans la médecine est pour les emplâtres agglutinatifs; on la fait aussi entrer dans les médicamens pour la gratelle, & dans ceux qu'on compose pour dérider & étendre la peau du visage. Quelques Arabes ont donné à la colle de poisson le nom d'*alcana*. Les marchands de vin emploient cette substance pour

éclaircir le vin trouble ; ils en battent à cet effet une quantité suffisante avec du vin, & ils jettent ce mélange dans le tonneau. Cette colle ainsi dissoute forme, sur la surface de la liqueur, une peau qui, se précipitant peu à-peu jusqu'au fond, entraîne avec elle toutes les parties grossières, de sorte qu'on peut dire que dans ce cas c'est le filtre qui passe à travers la liqueur & non la liqueur à travers le filtre. M. Halles dit avoir expérimenté que la colle de poisson rend l'eau qui est douce, putride en très-peu de temps ; si on la dissout dans de l'eau très-pesante, elle tombe & entraîne avec elle un sédiment ; on en fait souvent usage dans les arts ; on s'en sert pour donner du lustre aux rubans de soie, pour blanchir les gazes, pour contrefaire les perles, pour peindre & pour différens autres usages ; on la fait fondre avec du sucre, & on la réduit en une espèce de colle jaune & transparente qu'on laisse fondre dans la bouche pour coller le papier ; les dessinateurs se servent de cette colle ainsi préparée sous le nom de *colle à bouche* ; c'est avec la colle de poisson qu'on fait le taffetas d'Angleterre qui a passé longtemps pour un secret : on prend deux onces de cette colle & deux livres d'eau ; on coupe menue la colle & on la met dans un poëlon d'argent avec deux livres d'eau bouillante : on laisse ce mélange en digestion pendant dix ou douze heures, pour donner à la colle le temps de se bien ramollir ; on fait alors chauffer ce mélange jusqu'à ce que la colle soit parfaitement dissoute ; on la passe au travers d'un linge avec expression, on fait en même-temps coudre un ruban de fil autour d'un aulne de taffetas clair sur un chassis quarré, & on l'assujettit avec des clous d'épingle. Cette préparation faite, on prend un pinceau, ou plutôt une grosse brosse de peintre, on la trempe dans la colle dissoute, tandis qu'elle est chaude, & on en applique une couche sur le taffetas ; on le fait ensuite sécher devant un feu clair ; lorsqu'il est suffisamment sec, on applique de

rechef une nouvelle couche de colle pareillement chaude, & on fait sécher cette couche de même que la première fois. On continue ainsi de suite jusqu'à ce que la totalité de la colle soit appliquée sur le taffetas; après quoi on applique deux couches de teinture de baume du Pérou en coques, faites par l'esprit-de-vin; lorsque le taffetas est sec, on le coupe par petits morceaux de trois pouces & demi de large & de cinq pouces & demi de long, & on les réduit en petits rouleaux; tel est le taffetas auquel on a donné le nom de taffetas d'Angleterre; c'est une espèce de sparadrap, mais fait sans emplâtre. C'est un vrai taffetas gommé, qui ne diffère de celui avec lequel on fait les mouches que les femmes s'appliquent sur le visage, qu'en ce qu'il a l'avantage de tenir mieux, & de s'appliquer aussi mieux; le taffetas le plus mince est le meilleur pour cette préparation, pourvu cependant qu'il ne soit pas trop clair. On s'en sert pour les plaies, il en rapproche les lèvres & en facilite la réunion; il est en même-temps vulnérable & balsamique; il a la propriété de s'appliquer très-exactement sur la peau, & d'y tenir d'une manière ferme & solide. Il faut mouiller légèrement ce taffetas avant de l'appliquer.

Les limonadiers se servent encore de la colle de poisson pour éclaircir le café; quand on en fait usage pour toutes autres choses que pour clarifier des liqueurs potables, on la bat bien & on l'amollit pendant quelques jours dans du vinaigre, on y ajoute ensuite de l'eau commune, & on la fait bouillir; on pourra y mettre un peu de chaux d'étain pour la rendre plus forte; on aura soin de remuer bien & de mêler le tout ensemble, & on s'en servira le plus chaudement qu'il sera possible; on fera aussi très-bien de la passer dans un linge quand elle aura bouilli pendant un demi-quart d'heure.

Il y a des personnes qui font tremper la colle pendant une nuit entière dans de l'eau bien claire: il en faut

un demi-septier pour quatre onces de colle; ils la coupent ensuite en petits morceaux, la font bouillir dans de l'autre eau pendant un demi-quart d'heure, ayant grand soin de la remuer tandis qu'elle bout; elles la passent ensuite dans un linge, elles laissent reposer la liqueur & l'écument; après quoi elles remettent l'écume avec le mare pour les faire bouillir avec un peu d'eau, ce qui donne une colle plus claire; si on fait tremper cette colle dans de l'eau-de-vie, au lieu d'eau commune, on en obtient un très-beau vernis. Rien n'est meilleur pour recoller la porcelaine & la fayence, que la colle de poisson; on la détrempe pour cet effet dans de l'eau-de-vie ou dans de l'esprit-de-vin; on s'en sert encore pour recoller les morceaux de verre.

On prépare la colle d'Orléans avec celle de poisson; on choisit à cet effet la plus blanche, on la détrempe dans de l'eau de chaux vive bien claire, & on l'y laisse pendant vingt-quatre heures; on tire ensuite cette colle par petits morceaux, on la fait bouillir dans de l'eau commune, & on s'en sert pour le besoin.

On peut encore faire avec la colle de poisson une espèce de colle forte: on prend de cette colle, ( la plus blanche & la plus claire est la meilleure ), on l'étend par morceaux sur du fer ou quelque'autre chose de dur bien uni, on l'applatit à coup de marteau, & on la rend la plus mince que l'on peut; on la coupe ensuite en petits morceaux, après quoi on prend un pot vernissé, ou même de fayence, un peu haut, & dont l'ouverture se puisse fermer avec du parchemin trempé dans l'eau; on met de cette colle à volonté, enforte cependant que le pot ne soit pas plein, & on verse par-dessus de la bonne eau-de-vie, qui surnage à la hauteur de deux doigts; on laisse infuser le tout pendant vingt-quatre heures; on la fait ensuite bouillir, au bain marie, pendant deux ou trois heures à petit feu, & si l'eau du bain se tarit, on en remet jusqu'à ce que la colle soit fondue: pour que cette colle ait la qualité de colle forte,

il faut qu'en en prenant une goutte entre les deux doigts, ces doigts s'attachent l'un contre l'autre ; on la laisse pour lors refroidir & la colle est faite. Quand on veut s'en servir, on y met un peu d'eau-de-vie & on la fait rechauffer de la même manière que ci-dessus. On l'emploie sur le champ & le plus vite que l'on peut, parcequ'elle se prend d'abord ; La bonne colle forte de poisson est sans contredit plus forte que celle qu'on appelle proprement colle forte ; mais on l'emploie bien moins, d'autant qu'elle est plus chère.

La colle forte ordinaire se fait avec des substances animales, telles que les pieds, les peaux, les nerfs & les cartilages de bœufs ; on commence d'abord par les faire macérer pendant quelque temps ; on les fait ensuite bouillir avec de l'eau dans une chaudière, jusqu'à ce qu'elles soient réduites en gelée ; on passe cette gelée par un tamis, & lorsqu'elle est froide, on la coupe en morceaux tels qu'on les vend, & on les fait sécher à l'air. Il faut pour cette opération un temps un peu chaud, & prendre garde qu'il ne pleuve sur les morceaux ; lorsqu'on s'en veut servir, on rompt cette colle en de plus petits morceaux, on en remplit la moitié d'un poëllon & on remplit l'autre moitié d'eau : on met ensuite le poëllon sur des cendres chaudes jusqu'à ce que la colle soit entièrement fondue ; il est inutile de la faire bouillir.

La colle forte se nomme *taurocolle*, & comme elle est très-usitée pour coller le bois, elle porte encore le nom de *xylocolle*. La meilleure colle forte nous vient d'Angleterre & de Flandre ; pour l'avoir bonne, il faut la choisir nette, sèche, claire, transparente, unie, de couleur rouge brun, non graveleuse, & qui étant fondue, ne sente point trop mauvais. Les chapeliers & plusieurs autres artistes en font usage. Cette colle, dit l'Emery, dans son dictionnaire des drogues, est digestive, émolliente & résolutive, appliquée extérieurement ; on pourroit la faire entrer, selon cet auteur,



dans des compositions d'emplâtres , de même que la colle de poisson ; on n'en fait néanmoins aucun usage pour ces préparations.

Dioscoride prétend encore , que si on la détrempe dans du vinaigre , elle ôte toutes les démangeaisons , les gratelles & feux volages ; si on la détrempe dans de l'eau chaude , & si on en met sur une brûlure , elle empêche qu'il ne s'éleve des vessies ; détremmée dans du miel ou du vinaigre , elle est bonne pour les plaies.

On se sert encore dans les arts de deux autres espèces de colle ; la première est la colle de gand , & la seconde , celle de parchemin. Pour faire la première , on met , durant quelques heures , dans de l'eau , une livre de rognures de gants , on les fait ensuite bouillir dans un chaudron avec douze pintes d'eau , & on laisse réduire le tout à deux pintes ; on passe alors le tout par un linge dans un pot de terre neuf : pour connoître si cette colle est assez forte , il faut attendre qu'elle soit congelée , elle doit pour lors être ferme sous la main ; quant à la colle de parchemin , pour la préparer , on met deux ou trois livres de rognures de parchemin dans un feu d'eau , on les fait bouillir jusqu'à réduction de moitié ; on passe ensuite le tout à travers une toile.

COLLET ; c'est un petit fil de corde ou de crin , ou de fil de laiton qu'on tend dans les haies ou passages étroits avec un nœud coulant , dans lequel se prennent les lapins , les lièvres & autre gibier. On en tend aussi pour les oiseaux , & d'autres beaucoup plus forts pour les loups & les cerfs. Le bout destiné à serrer le nœud coulant , est attaché à l'extrémité d'un arbrisseau vigoureux qu'on a plié à force de bras , de sorte que son extrémité est ramenée dans une encoche faite au corps d'un autre arbrisseau voisin , où elle tient si légèrement que l'animal ne peut passer qu'il ne s'en détache & ne serre le nœud en se redressant avec violence.

COLOMBE ; quelques ornithologistes désignent sous

ce nom la femelle d'un pigeon, mais d'autres en font une espèce particulière; c'est de la colombe que l'on a formé le nom de *colombier*, pour désigner le lieu où les pigeons se retirent pour la propagation de l'espèce.

COLOMBIER; c'est un pavillon rond ou carré où l'on met les pigeons; la forme ronde est cependant celle qu'on préfère, parcequ'au moyen d'une échelle tournante sur un pivot, on peut visiter tous les nids sans s'y appuyer. On place le colombier dans le milieu de la basse-cour, si elle est spacieuse, ou même hors de la maison, parceque les pigeons, qui sont d'un naturel fort timide, prennent souvent l'épouvante au moindre bruit; on les éloigne donc pour cette raison du bruit des maisons, de même que de celui que pourroient faire des arbres agités par le vent ou des cascades d'eau.

On proportionnera la profondeur, l'épaisseur & la hauteur des fondemens & des murs à l'étendue du colombier: ces proportions consistent ordinairement à donner aux fondemens la sixième partie de sa hauteur, & le double de l'épaisseur du mur; on donne à chaque mur un quart de plus de hauteur que le colombier n'est large, & il a pour l'ordinaire trois ou quatre toises de diamètre dans œuvre. Pour empêcher les rats de monter par dehors dans le colombier, on attache des plaques de fer blanc à une certaine hauteur, & dans les endroits où l'on prévoit que les rats doivent passer, comme aux angles extérieurs des colombiers carrés; ces plaques doivent avoir environ un pied de hauteur, & être avancées sur les côtés d'environ un demi pied. Quand les rats sont parvenus à ces plaques, sur lesquelles ils ne peuvent s'accrocher, ils tombent sur des pointes de fer que l'on a coutume de ficher en bas & dans l'endroit où l'on prévoit qu'ils pourront tomber.

Il faut que l'air circule librement dans l'intérieur du colombier; on le perce ordinairement au midi, parce-

que les pigeons aiment à sentir le soleil à plomb , surtout en hiver. Quand on est obligé , pour donner une libre issue à l'air , de pratiquer une fenêtre qui soit exposée au vent de bise , il faudra toujours la tenir fermée pendant les grandes froidures , & ne l'ouvrir qu'en été pour rafraichir le colombier ; chaque fenêtre aura une coulisse , pour pouvoir l'ouvrir & fermer d'en bas , soir & matin , par le moyen d'une corde & d'une poulie. On aura attention qu'il n'y ait point de trous ni en dehors ni en dedans du colombier ; que le plancher & le plafond soient bien joints , pour en écarter les rats & autres animaux ; que l'aire du colombier soit bien battue & bien cimentée ; car rien ne mine plus que la fiente de pigeons : comme ces oiseaux aiment la couleur blanche , on fera blanchir le colombier en dehors & en dedans ; on aura en outre attention de faire construire de pierres de taille ou de plâtre deux ceintures en dehors du colombier , dont l'une regnera au milieu & l'autre au-dessous de la fenêtre qui sert aux pigeons d'entrée & de sortie : ces deux ceintures sont mises exprès pour y faire reposer ces oiseaux lorsqu'ils reviennent de la campagne , & principalement encore , pour empêcher les rats & les belettes d'y monter.

On placera toujours la porte du colombier en vue du logis du maître , quand bien même le colombier se trouveroit être placé au dehors de sa cour , & quand on seroit encore obligé de la pratiquer du côté du septentrion , dont les vents incommodent très-fort les pigeons ; on voit par ce moyen ceux qui entrent & qui sortent du colombier ; les voleurs de jeunes pigeons sont tenus ainsi en respect ; pour empêcher l'inconvénient qui peut provenir du vent du nord , on met une contre-porte ; elle garantira le colombier contre le plus grand froid.

On garnit le dedans du colombier de nids ou boulines : pour le faire , on les pratique même quelquefois , en bâtissant le colombier , dans la muraille

avec des briques plates ; de sorte qu'ils sont longs , quarrés , & obscurs dans le fond , ce que les pigeons aiment beaucoup ; ces nids ont cependant souvent quelques fentes par où les rats s'introduisent , ce qui n'est pas un petit défaut. Il y en a qui emploient , pour les nids de leurs pigeons , des pots de terre ; ils sont d'une seule pièce , les rats ne peuvent par conséquent entrer que par la bouche ; mais pour peu que les murs travaillent , les pots se caïent ; d'ailleurs on en brise beaucoup en nettoyant le colombier.

D'autres font usage de tuiles rondes posées l'une sur l'autre , en forme de tuyau à recevoir l'eau , & ils les espacent à un demi-pied sur des briques accommodées , par le haut ainsi que par le bas , à la rondeur des tuiles , ce qui sert encore de séparation pour les nids ; cela ne vaut cependant pas les deux façons précédentes. Dans quelques provinces où le moëllon est bon , on en forme le boulin ; on voit encore des boulines totalement de plâtre , dont la forme oblongue fait une enceinte assez longue , & dont l'entrée est étroite. Il y aussi des paniers d'une forme particulière ; les pigeons s'y plaisent très-bien , & y pondent même mieux que dans des nids plus matériels. Ces paniers ont l'inconvénient de se remplir de vermine , si on n'a pas soin de les nettoyer fréquemment. De quelque façon qu'on pratique les nids , on aura soin qu'ils soient plutôt trop grands que trop petits ; en sorte que le mâle & la femelle puissent s'y tenir debout ; autrement ils pourroient s'en rebater , & n'y jamais entrer ; on observera encore que le premier rang des nids ou des boulines soit au moins à quatre pieds au-dessus de terre , & on ne doit pas en élever plus haut de trois pieds du faite du colombier ; on couvrira ce dernier rang d'une planche large d'un pied , mise en pente de peur que les rats n'y descendent de la couverture. Les nids seront disposés en échiquier ; des gens attentifs mettent au devant de chacun d'eux une petite pierre plate qui

excède la muraille de trois ou quatre doigts, pour reposer les pigeons lorsqu'ils entrent ou sortent de leurs nids, ou bien lorsque le mauvais temps les oblige de garder le colombier.

COLOMBINE, c'est le nom que l'on donne à la fiente de pigeons; cette fiente est une espèce d'engrais qu'il ne faut employer qu'avec beaucoup de précaution, & qu'après lui avoir laissé passer son plus grand feu, sans quoi cet engrais seroit plus nuisible qu'avantageux; on l'employe rarement pour les terres labourables; mais il est très-bon pour les prés usés, les che-nevières & les potagers; on le mêle pour lors avec d'autres engrais, & on le répand à claire voye.

CONTAGION; on entend par ce mot toute maladie qui se communique aisément, & qui fait promptement mourir beaucoup de bestiaux; nous allons rapporter dans cet article l'histoire de la maladie contagieuse qui régna en 1714 parmi les bêtes à cornes dans les environs de Londres, & des moyens que l'on employa pour l'arrêter. Ce dictionnaire est principalement consacré aux maladies des bestiaux; nous ne devons par conséquent rien omettre de ce qui a rapport aux articles *épidémiques*, *épizootiques*, &c. nous y détaillerons spécialement ce qui sera parvenu à notre connoissance sur cet objet; l'auteur de l'histoire que nous allons rapporter, est M. Batz, chirurgien de la maison du roi d'Angleterre.

Cette maladie contagieuse des bêtes à cornes commença à se répandre vers la mi-juillet de l'année 1714 à Issington. Les magistrats ordonnèrent à M. Batles d'examiner si elle étoit contagieuse, & chargèrent le grand chancelier de lui fournir le secours de son autorité. En conséquence quatre juges de paix du comté de Middlesex, eurent ordre de faire les perquisitions nécessaires; & en effet ils se convinquirent que cette maladie étoit une espèce de peste, dont voici les symptômes.

Dès qu'un animal en étoit attaqué, il refusoit de manger ; le lendemain il lui survenoit une toux très-violente, & il rendoit des excréments semblables à de la craie. La tête & quelquefois le corps lui enflaient : un ou deux jours après il rendoit une grande quantité de matière musqueuse par le nez : sa respiration devenoit puante ; à la fin il lui survenoit un dévoiement, quelquefois sanguinolent, qui se terminoit par la mort ; il y en avoit qui mouroient en trois jours, d'autres en cinq ou six ; les bœufs vivoient huit ou dix jours ; ils refusoient toute sorte d'alimens pendant toutes leurs maladies, & étoient dans une grande chaleur.

Voici actuellement les moyens que M. Batles proposa pour arrêter les progrès de cette funeste maladie.

- 1.<sup>o</sup> D'acheter & de faire brûler tous les troupeaux atteints de la maladie, ou du moins de brûler les animaux malades, & de tenir les autres dans des lieux séparés ;
- 2.<sup>o</sup> de faire bien laver les étables où étoient ces animaux, de les parfumer en y brûlant de la poix, du goudron & de l'absynthe, & de n'y remettre aucun troupeau de trois mois ;
- 3.<sup>o</sup> d'empêcher qu'aucun troupeau ne restât ou n'allât paître dans les champs où les troupeaux malades auroient été ;
- 4.<sup>o</sup> d'empêcher pareillement que les personnes qui avoient eu soin des troupeaux malades ne communiquassent avec celles qui gouvernent ceux qui n'avoient pas encore été atteints de la maladie ;
- 5.<sup>o</sup> qu'on ordonnât à tous les maîtres des troupeaux qu'aussitôt qu'ils s'apercevraient que quelques-unes de leurs vaches refuseroient de manger, ou auroient quelques autres symptômes de la maladie, de les séparer du reste du troupeau, d'en donner avis aux personnes qu'on proposeroit pour les brûler, & d'éloigner les autres animaux des endroits où elles alloient paître, comme il a déjà été dit ci-dessus ;
- 6.<sup>o</sup> qu'on obligât les propriétaires des troupeaux de diviser leurs bêtes de façon à

n'en laisser que dix ou douze ensemble. En conséquence, il fut ordonné qu'on payeroit quarante schelings à quiconque brûleroit une vache qui ne seroit malade que depuis vingt-quatre heures; mais s'ils attendoient plus long-temps, on ne leur payeroit que la valeur de la peau & des cornes.

Comme il y eut quelques particuliers qui ne parurent pas contents de ce réglemeut, & qui prirent la résolution d'aller vendre leurs troupeaux tous les matins, on les fit suivre, lorsqu'ils les meneroient au marché, pour avertir les acheteurs du danger qu'ils couroient; on prit tous les autres moyens qu'on crut propres pour prévenir les suites funestes de cette cruelle maladie. M. Baltes eut ordre d'en examiner plus particulièrement la nature; pour cet effet il ouvrit seize de ces animaux.

Les cinq premiers avoient été dans un troupeau malade & commençoient eux-mêmes à avoir les symptômes de la maladie. Il trouva leur vésicule du fiel plus grande qu'elle n'auroit dû l'être naturellement, & remplie d'une bile verte, mais dont le goût & l'ordre n'avoient rien d'extraordinaire. Leur pancréas étoit ridé; quelques-unes de leurs glandes étoient obstruées & tuméfiées; plusieurs de celles du mesentère étoient deux ou trois fois plus grosses que de nature; leurs poumons étoient un peu enflammés, & leur chair avoit un peu de chaleur. Les six qu'il ouvrit ensuite étoient malades depuis deux jours: leur foie étoit plus noir qu'à l'ordinaire; dans deux il y trouva de petites vésicules remplies d'une substance calcaire de la grosseur d'un pois. Les vésicules du fiel avoient deux fois la grosseur ordinaire, & étoient remplies d'une bile, dont le goût & l'odeur étoient naturels, mais plus verte encore que celle des premières. Leurs pancréas étoient ridés, quelques-unes de leurs glandes étoient très-grosses, très-dures & noires; celles du mesentère étoient pour la plupart cinq fois plus grosses que le naturel. Leurs poumons étoient enflammés, & on y re-

marqua plusieurs vésicules qui s'y formoient ; leurs intestins étoient parsemés de taches rouges & noires ; leur chair étoit très-chaude sans avoir changé de couleur. Les cinq dernières étoient mourantes quand on les ouvrit ; leur foie étoit noirâtre , ridé & contracté , & dans trois on trouva des vésicules de la grosseur d'une noix muscade , pleines d'une substance pétrifiée ; leur vésicule avoit trois fois sa grosseur ordinaire , & étoit pleine de bile d'un verd très-foncé. Leur pancréas étoit très-ridé & très-contracté ; plusieurs de leurs glandes étoient grosses , dures , molles ; celles du mesentère avoient huit ou neuf fois leur grosseur naturelle & étoient très-noires ; il en trouva dans deux vaches qui avoient dans leurs follicules une pétrification jaunâtre ; leurs intestins étoient de couleur de serpent ; leur membrane interne avoit été excoriée par les purgations. Leurs poumons étoient très-enflammés & remplis de vésicules pleines d'une matière puulente jaune ; leur chair étoit extrêmement chaude , sans que sa couleur fût presqu'altérée.

Il trouva dans une de ces vaches , la bile entièrement pétrifiée dans tous ses vaisseaux , ce qui lui donnoit l'air d'une branche de corail d'un jaune foncé très-cassant ; dans une autre , le foie couvert de taches inflammables de la largeur d'un écu , qui commençoient à se séparer comme un véritable charbon. Dans une troisième , la liqueur du péricarpe avoit fait un dépôt comme l'eau de chaux , & avoit excorié toute la surface du cœur.

Quant à l'origine de cette maladie , M. Bates remarque qu'au printemps les vaches sont purgées pendant cinq ou six semaines par les plantes nouvelles ; pendant tout ce temps elles sont alertes & gaillardes , leur lait devient plus clair , d'une couleur bleue , d'un goût plus doux & est plus abondant. Le printemps qui précéda cette maladie fut très-sec par-toute l'Europe , de sorte qu'il n'y eut que très-peu d'herbes , encore furent-



elles très-sèches ; aussi les vaches n'en furent pas purgées à l'ordinaire , & même le plus grand nombre ne le fut point du tout ; elles ne donnèrent pas la moitié du lait qu'elles avoient coutume de donner les autres années , & il étoit plus épais & plus jaune ; on remarqua même , à Londres , qu'il tournoit presque tout lorsqu'on vouloit le faire bouillir. De-là M. Bates conclut que le défaut de cette purgation fut la cause de la maladie par les obstructions qui en furent la suite , & qui s'étant terminées par la putréfaction , la rendirent contagieuse.

Les vaches sont encore sujettes à une semblable purgation à la fin de septembre , qui est produite par une cause semblable , ce qui ne contribue pas peu à prévenir le progrès de cette maladie ; car cette purgation survenant aussi-tôt après la première irruption du mal , garantit beaucoup de vaches de ses mauvaises suites.

On tenta plusieurs moyens de guérison pour cette maladie , mais inutilement ; ce qui a cependant le mieux réussi , furent les saignées copieuses & les boisons rafraichissantes & délayantes prises en grande quantité ; comme le nombre de ces animaux morts empêchoit qu'on ne pût les brûler toutes , on les enterrait à quinze ou vingt pieds sous terre , & on imbiboit de chaux leurs membres qu'on découpoit exprès.

Ayant eu avis que plusieurs personnes envoyoient vendre leurs veaux au marché , on ordonna que tous ceux qui avoient des troupeaux malades eussent à amener leurs veaux pour être enterrés , & on leur accorda depuis cinq jusqu'à dix schellings par veau. Ce qui mit fin à cette maladie fut la seconde purgation qui survint vers la fin d'octobre ; il en resta néanmoins encore quelques traces jusqu'à Noël. Les précautions rapportées ci-dessus l'empêchèrent de durer plus de trois mois en Angleterre , au lieu qu'elle dura plus de deux ans dans les autres endroits où elle parut. Il périt 5418 vaches & 439 veaux dans les comtés de Middlesex , Essex & Surry. Le roi d'Angleterre fit distribuer quel-

qu'argent pour dédommager les habitans de ces pays des pertes qu'ils avoient faites.

Nous avons extrait cette histoire du dictionnaire domestique portatif, où elle est rapportée avec toute l'étendue que nous lui avons donnée dans cet article.

*Fin du Tome premier.*

BRAQUE DE BENGALE.





GRAND BARBET  
*ou Caniche.*





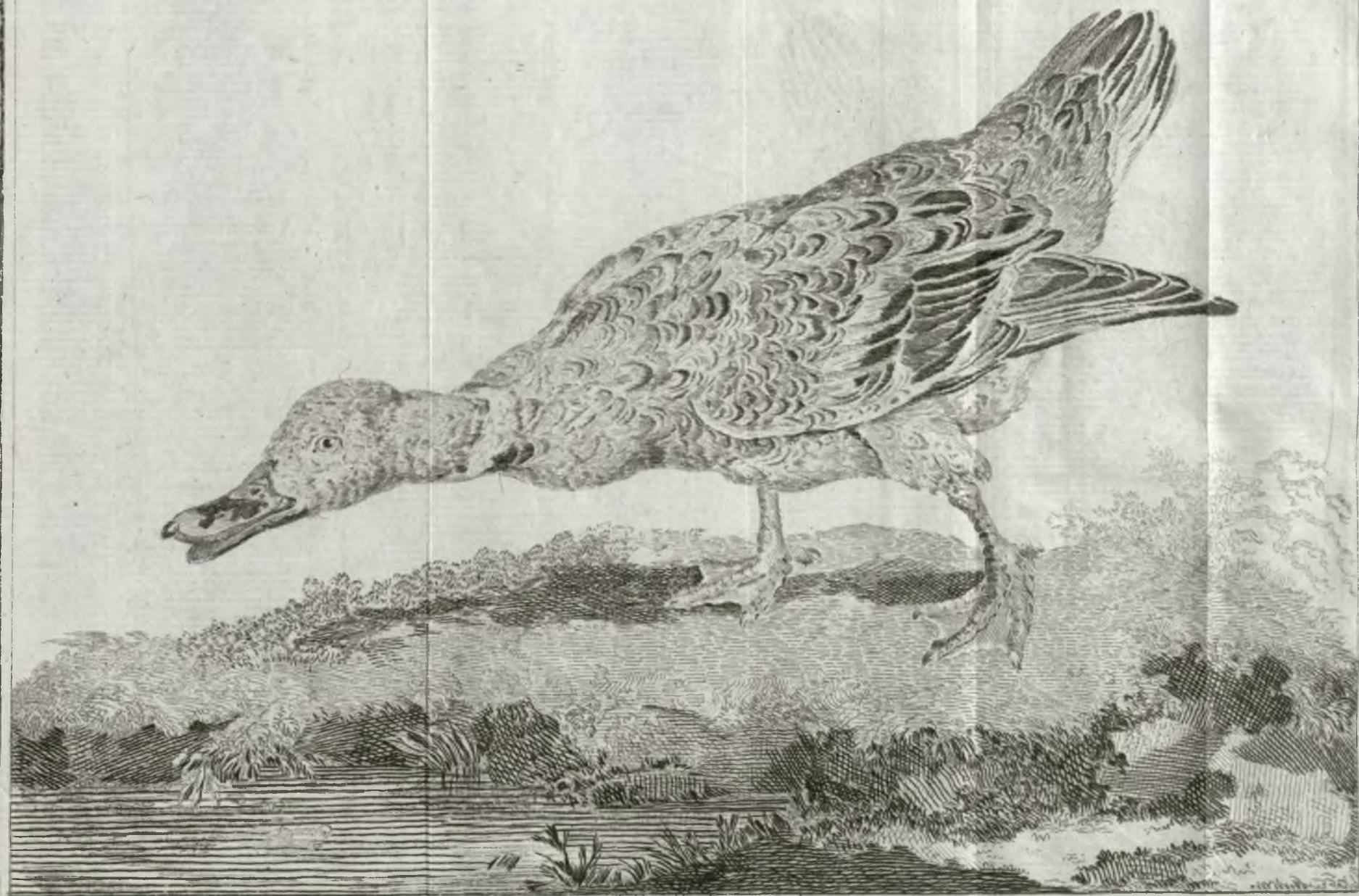
BICHON.







CANARD FEMELLE  
*ou Canne Domestique.*









BUSE.



*Bagoy Sculp.*



CHEVAL NAVARROIS.

Pag. 387.







DOGUE DE FORTE RACE.





VERRAT OU COCHON.



*Clau. Fessard Sculp. 1767.*



EPAGNEUL.

*Pag. 607.*



*Goussard Sculp. 1762*



CHEVAL ECORCHÉ.



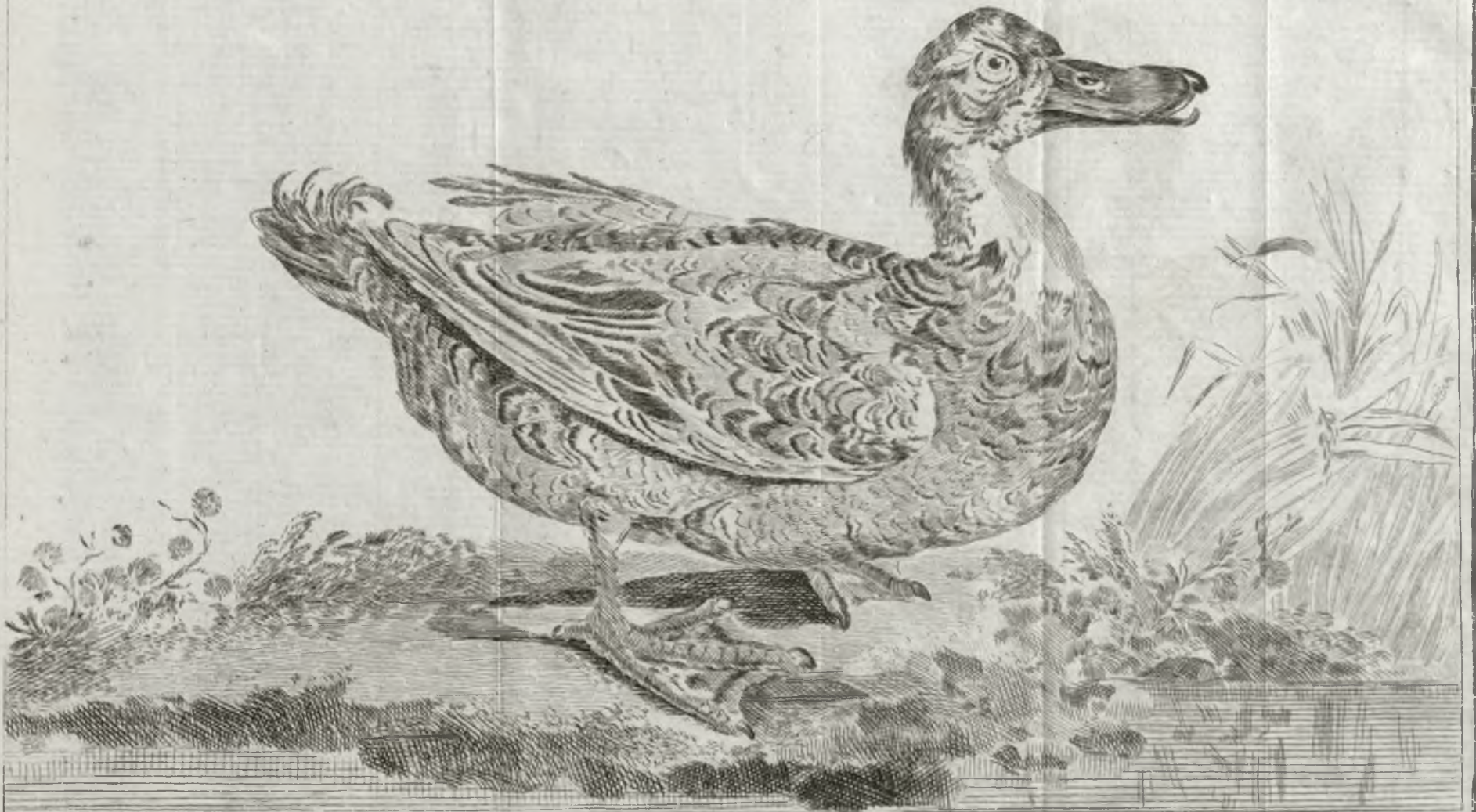
<http://rcin.org.pl>

18  
1872  
1873  
1874  
1875  
1876  
1877  
1878  
1879  
1880  
1881  
1882  
1883  
1884  
1885  
1886  
1887  
1888  
1889  
1890  
1891  
1892  
1893  
1894  
1895  
1896  
1897  
1898  
1899  
1900



CANARD MÂLE

*Domestique.*





BOUC DE GAMBIE.



<http://rcin.org.pl>



*Figure Premiere*





ANE.

Page 88.



Chas. Pissard Sculp. 1767.

<http://rcin.org.pl>





CHEVRE.





CHEVRE SANS CORNES.





BOUC ORDINAIRE.



C. Baquoy sculp. 1775.



PAŃSTWOWY  
MUZEUM  
BIBLIOTEKA









St.

Inst. Zool. PAN

Biblioteka

K. 4918.